

THÈSE

En vue de l'obtention du doctorat de l'Université Lille 1 (France)

Discipline : Géographie

INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES ET TERRITOIRES RURAUX

ÉTUDES DE CAS DANS LES HAUTS DE FRANCE (BASSINS DE VIE DE
BAPAUME, HUCQUELIERS, SOLESMES ET WAVRIN)

Par

Amélie LEFEBVRE – CHOMBART

Sous la direction de

Éric GLON et Frédéric LESCUREUX (Université Lille 1)

Soutenance le 7 décembre 2017

Composition du Jury :

M ^{me} Claire DELFOSSE	Professeur des universités Université de Lyon II	Pré-rapporteur
M. Éric GLON	Professeur des universités Université de Lille I	Directeur
M ^{me} Florence JANY-CATRICE	Professeur des universités Université de Lille I	Examinatrice
M. Frédéric LESCUREUX	Maitre de conférences Université de Lille I	Co-encadrant
M. Bernard PECQUEUR	Professeur des universités Université de Grenoble Alpes	Pré-rapporteur
M. Dominique ROYOUX	Professeur des universités Université de Poitiers	Examineur

Université de Lille 1 – Sciences et Technologies

UFR de Géographie

Laboratoire Territoires Villes Environnement et Société (TVES – EA 4477)

École Doctorale Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management

(SESAM – ED 73)

Avenue Paul Langevin

59655 Villeneuve d'Ascq

SOCIAL AND SOLIDARITY INITIATIVES AND RURAL TERRITORIES

**CASE-STUDY IN THE HAUTS DE FRANCE (BAPAUME, HUCQUELIERS,
SOLESMES AND WAVRIN LIVING AREAS)**

By

Amélie LEFEBVRE - CHOMBART

RESUME DE LA THESE

Les territoires qualifiés de ruraux ont connu des profonds bouleversements sociodémographiques, qui induisent des recompositions sociales importantes. L'ensemble est aujourd'hui aussi hétérogène que son contenu est devenu flou. Ce contexte interroge les voies du « vivre-ensemble » dans les arrangements qu'il nécessite au quotidien. La thèse part de cette situation pour analyser comment des initiatives sociales et solidaires construisent des appropriations et donc du territoire.

A la croisée de la géographie sociale et de la géographie rurale, ce travail analyse la prise d'initiatives sociales et solidaires au sein des territoires et leur inscription au sein d'un maillage territorial. Il examine ainsi la transformation d'individus en acteurs du quotidien, et revient aux fondamentaux de l'appropriation territoriale.

En s'intéressant plus spécifiquement à quatre bassins de vie choisis pour la diversité de leurs caractéristiques rurales, nous mettons en évidence des pratiques territorialisées du quotidien, reflets de sociabilités et de solidarités de proximité aux finalités non marchandes. Ce faisant, les individus peuvent s'approprier l'espace par des usages en dynamisant et développant les cercles de sociabilités : les initiatives sociales et solidaires se révèlent dans leur consubstantialité au territoire.

Cette recherche explore enfin la notion de service sociosystémique territorialisé qui sous-tend la contribution des initiatives sociales et solidaires au bien-être dans son territoire. Elle s'achève par la perspective d'une évolution des initiatives en ressources territoriales, une possibilité qui dépend de la volonté des individus et des groupes.

Mots-clés : initiatives sociales et solidaires, territoire, service sociosystémique territorialisé, appropriation, Hauts de France

SUMMARY OF THE THESIS

The territories considered as rural have experienced deep sociodemographic disruptions which have led to major social reestablishments. As a result, the ensemble has become heterogeneous and its components unclear. The context of this study is calling out the possibilities leading to the togetherness regarding daily activities. The thesis analyzes the way social and solidarity initiatives enables the creation of appropriation and therefore territory.

This study sits at the point where social and rural geography meet to examines the way the socials and solidarities initiatives, implemented within these territories, impacts upon the territory networking. Therefore the study examines the transformation of individuals into daily stakeholders and returns to the foundation of the territorial appropriation.

By studying specifically four living areas specifically chosen for the diversity of their rural characteristics, we highlight daily practices at the territory level, reflecting the proximity of the non-market oriented social and solidarity initiatives. However, people can get to appropriate a place by habits and routines which create dynamic social circles and relationships. Social and solidarity initiatives are found to be inherent to territory.

Finally, this study investigates the concept of socio-systemic territorial service, which underpins the contribution of social and solidarity initiatives to the overall wellness of territory. It concludes with the perspective of an evolution of the initiatives in terms of territory resources, a concept which depends on the willingness of each individual and of the groups.

Key-words : social and solidarity initiatives, territory, socio-systemic territorial service, appropriation

REMERCIEMENTS

À toutes les rencontres au cours de l'enquête,

À ceux qui m'ont partagé leurs histoires, leurs engagements, leurs difficultés, leurs aspirations. À ceux qui s'engagent et ceux qui restent dans l'ombre. Cette thèse est le fruit de leurs itinéraires et de leur confiance envers moi pour le partager.

À mes directeurs de thèse,

Pour nos échanges et votre accompagnement de ce travail. *À tous les deux*, pour votre ouverture d'esprit, la richesse du croisement de vos regards. *Frédéric Lescureux*, merci d'avoir accueilli les balbutiements de ce projet depuis nos premiers échanges. *Éric Glon*, merci pour votre conduite professionnelle de cette thèse : votre expérience nous a été précieuse !

Aux membres du jury,

Claire Delfosse, Florence Jany-Catrice, Bernard Pecqueur et Dominique Royoux. Merci d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Aux acteurs universitaires,

Au laboratoire TVES, à l'école doctorale SESAM, à l'Université Lille 1. A Christelle et Jacqueline.

Depuis l'obtention de ma bourse jusqu'au moment de déposer ce travail, au delà des procédures, que toutes les personnes indispensables au suivi de ce travail ne soient pas ici oubliées.

À l'équipe doctorante,

Camille, Nicolas, Kristel, Julie, Tinh, Du, Lucie, Shamshod, Clément, Madina, et ceux qui ont été de passage...

Au delà du soutien mutuel, il y a eu ces nombreux projets collectifs plus ou moins aboutis, plus ou moins sérieux... Lucie, merci pour ton aide à la réalisation de ces schémas, tes conseils et ton soutien dans cette dernière ligne droite !

À la chairESS,

Laurent, Gérard, Christian, Florence...

Pour cet espace singulier d'apprentissage, d'ouverture et d'engagements !

À vous les amis,

Agnès et Pacôme, Clémence et Thomas, Éline et Jérémy, Laure, Claire et Nico, Théophile, et tous les autres... A notre équipe CVX...

Pour nos échanges et votre amitié, des balises sur ce long chemin !

À ma famille,

Monique et Michel, Marie-Ange et Gérard,

Marie et Jérémie, Clémence et Julien, Marion et Sylvain, Magalie et Manu, Anne-Sophie et Damien, Amandine et Joseph, Béatrice et Vianney... et tous les nièces et neveux !

Pour votre capacité à accueillir et accompagner un tel projet. Entre coup de main matériel, préparation des repas, garde d'enfants... votre présence à nos côtés est un roc sur lequel s'appuyer !

Merci à mes relecteurs !

Enfin,

À *Jacques et Guillemette*. Être maman doctorante n'est pas un oxymore mais un défi à relever dans le quotidien ! Vous accueillir pendant la thèse a été une chance !

Pour le soutien de chaque instant, sans faille. Cette réussite est la nôtre. Pour avoir accepté de chambouler notre vie, pour avoir accueilli la thèse dans notre quotidien... *Timothée, merci !*

SOMMAIRE

Résumé de la thèse.....	4
Summary of the thesis.....	5
Remerciements	6
Table des Sigles et des Acronymes	11
Introduction générale : Des initiatives sociales et solidaires au cœur des territoires.....	14
Partie 1 : Explorer les dimensions territoriales des initiatives sociales et solidaires	25
Chapitre 1 : Des initiatives sociales et solidaires consubstantielles au territoire .	26
1.1. Des pratiques solidaires ancrées dans des vécus et des trajectoires individuelles	27
1.2. Des solidarités de proximité	36
1.3. Des initiatives de proximité ancrées dans les territoires.....	46
Conclusion du chapitre 1 : Un maillage d’initiatives consubstantiel du territoire.....	52
Chapitre 2 : Les initiatives sociales et solidaires questionnent la géographie	54
2.1. Les initiatives sociales et solidaires : des sociabilités de proximité du quotidien.....	55
2.2. Les initiatives sociales et solidaires, des services sociosystémiques territorialisés	67
2.3. Les initiatives sociales et solidaires comme capital social territorialisé, une potentialité pouvant devenir ressource territoriale ?	77
Conclusion du chapitre 2 : Trois hypothèses pour conduire la recherche.....	84
Chapitre 3 : Capter les initiatives sociales et solidaires	85
3.1. Les initiatives sociales et solidaires à l’épreuve des territoires ruraux.....	86
3.2. Le choix de terrains d’explorations.....	99
3.3. Méthodologie d’enquête	133
Conclusion du chapitre 3 : Des méthodes pour détecter les expérimentations rurales.....	144
Conclusion de la partie 1 : Les initiatives sociales et solidaires : un champ en construction au prisme des territoires ruraux.....	145

Partie 2 : Du terrain à la caractérisation et à l'analyse spatiale des initiatives sociales et solidaires	147
Chapitre 4 : Identification des processus et des pratiques dans l'espace	148
4.1. L'expression spatiale de pratiques.....	149
4.2. Impulser et porter une initiative : une question de vécus.....	175
4.3. Les participants : des individus qui deviennent acteurs	198
4.4. Des initiatives au cœur de micro socio-systèmes locaux	210
Conclusion du chapitre 4 : De l'analyse des initiatives sociales et solidaires rencontrées	224
Chapitre 5 : Analyse de la spatialisation des initiatives sociales et solidaires	227
5.1. Des initiatives sociales et solidaires comme éléments de caractérisation des territoires.....	228
5.2. Des initiatives sociales et solidaires spatialisées qui participent de la construction des territoires	272
5.3. Les spécificités d'un laboratoire rural d'initiatives sociales et solidaires.....	292
Conclusion du chapitre 5 : des initiatives sociales et solidaires territorialisées	307
Conclusion de la partie 2 : Les initiatives sociales et solidaires, des construits territoriaux.....	308
Partie 3 : Des territoires ruraux questionnés par les initiatives sociales et solidaires	310
Chapitre 6 : Les initiatives sociales et solidaires, de leur caractère consubstantiel aux territoires.....	311
6.1. L'association « Sur les bancs de l'école » à Vertain : une initiative au cœur d'un maillage socioterritorial dynamique	312
6.2. Le centre socio-culturel du canton d'Hucqueliers et environs: un support d'initiatives sociales et solidaires	335
Conclusion du chapitre 6 : Deux contextes, des initiatives sociales et solidaires en services sociosystémiques territorialisés.....	368
Conclusion de la partie 3 : Des initiatives sociales et solidaires essentielles au « vivre-ensemble »	369

Conclusion générale	370
Les principaux résultats de la thèse	370
Difficultés de l'étude & limites scientifiques du travail.....	376
Ouverture et prolongements possibles de l'étude.....	378
Bibliographie	383
Sources	400
Webographie.....	400
Articles de Presse par terrain d'étude	400
Table des annexes	407
Annexe 1 : Les classifications étudiées dans le cadre de l'étude des espaces ruraux.....	408
Annexe 2 : Analyse régionale de la typologie des campagnes françaises	412
Annexe 3 : Approche par arrondissement.....	416
Annexe 4 : Le choix du périmètre des terrains d'étude.....	418
Annexe 5 : Sources mobilisées pour le recensement	438
Annexe 6 : Les gros employeurs de l'ESS par Bassin de Vie	439
Annexe 7 : Guide d'entretien - porteurs d'initiatives	442
Annexe 8 : Guide d'entretien à destination des élus.....	444
Table des Illustrations.....	447
Table des matières.....	454

TABLE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

Sigle	Signification
ACE	Action Catholique des Enfants
ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
AFP2i	Atelier de Formation Personnalisé et d'Insertion Individualisée
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
APES	Acteurs Pour une Économie Solidaire
ARCADE	ARCADE - Paysans et Ruraux Solidaires (ex. Association Régionale des Agriculteurs en Difficultés)
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CA Boulonnais	Communauté d'Agglomération du Boulonnais
CAF	Caisses d'Allocations Familiales
Camp.	Campagne
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCH	Communauté de communes d'Hucqueliers et environs
CCI	Chambre de commerces et d'industrie
CCPS	Communauté de communes du Pays Solesmois
CD ou CG	Conseil Départemental (ex. Conseil Général)
CDSMR	Comité Départemental du Sport en Milieu Rural
CERDD	Centre ressource du développement durable
ChairESS	Chaire interdisciplinaire et interuniversitaire en économie sociale et solidaire et soutenabilité du territoire
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CJD	Centre des Jeunes Dirigeants D'entreprise
CODES	Comité de Développement de l'Économie Solidaire
Coop'	Coopérative
CP	Cours Préparatoire
CE1	Cours Élémentaire 1ère année
CE2	Cours Élémentaire 2ème année
CM1	Cours moyen 1ère année
CM2	Cours moyen 2ème année
CR	Conseil Régional
CREDOC	Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole
CUMA	Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
D2DPE	Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
DATAR	Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
DGS	Directeur Général des Services
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes

Sigle	Signification
ESPOIR	Emploi Solidarité Partage Objectif Initiative pour une Réinsertion
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FCS	Fédération des Centres Sociaux
FDSEA	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GABNOR	Groupements des Agriculteurs Biologiques du Nord Pas de Calais
GAEC	Groupe Agricole de l'Exploitation en Commun
GEDA	Groupe d'Étude et de Développement Agricole
GEIQ	Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification
GEIQ3A	Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Agricole Agro-Alimentaire
Ib. Ou ibid.	Ibidem
IDH	Indice de Développement Humain
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
JOC	Jeunesse Ouvrière Chrétienne
JORF	Journal Officiel de la République Française
LEADER	Liaison entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale
LOADT	Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire
MAE	Mesures agro-environnementales
MARPA	Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie
MEL	Métropole Européenne de Lille
MFR	Maisons Familiales Rurales
MODEF	Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux
MRJC	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
MSA	Mutualité Sociale Agricole
NAP	Nouvelles Activités Pédagogiques
NOTRe	Nouvelle Organisation territoriale de la République
NPDC	Nord-Pas-de-Calais
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PAC	Politique Agricole Commune
PEDT	Projet Éducatif Territorial
PIB	Produit Intérieur Brut
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PTCE	Pôle Territorial de Coopération Économique
REMOUS	Réalisation Évolution Médiation Organisation d'Utilité Solesmoise
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SDA	Syndicat de Développement Agricole
SESAM	Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management
SET	Surface d'équivalent topographique
SIE	Surface d'intérêt écologique

Sigle	Signification
SIG	Système d'Information Géographique
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
TER	Transport Express Régional
UCAB	Union des Commerçants et Artisans de Bapaume
VNF	Voies Navigables de France
VTT	Vélo Tout Terrain
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale
SIDA	Syndicat Intercommunal de Développement Agricole

INTRODUCTION GENERALE

DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

AU CŒUR DES TERRITOIRES

L'association « Femmes et projets » est située à La Capelle. « *Tout a débuté suite à une formation [...] commencée en 1999.* »¹ L'objectif initial était de faire partager aux « femmes rurales »² de la Thiérache ces formations. L'association s'est créée, portée par un petit groupe de femmes. « *C'est un moyen de sortir de chez moi et de faire des actions avec les copines* » (membre de l'association, 2012, La Capelle). Le groupe ne contient que des femmes, et principalement basées à La Capelle. Leurs activités sont diversifiées : de l'atelier d'écriture aux cours de fabrication de pâte feuilletée, en passant par la participation à des séminaires ou à des formations (par exemple, à un stage de prévention routière), mais aussi à des visites diverses (Laon, les jardins de Vieils-Maison, le centre historique de Lewarde). Les initiatives s'ouvrent parfois au-delà de l'association et de ses membres : en lien avec la Communauté de communes Thiérache du Centre, un concours photo est organisé sur le thème de la Thiérache.

L'association ne semble rechercher aucun objectif spécifique hormis la rencontre, le fait d'être et de faire des choses ensemble. En témoigne l'ancien blog de l'association : il s'agit de rencontrer des gens, discuter, laisser libre cours à ses idées, être valorisé, et avoir le droit de s'exprimer... L'objectif initial de partage de formation s'est transformé petit à petit en « *plaisir de se retrouver et de faire des choses ensemble* »³.

Une habitante qui relance les feux de la Saint Jean pour créer de la vie dans son village, la récolte des pommes de terre comme lieu de rencontre et de partage autour du tapis de triage, une association qui réunit épicerie, estaminet et différents ateliers et dont le nombre d'adhérents est supérieur au nombre d'habitants de la commune... Les territoires regorgent parfois d'initiatives créatives et inventives, d'actions quotidiennes de solidarités... elles sont au cœur de cette étude. Nous avons fait le choix de les nommer « initiatives sociales et solidaires », expression qu'il convient d'explicitier.

¹ D'après l'ancien blog de l'association : <http://femmesetprojets.designblog.fr/>

² D'après l'expression utilisée par les membres de l'association

³ Propos collectés au cours du séminaire de l'association à Guise, juin 2012.

Une initiative est une « *action d'une personne qui est la première à proposer, entreprendre, organiser quelque chose. [...] Entreprendre, provoquer* » (Dictionnaire Culturel En Langue Française 2006). Une initiative sociale et solidaire est d'abord une action c'est-à-dire une dynamique qui met une situation, des individus en mouvement. A ce stade, la définition reste vague, plusieurs éléments peuvent néanmoins être précisés. Cette action peut être formelle ou non, c'est-à-dire que les initiatives sociales et solidaires peuvent disposer d'un cadre formalisé ou demeurer totalement informelles. Ainsi, notre étude nous permet d'embrasser ce champ de « l'informel », complexe à appréhender. De plus, quand bien même l'initiative dispose d'un cadre formalisé (à savoir d'une structure), notre étude s'intéresse à ce qui se vit et ne se décrète pas. L'initiative sociale et solidaire désigne les micro-solidarités qui animent les territoires au quotidien. En cela, dans le cadre de notre étude, le curseur du formel/informel paraît réducteur en ce qu'il borne l'approche derrière l'une ou l'autre de ces catégories. De fait, nous avons privilégié une approche sociale.

Pour mieux comprendre l'objet de notre étude, intéressons nous à la nature de ce que nous nommons « initiative sociale et solidaire » à travers son caractère marchand ou non marchand – c'est-à-dire la sphère commerciale ou économique des échanges. Plusieurs cas de figures se présentent.

Du marchand au non marchand. Les activités relevant du marchand (par exemple, un commerce, un artisan) peuvent donner lieu à des actions relevant du non-marchand (par exemple, un commerçant décidant de développer l'accueil de personnes aux faibles revenus, une entreprise locale fournissant son assistance pour une fête communale). Ces initiatives sociales et solidaires désignent les actions sortant du cadre strictement marchand d'une activité.

Exclusivement non marchand. Cette catégorie est la plus aisée à cerner et la plus facilement admissible. L'on se représente assez bien toutes ces initiatives relevant intrinsèquement du non-marchand : un groupe de femmes qui se retrouvent informellement autour du tricot, des personnes qui s'échangent des recettes de cuisine, des « incroyables comestibles »⁴ qui gagnent les espaces publics.

Du non marchand au marchand. Ces initiatives sociales et solidaires peuvent désigner par exemple le cas des fermes pédagogiques, qui relevaient à la base de l'informel et du non-marchand (l'agriculteur qui ouvre son exploitation pour une classe) à une activité marchande, qui se formalise et s'organise (l'accueil à la ferme par exemple). Cesse-t-elle d'être une initiative sociale et solidaire, sa marchandisation relevant d'une formalisation ? Cette question nous interpellera au fil de notre travail.

⁴ Les incroyables comestibles sont nés en Angleterre dans la ville de Todmorden. Il s'agit de nourriture à partager, principalement des légumes ou des fruits cultivés dans des bacs sur des espaces publics. Plus d'informations sur <http://lesincroyablescomestibles.fr>

Exclusivement marchand. Ce dernier cas pose question et nous interpelle. Une initiative sociale et solidaire peut-elle être par nature marchande et le rester, se cantonnant uniquement à des actions dans ce cadre ? C'est-à-dire, qu'une organisation pourrait, avec des pratiques fondamentalement marchandes, relever de l'initiative sociale et solidaire. Par exemple, les organisations de l'économie sociale et solidaire (une mutuelle, une fondation, une association de service à la personne) sont-elles en tant que telles des initiatives sociales et solidaires ? Cet aspect sera interrogé et mis en débat à travers l'exemple précité de l'ESS.

A travers dynamique d'action, les initiatives sociales et solidaires sont portées par des individus. À travers les initiatives, on s'intéresse aux impulsions agissantes. Le terme « social » prolonge habilement notre réflexion. « *De la société. Relatif à un groupe d'individus, d'hommes conçus comme une réalité distincte. [...] Qui forme une société ou un élément de société.* » (Dictionnaire Culturel En Langue Française 2006). C'est donc l'idée du groupe, du collectif. L'homme agissant, non pas pour son unique intérêt, mais en création d'une vie en société.

Prendre une initiative implique d'oser : passer des idées à l'action et ainsi, risquer. L'acte, loin d'être anodin, a un coût (et pas uniquement financier) pour ses initiateurs, ses participants ou ses partenaires. Ce risque est au cœur des jeux d'acteurs et des luttes de pouvoir. De plus, l'initiative naît d'une impulsion aux racines diverses : une histoire, un contexte, une réflexion, une problématique, une créativité anonyme, etc. L'étude s'intéresse aux solidarités élémentaires, aux initiatives du quotidien où l'individu fait le choix de la réciprocité plutôt que de l'individualisme.

Encadré 1 : De l'origine de l'engagement

Enquêteur : « *Pourquoi as-tu tous ces engagements ?* »

Agriculteur : « *L'exploitation, c'est d'abord un outil, c'est mon métier. Avant, j'étais conseiller agricole pendant 5 ans à la Chambre d'Agriculture. J'aime le contact, le territoire. J'ai toujours voulu garder des contacts, c'est pour ça que je me suis associé dans la ferme : avec le GAEC, je garde une ouverture. Ça me permet de prendre du recul. Après, est-ce que ça vient de la famille ? (réfléchit) Nous, on a eu le modèle de parents qui s'engagent. Tous ceux qui sont dans la coop', c'est pareil, c'est le modèle familial.* »

Extrait d'un entretien exploratoire avec un agriculteur, mars 2013, Bermeries

Quels sont ainsi les ressorts de la prise d'initiatives sociales et solidaires de la part des individus ? L'Encadré 1 illustre le cas particulier d'un modèle familial stimulant l'engagement. Pourquoi les individus décident de prendre un certain nombre d'initiatives en apparence banales, mais qui semble

transformer leur quotidien ? Les « participants » ne se considèrent pas forcément comme « acteurs » : comment les initiatives sociales et solidaires concernent également les individus « ordinaires », ceux que l'on n'entend pas, les personnes modestes, les « gens de peu » (Sansot 2009) ? En quoi les initiatives sociales et solidaires permettent-elles une forme de participation, et ainsi de créer des dynamiques ?

L'adjectif solidaire, « *se dit de personnes qui répondent en commun l'une pour l'autre d'une même chose, qui se sentent liées par une responsabilité et des intérêts communs* » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). La définition évoque de la responsabilité, de la dépendance et du lien. La solidarité, c'est le mouvement, l'attention qui nous pousse vers l'autre. Dans notre cas, on s'intéresse à une forme de solidarité spécifique, que l'on pourrait qualifier pour le moment (et mieux appréhender au sein du chapitre 1) de « solidarités locales » ou de « solidarités de proximité », loin des conceptions nationales de la solidarité réduites souvent à de la protection sociale⁵. Ces solidarités du quotidien ne vont pas toujours de soi et rejoignent une responsabilisation vis-à-vis de son territoire. Mais l'élan vers l'autre s'accompagne d'un nécessaire chez-soi : il est aussi question de distances spatiales (et sociales) à travers les tensions, difficultés et conflits.

Les initiatives sociales et solidaires font référence à des itinéraires, à des lieux et s'ancrent dans un territoire. Construit social en perpétuelle évolution, le territoire est un objet géographique de double nature, matérielle et symbolique (Pecqueur and Gumuchian 2007). Il résulte de l'action des hommes dont les ressorts sont multiples (politiques, sociaux, économiques, etc.). Par essence, le territoire est un objet social et « témoigne d'une appropriation économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (Di Méo 1998). En résulte une coconstruction entre acteurs et territoire : les hommes fabriquent le territoire, ce dernier fait partie d'eux. En habitant l'espace, selon différents modes, différents usages, les hommes participent à sa construction : leurs initiatives constitueraient une ressource pour le territoire.

De plus, l'expérience territoriale influence l'action, car agir « ici » ou « quelque part », c'est embrasser la mémoire du lieu et se situer dans un contexte spatial à un instant donné de son histoire. Les initiatives sociales et solidaires ont donc à voir avec ces liens affectifs aux lieux, révélateurs du pouvoir des représentations et des usages de ces mêmes lieux.

⁵ Nous utiliserons d'ailleurs les termes « solidarité » et « sociabilité » au pluriel, pour désigner ces sociabilités et solidarités du quotidien multiformes et propres aux individus.

En spatialisant ainsi la question des initiatives sociales et solidaires, nous nous intéressons à leur place au sein des territoires, au rôle qu'elles jouent. C'est par l'étude des jeux d'acteurs, de la coconstruction de groupes et des initiatives que nous pratiquerons l'analyse spatiale, afin de caractériser la diversité des liens qui relient les initiatives à leur territoire.

La question de l'appropriation spatiale, révélée par Di Méo dans la précédente citation, est au cœur de la construction territoriale. Au croisement des rapports sociaux et spatiaux, l'appropriation entend ainsi caractériser les liens des individus au territoire : en s'appropriant l'espace, l'acteur crée du territoire (Pecqueur and Gumuchian 2007). Ainsi conçu, le territoire devient le fruit de la dynamique et de l'implication des individus sur un cycle donné. Mais que signifie s'approprier son territoire ? Que recouvre cette notion d'appropriation, quels en sont les signes et les ressorts ? Comment les individus, adoptant une spatialité qui leur est propre, embrassant la spécificité du lieu, créent des territorialités⁶ ?

Ces dernières réflexions nous amènent à la question principale et centrale de ce travail de thèse. En quoi les initiatives sociales et solidaires permettent-elles de construire des appropriations et donc du territoire ? Le choix et l'orientation de cette recherche sont donc de soumettre les territoires au révélateur des initiatives sociales et solidaires, et d'interroger leurs interactions.

Fort de cette première caractérisation de notre sujet, nous pouvons tenter une première définition des initiatives sociales et solidaires, à affiner et mettre en débat tout au long de ce travail. **Les initiatives sociales et solidaires seraient des actes ancrés dans le quotidien, des initiatives de sociabilités et de solidarités de proximité diversement territorialisées, résultant de dynamiques d'individus-acteurs et de groupes formels ou informels, ancrées dans les sphères du marchand et/ou du non marchand, et évoluant de l'une à l'autre selon des modalités qui restent largement à interroger. Ce faisant, ces individus-acteurs de l'ordinaire s'approprieraient l'espace par des usages, des pratiques qui développent les solidarités sociales.** Cette définition nous permet de poser un point de démarcation et une limite de notre étude.

Tout d'abord, les initiatives sociales et solidaires se distinguent de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont les contours ont été définis par voie législative le 1 août 2014 (même si nos recherches montrent qu'au sein de nombreux discours, ces deux expressions se confondent régulièrement, étant relativement proches concernant le lexique utilisé). Cependant, les initiatives sociales et solidaires ne se confondent pas avec l'ESS : l'approche de ce travail n'est ni une question de statuts (associations,

⁶ Retenons pour le moment la définition « *relation au territoire, existence d'une dimension territoriale dans une réalité sociale. Spécialement, identité territoriale d'un individu ou d'un collectif.* » (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003)

coopératives, mutuelles, fondations), ni une question de valeurs partagées communes mais bien une approche territoriale à travers la question de l'appropriation. L'initiative sociale et solidaire est une construction perpétuelle, et non un acquis. Ceci étant, nous n'écartons pas l'ESS de notre étude : l'étude des initiatives sociales et solidaires à travers l'ESS nous permettra de nous interroger sur le caractère marchand des initiatives.

Ensuite, cette étude ne nous permet pas de traiter ici l'intégralité de la problématique des initiatives sociales et solidaires, tant le champ est vaste et jusqu'ici relativement inexploré. Cela nous amène à souligner plusieurs choix majeurs de l'étude. Tout d'abord et comme précédemment évoqué, il n'y a pas eu de limites dans les initiatives recensées (forme, structure, solidarités rencontrées, etc.). Notre regard s'est porté sur le lien qu'entretiennent ces initiatives au territoire. Il s'agit de prendre la mesure de la place qu'occupent les initiatives sociales et solidaires au sein des territoires et ainsi d'appréhender la diversité des liens les unissant, de se mettre à l'écoute des territoires avec le regard singulier du géographe. Notre objectif est donc bien d'apporter une définition géographique des initiatives sociales et solidaires. Enfin, cette étude se heurte aux limites du terrain à travers les initiatives rencontrées et celles qui ne l'ont pas été et celles qui n'étaient pas présentes sur ces terrains. En cela, notre travail est résolument exploratoire.

Les terrains choisis sont donc de grande importance pour ce travail. Nous nous attarderons ici sur plusieurs points : le choix d'espaces ruraux, la spécificité de l'étude au sein de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais et enfin la présentation des bassins de vie étudiés. La présentation détaillée de ces choix méthodologiques sera l'objet du chapitre 3.

Les terrains ont été choisis en fonction de leurs différents degrés de ruralité. Avant de justifier leur choix, nous tenons à nous démarquer des classifications anciennes opposant le rural à l'urbain, ou qui se configurent en gradient d'urbanité (Lévy dans *Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003) : l'intérêt n'étant pas d'affirmer que les terrains choisis sont ruraux, mais de les appréhender par leur ruralité. Ensuite, rappelons que les initiatives sociales et solidaires ne sont pas l'exclusivité des espaces ruraux, elles peuvent exister également en milieu urbain, prenant peut-être d'autres formes et d'autres sens.

Ceci étant, plusieurs raisons nous ont conduit à mener cette étude en milieu rural :

- des espaces de bouleversements, avec parfois de grandes difficultés. Les enquêtes⁷ montrent les difficultés importantes que subissent ces espaces, en termes de chômage, d'accès aux services, d'accessibilité. Les importants bouleversements qu'ont connus les territoires ruraux en font des espaces hétérogènes aux enjeux multiples et complexes : certains présentent de grandes difficultés (déprise, déclin démographique, difficultés économiques, sociales) quand d'autres tirent leur épingle du jeu (attractivité résidentielle par exemple). Face à de telles situations, les territoires sont profondément morcelés. Quel rôle les initiatives sociales et solidaires jouent-elles face à de telles difficultés ?

- des espaces en recomposition. Depuis la renaissance rurale identifiée par Bernard Kayser (1989), les communes se transforment sous l'impulsion notamment de néoruraux arrivés avec leurs imaginaires et leurs projets, en quête d'un espace où réinventer la société (Roullier 2011a). La refondation des liens sociaux est caractéristique de ces espaces, ce qui rend plus perceptible la question des initiatives sociales et solidaires dans un tel contexte : cette refondation peut être source d'inventivité, de créativité ou d'innovation, mais aussi de division ou de conflits. Les recompositions (fonctionnelles, sociales, paysagères, etc.) sont toujours en cours et fortement liées à la ville (Vanier 2012) : les espaces sont en chemin vers un nouvel ordre où tous les individus, y compris ceux vivant en ville, concourent à leur transformation.

- un objet indéterminé. Ces espaces multifonctionnels (espace de production, espace de nature et fonction résidentielle) (Perrier-Cornet 2002) sont devenus difficiles à appréhender (Bonerandi 2008; Aubert et al. 2008), tant ils se transforment et se redéfinissent, et que d'autres apparaissent (le périurbain par exemple). Est-ce que les initiatives sociales et solidaires nous apportent des pistes pour les redéfinir, les caractériser ? Comment ces initiatives éclairent-elles sur le devenir de ces espaces ?

La thèse s'ancre dans un contexte spécifique : la région Nord-Pas-de-Calais^{8,9}. Quatrième région la plus peuplée de France (326 hab./Km² contre 115 hab./km² en France métropolitaine en janvier 2013), la région présente un profil très urbain – particulièrement interpellant pour notre étude qui se concentre sur les territoires ruraux. La région est très affectée par le chômage (taux de chômage à 13%

⁷ L'INSEE a publié de nombreuses enquêtes à ce sujet.

⁸ Ce travail s'est déroulé de 2011 à 2015, dans le contexte de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, avant l'application de la loi NOTRe et l'avènement des nouvelles régions. C'est pourquoi nous utiliserons les terminologies de l'ancien découpage territorial.

⁹ Les éléments chiffrés donnés dans cette partie proviennent de l'INSEE

fin 2013 – 3 points de plus que le taux national. Le nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement élevé dans les espaces ruraux), et par les exclusions qui s'aggravent (Conseil économique et social, 2012). Des questions cruciales se posent localement : fragilité des personnes âgées, précarité, taux de pauvreté important, etc. De nombreux indicateurs témoignent ainsi d'une situation sociale préoccupante avec une montée des exclusions, qui est constitutif d'un vote extrémiste important (40,64% pour Marine Le Pen au premier tour des régionales de 2015).

La région dispose d'un héritage régional très lourd à gérer et les chiffres des conditions sanitaires et sociales en sont révélateurs – à titre d'exemple, un indice comparatif de mortalité des plus élevés de France. « *La région Nord-Pas-de-Calais fait face depuis plusieurs décennies à une transformation de son tissu productif qui pose des enjeux majeurs pour ne pas faire rimer mutation avec exclusion. Là où les difficultés économiques ont été les plus marquées, des territoires ont pu connaître un réel décrochage, avec de moindres perspectives de progrès social.* » (INSEE 2011). L'INSEE évoque également une responsabilité de la puissance publique vis-à-vis des problématiques de développement humain qui sont nombreuses dans la région, responsabilité qui ne nous paraît pas seulement publique.

Mais la région Nord-Pas-de-Calais présente aussi un historique important d'initiatives citoyennes. A titre d'exemple, l'économie sociale et solidaire y est présente et bien implantée (des têtes de réseaux dynamiques créées à l'initiative d'acteurs, le premier master spécialisé en ESS de France à Valenciennes intégrant une dimension territoriale très forte, des pouvoirs publics sensibilisés à la question de l'ESS, des universitaires impliqués), l'engagement militant a été très développé dans certains espaces (citons au cours des précédentes décennies l'historique minier, le militantisme agricole du Ternois, les nombreuses JAC, etc.) et de nombreuses initiatives qui font perdurer cette historique d'initiative rurale (l'exemple de l'association ARCADE¹⁰, créée dans la région, est significatif).

Les initiatives sociales et solidaires traduiraient une réponse citoyenne aux formes diverses, un acte de résilience vis-à-vis des difficultés territoriales durables soulevées. Ainsi, en réponse aux défis multiples en Nord-Pas-de-Calais, les initiatives sociales et solidaires apporteraient des pistes pour une recréation territoriale, pour refaire « territoire ». Ces réponses citoyennes sont déjà à l'œuvre au sein des territoires : notre étude entend les interroger dans ce contexte spécifique.

¹⁰ L'association Arcade – Paysans et ruraux solidaires a été créée à l'initiative d'un groupe pour venir en aide aux agriculteurs en difficulté et les accompagner dans leurs démarches (redressement judiciaire, etc.). L'association se nomme à présent Solidarité Paysan et est devenu un réseau national. Plus d'informations sur <http://www.solidaritepaysans.org/arcade5962>

Les quatre terrains d'étude choisis donnent différentes facettes à cette étude, chacun l'éclairant de ses spécificités. La sélection des espaces étudiés s'est nourrie principalement de la typologie des campagnes françaises, ces recherches ont cependant donné lieu à une étude critique des différentes classifications existantes. Nous avons choisi le périmètre du bassin de vie (selon la définition de l'INSEE) comme entrée avec deux dans le Nord (Solesmes et Wavrin) et deux dans le Pas-de-Calais (Bapaume et Hucqueliers).

Deux terrains sont localisés dans le département du Nord. Le bassin de vie de Solesmes se situe entre Valenciennes et Cambrai, le long de l'autoroute A1. Il présente un patchwork intéressant au regard de la typologie des campagnes françaises : un bourg centre avec des communes rurales et des communes au profil plus urbain. Les contours du terrain correspondent à peu près à la communauté de communes du Pays Solesmois (CCPS). Le contexte du territoire est particulièrement difficile : le chômage y est important, et les fermetures d'entreprises (et de commerces) placent le territoire en situation de déprise¹¹.

Le bassin de vie de Wavrin est situé au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL), à 10 minutes de Lille. Il est marqué par la présence du Parc de la Deûle et de la nationale 41 (axe routier). D'une forte croissance résidentielle, cet espace porte des caractères périurbains (avec 14,7% d'espaces artificialisés), 73 % des emplois appartenant au tertiaire.

Le bassin de vie de Bapaume est localisé au sud du département du Pas-de-Calais (et comprend quelques communes picardes) ; la place de l'agriculture y est importante (18,5% des emplois contre 2,8% en France), et les paysages se caractérisent de plaines, plateaux et grands openfields. La croissance économique y est incertaine, un niveau de formation et de chômage moyens. Enfin, ce territoire traversé par l'autoroute A1, est à proximité du projet de canal Seine-Nord.

Enfin, le bassin de vie d'Hucqueliers se situe dans l'arrière-pays de la côte d'Opale et appartient au pays du Montreuillois. Il possède une population âgée, des faibles revenus, un fort éloignement des services (enclavement) ; très agricole (23,4 % des emplois), il se caractérise par des paysages de culture, collines et vallées. Cet espace fut longtemps l'unique zone de revitalisation rurale (ZRR – 1995) du Nord-Pas-de-Calais (d'autres territoires de la région sont devenus des ZRR par la suite), donnant un aperçu des spécificités et des difficultés du lieu.

¹¹ La déprise signifie l'action de se déprendre [de se dégager, de se défaire] de quelqu'un, d'un lien (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006)

Nous pouvons dès lors émettre plusieurs hypothèses. Les initiatives sociales et solidaires seraient sources d'appropriations, c'est-à-dire qu'elles favoriseraient la coconstruction de l'objet territoire par les individus et sa transformation. Les solidarités de proximité ainsi créées constitueraient le maillage du territoire. Ce maillage révélerait le caractère **consubstantiel des initiatives sociales et solidaires au territoire**. C'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de territoire sans initiative sociale et solidaire, c'est-à-dire sans maillage de sociabilités et de solidarités de proximité.

C'est pourquoi ces initiatives sociales et solidaires constitueraient **un service sociosystémique territorialisé** : En activant les appropriations, ces initiatives favoriseraient l'intégration ou l'adaptation de l'individu à l'espace qu'il habite, qu'il parcourt, qu'il vit. De fait, elles participeraient du bien-être ou du bien-vivre au sein du territoire. Elles seraient ainsi vectrices d'aménités. A la manière du service environnemental, nous pouvons donc faire l'hypothèse qu'un territoire rend aux individus des services, et que les initiatives sociales et solidaires seraient des services sociosystémiques territorialisés.

Enfin, ces initiatives sociales et solidaires seraient à la disposition des acteurs tel un capital social territorialisé. Elles introduiraient une forme de participation, d'implication politique ou sociétale à des degrés divers. De fait, ces initiatives sociales et solidaires pourraient devenir une **ressource territoriale**. A ce titre, elle constitue un levier pour les acteurs qui veulent faire vivre leur territoire et participer à son développement. Les initiatives sociales et solidaires pourraient entrer de cette manière au sein des processus de développement local.

En ce qui concerne la méthodologie adoptée, il convient de rappeler ici plusieurs éléments dans une étude géographique à forte dimension expérimentale. Le premier temps a permis l'exploration de la bibliographie scientifique, d'exposer les concepts autour de notre objet et de travailler à sa problématisation. Deux points doivent être ici soulignés : ingénieur agricole à l'origine, il a fallu s'initier à l'approche géographique ; de même, l'absence de corpus scientifique pour guider cette étude a rendu l'enquête de terrain essentielle.

Le deuxième temps a été consacré à l'exploration du terrain, au travers d'une étude approfondie des initiatives sociales et solidaires sur les terrains choisis grâce à deux critères : la vie territoriale et le caractère collectif. L'absence d'annuaire ou de listing d'initiatives disponibles nous a conduit à travailler à grande échelle (quatre bassins de vie). Les temps passés sur le terrain ont été conséquents en immersion au plus près des acteurs, par de nombreux entretiens. Nous avons donc établi notre propre recensement au fur et à mesure de l'enquête. La démarche de recherche s'est construite sans

saturation et au fur et à mesure de l'enquête au sein de terrains d'étude d'échelles différentes (par exemple, de 7 communes à 70 communes).

Enfin, un troisième temps a donné lieu à l'exploitation des données de terrains, grâce à une grille d'analyse à trois niveaux. La construction de cette grille a été le fruit d'un long travail d'imprégnation des données récoltées, hétérogènes et de sources diverses (presse, entretiens, observations), dans une démarche plutôt inductive. Au travers du travail de terrain conséquent, nous pouvons ainsi mieux appréhender les initiatives sociales et solidaires et leur donner une définition.

Nous avons fait le choix d'un plan en trois parties pour structurer nos idées. La première partie présente un état des lieux de la littérature scientifique qui se rapporte au sujet : dans le contexte d'une littérature peu abondante, nous avons construit notre réflexion autour des initiatives sociales et solidaires et de leurs liens aux territoires. La première partie nous permet également de problématiser notre sujet et laisse également une part belle à la méthodologie adoptée : processus de choix des terrains d'étude et particularités de l'enquête. La deuxième partie est le fruit de l'analyse des données de terrain afin de dégager différentes caractéristiques des initiatives sociales et solidaires. Cela nous permet de mettre en évidence des profils d'initiatives, en fonction de leur réseau, des liens qu'elles entretiennent aux pouvoirs publics ou des objectifs dont elles se sont dotées par exemple. Cette partie veille également à mettre en évidence les spécificités territoriales en fonction de nos terrains. Enfin, la troisième partie confronte réflexions conceptuelles à l'expérience du terrain, et permettra de valider (ou pas) ou de nuancer, d'enrichir nos différentes hypothèses.

PARTIE 1 : EXPLORER LES DIMENSIONS TERRITORIALES DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Cette première partie expose le cadre général de la recherche. Cette recherche est exploratoire. Il est important ici de préciser que ce cadre s'est construit au fur et à mesure de la thèse. Nous situons nos réflexions sur les territoires et leurs constructions, en nous intéressant particulièrement à leurs dimensions sociales. Nous travaillons dans des espaces ruraux bouleversés par des dynamiques sociodémographiques et économiques, et d'importantes recompositions sociales. Cet état est en toile de fond de nos questionnements : comment les initiatives sociales et solidaires construisent-elles des appropriations et donc du territoire ?

Nous présentons une première partie en trois chapitres. Le premier chapitre s'intéresse aux questionnements théoriques qui posent les initiatives sociales et solidaires comme consubstantielles au territoire (hypothèse 1). De quoi parle-t-on à travers l'expression d'initiatives sociales et solidaires ? Pourquoi et comment pouvons-nous supposer ce rapport (puissant) de consubstantialité ? Les notions de proximités et d'appropriations sont aussi au cœur de cette étude, inscrivant ces initiatives sociales et solidaires dans le quotidien des individus et des groupes.

Le deuxième chapitre explore les questionnements scientifiques qui ont émergé concernant les initiatives sociales et solidaires au sein de notre cadre théorique. Nous nous attachons à la mise en évidence de sociabilités de proximité et du quotidien par l'étude des liens pouvant exister entre économie sociale et solidaire et initiatives sociales et solidaires, et par l'observation de sociabilités de proximités se développant en rhizomes dans l'intimité des territoires. Nous proposons la notion de service sociosystémique territorialisé pour spécifier les effets des initiatives sociales et solidaires au sein des territoires (hypothèse 2). Et enfin, nous nous demandons si les initiatives sociales et solidaires peuvent évoluer en ressources territoriales (hypothèse 3).

Le troisième chapitre expose nos choix méthodologiques. Nous expliquerons notre choix d'étudier des espaces à dominante rurale, que nous nous efforcerons de caractériser et de leur ancrage dans la région Hauts de France. Nous expliquons et justifions le choix de nos quatre terrains d'étude, et présentons les bassins de vie correspondants. Enfin, les méthodes choisies pour cette recherche exploratoires seront exposées. En l'absence de recensement des initiatives sociales et solidaires sur lequel s'appuyer, nous expliquons comment l'année consacrée au terrain a nécessité la mobilisation de multiples sources pour la constitution de notre propre base de données. Cette base de données a ensuite été analysée par une grille dont nous présentons la conception.

*** CHAPITRE 1 ***

DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES CONSUBSTANTIELLES AU TERRITOIRE

Les initiatives sociales et solidaires seront étudiées en profondeur et dans leurs dimensions géographiques. Que sont-elles et comment s'inscrivent-elles au sein des territoires ? En posant ainsi la question de la définition des initiatives sociales et solidaires, l'hypothèse centrale de ce travail sera introduite : les initiatives sociales et solidaires seraient consubstantielles au territoire.

Ce premier temps de la thèse interpelle le choix des mots : les solidarités et les sociabilités sont explorées en revenant à leur signification profonde. Ce faisant, les actes des individus et des groupes sont étudiés dans le quotidien : là où ils habitent, là où ils vivent. Nous revenons ainsi aux pratiques élémentaires des individus vivant en société, qui les rendent acteurs. Ce terme d'acteur trouve dans notre travail une définition renouvelée et élémentaire, s'attachant aux actes discrets mais fondamentaux.

Le terme « territoire » sera défini et justifié : pour cela, nous nous inscrivons dans la lignée des travaux de Guy Di Méo, de Claude Raffestin ou d'Armand Frémont. Cette étude nous plonge dans l'intimité territoriale, où se forment des sociabilités élémentaires à l'échelle locale. Les initiatives sociales et solidaires entretiennent ainsi des liens aux lieux, qui sont au cœur des trajectoires individuelles et collectives.

Enfin, les solidarités de proximité sociale et géographique nous conduisent aux voix de l'appropriation, que nous nous attachons à définir. Ce prisme de la proximité est mobilisé pour qualifier des initiatives intimement liées aux actes quotidiens des individus. Cela nous permet également d'apporter notre réflexion aux voies parfois floues de l'appropriation. Cette appropriation se pose en prérequis de la construction du territoire, mais sa définition de l'appropriation reste si souvent incomplète ou sous-tendu sans que son contenu ne soit réellement explicité. Les initiatives sociales et solidaires nous ouvrent à cette voie.

Nous caractérisons dans ce chapitre les initiatives sociales et solidaires comme des composants essentiels d'un maillage territorial – un maillage hétérogène et consubstantiel au territoire, qui nous rappelle que ce dernier est bien le fruit d'une construction sociale.

1.1. DES PRATIQUES SOLIDAIRES ANCREES DANS DES VECUS ET DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES

Ce premier point nous permet de poser les initiatives sociales et solidaires comme des pratiques inscrites spatialement. Derrière ces pratiques se mêlent notamment des trajectoires individuelles et des vécus, qui s'expriment dans une inventivité du quotidien. Faisant ainsi l'état de cette créativité, les individus deviennent acteurs, terme qu'il conviendra de concevoir dans une acception renouvelée.

1.1.1. DES SOLIDARITES SOCIALES COMME FONDAMENTAUX DE LA VIE EN SOCIETE

Les initiatives sociales et solidaires recouvrent des pratiques qui concernent à la fois les relations entre membres d'une même société (notion de social) et l'élaboration d'un projet du quotidien (plus ou moins abouti) commun profitant à un collectif (notion de solidarité).

1.1.1.1. LA SOCIABILITE, FONDEMENT DE SOCIETE

« L'expression « lien social » est aujourd'hui employée pour désigner tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble » (Paugam 2013). La notion a évolué au fil des années mais reste au cœur de toute construction humaine. Ainsi, la sociabilité désigne une capacité intrinsèque à toute personne permettant de vivre en société. Elle est ce qui permet le « vivre ensemble », c'est-à-dire la cohésion et la persistance de cette société précédemment évoquée par Serge Paugam.

La sociabilité est un « ensemble des relations qu'un individu ou un groupe entretient avec d'autres individus ou groupes » (*Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003). Chaque personne se construit par la juxtaposition et l'entrecroisement de ses propres cercles sociaux. Le nombre de ces cercles, leur intensité et l'intégration sociale diffèrent en fonction de chacun. Chaque individu se trouve amené à développer des appartenances multiples fondatrices de son identité. De fait, à sa manière, chaque personne est porteuse d' « une liberté créatrice, qui se crée dans la mesure où elle participe, c'est-à-dire reçoit sa part et apporte sa part » (Houée 2009).

Ainsi, la notion de lien social nous rappelle que nous avons besoin les uns des autres. « La vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle de ce que l'on pourrait appeler l'homo sociologicus, l'homme lié aux autres et à la société, non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme. » (Paugam 2013) Les initiatives prises par l'homme sont également une source de son épanouissement.

Dès lors, dans l'hypothèse d'une société idéale, les pratiques exprimées à travers les initiatives sociales et solidaires sont une forme de matérialisation de ce besoin indéfectible d'aller vers l'autre. Cet élan vers l'autre, à la base de l'existence de chacun et de la société humaine, s'accompagne d'une solidarité entre ses membres pour structurer la bonne coexistence d'individus en quête de reconnaissance et d'identité. En pratique, ces solidarités sociales ne sont pas innées et se construisent dans le quotidien.

1.1.1.2. LA SOLIDARITE COMME ORGANISATEUR DE LA VIE EN COMMUN

La solidarité représente les liens entre les individus et leur configuration. Elle peut donc prendre des formes diverses, variant individuellement en intensité et intrinsèquement liée aux trajectoires personnelles : « *la solidarité entre parents et enfants dans le cadre de la famille, la solidarité qui s'exerce dans des groupes réunis sur une base affinitaire et organisés en fonction d'une aspiration à l'entre-soi, la solidarité dans le monde du travail fondée sur la complémentarité des fonctions et des individus, et, enfin, la solidarité qui relève de la citoyenneté, c'est-à-dire des valeurs d'égalité entre les membres d'une même communauté politique.* » (Castel and Duvoux 2013)

Max Weber caractérise deux types de relations sociales solidaires (Weber 1998) : la *communalisation* (appartenance mutuelle, engagement entier dans une vie collective fondé sur un sentiment subjectif) et la *sociation* (qui traduit une forme d'association de compromis d'intérêts rationnels). Les relations de type communautaire caractérisent davantage les sociétés traditionnelles, tandis que nos sociétés modernes adoptent des relations associatives. Cette distinction nous permet de sortir d'une vision idéalisée de la solidarité : l'homme solidaire n'oublie pas son intérêt, mais la vie collective l'incite à la solidarité pour des raisons rationnelles et subjectives.

Si la solidarité force la coopération, celle-ci ne va pas nécessairement de soi. Le fait d'être solidaire induit une forme de dépendance (nous avons besoin des autres), qui est au cœur du schéma moderne de société : pour Emile Durkheim, la construction et la division des fonctions du travail telle qu'elle a été conçue n'a pas fait qu'augmenter le rendement, mais aurait pour effet le plus remarquable une nécessaire coopération (Paugam 2013). La solidarité traduit une « *interdépendance d'action* » (Milhau 1993). Pour Viviane Châtel, le concept renvoie également à une « *exigence de responsabilité-pour-autrui* », donc à une certaine forme de responsabilité collective (Châtel, 2004). Ces considérations paraissent profondément liées à notre appartenance à une même humanité pour le chercheur. La « *responsabilité-pour-autrui* » implique une non-indifférence à l'autre, une interdépendance et une solidarité d'appartenance. Ces notions sont fondamentalement au cœur des initiatives sociales et solidaires.

Les solidarités sont construites. Elles ne sont pas innées, acquises : elles peuvent aussi se déconstruire. La vie sociale met l'individu face à ses responsabilités, notamment vis-à-vis des injustices. « *L'appartenance à l'humanité contraint à la solidarité, solidarité qui est co-responsabilité face à toute injustice, face à tout acte commis et notamment quand ces actes sont connus. [...] La responsabilité-pour-autrui correspond en quelque sorte à un devoir d'indignation, expression de cette solidarité d'appartenance qui oblige à condamner les actes commis contre l'humanité [...], à condamner la souffrance des faibles, des asservis, des esclaves, à lutter contre toute forme de justification de cette injustice fondamentale qu'est la mise hors de la condition d'humanité...* » (Châtel 2004).

Louis Jolin voit, à travers la responsabilité-pour-autrui, la solidarité comme une force d'interpellation ; interpellation qui pousse les personnes à se sentir concernées et qui fait naître l'initiative (Jolin 2007). Le terme de « solidarité » est associé à de multiples expressions et utilisé par de nombreuses organisations différentes : comment peut-on se rassembler sous « le même étendard » alors que les acteurs adoptent des idéologies parfois radicalement opposées ? (Ould Ahmed 2010).

Cette notion de solidarité est parfois galvaudée et comprise « *comme une action minimaliste, réservée à la sphère de l'assistance envers les plus défavorisés. On en parle essentiellement en termes de coût pour la collectivité* » (Paugam 2013). Notre approche n'oublie pas que la solidarité comporte des obligations, mais ne nous enferme pas ici dans une conception de la solidarité réduite à la mise en œuvre de prestations sociales. La solidarité telle qu'elle est exprimée à travers les initiatives sociales et solidaires rejoint une contribution à un intérêt collectif. En se posant comme une expression des solidarités soucieuses de cet intérêt général, les initiatives étudiées y concourent chacune selon leurs modalités propres.

1.1.2. UNE APPROCHE RENOUVELEE DE LA DIVERSITE DES INDIVIDUS IMPLIQUES DANS LES INITIATIVES

Les initiatives sociales et solidaires sont un produit social, le résultat de l'expression des solidarités, que nous venons de définir. Ces solidarités sont portées par des individus qui se mettent en situation d'action à travers les initiatives. Qui sont ces individus, et qu'est-ce qu'agir implique pour eux ? La terminologie utilisée a ici toute son importance : les notions d'individus, d'acteurs, de citoyens nous interpellent. Que recouvrent-elles, quelles sont leurs limites et comment sont-elles ici entendues ? Les initiatives transforment-elles les individus en acteurs ?

1.1.2.1. DES INDIVIDUS QUI DEVIENNENT ACTEURS

Les initiatives sociales et solidaires peuvent concerner chaque individu. L'individu est un « *acteur social élémentaire, plus petite unité complexe indivise dans une société* » (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003). S'inscrivant en société à différents degrés, l'individu est touché par les mouvements de sociabilités et de solidarités précédemment décrits : tantôt s'y

inscrivant, tantôt les rejetant ou étant rejeté. Chaque individu a sa propre toile complexe de solidarités sociales. Les initiatives que nous étudions sont d'abord l'affaire de tous, quelle que soit notre position sociale. En cela, elles rejoignent le caractère « élémentaire » de la précédente définition.

L'individu est affecté par sa position sociale, il est perméable aux réalités qui l'entourent. Il peut prendre part à la vie collective de différentes manières des plus simples (ou élémentaires) aux plus engagées. Il dispose ainsi d'aptitudes qui lui permettent l'action. Cela fait de lui un actant, c'est-à-dire une « *réalité sociale, humaine ou non-humaine, dotée d'une capacité d'action* » (*Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003).

Lorsqu'il se trouve en situation d'action, l'individu devient acteur. L'acteur est un être qui agit, un « *actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative* » (*Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003). La liberté de choix (ou de non-choix) caractérise l'acteur : il dispose de capacités et de ressources pour l'action. Il désigne souvent des individus, mais l'acteur peut prendre également une forme collective. L'acteur est un sujet (pourvu d'une intériorité) mais aussi un être socialisé (c'est-à-dire, d'une intériorité qui se transforme en acte, en extériorité). Tout homme ou femme peut être acteur, et ses actes peuvent avoir de puissants effets.

Les initiatives sociales et solidaires témoignent d'une capacité d'auto-organisation des individus. Nous ne nous rattachons pas à un engagement bénévole à proprement parler, même s'il s'avère probablement important dans la plupart des initiatives rencontrées. L'approche adoptée se penche davantage sur la capacité d'adaptation à des situations diverses, et la manière dont les individus prennent des initiatives qui les aident à mieux vivre.

Enfin, le terme de citoyen mérite d'être ici posé, comme celui qui appartient à la cité. « *D'autres, enfin, font du collectif la valeur première, de la société la première des unités, et considèrent que les individus sont (aussi) des citoyens, inscrits dans la cité, conscients et dotés de droits et de devoirs, de droits et d'obligations réciproques et que la société les oblige.* » (Jany-Catrice dans Jany Catrice, Matyjasik, and Mazuel 2014). La notion renvoie à la « *personne qui respecte les libertés démocratiques* » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006), et donc à un positionnement civique. Sa référence à la juridiction et la connotation du « bon citoyen » dénaturent légèrement le terme pour l'utiliser dans notre travail. Les individus qui prennent part aux initiatives peuvent se situer en marge des processus démocratiques et de ce qui est communément désigné comme des « devoirs citoyens » (par exemple, le vote). A ce stade, nous lui préférons celui d'individu, n'excluant pas pour autant d'y recourir pour appuyer nos propos.

1.1.2.2. DES INITIATIVES COLLECTIVES

Les initiatives sociales et solidaires constituent un cadre collectif pour l'action. L'action territorialisée est conçue à l'intérieur ou au croisement de groupes sociaux, et l'acteur est pensé à l'intérieur d'un système. En interagissant avec d'autres, l'acteur mobilise l'espace et participe à sa territorialisation. « *L'acteur s'inscrit dès lors dans une dynamique sociale et spatiale que l'on ne retrouve pas avec autant d'intensité lorsqu'on privilégie l'entrée méthodologique de l'individu.* » (Di Méo 2014). Le caractère collectif des initiatives étudiées participe de la singularité des sociabilités tissées, s'ajoutant à la spécificité de l'action.

Ce collectif donne lieu à la confrontation d'intérêts qui peuvent être divergents. « *Avoir un sentiment d'appropriation c'est aussi entrer en conflit ou trouver une harmonie avec d'autres êtres* » (Chombart de Lauwe 1976). Les conflits « *structurent la vie sociale, les paroles, les relations* » (Granié 2003). Les conflits ne s'opposent pas aux initiatives sociales et solidaires ; ils sont éventuellement parties prenantes des initiatives, les bousculant et les modelant aux aspirations collectives. Ainsi, « *le conflit ne constitue pas, en effet, la dernière étape de la dégradation d'une relation, c'est au contraire une modalité de coordination des acteurs parmi d'autres, une forme d'apprentissage du lien social...* » (Caron and Torre 2006). Les tensions et conflits font partie intégrante de cette étude, dans la mesure où ils constituent une forme de tissage des sociabilités conçue dans un format collectif. Enfin, le collectif créé se retrouve autour d'intérêts, d'objectifs communs, où chacun participe selon sa propre sociabilité. Les processus d'appartenance ou d'exclusion ne sont pas étrangers à ces mécanismes, et diffèrent en fonction des territoires.

- Des individus aux initiatives

Le terme « initiative » est courant et utilisé pour recouvrir de nombreux phénomènes, « *à la fois du registre du comportement et de celui de l'action individuelle ou collective* » (Nouvelot-Gueroult 2011). L'initiative est au départ une idée, un désir porté par un individu. La prise d'initiative a un coût (principalement non monétaire) pour l'individu et prend racine au sein de son parcours personnel. « *L'initiative se construit dans l'interaction entre l'individu et le système d'action et de valeurs dans lequel il s'inscrit* » (Nouvelot-Gueroult 2011). Il y a une part de risque dans la prise d'initiative : en osant entreprendre une nouvelle action, l'individu s'engage à différents degrés.

L'initiative est-elle toujours intentionnelle et délibérée ? Elle est le résultat, pour l'acteur initiateur, d'actions transformées en paris de plus ou moins grande ampleur (Becker 2007 dans Nouvelot-Gueroult 2011). L'intentionnalité n'est donc pas toujours formulée : sa conscientisation pourrait être par ailleurs un élément de différenciation entre les individus agissant au sein des initiatives sociales et solidaires. En effet, certains individus agiront de manière consciente et délibérée, tandis que d'autres pourront prendre part à l'initiative sans réellement se percevoir comme des individus-agissants. De même, les raisons qui poussent les individus à prendre part à une même initiative ne sont pas toujours

similaires : multifactorielles, elles dépendent de chaque individu. L'action qui en résulte est le fruit d'une implication de degrés différents.

1.1.2.3. LA DIVERSITE DES IMPLICATIONS INDIVIDUELLES

- Une action aux multiples degrés

Cette implication aux multiples degrés peut s'étudier à travers plusieurs prismes : l'acteur multicasquette, l'action territorialisée et la notion d'appropriation.

Tout d'abord, la notion d'acteur multicasquette a été développée par Hervé Gumuchian et ses collègues au sein de l'ouvrage *Les acteurs, ces oubliés du territoire* (2003). Les acteurs y sont analysés avec leur diversité de rôles, de stratégies, pouvant être simultanément, ou tour à tour, habitants, maires, responsables associatifs, etc. Ces acteurs appartiennent à des sphères multiples, dont les intérêts ne sont pas toujours convergents. Par exemple, un élu habitant sa circonscription peut être tiraillé entre ses intérêts personnels et sa fonction d'élu. L'acteur est un être complexe, devant concilier des points de vue et des aspirations différents.

De plus, cet acteur est questionné, perçu et conçu, pour un géographe, en interaction réciproque avec un système spatial : ses actes ont donc un effet sur l'espace – et vice versa. C'est-à-dire que c'est la situation d'action qui transforme l'actant en acteur territorialisé (Gumuchian et al. 2003). L'analyse des liens avec le territoire permet d'expliquer une partie des ressorts de son action. En effet, « *l'acteur territorialisé comme concept peut alors être considéré comme une opportunité pour se saisir pleinement de problématiques liées à cet espace mis en mouvement par des hommes à la fois sujet pensant, individu social et acteur agissant* » (Gumuchian et al. 2003).

Les capacités d'action des actants varient, et peuvent être confrontées à des difficultés. L'acteur n'a pas toujours les ressources pour agir, pour des raisons diverses (propres à l'individu, à sa place dans un système socio-spatial, etc.). Le degré de territorialité des acteurs a été théorisé par Hervé Gumuchian et ses collègues grenoblois (Gumuchian et al. 2003, p118). Le positionnement des acteurs au sein du territoire est visualisé suivant trois axes :

- Ses liens juridico-administratifs avec l'espace (ex. rapport à la propriété)
- Son rôle et sa fonction sociale (production ou utilisation de biens et de services¹²)
- Sa participation et son implication dans l'espace (ex. élu).

Les acteurs ont donc des rapports territoriaux divers, qui conditionnent leurs capacités pour agir, et qui influencent la portée de leurs actions. Cette représentation a le risque de privilégier une entrée par

¹² Il est bon ici de rappeler les travaux de Bernard Pecqueur autour de la notion de paniers de biens et de services, qui ne sont pas uniquement entendus au sens économique des termes. Voir à ce sujet Pecqueur B., *Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés*, Économie rurale, 2001, 261/1, pp. 37-49 Ces travaux nous permettront de poursuivre nos réflexions autour de la notion de service sociosystémique territorialisé (cf. chapitre 2).

l'acteur-individu, mais le positionnement spatial d'un acteur n'est pas uniquement dépendant de sa relation personnelle avec l'espace. Il dépend également de ses relations avec les groupes sociaux du dit territoire (et d'ailleurs).

- L'acteur dans une acceptation renouvelée

Notre sujet nous invite à prendre en considération les acteurs dans toute leur diversité : certains se revendiquent acteurs quand d'autres n'ont pas toujours conscience d'être dans l'action. L'individu peut être un acteur qui s'ignore. Au sein des initiatives sociales et solidaires interagissent des personnes qui ne se retrouvent pas nécessairement au sein des formes classiques de participation.

C'est pourquoi notre travail sur les initiatives sociales et solidaires révèle également les aspects les moins éclatants de l'action et qui se cachent dans le quotidien des existences. Les individus s'impliquent à des degrés divers au sein des initiatives, tout en y contribuant pleinement. C'est-à-dire qu'il n'y a pas que les acteurs proclamés, revendiqués, ayant les ressources nécessaires (intellectuelles, culturelles, financières) qui prennent part à la vie des territoires. A ce titre, l'action formalisée ou institutionnalisée se trouve en elle-même restrictive comme caractérisant les « acteurs », excluant un trop grand nombre d'individus qui agissent au quotidien et plus discrètement.

Ainsi, le mot « acteur » (et ceux qu'ils désignent) nous laisse insatisfaits. Les acteurs proclamés n'ayant pas le monopole de « l'agir », nous utiliserons la terminologie d'individu-acteur, compromis entre ces différentes notions qui reflète davantage les réalités rencontrées. Recourir à cette terminologie, c'est également se souvenir que les processus participatifs clairement identifiés ne concourent pas seuls à la construction du territoire. Les initiatives sociales et solidaires ouvrent la voie d'une nouvelle lecture du territoire, d'une participation discrète, d'une action ordinaire ou élémentaire, qui tisse des réseaux de solidarités sociales.

1.1.3. UNE CREATIVITE DU QUOTIDIEN QUI REND ACTEUR

1.1.3.1. DES ACTIONS ORDINAIRES, IMPALPABLES

Les initiatives sociales et solidaires témoignent de l'action des individus quand s'expriment leurs solidarités et leurs sociabilités. Cela prend donc de multiples formes, des plus élémentaires aux plus engagées : repas entre voisins, associations de parents d'élèves, trocs de plantes, fêtes diverses, camions en tournée, projets d'éco-construction, ressourceries, ateliers intergénérationnels...

Ces initiatives du quotidien instaurent dans l'espace une dynamique d'action particulière. Elles rapportent l'appropriation à des actes élémentaires du quotidien. Nous pensons qu'elles témoignent d'une créativité collective. Elles montrent ainsi la capacité des individus à se saisir de situations complexes, pour les adapter et les rendre plus « vivables ».

1.1.3.2. LE VÉCU AU CŒUR DES PRATIQUES QUOTIDIENNES

En touchant à cette créativité quotidienne des individus, l'étude des initiatives les rejoint dans leurs pratiques ordinaires. Les hommes et les femmes, sur la base de leurs pratiques quotidiennes, entretiennent avec l'espace une relation, un vécu : c'est-à-dire qu'ils expérimentent l'espace, ils le parcourent et y vivent. Cet espace vécu dessine le parcours intime de chacun, non seulement dans une perspective passée (à travers les souvenirs, les expériences passées, etc.), mais évoluant au gré des idées, des rencontres, des rêves, des représentations, des réalisations, des projets... C'est donc un ensemble vaste, foisonnant, personnel et évolutif.

Le vécu influence ces pratiques créatives, et à travers elles, les initiatives sociales et solidaires que les individus portent. C'est au sein des différents vécus des individus et des groupes que l'on pourrait trouver une raison d'être de ces initiatives.

1.1.3.3. LES DÉFIS DES SOLIDARITES SOCIALES : DES INITIATIVES AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Les problématiques autour du lien social traversent fréquemment les débats publics mais aussi les études des sciences sociales. Sans toutefois faire le tour des idées et controverses sur la question, retenons plusieurs éléments utiles à notre étude.

« Les nouveaux défis du lien social conduisent à penser la solidarité [...] comme un système comprenant des formes multiples et complémentaires de la solidarité, lesquelles correspondent en réalité à la pluralité des liens sociaux : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté. Ces liens sont entrecroisés et chacun d'eux apporte sa contribution au tissage qui enveloppe les membres d'une société. Renforcer ou renouer le lien social revient alors à renforcer chaque type de liens sociaux de façon à ce que chacun d'entre eux s'entrecroise réellement avec les autres et permette ainsi l'intégration solidaire de tous les membres de la société. » (Paugam 2013). La mise en lumière des différents liens à l'échelle de notre étude prend en considération tous les hommes dans leurs actions les plus ordinaires. Être solidaire se pose en acte participatif constituant la base de la vie en société. Ainsi, l'étude des initiatives sociales et solidaires nous amène à étudier la construction la plus simple, la plus primaire, mais aussi la plus fondamentale (à notre sens) de l'implication de chaque personne à la vie en commun.

Ensuite, la qualité du lien social est fragile ou peut faire l'objet d'accaparement ou de convoitise. En effet, la situation d'interdépendance dans laquelle nous place la vie en société rend la coopération nécessaire, mais pas systématique. Perdre sa place (son travail par exemple) peut être une épreuve signifiant la perte de son utilité sociale (Paugam 2013). La rupture des liens au sein d'un socio-système (à travers des conflits) fragilise le tissu social (idib.)¹³. De plus, les relations sociales

¹³ Il est bon ici de remarquer, comme le fait Serge Paugam, que la rupture des liens sociaux n'est pas forcément un mal en soi. Cette rupture peut signifier un détachement vis-à-vis de ses parents par exemple.

dépendent essentiellement des individus : chacun élabore son propre tissu social. On imagine aisément que ce tissage n'est pas équivalent pour chacun. Dès lors, sa protection et son entretien impliquent une prise de conscience collective et appellent à une responsabilité individuelle et collective.

Ceci étant, la manière de concevoir l'objet de notre étude a un caractère innovant. En effet, les initiatives sociales et solidaires sont l'expression spatiale des solidarités sociales. Les deux notions, « solidarité » et « sociabilité » ont ici leur importance. La vie en société implique un élan vers l'autre qui ne se traduit pas forcément par des initiatives sociales et solidaires. Le travail est l'exemple d'une utilité individuelle (pour se nourrir par exemple), mais qui est également une contribution à un tout et à la société. Mais l'entrée de cette recherche n'est pas structurelle ou en rapport à un fait ou un mécanisme identifié. Elle se rapporte à une dynamique de solidarités sociales, comme un « *tissu sémantique sans lequel aucune société ne pourrait exister* » (Berger et Luckmann, 1986 dans Banos et Candau, 2006).

Enfin, en redonnant de la place aux sociabilités ordinaires, l'individu est envisagé comme un être qui s'inscrit en société. Les actes de solidarités sociales posés placent les individus dans une dimension d'acteurs, de citoyens que nous allons maintenant développer en gardant à l'esprit le fait que « *les sociétés locales vivent une solidarité qui n'est pas toujours consciente et rarement formulée comme telle.* » (Pecqueur 1992). La révélation des solidarités sociales implique des méthodologies de recherche adaptées.

En conclusion, les initiatives sociales et solidaires se dévoilent à travers des pratiques du quotidien, portées par des individus-acteurs imprégnés de leurs vécus. Ces initiatives se tissent dans l'intimité des espaces et des lieux. Ancrées spatialement, elles sont influencées par le territoire dans lequel elles s'inscrivent, ce qui constitue une singularité fondamentale : les initiatives reflétant des solidarités de proximité.

1.2. DES SOLIDARITES DE PROXIMITE

Les initiatives sociales et solidaires entretiennent des liens avec l'espace. Spatialement ancrées, elles dévoilent un rapport au territoire spécifique : la proximité. Développant ainsi des liens aux lieux, les initiatives sociales et solidaires permettraient l'appropriation du territoire.

1.2.1. LE TERRITOIRE A L'ECHELLE LOCALE : UNE APPROCHE SYSTEMIQUE

Les initiatives sociales et solidaires s'ancrent dans un système socio-spatial. Elles interagissent donc avec l'espace, et ses interactions ne demeurent pas qu'une question de localisation. Le concept de territoire nous rappelle que la combinaison des rapports sociaux et spatiaux a des effets. Encore faut-il s'entendre sur ces différentes notions.

1.2.1.1. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES S'INSCRIVENT DANS L'ESPACE

L'espace est un concept géographique complexe, il revêt deux aspects essentiels :

- L'espace fait d'abord le lien entre des réalités distantes : il s'agit d'un système multidimensionnel au sein duquel se positionnent différents objets, par un jeu d'agencements variables.
- Il est également un objet social doté d'une dimension spatiale : « *Une réalité spatiale est souvent hybride, à la fois matérielle, immatérielle et idéale.* » (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003)

L'espace peut également être expliqué à travers trois systèmes de référence¹⁴ : par la localisation (en rapport à des coordonnées), dans une échelle individuelle (tel que chacun le vit ou se le représente), ou enfin, en agrégeant ces systèmes individuels pour donner un ensemble hétérogène et lieu de nombreuses interactions. S'intéresser à la spatialité, c'est donc s'attacher à la position des individus et des groupes par rapport aux autres, à leurs interdépendances et leurs pratiques sociales. L'étude de la spatialité est notre porte d'entrée dans ce travail.

La notion d'espace n'a pas d'intérêt en soi, ne pouvant « être utilisé qu'accompagné[e] d'un adjectif qui en précise le sens » (Chombart de Lauwe 1976). Parmi les différentes notions, celles d'espace vécu et d'espace social comme composantes majeures du concept territorial retiennent notre attention. Les trois termes sont par ailleurs très proches, « ce que nous définissons « espace social » est très souvent dénommé maintenant « territoire » » (Frémont 2009b). De même, « nous appelons « espace de vie » (on pourrait aussi bien dire « territoire ») l'ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu ou par un groupe, et « espace vécu » cet ensemble de fréquentations localisées ainsi que les représentations qui en sont faites, les valeurs psychologiques qui y sont attachées. Nous appelons

¹⁴ Source : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?rubrique1>

« *espace social* » l'association des lieux de fréquentation ainsi que les rapports et les usages sociaux qui accompagnent ces fréquentations » (Frémont 2009b).

1.2.1.2. LE TERRITOIRE : UN CONCEPT FOISONNANT ET UNE CONSTRUCTION SOCIALE

La notion de territoire paraît cependant plus polysémique que celle d'espace. Armand Frémont note la richesse du mot « territoire », en soulignant qu'il « *s'impose sur « espace » parce que celui-ci offrait une vue trop plate de la réalité géographique, une représentation abstraite avec laquelle chaque discipline selon son orientation pouvait jouer* » (Frémont 2009a). Au contraire, le territoire permet d'intégrer, de manière plus ou moins forte, des limites, des équilibres, des cohérences, des identités, des représentations, des associations, des communautés, « *le tout dans un espace dûment localisé, en continuité, en archipel ou en réseau* » (ibid.).

Le territoire est un objet géographique et une construction : rien n'est donc acquis ou prédéterminé, il s'agit du fruit de trajectoires en perpétuelle (re)constructions. Le territoire est donc un objet géographique vivant. L'histoire, la mémoire collective y ont toute leur importance : elles constituent la trace de ce qui a été vécu et imprègnent l'espace de son héritage. La construction spatiale est inéluctablement liée au temps. « *A chaque placement dans l'espace correspond une position dans le temps, dans un présent particulier, dans un instant singulier de la durée.* » (Di Méo 2014).

Ce sont les hommes et leurs organisations qui font vivre le territoire et qui sont les ouvriers de cette construction. Ainsi, comme « *il n'existe pas de vide, d'espace neutre, d'institutions sages, de sujets soumis* » (Sansot 1976), le territoire est teinté, coloré par les hommes, leurs vécus et leurs intentionnalités. Il « *témoigne d'une appropriation économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » (Di Méo 1998). A ce titre, le territoire peut être objet de tensions, d'accaparement, de prédatations... et donc de conflits. Il est le théâtre de jeux de pouvoirs qui résultent de la coexistence d'acteurs aux intérêts multiples. Le territoire est « *une forme spatiale de la société* » (Di Méo 2012).

A la manière d'une contrepartie, le territoire devient une composante identitaire du groupe qui le façonne. Bernard Pecqueur et Hervé Gumuchian parlent d'un territoire comme créateur d'un « *code génétique local* » (Pecqueur and Gumuchian 2007). Le territoire est donc source de différents rapports d'appartenance de la part des individus, et peut être par exemple au cœur de dynamiques de patrimonialisation de la part de ses habitants.

La définition du territoire ainsi posée montre des convergences très fortes avec les initiatives sociales et solidaires telles que nous les avons esquissées dans le premier point. Le territoire devient ainsi un paramètre des initiatives portées par les habitants. Nous pouvons dès lors pressentir que les initiatives

sociales et solidaires telles que nous les identifions vont prendre part à la construction territoriale, selon des modalités qu'il reste à explorer.

1.2.1.3. LE LOCAL, ECHELLE DE LA VIE SOCIALE

Le local est une référence incontournable dans de nombreux discours, même dans les écrits scientifiques. « *Étymologiquement, le local renvoie à un rapport au lieu et dans cette acception à la valeur cognitive assez faible, est local tout ce qui peut être, à un moment ou à un autre, localisé.* » (Banos, Candau, and Baud 2009). Ces mêmes auteurs rapportent les idées de Michel Lussault (2003) selon qui « *le local est consubstantiellement l'échelle du territoire* ». De prime abord, est donc local tout ce qui a été énoncé dans un endroit (« ici ») à un moment donné.

Ensuite, « *le local, plus petite échelle sociétale qui étalonne un axe qui court jusqu'au global, mais plus petite échelle dont la taille est relative aux objets spatiaux précis que l'on considère (le local, comme le global ne sont pas les mêmes partout), devient une notion attentive tant à l'organisation d'un espace qu'aux caractères de ce qu'il embrasse* » (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003). Étudier le local nous rapproche de l'action des individus, étant « *l'échelle à laquelle l'immense majorité des gens vit et agit* » (Roux 2011). C'est ainsi le cadre du quotidien.

Le local renvoie à un élément restreint et peut être plus facilement appréhendable, c'est l'« *espace de la plus petite échelle caractérisée par l'existence d'une société complète* » (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003). Ce niveau d'étude permet d'observer une société dans toutes ses dimensions (historique, sociale, politique, individuelle, spatiale, économique), sans les hiérarchiser. Il désigne un « *espace refuge pourvu d'une singularité culturelle et doté d'un mode spécifique d'organisation permettant aux acteurs locaux d'entrer en résistance et de se réapproprier leur environnement* » (Banos, Candau, and Baud 2009).

C'est pourquoi l'étude des initiatives sociales et solidaires à l'échelon local prend tout son sens. Le local étant l'espace où les individus ont les ressources pour agir et s'auto-organiser dans la proximité, il nous semble être un cadre d'observation des initiatives recherchées. En revanche, ce choix de travail ne nie pas ce qui n'appartient pas au local, ce qui est en dehors : les initiatives intègrent également ces jeux d'échelles.

- Des initiatives au prisme de différentes échelles

Les actions des individus s'appuient sur l'articulation de différentes échelles. « *Il ne peut y avoir de pensée de l'agir politique local sans réflexion sur les conditions globales, le cadre général, les règles du jeu dans lequel il se situe* » (Roux 2011). Les acteurs sont habités par des thématiques qui dépassent le contexte local. Si le local est le lieu du possible (Roux 2011) pour ces acteurs, le cadre dans lequel ils pensent leur action ne se trouve pas restreint à cette échelle.

A titre d'exemple, cette articulation local-global s'observe de manière assez directe lorsqu'on s'intéresse à la mise en œuvre des règles et des normes, ainsi que la montée des préoccupations environnementales. « *L'internationalisation des échanges rend chaque acteur plus dépendant de décisions qu'il ne contrôle pas et qui sont prises parfois à des milliers de kilomètres de son univers d'action quotidienne* » (Pecqueur 1992).

Le croisement des différents jeux d'échelles qui habitent les territoires a fait avancer l'idée d'une galaxie de territoires à Martin Vanier. Il fait ainsi le constat que « nous ne vivons plus de notre temps dans un territoire donné, comme nos grands-parents ou arrière-grands-parents mais une « galaxie de territoires », expression territoriale d'une mobilité généralisée (Vanier 2009). Cette mobilité qui semble justement s'imposer « *comme le principe constitutif de nouveaux collectifs, de nouvelles pratiques sociales* » (*ibid.*).

Deux éléments nous paraissent importants dans cette expression de galaxie de territoires :

- D'une part, les territoires semblent se croiser et se chevaucher, en se mêlant parfois. Cela réfute l'idée de l'unicité de l'espace, avec des territoires les uns à côté des autres. L'aménagement du territoire nous présente une réalité tout autre. Les politiques publiques des années 1990 ont notamment impulsé la création de nouveaux territoires porteurs de projets.
- D'autre part, la référence à la mobilité nous permet d'introduire la notion de lenteur et de vitesse. Les territoires s'inscrivent au sein de ces différentiels, combinant lenteur et rapidité au sein des projets et au prisme de différentes échelles. En cela, on est loin de la représentation de microsociétés locales où la vie semblait se dérouler hors du temps.

Enfin, ces territoires au prisme de ces différentes échelles se croisent et s'enchevêtrent. Les limites internes à leur développement sont nombreuses : citons les cadres spatiaux préétablis (il apparaît que les projets d'acteurs institutionnels dépassent rarement les limites administratives) ou les blocages au niveau des comportements, des habitudes de pensées des communautés locales (Glon et Renard 1998). Cependant, « *le développement local et la dimension sociale et culturelle de l'analyse géographique permettent de revisiter certaines discontinuités territoriales jugées auparavant incontournables et immuables* » (Glon et Renard 1998). Il ne s'agit donc pas de concevoir ces limites comme immuables, mais de prendre en considération ces discontinuités dans l'analyse des initiatives d'acteurs.

- Les tenants d'une étude des initiatives à l'échelle locale

Un écueil serait de confiner l'étude à un localisme, qui réduit le local à la valorisation de rapports marchands – à titre d'exemple la généralisation des zones d'activités au niveau communal est la concrétisation spatiale banalisée de démarches inachevées (Glon, Paris, Renard, 1996). Ceci étant, nous avons démontré que local n'était pas synonyme de « localiste » : l'analyse ne s'enferme pas dans

l'analyse de micro-économies mais prend en compte l'articulation de jeux d'échelles. « *Une sociologie de l'identité locale s'impose : comment se décline-t-elle ? Que masque-t-elle ? etc. Curieusement, la question suscite, tant dans l'opinion publique que dans l'administration, un assentiment presque univoque. Au pire, on y voit un travers provincial. De moins en moins. Mais, massivement, le « localisme » est exalté, valorisé, encouragé comme facteur de sociabilité, d'identité sociale, d'entraide, de développement local, comme valeur en soi.* » (De La Soudière 2001)

Ainsi, il n'est donc plus désuet d'ancrer nos réflexions à l'échelle locale. Car « *si le local n'est pas autonome, si le local est dépendant du centre, il importe de bien admettre que le centre se retrouve dans une situation identique* » (Gumuchian et al. 2003). Les apports ont été relevés au fil de la démonstration, citons-en un dernier : « *le facteur générateur de relations ne serait plus à proprement parler la proximité physique, mais une alchimie plus complexe, celle de la localité* » (Banos, Candau, et Baud 2009). C'est donc à l'échelle locale que se jouent de nombreux rapports sociaux : des jeux de pouvoirs locaux en recomposition jusqu'au vivre-ensemble, qui se vit et se construit à cette échelle (ne restant pas de l'ordre du discours ou du désir) et qui ne pas va de soi (Lescureux 2014).

1.2.2. DES INITIATIVES QUI DEVELOPPENT LES LIENS AUX LIEUX

L'argumentation de ce point se déroule en plusieurs temps : il s'agit tout d'abord de prendre la mesure de la dimension sociale du territoire, puis de s'appuyer sur les lieux pour comprendre que les initiatives sociales et solidaires sont au cœur de ces constructions.

1.2.2.1. DES SOCIABILITES QUI FAÇONNENT LES TERRITOIRES

Rappelons que le territoire est un construit d'acteurs, le résultat de leurs dynamiques, fruit de la réalisation d'une intention, support d'un apprentissage collectif et d'une mémoire partagée (Maillat 1996). L'intentionnalité paraît comme un prérequis à la construction du territoire. En effet, « *l'action ne vise pas toujours le territoire mais tout territoire est le résultat d'une visée explicite d'une série d'actes concordants, organisés et repérables dans un système d'action* » (Gumuchian et al. 2003).

Ce territoire tel qu'il est en train de se dessiner sous le crayon de ses acteurs, ne s'embarrasse pas de lignes, de frontières préexistantes (qui font les limites de nos communes, nos départements, et plus récemment nos nouvelles régions). « *Considérer le territoire sous l'angle de la dimension spatiale de la société, c'est-à-dire comme produit de l'action collective et non comme simple résultat de l'action étatique (territoire stato-centré), c'est définir le territoire comme produit de la dynamique des acteurs sociaux* » (Séchet and Keerle 2007). Cependant, ces cadres préexistants influencent les jeux d'acteurs, au même titre que d'autres paramètres. Concevoir le territoire comme fruit de la dynamique de tous les acteurs laisse de la place à leur créativité.

De fait, les rapports sociaux sont un actant de ces dynamiques. Ils se rapportent à tout ce qui compose la vie sociale d'un individu : les rapports entretenus aux autres, consensuels ou conflictuels, voire

neutres, formels ou informels. Le territoire est ainsi la « *concrétisation spatiale de l'implication des individus dans un lieu donné* » (Glon and Renard 1998).

Le territoire résulte de l'appropriation de l'espace. « *Le territoire a un rôle central [...] de désignation et de délimitation d'une communauté* » (Moquay et al. 2005). Il est donc ce qui rend possible la vie en société. Pour conclure, le territoire paraît bien, au sein de ces différentes approches, indissociable des individus et de leurs actes sources d'appropriation. Il est le fruit de leurs dynamiques.

1.2.2.2. DES LIEUX AU CŒUR DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

« *J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources : Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurais vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts... De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête.* »

Georges Perec, *Espèces d'espaces*, Paris, Denoël/Gonthier, 1974, p. 140. (*Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003)

Chaque lieu est un mélange de réel et d'imaginaire (Bailly 1989). L'extrait de Georges Pérec nous introduit à la charge des lieux qui sont empreints des représentations des acteurs. Bien plus que le territoire, le lieu est un espace que les acteurs s'approprient avec l'affect, avec leurs sentiments, mais aussi avec des usages et des pratiques : « *chaque région (ou plutôt chaque famille de régions), outre des pratiques plus courantes, développent des pratiques qui lui sont spécifiques, emblématiques en quelque sorte, qui font plus que résister à l'uniformisation des modes de vie et des loisirs, qui connaissent même un net regain de faveur, et traduisent l'attachement des habitants à leur territoire.* » (De La Soudière 2001)

Le lieu est la « *plus petite unité spatiale complexe de la société ? Le lieu constitue l'espace de base de la vie sociale* » (Lussault dans *Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003). Il est d'abord restreint, concernant « *un espace réduit, mais bien défini et non sans quelque étendue : la maison, le champ, la rue, la place... Il associe des groupes de petite dimension, mais de forte cohérence. [...]. Le lieu est aussi un milieu* » (Frémont 2009b). Le lieu se situe donc à une échelle locale et impose sa différence avec son entourage.

Le lieu est un fragment, mais également une figure du territoire : cette double nature lui permet de s'inscrire au sein de plusieurs échelles spatiales et ainsi de participer à la construction du territoire (Debarbieux 1995). « *Chaque lieu signifie une combinaison d'éléments économiques, écologiques, sociologiques et démographiques sur un espace réduit, le lieu se visualise par une forme qui s'intègre au paysage local et régional. Ce qu'il représente doit se décrypter un peu comme un langage, le langage des hommes parlant avec l'espace comme moyen d'expression.* » (Frémont 2009b). L'exemple des « hauts-lieux » témoigne de cette intégration au patrimoine régional, devenus ainsi une fierté locale (De La Soudière, Martin 2004). Les lieudits¹⁵ sont un autre exemple d'un espace marqué par une histoire particulière qui n'est pas (toujours) spectaculaire, mais qui a suffisamment marqué les acteurs pour que l'espace en question en garde le nom. Le lieu a la particularité de maintenir ensemble des éléments hétérogènes.

De fait, le lieu vit à travers les représentations des acteurs, il existe alors à travers des propriétés fonctionnelles, symboliques et temporelles (Bailly 1989). En cela, le lieu a comme l'espace à voir avec le temps : c'est l'événement qui fait le lieu (Brochot and De La Soudière 2010). *Ici* veut aussi dire *maintenant*.

Mais, si chaque individu a sa propre expérience du lieu, celui-ci n'en devient pas pour autant une propriété privée. « *L'homme est un acteur géographique, le lieu est son espace de vie ; toutes les relations qui s'y mêlent dans un écheveau de liens véhiculent nos sentiments personnels, nos mémoires collectives et nos symboles. Il ne peut exister une seule vision d'un lieu.* » (Bailly 1989). Le lieu est un patrimoine (ou une ressource) partagé. Il est ainsi attaché à un groupe social. « *Un véritable lieu n'existe pleinement qu'en tant qu'il possède une portée sociale, en termes de pratiques comme de représentations, qu'il s'inscrit comme un objet identifiable [...] qu'il est chargé de valeurs communes dans lesquelles peuvent potentiellement – et pas systématiquement – se reconnaître les individus* » (Lussault dans *Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003). Si certains lieux font parfois l'objet de réappropriation privée (ou publique), leur symbolique dépasse ceux qui l'ont en propriété. De fait, étant une construction individuelle et collective, il échappe aux individus – acteurs, même si ces derniers participent à l'histoire du lieu.

« *Entre les hommes vivant en société et les lieux qu'ils occupent, c'est donc une trame dense de relations multiples, économiques, écologiques, sociales, affectives, qui se trouve ainsi tissée. Là se place le cœur de la « boîte noire », la réalité de l'effet de lieu.* » (Frémont 2009b). Les effets de lieu sont donc le résultat de nombreux processus à diverses échelles. Ils nous rappellent que l'espace est un facteur explicatif des faits sociaux.

¹⁵ Voir à ce sujet l'article de Martin de la Soudière, Lieux-dits : nommer, dé-nommer, re-nommer, 2004 source <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-1-page-67.htm>

Ces effets peuvent être positifs. Le lieu participe du terreau du territoire : il favorise son épanouissement, son développement désiré par les individus-acteurs. Le lieu peut ainsi être une ressource pour ces derniers.

Le lieu peut être un poids, une charge négative pour les individus (acteurs, habitants, usagers). Il est d'abord « *là où quelque chose se trouve ou/et se passe.* » (*Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003). Ce « quelque chose » n'a pas toujours été choisi par chacun des acteurs et n'a pas non plus été choisi par l'ensemble de ceux-ci. De fait, habiter, travailler, vivre dans un lieu peut être un catalyseur ou un frein à l'action des individus. Le lieu peut également s'imposer aux acteurs, qui doivent composer avec lui. « *Où qu'ils se trouvent, ces adolescents disent toujours : « Ici, y'a rien.»* » (Michèle Petit dans Brochot and De La Soudière 2010).

1.2.3. LA CARACTERISATION DE SOLIDARITES SOCIALES DE PROXIMITE

Viviane Châtel rapporte les propos de David Couzens Hoy, professeur émérite de philosophie, qui s'interroge sur l'écart de niveau de vie entre nations riches et pauvres, et conclut par cette phrase : « *La solidarité, si la notion doit avoir quelque contenu, devrait commencer par être de proximité.* » (Couzens Hoy D. dans Châtel 2001). Introduire cette notion de proximité nous permet de préciser les caractéristiques des initiatives étudiées. Nous l'avons vu, les initiatives sociales et solidaires s'inscrivent d'abord à une échelle locale. Pour aller plus loin, les solidarités sociales telles que nous les entendons se caractérisent par un rapport spécifique à l'espace : nous les qualifierons de solidarités sociales de proximité.

Rappelons tout d'abord que la notion de proximité est triple (Pecqueur and Zimmermann 2004) :

- Spatiale ou géographique ;
- Organisationnelle (idée de la complémentarité) ;
- Institutionnelle (principes et valeurs communs).

Les proximités organisationnelle et institutionnelle composent la proximité sociale. L'ensemble de ces différentes proximités géographiques et sociales constitue la proximité territoriale, « *celles qui se mobilisent autour d'atouts et de potentialités dans un territoire* » (Glon and Pecqueur 2016). Cette grille d'analyse nous permet d'explorer et d'identifier comment la proximité est à l'œuvre au sein des initiatives sociales et solidaires.

1.2.3.1. DES SOLIDARITES DE PROXIMITE SPATIALE

Ce premier point rejoint des éléments déjà évoqués concernant le territoire et l'échelle locale. Les rapports de proximité se caractérisent de prime abord par l'espace, cela rejoint le fait d'être au plus près des personnes, de l'endroit où elles vivent. La proximité spatiale a de ce fait un lien avec la notion d'accessibilité : il n'est pas seulement une question de distance, mais aussi de temps (de parcours), de moyen financier, etc.

L'étude s'intéresse aux personnes dans leur quotidien : leurs lieux de vie, les moments où ils vont acheter leur pain, fréquentent des associations, et donc interagissent, apprennent à se connaître, à se parler, à se sentir concernés par ce qui les entourent. Être proche spatialement sans se sentir (nécessairement) proche socialement peut amener des coopérations et des solidarités, à des niveaux élémentaires : les initiatives qui en résultent pourront rester basiques (par exemple, faire les courses de son voisin âgé).

Cependant, si elle a son importance, la proximité spatiale ne saurait constituer en elle-même l'unique caractéristique des initiatives sociales et solidaires, ne suffisant pas à générer des solidarités sociales. Au sein des analyses des relations de voisinage en milieu rural, l'hypothèse est soulignée d'un voisinage devenu espace de repos social, soulignant que « *la proximité recherchée des agriculteurs par des « gens venus d'ailleurs », ainsi que la diversité sociale déclarée par l'ensemble des enquêtés témoignent d'une dynamique de voisinage qui ne ressemble pas à une dynamique de l'entre-soi* » (Banos et al., 2009).

En revanche, d'autres exemples témoignent d'une proximité spatiale recherchée et activée par des individus pour créer des sociabilités. Nous concevons la proximité comme une dynamique de reformation de liens permettant de faire société. Ainsi, l'activation de la proximité en guise de différenciation est une réponse à la globalisation, face à un système dominant qui a besoin de retrouver de la territorialité. Les personnes deviennent proches parce qu'ils partagent quelque chose et qu'ils le construisent. On retrouve cette logique dans des AMAP ou des dynamiques de labellisation : dans ce cas, la proximité spatiale est génératrice de dynamiques collectives et permet de la coordination et la création de modes d'organisations spécifiques (Poulot 2014).

1.2.3.2. DES SOLIDARITES DE PROXIMITE SOCIALE

Les initiatives sociales et solidaires créent de la complémentarité. Les individus s'auto-organisent en créant des initiatives sociales et solidaires, en réponse à un manque ou à un besoin. Les cercles de sociabilités entrent dans la constitution des proximités organisées. « *Mettre en œuvre de la participation, chercher des techniques qui favorisent la participation, c'est entreprendre une action volontariste de création de proximité* » (Torre and Filippi 2005). Les initiatives sociales et solidaires participent à ce titre au tissage des sociabilités locales. La proximité matérielle ne serait qu'une dimension de la localité, au même titre que la volonté d'appartenir à un collectif et l'attachement au cadre de vie. Ces réflexions font sens car elles amènent à considérer la localité comme lieu de sociabilités. La participation aux réseaux d'interconnaissance transforme l'appartenance à la localité en appartenance collective.

Enfin, les initiatives sociales et solidaires pourraient également participer d'une proximité dite « institutionnelle », qui va dans le sens d'un développement de valeurs communes : la participation à une même initiative permet de développer une forme de culture partagée. Cependant, il est intéressant

de noter que cette culture peut rester restreinte : par exemple, des échanges entre voisins autour du jardinage peuvent créer une communauté sociale sur la question, mais n'empêche pas la persistance de nombreux points de divergence (modes de vie, opinions politiques, etc.). En se positionnant au sein ou entre les groupes sociaux, les initiatives participent au renforcement des sociabilités locales et concourent au renforcement des liens à l'espace, à l'ancrage des individus dans leur territoire, qui permet la naissance d'objectifs communs : la proximité avive le sentiment d'appartenance (Roux 2011).

Ainsi, grâce à ces proximités combinées au sein des initiatives sociales et solidaires, ces dernières participent du territoire. Sur ce point, André Torre et Jean Eudes Beuret interrogent sur les liens entre proximités et territoire : « *Quelles frontières fragmentent les territoires et bloquent l'émergence des Proximités¹⁶ nécessaires à la gouvernance ?* » (Torre and Beuret 2012). Ils posent également la question d'une possible défragmentation des territoires pour permettre « l'émergence de Proximités nouvelles ». Ils notent que « *l'intervention conjointe des Proximités [...] contribue à l'émergence d'un territoire* » (*ibid.*). Ces proximités territoriales mobilisent des formes de coordination entre acteurs permettant la résolution de problèmes communs (Glon and Pecqueur 2016). Ainsi, un territoire est en constante construction grâce aux proximités.

Ce deuxième temps du chapitre 1 nous a permis de poser d'identifier la place des initiatives sociales et solidaires au sein des territoires comme sociabilités de proximité. Ces éléments posés nous permettent de caractériser ces initiatives au sein d'un maillage.

¹⁶ Est entendu par Proximités : proximité géographique et proximité organisationnelle.

1.3. DES INITIATIVES DE PROXIMITÉ ANCRÉES DANS LES TERRITOIRES

Les initiatives sociales et solidaires coexistent sur les territoires avec d'autres, et notamment les institutions en place. Nous avons pu poser les caractéristiques des initiatives et leurs rapports à la proximité, il s'agit maintenant de les considérer dans un espace en mouvement. Explorons ici la notion de maillage à travers la progression suivante : les initiatives sociales et solidaires permettent aux individus de s'appropriier le territoire. Ainsi, nous pourrions conclure sur la notion de maillage et annoncer notre première hypothèse : la consubstantialité des initiatives au territoire.

1.3.1. LA CONSTRUCTION DE L'APPROPRIATION TERRITORIALE DES INDIVIDUS

La notion d'appropriation territoriale est très utilisée au sein de la communauté scientifique, mais reste peu étudiée en elle-même. Vincent Veschambre montre à ce propos que la notion d'appropriation est souvent utilisée par les auteurs en rapport à d'autres notions, telles que territoire ou habiter, mais n'apparaît jamais centrale. Il note les réticences de certains auteurs, la jugeant « *trop large ou trop diverse pour être pertinente* » (Veschambre 2002). De fait, faire de l'appropriation un concept central de ce travail devient une posture particulière, qui nous oblige à puiser dans d'autres disciplines. Il s'agit ainsi de comprendre en quoi les initiatives sociales et solidaires permettent l'appropriation, constituant ainsi un maillage au sein des territoires.

Clarifions tout d'abord la notion d'appropriation. Nous nous inscrivons dans « *une conception dynamique de l'appropriation, dans laquelle la qualification de l'espace n'est pas une fin en soi, mais plutôt la mise en évidence des rapports de pouvoir, des conflits et plus largement de la dimension spatiale des rapports sociaux.* » (Veschambre 2002) Nous proposons donc une immersion au sein des dimensions les plus élémentaires de la construction du territoire pour en réinterroger les fondements. En quoi l'appropriation permet-elle d'expliquer les rapports des hommes à l'espace et comment les initiatives sociales et solidaires participent de cette clarification ?

1.3.1.1. L'APPROPRIATION, UNE RÉALITÉ À PLUSIEURS FACETTES

« *Pour l'homme, rien n'est donné, même pas le plus proche* » (Sansot 1976). De fait, l'espace qui nous entoure, sur lequel nous vivons n'est pas lui-même un acquis. Chaque individu doit en faire une forme de conquête, qui a une dimension personnelle et qui nécessite une implication.

L'acte de s'approprier recouvre deux réalités :

- En faire sa propriété. La notion de propriété est ici à réinterroger, car la possession n'implique pas nécessairement l'appropriation. Un objet peut demeurer extérieur, même s'il nous appartient physiquement : à titre d'exemple, citons l'accommodation nécessaire après un déménagement. Les « locaux » appartiennent à l'acheteur, il doit cependant se les approprier.

L'appropriation véhicule ici la notion « *d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une adaptation précise* » (Serfaty-Garzon 2003). Ainsi, deux éléments nous paraissent importants : d'une part, au-delà de la propriété, l'objet doit pouvoir être « pris » par des usages, des pratiques et donc possédé par un sujet. D'autre part, la possession peut être de l'ordre de l'expérience de l'objet ou de dimension psychologique ou affective.

- « *Rendre quelque chose propre, convenable (à un usage, à une destination)* » (Dictionnaire Culturel En Langue Française 2006). Il s'agit d'une sorte d'adaptation de deux objets l'un à l'autre. L'objet que nous nous serons approprié est d'abord autre, étranger, il faut donc le transformer – et/ou se transformer.

L'appropriation n'est donc pas un acte automatique ou anodin : il mobilise l'individu et le place dans une situation d'action et de transformation. Ces premières bases nous permettent d'appliquer l'acte d'approprier au cas particulier des initiatives sociales et solidaires et du territoire, en se questionnant sur les conséquences de l'appropriation.

1.3.1.2. L'APPROPRIATION POUR CARACTERISER LES RAPPORTS DE L'HOMME AU TERRITOIRE

« *L'appropriation de l'espace consiste dans la possibilité de se mouvoir, de se détendre, de posséder, d'agir, de ressentir, d'admirer, de rêver, d'apprendre, de créer suivant ses désirs, ses aspirations, ses projets. Elle correspond à un ensemble de processus psychologiques qui se situent dans un rapport sujet-objet, entre le sujet (individu ou groupe) qui s'approprie l'espace et les objets disposés autour de lui dans la vie quotidienne. Elle associe des pratiques, des processus cognitifs et des processus affectifs.* » (Chombart de Lauwe 1976)

A la lecture de cet extrait, l'appropriation spatiale mobilise des processus complexes et divers. Elle est toutefois un prérequis au territoire : en « *s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, au moyen des représentations) un espace, l'acteur territorialise l'espace* » (Pecqueur and Gumuchian 2007). Le territoire est donc un espace approprié par les acteurs.

L'appropriation d'un espace, qui a une existence sur une échelle de temps différente de celle de l'individu (l'espace nous précède et nous demeure), nécessite plusieurs ajustements. « *S'approprier un espace construit [ou, dans notre cas, en construction] consiste déjà à pouvoir ajuster l'espace-objet et l'espace représenté, ce qui donne une impression de familiarité cognitive, et à pouvoir associer le désir à la représentation et à l'utilisation des objets dans l'espace, ce qui donne une impression de familiarité affective* » (Chombart de Lauwe 1976). La construction de familiarité fait partie du processus d'appropriation. « *Si vous ne modifiez pas la chose, elle vous demeure extérieure, elle existe à côté de vous, mais si vous la modifiez, si vous la tourmentez pour qu'elle vous réponde et pour qu'elle se façonne à votre contact, ce n'est plus la chose que vous rencontrez mais une nouvelle réalité qui vous ressemble* » (Sansot 1976). Il s'agit donc de « faire soi » un espace qui ne l'est pas

d'emblée, pour le rendre plus proche. L'appropriation permet donc aux individus de rendre l'espace plus « vivable », de s'y sentir mieux à travers leurs usages.

Enfin, il est important de souligner que l'appropriation n'est pas forcément un processus physique ou matériel ; elle peut rester de l'ordre de l'idéal, de l'adhésion. « *La vraie appropriation se moque de la propriété : il n'est que de prendre l'exemple de la neige, dont le caractère éphémère est à mon avis pour beaucoup dans l'enthousiasme et la fascination qu'elle suscite : il neige pour tout le monde, la neige est à tout le monde* » (De La Soudière 2001). C'est d'abord à travers nos rêves, nos imaginaires, nos souhaits...dans l'intimité de chaque individu que se déploient les ressorts de l'appropriation spatiale.

1.3.2. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES CONCOURENT A L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE

1.3.2.1. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES RENDENT POSSIBLE L'APPROPRIATION

Les initiatives sociales et solidaires se positionnent au cœur même de ce processus d'appropriation. Elles sont le reflet des actes d'individus qui modifient une réalité précise, un espace qui leur est donné. Elles sont le témoignage de constructions de familiarités voire d'intimités avec l'espace : cherchant à se l'approprier, à s'y installer, à mieux y vivre, les individus-acteurs prennent des initiatives qui agissent sur l'espace.

De fait, « *l'espace socio-géographique vécu par le sujet (individu ou groupe) est encore l'espace de l'action, et son degré d'appropriation dépend du degré de possibilité d'agir plus ou moins librement.* » (Chombart de Lauwe 1976). Il est donc question de capacité et de pouvoir d'agir : les initiatives, quelles que soient les pratiques qu'elles hébergent, auront en commun cette dépendance à la liberté de chacun. Les initiatives peuvent être entravées dans leur expression ou leur développement, et les individus-acteurs dans leur liberté d'agir.

-L'appropriation est un cheminement de l'individu et du groupe

L'appropriation « *repose essentiellement sur le procès d'identification qu'il y ait ou non modification de la réalité concernée* » (Sansot 1976). Il apparaît que je [individu ou groupe] m'approprie ce dans quoi je me reconnais, je m'identifie : l'appropriation relève d'abord de l'adhésion comme prérequis aux usages, aux pratiques. De fait, cela rejoint la notion de proximité : je m'approprie ce qui m'est proche (proximité élective, qui n'est pas forcément matérielle).

Cependant, les individus et les groupes ne se reconnaissent pas forcément dans l'autre (que cela soit un individu, un objet, etc.). L'appropriation n'est pas systématique ou même obligatoire, nous pouvons faire le choix de l'ignorance ou du rejet. « *Notre capacité d'accueillir est immense tout autant*

que notre capacité de laisser au dehors et de neutraliser : les deux font énigme » (ibid.). Ceci étant, le sociologue Pierre Sansot souligne que l'approche binaire du choix d'appropriier ou de ne pas le faire n'est pour lui qu'une illusion, « nous n'avons pas nécessairement à choisir entre l'action qui dénature et la passivité qui nous laisse en dehors de l'être. » (Sansot 1976) L'appropriation se conçoit donc davantage suivant une graduation, un processus, qu'un état (approprié/non approprié).

Tout comme il n'y a pas que des « individus » - simples sujets – ou des acteurs, il ne s'agit pas de s'appropriier ou non un espace. Pierre Sansot décrit la posture d'un « effacement actif », qui consiste à s'appropriier les éléments tout en sachant qu'on ne les possède pas. Ceci constitue une piste intéressante pour caractériser les actes du quotidien caractéristiques des initiatives sociales et solidaires.

Enfin, l'appropriation n'est pas sans conséquence sur l'individu. Elle est risquée : en effet, « je ne peux m'approprier une réalité qu'en m'exposant, qu'en m'engageant moi-même, qu'en ouvrant une relation à la seconde personne qui n'intervient pas toujours dans le travail et qui peut en entraver l'efficacité » (Sansot 1976). L'individu doit s'impliquer, c'est-à-dire donner de lui-même, pour s'approprier un espace. Il utilise donc son intentionnalité, de manière plus ou moins consciente.

- Les multiples ancrages ordinaires de l'individu

L'intériorisation est au cœur de l'appropriation. En effet, l'appropriation est d'abord un accomplissement intérieur, qui s'effectue au sein de chaque individu par rapport à des groupes, d'une manière qui lui est propre. Elle constitue de surcroît une « expérience socialement médiatisée » (Serfaty-Garzon 2003), ce qui révèle un apprentissage de l'appropriation. Enfin, celle-ci est risquée (risque d'échec notamment).

Les appropriations sont inégales entre les individus, étant inextricablement liées à chacun. De fait, certains lieux seront davantage investis que d'autres : lieu de travail, maison, espace public, etc. De même au sein des initiatives sociales et solidaires, les investissements ne sont pas identiques. L'appropriation spatiale reste propre à chaque individu, dont les moteurs peuvent être choisis ou subis.

- L'appropriation par les initiatives sociales et solidaires est un processus de l'ordinaire

L'appropriation est aussi à l'œuvre dans les scènes du quotidien, « c'est à ce niveau modeste, parfois misérable qu'elle opère » (Sansot 1976). La maison est le premier lieu de l'appropriation, qui renvoie à un « chez-soi » au caractère inachevé, ne pouvant prendre sens qu'à travers les pratiques propres à chacun. Nous retrouvons dans cette réflexion la dimension élémentaire des initiatives sociales et solidaires, qui concernent à la fois les habitants du territoire dans leurs sociabilités, mais également, à un autre niveau, les individus-acteurs dans leurs actions les plus courantes, les plus banales et les plus

quotidiennes. Les initiatives traduisent les actes ordinaires des individus qui s'adressent aux autres dans leur quotidien.

1.3.2.2. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES DEVELOPPENT LES SENTIMENTS D'APPARTENANCE

L'appropriation d'un espace à travers des pratiques et des usages au travers des territorialités fige les lieux. Le territoire forge les appartenances y compris dans leurs dimensions sensibles. L'appropriation peut se rendre essentiellement symbolique : la croissance du sentiment à un lieu peut devenir plus forte quand le lien concret diminue (par l'éloignement physique au lieu par exemple) (De La Soudière 2001). Cette dimension nous rappelle que l'expérience spatiale est aussi représentations, affectivités, sentiments.

Les manifestations du sentiment d'appartenance à l'échelle locale ont pu s'analyser comme un « *chauvinisme paresseux* » (ib.), pratique qui toutefois se trouve revivifiée par certains individus. Cette revivification du sentiment d'appartenance s'observe au sein des recompositions à l'œuvre en milieu rural¹⁷.

« Il s'agit d'un véritable laboratoire. A l'heure actuelle on se rend compte par exemple que beaucoup de villages sont en déshérence. Beaucoup d'autres sont en voie de recomposition mais sous des formes qui combinent à la fois : la nouveauté technique, le summum de la production artistique éventuellement même mondiale comme par exemple le festival de Marciac, en même temps que de la production agricole qui existe et qui est toujours là, en même temps aussi que l'implantation de néoruraux, l'implantation de personnes qui ne trouvent plus les conditions suffisantes d'une vie correcte en ville, avec des touristes qui finalement deviennent des résidents définitifs provenant de nations étrangères européennes... bref, il y a là toute une mosaïque qui est en train de se recomposer. » (Denoux 2014)

Sans utiliser la terminologie d'initiatives sociales et solidaires, Patrick Denoux décrit avec précision la manière dont ces sociabilités se recomposent en milieu rural. L'on peut lire la diversité des pratiques sur un même espace, qui se traduit également par une diversité d'intentions et de points de vue. Les initiatives décrivent ici une persistance sous de nouvelles formes du sentiment d'appartenance locale qui « traduit le besoin qu'a tout individu de s'approprier son espace » (De La Soudière 2001).

Par la diversité des formes d'appartenances observées, Yannick Sencébé (2011) évoque « la gageure que constitue le « vivre ensemble localisé » en milieu rural et les inégalités qui peuvent exister entre les habitants d'un lieu ». Pour ces initiatives du vivre ensemble, plusieurs enjeux du point de vue de l'auteur sont révélés :

¹⁷ L'exemple du milieu rural est ici choisi par « commodité », reflétant de manière singulière les dynamiques d'appartenance. Nous aurons l'occasion de discuter de la spécificité des dynamiques rurales et du choix de nos terrains d'étude au sein du chapitre 3.

- La cohabitation (fragile cohésion sociale) ;
- La place de chacun au sein de l'espace géographique (question de ségrégation sociale).

En milieu rural, la diversité des appartenances peut mener à certaines difficultés. Clothilde Roullier (2011b) note les difficultés liées à l'arrivée de nouvelles populations au sein d'un monde rural à la structure socioprofessionnelle particulière : en effet, certains sont là pour changer de vie alors que d'autres sont partis de la ville parce qu'ils n'arrivent plus à y vivre (ex. prix du logement). En résulte ainsi une multi-appartenances avec notamment, une « *tension entre un ici, pourvoyeur de l'identité familiale, et un ailleurs, porteur de l'identité sociale* » (Sencebé 2011). Cela rejoint les réflexions précédentes de Martin Vanier sur la galaxie des territoires.

De fait, les initiatives sociales et solidaires s'inscrivent dans ces dimensions d'appropriation, comme une manière de vivre dans son territoire. Les sociabilités qu'elles tissent sont vectrices d'appropriations, c'est-à-dire qu'elles concourent au sentiment d'appartenance local. Il est intéressant de remarquer que « *l'appartenance locale n'est donc qu'une échelle de l'appartenance sociale qui comprend de nombreuses dimensions (familiale, professionnelle, politique, religieuse).* » (Sencebé 2002). Pour la chercheuse, le lieu comme échelle du local se trouve être le lieu de confrontation d'individus aux appartenances diverses. Il est donc possible d'être « *usager ou habitant d'un lieu sans en être partie prenante* » (ibid.).

Enfin, il nous semble intéressant d'ouvrir nos réflexions par cette question : « *L'appropriation de l'espace par tous est-elle possible ? Poser cette question équivaut à s'interroger sur l'instauration d'une véritable démocratie.* » (Chombart de Lauwe 1976).

Partant de l'évidence du constat « *qu'il n'y a pas de société possible, de vie humaine possible, sans espaces et sans spatialités (Lussault, 2007)* » (Lussault 2010), il est bon de rappeler que l'espace est le lieu de visibilité des substances sociétales. De fait, la question n'est plus celle de l'existence de ces spatialités puisque « *tout acte est toujours-déjà spatial, soit directement [...], soit indirectement* » (Lussault 2009), mais bien de leur diversité, des formes qu'elles prennent et de leur positionnement les unes par rapport aux autres. En s'impliquant dans les initiatives sociales et solidaires, les individus deviennent des acteurs du quotidien et construisent des cercles de sociabilité dans un territoire, concourant ainsi au développement de spatialités.

CONCLUSION DU CHAPITRE 1 : UN MAILLAGE D'INITIATIVES CONSUBSTANTIEL DU TERRITOIRE

Ce premier chapitre nous permet de poser une dimension centrale de ce travail. Les initiatives sociales et solidaires telles que nous venons de les définir seraient portées par les cercles de sociabilités locales qui coexistent au sein des territoires. Elles pourraient se positionner au sein d'un même cercle ou entre différents cercles sociaux. Nous faisons ainsi l'hypothèse d'un maillage d'initiatives, qui serait consubstantiel à l'existence même du territoire.

- Un maillage indispensable

Le maillage reprend l'image d'un filet qui sous-tendrait l'espace. « *Les nœuds et les fils constituent des réseaux, les interstices, des mailles, qui s'organisent en ensembles, les maillages.* » (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003). Le terme « maillage » désigne une réalité concrète, notamment utilisé pour désigner le « maillage administratif » ou le « maillage communal » du territoire français. De plus, elle est immédiatement associée à celle de réseau, qui désigne la « *répartition des éléments d'une organisation en différents points* » ou « *l'ensemble des voies de communication, des conducteurs électriques, des canalisations, etc., qui desservent une même unité géographique, dépendent de la même compagnie* » (Dictionnaire Culturel En Langue Française 2006).

Les liens entre territoire et réseaux ont été largement étudiés. « *Territoire et réseaux entretiennent des rapports. Aujourd'hui, plus que jamais, un territoire est parcouru de réseaux.* » (Vanier, 2009). Les réseaux sont, de plus, indispensables à la persistance dans le temps du territoire. « *Le territoire ne serait un lieu de mémoire que dans la mesure où il y a circulation grâce, précisément, à l'existence de réseaux. Un territoire sans réseaux risquerait donc de perdre sa mémoire* » (Vanier 2009).

La notion de maillage se fait toutefois plus discrète. Dans le présent travail, il n'est pas question d'émission communale quand on traite de maillage territorial. « *Le développement local correspond à un maillage progressif d'acteurs variés qui mobilisent leurs compétences, expériences, réflexions, et aspirations pour envisager des actions et projets afin de surmonter des difficultés, mettre en valeur des atouts et potentialités, sans se cantonner à des relations exclusivement marchandes* (Pecqueur, 1989) » (Glon et Renard 1998). Le concept se rapporte à l'appropriation des individus-acteurs de leur territoire, devenu un composant de leur histoire individuelle. Le maillage se forge par la mise en projet global de coalescence de sociabilités, nées de la superposition, l'enchevêtrement d'aires de sociabilités, dans lesquelles les acteurs ont leurs expériences, leurs vécu avec d'autres (Glon et Renard 1998). Le maillage est donc le fruit de l'appropriation des acteurs territoriaux en termes de sociabilités, il forme un tissu sur lequel peuvent émerger et rayonner des projets territoriaux.

Les mailles composent le tissu : elles nous apparaissent indispensables à l'ensemble, c'est-à-dire au territoire.

- Des initiatives constitutives de ce maillage

Posons-nous dès lors la question de l'architecture de ce maillage. Produit de l'appropriation des acteurs, il met l'accent sur la participation des individus à la vie de leur territoire, à travers leurs sociabilités du quotidien. De notre point de vue, ces maillages sont composés de toutes les initiatives des acteurs du territoire. Elles seraient la traduction du besoin des individus de se tourner vers l'autre. Ces individus se constitueraient en collectif, créant ainsi des aires de sociabilités : ces initiatives sociales et solidaires, que nous nous attelons à caractériser, seraient ainsi au cœur du territoire, formant le maillage. Le maillage est le tissu sur lequel le projet peut s'appuyer pour créer du territoire. Il participe de fait à son appropriation par les acteurs locaux : il est ainsi inhérent à la fabrique du territoire.

Ce premier chapitre nous a permis d'explorer la notion d'initiatives sociales et solidaires, d'en arpenter les contours et de découvrir l'étendue du champ qu'elle recouvre. Elles seraient des initiatives collectives d'individus-acteurs, expression spatiale de leurs solidarités sociales. Elles correspondraient ainsi à une forme de citoyenneté de proximité, un engagement des individus témoignant d'une auto-organisation, une créativité et une capacité d'innovation sociale. Elles traduiraient l'appropriation territoriale des individus-acteurs, reflétant ainsi des appartenances dont les formes sont diverses. Enfin, étant une forme d'action locale, ces solidarités de proximité participeraient au maillage du territoire, devenant ainsi le substratum indispensable au développement du territoire. Les initiatives sociales et solidaires seraient donc consubstantielles au territoire – c'est là notre première hypothèse.

*** CHAPITRE 2 ***

LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES QUESTIONNENT LA GEOGRAPHIE

Le premier chapitre nous a permis d'étudier en profondeur le concept au cœur de notre travail : les initiatives sociales et solidaires. Leurs rapports aux territoires ont été mis en évidence, et leur manière de développer des appropriations du quotidien. De fait, ces initiatives posent des questionnements de recherche en géographie.

Dans un premier temps, les initiatives sociales et solidaires questionnent l'économie sociale et solidaire, et pas seulement pour une question de proximité sémantique. Quelles convergences et quelles divergences entre les deux notions ? Les initiatives sociales et solidaires invitent notamment l'ESS à se recentrer sur ses pratiques et spécifient ce qui est de l'ordre de l'impalpable de l'ESS, l'interpellant dans ses territorialités. Dans un second temps, nous verrons que les solidarités de proximité se caractérisent par un déploiement territorial souvent invisible ou discret: nous avancerons la notion de rhizomes territoriaux (Glon and Pecqueur 2016).

Dans un deuxième temps, l'hypothèse de services sociosystémiques territorialisés sera explorée. A la lumière du concept de service écosystémique, désignant les services rendus par l'environnement, nous suggérerons que les territoires produisent pour les habitants des services. Cet axe de recherche explore la contribution des initiatives sociales et solidaires au bien-être dans les territoires, dans leur manière à participer du « vivre-ensemble ».

Dans un dernier temps, nous verrons que les initiatives sociales et solidaires constitueraient un capital social territorialisé, dont les caractéristiques évolueraient en fonction des contextes socioterritoriaux. Ces premiers éléments seront les bases de notre réflexion finale, qui interroge une évolution possible des initiatives sociales et solidaires en ressources territoriales.

2.1. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES : DES SOCIABILITES DE PROXIMITE DU QUOTIDIEN

2.1.1. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, VOLET IMPALPABLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les liens entre économie sociale et solidaire (ESS) et territoire ont été interrogés à de nombreuses reprises par des chercheurs de toutes disciplines¹⁸. Le champ de l'ESS se trouve davantage exploré par des économistes ou des sociologues que par des géographes : l'idée d'une approche géographique, si modeste soit elle, nous a paru sur ce point pertinente. De fait, notre réflexion porte sur les dimensions territoriales de l'ESS. A travers l'ESS, ce sont les initiatives sociales et solidaires qui nous intéressent.

Quelles sont les différences entre initiatives sociales et solidaires et économie sociale et solidaire et les éléments qui les rassemblent ? Le Tableau 1 introduit les arguments présentés dans la suite des propos.

	Initiatives sociales et solidaires	Économie sociale et solidaire
POINTS COMMUNS	Dimension collective, réciprocité Utilité sociale Inscription en proximité	
DIFFÉRENCES	Initiatives du quotidien Dynamiques non marchandes Ensemble non structuré/hétéroclite	Entreprises Marchand/alternative économique Forte structuration du secteur

Tableau 1 : Points communs et différences entre les initiatives et les économies sociales et solidaires

2.1.1.1. LES POINTS COMMUNS ENTRE ESS ET INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Des dynamiques collectives réciprocatrices

Au sein de l'économie solidaire, l'action individuelle repose sur deux critères : réciprocité et « agir démocratique » (Ould Ahmed 2010). Cette notion de réciprocité se positionne comme un principe de comportement économique, développé par Karl Polanyi qui a contribué à fonder l'économie sociale et solidaire (Servet 2007). Se distinguant de la maximisation du profit ou de la redistribution, la réciprocité repose sur un esprit de solidarité, dans une obligation morale à l'égard de l'autre entraînant une suite durable de dons obligatoires et libres (Gardin 2006), sans pour autant s'y réduire. Structurant pour l'ESS, « *seul le principe de réciprocité permet d'appréhender ce que sont les activités économiques sociales et solidaires, il permet de comprendre pourquoi ces activités ont un fonctionnement démocratique et il sous-tend leur raison d'être dans le système économique* » (Castel

¹⁸ Ce point a notamment été alimenté par les travaux de Nadine Richez-Battesti (Richez-Battesti and Demoustier 2010; Richez-Battesti and Petrella 2012, -; Colletis, Gianfaldoni, and Richez-Battesti 2012), Danièle Demoustier (Demoustier, n.d.) et par l'article de Bernard Pecqueur et Xabier Itçaina (Pecqueur and Itçaina 2012)

2015). La réciprocité positionne l'ESS comme proposant un projet politique alternatif, permettant « *la construction conjointe de l'offre et de la demande de biens et de services* » (ibid.).

La définition de la réciprocité précédemment posée par Laurent Gardin présente la solidarité comme l'élément fondateur de ce comportement. Comme nous l'avons évoqué au sein du chapitre 1, la solidarité et les obligations qu'elle entraîne sont au cœur des initiatives sociales et solidaires : nous pourrions également parler de comportement réciprocaire animant les individus impliqués au sein de ces initiatives. Précisons toutefois qu'il ne s'agit pas de comportements économiques tel que cela a été développé par Polanyi, les initiatives étudiées ne s'ancrant pas nécessairement dans une dimension marchande.

La réciprocité positionne l'ESS et les initiatives sociales et solidaires comme des actions qui ont fait le choix de la solidarité et du collectif, et qui prennent, de fait, une place particulière au sein des territoires. Le partage de cette valeur peut ainsi les amener, en fonction des situations locales, à coopérer ou même à se mêler pour le développement de projets de territoires spécifiques.

-Une utilité sociale en commun

« Prenons quelques exemples. Oui, il faudrait nettement revaloriser les métiers du « care », du soin apporté aux personnes âgées qui ont besoin d'être accompagnées dans leur vie quotidienne, ou ceux de la petite enfance, du soin aux personnes handicapées, etc. Oui, le « sale boulot » lié aux déchets ou au nettoyage (urbain, des hôpitaux, etc.) n'est pas rémunéré de façon juste au regard de ses contributions au bien-vivre, à la santé publique ou à la préservation de l'environnement. »

(Gadrey, 2015)

L'utilité sociale de certains travaux transparait en filigrane dans cet extrait. Il s'agit de prendre en considération, au-delà du métier en lui-même et de sa rétribution financière, son impact sur un collectif qui dépasse souvent les interlocuteurs directs, ses retombées sociales. Ainsi, cette utilité sociale constitue un élément partagé important entre les initiatives sociales et solidaires et l'ESS. L'économie sociale et solidaire se caractérise selon certains auteurs pour son intérêt potentiel au sein de territoires fragilisés, là où le marché et l'action publique perdent en efficacité, de part sa capacité à « *répondre aux besoins des populations rurales et aux impératifs du développement économiques des territoires* » (Peraldi and Rombaldi 2009). Les vertus attribuées à l'ESS en font naturellement un facteur positif d'accroissement du capital social d'un territoire (notamment en termes de relations sociales et d'intérêts collectif).

Son évaluation est souvent recherchée par les acteurs de l'ESS, lorsque ceux-ci cherchent à mesurer les effets de leurs activités (Branger et al. 2015). Cela nous permet également de rappeler que l'utilité sociale d'une initiative se définit souvent par les acteurs eux-mêmes, et est donc le fruit d'une

construction sociale. C'est peut-être par ailleurs une distinction (certes mineure) entre l'ESS et les initiatives sociales et solidaires : l'ESS a besoin d'affirmer (et donc d'évaluer) son utilité sociale pour justifier son existence et son action. En effet, « *les entreprises de l'ESS n'ont pourtant aucun monopole en matière d'utilité sociale et les entreprises classiques génèrent aussi les effets sociétaux évoqués précédemment.* » (Bioteau and Fleuret 2014). La mesure de l'utilité sociale va de pair avec la structuration de l'ESS précédemment évoquée. Néanmoins, cela ne signifie pas que l'utilité sociale n'est pas réelle au sein des initiatives sociales et solidaires, mais simplement que le besoin de la rendre visible ne comporte pas les mêmes enjeux.

« *Lorsque les acteurs de l'économie sociale et solidaire souhaitent rendre plus visible l'utilité sociale de leurs projets, ils prennent bien soin de définir cette dernière comme un « plus » de nature collective et non monétaire qui vient s'ajouter aux bénéfices qu'en retirent à titre individuel les destinataires de leurs actions.* » (Gadrey 2015). Ainsi, l'utilité sociale est bien de nature collective, le fruit d'un construit, ce qui en fait un trait commun entre les initiatives sociales et solidaires et l'ESS.

- Des inscriptions en proximité à des degrés divers

L'économie sociale et solidaire et le territoire sont souvent vus comme un couple allant de soi. En effet, « *les acteurs de l'ESS considèrent généralement que cette économie supporte en partie le développement local et contribue de façon significative à la dynamisation des territoires à travers la construction d'initiatives et de stratégies d'entreprises collectives* » (Bioteau and Fleuret 2014).

Comme cela a été précédemment décrit, une des spécificités de l'ESS tient à la génération d'effets socialement utiles. Or, pour certains, « *le caractère d'utilité sociale, environnementale et/ou culturelle assigné aux organisations de l'ESS tient essentiellement au fait que ces organisations s'inscrivent dans une dimension territoriale et relationnelle particulière : la proximité.* » (Ibid.). L'ESS serait donc directement liée à la manière dont elle s'inscrit au sein des proximités, et donc au contexte local. L'économie solidaire se définit de surcroît comme un « *ensemble d'initiatives et de pratiques participatives sur un territoire utilisant des forces productives non employées auparavant* », se positionnant en réponse à l'exclusion sociale et valorisant hommes et territoires par la création d'espaces de proximité (Angeon and Lauro 2006). Les acteurs de l'ESS présentent de manière récurrente le lien au territoire comme allant de soi. « *L'ADN de l'ESS, c'est bien son ancrage dans les territoires* » : cette phrase, extraite d'un entretien avec Benoit Hamon, alors ministre en charge de l'ESS au moment de la présentation de la loi ESS au Parlement (2013), en dit long sur la manière dont nombre des acteurs envisagent la naturalité des liens¹⁹.

¹⁹ Source : « L'ADN de l'ESS, c'est bien son ancrage dans les territoires », Entretien avec Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de l'ESS et de la consommation, Propos recueillis par Philippe Frémeaux, Alternatives Économiques, 2013/10, N 328

Cependant, il nous semble important de souligner que « *l'ESS est résolument inscrite dans une dimension locale, mais que pour autant elle ne peut pas se résumer seulement à une économie de proximité. Son rapport aux territoires est plus complexe, et des changements d'échelles sont nécessaires du local au régional, au national et au global.* » (Bioteau and Fleuret 2014). De fait, la proximité constituerait une composante de l'inscription de l'ESS, sans pour autant en être l'unique caractéristique. Il en va de même pour les initiatives sociales et solidaires.

La réalité des liens territoriaux de l'ESS mise en perspective avec la consubstantialité territoriale des initiatives sociales et solidaires nous ouvre plusieurs champs de réflexion.

Tout d'abord, la spécificité des liens entretenus avec les pouvoirs publics (avec notamment la reconnaissance d'une coconstruction de l'intérêt général) permet au champ de l'ESS de se développer au sein des intercommunalités, des départements, des régions, voire à l'échelle nationale. Ce développement au sein d'un jeu d'acteurs complexe participe d'une forme d'institutionnalisation du secteur de l'ESS, qui n'est pas sans réinterroger les liens au local. En cela, le rôle des têtes de réseau de l'ESS en représentation de ses acteurs et leur place effective au sein des territoires posent question. Par ailleurs, ces jeux de coconstruction ne sont pas sans pointer le risque d'instrumentalisation des pouvoirs publics de l'ESS, et mettent au cœur de nos réflexions la nécessité de concevoir une diversité de régimes de gouvernance (Pecqueur and Itçaina 2012).

De plus, l'hétérogénéité du champ, entre acteurs historiques de l'économie sociale et les nouvelles initiatives de l'économie solidaire, nous semble être un facteur limitant la consubstantialité des liens au territoire. Une banque, une fondation ou une mutuelle, si elles prennent des places parfois essentielles au sein de la vie des individus, ne peuvent de notre point de vue constituer des acteurs systémiques de la vie des territoires.

Enfin, la résurgence d'initiatives par le bas, qui peuvent se retrouver dans l'économie solidaire mais ne s'y réclamant pas nécessairement (ces problématiques font écho à une mise en mouvement encore récente²⁰ en France de l'opinion publique et scientifique sur la notion de bien commun ou communs), bouscule le positionnement de l'ESS sur les dissonances territoriales que cela peut produire. De fait, l'articulation entre initiatives sociales et solidaires et ESS au niveau local reste à interroger.

²⁰ Faisons référence ici aux ouvrages parus sur cette notion très récemment Bollier 2013, Dardot et Laval 2014, Parrance et Saint Victor 2014, ainsi que les mouvements de communs qui fleurissent dans certains cercles militants. Pour citer un exemple régional : <http://lille.encommuns.org/#/p/list>

2.1.1.2. DES ELEMENTS DE DIVERGENCE

La distinction entre ESS et initiatives sociales et solidaires apparaît de notre point de vue à travers plusieurs caractéristiques, notamment le caractère économique et la structuration du champ.

- Des initiatives du quotidien face aux « entreprises » de l'ESS

Les initiatives sociales et solidaires désignent des actes de l'ordinaire ancrés dans le quotidien des individus-acteurs, caractérisant des solidarités sociales. Leurs formes sont variées, les initiatives étant plus ou moins formalisées. En revanche, l'ESS désigne des associations, des coopératives, des mutuelles ou des fondations. Ces organisations développent un mode d'entreprendre spécifique. Il s'agit donc d'une première démarcation qui introduit nos propos suivants, étant la conséquence directe de cet état de fait : les différences économiques et structurelles des deux ensembles.

- Le caractère marchand comme élément central de divergence

Rappelons tout d'abord l'ancrage de l'ESS dans l'économie, avec certaines difficultés quant à sa reconnaissance : l'économie sociale et solidaire reste considérée comme une « sous-économie » et/ou un « sous-service public », destinée à traiter des problématiques que, ni le marché, ni l'État ne prennent en charge (Laville 2011). Cependant, les partisans de l'ESS cherchent à la positionner comme une « autre économie » : cette revendication collective et partagée par les acteurs de l'ESS leur permet de se poser en alternative à une économie dominante qu'ils jugent centrée autour du profit. En ce sens, l'ESS se trouve porteuse d'un projet économique aux dimensions politiques.

Cette référence à l'économie se pose ici comme point de divergence avec les initiatives sociales et solidaires telles que nous les envisageons : en effet, les initiatives sociales et solidaires se centrent sur les solidarités sociales, telles qu'elles existent au quotidien au sein des territoires. Elles ne désignent pas une forme d'échange économique.

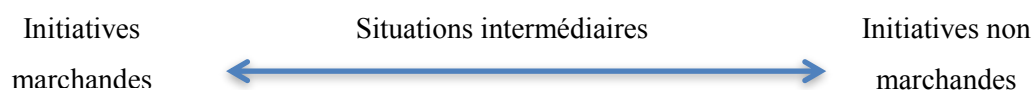


Schéma 1 : Du caractère marchand des initiatives sociales et solidaires

Nous avons fait le choix (nous nous référons ici au point développé au sein de l'introduction générale) d'inclure toutes les initiatives sociales et solidaires rencontrées, quelles que soient leurs dimensions marchandes (Schéma 1). Le caractère marchand peut évoluer pour une même initiative (c'est le cas d'une action qui se marchandise au fil du temps), de même, l'initiative peut n'être que partiellement marchande (exemple de développement d'actes de bénévolat au sein d'un commerce).

Ceci étant, à ce stade de l'étude, il nous paraît impossible qu'une initiative exclusivement marchande puisse désigner en soi une initiative sociale et solidaire : la relation marchande en tant que telle ne

saurait recouvrir des solidarités sociales. Ces dernières seraient plutôt une conséquence, une externalité, un produit de cette relation économique (exemple d'un banquier qui s'investit dans l'accompagnement de ses clients en difficulté) : dans ce cas, l'initiative n'est pas exclusivement marchande et comporte des dimensions non marchandes. Il apparaît de fait que de nombreuses initiatives du quotidien ne se cantonnent pas à une relation purement marchande.

Ainsi, les initiatives sociales et solidaires désigneraient des dimensions non marchandes qui existeraient au quotidien, et qui peuvent cohabiter avec des relations marchandes.

- Un secteur qui se structure face à un foisonnement d'initiatives diverses

Les initiatives solidaires se distinguent de l'économie sociale et solidaire notamment par un trait majeur : la formalisation. En effet, l'ESS tend à s'institutionnaliser et se structurer : en témoignent à titre d'exemple, le développement des CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire) et les manifestations ponctuelles comme le mois de l'ESS en novembre. Son encadrement varie toutefois en fonction des contextes locaux (mobilisation des acteurs de l'ESS, sensibilité des élus sur le sujet, etc.).

L'économie sociale et solidaire est traversée par un conflit entre deux entrées : la première privilégie une appréhension de l'ESS par les statuts (juridique), la deuxième par le champ d'activité (objet). Si la première est prédominante dans les écrits, la seconde n'est pas pour autant reniée. La prédominance de l'approche statutaire tend à s'accroître par le partenariat avec l'INSEE qui permet la production de données quantitatives. Les acteurs publics y trouvent également leur intérêt, l'approche quantitative permettant de montrer le poids du secteur grâce à certains gros employeurs (certaines mutuelles par exemple). En effet, l'AMAP de quartier ne pèse pas grand-chose quantitativement parlant pour l'ESS, tout en revêtant une forte valeur symbolique pour un secteur perpétuellement en quête de sens.

Enfin, la loi ESS (loi Hamon) du 31 juillet 2014 se veut être une avancée importante pour la reconnaissance du secteur en France. Plusieurs objectifs de la loi sont mis en avant (d'après le Ministère de l'économie) : reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique, consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financements de ses acteurs, redonner du pouvoir d'agir aux salariés, provoquer un choc coopératif et enfin renforcer les politiques de développement local durable²¹. La loi a permis une définition législative de l'ESS (cf. encadré ci-dessous), qui permet une réflexion renouvelée sur les contours de l'ESS, ne coulant pas de source (Cary and Laville 2015).

²¹ source : <http://economie-sociale-solidaire.gouv.fr>

« L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1° Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;

2° Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;

3° Une gestion conforme aux principes suivants :

a) Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;

b) Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. »

Source : Article 1 de la LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

A contrario de cette structuration, nous désignons derrière l'expression « initiatives sociales et solidaires » un ensemble foisonnant de micro-initiatives au sein des territoires portées par des individus-acteurs du quotidien. Nous comprenons de fait que si des liens et des recoupements existent entre les deux objets, ils désignent des réalités distinctes.

2.1.1.3. L'ESS COMME DEBOUCHE POSSIBLE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Notre étude sur les initiatives sociales et solidaires nous amène à nous interroger sur la place de l'ESS au sein des territoires. Si la proximité avec les micro-initiatives locales au niveau des valeurs ou des finalités (réciprocité, utilité sociale) a été établie, dans la pratique les initiatives sociales et solidaires se rapprochent des processus de développement territorial. Nous l'avons vu, les initiatives sociales et solidaires ne se positionnent pas vis-à-vis de leurs liens à l'économie, mais participent aux maillages de sociabilité de proximité. En cela, la finalité et l'ampleur des initiatives sociales et solidaires et de l'ESS ne sont pas les mêmes.

- L'exemple des PTCE²², une voie de reterritorialisation de l'ESS

Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique désignent une concentration significative d'acteurs qui décident de coopérer pour créer de la valeur économique et valoriser des ressources locales. Ils traduisent la volonté des réseaux de l'ESS d'organiser de façon rationnelle la coopération en vue de produire ce qu'ils identifient comme de la « richesse territoriale », tout en s'inscrivant dans les politiques publiques locales et nationales de développement.

²² Ce point s'inspire notamment des travaux de Laurent Fraisse sur les premiers PTCE disponibles sur : <http://www.lelabo-ess.org/Trois-nouvelles-etudes-pour-mieux.html>

Les PTCE apparaissent comme une forme de structuration sur un territoire, qui a peut être un côté « venu d'en haut » (et notamment du Labo de l'ESS qui sélectionne des territoires candidats chaque année pour une labellisation), et qui ne doit pas se faire au détriment d'une multitude d'initiatives qui maillent le territoire. La sélection, si elle force parfois les constructions et dynamiques locales, peut être également source de découragement pour les acteurs locaux non retenus.

L'innovation se reflète dans l'attachement à sortir d'une approche « structures » (EPCI, association, etc.), pour une approche « initiatives » et « dynamiques d'acteurs ». Les PTCE sont vus comme une nouvelle manière de vivre l'ESS sur les territoires.

Les PTCE se donnent pour objectif de devenir ressource territoriale. Dans un tel projet, l'espace n'est plus considéré comme un cadre dans lequel s'inscrivent les phénomènes économiques, mais un facteur important de leur mode d'organisation et de leur dynamique : c'est le cadre d'émergence d'un acteur particulier, le territoire. Les dynamiques d'acteurs sont donc, en théorie, un prérequis à la dynamique des PTCE, participant au développement des territoires. De fait, il nous apparaît qu'ainsi conçues, les initiatives sociales et solidaires sont un préalable au PTCE : il traduirait une situation particulière où l'ESS prendrait naissance d'initiatives préexistantes sur le territoire. Il s'agit d'un mouvement de décloisonnement de l'ESS, avec l'élaboration de coopérations qui s'effectuent à plusieurs degrés.

L'exemple des PTCE révèle des liens possibles entre les deux ensembles. Il nous apparaît en effet que l'ESS peut prendre naissance des initiatives sociales et solidaires : c'est-à-dire que les maillages sociaux de proximité constitueraient un terreau favorable à l'implantation de structures de l'ESS. L'ESS pourrait ainsi être un débouché possible des initiatives sociales et solidaires.

-La proximité avec les savoirs collectifs

Enfin, ce focus sur l'ESS nous permet d'aborder les proximités de cette recherche sur les initiatives sociales et solidaires avec certaines méthodologies adoptées dans l'ESS.

Ainsi, la méthodologie d'évaluation de l'utilité sociale de l'ESS telle qu'elle a été développée dans le cadre de recherches collectives s'appuie sur les dispositifs qui ont été construits par les acteurs eux-mêmes (Branger et al. 2015). Il s'agissait de collecter les savoirs et expérimentations collectives, d'en faire une synthèse pour comprendre comment les différents groupes donnaient de la valeur à leur construction sociale. Ce recensement des méthodes d'évaluation de l'utilité sociale permet de mesurer son appropriation par les acteurs.

Une telle méthodologie peut nous permettre de comprendre, de mesurer le rôle social des initiatives sociales et solidaires au sein des maillages sociaux de proximité. La méthode que nous avons mise en place s'inspire notamment de ce travail : même si la thèse n'a pas donné lieu à une recherche participative, elle laisse large place à l'observation des savoirs et expérimentations locaux.

Ainsi, ce focus sur l'ESS nous permet de préciser notre définition des initiatives sociales et solidaires :

- Les initiatives sociales et solidaires se positionnent comme des sociabilités de proximité du quotidien, de l'impalpable et du non marchand.
- Les initiatives sociales et solidaires seraient dans certains cas un préalable à l'ESS : l'ESS constituerait dans ce cas un débouché possible pour les initiatives sociales et solidaires.

2.1.2. DES SOCIABILITES DE PROXIMITE EN RHIZOMES

Cette partie vise à conforter les initiatives sociales et solidaires au creuset de l'impalpable des territoires. Nous verrons que les solidarités sociales se construisent dans l'intimité des territoires, ce qui nous amène à émettre l'idée d'initiatives qui s'organisent en rhizomes territoriaux (Glon and Pecqueur 2016).

2.1.2.1. DES SOCIABILITES CONSTRUITES DANS L'INTIMITE DES TERRITOIRES

- Une attitude d'écoute des territoires

Les sociabilités mises en œuvre au travers des initiatives sociales et solidaires ne sont pas de prime abord révélées. Il faut d'abord les découvrir, y être attentif : elles ne se dévoilent pas toujours d'emblée. Pour les révéler, il faut se mettre à l'écoute des territoires.

En cela, les initiatives sociales et solidaires se construisent dans l'intimité des territoires, au gré des histoires, des vécus, des projets. Très liées aux habitants, aux individus qui pratiquent l'espace, elles dévoilent ainsi leurs dimensions consubstantielles aux territoires. De fait, elles sont très attachées aux contextes locaux, ce qui explique leurs différences d'un territoire à l'autre... mais aussi, le fait que dans certains espaces, elles soient davantage présentes.

- Des sociabilités plus ou moins formalisées

Ainsi, les initiatives sociales et solidaires s'ancrent au sein des différents espaces, en prenant des aspects différents – les sociabilités étant inhérentes aux individus qui les font vivre. Ces initiatives pourront être ainsi plus ou moins formalisées. Au sein de certains territoires, elles peuvent rester informelles : demeurant au niveau des échanges interpersonnels, les initiatives sociales et solidaires prendront l'aspect de sociabilités du quotidien, plus ou moins complexes, sans constructions plus abouties. Dans d'autres territoires et portées par des individus-acteurs, les initiatives sociales et solidaires pourront devenir des projets amenés à se formaliser. Ces initiatives pourront compter sur le soutien de divers partenaires, qui impliquent la mise en place de structures spécifiques permettant à chacun de trouver sa place.

Dès lors, il est intéressant de s'interroger sur les conditions menant à la formalisation des initiatives sociales et solidaires. De même, la coexistence d'initiatives formalisées et informelles est-elle possible ? Quelles sont les modalités d'évolution des initiatives sociales et solidaires ?

Ces réflexions nous amènent à réfléchir au mode de développement des initiatives sociales et solidaires : nous avançons la caractérisation de rhizomes territoriaux.

2.1.2.2. DES INITIATIVES QUI SE DEVELOPPENT EN RHIZOMES TERRITORIAUX

- Dans l'invisibilité des territoires

En botanique, un rhizome désigne une tige souterraine qui, chaque année, peut émettre des tiges aériennes grâce aux bourgeons développés sur la face supérieure de ce rhizome. Ce mode de développement particulier caractérise certaines espèces comme la fougère. Elles ont donc un développement souterrain important, qui ne concerne pas uniquement les racines, mais aussi les tiges du végétal.

- Des maillages en rhizomes

Nous suggérons que les initiatives sociales et solidaires se présentent en rhizomes territoriaux (selon l'expression utilisée par Glon et Pecqueur 2016). Cette notion de rhizome nous paraît pertinente pour qualifier le développement territorial des initiatives sociales et solidaires pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'idée est celle d'un développement en grande partie non visible : il ne s'agit pas des racines, de ce qui est à la source des initiatives, mais des initiatives en tant que telles (tel un rhizome, une tige souterraine).

La notion de rhizome appliquée aux initiatives sociales et solidaires introduit l'idée d'un espace social qui s'étend de manière visible mais aussi souterraine. La vie souterraine ne concerne donc pas uniquement les racines des initiatives sociales et solidaires mais aussi les sociabilités en tant que telles. Cela suggère que de nombreuses solidarités demeurent discrètes, voire cachées, et que leur révélation n'est que ponctuelle, voire facultative. Ainsi, de nombreuses initiatives resteraient dans l'invisibilité et ne se rendraient visibles qu'à certains moments et peut être, dans certaines conditions dont il conviendra de définir les contours.

De plus, l'organisation en rhizomes renforce l'idée de maillages que nous avons développée au sein du chapitre 1, et permet d'appréhender la complexité de ces maillages territoriaux. Oscillant entre visibilité et invisibilité, ces rhizomes reflèteraient ainsi un sociosystème local diversifié, pouvant faire preuve d'une créativité innovante.

2.1.2.3. DES RHIZOMES SOURCES DE CREATIVITE ET D'INNOVATIONS

- Des territoires inégaux

Les territoires connaissent des dynamiques et des développements très différents, qui font poindre de nombreuses inégalités. L'étude « Dynamiques et inégalités territoriales » de France Stratégie du 7 juillet 2016²³ se fait le reflet de ces dynamiques inégales, marquées notamment par un phénomène de métropolisation important (qui connaissent des opportunités importantes), des territoires qui subissent de plein fouet des changements (déindustrialisation, changement du contexte institutionnel, etc.) et dont les politiques mises en place en leur faveur manquent de vision d'ensemble. A titre d'exemple, l'INSEE indique un indice de développement humain (IDH) pour la région Nord-Pas-de-Calais parmi les plus faibles des régions françaises (0,662 en 2009 pour une moyenne des régions françaises à 0,736). Le géographe Christophe Guilluy véhicule une vision fracturée de l'aménagement du territoire français sous l'effet de la mondialisation et du multiculturalisme (Guilluy 2010). Ces constats donnent la mesure des défis que relèvent au quotidien les territoires, et nous interrogent sur la place des initiatives dans ce contexte.

- Des initiatives sociales et solidaires en médiation

Les initiatives sociales et solidaires, comme des constructions sociales et territoriales originales, peuvent être l'objet d'un processus réactif ou pro-actif. Nous positionnons les initiatives étudiées comme des actions socialement innovantes, qui représentent « *une médiation qui permet d'apporter une réponse à un besoin ou à un désir formulé par des acteurs sociaux pour trouver une solution à un problème social* » (Fontan, Klein, and Tremblay 2004). En apportant des réponses à des besoins ou des problématiques non satisfaits des territoires, les initiatives proposent une réponse différente de celles que peuvent apporter les institutions publiques, ou pallient à des manquements : ce serait le cas par exemple de parents d'élèves qui s'organisent autour d'activités pour les enfants quand les municipalités peinent à en trouver dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

En cela, les initiatives sociales et solidaires se posent réellement en « médiateur » (selon la terminologie utilisée par les chercheurs précédemment cités), en reconnexion entre l'individu et le territoire. Enfin, ces initiatives sont portées par des individus-acteurs qui s'auto-organisent à leur échelle pour trouver des réponses adaptées au contexte local : une situation en tant que telle innovante. Ainsi, à travers les initiatives sociales et solidaires, nous cherchons à comprendre les processus hétérogènes d'innovation, sources de transformation sociale à une échelle microsociale.

²³ L'étude est consultable en ligne sur : <http://francestrategie1727.fr/thematiques/dynamiques-et-inegalites-territoriales/>

- Des initiatives comme innovations socioterritoriales ?

L'articulation de dynamiques locales – à travers les initiatives sociales et solidaires – avec des processus globaux (et donc à une autre échelle) permettrait le développement d'un terreau fertile au développement d'innovations de proximité. Ces innovations témoigneraient d'abord d'une créativité locale, stimulée par la présence d'un maillage de micro-initiatives territoriales, potentiellement support de ces innovations, ou simplement facteur favorisant. *« C'est ainsi qu'il se construit des milieux où l'invention et la nouveauté émergent plus facilement et où le cycle conduisant à la reconnaissance de son usage social et à son institutionnalisation s'accélère, ce qui met en place des systèmes d'innovation »* (Fontan, Klein, and Tremblay 2004). Ces systèmes d'innovation s'appuient sur différents échelons : des partenaires extérieurs peuvent prendre part à la dynamique.

Ainsi, étudier les initiatives sociales et solidaires nous amène à nous intéresser aux processus d'innovations socio-territoriales et à nous intéresser au rôle des initiatives dans ces processus. C'est à travers les individus-acteurs tenant compte du facteur temporel que les initiatives sociales et solidaires se construisent en innovations socio-territoriales. Quelles seraient les caractéristiques de ces innovations ? C'est à cette question que nous allons nous intéresser dans la suite de ce chapitre.

2.2. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, DES SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES

Nous proposons ici la notion de services sociosystémiques territorialisés pour caractériser les initiatives sociales et solidaires.

2.2.1. POURQUOI PARLER DE SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES CONCERNANT LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES ?

Le premier temps de ce point s'appuie sur l'identification de services par les territoires, le deuxième sur les aménités dégagées par les initiatives sociales et solidaires, et c'est ainsi que dans un troisième temps, l'utilisation de la notion de service trouve sa pertinence.

2.2.1.1. DE LA PERTINENCE DE LA NOTION DE SERVICE

- Les services, rendre service

Le terme service renvoie à un « ensemble organisé d'activités destinées à remplir un besoin », avec une « *fonction d'utilité commune* » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). On retrouve cette définition en statistique, évoquant la « *mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle* » (INSEE), dans le cadre notamment du constat de tertiarisation des économies. Notons que si le phénomène revêt une importance majeure (Laville 2005), notre réflexion ne s'ancre pas précisément dans ce cadre.

La notion de service, polysémique, désigne également « *ce que l'on fait pour quelqu'un ; avantage qu'on lui procure bénévolement* » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). C'est résolument le sens de l'expression « rendre service », qui nous paraît bien contextualiser le mot service tel que nous souhaitons l'employer.

- L'enseignement des services environnementaux et écosystémiques

Dans le cadre des services environnementaux, l'emploi du terme « service » est utilisé pour souligner le rôle des activités vis-à-vis de l'environnement. Les mesures agro-environnementales (MAE), dispositifs du 2^e pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) afin de « *concilier production agricole et protection de l'environnement, peuvent être vues comme l'organisation publique d'un service environnemental* » (Candau and Ginelli 2011).

Les services écosystémiques désignent quant à eux les bénéfices tirés des écosystèmes par les êtres humains. L'expression est utilisée pour désigner la dépendance de l'homme aux milieux naturels. Initialement formalisé chez les biologistes de la conservation puis avec le développement de l'économie écologique, le concept a été popularisé suite au Millenium Ecosystem Assessment qui s'est tenu de 2001 à 2005. A travers la notion d'écosystème et des services fournis, nous pouvons

adopter une vision globale et durable nécessaire à l'équilibre de l'humanité. Mais l'utilisation de la terminologie reflète également une conception très marchande des logiques de conservation de la nature, cristallisée notamment autour des dispositifs de compensation²⁴.

- Définir des services « socio » systémiques ?

Appliquer la notion de service aux initiatives sociales et solidaires, c'est d'abord partir du constat précédemment décrit des effets des initiatives sur les territoires en termes d'aménités. Nous estimons tout d'abord que les initiatives sociales et solidaires rendent service aux habitants et aux différents acteurs/usagers des espaces.

A la manière des services écosystémiques, un service sociosystémique offrirait l'équilibre nécessaire à la durabilité du « sociosystème ». Le sociosystème reflèterait l'unité sociale de base, à la manière d'un écosystème qui est une « *unité écologique de base, formée par le milieu (biotope) et les organismes animaux, végétaux et bactériens qui y vivent* » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). Ainsi, appliquer la notion de service sociosystémique aux initiatives sociales et solidaires renforce l'hypothèse du caractère consubstantiel aux territoires.

2.2.1.2. DES TERRITOIRES QUI METTENT EN PLACE DES SERVICES

-Des initiatives sociales et solidaires pour pallier à des manques ?

De nombreux espaces, particulièrement les plus isolés, sont confrontés à des pénuries et des manques à plusieurs niveaux :

- Manquements des institutions : cela concerne ce que la mairie ne fait pas, ne veut plus prendre en charge, n'a jamais fait. On peut aussi évoquer le désengagement de l'État ou des collectivités territoriales sur certaines dispositions ou mesures (exemple du désengagement de l'État vis-à-vis des foyers ruraux²⁵) ;
- Manquements des services de proximité : la disparition de certains bureaux de poste, la fermeture d'écoles ou de certains commerces, la fin des tournées (boulangers, poissonniers, etc.) sont des exemples parmi d'autres²⁶ ;
- Manquements de lieux de vie : tel café ou telle fête animaient le village, telle association s'occupait des enfants, des jeunes. C'était le cas de la JAC au niveau de l'engagement des élites locaux (Flauraud 2005), devenu MRJC, un mouvement pépinière d'initiatives de jeunes (Coly 2011). Notons également la quasi disparition de l'ACE (équivalent au MRJC pour les enfants). Dans l'ex-région Nord Pas-de-Calais, la périlclitacion de ces mouvements laissent un vide pour la formation de la jeunesse

²⁴ source : <http://www.nancy.inra.fr/Toutes-les-actualites/Services-ecosystemiques-et-forets>

²⁵ source : <https://www.senat.fr/questions/base/2008/qSEQ081106195.html>

²⁶ source qui montre le désarroi de certains élus à ce sujet : <https://www.senat.fr/questions/base/2011/qSEQ11031268S.html>

rurale. Cette disparition des lieux de vie est concomitante avec celle des services de proximité.

Face à ces manquements, les acteurs de certains territoires composent, se réinventent. Ils trouvent de nouveaux systèmes, prennent de nouvelles initiatives. Les recompositions sont souvent locales, et donnent naissance à des initiatives sociales et solidaires. Et parfois, rien ne se substitue à ces manquements, laissant des territoires en proie à la désertification. La place de ces expérimentations locales, que nous avons appelé initiatives sociales et solidaires, paraît prépondérante.

2.2.1.3. LES EFFETS LOCAUX DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Des aménités des initiatives sociales et solidaires ?

Le rôle pris par les initiatives sociales et solidaires au sein de certains espaces, notamment ceux qui sont soumis à la fermeture de certains lieux de vie (cf. paragraphes précédents), peut être très important. Quand les initiatives remplacent des manquements, nous pourrions parler de « palliatif ». Dans d'autres cas, les initiatives sociales et solidaires marquent les espaces de leur dynamisme : nous pourrions penser à des aménités.

L'aménité renvoie à un « agrément, charme » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). Pour employer des terminologies économiques, nous pourrions parler d'externalités positives, c'est-à-dire d'effets bénéfiques au territoire en question. L'aménité, résolument subjective, doit être employée dans un contexte précis : on parle par exemple d'aménité environnementale, donc d'effet positif sur l'environnement.

Ceci étant, nous avons défini les initiatives sociales et solidaires comme étant à la base des sociabilités. Elles ne peuvent donc se réduire à des aménités.

- Des initiatives qui vont plus loin que l'aménité

La production d'aménités en tant que telles par les initiatives sociales et solidaires ne suffit cependant pas à les caractériser comme des services. En effet, il n'y a pas de coût supplémentaire (entendu notamment en termes non monétaires) à l'émission d'aménités, la simple externalité n'est pas suffisante. A titre d'exemple, une école en soi ne caractérise pas forcément une initiative sociale et solidaire comme un service sociosystémique, même si elle produit nécessairement des externalités en termes de sociabilité. L'initiative sociale et solidaire naît d'une intention des individus-acteurs autour de cette école. La dynamique résultant des volontés individuelles et collectives, autour d'initiatives spécifiques, déclenche des effets positifs sur l'espace concerné : les effets sur le territoire ne sont pas le fruit du hasard, mais bien de l'action des individus.

- De la reconnaissance aux dispositifs de rétributions

Les acteurs des territoires, notamment institutionnels, peuvent prendre conscience du fait que certaines actions rendent des services localement. Ils peuvent mettre en place des systèmes de reconnaissance ou de rétribution, à la manière des services environnementaux. Dans le cadre des services environnementaux, cette rétribution se fait sous forme monétaire : il s'agit de rémunérer l'agriculteur, par exemple, pour la part qu'il porte dans l'entretien du paysage.

Quels seraient ainsi les dispositifs de « compensation » mis en place par les territoires pour ces services fournis par les initiatives sociales et solidaires ? Cela nous amène à nous intéresser à l'évaluation par les territoires du rôle des initiatives sociales et solidaires. Nous pouvons supposer à ce stade que le prêt de locaux ou les subventions aux associations pourraient constituer une rétribution pour service rendu, dans le cadre de leur contribution à une forme d'intérêt général. Mais les processus de reconnaissance des initiatives sociales et solidaires peuvent prendre des formes plus détournées, que nous pourrions analyser grâce au travail de terrain.

2.2.2. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES COMME SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES

Ce point s'intéresse au type de relations qui relient les initiatives sociales et solidaires envers les territoires dans lesquelles elles s'ancrent : nous avançons l'hypothèse de services sociosystémiques territorialisés.

2.2.2.1. CARACTERISER LES SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES

La notion de « service sociosystémique territorialisé » n'existant pas en tant que telle, nous nous inspirons des travaux antérieurs sur la notion de service. Nous proposons une lecture souple et territorialisée de la notion – a contrario des cadres constitués autour des services environnementaux.

Retenons d'abord la définition suivante « *Un service est une opération visant la transformation d'une réalité C possédée ou utilisée par un client ou un usager B, et réalisée par un prestataire A à la demande de B (et souvent en interaction avec B), mais n'aboutissant pas à un produit final susceptible de circuler économiquement indépendamment de C* » (Gadrey 1996). Cette première base nous permet de nous interroger sur l'application de cette notion aux initiatives sociales et solidaires. Nous partons de l'idée d'un service construit par les territoires.

- Les composantes du service sociosystémique territorialisé

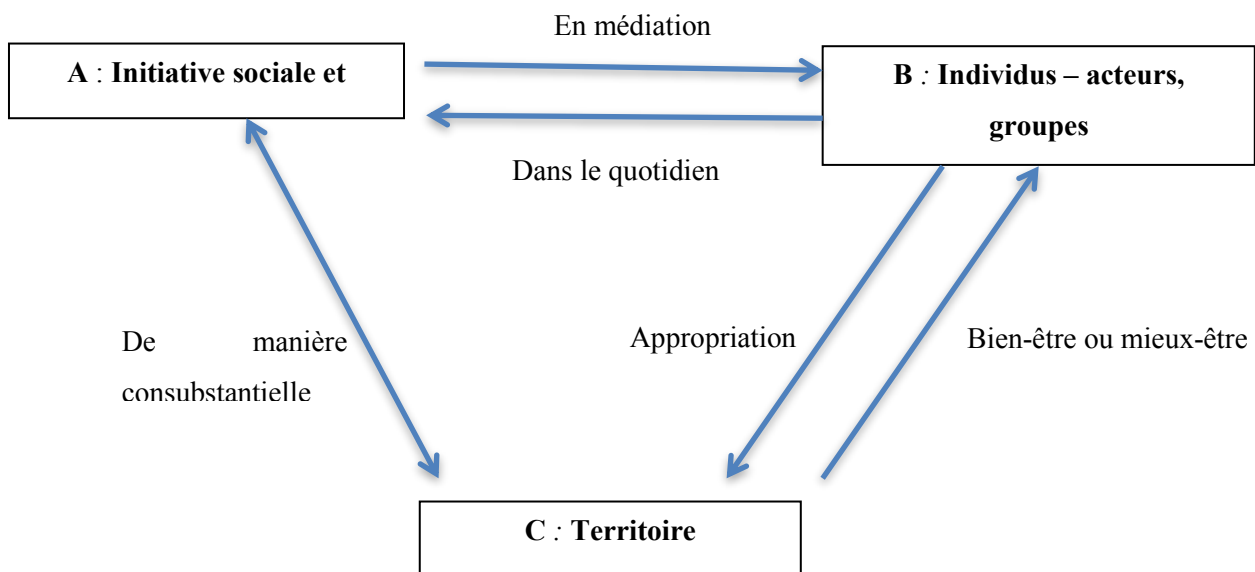


Schéma 2 : Caractérisation du service sociosystémique territorialisé - A. Lefebvre, 2017

La schématisation à travers le Schéma 2 permet de caractériser les liens unissant A (initiative sociale et solidaire), B (individus-acteurs) et C (territoire) qui génèrent un service sociosystémique territorialisé. Nous émettons l'idée qu'une résultante de ce service serait un mieux vivre ensemble.

Liens de l'initiative sociale et solidaire (A) aux individus-acteurs/groupes (B) : ils s'inscrivent dans une **relation double de service**.

- Les individus – acteurs prennent des initiatives sociales et solidaires dans leur quotidien. Ils y mobilisent leurs capacités socio-territoriales, individuelles et collectives (cognitives, culturelles, sociales, etc.).
- L'initiative se positionne au service des individus et des groupes, comme un moyen d'accéder à C. Ainsi, les initiatives sociales et solidaires ont un rôle de médiation. Elles répondent, à ce titre, à une demande provenant de B (des individus ou des groupes).

Liens des individus-acteurs et des individus-acteurs/groupes (B) au territoire (C) : la relation qui lie ces deux composantes s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'appropriation.

- Les individus-acteurs et les groupes s'approprient le territoire par l'effet du service sociosystémique territorialisé. L'appropriation du territoire n'est pas nécessairement systématique ou complète : elle peut rester partielle, éphémère et demeure en perpétuelle construction à travers le sociosystème. Par exemple, cette relation peut se cantonner à de « l'usage » (cas du touriste), permettant une appropriation singulière, peut être inachevée, mais qui a néanmoins des effets (attachements aux lieux de loisirs, de vacances).

- Le territoire génère du bien-être pour les individus et les groupes. Le service sociosystémique territorialisé permet ainsi le développement d'un « mieux vivre ensemble » bénéfique aux individus-acteurs des territoires.

Liens de l'initiative sociale et solidaire (A) au territoire (C) : les deux entretiennent une relation de consubstantialité, comme nous l'avons détaillé au sein du chapitre 1 et selon notre première hypothèse.

- Un service différemment produit par les individus

Nous avons identifié plusieurs situations types par lesquelles le service sociosystémique territorialisé se développe grâce aux initiatives sociales et solidaires :

- Les initiatives sociales et solidaires sont créées par les individus-acteurs en vue d'un mieux-être au sein du territoire : il s'agirait d'une production exclusive. C'est l'exemple de rencontres, de fêtes créées pour favoriser le vivre ensemble.
- L'entraide, le mieux-être pourrait également relever d'un effet connexe d'une activité, d'une pratique, non identifié au départ et donc d'une production indirecte.
- Il peut également s'agir d'un effet parmi d'autres et donc d'une production jointe : par exemple, dans le cadre de la valorisation économique, une initiative sociale et solidaire se crée et participe du vivre ensemble.

Notons par ailleurs que les deux derniers cas sont fortement compatibles : la production du service peut être indirecte (non identifiée au départ) et jointe à d'autres effets.

2.2.2.2. VERS UNE TAXINOMIE DU SERVICE SOCIOSYSTEMIQUE TERRITORIALISE

Olivier Aznar (2002) caractérise les services environnementaux en fonction des relations de service qu'ils développent. Son analyse nous permet de poser notre propre réflexion pour proposer une grille de lecture du service sociosystémique territorialisé. De fait, l'usage du conditionnel est de rigueur, car cette proposition doit être confrontée aux résultats de terrain. Une telle grille a pour objet de nous aider à appréhender l'hétérogénéité des initiatives sociales et solidaires rencontrées.

- Les services sociosystémiques territorialisés peuvent-ils être incomplets ?

Ils se caractérisent par l'absence de l'un des pôles de la relation : l'initiative sociale et solidaire (A), les individus-acteurs/groupes (B) ou le territoire (C). On distinguerait alors :

- Les services incomplets passifs (absence de A) : l'initiative sociale et solidaire est absente de la dynamique de service. Ce serait l'exemple d'une école ou d'un service public qui se retrouveraient dans la définition du service sociosystémique territorialisé. Cependant, notre travail pose l'hypothèse qu'une structure ne peut être en tant que telle un service sociosystémique territorialisé : c'est l'initiative sociale et solidaire qui fait le service sociosystémique territorialisé, à travers les pratiques des individus et des groupes.
- Les services incomplets altruistes (absence de B) : cela pourrait être le cas de particuliers décidant le fleurissement de leur village sans aucune demande individuelle ou sociale particulière. L'initiative sociale et solidaire ne répondrait pas à un manque ou à un besoin d'individus ou de groupes. Ce cas paraît impossible tant l'initiative est liée aux individus-acteurs qui la portent, à leurs vécus et leurs trajectoires (cf. chapitre 1).
- Les services aterritoriaux (absence de C) : les individus-acteurs et les groupes (B) prendraient des initiatives sociales et solidaires (A) en dehors de tout contexte territorial. Écartons immédiatement cette hypothèse, qui n'a pas de sens au vu de la consubstantialité des initiatives sociales et solidaires au territoire qui est au cœur de notre travail.

Ainsi, il nous semble ici que les trois pôles (A, B et C) et les liens les unissant sont indispensables à la caractérisation du service sociosystémique territorialisé.

- Des services sociosystémiques territorialisés véritables

La présence des trois pôles (A, B et C) signifie que le service est complet ou véritable. La relation est donc établie entre les trois actants : l'initiative, l'individu-acteur/le groupe et le territoire. Dans ce cadre, le service pourrait être :

- Joint ou lié à l'activité principale de l'initiative, qui n'est pas la production de service en tant que telle ;
- Exclusif, dans la mesure où l'initiative sociale et solidaire est créée et installée pour ce qu'elle est et ce qu'elle représente : un service pour le territoire.

Cette caractérisation met également en évidence la fragilité et la richesse des liens qui unissent A, B et C. Si les liens d'un écosystème sont rompus, les impacts sont importants et sa durabilité s'en trouve affectée, parfois de manière irréversible. Il en va de même pour les services sociosystémiques territorialisés que nous avons caractérisés : l'équilibre tient aux liens entre individus/groupes, initiative sociale et solidaire et territoire. Le service sociosystémique territorialisé permet la mise en place d'une coopération basique entre individus, mais qui n'en est pas moins fondamentale. Ainsi, chaque pôle du sociosystème nous semble indispensable à son bon fonctionnement.

- Un service consubstantiel au territoire

Le service sociosystémique territorialisé se pose comme un processus de production qui permet une gestion durable des sociosystèmes.

Les initiatives sociales et solidaires sont ainsi envisagées au sein d'un contexte territorial : « *Le résultat d'un service est en effet tangible et immédiat et il n'est véritablement produit que consommé. N'ayant pas de valeur en lui-même, il ne peut s'approprier directement ni se transmettre à un tiers comme un capital accumulé* » (Damien, 1998 dans Aznar 2002).

La théorie du service sociosystémique territorialisé ainsi posée s'appuie sur la consubstantialité des initiatives au territoire : elles n'auraient de sens conçues de manière aspatiale. C'est bien leur positionnement au cœur d'une dynamique territoriale qui leur permet d'être des services territorialisés – une démonstration qui sera au cœur de notre travail de terrain.

- Des apports conséquents à notre étude

L'introduction de cette notion de service sociosystémique territorialisé nous permet d'approfondir la relation qui les lie aux territoires. Acteur de la relation, le territoire aura lui-même des effets sur les initiatives et les individus-acteurs qui les portent. Cette grille a vocation à se confronter aux résultats du terrain, dans un travail exploratoire autour de cette notion de service sociosystémique territorialisé.

2.2.3. LES CONSEQUENCES DE LA CARACTERISATION DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES COMME SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES

Identifier les initiatives sociales et solidaires comme des services sociosystémiques territorialisés permet de se pencher sur leur implication dans le bien-être des individus au sein des territoires (3.3.1). Participant à la qualité de vie, les initiatives participent ainsi du vivre-ensemble (3.3.2).

2.2.3.1. DES INITIATIVES AU SERVICE DU BIEN-ETRE OU MIEUX-ETRE

- La mesure du bien-être au sein des territoires, une préoccupation scientifique récente

Cette notion de bien-être territorial a fait l'objet d'un colloque le 20 février 2015 à La Défense, organisé par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, qui s'intitule *Le bien-être territorial en France : de la mesure à l'action, pour une société plus durable*. Le constat est d'indicateurs économiques insuffisants avec notamment, la perte de pertinence du PIB dont la croissance n'est pas une condition au développement humain (Laurent, 2016).

L'autre raison d'être de ces indicateurs de bien-être tient à une prise en compte de plus en plus importante du territoire dans la littérature économique qui traite du développement (Davezies, 2008). Plusieurs arguments complémentaires sont avancés : le territoire permet une adaptation locale aux

crises, le local apparaît comme un espace légitime à certains défis, permettant un projet partagé autour du vivre-ensemble (Jany-Catrice, 2016). De fait, les chercheurs, notamment économistes, s'interrogent sur un indicateur de bien-être au niveau local.

- Une mesure à appréhender collectivement et localement

La mise en place d'un tel indicateur est délicate quant à l'usage qui en sera fait. Car mettre en place une mesure du « bien-être », c'est aussi laisser présager des territoires de « mal-être » : l'impact sur les représentations collectives peut être très néfaste pour les espaces concernés. La mise en place d'un tel indicateur doit-elle être accompagnée d'un portage sociopolitique volontaire autour d'une prise en charge collective du développement territorial.

Le bien-être une notion à la fois objective et subjective, il désigne « *ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue* » (Laurent 2016), une « *situation matérielle qui permet de satisfaire les besoins de l'existence* » (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). L'évolution des recherches sur le sujet a montré que la croissance économique ne conduit pas au bien-être, tout en démontrant l'importance des processus subjectifs (Pawin 2014). Ceci étant, les travaux de l'INSEE sur les indicateurs de qualité de vie cherchent des mesures objectives à décliner localement (Reynard 2016) : or, il paraît difficile de faire l'économie de l'appréhension des individus et des groupes de la vie au sein de leurs territoires. De fait, la mesure de ce bien-être avec les acteurs des territoires peut constituer une voie possible (Jany-Catrice 2016).

- Des initiatives sociales et solidaires qui participent au bien-être

La thèse n'a pas pour objet de mesurer le bien-être territorial. La réflexion que nous portons se situe en amont de ces processus, à l'étude de dynamiques locales dont on ne sait si elles pourront être un jour mesurées. Cependant, la question du bien-être irrigue nos réflexions : l'idée est de tenter d'appréhender l'implication des initiatives dans le bien-être au sein des territoires à travers la notion de service sociosystémique.

Nos précédents développements laissent présager qu'elles peuvent apporter des réponses à la recherche du bien-être territorial. En effet, l'hypothèse d'initiatives comme des services sociosystémiques territorialisés est posée par les agréments fournis par les initiatives territoriales. De fait, nous pouvons supposer qu'elles procurent du bien-être aux habitants des espaces concernés.

2.2.3.2. DES INITIATIVES QUI PARTICIPENT DU VIVRE-ENSEMBLE

Le vivre-ensemble est un construit social qui nécessite l'implication de tous les individus, et les initiatives sociales et solidaires sont un moyen d'y concourir.

- Des acteurs en construction d'une identité

La diversité des situations, des parcours individuels, des appartenances, des valeurs, des modes de pensée des individus conduit à la construction d'identités multiples et diverses. L'identité est une construction évolutive, et un processus social complexe. La diversité est une vraie richesse, qui pose toutefois assez nettement la question de la coexistence possible sur un espace limité. On retrouve ici la co-construction entre acteurs et territoire : les hommes fabriquent le territoire, ce dernier devenant une « *composante identitaire du groupe qui le façonne* » (Di Méo 1998).

- Exclusion, ségrégation : des ajustements complexes avec l'espace

La mise à l'écart de certains individus ou de certaines communautés fait partie des discriminations socio-spatiales fréquentes, conscientisées ou non. Elles vont des plus visibles et symboliques (le refus d'accueillir certaines populations par exemple), aux plus banalisées voir entrées dans les normes (la limitation de l'accès à certains espaces verts par leur caractère payant a pour conséquence la mise à l'écart de nombre d'individus à faibles revenus) : les processus sont polymorphes. Les sociologues ayant travaillé sur la question s'accordent sur le rôle de l'emploi, constituant un facteur d'intégration fort dans la vie collective (Schnapper 1991).

« *Partie prenante du système social et culturel, elle [la pauvreté] est largement atténuée au plan symbolique comme au plan matériel par la solidité et l'efficacité des réseaux de solidarité primaires.* » (Perrier-Cornet, Sencebé, and Sylvestre 1997). Ces réseaux de solidarité sont, de notre point de vue, vecteurs de ce que nous avons appelé initiatives sociales et solidaires. Il apparaît ainsi que nos initiatives participent des processus d'intégration spatiale.

- Des initiatives sociales et solidaires pour faciliter la vie en société

Le postulat de ce travail est que les difficultés de la vie en société ne sont pas irrémédiables : le « vivre-ensemble » est une construction sociale et peut être l'objet d'un apprentissage. Les initiatives sociales et solidaires, comme actes du quotidien portés par des individus, constitueraient des manières (parmi d'autres) de favoriser ce vivre-ensemble.

« *C'est la question politique de la gestion de la coprésence de groupes, à la fois voisins et dissemblables, mais mobilisés par un même souci pacifique de réussite et dotés de chances équivalentes pour y parvenir. Outre que cette dernière condition reste difficile à remplir, régler cette cohabitation n'est pas une mince affaire !* » (Di Méo 2014). Les individus sont en construction d'une proximité sociale à travers les initiatives sociales et solidaires : les statuts, la catégorie

socioprofessionnelle peuvent être transcendés. La construction d'une identité commune est favorisée grâce au projet.

Pour conclure, les initiatives sociales et solidaires définies comme des services sociosystémiques territorialisés se posent au cœur d'enjeux contemporains de société : les questions de bien-être et du « vivre-ensemble » en sont particulièrement révélatrices.

2.3. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES COMME CAPITAL SOCIAL TERRITORIALISE, UNE POTENTIALITE POUVANT DEVENIR RESSOURCE TERRITORIALE ?

En quoi les maillages de solidarités de proximités (caractérisant la présence d'initiatives sociales et solidaires) constituent-ils un capital social territorialisé ? Plus spécifiquement, nous nous poserons ici la question des initiatives sociales et solidaires comme ressources territoriales. En quoi ces initiatives de solidarités sociales pourraient-elles devenir des ressources territoriales ?

2.3.1. UN CAPITAL SOCIAL TERRITORIALISE

2.3.1.1. UN CAPITAL SOCIAL CONSUBSTANTIEL AU TERRITOIRE

-Vivre en société, une approche par les capacités

La théorisation des initiatives sociales et solidaires comme étant source de services sociosystémiques territorialisés nous a permis d'aborder les problématiques relatives au bien-être et au vivre ensemble. Les initiatives étudiées permettraient d'apprendre à vivre ensemble. Par quels moyens le permettent-elles ? Le « vivre ensemble » est-il une question de capacités ? Et peut-on développer une capacité, une faculté, une aptitude à la vie en société ?

Cette notion de capacités fait écho aux travaux de l'économie du développement et notamment à l'approche par les capacités initiée par Amartya Sen, largement utilisée dans les analyses sur la pauvreté. Appliquée aux territoires, elle propose « *un cadre d'analyse multidimensionnel qui permet de mesurer l'efficacité des stratégies de développement à l'échelle du territoire à l'aune des capacités territoriales qu'elles développent.* » (Loubet, Dissart, and Lallau 2011). Un outil particulièrement pertinent dans le cadre de la mise en œuvre de politiques publiques, pour s'interroger sur l'orientation des actions entre augmentation des capacités individuelles ou des capacités territoriales.

Dès lors, notre étude nous amène à nous interroger sur ces capacités territoriales : en quoi les initiatives sociales et solidaires pourraient permettre aux individus-acteurs de développer leurs

capacités à cohabiter sur un même territoire ? Nous faisons l'hypothèse d'initiatives constituant un capital social territorialisé pouvant être mobilisé par les individus-acteurs.

- Un maillage d'initiatives constituant un capital social

Nous concevons la notion de capital sans la dimension monétaire du terme : son usage est ici subversif à la manière de l'inflexion théorique de Pierre Bourdieu avec les concepts de « *capital économique* », « *capital culturel* » ou « *capital relationnel* » (*Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés* 2003). Le capital introduit l'idée d'éléments accumulés et disponibles aux individus, de richesses humaines et sociales (*Dictionnaire Culturel En Langue Française* 2006). Plusieurs éléments ont ici leur importance : caractériser les initiatives comme un capital se situe dans la continuité de leur définition de services sociosystémiques. Comme un service, les initiatives constituent un capital à disposition des individus-acteurs qu'ils peuvent mobiliser.

Le concept de capital social est polysémique, il représente un « *ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective et constitue un patrimoine relationnel, soit pour chaque individu, soit pour un groupe.* » (Campagne and Pecqueur 2014) et renvoie aux travaux de socio économistes comme Robert Putnam. Il y développe l'idée que les réseaux sociaux ont de la valeur : « *Le capital social se rapporte aux relations entre individus, aux réseaux sociaux et aux normes de réciprocité et de confiance qui en émergent.* » (Putman, 1998 dans Méda 2002).

Nous émettons ici l'hypothèse que les initiatives sociales et solidaires, étant des services sociosystémiques territorialisés, constituent un capital social territorialisé : elles sont construites par les individus-acteurs qui peuvent les mobiliser, les utiliser pour leur permettre d'entrer en relation avec d'autres dans un climat de réciprocité. Ces individus-acteurs peuvent choisir de mobiliser ce capital social ou de ne pas le faire.

- Le renforcement du caractère consubstantiel au territoire

Se faisant, les initiatives sociales et solidaires se posent réellement en objet territorialisé : à l'émanation d'un territoire qu'elles contribuent à forger. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, les initiatives sociales et solidaires ne sauraient exister sans le territoire : les solidarités sociales et ses manifestations, ses composantes et le vécu à l'origine de ces solidarités sont à la base de toute construction spatiale. En avançant ici la notion de capital social territorialisé, nous réaffirmons que les initiatives sociales et solidaires font le territoire du quotidien.

En effet, les initiatives sociales et solidaires se posent en interface entre individu et territoire. Dans certains cas, nous pourrions même supposer qu'elles permettent une médiation entre le territoire et ses habitants, c'est-à-dire qu'elles rendent accessible le territoire aux individus – y compris ceux qui n'entrent pas spontanément ou qui éprouvent des difficultés à entrer en appropriation. Cependant,

territorialisées à différents degrés, ces initiatives constituent un capital social plus ou moins dynamique selon les cas.

2.3.1.2. ATOUT PLUS OU MOINS ACTIVE, PLUS OU MOINS DYNAMIQUE

Les initiatives sociales et solidaires constituent un capital territorialisé qui entre dans un jeu d'échange avec d'autres capitaux. En effet, au sein de certains espaces, les individus-acteurs peuvent choisir de développer et de soutenir les initiatives existantes, de les renforcer. Ils peuvent également faire le choix de renforcer d'autres capitaux au détriment des initiatives sociales et solidaires : par exemple, renforcer la place des initiatives institutionnelles, mettre en place des actions sociales formalisées au détriment des initiatives sociales et solidaires préexistantes. La coexistence de différents capitaux peut être complexe dans certains cas, et donner lieu à des situations de conflits.

Ainsi, la présence d'initiatives sociales et solidaires résulte d'un choix dépendant des individus qui agissent au sein d'un territoire. Leur présence constitue ainsi un atout qui est plus ou moins activé selon les situations locales. Nous pourrions donc dire que les initiatives sociales et solidaires sont spécifiques à un territoire, et que leur dynamisme dépend des contextes territoriaux.

2.3.2. UNE EVOLUTION POSSIBLE EN RESSOURCES TERRITORIALES SPECIFIQUES

Les individus et les groupes peuvent faire des initiatives sociales et solidaires des ressources territoriales spécifiques à un territoire.

2.3.2.1. LES CARACTERES DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES COMME DES RESSOURCES TERRITORIALES SPECIFIQUES

Plusieurs caractères fondamentaux habitent la notion de ressource territoriale (Pecqueur and Gumuchian 2007) : un positionnement spatial, sa dimension construite, une vision systémique et enfin un double caractère idéal et temporel.

Adopter cette grille d'analyse pour les solidarités de proximité nous permet de comprendre le sens des initiatives sociales et solidaires pour les individus-acteurs des territoires. Nous nous attacherons à décliner ces différents caractères pour les initiatives sociales et solidaires : comment pourraient-elles devenir des ressources territoriales ?

- L'hypothèse d'initiatives sociales et solidaires pouvant devenir des ressources territoriales

La localisation des initiatives sociales et solidaires renvoie d'abord à son objet en tant que tel : un festival rural est géographiquement situé à un emplacement déterminé (une pâture par exemple). Cependant, à cet attribut de position immédiatement identifiable se conjugue un rayonnement spatial

plus large directement lié aux individus. Cela nous renvoie à un « *champ élargi de la ressource, qui peut être virtuel [...], culturel et dans la mémoire collective* » (Pecqueur and Gumuchian 2007). Ce rayonnement pourra ainsi évoluer au fil du temps : les initiatives sociales et solidaires évoluent spatialement au gré des constructions collectives.

La révélation des initiatives sociales et solidaires comme ressources territoriales fait apparaître clairement leur positionnement de construction sociale. Reflétant l'expression des solidarités sociales, ces initiatives sont le résultat de tâtonnements, d'expériences, de prises de risques des individus au sein d'un contexte social et spatial particulier. Les initiatives sociales et solidaires sont le fruit de dynamiques d'individus-acteurs, leur élévation en ressources territoriales est dépendante de ces mêmes personnages.

La vision systémique inhérente aux ressources territoriales nous permet de penser les initiatives sociales et solidaires articulées à une dynamique locale complexe. Leur combinaison avec d'autres spécificités des territoires nous amène à considérer les initiatives au cœur de maillages de proximité. Enfin, les questions de sens et de temporalités nous interrogent sur la fabrication des initiatives sociales et solidaires et leur inscription au sein d'histoires individuelles et collectives.

- Des initiatives comme ressources hybrides ?

Il est possible de distinguer différents types de ressources (Glon and Pecqueur 2016) : matérielles (ex. un cours d'eau), immatérielles (ex. la culture), humaines (ex. vécus, compétences acquises). La nature de la ressource peut être hybride : par exemple, une compagnie de théâtre qui développe son activité au sein d'un bâtiment abandonné à valeur patrimoniale valorise à la fois des ressources matérielles (une bâtisse d'importance pour le territoire) et humaines (le développement de la confiance en soi à travers les activités de théâtre par exemple). Il paraît ici évident que la ressource est souvent de nature hybride.

Le caractère hybride de la ressource paraît s'appliquer particulièrement aux initiatives sociales et solidaires. L'organisation de conduites partagées pour l'école des enfants entre voisins fait apparaître à la fois une coopération pratique, source également d'échanges et de partages. Les initiatives semblent s'appuyer sur une combinaison humaine-matérielle ou humaine-immatérielle : les retombées sur les solidarités sociales sont en effet une composante propre aux initiatives sociales et solidaires (cf. chapitre 1). Cependant, ces solidarités s'appuieraient sur une expérimentation concrète et pragmatique, à la base de l'initiative.

2.3.2.2. UN RAPPORT PARTICULIER A LA SPECIFICATION ?

- Différents modes de valorisation des ressources

Il existe différents modes de valorisation des ressources : de l'exploitation (valorisation partielle), l'activation (intermédiaire), la spécification (valorisation globale et spécifique) – ce dernier mode de valorisation lui permettant de devenir une ressource territoriale (Colletis and Pecqueur 1993). En effet, « *peu appropriées par les populations, peu territorialisées, les ressources ne sont guère territoriales dans le cas de l'exploitation.* » (Glon and Pecqueur 2016). Au-delà de la valorisation des ressources, la spécification comme logique de développement renvoie à une coordination des acteurs offrant, en plus des effets de la proximité, une « *flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités, des compétences* » (Pecqueur 2005). Elle constitue donc le processus le plus territorialisant pour les ressources.

Les ressources spécifiques sont des constructions autour d'un jeu d'acteurs, d'un usage et d'un lieu (Pecqueur and Gumuchian 2007). De fait, il s'agit de se poser la question des moyens d'aboutir à la spécification des ressources. Les initiatives solidaires et solidaires auraient-elles un rapport particulier à la spécification ?

- De mêmes préoccupations mais des concrétisations différentes sur la forme : des conceptions différentes des initiatives

Les acteurs des territoires peuvent adopter différentes conceptions de la ressource : en fonction de leur place dans le territoire (ex. entre un maire, un touriste, un agriculteur), de leur expérience, de leurs vécus. Ainsi, un paysage peut être vu sous sa dimension productive (pour un agriculteur) pour ses aménités paysagères (pour un touriste), ou encore (souvent) pour une combinaison de ces dimensions pour un même individu. De fait, une même ressource peut être considérée de manière utilitariste, idéale, ou sous l'angle de la recherche d'équité (Glon and Pecqueur 2016). Les initiatives sociales et solidaires nous invitent à considérer une multiplicité de pratiques et d'objets : la ressource serait ici d'abord celle du faire ensemble, être ensemble.

La reconnaissance des initiatives sociales et solidaires comme ressources du territoire nous permet de nous interroger sur la place des acteurs vis-à-vis de cette ressource. Des acteurs aux positionnements spatiaux particuliers peuvent être catalyseurs ou inhibiteurs pour les initiatives locales. En effet, les initiatives sociales et solidaires vont des expérimentations et des tâtonnements collectifs aux actions plus construites et durables. La fragilité de ces maillages, leur rapport particulier au temps (entre éphémère et sociabilités de long terme) peut être difficile à appréhender.

La manière dont les collectivités territoriales accompagnent ces initiatives, les soutiennent, les ignorent ou les récupèrent est particulièrement intéressante à analyser. Ceci étant, l'acteur public n'est pas le seul à pouvoir être intéressé par les initiatives sociales et solidaires. La marchandisation des

initiatives ou leur récupération lucrative participeraient à une forme de réappropriation des initiatives. Les jeux de pouvoirs et les conflits sont inhérents à la construction du territoire et nécessitent de concevoir le territoire dans un temps long : les récupérations, les conflits peuvent défaire les sociabilités de proximité et s'inscrire dans la mémoire collective. C'est un héritage qui fait partie de la vie du territoire.

- Des micro-initiatives comme support du développement local

La vision du développement local défendue ne s'attachera pas uniquement à la croissance économique du territoire et adopte ainsi une vision plus large. De ce point de vue, *« la stratégie que préconise le développement local s'appuie sur trois principes fondamentaux :*

- *Le développement ne découle pas uniquement de la fonction ni de la valeur économique des activités et de l'organisation sociale des individus ;*
- *Le développement ne relève pas seulement des grands systèmes macro-économiques ni des institutions centralisées. Il est aussi largement lié aux micro-initiatives ;*
- *La personne constitue la force motrice du développement. »* (Vachon and Coallier 1993).

Ces principes laissent une large place aux initiatives informelles et aux potentialités des personnes ou des individus. Cette définition sous-tend l'importance des initiatives sociales et solidaire au sein du développement local. Fondatrice, elle les place dans une situation consubstantielle dans la construction des territoires. *« Le développement territorial est une démarche avant tout politique qui pousse les populations des villes et villages concernées à prendre en compte leur avenir »* (Dictionnaire de La Géographie et de L'espace Des Sociétés 2003).

Les pratiques s'en trouvent ainsi bousculées, ou réappropriées. *« En s'appuyant sur l'implication des individus, le développement local restitue d'une part la vivacité des pratiques démocratiques locales, et d'autre part le fait qu'il soit résolument au service d'un territoire qu'il contribue à forger. »* (Glon et Renard 1998). En vivifiant les pratiques locales, le développement territorial permet l' *« augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les évolutions à venir des espaces qui les concernent »* (Angeon & Laurol 2006, d'après Deffontaines et al. 2001).

Ainsi, notre étude nous amène vers ces interrogations : les initiatives sociales et solidaires pourraient constituer une ressource territoriale spécifique. De plus, ces initiatives organisées en maillages pourraient constituer un terreau propice à l'innovation, à l'émergence de ressources spécifiques, et dont le dynamisme peut générer du développement territorial

- Une piste pour identifier la contribution des initiatives au développement territorial ?

Ce dernier point nous permet d'identifier les initiatives sociales et solidaires, organisées en rhizomes et formant un maillage socioterritorial dont le dynamisme pourrait favoriser l'émergence et la révélation d'autres ressources du territoire. Ces processus nous permettraient ainsi de mettre en exergue la participation des initiatives sociales et solidaires au développement territorial. Nous cherchons donc à comprendre comment les initiatives sociales et solidaires pourraient influencer le développement d'autres ressources sur le territoire.

Les maillages de proximité permettraient la territorialisation des ressources, et l'émergence de ressources diverses. Notre interrogation se porte autour d'initiatives sociales et solidaires permettant une valorisation de ressources, grâce aux maillages de proximités des individus-acteurs locaux. Ce faisant, elles seraient un facteur de territorialisation des ressources : l'appropriation de ces ressources par les maillages de proximité permettrait donc la création de ressources territoriales. Il s'agirait d'une voie possible d'émergence de ressources territoriales parmi d'autres.

Ainsi, les initiatives sociales et solidaires pourraient favoriser l'émergence de ressources spécifiques et innovantes au sein des territoires. Les maillages de proximité, en combinaison avec d'autres processus locaux (institutions par exemple) ou plus globaux (facteurs extérieurs) permettraient la spécification de ressources territoriales : c'est ainsi que les sociabilités de proximité contribueraient au développement des territoires. Les individus et les groupes pourraient faire des initiatives des ressources territoriales spécifiques à un territoire, que l'on ne retrouverait pas ailleurs. Constituant un capital social territorialisé, les initiatives sociales et solidaires seraient ainsi activées pour devenir des ressources spécifiques du territoire. Nous resterons, sur ces points, interrogatifs.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2 : TROIS HYPOTHESES POUR CONDUIRE LA RECHERCHE

Ce second chapitre nous a permis de poser les questionnements de recherche qui animent notre étude, à travers les différentes hypothèses étayées au fil des propos.

La première hypothèse traite du **caractère consubstantiel des initiatives sociales et solidaires au territoire**. Les initiatives sociales et solidaires sont conçues comme des produits du territoire, résultat de dynamiques du quotidien portées par des individus-acteurs dans les situations les plus ordinaires.

Cette hypothèse se décline en deux sous-questionnements de recherche :

- Les initiatives sociales et solidaires constitueraient le volet impalpable de l'économie sociale et solidaire.
- Les initiatives sociales et solidaires adopteraient un mode de développement en rhizomes, pouvant ainsi se définir comme des rhizomes territoriaux.

La deuxième hypothèse propose la notion de service sociosystémique territorialisé, comme concept caractérisant le positionnement des initiatives sociales et solidaires au sein des territoires : **ces initiatives seraient des services sociosystémiques territorialisés**, liant initiatives, individus – acteurs et territoires. Cette hypothèse permet de mieux comprendre les effets territoriaux des initiatives sociales et solidaires sur le bien-être des populations et le vivre-ensemble.

Enfin, l'étude des liens avec la notion de ressource territoriale constitue l'ultime étape de ce processus de recherche, et la troisième hypothèse : **les initiatives sociales et solidaires pourraient évoluer en ressources territoriales spécifiques** au sein des territoires. Elles pourraient également constituer un terreau favorable au développement de ressources des territoires. Cette possible évolution des initiatives en ressources constituerait une voie d'appropriation des projets et d'expression de créativité collective et d'innovation sociale, un support pour le développement territorial. Cette piste restera explorée à la marge avec les données de terrain, est à l'état de potentialité dans ce travail.

Ces hypothèses ont émergé de la problématisation et du cadre dans lequel cette étude est menée. Une étude résolument exploratoire et ancrée dans les espaces ruraux : le troisième chapitre présente la méthodologie choisie, permettant de valider – ou pas – ces hypothèses.

*** CHAPITRE 3 ***

CAPTER LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Ce troisième chapitre clôt cette partie 1 consacrée au cadre conceptuel de nos recherches. Nous avons posé le cadre problématique dans lequel l'analyse sera exercée, voyons à présent quels ont été nos choix méthodologiques. Dans une enquête totalement exploratoire, ce point est crucial et nous nous y arrêterons longuement.

Il importera ainsi de caractériser dans un premier temps notre ancrage en milieu rural. En mettant les initiatives sociales et solidaires à l'épreuve des territoires ruraux, nous nous plongeons dans des espaces en proie à des recompositions importantes et qui présentent un certain nombre de spécificités et de difficultés. Comment vivre ensemble quand on est si différents au niveau de nos usages, de nos pratiques, de nos itinéraires, de nos aspirations ? Comment malgré les difficultés, les espaces ruraux peuvent-ils devenir des laboratoires d'initiatives ?

Dans un deuxième temps, les quatre terrains d'étude choisis seront justifiés. Le processus a ici autant d'importance que le choix : l'utilisation de la typologie des campagnes françaises enrichie d'indicateurs INSEE a outillé pour une analyse statistique et cartographique des espaces de la région. La possibilité d'étudier les initiatives sociales et solidaires a été considérée selon plusieurs paramètres. Une fois ces éléments présentés, nous appliquerons la méthode au sein du contexte spécifique qu'est la région Hauts de France, dans le cadre de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais. Cela nous permettra d'expliquer les critères de choix de quatre terrains d'étude. Les quatre bassins de vie d'Hucqueliers, Wavrin, Solesmes et Bapaume seront ainsi introduits.

Le dernier temps de ce chapitre nous permettra de présenter la méthodologie d'enquête retenue. Nous y exposerons la spécificité de notre parcours d'ingénieure agricole à apprentie géographe. Les outils utilisés pour capter les initiatives sociales et solidaires seront détaillés : des prémisses du recensement grâce à des sources diverses jusqu'aux confins de l'enquête territoriale. Nous dévoilons nos points d'attentions, comme les représentations individuelles et collectives. Nous verrons enfin comment nous avons construit nos outils d'analyse : de la constitution de notre base de données jusqu'à la construction d'une grille d'analyse.

3.1. LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES A L'EPREUVE DES TERRITOIRES RURAUX

Nous avons choisi d'ancrer notre travail au sein des territoires ruraux. Nous aurons à cœur de comprendre pourquoi ce choix fait particulièrement sens vis-à-vis de notre objet d'étude : les initiatives sociales et solidaires. Voyons maintenant comment cet ancrage, ce prisme spécifique de la sociabilité en milieu rural, éclaire notre problématique.

3.1.1. DES TERRITOIRES EN PROIE A DES BOULEVERSEMENTS ET A DES RECOMPOSITIONS IMPORTANTES

Dans un premier temps, intéressons-nous à l'héritage de ces espaces afin de mieux décrypter l'organisation des solidarités sociales territoriales.

3.1.1.1. DES TERRITOIRES SOUMIS A D'IMPORTANTES BOULEVERSEMENTS

- Des espaces ruraux au cœur des structurations françaises post 1945

« Entre le milieu des années cinquante et le milieu des années quatre-vingt, le monde agricole et rural français a constitué un lieu privilégié pour la compréhension des transformations de la société française dans son ensemble [...] le rural permettait de penser le global. » (Muller 2007). Au prisme de différentes échelles, le monde rural a été un haut-lieu de réflexions et de débats, y compris dans les cercles politiques.

Les espaces ruraux ont longtemps été (et le restent souvent) associés au monde agricole. Ils étaient d'abord perçus comme des espaces de production, fruit du projet de reconstruction française d'après-guerre accompagné de lois d'orientation agricole à l'échelle française, et ensuite du développement de la politique agricole commune au niveau européen. L'agriculture se modernise afin de se rendre plus performante et la création de la Délégation à l'Aménagement et à l'Action Régionale (DATAR) a pour objet de proposer des politiques coordonnées en faveur des espaces ruraux et urbains. Notons qu'une élite agricole se forme (sous l'impulsion de la Jeunesse Agricole Chrétienne – JAC) et prend place au sein des jeux politiques (avec le développement d'un syndicalisme agricole autour de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles – FNSEA né en 1946 et de manière plus minoritaire, du Mouvement de Défense des exploitants familiaux – MODEF créé en 1959).

Enfin, les espaces ruraux ont été des lieux de développement de sociabilités rurales, qui ont donné naissance au mythe d'une interconnaissance villageoise. Pierre Grelley rappelle que la société villageoise se manifestait par une « *tendance à une autarcie démographique, économique et sociale* », et que, plus spécifiquement sur le monde paysan était véhiculé l'image d'une forte endogamie et d'une interconnaissance généralisée (Grelley 2011). L'exode rural faisant son œuvre, les campagnes se dépeuplent et dans l'imaginaire, deviennent des lieux désuets quand la ville représente la modernité.

Images de déserts, « *de façon générale, le monde rural est perçu comme un territoire sans qualité, peu réactif, en fin de compte ayant perdu force de propositions et de projets* » (Velasco-Graciet 2006).

- Des flux migratoires qui reconfigurent les espaces

D'importantes migrations se sont déroulées, initialement vers les villes (exode rural). Depuis les années 1970, on ne considère plus l'espace rural ni comme un ensemble homogène, ni par unique opposition à l'espace urbain (Velasco-Graciet 2006). Vers les années 1975-1980, les flux migratoires se sont progressivement inversés et les espaces ruraux connaissent des dynamiques démographiques, sociales et culturelles de degrés différents selon des trajectoires propres à chaque espace. Ainsi, « *entre 1970 et 2000, 4 millions d'habitants ont quitté la ville pour la campagne et le mouvement semble s'accélérer entre 1999 et 2004 : 500 000 personnes ont fait ce choix* » (Jean and Périgord 2009).

Pourtant, le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer, tout comme le nombre d'agriculteurs (cf. Tableau 2 ci-dessous). La place de l'agriculture au sein des espaces ruraux se trouve en renégociation : d'une part, un rôle de gestion et de protection de l'espace (qui leur a été attribué), d'autre part la production de biens alimentaires. Pour autant, « *dans notre culture, la campagne reste associée à l'activité agricole* » (Morin 2011).

	1962	1990	1999
Agriculteurs et salariés agricoles	33,8	9,9	7
Artisans-commerçants	8,8	6,9	6
Cadres moyens et supérieurs	3,9	14,9	20
Employés et ouvriers	25	27,6	24
Retraités	28,5	40,7	43
Total	100	100	100

Tableau 2 : Évolution de la composition des ménages ruraux entre 1962 et 1999 (en %) – Source : INSEE, RGP de 1962, 1990, 1999 (Jean and Périgord 2009)

« *« Agriculteurs » et « gens d'ici » sont fréquemment synonymes* ». Et une « *attention à repérer les agriculteurs, particulièrement soutenue chez la plupart des nouveaux résidents, montre qu'ils souhaitent investir leur lieu de résidence comme un lieu de vie sociale* » (Banos and Candau 2011).

« *Les agriculteurs semblent effectivement constituer des réseaux de relations spécifiques à leur activité, tout en pouvant être très actifs dans les lieux de sociabilité locale (club de foot, fêtes locales) ou lors des mobilisations collectives (maintien de l'école, opposition à un projet d'incinération...)* » (Banos, Candau, and Baud 2009). Le Tableau 2 montre que la recomposition sociale est particulièrement forte au sein des espaces ruraux.

L'inversement des flux migratoires s'est accompagné d'une diffusion de l'urbain au sein du rural (notamment au niveau des modes de vie), ce qui a amené certains acteurs à pronostiquer la fin de

l'espace rural. Roger Béteille évoque un « *déclin* », quand Bernard Kayser prônait lui la « *renaissance rurale* » (Béteille 1981; Kayser 1989).

Le repeuplement démographique trouve une explication dans des modes de vie devenus très enclin à la mobilité, qui conduit à une multi appartenance territoriale. « *L'immobilité rurale est un mythe ruraliste, une image d'Épinal déconstruite depuis longtemps par les historiens. On n'est pas moins mobile en campagne qu'en ville* » (Vanier 2012). Toutefois, « *la vitesse est le projet dominant des villes, comme la lenteur pourrait être celui des campagnes* » (idid).

3.1.1.2. UNE STRICTE DICHOTOMIE RURAL/URBAIN DESORMAIS CADUQUE

Notre sujet nous invite à revisiter le contenu de l'espace rural aujourd'hui, « *parce que le rural présent et à venir est un territoire qui se construit après avoir achevé de se défaire* » (Frémont 2009a). Nous l'avons vu, les flux migratoires se sont d'abord opérés vers les villes. Dans un second temps, les flux se sont inversés et l'arrivée de nouvelles populations se fait sous une double dynamique, entre populations qui font le choix des espaces ruraux et d'autres subissant leur lieu d'habitation. Les modes de vie urbains se sont progressivement diffusés vers le rural, ce qui a favorisé l'apparition d'espaces intermédiaires.

- Le périurbain, un tiers-espace

L'apparition de ce que Martin Vanier appelle un tiers espace est plus communément nommé périurbain. Ces espaces périurbains connaissent des évolutions qui leurs sont propres : « *Cette évolution de l'agriculture vers une nature apprivoisée, jardinée et respectée, efficace et ouverte s'avère plus radicale dans le périurbain, espace multifonctionnel par définition où les concurrences sont particulièrement fortes et réclament des transactions entre les différents acteurs.* » (Poulot 2008). La scientifique évoque ainsi le caractère précurseur et porteur d'innovation du périurbain. Espace multifonctionnel, le périurbain interpelle la séparation urbain/rural remarquant notamment qu'en matière agricole, il est « *incontestable que l'agricole ne fait plus le rural, sa forte présence en périurbain convoque le rural et son champ d'analyse* » (Poulot 2008).

Cependant, les espaces périurbains font également l'objet de critiques, qui s'appuient sur les représentations d'espaces pavillonnaires sources de conformismes (ménages périurbains arrivés par contraintes économiques, avec une dépendance forte à la voiture), associés à la fréquentation de centres commerciaux et à l'image de périphéries des villes. Ces critiques sont particulièrement vives dans certains journaux²⁷, films, séries télévisuelles (Bossé, Devisme and Dumont 2007; Bossé and

²⁷ voir notamment l'article « Comment la France est devenue moche » de Xavier de Jarcy et Vincent Rémy publié dans Télérama le 13/02/2010 et accessible : <http://www.telerama.fr/monde/comment-la-france-est-devenue-moche,52457.php>

Devisme 2011). Il a été communément mis en évidence les « *doutes que le périurbain a toujours suscités à la fois comme mode d'urbanisation, mais aussi comme espace d'épanouissement des individus* » (Nessi, Le Néchet, and Terral 2016). Loin d'être une catégorie homogène, l'espace périurbain, se caractérise par un émiettement paysager, social et politique (Charmes 2011). Ces territoires connaissent des renouveaux et seraient devenus plus matures, plus attachants et plus durables (Cary and Fol 2016).

Ainsi, « *la question périurbaine dérange en ceci qu'elle interpelle un vieux couple épistémologique [...] le coupe ville / campagne* », et même elle « *est problématique parce qu'elle conduit à ré-interroger quelques fondements de notre territorialité* ». Il explique en effet que « *le périurbain a créé un continuum d'espaces naturo-urbains qui [...] morcellent et brouillent les entités homogènes* » (Vanier 2007).

- Des territoires ruraux à redéfinir ?

Aujourd'hui, les territoires ruraux attirent les populations tout en connaissant d'importantes recompositions : les bouleversements sont de l'ordre démographique, économique, sociologique, culturel... La place de l'agriculture diminue au profit d'une multifonctionnalité de plus en plus marquée. « *Parler d'espace rural au singulier ne convient pas. Ces territoires ne sont pas homogènes. Le « rural quasi périurbain » ne se confond pas avec le rural éloigné, isolé* » (Morin 2011). Est-il encore légitime de parler de « territoires ruraux » ?

Certains chercheurs récusent totalement la terminologie de ruraux pour qualifier les espaces français, arguant du fait que l'urbanité s'est diffusée sur l'ensemble de l'hexagone : nous pensons notamment aux gradients d'urbanités (Lévy 1999). De la même manière, le rural ne se définirait-il pas par un ensemble de caractéristiques des espaces ? Ne peut-on pas parler plutôt d'une « *ruralisation de fragments d'espaces et de sociétés urbaines* » (Vanier 2005) ? Le chercheur souligne qu'il y aurait « *globalement moins de différence dans les pratiques, les ressources, les rapports sociaux-spatiaux, mais paradoxalement plus d'opposition dans les représentations, les identités, les références et les discours* » entre le rural et l'urbain. En résumé, il n'annonce pas la fin des campagnes (ou des villes), mais plutôt « *l'obligation de combinaisons, qui ne les exemptent pas des conflits et des contradictions, mais les lient plus que jamais l'une à l'autre* » (Vanier, 2007). Monique Poulot va également dans ce sens quand elle évoque « *un rural transformé en une mi-ville* » et plus récemment, une ville « *à son tour saisie par le rural et évoluer vers une mi-campagne* » (Poulot 2008).

3.1.2. DIFFICULTES ET SPECIFICITES DE TERRITOIRES RECOMPOSES

« *N'enterrons pas trop vite les territoires ruraux* ».

Ce titre de l'intervention de l'historien Jean Luc Mayaud aux Controverses Européennes de Marciac fait écho à ses propos suivant :

« *Ainsi, l'abolition du dualisme ville-campagne a été trop vite pensée comme une victoire finale du monde urbain sur le monde rural, les pratiques et les valeurs urbaines s'étant diffusées jusque dans le « rural le plus profond ». C'est oublier, me semble-t-il, que le rural a aussi investi l'espace urbain depuis longtemps, par ses acteurs, ses produits, ses symboles, son pouvoir d'attraction* » (Mayaud 2015).

Est-ce la fin de toute société rurale ? (Bonnerandi and Deslondes 2008) Ne serait-ce pas plutôt la fin d'un mythe d'une certaine France rurale ? Les territoires ruraux n'existeraient plus que par les discours d'acteurs ou dans les rêves de chacun ; le « rural » ne subsisterait que dans l'imaginaire collectif ? Comment une redéfinition de ce que les espaces ruraux pourraient être devenus nous éclairer sur la pertinence de conduire cette étude en milieu rural ?

3.1.2.1. DES ESPACES DE PLUS EN PLUS SOUMIS AU VIEILLISSEMENT DES POPULATIONS

La part des retraités en milieu rural est de plus en plus importante au fil des années : de 28,5 % des habitants des espaces à dominante rurale en 1962 à 43 % en 1999 (Tableau 2). Une augmentation qui donne aux territoires ruraux de nouveaux défis quant à la prise en compte de nouvelles attentes émanant de ces populations.

- La problématique partagée du vieillissement des populations

Le vieillissement des populations crée des problématiques spécifiques auxquelles sont confrontés tous les espaces, qu'ils soient ruraux, urbains, intermédiaires, etc. Il s'agit en effet de la mise en place de services et de structures adaptées aux transformations du quotidien inhérentes à l'approche de la fin de vie.

En milieu rural, la question se pose également et de manière particulière. Le maintien à domicile des personnes âgées en est un bon exemple : il paraît en effet plus facile de vivre en ville, quand les services et différentes commodités du quotidien (supermarchés, pharmacies) sont proches spatialement, voire accessibles sans moyen de transport. En milieu rural, le faible nombre de médecins, d'équipements, peut rendre plus difficile ce maintien à domicile quand les réseaux locaux de solidarité ne prennent pas le relais.

- Un accompagnement spécifique du vieillissement en milieu rural

« *L'accompagnement actuel du vieillissement en milieu rural s'opère de manière différenciée selon les appartenances sociales des personnes âgées (génération, ancienne profession, sexe) et selon leurs trajectoires de vie. Des différences nettes existent entre les vieux du coin, ayant toujours vécu au pays, et les retraités installés tardivement en milieu rural.* » (Mallon 2011). Les recherches montrent en effet que l'éloignement familial peut avoir des conséquences importantes pour les personnes s'étant installées plus tardivement en milieu rural. Il apparaît que les réseaux d'entraides, qu'ils soient familiaux ou locaux, jouent un rôle important dans l'accompagnement des personnes vieillissantes (ibid.).

De plus, cette solidarité intergénérationnelle obligée, qu'elle soit familiale ou locale, ne suffit plus à caractériser l'accompagnement de ces personnes vieillissantes, quel que soit leur espace de vie : l'aide à domicile et les institutions spécialisées prennent désormais une place très importante (ibid.).

3.1.2.2. DES SITUATIONS DIVERSES : DE LA DÉPRISE A LA MYTHIFICATION, LA COEXISTENCE DE MULTIPLES ATTENTES

- Une déprise qui peut être localement très forte

La déprise caractérise une situation de détachement, de dégageant voire de délitement des éléments en place. Faire l'état d'une déprise de certains espaces ruraux, c'est constater les difficultés importantes auxquelles sont confrontés certains territoires, suite aux bouleversements précédemment décrits : migrations des populations, recompositions sociales, mais aussi par exemple des difficultés économiques, etc. Cette déprise les place dans une situation de fragilité. Certains se voient de ce fait octroyé des labellisations adaptées (telles les zones de revitalisation rurale) afin de mettre en place un accompagnement spécifique et des aides adaptées à ces espaces.

- Un espace rural qui « cristallise les espoirs et les inquiétudes de la société française » (DATAR, 2003)

Le terme de « campagne » véhicule un imaginaire (la nature, le silence, la terre). « *Elles (les campagnes) représentent, pour les contemporains, l'espace où la lenteur peut redevenir un projet, parce qu'ailleurs, la vitesse les dévore tous* » (Vanier 2012). Le ruralisme évoque une tendance à idéaliser la vie à la campagne : on lui prête par exemple une interconnaissance ou un patrimoine naturel mythifiés malgré des réalités parfois bien différentes. « *Les hérauts du ruralisme cultivent leurs positions de représentants d'un monde disparu, par diverses invocations (l'âme, l'authenticité, la nature donnée, la simplicité, la proximité, etc.).* » (Vanier 2012)

« Les regards changent sur ces territoires au point de leur conférer un statut mythique. La cote d'amour de la campagne est en forte hausse » (Morin 2011). La campagne est devenue un objet de désir, à cause de valeurs projetées sur le rural (Hervieu and Viard 1996). « *Le monde rural a longtemps été, et demeure dans l'imaginaire collectif, associé aux racines, à l'autochtonie et à la succession des générations dans un même lieu [...] image associée aux valeurs d'authenticité et de convivialité [...]* » (Sencebé 2011).

« Ces pratiques du « faire campagne » qui empruntent tout autant l'imaginaire, au passé, qu'à la réalité ne sont pas exemptes de risques de folklorisation mais elles manifestent une belle résistance de la ruralité dans un monde urbain dominant et plus encore sa capacité à intégrer des représentations et des attentes nouvelles. Ce « faire campagne » symbolise un vivre ensemble marqué par une redéfinition et de la ruralité et de l'urbanité autour de certaines valeurs communes, dont la plus forte est le « vert », dans sa dimension paysagère et agricole, promu au rang de figure rurale et écologique à faire advenir » (Poulot 2008). Armand Frémont évoque une ruralité vectrice d'une « charge affective et idéologique » qui leur donne un « nouveau bestiaire avec ses monstres, ses fauves, ses doux et ses gentils. Mais ceux-ci ne sont pas vraiment les mêmes pour tous » (Frémont 2009a).

- L'arrivée de nouvelles populations aux intérêts divers

Les espaces ruraux ont connu plusieurs ruptures, la plus grande d'entre elles étant peut-être qu'ils ne se réduisent plus à ces espaces agricoles. De nouvelles activités et de nouveaux usages sont nés au sein des espaces : entre cadre de vie, envie de nature, supports d'activités productives...

On prête souvent quatre fonctions aux espaces ruraux : une fonction résidentielle en développement, une fonction productive qui se diversifie, une fonction récréative et touristique en évolution, et enfin une fonction « nature » en développement (DATAR, 2003). Ces différentes fonctions s'articulent de manière différente, ce qui justifie la multitude de territoires aux enjeux divers qui composent la France rurale. Penser les espaces ruraux à travers les fonctions et les usages constitue « *un cadre utile pour repenser la dynamique et les perspectives des espaces ruraux* » (Perrier-Cornet 2003).

3.1.2.3. DES ECHELLES MULTIPLES : ENTRE LE TRES PETIT ET LES RECOMPOSITIONS INTERCOMMUNALES

- La notion du petit dans les définitions des espaces ruraux

Les espaces ruraux présentent un rapport au petit particulier, à travers notamment les faibles densités qui se répercutent sur certaines communes avec un faible nombre d'habitants et une faible fourniture en services et commerces de proximité. Plusieurs exemples peuvent illustrer ce propos :

- c'est dans les communes les moins denses de France que le temps d'accès aux principaux services de la vie courante est le plus important, pouvant atteindre jusqu'à 55 minutes (Barbier, Toutin, and Lévy 2016).
- L'OCDE considère qu'un canton est rural si sa densité est inférieure à 150 habitants/km². L'INSEE adopte une définition relativement proche, selon ses critères, 82 % du territoire métropolitain est considéré comme rural (Aubert et al. 2008)

Ce rapport au petit est de fait très présent au sein des définitions des espaces ruraux. Pour Jean Paul Diry, les espaces ruraux se distinguent des espaces urbains par deux critères : un bâti continu et une densité maximale de quelques centaines d'habitants au km² (en fonction des classifications) (Diry 1999). Monique Poulot résume les propositions de définition du rural ainsi : un critère consensuel – un mode particulier d'utilisation de l'espace (un bâti discontinu) – et deux critères moins consensuels – un « *mode de vie caractérisé par une appartenance à des collectivités de taille limitée* » et « *une identité et une représentation spécifiques connotées par la culture paysanne* » (Kayser, 1990, in Poulot, 2008). Si la culture paysanne n'est pas le petit, on retrouve cette notion dans les définitions présentées à travers notamment des communes peu peuplées.

- Des multi appartenances sources de tensions

Pour Vincent Banos et Jacqueline Candau (2006), « *la campagne – plus que l'espace rural – serait l'objet d'un intérêt public, à double titre : en tant qu'ancrage local et en tant qu'espace de protection des ressources naturelles* ». Ainsi, les campagnes permettraient aux individus de s'ancrer localement, de développer des attachements. Cependant, les sociologues ont montré qu'un individu se caractérise par une multi-appartenance (familiale, professionnelle, etc.).

Ces phénomènes de multi-appartenance territoriale ont donc conduit à une survalorisation du local. « *L'appartenance locale n'est donc qu'une des échelles de l'appartenance sociale qui comprend de nombreuses dimensions (familiale, professionnelle, politique, religieuse)* » (Sencébé 2002). De fait, cela revient à relativiser cette place survalorisée de l'ancrage local en rural. Nous rejoignons ainsi le constat que « *« Vivre et travailler au pays » n'est plus la principale forme d'appartenance qui se manifeste dans ces lieux [les espaces ruraux], plus attractifs et conflictuels que jamais* » (Sencébé 2002).

- Les recompositions intercommunales

Les espaces ruraux connaissent des recompositions intercommunales importantes, notamment avec l'application des schémas départementaux de coopération intercommunale et l'application du seuil minimal de 15 000 habitants fixé par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en 2016. De nombreuses fusions ont eu lieu, réduisant le nombre de communautés. Ce

seuil de 15 000 habitants ne manque pas de modifier profondément les cartes de certaines intercommunalités : au sein de certains espaces ruraux peu peuplés, les communautés de communes ont considérablement réduit en nombre, mais grandit en superficie.

Ainsi, au 1er janvier 2017, la Corrèze comprend 10 intercommunalités (dont une partagée avec un département voisin). La Haute-Corrèze Communauté comprend 71 communes avec 34043 habitants (2014), quand la Communauté d'Agglomération de Tulle comprend 37 communes avec 44190 habitants (2014). Nous comprenons à la lecture de cet exemple que les espaces ruraux se retrouvent confrontés de manière spécifique à cette rationalisation : moins les communes sont peuplées, plus les intercommunalités sont grandes en superficie et nombre de communes. Ces recompositions modifiant profondément la carte intercommunale auront des conséquences sur les espaces ruraux.

3.1.3. LES QUESTIONS QUE LES ESPACES RURAUX POSENT AUX INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

L'ancrage de ces recherches au sein des territoires ruraux trouve sa pertinence de plusieurs manières :

- Ils permettent en premier lieu une étude spatiale dans une certaine globalité. Plusieurs explications nous paraissent pertinentes : Un certain rapport à la lenteur, des distances plus grandes, la densité d'habitants moindre faciliteraient une appréhension générale des dynamiques locales sur un espace de taille égale.
- En deuxième lieu, ils se trouvent face à la nécessité du lien, en recreation de sociabilités parfois en délitement. Cette situation se retrouve dans de nombreux territoires, et pas uniquement en milieu rural²⁸. Mais il y a un enjeu quasiment vital qui est d'une grande importance pour les territoires ruraux. En effet, il s'agit d'éviter que la désertification de certains territoires qui se trouveraient vidés de leur population, peu accessibles et confrontés à des situations de déprise. La question pour ces territoires ruraux est celle de l'attractivité (et pas uniquement au sens économique du terme), de l'attrance (de se rendre séduisant). Et l'enjeu paraît accessible, tant « *Les campagnes apparaissent dans l'ensemble comme des espaces de prise d'initiatives et de participation où la quête d'interconnaissance et de concitoyenneté est vécue comme un besoin existentiel en différents lieux et réseaux* » (Lescureux 2014)
- En dernier lieu et dans le prolongement de la dernière citation, les représentations à l'œuvre au sein de ces espaces, avec l'idéalisation d'une prétendue interconnaissance rurale donnent de la pertinence à l'étude des sociabilités de proximité : qu'en est-il réellement ?

²⁸ voir à ce sujet l'entretien de Serge Paugam, « Un sentiment de délitement de la société », paru dans l'Obs le 23 novembre 2013 et accessible sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/france-la-crise-sociale/20131120.OBS6094/serge-paugam-un-sentiment-de-delitement-de-la-societe.html>

Nous faisons donc le postulat de territoires ruraux comme un terrain d'observation possible, et comme terreau propice à l'émergence de telles initiatives. Voyons maintenant comment les dynamiques à l'œuvre au sein de ces espaces interpellent les initiatives sociales et solidaires.

3.1.3.1. DES RECOMPOSITIONS A L'ŒUVRE QUI POSENT LA QUESTION DU VIVRE ENSEMBLE

Aujourd'hui, certaines campagnes attirent les populations grâce à une image très positive. Par ces importantes dynamiques de population, des phénomènes de recomposition sociale ont créé des bouleversements sociologiques rapides. Les communes rurales sont devenues des espaces complexes aux catégories de populations diversifiées, entre marginaux, actifs et « *praticiens de la qualité de vie* » (Jean and Périgord 2009).

L'étude des solidarités et de l'importance du lien social au sein des espaces ruraux revêt un intérêt particulier. Ainsi, « *la principale conséquence du processus d'urbanisation des campagnes françaises est sans aucun doute la délicate recomposition des liens sociaux dans ces espaces* » (Banos and Candau 2006). Pour eux, la recréation de liens sociaux implique la redéfinition des pratiques quotidiennes et l'évolution des structures cognitives. Cela conduit à des « *multi-appartenances* » avec notamment, une « *tension entre un ici, pourvoyeur de l'identité familiale, et un ailleurs, porteur de l'identité sociale* » (Sencebé 2011). C'est finalement cette idée qui donne une réelle pertinence à notre démarche.

- Des sociabilités en degrés

« *Même si la recomposition sociale des campagnes est un fait largement admis, l'alchimie de l'héritage d'une interconnaissance villageoise et du fantasme d'un retour au local synonyme d'un désir de renouer des relations sociales de proximité constituerait nécessairement le cadre actuel des relations de voisinage en milieu rural* » (Banos, Candau, and Baud 2009). Or, la question des relations sociales de proximité mérite d'être posée, les études sur le sujet témoignent de liens qui ne vont pas de soi.

Par exemple, « *par définition, le rural est un lieu de faible proximité spatiale* » (Torre and Filippi 2005). D'autres types de proximités sont à l'œuvre dans cet espace et ce constat de faible proximité spatiale constitue à la fois une entrave mais aussi un besoin d'interactions. Ces interactions nous semblent possibles par le biais d'initiatives pour favoriser les échanges : cela permet de créer du lien entre les individus, face à une hétérogénéité d'acteurs qui cohabitent en milieu rural. Ainsi, la faible proximité spatiale pourrait entraîner des comportements compensateurs, des attitudes créatrices de liant, de liens : les initiatives sociales et solidaires peuvent être un produit de ces comportements.

- Le conflit comme élément spatial structurant

Au sein des espaces ruraux, plusieurs situations peuvent donner lieu à des conflits. Rappelons en premier lieu, d'après la thèse de Charlier (Charlier 1999), « *l'importance prépondérante des caractéristiques de l'espace support dans l'émergence de situations conflictuelles* » (en ville comme en campagne par ailleurs), par exemple le contexte sociodémographique, politique ou économique (Caron and Torre 2006). De plus, la situation des territoires ruraux nous rappellent que la coexistence des points de vue peut être également source de rivalités : entre espace de production, et protection d'un cadre de vie et du paysage... la chasse est également souvent un terrain d'hostilité (Roullier 2011a).

Dès lors, les initiatives sociales et solidaires peuvent se positionner à l'interface de ces différentes attentes sur les territoires. Elles peuvent cristalliser certains conflits, être sources de tension... mais également se poser en médiation. Les initiatives sociales et solidaires prennent part à travers les individus et les groupes à ces conflits, qui sont le témoignage de diverses dynamiques d'appropriation.

3.1.3.2. LA COEXISTENCE DE MULTIPLES DYNAMIQUES D'APPROPRIATION

« *Les ruraux se sont appropriés leur espace. Et cet espace approprié est devenu un territoire. [...] A la campagne, je suis dans un territoire* » (Granié 2003).

- La place spécifique des agriculteurs

« *L'agriculture vient fournir un ensemble de références, explicites ou implicites, au caractère naturel des espaces de vie, à une certaine connivence avec le milieu et le local.* » (Poulot 2008). Vincent Banos, Jacqueline Candau et Anne-Cécile Baud (2009) notent que « *les agriculteurs semblent effectivement constituer des réseaux de relations spécifiques à leur activité, tout en pouvant être très actifs dans les lieux de sociabilité locale [...] ou lors des mobilisations collectives* ». Ces agriculteurs seraient devenus « *l'archétype des gens d'ici* » pour les nouveaux résidents cherchant à s'intégrer localement : c'est ainsi que « *les nouveaux résidents repèrent préférentiellement les agriculteurs afin de pouvoir se socialiser, par leur entremise, à la vie locale* » (Banos, Candau, and Baud 2009).

- Des attentes diverses

Le brassage sociologique présent au sein des campagnes est né de l'arrivée d'une hétérogénéité d'individus aux attentes diverses : de « *l'utopie politique à travers le « retour à la terre* », aux retrouvailles familiales, en passant par la volonté de retrouver ses racines ou plus simplement par la possibilité d'accéder à l'immobilier à moindre coût, l'attractivité des espaces ruraux relève de multiples raisons (Sencebé 2011). L'arrivée de nouvelles populations n'est pas sans susciter un certain

nombre de défis : en effet, certains sont là pour changer de vie alors que d'autres sont partis de la ville parce qu'ils n'arrivent plus à y vivre (ex. prix du logement) (Roullier 2011b).

- Des difficultés nombreuses

De fait, les différentes dynamiques d'appropriation de l'espace à l'œuvre au sein des mondes ruraux engendrent la multiplication des luttes des groupes sociaux. On relève ainsi un « *désir de campagne qui semble avoir saisi une grande partie de la société française, urbaine et rurale* » (Poulot 2008). Les recompositions importantes accentuent le risque d'exclusion, les sentiments de dépossession et de « ne plus avoir son mot à dire » pour certaines catégories de population. Et ces populations aux exigences nouvelles cohabitent parfois difficilement avec les natifs, en particulier les agriculteurs. Bien souvent, les activités agricoles et leurs effets cristallisent de nombreux problèmes et sont sources de conflits. L'incompréhension entre agriculteurs et nouvelles populations est grande, et s'étend parfois bien au-delà des espaces ruraux. L'ouvrage de la journaliste Isabelle Saporta, *Le livre noir de l'agriculture* (2011), en est un exemple flagrant. Pour les habitants originaires du territoire, ils peuvent se sentir envahis, dépassés par de nouveaux afflux de population ou par des directives urbaines appliquées à leur territoire, devenu « espace public » (hypothèse émise par Vincent Banos dans sa thèse, d'après Bonerandi 2008).

De par les résidents qui ne sont plus présents quotidiennement sur le territoire, le monde rural n'est plus un lieu d'interconnaissance et « la question du lien et de la cohésion sociale se pose donc de façon centrale dans ces espaces [ruraux] où les solidarités traditionnelles (familiales et de voisinage) sont toujours actives mais ne s'étendent pas toujours aux nouveaux résidents qui sont alors plus en demande d'aide et de solidarité venant des politiques publiques. » (Dauphin and Giraud 2012).

- Le développement de sentiments d'appartenance au territoire

La campagne « *redeviendrait-elle finalement un foyer d'utopie politique, où l'attachement à des lieux et l'engagement dans des liens seraient à nouveau désirables et possibles ?* » (Sencébé 2011). Les rapports à l'appartenance locale sont transformés : on ne peut pas parler de « collectivité rurale » mais de « *groupes vivant dans des espace-temps différents* » (Sencébé, 2002). Plusieurs formes d'appartenance coexistent au sein des espaces ruraux, Yannick Sencébé en a proposé une typologie représentée dans le Tableau 3.

Pole prédominant	Attachement	Distanciation
Référence	Identification, affiliation, sécurité	Liberté, projet, épanouissement personnel
Formes	- destin social (lieu connu, parcouru, travaillé) - choix (s'inscrit dans un parcours social et géographique)	- tension entre ici et ailleurs (multi-appartenance) - injonction sociale (temps, présent, détachement dans rapports liens et lieux)

Tableau 3 : Multiples appartenances en milieu rural – Source : A. Lefebvre d'après Sencébé, 2011

Nous retrouvons à travers cette typologie la place du choix et de la contrainte dans la manière d'habiter les lieux. Le vivre-ensemble localisé peut ainsi être une vraie gageure : la question de la cohésion sociale et de la place de chacun au sein d'un même espace géographique se heurte aux inégalités présentes. Dès lors, comment les initiatives sociales et solidaires s'inscrivent-elles dans ces dynamiques ? Dans quelle mesure pourraient-elles être sources de cohésion ? Comment permettraient-elles à chacun de trouver sa place ? L'ancrage en espace rural prend sens à travers ces questionnements.

3.1.3.3. CHANGER DE REGARD SUR LES TERRITOIRES RURAUX : VERS DES LABORATOIRES D'INITIATIVES ?

Peut-on supposer « *qu'après une longue période d'ébranlement, les sociétés locales recomposées ont mis en place des mouvements de résistance ou du moins de « dignité » pour ne pas voir partir les « choses », les fondements sociaux, culturels et paysagers sans réaction* » (Velasco-Graciet 2006) ? Les sociétés rurales ont-elles trouvées des voies du vivre-ensemble ?

Ainsi, plutôt que de considérer la coexistence sociale comme un lieu potentiel de conflits d'appropriation proche d'accaparement, les espaces ruraux permettent également de vivre l'attachement aux lieux dans une dynamique inversée : « le territoire m'appartient » à « j'appartiens au territoire ». Il y aurait ainsi dans la recréation de ruralité la naissance de « *laboratoire d'interculturalité où s'élaborent les nouveaux équilibres* » (Denoux 2012).

C'est pourquoi des initiatives locales se font jour et rappellent que le milieu rural est aussi un « *laboratoire d'alternatives* » (Sencebé 2011). La problématique qui nous anime est donc de savoir en quoi les maillages de sociabilités de proximité sont devenus une des composantes essentielles de cet objet « rural » ? Les territoires ruraux pourraient-ils être des laboratoires d'initiatives sociales et solidaires, générées au fil des recompositions qu'ils ont subi et leur permettant de cheminer vers de nouveaux équilibres ?

3.2. LE CHOIX DE TERRAINS D'EXPLORATIONS

3.2.1. LA METHODE DE CHOIX DES TERRAINS AU CROISEMENT DE PLUSIEURS PARAMETRES

Le choix du terrain d'étude s'est déroulé en plusieurs étapes. Il s'est notamment articulé autour de deux pôles, qui trouvent leur légitimité dans les champs conceptuels de la thèse. En effet, deux courants de la géographie se rencontrent au sein de ces recherches de thèse : la géographie sociale et la géographie rurale. Ainsi, il faut prendre en considération les deux thématiques, du « rural » et du « social », dans le choix des terrains.

Assez logiquement, nous avons privilégié deux entrées avec plusieurs indicateurs, qui témoignent de nos deux impératifs : le choix d'un espace rural, avec la possibilité d'observer des initiatives sociales et solidaires. Plusieurs critères ont influencé le choix des indicateurs, et notamment la disponibilité des données. L'étude sur l'économie sociale et solidaire a notamment été impactée par cette hétérogénéité dans la mise à disposition des données par territoire.

3.2.1.1. LE CHOIX D'UN ESPACE RURAL

Ce champ de recherche fait appel aux différentes classifications existantes. Les typologies des espaces ruraux sont nombreuses et témoignent de la diversité des trajectoires spatiales. Cependant, elles ont beaucoup évolué avec le temps, et deviennent de plus en plus complexes, à l'image des territoires dont elles sont (censées être) le reflet.

- De multiples classifications

Nos réflexions sur le choix du terrain d'étude nous amènent à nous interroger sur les classifications actuelles des espaces. Ces dernières interpellent notre propre positionnement par rapport à celles-ci, et ainsi, nous amènent à considérer nos travaux comme un (maigre) apport à une caractérisation plus poussée des évolutions récentes des espaces ruraux. Notre objectif ici est de démontrer que le choix des critères influence les cartographies, et qu'une autre lecture des territoires est possible. En l'espèce, les dynamiques sociales et solidaires ne sont pas représentées. Elles constituent de notre point de vue un indicateur de vie des territoires qui pourrait être l'objet d'une classification à part entière. Cela nous inviterait à avoir une approche complètement différente des espaces ruraux.

L'étude menée sur les classifications est disponible en Annexe 1 . Il existe bien plus de classifications que nous n'avons voulues en présenter. Cependant, les exemples choisis ont pour seule optique de mettre en lumière notre sujet, et non de faire un inventaire exhaustif de ce qui existe en matière de typologie des espaces.

- Des typologies évolutives et quantitatives

L'évolution des classifications reflète les mutations à l'œuvre au sein des territoires ruraux. On remarque que, si les espaces ruraux restent identifiés en fonction des espaces urbains, les typologies se sont complexifiées pour faire apparaître des rapports moins clairs entre l'urbain et le rural, avec « *une obligation de combinaisons, qui ne les exemptent pas des conflits et des contradictions, mais les lient plus que jamais l'une à l'autre* » (Vanier 2007). Pour Martin Vanier, « *la question n'est pas tant de réinventer les catégories spatiales contestées* », il fait l'hypothèse d'un « *tiers espace, comme situation mouvante d'interterritorialité* ». Pour lui, les villes et les campagnes « *existent, au moins comme réalités physiques, comme stocks de formes héritées, et aussi, et peut-être surtout, comme représentations sociétales irréductibles* » (*ibid.*).

Cependant, une frustration demeure quant aux critères utilisés : difficile en effet de s'affranchir des données de la statistique nationale, pour tendre vers une approche plus fine et personnelle des territoires. Pourtant, nous pensons que la spécificité des espaces ruraux peut être le fait d'une vie locale active (ou pas) grâce à un terrain propice à l'émergence de sociabilités. Notre objectif ici n'est pas d'effectuer une comparaison avec les espaces urbains, mais plutôt de voir en quoi les espaces ruraux sont hétérogènes et comment ils s'appuient sur les initiatives sociales et solidaires.

- Le choix de la typologie des campagnes françaises de la DATAR

Nous nous appuyons sur la dernière étude de la DATAR de classification des campagnes françaises. Cette étude nous a semblé être la plus pertinente pour notre étude, pour plusieurs raisons. Elle est tout d'abord récente (date de publication 2012), ce qui la rend très proche de l'évolution des espaces ruraux français. Ensuite, sa construction collaborative entre plusieurs laboratoires en fait un outil reconnu et solide. Enfin, elle prend en compte de nombreux indicateurs, agrégés en trois entrées thématiques :

- l'espace, les populations et les conditions de vie
- les dynamiques économiques
- le cadre paysager (évolution du sol et relief)

Il est important de souligner que la typologie obtenue à l'aide d'analyse statistique n'a pas de sens si l'on considère des communes isolées : elle ne peut se concevoir qu'à travers une étude plus globale. C'est pourquoi nous avons cherché à comprendre ce que signifie cette étude pour le Nord-Pas-de-Calais, à la lumière d'indicateurs INSEE.

- Les indicateurs de l'INSEE pour faire parler les catégories

Nous rejoignons l'optique selon laquelle « *des indicateurs de toute nature sont susceptibles d'être utilisés au service de problématiques géographiques. Aucun n'est probablement spécifiquement géographique, même ceux de nature spatiale : c'est la problématique au service de laquelle ils se trouvent mis qui fonde leur « géographicit  ²⁹ »* » (D  rio   2003). Nous avons choisi diff  rents param  tres pour compl  ter et donner sens    l'  tude de la DATAR, ce qui donne un tableau    plusieurs entr  es :

- Des entit  s spatiales, par lesquelles nous pouvons hi  rarchiser nos donn  es et mettre en   vidence nos informations par territoire : Arrondissement, Commune, EPCI.
- Des crit  res statistiques, qui viennent   clairer la typologie des campagnes fran  aises : Population totale, Variation relative annuelle de la population, Taux de natalit  , Indice de vieillissement, Revenu brut m  dian.

Ces param  tres ont pour objectif de pr  ciser, d'approfondir, de caract  riser, d'appliquer, de rendre explicite la typologie des campagnes fran  aises    l'  chelle de l'ex r  gion Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit de faire parler les cat  gories, gr  ce    des indicateurs choisis, afin de compl  ter l'  tude de la DATAR (qui a   t   r  alis  e    l'  chelle nationale) et de l'adapter    la r  alit   de la r  gion.

3.2.1.2. LA POSSIBILITE D'OBSERVER DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

L'absence d'initiatives sociales et solidaires ne manquerait pas d'int  r  t (le fait de ne pas en observer reste en soi un r  sultat), mais afin de d  finir au mieux notre objet d'  tude, il paraissait judicieux de pouvoir en observer au sein d'au moins un des espaces choisis. De plus, la th  se vise    d  finir ce que sont les initiatives sociales et solidaires : c'est pourquoi nous avons recherch   des indicateurs qui r  v  lent la pr  sence de telles initiatives.

Nos recherches nous ont amen  s    rechercher des initiatives dans plusieurs directions :

- en premier lieu, au sein de l'  conomie sociale et solidaire. Malgr   le choix contestable de cet ensemble (avec l'  tude d'initiatives pas forc  ment formalis  es, pas forc  ment marchandes), l'ESS reste le reflet d'une certaine volont   de concevoir autrement l'  conomie. De plus,   conomie sociale et solidaire et initiative sociale et solidaire convergent sur certains points³⁰. Une fois n'est pas coutume, la formalisation de l'ESS constitue un atout, car des donn  es quantitatives ou qualitatives sont directement accessibles.

²⁹ D'apr  s l'expression initialement utilis  e par Eric Dardel

³⁰ L'explication de cette affirmation fait l'objet du chapitre 2, et n'a pas lieu      tre d  velopp  e ici.

- en second lieu, le nombre de commerces et services de proximité. En effet, la problématique du maintien des commerces de proximité en milieu rural est identifiée de longue date comme étant un enjeu majeur. Ces équipements de proximité constituent un symbole de la dynamique socioéconomique des territoires.

3.2.1.3. LA BOITE A OUTIL UTILISEE

- Le traitement statistique

Cette étude s'appuie sur plusieurs documents, et notamment des données issues du site internet de l'INSEE. Les tableaux présentés dans ce document ont été réalisés sous le logiciel *Excel*, grâce à une base de données sur les communes du Nord-Pas-de-Calais. L'entrée par commune permet une approche des plus fines au niveau local. Elle n'est cependant possible qu'à travers les données de l'INSEE, qui propose les données nécessaires à une échelle très fine.

La base ainsi obtenue (présentée dans la Photo 1) a subi un traitement statistique notamment par l'intermédiaire de tableaux croisés dynamiques. La flexibilité de l'outil permet une manipulation rapide et efficace des données, afin de pouvoir extraire rapidement de la base les grandes tendances à l'échelle régionale, départementale ou des EPCI.

Code	Communes	Typologie	Variation	Taux d	Indice de revenu b	POP_MUN_20	Population municipale	Population comptée à part	Popula total
59001	Abancourt	1 - Camp.	0,33	12,9	34,4	433	450	448	13
59002	Abson	99 - Hors	0,2	13,9	58,5	4 135	4 225	4 228	41
59003	Albes	6 - Camp.	-0,56	12,2	63,2	385	354	361	4
59004	Aix	2 - Camp.	1,53	13,3	29,5	933	1 090	1 101	18
59005	Allennes-les-Marais	1 - Camp.	0,28	14,3	28,3	3 234	3 366	3 337	46
59006	Amfroidpret	3 - Camp.	3,26	16,2	37,5	156	215	222	1
59007	Anhiers	99 - Hors	-0,17	13,6	35,4	985	976	968	12
59008	Aniche	99 - Hors	0,53	16,1	41,4	9 768	10 079	10 347	122
59009	Villeneuve-d'Ascq	99 - Hors	-0,2	14,5	29,3	65 042	63 844	63 572	756
59010	Anneux	2 - Camp.	0,66	12,4	66,7	226	241	243	6
59011	Annoeullin	1 - Camp.	-0,05	15,1	39,7	9 719	9 735	9 663	112
59012	Anor	4 - Camp.	0,54	15,8	44,6	3 093	3 242	3 280	49
59013	Anstaing	99 - Hors	0,65	12,5	58,4	1 183	1 220	1 267	15
59014	Anzin	99 - Hors	-0,43	16,3	48,3	14 052	13 646	13 412	227
59015	Arlieux	3 - Camp.	1,21	10,5	62	2 567	2 776	2 935	30
59016	Armbouts-Cappel	2 - Camp.	-0,62	9,5	34,1	2 677	2 468	2 497	51
59017	Armentières	2 - Camp.	0,05	16,6	49,8	25 273	25 089	25 375	411
59018	Arnèke	6 - Camp.	0,2	10,3	86,8	1 549	1 590	1 583	30
59019	Artes	2 - Camp.	-0,32	9,5	44	1 071	1 040	1 034	11
59021	Assevent	99 - Hors	-0,58	10,5	52,2	1 875	1 715	1 757	19
59022	Attiches	1 - Camp.	0,32	11,7	31,9	2 229	2 329	2 309	32
59023	Aubencheul-au-Bac	1 - Camp.	-0,27	13,8	87,2	480	478	465	12
59024	Auberchieux	99 - Hors	0,05	12,2	81,9	4 556	4 573	4 573	34

Photo 1 : Extrait de la base de données

Rappelons-le, c'est en croisant des données statistiques (Population totale, Variation relative annuelle de la population, Taux de natalité, Indice de vieillissement, Revenu brut médian) pour éclairer la typologie des campagnes françaises que nous avons effectué notre traitement.

Ce traitement nous a tout d'abord permis de faire « parler les catégories » à l'échelle de la région : que recouvrent les six catégories des campagnes françaises en Nord-Pas-de-Calais ?

Typologie des campagnes françaises, 2011/2012	Caractéristiques principales de la catégorie	Nombre de communes	Population totale	Variation relative annuelle moyenne de la population	Taux de natalité moyen	Indice de vieillissement moyen	Revenu brut médian moyen	Emploi/100 habitants
Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	128	176 668	1,12	12,58	46,51	19248	22,25
Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	345	475 657	0,81	12,60	51,89	17668	23,38
Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente	133	201 116	1,06	12,77	50,54	17959	23,74
Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine		506	285 778	0,52	12,06	68,87	16201	24,28
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	faibles revenus, économie présente et agricole	29	8 124	0,70	10,94	101,28	15324	24,81
Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique	67	48 116	0,83	12,64	53,83	17436	18,83
Hors champ	unités urbaines > 10 000 emplois	337	2 911 689	0,09	12,80	55,75	16988	40,82
Total		1545	4 107 148	0,61	12,45	58,70	17186	36,07

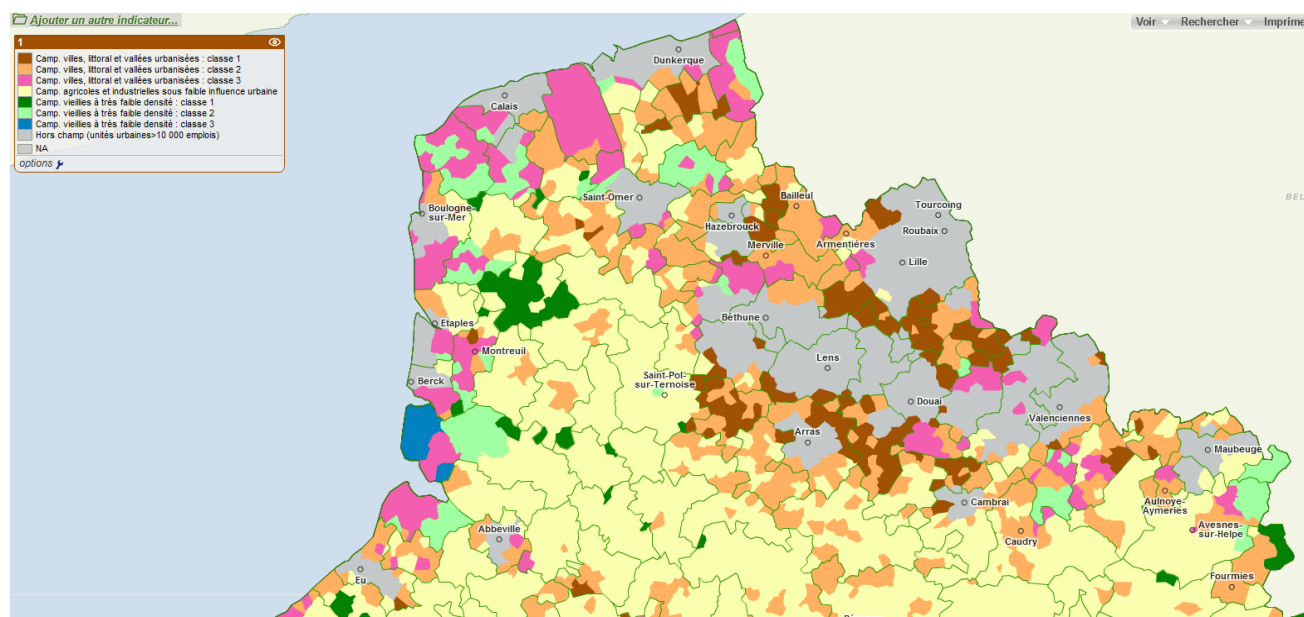
Tableau 4 : Analyse de la typologie appliquée à la région Nord Pas-de-Calais

Nous avons pu ensuite affiner notre travail statistique, en éclairant les arrondissements de ces différents indicateurs. Le travail cartographique est venu compléter ces tableaux statistiques (Tableau 4).

- Le traitement cartographique

L'utilisation d'un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) permet de s'approprier les données de manière plus fine, qu'à travers l'unique utilisation de l'outil cartographique mis à disposition du public sur le site de l'Observatoire des Territoires³¹ qui présente la typologie.

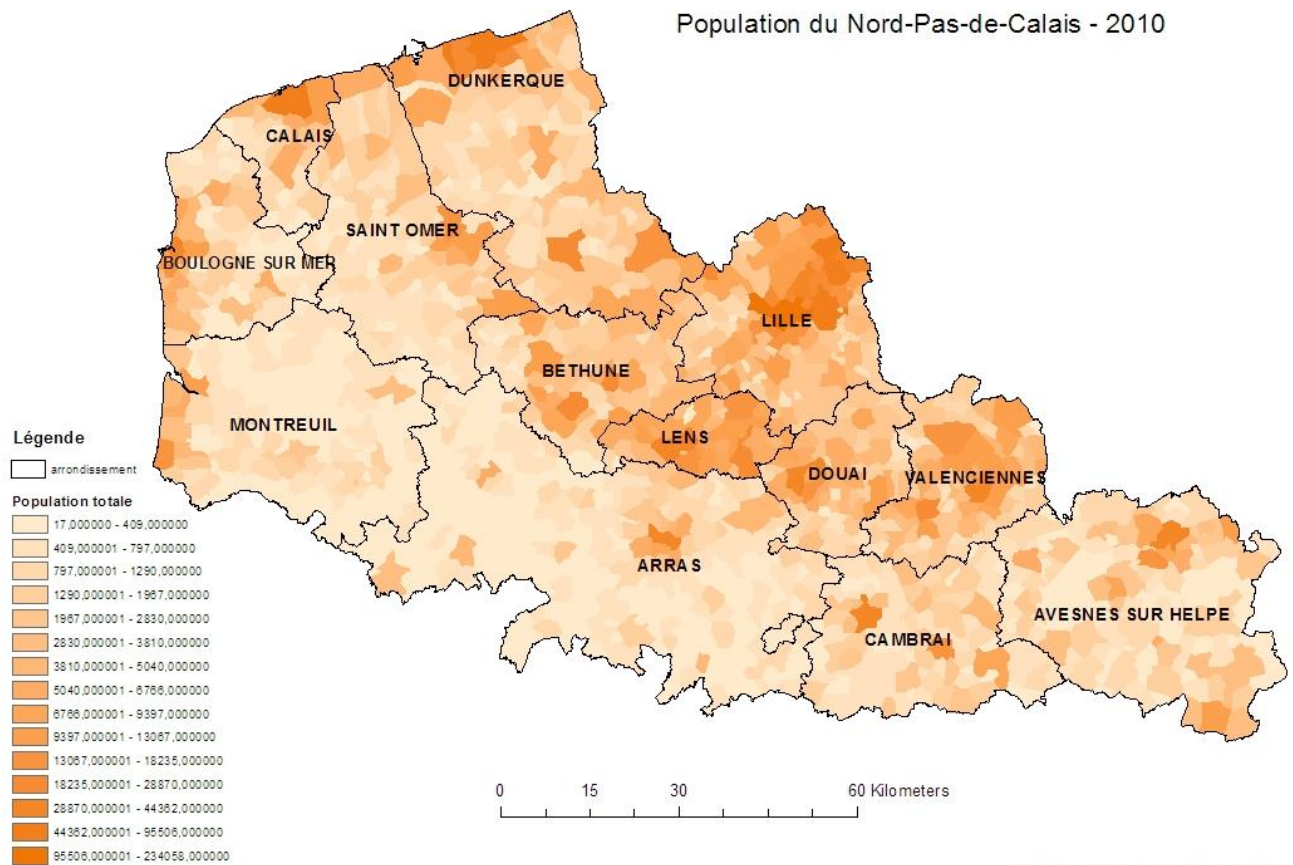
Nous avons donc utilisé le système ARCGIS : les données de la typologie ont été retravaillées en lien avec celles issues de l'INSEE, en permettant par exemple et comme dans la Carte 1 qui suit, un découpage à l'échelle des EPCI.



Carte 1 : Extrait de la typologie des campagnes française/ Focus sur la région Nord Pas-de-Calais - Source : l'Observatoire des Territoires

Les cartes ainsi obtenues nous ont permis d'avoir un panorama régional intéressant : c'est le cas par exemple de cette Carte 2 présentant la répartition de la population du Nord-Pas-de-Calais.

³¹ <http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#l=fr>



Carte 2 : Population du Nord Pas-de-Calais

Grâce à ces différents outils, nous avons pu procéder au choix des terrains.

3.2.2. L'APPLICATION A UNE REGION SPECIFIQUE : LE NORD-PAS-DE-CALAIS

La thèse s'ancre au sein de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais³² pour plusieurs raisons :

- Une région qui a subi de nombreux impacts économiques, écologiques et sociaux ces dernières années notamment dus à son fort héritage industriel : problématiques de santé, pollutions diverses (air, eau, sols), chômage important, précarité énergétique, préoccupations pour la biodiversité, etc. (Virage Énergie, 2016). Enfin, l'indicateur de santé sociale montre une réalité difficile pour la région : 33,3 pour le Nord-Pas-de-Calais (contre 53,8 en France). L'indicateur de Santé sociale construit par Florence Jany-Catrice (Jany-Catrice and Zotti 2009; Jany-Catrice and Marlier 2013) permet de mettre en évidence le caractère multidimensionnel des inégalités à travers plusieurs dimensions : éducation, justice, logement, santé, revenus et travail-emploi, ainsi que le lien social et lien interindividuel (Marlier, Dallery, and Chusseau 2015). La région se classe au rang 22 en France, ce qui reflète une région dont les défis restent nombreux en matière sociale.

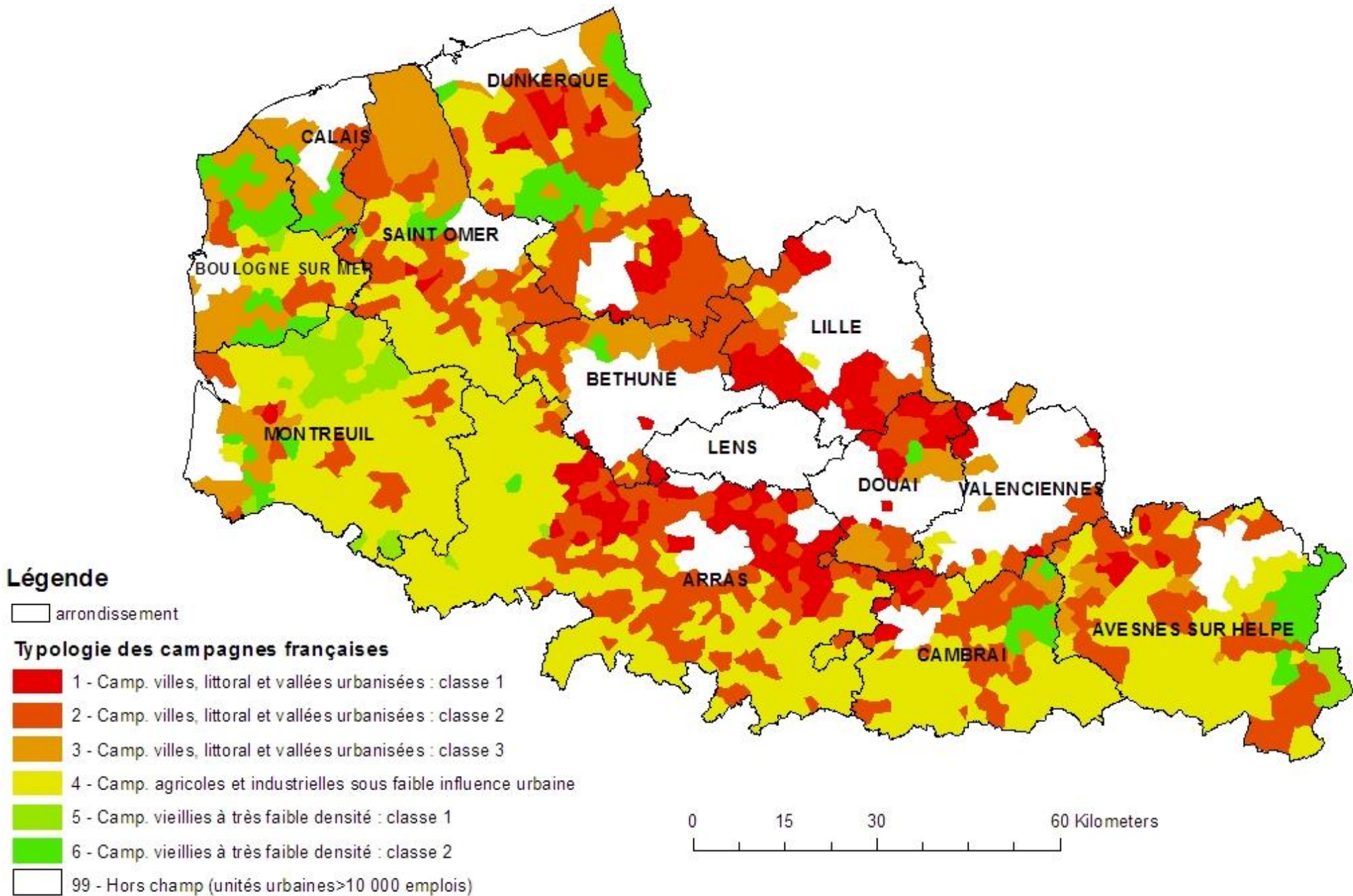
³² Rappelons ici que l'étude s'est déroulée avant l'avènement des nouvelles régions et la fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie en région Hauts de France

- Elle présente des mutations des structures productives de son économie (INSEE Nord-Pas-de-Calais 2014), avec des spécialisations importantes : vente à distance (exemple de l'installation récente de la plateforme Amazon), ferroviaire (Asltom et Bombardier sont des employeurs importants), industries alimentaires, textile (malgré une chute historique du secteur, la filière textile s'est reconvertie avec des innovations importantes, demeurant une spécialité régionale), etc. Cette approche par filière caractérise l'économie régionale, au détriment d'une approche territoriale. Ces territoires étant soumis aux avantages et aux contraintes de ces spécialisations, le déclin de la filière textile a marqué profondément certains espaces vivant au rythme des filatures. Localement, certains espaces peinent à trouver les ressorts de leur reterritorialisation.
- La région reste sous l'influence de grandes aires urbaines (89% de la population en 2012 d'après l'INSEE). Une région essentiellement urbaine et périurbaine, des caractéristiques marquantes du mode de vie de sa population.
- Mais la région présente aussi un historique agricole important, avec une grande hétérogénéité des territoires. On peut noter également une forte présence du secteur agroalimentaire avec des filières diversifiées : le secteur se partage entre de très grands groupes (Bonduelle, Roquette, Lesaffre) et des petites PME (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, 2014). La modernisation importante de l'agriculture s'est effectuée dans un mode productiviste avec une forte recherche du rendement.

L'application de la boîte à outil au sein de la région rend explicite ce choix. La méthode a donc été déclinée suivant les deux pôles retenus : l'angle « rural » et « social et solidaire ».

3.2.2.1. ANGLE « ESPACE RURAL »

Notre étude se décline d'abord au niveau régional et départemental, puis nous nous attarderons sur deux arrondissements spécifiques.



Source : Observatoire des territoires, GEOFLA IGN

Carte 3 : Typologie des campagnes françaises/Focus sur la région Nord Pas-de-Calais

- L'approche régionale

L'analyse à une échelle régionale nous révèle que la majorité des communes se classe en « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » (1/3 des communes de la région – en jaune sur la carte). Cette catégorie présente des communes avec un indice de vieillissement légèrement plus élevé que dans le reste de la région, un taux de natalité et une variation annuelle de la population faibles.

40% d'entre elles se classent sous les 3 premières catégories, « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » (voir Carte 3) : des espaces plus jeunes, des revenus élevés et une population qui se renouvelle positivement. La catégorie des campagnes vieilles à faible densité reste moins présente dans la région : la Carte 3 en atteste.

En conclusion, nous souhaitons mettre en confrontation des espaces aux dynamiques différentes et, pour ce faire, choisir plusieurs terrains répartis entre les deux départements Nord et Pas-de-Calais : un terrain A plus proche des unités urbaines, un terrain B au profil moins marqué par l'urbanité, plus éloigné des grands axes et des villes majeures du département. L'analyse détaillée de cette approche régionale est disponible en Annexe 2 .

- L'approche par arrondissement

Dans la mesure où l'on cherche à choisir des terrains aux profils diversifiés, une approche par arrondissement montre que plusieurs opportunités se présentent :

- pour le département du Nord, il semble pertinent de choisir un terrain au sein d'un (ou plusieurs) arrondissement(s) qui comprenne de nombreuses communes catégorisées « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées, classe 1, 2 ou 3 ». Les arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Lille et Dunkerque répondent à cette exigence.
- pour le département du Pas-de-Calais, il semble judicieux d'après la Carte 2 ci-dessus et le Tableau 4 de choisir un terrain avec des communes appartenant aux catégories « campagnes agricoles et industrielle sous faible influence urbaine » ou « campagnes vieilles à très faible densité classe 1 et 2 ». Les arrondissements d'Arras et de Montreuil correspondent à ce qui est cherché ici, avec un profil plus diversifié pour l'arrondissement de Montreuil.

Le détail de ce point est disponible en Annexe 3 .

- L'exemple de l'arrondissement de Lille (Tableau 5)

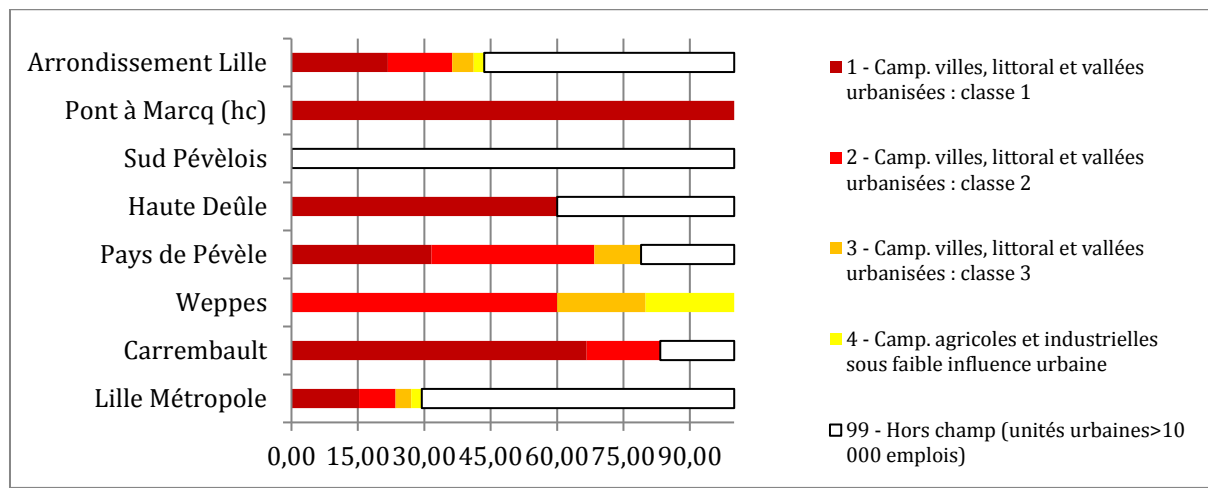
Nombre de Communes		Typologie des campagnes françaises					
ARR	EPCI	1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	Total général
Lille	Lille Métropole	13	7	3	2	60	85
	Carrebault	4	1	0	0	1	6
	Weppes	0	3	1	1	0	5
	Pays de Pévèle	6	7	2	0	4	19
	Haute Deûle	3	0	0	0	2	5
	Sud Pévélois	0	0	0	0	3	3
	Pont à Marcq (hors champ)	1	0	0	0	0	1

Tableau 5 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Lille - source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

% de Communes		Typologie des campagnes françaises					
ARR	EPCI	1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	Total général
Lille	Lille Métropole	15,29	8,24	3,53	2,35	70,59	100
	Carrebault	66,67	16,67			16,67	100
	Weppes		60,00	20,00	20,00		100
	Pays de Pévèle	31,58	36,84	10,53		21,05	100
	Haute Deûle	60,00				40,00	100
	Sud Pévélois					100,00	100
	Pont à Marcq (hc)	100,00					100

Tableau 6 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Lille (en %) - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

Sous l'apparence d'un arrondissement presque exclusivement urbain, l'arrondissement de Lille présente une situation plus contrastée (Tableau 6). La communauté urbaine « Lille Métropole » rassemble quasiment toutes les communes (60/70 communes) classées « hors champ » (correspondant à des unités urbaines). Certains EPCI présentent des profils intéressants, telle la communauté de communes des Weppes : bien qu'à proximité de la capitale régionale, elle conserve un caractère rural.



Graphique 1 : Typologie des campagnes françaises, détail de l'arrondissement de Lille (en %) - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

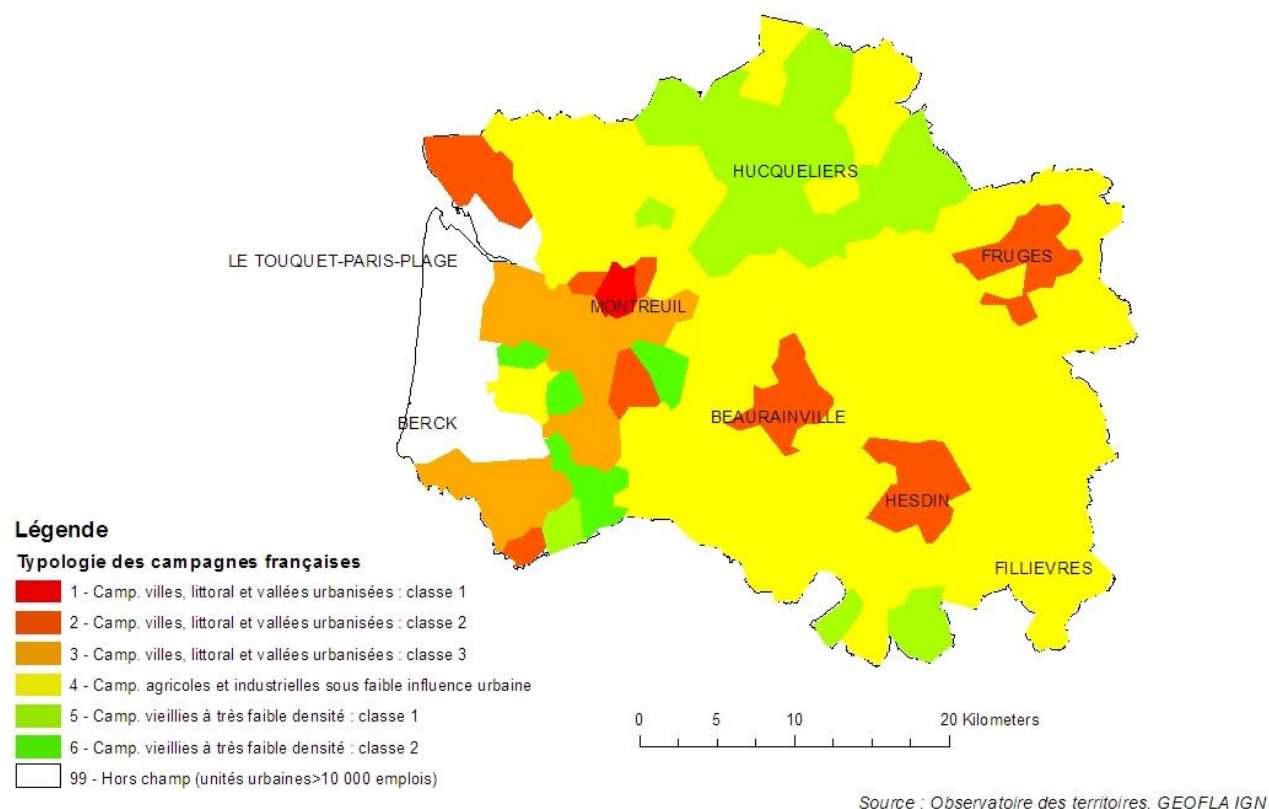
Le Graphique 1 illustre le tableau précédent. Nous retrouvons un arrondissement à dominante urbaine. Le découpage en EPCI n'a pas ici grand intérêt (si ce n'est en ce qui concerne la disponibilité des données) au regard de la typologie.

En élargissant notre rayon et faisant fi des limites administratives, la zone « des Weppes » dans ses limites (plus ou moins) historiques présente un caractère intéressant : en périphérie de Lille, la zone est cependant principalement catégorisée comme des « campagnes des villes, du littoral et des vallées » classe 1, 2 ou 3. Une piste intéressante, à mettre en relief avec l'axe « social et solidaire », l'autre volet de notre étude qui complète cette analyse.

-L'exemple de l'arrondissement de Montreuil

L'arrondissement de Montreuil s'inscrit en opposition à celui de Lille : ils appartiennent à des départements différents et ne présentent pas les mêmes caractéristiques.

Typologie des campagnes françaises, région Nord Pas de Calais - 2012
Arrondissement de Montreuil



Carte 4 : Typologie des campagnes françaises, arrondissement de Montreuil - Source : A. Lefebvre d'après l'Observatoire des territoires

La Carte 4 présente un arrondissement à dominante agricole. On note deux pôles : autour de Berck et du Touquet, l'espace est à dominante urbaine et les communes périphériques sont des « campagnes des villes ». L'autre pôle se situe autour d'Hucqueliers, une zone à l'indice de vieillissement élevé et à très faible densité. Enfin, les communes les plus importantes de l'arrondissement sont catégorisées en « campagnes des villes » classe 2.

EPCI (somme des communes)	1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	5 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	6 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	Total
Opale Sud		1	3	2	1		3	10
Hesdinois		6		18	3			27
Montreuillois	1	3	7	5	1	4		21
Canche Ternoise				19				19
Canton de Fruges et environs		3		22				25
Val de Canche et d'Authie		2		21				23
Canton d'Hucqueliers et Environs				9	15			24
Mer et Terres d'Opale		2	1	7		1	4	15
Arr. Montreuil	1	17	11	103	20	5	7	164

Tableau 7 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Montreuil - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

EPCI (% des communes)	1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4 - Camp. agricoles et industrielle s sous faible influence urbaine	5 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	6 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	Total
Opale Sud		10,00	30,00	20,00	10,00		30,00	100
Hesdinois		22,22		66,67	11,11			100
Montreuillois	4,76	14,29	33,33	23,81	4,76	19,05		100
Canche Ternoise				100,00				100
Canton de Fruges et environs		12,00		88,00				100
Val de Canche et d'Authie		8,70		91,30				100
Canton d'Hucqueliers et Environs				37,50	62,50			100
Mer et Terres d'Opale		13,33	6,67	46,67		6,67	26,67	100
Arr. Montreuil	0,61	10,37	6,71	62,80	12,20	3,05	4,27	100

Tableau 8 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Montreuil (en%) - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

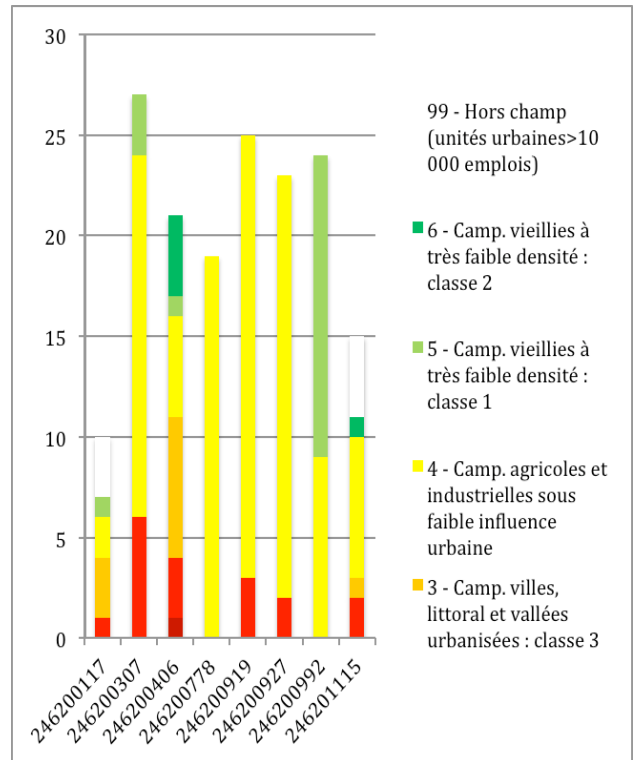
Les Tableau 7 et Tableau 8 nous présentent les résultats de la typologie des campagnes sur les EPCI de l'arrondissement de Montreuil. Notons que 63 % des communes de l'arrondissement sont classées en « campagnes agricoles et industrielles, sous faible influence urbaine » ce qui en fait une catégorie caractéristique. De même, la quasi majorité des communes identifiées comme « campagnes vieilles à très faible densité classe 1 » (indice de vieillissement fort, natalité faible par rapport aux moyennes régionales), se situe dans cet arrondissement.

L'intérêt ici serait de faire le choix de territoires au profil des catégories 4, 5 et 6. Les communautés de communes du Montreuillois et du canton d'Hucqueliers et environs peuvent répondre à cet objectif (cf. Graphique 2), le premier ayant un profil plus diversifié que le second.

Détail des EPCI :

117 = Opale Sud
 307 = Hesdinois
 406 = Montreuillois
 778 = Canche Ternoise
 919 = Canton de Fruges
 927 = Val de Canche et d'Authie
 992 = Canton d'Hucqueliers
 (1)115 = Mers et Terres d'Opale

Graphique 2 : Typologie des campagnes françaises appliquée à l'arrondissement de Montreuil (en%) - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE



- Bilan des différentes approches développées

L'étude des espaces ruraux du Nord-Pas-de-Calais montre leur diversité. Au terme de l'analyse de cet axe, plusieurs pré-choix se dégagent :

- un espace dans le Nord, catégorisé en « campagne des villes, du littoral et des vallées urbanisées », dans la périphérie de Lille
- un espace dans le Pas de Calais, catégorisé en campagne vieillie à très faible densité, à proximité de Montreuil
- un ou (des espaces) catégorisé en campagne agricole et industrielle sous faible influence urbaine.

3.2.2.2. ANGLE « INITIATIVE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Appréhender la présence d'initiatives sociales et solidaires sans un travail de terrain nécessite de trouver des indicateurs qui pourraient être signes potentiels de la présence de telles initiatives. Les initiatives sociales et solidaires sont proches des réalités socio-territoriales et intimement liées à celles-ci. Une difficulté supplémentaire est de trouver les données à l'échelle recherchée (c'est-à-dire, au niveau communal si possible). Deux indicateurs ont été sélectionnés : l'économie sociale et solidaire et les commerces et services de proximité.

- L'économie sociale et solidaire en Nord-Pas-de-Calais : des situations contrastées

Choisir l'économie sociale et solidaire pour indicateur relève davantage de traits communs avec les initiatives sociales et solidaires que de l'accessibilité des données. En effet, il s'est avéré difficile d'avoir des données précises et localisées à ce sujet.

Via les ressources de la CRESS : Les études disponibles sur le site de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire du Nord-Pas-de-Calais permettent un aperçu global. Toutefois, l'ensemble des territoires n'est pas couvert. De plus, l'accès aux données initiales et non traitées n'est pas possible. Ces études ont cependant rendu possible un aperçu de la vitalité de l'économie sociale et solidaire dans la région.

Arrondissement	Part de l'ESS dans l'économie
Cambrai	7,26%
Béthune	7,48%
Avesnes-sur-Helpe	8,30%
Boulogne-sur-Mer	8,30%
Saint-Omer	8,36%
Arras	8,37%
Montreuil	8,68%
Lens	8,90%
Dunkerque	8,95%
Calais	8,97%
Valenciennes	9,07%
Lille	9,68%
Douai	10,10%

Arrondissement	Etablissements employeurs/population
Béthune	0,17%
Lens	0,19%
Valenciennes	0,22%
Saint-Omer	0,22%
Douai	0,23%
Avesnes-sur-Helpe	0,23%
Calais	0,24%
Cambrai	0,24%
Dunkerque	0,25%
Boulogne-Sur-Mer	0,26%
Arras	0,26%
Montreuil	0,31%
Lille	0,33%

Tableau 9 : Données relatives à l'ESS par arrondissement (part dans l'économie), 2010 - Source : A. Lefebvre d'après la CRESS NPdC

Tableau 10 : Données relatives à l'ESS par arrondissement (établissements employeurs/population), 2010 - Source : A. Lefebvre d'après la CRESS NPdC

Les tableaux présentés donnent un classement des arrondissements en fonction des deux critères : établissements employeurs de l'ESS/population et la part de l'ESS dans l'économie. On retrouve un

arrondissement de Lille où les actions relevant de l'économie sociale et solidaire sont les plus nombreuses. Pour les autres arrondissements, il est difficile de dégager des tendances tant les classements varient. Par exemple, en reprenant l'arrondissement de Montreuil, nous remarquons qu'il se classe différemment en fonction des indicateurs choisis : il n'y a « que » 361 établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire, mais au prorata de la population, l'arrondissement se situe en 2^e position, juste derrière Lille.

Via le rapport d'activité de l'APES : L'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire Nord-Pas-de-Calais) est une structure associative née à l'initiative d'acteurs de terrain de la région. Unique en son genre, elle se pose comme interface entre dynamiques locales et réseaux de l'ESS en région. « L'APES a ainsi vocation à rassembler les acteurs de l'économie solidaire qui se reconnaissent dans des valeurs et des pratiques solidaires. Lieu de débats, d'échanges, de coopération et d'élaboration de propositions d'actions, l'APES vise à être une structure représentative de l'ensemble des acteurs de l'économie solidaire. » (APES, 2014)³³.

Par ce souhait de représentativité, elle constitue un acteur intéressant dans le cadre de notre recherche. C'est à travers ses rapports d'activité que nous avons pu approcher les espaces actifs au niveau de l'économie solidaire. Ces informations ont pu être complétées de sources journalistiques : l'émission « Carnets de Campagnes » et le magazine « Esprit Village » ont été consultés, et les initiatives répertoriées. Nous avons ainsi pu définir les espaces les plus actifs au sein de la région.

Arrondissement	Actions relatives à l'ESS
59 - Avesnes-sur-Helpe	Actif
59 - Cambrai	Actif via CODES ³⁴
59 - Douai	Actif autour de Douai
59 - Dunkerque	Relativement actif
59 - Lille	Actif
59 - Valenciennes	Peu actif
62 - Arras	Actif (Ternois) sinon peu actif
62 - Béthune	Relativement actif
62 - Boulogne-Sur-Mer	Début d'activité pour CA Boulonnais
62 - Calais	Début d'activité
62 - Lens	Peu actif
62 - Montreuil	Dynamique à relancer (7 vallées), début d'activité (Montreuillois)
62 - Saint Omer	Peu actif

Tableau 11 : Actions relatives à l'ESS - Source : rapport d'activité de l'APES (2012), Carnets de campagnes (2013), l'Esprit Village (2012, 2013)

³³ Source : Site internet de l'APES, consulté le 8 avril 2014, URL : <http://apes-npdc.org/Acteurs-pour-une-Economie.html>

³⁴ Comité de Développement de l'Économie Solidaire du Cambrésis

D'après le rapport d'activité de l'APES de l'année 2012, le département du Nord est actif au niveau de l'ESS – hormis dans l'arrondissement de Valenciennes (Tableau 11). Pour l'arrondissement de Cambrai, l'activité se situe notamment autour des villes de Cambrai, Caudry et le Cateau-Cambrésis. La situation est plus hétérogène au sein du Pas-de-Calais. A noter qu'il reste difficile d'avoir un aperçu par arrondissement, car les actions s'organisent localement (EPCI par exemple).

Tenir compte de la vitalité de l'ESS pour nos choix de terrains revêt plusieurs intérêts :

- vérifier « sur place » la corrélation entre économie sociale et solidaire et initiative sociale et solidaire ;
- mettre en évidence les facteurs expliquant la présence (ou l'absence) d'initiatives.

En revanche, il est important de considérer cet indicateur avec prudence : en apparence proches, ESS et initiatives sociales et solidaires ne représentent pas les mêmes réalités territoriales. Ainsi, au sein de cette hétérogénéité, ESS et initiative sociale et solidaire ne sont pas synonymes, c'est-à-dire que l'ESS peut partager des traits communs aux initiatives en question, mais s'en éloigne sur de nombreux points³⁵. C'est pourquoi les études sur l'ESS dans le Nord-Pas-de-Calais ne constituent qu'une facette de notre recherche sur les initiatives sociales et solidaires.

- Les données INSEE sur les commerces de proximité³⁶

Le site de l'INSEE fournit des bases de données sur le nombre d'équipement au niveau communal. Le département du Nord dispose de 30600 équipements de tous types, soit 63% des équipements de la région. Le département du Pas-de-Calais dispose de 18295 équipements de tous types, donc 37 % des équipements de la région.

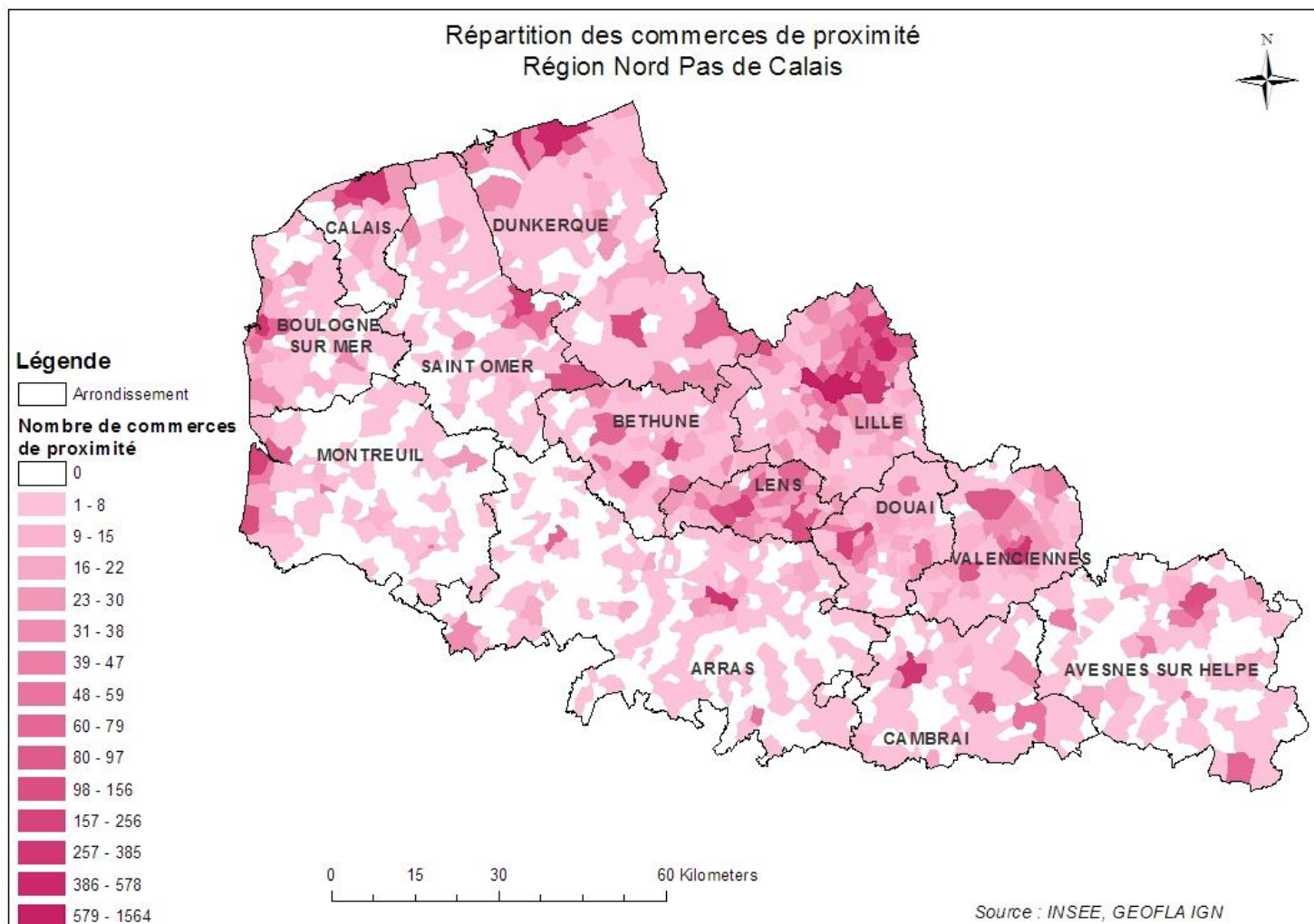
Faire le choix des commerces de proximité pour notre étude enrichit la définition des initiatives sociales et solidaires, en la démarquant notamment de l'ESS. En effet, les services de proximité permettent, outre le lien marchand qu'ils établissent avec les usagers du lieu :

- lieu de sociabilité, espace de rencontre, la persistance d'une vie sociale à l'échelle communale
- le maintien d'une proximité dans la vie quotidienne des habitants
- aux communes de bénéficier d'une attractivité pour de nouveaux habitants par la présence de ces commerces.

³⁵ Aspect détaillé au chapitre 2

³⁶ Les communes rurales ont connu un déclin de ces commerces de proximité. L'indicateur est donc important pour les espaces ruraux.

Ces fonctions non exhaustives posent les commerces de proximité comme vecteurs potentiels d'initiatives. La Carte 5 qui suit donne un aperçu de la répartition des commerces de proximité dans le Nord-Pas-de-Calais.



Carte 5 : Répartition des commerces de proximité au sein de la région Nord Pas-de-Calais, 2011, réalisation : A. Lefebvre 2014

L'on peut remarquer sur la carte que la majeure partie des commerces est située dans le département du Nord, avec une forte concentration au niveau des pôles urbains (notamment autour de Lille). Les zones blanches de la carte montrent des espaces sans commerces de proximité, et sont présentes de manière remarquable dans les arrondissements de Montreuil, d'Arras, et à moindre mesure, Avesnes-sur-Helpe. Les tableaux qui suivent enrichissent ce premier aperçu.

Arrondissement	Nombre de commerces de proximité	Nombre de commerce de proximité pour 100 habitants	Nombre de communes sans commerce de proximité	Pourcentage de communes sans commerces de proximité
Avesnes-sur-Helpe	763	0,32	82	54,30%
Douai	832	0,33	10	15,63%
Arras	960	0,36	232	62,87%
Valenciennes	1274	0,36	11	13,41%
Lens	1336	0,37	2	4,65%
Béthune	1076	0,37	20	20%
Dunkerque	1461	0,38	26	23,01%
Saint-Omer	670	0,40	48	41,38%
Lille	5071	0,41	6	4,84%
Boulogne-Sur-Mer	772	0,47	27	36%
Cambrai	777	0,47	45	38,79%
Calais	610	0,51	13	46,43%
Montreuil	767	0,66	106	64,63%
Total	16369	0,40	628	40,65%

Tableau 12 : Quelques données sur les commerces de proximité, 2011 - Source : A. Lefebvre d'après INSEE

Ce Tableau 12 nous donne plusieurs enseignements :

- les arrondissements de Lille et de Lens se démarquent par une bonne couverture en commerce de proximité ;
- l'arrondissement de Montreuil se démarque sur plusieurs points : il possède le plus de commerces de proximité par rapport au nombre d'habitants, mais également la plus grande proportion de communes sans commerce de proximités (64%).

Typologie des campagnes françaises	Moyenne Commerces de proximité ³⁷
1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	3,36
2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	4,72
3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4,80
4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	1,53
5 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	0,66
6 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	1,91
99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	37,84
Moyenne régionale	10,59

Tableau 13 : Moyenne des commerces de proximité / Commune par catégorie, région Nord Pas-de-Calais, 2011 - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

Le Tableau 13 avec les moyennes sur le nombre de commerces de proximité par commune montre de gros écarts : les communes classées hors champ sont les mieux équipées alors que les catégories 4, 5 et 6 sont moins bien fournies. Outre le fait que les commerces de proximité sont bien moins présents au sein des différentes catégories d'espaces ruraux qu'au sein des pôles urbains, on remarque aussi que les catégories 1,2 et 3 sont plus équipées que les catégories 4, 5 et 6. Ainsi, il sera intéressant d'étudier sur le terrain les liens entre le nombre de commerce et la présence d'initiatives.

A noter une potentielle corrélation entre les données : les catégories les plus peuplées sont également les mieux fournies en services de proximité.

³⁷ Ont été répertoriés dans cette catégorie : les hypermarchés, les supermarchés, les grandes surfaces de bricolage, les supérettes, les épicerie, les boulangeries, les boucheries-charcuteries, les produits surgelés, les poissonneries, les librairies papeterie journaux, les magasins de vêtements, les magasins d'équipements du foyer, les magasins de chaussures, les magasins d'électroménager et de matériel audio-vidéo, les magasins de meubles, les magasins d'articles de sports et de loisirs, les magasins de revêtements murs et sols, les drogueries quincailleries bricolage, les parfumeries, les horlogeries bijouteries, les fleuristes, les magasins d'optique.

- Exemple de l'arrondissement de Lille

Typologie des campagnes françaises EPCI	1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	Arrondiss ement
Arrondissement de Lille	0,25	0,33	0,24	0,25	0,43	0,41
Lille Métropole	0,25	0,39	0,44	0,22	0,44	0,43
Carrembault	0,20	0,15			0,14	0,19
Weppes		0,16	0,07	0,51		0,23
Pays de Pévèle	0,22	0,21	0,17		0,33	0,24
Haute Deûle	0,29				0,11	0,22
Sud Pévèlois					0,29	0,29
Pont à Marcq (hc)	0,36					0,36

Tableau 14 : Arrondissement de Lille : Nombre de commerces de proximité pour 100 habitants, 2011- Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

Le Tableau 14 nous donne des éléments sur la répartition des commerces de proximité au sein de l'arrondissement de Lille. Notons pour la bonne compréhension de ce tableau qu'il s'agit d'un nombre de commerce de proximité pour 100 habitants. Les territoires de l'arrondissement étant plus ou moins peuplés, la dernière colonne n'est ni un total des précédentes, ni une moyenne : la population se répartit au sein des catégories de la typologie en fonction de leur lieu d'habitation. Ainsi, en fonction des EPCI, certaines catégories de la typologie ont plus de poids que d'autres.

Nous observons ainsi que dans l'arrondissement de Lille, les communes appartenant au champ campagnes des villes et des vallées urbanisées classe 1 présentent une moyenne de 0,25 commerces de proximité pour 100 habitants. Les résultats ne semblent pas dépendre de la typologie des campagnes françaises, hormis le fait que les habitants sont mieux desservis en commerce de proximité s'ils habitent dans une commune classée « hors champ » qu'ailleurs. Il n'y a pas de différence significative entre les autres catégories de la typologie.

- Exemple de l'arrondissement de Montreuil

Typologie des campagnes françaises EPCI	1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	5 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	6 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	99 - Hors champ	EPCI
Arrondissement de Montreuil	1,82	0,77	0,64	0,14	0,24	0,14	1,04	0,66
Opale Sud		0,00	0,27	0,00	0,00		0,75	0,67
Hesdinois		1,17		0,14	0,35			0,60
Montreuillois	1,82	0,06	0,89	0,07	0,00	0,17		0,64
Canche Ternoise				0,16				0,16
Canton de Fruges et environs		0,81		0,04				0,34
Val de Canche et d'Authie		0,54		0,23				0,29
Canton d'Hucqueliers et Environs				0,07	0,25			0,18
Mer et Terres d'Opale		0,52	0,33	0,14		0,00	1,31	1,08

Tableau 15 : Arrondissement de Montreuil : Nombre de commerces de proximité pour 100 habitants - Source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

Enfin, ce Tableau 15 nous apporte un complément d'informations sur les commerces de proximité dans l'arrondissement de Montreuil. On peut remarquer que les communes de la catégorie 4, très nombreuses dans cet arrondissement, sont également les moins bien équipées en commerces de proximité. Les deux communautés de communes qui nous intéressaient précédemment ne présentent pas du tout le même niveau d'équipement : le canton du Montreuillois est dans la moyenne de son arrondissement, avec cependant une commune (Attin) qui présente un nombre de commerces conséquent (13) par rapport à sa population totale et tire ainsi l'EPCI vers le haut.

La communauté de commune du canton d'Hucqueliers et Environs présente quant à elle un nombre d'équipements des plus faibles de l'arrondissement, avec la communauté de commune de Canche Ternoise.

- Bilan de l'angle « social et solidaire »

Notre analyse nous conduit à émettre plusieurs constatations :

- L'arrondissement de Lille laisse présager une situation particulièrement dynamique avec une ESS bien présente et de nombreux commerces de proximité ;
- Des zones blanches, c'est-à-dire avec une ESS peu présente et des commerces de proximité en faible nombre, semblent se recouper : c'est le cas de la zone d'Hucqueliers.

3.2.2.3. LES CRITERES DE CHOIX DES TERRAINS

Nous avons présenté les deux angles selon lesquels nous avons effectué notre choix des terrains d'étude : l'angle espace rural, tout d'abord, grâce à la typologie des campagnes françaises, puis l'angle « sociale et solidaire », grâce à un certain nombre d'indicateurs énumérés précédemment. Le Tableau 16 résume les éléments de choix des terrains (réduits à deux éventualités A et B, mais nous verrons qu'ils seront plus nombreux).

Critères	Espace A	Espace B	Objectifs
Densité	moins dense	plus dense	lien entre beaucoup de population = beaucoup d'initiatives? Car beaucoup de conflits? Beaucoup d'interactions?
Arrivée de nouvelles populations	moins attractif, voire perte de pop	plus attractif, beaucoup de nouvelles populations accueillies	pouvoir étudier l'entremêlement de différents groupes sociaux et à l'inverse phénomènes d'entre soi au sein des initiatives locales
Influence des villes	défini comme étant sous faible voire hors de l'influence de la ville	sous plus forte influence urbaine, voir périphérie des villes	discerner le poids des représentations rurales à travers des campagnes en périphérie des villes, qui attirent des urbains en quête de valeurs rurales... vont-ils être plus prompts à s'investir dans les initiatives locales? À l'inverse, au sein de campagnes qui ne sont pas sous l'influence des villes, les initiatives locales existent elles?
Accès aux services/ commerces de proximité	peu d'accès	bon accès	les services et commerces de proximité ont souvent été définis comme les lieux essentiels de sociabilité des communes. Quand ceux-ci ont disparu, ou sont en train de disparaître, quelle est la réaction des habitants à travers les initiatives sociales et solidaires? Y a-t-il des sursauts de vie du territoire?
Nombre d'établissements ESS	Nombreux	Peu nombreux	lien éventuel entre ESS et initiatives sociales et solidaires. En ayant pour ligne de fond d'aller plus loin sur le terrain avec des trajectoires des initiatives locales

Tableau 16 : Critères de choix des terrains d'études

La mise en évidence de ces différents critères dans le Tableau 16 et le travail d'analyse nous permettent de faire le choix de 4 espaces aux situations constatées. Ces quatre espaces nous donnent l'occasion d'embrasser une plus grande diversité de situations socioterritoriales, et ainsi d'initiatives observées.

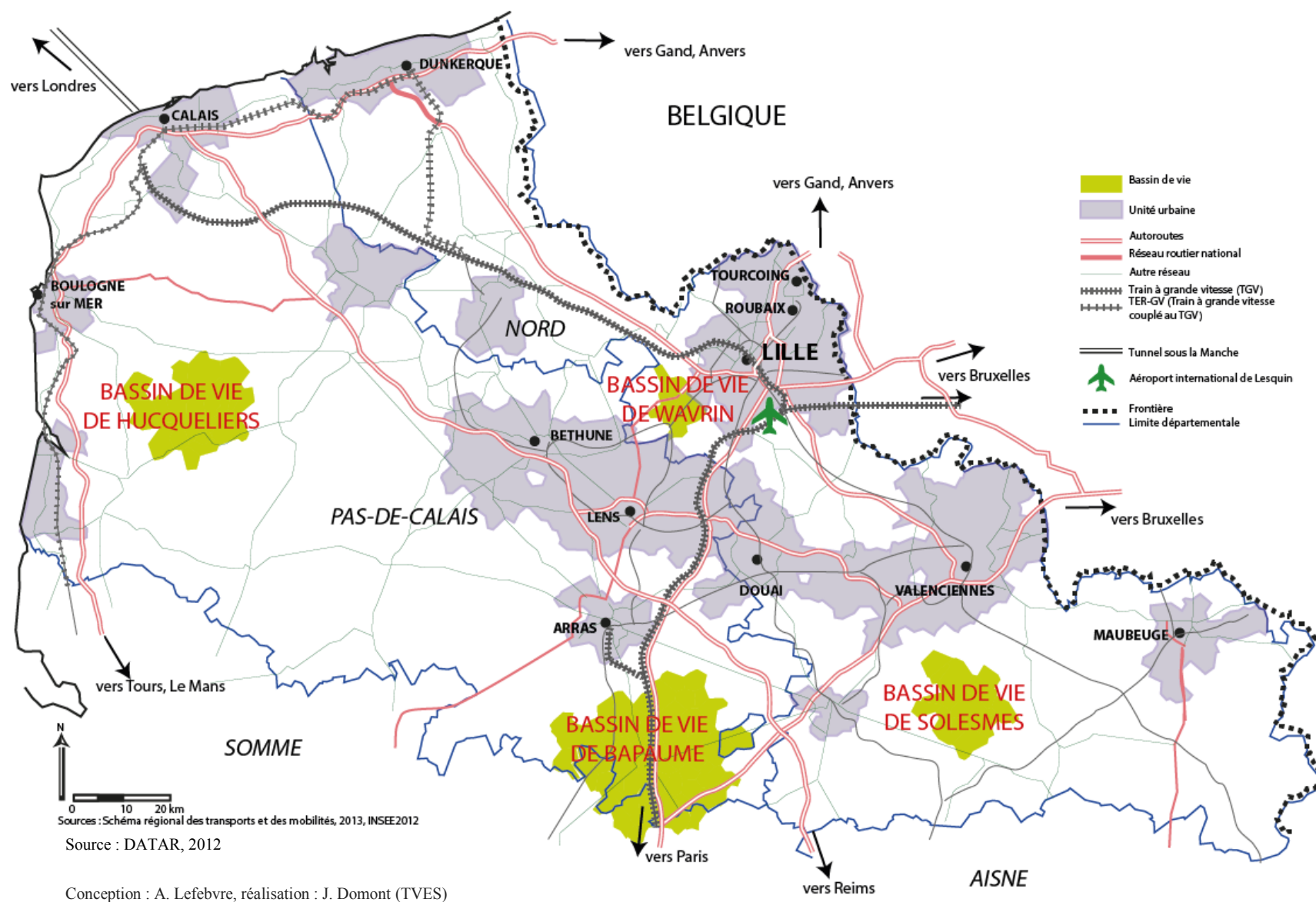
3.2.2. QUATRE BASSINS DE VIE AUX RURALITES DIVERSES

Nous avons fait le choix de quatre terrains d'étude au sein de la région Nord-Pas-de-Calais, dont les portraits sont rapidement dressés ci-après dans le Tableau 17. Les quatre espaces choisis ont des profils très diversifiés et témoignent de réalités régionales différentes.

Département	Arrondissement	Bassin de vie	Profil dominant selon la typologie des campagnes françaises
Nord	Lille	Wavrin	Campagnes des villes
Nord	Cambrai	Solesmes	Campagnes des villes/campagnes vieilles
Pas de Calais	Arras	Bapaume	Campagnes agricoles
Pas de Calais	Montreuil	Hucqueliers	Campagnes vieilles

Tableau 17 : Présentation des territoires d'appartenance des terrains d'étude – Source A. Lefebvre

Pour mieux les identifier au sein de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais, la Carte 6 est proposée. Les bassins de vie se situent en dehors des unités urbaines (selon la catégorisation de la typologie des campagnes françaises). Ils se répartissent dans la région et sur les deux départements, et sont différemment desservis par les grands axes de communications.



Carte 6 : Localisation des quatre bassins de vie choisis au sein de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais

3.2.2.1. PRESENTATION DES TERRAINS D'ETUDE

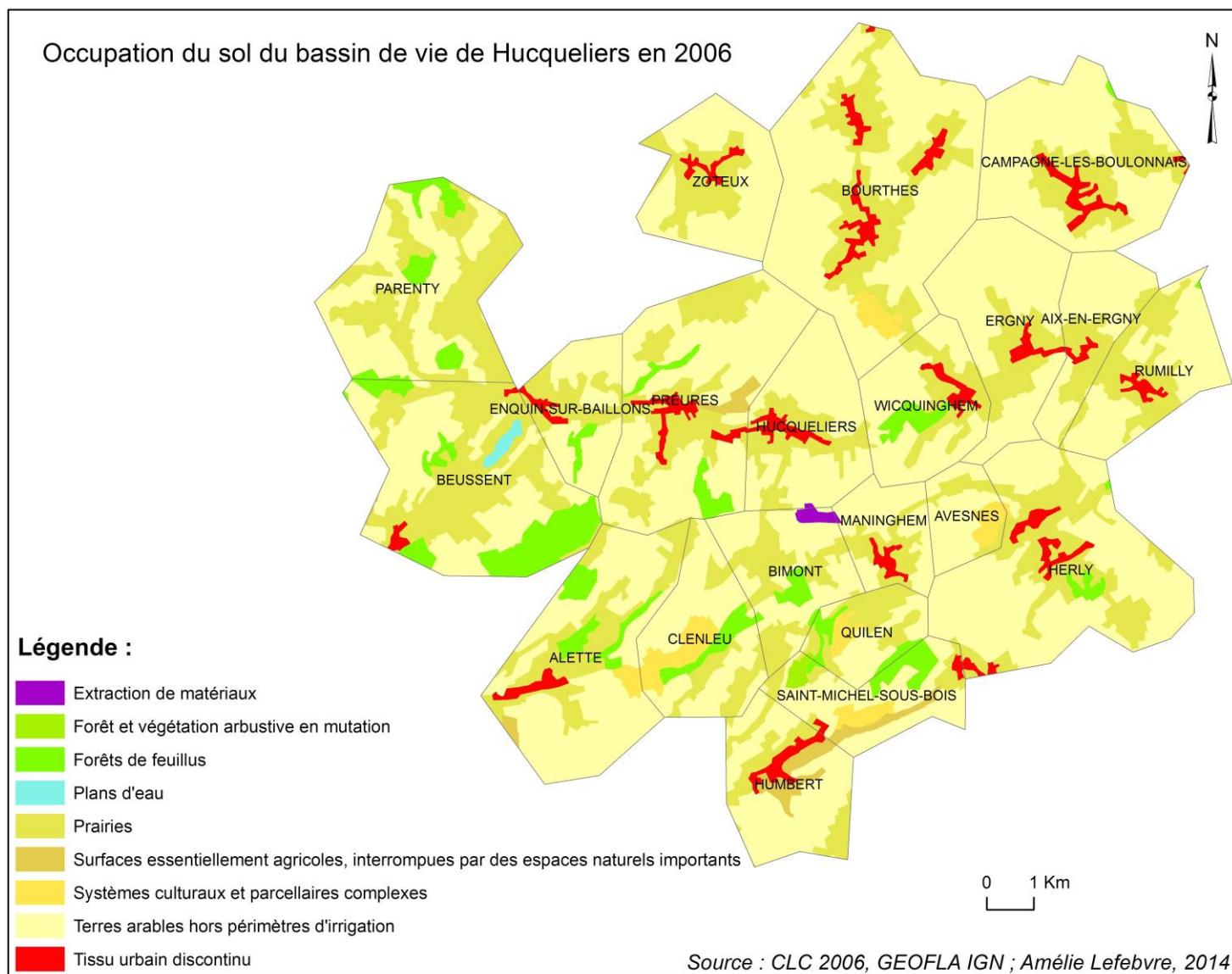
Il ne s'agit pas au sein de cette partie d'effectuer une présentation exhaustive et similaire des terrains d'étude, mais plutôt de mettre en évidence plusieurs caractéristiques des espaces en question. L'objectif est de pouvoir montrer les traits saillants des espaces, qui nous ont conduit à les choisir comme terrains d'enquête.

- Autour d'Hucqueliers : un espace rural en déclin ?

La zone d'Hucqueliers a été choisie pour son caractère exceptionnel au sein de la région : elle regroupe des communes classées en campagnes vieilles à très faible densité de la typologie des campagnes françaises – classe relativement rare au sein de la région. Cet espace est localisé dans le Pas de Calais, au sein de l'arrondissement de Montreuil. Cet espace est éloigné de l'influence des grandes métropoles et reste peu accessible (seules des routes départementales traversent la zone, les transports en communs se limitent au scolaire). La région d'Hucqueliers appartient au pays maritime et rural du Montreuillois. Dans le cadre de sa création, les quatre EPCI qui appartiennent au territoire ont sollicité auprès de l'INSEE un diagnostic de territoire. L'organisme a pu ainsi dégager trois grands espaces au sein de ce pays : « [...] le littoral qui s'organise autour des deux aires urbaines mitoyennes de Berck et d'Étaples, un espace résidentiel comportant un pôle de services et d'emplois autour de la sous-préfecture de Montreuil, puis un territoire essentiellement rural autour du pôle de services d'Hucqueliers. » (D2DPE Mission Observation Régionale et Analyse Spatiale 2009).

L'économie autour de la commune d'Hucqueliers est présente et agricole. Cette présence de l'agriculture se dévoile à travers les données relatives à l'occupation du sol, et représentées sur la Carte 7. La présence importante de prairies témoigne d'une agriculture qui se caractérise par de nombreux élevages bovins. La zone est légèrement vallonnée et parcourue de cours d'eau. On note également la présence d'une zone de revitalisation rurale³⁸. Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider les territoires ruraux qui présentent des difficultés économiques et sociales, à travers des mesures fiscales et sociales. Elles ont été créées par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) en 1995.

³⁸ Les communes appartenant à une ZRR dans le Nord-Pas-de-Calais sont : Aix-en-Ergny (62017) ; Alette (62021) ; Avesnes (62062) ; Azincourt (62069) ; Béalencourt (62090) ; Bécourt (62102) ; Beussent (62123) ; Bezinghem (62127) ; Bimont (62134) ; Blangy-sur-Ternoise (62138) ; Blingel (62142) ; Bourthes (62168) ; Campagne-lès-Boulonnais (62202) ; Clenleu (62227) ; Eclimeux (62282) ; Enquin-sur-Baillons (62296) ; Ergny (62302) ; Fillièvres (62335) ; Fresnoy (62357) ; Galametz (62365) ; Herly (62437) ; Hucqueliers (62463) ; Humbert (62466) ; Incourt (62470) ; Maisoncelle (62541) ; Maninghem (62545) ; Neulette (62605) ; Noyelles-lès-Humières (62625) ; Parenty (62648) ; Preures (62670) ; Quilen (62682) ; Rollancourt (62719) ; Rumilly (62729) ; Saint-Georges (62749) ; Saint-Michel-sous-Bois (62762) ; Tramecourt (62828) ; Vacqueriette-Erquières (62834) ; Verchocq (62844) ; Vieil-Hesdin (62850) ; Wail (62868) ; Wicquinghem (62886) ; Willeman (62890) ; Zoteux (62903). (Source : Annexe de l'Arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale -JORF n°0160 du 12 juillet 2013 page 11586)



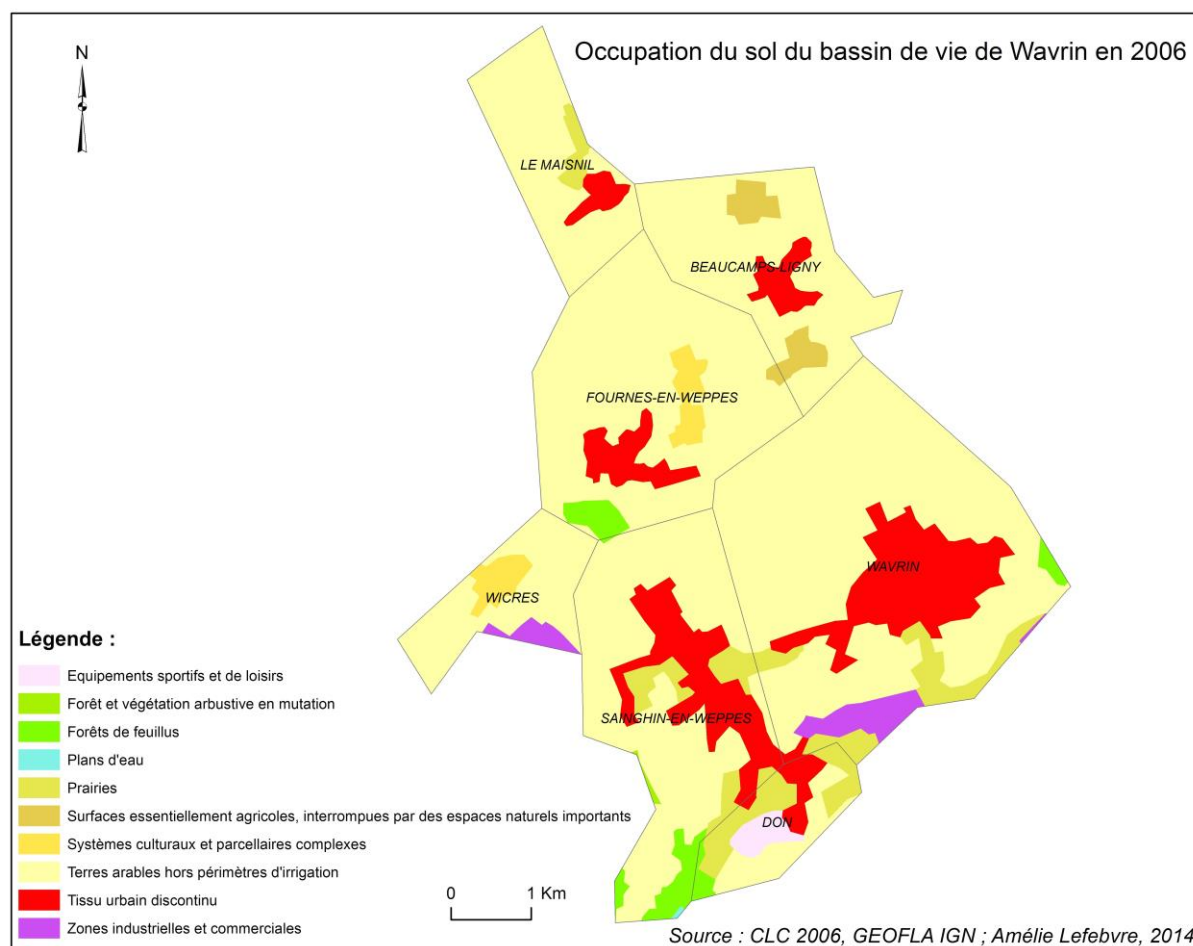
Carte 7 : Occupation du sol du bassin de vie de Hucqueliers en 2006

La population connaît une légère augmentation entre 2006 et 2011 (de 7258 à 8026 habitants). Elle est vieillissante (la catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des retraités – 30 %), le taux de natalité est faible et on trouve des revenus globalement plus faibles que dans le reste de la région. L'endroit est, d'après les organismes de représentation de l'ESS (la CRESS et l'APES), peu doté de structures de l'ESS. Enfin, le nombre d'équipements est très faible et la zone se confronte durement à la désertification médicale.

- Le sud de l'arrondissement de Lille : la cohabitation du rural et de l'urbain ?

Au sein du département du nord, l'espace en question se situe en périphérie sud de Lille, capitale régionale, autour de la ville de Wavrin (cf. Carte 8). La zone est traversée par la nationale 41 de part en part, axe routier très fréquenté par une population travaillant dans l'agglomération lilloise. Elle appartient à la métropole européenne de Lille (MEL).

On s'intéresse ici à une zone de « campagnes des villes », d'après la typologie de la DATAR, qui comprenait il y a quelques années de nombreux agriculteurs³⁹. Sa proximité avec Lille permet de se poser la question de l'imbrication rural-urbain, et de la périurbanité. L'agriculture y reste présente en terme d'occupation du sol, avec une majorité de terres arables (pommes de terres, légumes de conserves, céréales). Enfin, la zone dispose d'aménagements urbains conséquents tel le parc de la Deûle, au sein desquels cohabitent zones de loisirs, zone de nature et zones industrielles.



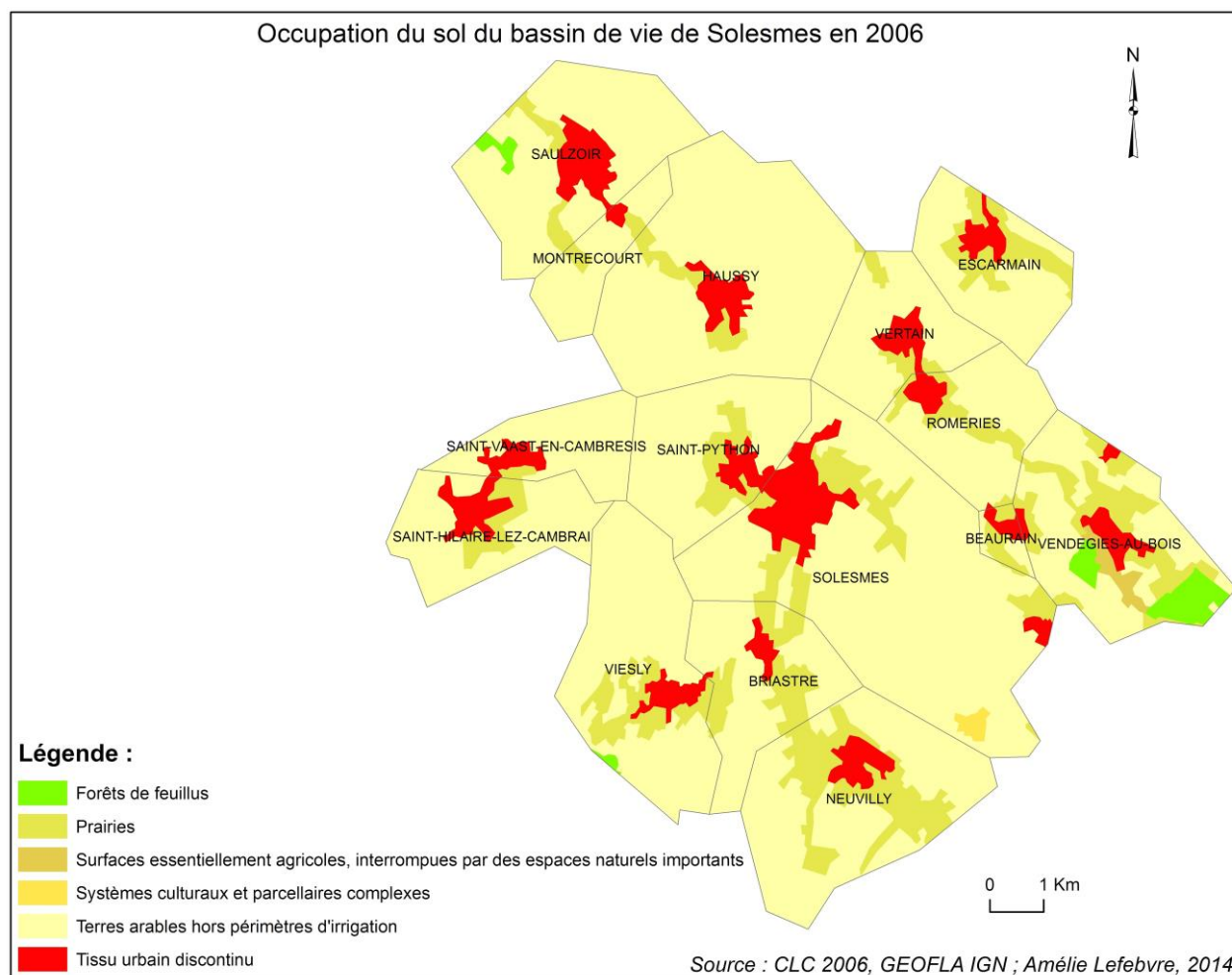
Carte 8 : Occupation du sol du bassin de Wavrin en 2006

³⁹ ex. plus de 80 agriculteurs en 1970 contre 4 en 2013 à Wavrin, d'après une agricultrice

Le territoire en question rassemble 18 656 habitants en 2012 avec une densité de 432,7 hab/km². La population reste assez jeune comparativement à la France, la part des moins de 15 ans est légèrement plus forte et celle des plus de 75 ans plus faible. C'est un espace résidentiel avec de nombreux équipements : on dénombre 22,55 équipements pour 1000 habitants (moyenne régionale à 24,90), tout en étant très proche de Lille. L'économie sociale et solidaire y semble active.

- Solesmois : une reconversion difficile ?

Cet espace est intéressant par le patchwork qu'il présente au niveau de la typologie des campagnes françaises : la cohabitation entre des campagnes vieilles, des campagnes des villes et des campagnes agricoles. D'après un expert agricole, c'est un espace en difficile reconversion. Pour illustrer ce point, notons la tradition d'élevage viande : la fermeture des abattoirs à Valenciennes a été difficilement vécue par les éleveurs. La part des emplois agricoles est de 2,7% en 2010 (INSEE). Les filatures étaient également importantes : la fermeture des industries est un défi. En marge du bassin minier, de l'autoroute A2 et des grands pôles que sont Cambrai et Valenciennes, le Solesmois présente un taux de chômage important (à titre d'exemple, 22,6% des 15-64 ans sont touchés par le chômage à Solesmes, 18,4% à Viesly). Le territoire est marqué par des emplois des secteurs de l'industrie (16,4% contre 12,7 % en France) et de la construction (13,1% contre 6,8% en France).

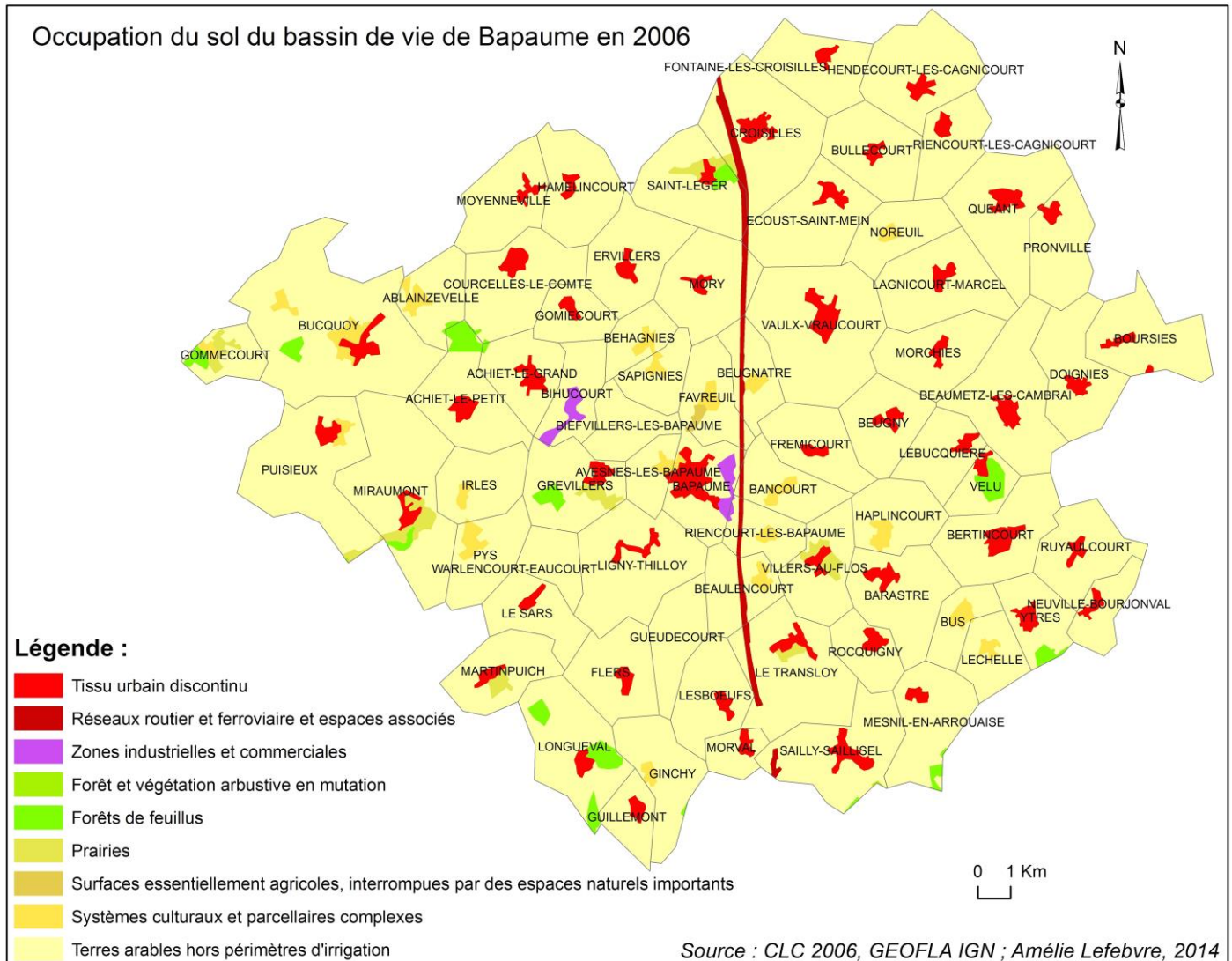


Carte 9 : Occupation du sol du bassin de vie de Solesmes en 2006

Le bassin de vie de Solesmes présenté sur la Carte 9 compte 16943 habitants au recensement de 2013 (129,6 hab/km²) et possède une moyenne de 25,44 équipements (commerces, enseignement, santé, services aux particuliers, sports et loisirs, transports, tourisme) pour 1000 habitants, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (qui est de 24,90 pour 1000).

- Le sud arrageois : entre Arras et la frontière picarde

Enfin, le dernier espace choisi est le bassin de vie de Bapaume, traversé de part en part par l'autoroute A1. La zone se caractérise par une périurbanité diffuse d'après la typologie des campagnes françaises, où cohabitent des zones de campagnes des villes avec des campagnes agricoles. Cette forte présence de l'agriculture se lit sur la carte d'occupation du sol. On y trouve une agriculture confrontée à des problématiques environnementales, avec une logique de filière. La zone est fortement marquée par la culture de l'endive, qui se caractérise notamment par une saisonnalité importante (qui impacte les emplois).



Carte 10 : Occupation du sol du bassin de vie de Bapaume en 2006

Le bassin de vie de Bapaume représenté sur la Carte 10 est très étendu sur 71 communes. Il a pour autre particularité de s'étendre sur plusieurs départements. Quelques communes sont donc empruntées à l'arrondissement voisin de Cambrai (département du Nord) et surtout à l'arrondissement de Péronne (région Picardie). Enfin, la majorité des communes sont peu peuplées : moins d'une dizaine dépasse le

seuil de 500 habitants. Au total, le bassin de vie totalise 27 420 habitants avec un taux de 60,3 hab/km².

3.2.2.2. LES POINTS DE DISCUSSIONS : L'ECHELLE DE L'ETUDE

Se poser la question de l'échelle d'entrée au sein du terrain ne signifie pas qu'elle est immuable : en effet, la démarche de thèse et le sujet même des recherches ne se prête pas à quelque chose d'aussi figé. Cette échelle d'entrée pourra être amenée à s'adapter aux conditions locales, au(x) territoire(s) des initiatives et aux milieux de sociabilités locales. Elle permet toutefois d'apporter un certain cadre aux recherches. Plus généralement, notre réflexion s'articule autour de « l'échelle du local », c'est-à-dire de la « bonne » échelle qui permette d'appréhender les jeux d'acteurs et les sociabilités locales.

Objet	Canton	EPCI fiscalité propre	Pays	Bassin de vie
Définition	Subdivision territoriale de l'arrondissement, circonscription électorale du conseiller général	Regroupements de communes avec objectif d'élaboration de projets communs de développement	« Territoire pertinent dessiné par des communes passant un contrat autour d'un projet de développement économique » (DATAR)	« Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. » (INSEE)
Construction	Loi de septembre 1789 (en même temps que les départements)	Décision des communes	Décision des communes ou de leurs regroupements	Suivant la BPE ⁴⁰ , construction des pôles de service (16/31 équipements de la gamme intermédiaire), puis du zonage (temps de trajet le plus court pour accéder à gamme intermédiaire et de proximité)
Intérêt pour le zonage	-Ancien -n'est pas « un référent territorial » et « trop exigu pour penser des questions d'aménagements » ⁴¹ -redécoupage et contestation actuels	- Fédérateur, Forte dimension politique	Territoire caractérisé par une cohésion géographique, culturelle ou sociale, lieu d'action collective qui fédère autour d'un projet commun de développement	Il s'agit d'un zonage d'étude : c'est l'accès aux équipements qui dessine les bassins de vie.

Tableau 18 : Critères de choix du périmètre d'étude

Ni les cantons, ni les EPCI à fiscalité propre n'intègrent la dimension « accès aux équipements », qui est pourtant importante dans notre étude et notre choix de terrain. C'est pourquoi, en plus des critères déjà énoncés dans le Tableau 18, nous ne les choisissons pas.

⁴⁰ Base Permanente des Équipements

⁴¹ Source : Article de Xavier Leroux, « Cantons, intercommunalités et « pays » en Flandre française », <http://ruralia.revues.org/1849#ftn16>

Les pays et les bassins de vie ont tous leurs intérêts dans cette étude. « *La législation préconise une organisation du territoire en pays basée sur la notion de bassin de vie.* » (INSEE). Les pays sont donc, en théorie, inspirés des bassins de vie. Le choix entre ces deux zonages s'explique en observant les terrains d'étude choisis.

Il nous paraît pertinent et intéressant de choisir un zonage le moins influencé par des interventions politiques. Les bassins de vie sont issus de recherches scientifiques et correspondent davantage à un zonage d'étude. Ils sont le reflet d'un territoire dessiné par l'accès aux équipements. Ils peuvent devenir des espaces appropriés par des élus via les pays. Néanmoins, la superposition des zonages autour de la commune d'Hucqueliers montre des réalités différentes. C'est pourquoi il nous paraît pertinent de nous cantonner au zonage d'étude.

L'application de ce choix du bassin de vie à chacun des périmètres de notre étude est détaillée en Annexe 4 .

3.3. METHODOLOGIE D'ENQUETE

3.3.1. LA THESE COMME LE FRUIT D'UN ITINERAIRE

Revenons rapidement sur les spécificités au sein desquelles la thèse s'inscrit : la formation en agriculture d'abord, puis les engagements divers qui rejoignent diversement les recherches de thèse ancrées dans la quotidienneté des réalités – y compris celles du chercheur.

3.3.1.1. DE LA SPECIFICITE DE L'APPROCHE : LA THESE AU CŒUR D'UN PARCOURS

La présente mise en perspective du travail a plutôt pour objet de donner au lecteur une meilleure compréhension de cette thèse ancrée dans un parcours étudiant, universitaire, mais aussi personnel, au travers d'un retour subjectif sur des éléments contextuels qui ont influencé ce travail de recherche.

Ingénieur agricole diplômée de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, nous avons obtenu une bourse ministérielle pour une thèse en géographie à l'issue des années de formation d'ingénieur, grâce notamment au master 2 recherche « Études rurales » effectué à l'Université Lyon 2, en parallèle de la 5^e année d'école d'ingénieur. Les deux premières années du travail de thèse nous ont permis la construction d'un objet d'étude précis et pertinent, ainsi que l'appropriation des concepts, méthodes et outils du doctorant. Ce temps qui peut paraître long semble aujourd'hui essentiel : d'un profil à l'origine plus technique ou appliqué (ingénieur), il a fallu du temps pour exercer notre esprit à une réflexion théorique qui invite à se laisser réinterroger sur ses acquis, ses présupposés, pour s'ouvrir à une approche territoriale riche et complexe.

Ainsi, la thèse a nécessité un temps d'adaptation et de familiarisation pour chaque étape de la thèse. Nous pouvons mettre en exergue le rôle clé de l'accompagnement par deux encadrants avec de nombreuses séances de travail pour aider à cet apprentissage parallèlement à l'avancée dans le travail de thèse.

Le travail de terrain en a révélé quelques-uns. Il nous a plu de nous sentir devenir une ingénieure géographe, ou une géographe ingénieure. Ce processus, toujours en construction, nous permet de vous présenter un travail et une approche personnels et singuliers, aux influences nombreuses.

3.3.1.2. UN SUJET QUI INTERPELLE LE CHERCHEUR DANS SON QUOTIDIEN

Les initiatives sociales et solidaires rejoignent les individus dans leur quotidien, l'ordinaire de leur vie et leur manière de vivre leur territoire. L'universalité du sujet rejoint aussi le chercheur en tant qu'individu-acteur dans son quotidien. De ce fait, il interpelle dans son propre rapport au territoire, ses engagements et son positionnement dans des cercles de sociabilités locaux : nous nous sommes sentis concernés et interpellés par la vie politique de notre commune, la vie de l'école des enfants, les relations de voisinage, les engagements associatifs, etc.

De plus, la prise d'un poste à mi-temps à la chairESS à partir du 1 septembre 2015, bien que constituant un travail salarié mobilisant (et donc, prenant du temps et de l'énergie), nous a placé au sein d'un lieu politique de promotion de recherches et de formations en économie sociale et solidaire. Le programme de recherche de la chairESS sur les communs a permis une coconstruction acteurs/universitaires/collectivités territoriales sur le positionnement politique de l'ESS⁴². Pour conclure, la participation à ces activités rejoint la question des méthodologies et des engagements du chercheur territorial, dont nous avons eu l'occasion de débattre au sein de la table ronde des ateliers doctoraux de la chairESS du 22 avril 2016⁴³.

3.3.2. LA CONDUITE DE L'ENQUETE ET LES OUTILS POUR CAPTER LA VIE TERRITORIALE

3.3.2.1. UNE ENQUETE EN ENTONNOIR

- Le recensement des initiatives sociales et solidaires

Dans un premier temps, nous avons tenté de construire notre propre recensement des initiatives sociales et solidaires par terrain d'étude. Ne disposant d'aucune base de données, il a fallu la mettre en place, mobilisant pour cette tâche divers interlocuteurs répertoriés au sein du Tableau 19 ci-après. Les outils utilisés ont été divers : entretiens, contacts téléphoniques avec les interlocuteurs, utilisation de bases de données sur internet.

Source	Données obtenues
INSEE	Données générales sur les territoires et les commerces
Préfecture	Liste des associations déclarées
CRESS	Liste des 10 plus gros employeurs de l'ESS par territoire (Annexe 6)
Conseils Généraux (et les Maisons de développement local)	Données générales sur les initiatives territoriales
Questionnaire par commune	Données sur la vie locale
CCI, CJD, réseau Alliances	Données entreprises (dont entreprises engagées en RSE)
Chambre d'Agriculture (+ conseillers locaux) + Syndicats agricoles : FDSEA, Confédération Paysanne + Solidarité Paysan	Données sur l'agriculture du territoire et les initiatives portées par le milieu agricole
Presse	Initiatives recensées par les éditions locales et correspondants locaux
CERDD	Initiatives relatives au développement durable

Tableau 19 : Les interlocuteurs mobilisés

Le Tableau 19 présente les principales sources mobilisées. Le détail est disponible en Annexe 5. Toutes les prises de contacts n'ont pas été bénéfiques. De nombreux interlocuteurs ont été bridés par la

⁴² voir à ce sujet le compte rendu du séminaire du 17 juin 2016 sur <http://chaires.org>

⁴³ voir à ce sujet le compte rendu de cette table ronde disponible sur <http://chaires.org>

confidentialité des données ou par leur difficulté à répondre à une demande spécifique et parfois « hors-cadre » : c'est le cas de la CRESS Nord-Pas-de-Calais qui n'a pu nous fournir que les dix plus gros employeurs de l'ESS par bassin de vie (Annexe 6). Cependant, nous avons disposé d'un premier listing par terrain d'enquête, qui nous a permis de lancer l'immersion exploratoire du terrain.

- L'enquête exploratoire au sein de deux espaces tests

Le caractère novateur de notre sujet a introduit la nécessité de prendre contact rapidement avec le terrain afin de nous aider à mettre des contours aux initiatives sociales et solidaires. C'est pourquoi nous avons mis en place une phase exploratoire, afin de défricher notre sujet et d'avoir quelques retours du terrain, pour nous aider à circonscrire notre objet d'étude. Cette phase exploratoire s'est déroulée en deux temps.

Lors d'un premier temps, nous avons fait le choix de mener une enquête d'immersion d'une semaine à l'aide d'entretiens et d'observations participantes, hors des périmètres d'étude retenus, afin de prendre la mesure de l'appréhension des initiatives dans un contexte de territoire rural.

Notre semaine s'est partagée entre deux zones géographiques très distinctes et qui se situent en dehors des terrains d'étude finaux :

- La pointe Nord-Ouest de l'Avesnois, au nord de la forêt de Mormal, entre les villes de Bavay et Le Quesnoy.
- Le nord de l'Aisne, autour des villes de La Capelle et Hirson, au sein de la Thiérache.

Ces deux territoires ont des contextes géographique, économique et social très différents, qui reflètent un aspect différent du monde rural. Nous avons choisi ces deux espaces pour avoir détecté auparavant des initiatives pouvant relever de l'initiative sociale et solidaire. Au sein des deux espaces, l'objectif était de se faire une première idée de la vie sociale du territoire (Tableau 21), à travers des rencontres d'acteurs, plus ou moins impliqués, qui ont apporté leur propre témoignage (Tableau 20).

Lieu	Nord-Avesnois	Thiérache Aisne
Acteurs rencontrés	-1 agriculteur -1 femme d'agriculteur impliquée dans le PNR -1 secrétaire de mairie -1 office de tourisme	-1 présidente d'association -1 animatrice centre social -adhérentes association -1 médiathèque
Temps	2 jours	2 jours
Premières impressions	Très accessible Périurbain valenciennes Attachement avesnois Côté cadres/agriculteurs Peuplé, villages éclatés	+ isolé, - accessible Pas d'effet périurbain Milieu plus pauvre ? Moins peuplé
Difficultés éventuelles	Influence de notre nom ⁴⁴ et de mon attachement aux lieux	Besoin de justifier l'étude, statut d'étrangère au territoire

Tableau 20 : Bilan d'une semaine exploratoire en Avesnois-Thiérache

- L'enquête exploratoire au sein des 4 terrains d'étude

Dans un deuxième temps, nous avons mené une première prise de contact avec des interlocuteurs du terrain. Nous avons pris le temps de rencontrer des interlocuteurs-ressources, ayant une bonne connaissance des quatre terrains d'étude et me permettant de faire connaissance avec ceux-ci. Ces personnes ont identifié d'autres personnes ressources, avec lesquelles il était possible d'aller plus loin sur les initiatives sociales et solidaires.

Cette phase d'immersion s'est matérialisée par de longs temps passés au sein des territoires, avec des observations du paysage, des notes vis-à-vis de nos sentiments, de nos impressions, de nos ressentis sur le territoire au sein d'un carnet de terrain.

« *Il faut, sur le terrain, avoir perdu du temps, beaucoup de temps, énormément de temps, pour comprendre que ces temps morts étaient des temps nécessaires* » (de Sardan 1995). L'acceptation de ces temps morts nous a permis d'identifier nos propres représentations vis-à-vis des territoires, alimentées par nos précédentes expériences.

- L'enquête de terrain

La préparation de cette enquête de terrain a été conduite par de nombreuses lectures (notamment de Sardan 1995 ; Blanchet and Gotman 2001; Beaud 1996 ; Chamboredon et al. 1994 ; Claval 2013 ; Fassin 1990 ; Fleury 2008 ; Gumuchian and Marois 2001), des échanges informels et formels avec les

⁴⁴ La famille Chombart comprend en effet de nombreux agriculteurs qui sont connus des acteurs locaux rencontrés

doctorants (groupes de travail, comptes rendus de lecture, etc.) et de séminaires de recherches organisés par l'école doctorale SESAM.

La phase d'enquête s'est déroulée sur un temps long d'une année. Nous avons enquêté les terrains successivement, ce qui nous a permis de se concentrer sur un espace à la fois. Des guides d'entretiens nous ont assistés et sont disponibles en Annexe 7 et Annexe 8. Les guides avaient l'objectif d'aider l'enquêteur pendant l'entretien afin de chercher ce que l'on veut savoir, grâce à des questions ouvertes regroupées en thème. Deux guides ont été réalisés :

- Un guide « porteurs d'initiatives » comprenant 6 grandes parties : amorce, portée de l'initiative, liens avec la mairie, ancrage et réseau, ESS, fin de l'entretien.
- Un guide à destination des élus ou des techniciens des collectivités territoriales comprenant 7 grandes parties : introduction, initiatives où la mairie est acteur, initiatives où la mairie est partenaire, initiatives sans lien avec la mairie, liens au lieu, alternative si pas d'initiatives sociales et solidaires, fin de l'entretien.

Les guides comprennent des questions majeures et des questions subsidiaires, qui ne sont pas forcément posées mais qui permettent de relancer la discussion si la réponse apportée par l'enquêtée n'a pas couvert l'intégralité du champ de la question initiale.

En définitive, nous avons mené 43 entretiens semi-directifs et 27 entretiens téléphoniques⁴⁵. 114 communes ont fait partie de l'enquête, et 51 communes ont été enquêtées. Nous avons pu recenser 277 initiatives.

L'inventaire réalisé ne permet pas l'exhaustivité (et cela n'a jamais constitué un objectif de ce travail) : toutes les communes n'ont pas été enquêtées, et de nombreuses initiatives sociales et solidaires n'ont pas été détectées pas au sein de ce recensement. De plus, cet inventaire correspond à des dynamiques locales à un instant T : les sociabilités de proximités sont en perpétuel mouvement. L'enquête menée, qui a nécessité une lente immersion au sein des territoires, se positionne comme résolument qualitative.

⁴⁵ Ces entretiens téléphoniques m'ont à la fois permis de couvrir un territoire plus large pour des bassins de vie d'envergure, et en même temps revêtait le biais d'une démarche peu explicitée pour les interlocuteurs. Les informations récoltées ont été sommaires et essentiellement factuelles, sauf dans de rares cas où l'entretien téléphonique s'est prolongé.

3.3.2.2. UNE ENQUETE AU PLUS PRES DES REALITES LOCALES

- Au cœur des territoires

« Regardez les inscriptions sur les façades. Nous étions trente-deux cafés sur la place. Tous travaillaient honnêtement. Nous, c'était surtout les joueurs de cartes. À côté, les maquignons. Le plus beau était les jours de foire, quand on emmenait les troupeaux au train de Saint-Julien-Boutières. Le marché aux vaches, aux chevaux, et les faures, les aspiouniers, les étameurs, la vogue, les bals, les forains. Mon Dieu, que ça buvait gaiement !
Maintenant il n'est plus nécessaire de tourner de l'œil pour traverser la rue. Il n'y a plus que des anciens, pour égrener le passé, car, de l'avenir, il ne s'en parle plus beaucoup. Mettez-vous à ma place. Vous ne pleureriez pas de regarder mourir votre village ? Même s'il n'est plus connu de rien... »

Louise Bonnet dans Raymond Depardon, Paysans, 2009

Nous avons choisi cet extrait pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il nous plonge dans le quotidien du village, le récit est très ancré, et presque ordinaire. L'impression de traiter de ce qui est « ordinaire » ou invisible⁴⁶ a été mille fois éprouvée pendant ce travail de thèse. Ensuite, les problématiques soulevées posent la question de « ce qui fait vivre le territoire », question au cœur de notre enquête de terrain. Le caractère essentiel de cette interrogation (et presque vital) se révèle bien dans cet extrait. Enfin, le regard posé, descriptif mais aussi sentimental, de Louise Bonnet rejoint une dimension subjective qui résonne en nous : nous avons été touchés par les histoires, les quotidiens, les vies que nous avons rencontrés. La thèse est aussi, en cela, un témoignage.

Proche des vécus individuels et collectifs, l'approche s'est trouvée parfois sociologique, permettant une imprégnation du terrain.

- Une étude vigilante aux représentations

Les représentations spatiales sont une construction des acteurs de la réalité spatiale. Elles nous introduisent à la subjectivité de l'espace et à une forme d'empathie : Pour comprendre l'espace vécu, le sens des lieux, il faut se mettre à la place de l'autre, connaître la même expérience ou s'en approcher de la manière la plus fine : « Il suffit d'une émotion, d'un souvenir, parfois d'un rien, pour que l'espace, devenu lieu, se mette à vivre. Mais le rationaliste ne le comprendra jamais, car il ne peut expliquer objectivement l'attachement du vieillard à son logement sordide, les graffitis de la révolte du collégien, la fête dans le bidonville le plus effrayant de Calcutta. L'empathie du chercheur

⁴⁶ voir à ce sujet le récent rapport du Crédoc, la France des invisibles, mars 2016, disponible sur <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R327.pdf>

est l'indispensable point de départ de la recherche en géographie des représentations ; l'indifférence, la neutralité s'y oppose. » (Bailly 1989).

Entrer dans les lieux par les représentations, c'est donc s'admettre porteur de nos propres représentations, tenter de les comprendre et de les minimiser, pour s'approcher de l'autre et de sa propre perception du monde. La recherche ne mobilise pas seulement l'intellect, mais la personne dans son entier.

- Être observateur du quotidien

La posture que nous avons tenté d'adopter se trouve proche de ce que décrit Pierre Sansot (1976) : *« Une tâche immense, excitante [...] nous attend : surprendre ces signes minces par lesquels l'appropriation se réalise : mieux entendre, développer la finesse de notre ouïe, être attentif aux moindres bruissements, déceler par quels mouvements un être balise son espace, repérer les traces par lesquelles il marque son territoire, humer les odeurs qui dénotent qu'il s'est constitué un milieu ».*

Sur l'apport de Pierre Sansot, Alain Mons écrivait *« Il fallait de l'audace, mais aussi une certaine assurance peut être, pour s'attaquer au flou des situations sociales, à ce qui échappe aux grilles du rationalisme parfait dans l'expérience sensible des territoires, des sphères, des populations. Bref à appréhender ce qui reste sauvage, ce qui se dérobe aux catégorisations, à la maîtrise illusoire du social, du culturel. »*(Mons 2005). Dans notre cas, nous décrivons des réalités difficilement appréhendables, à la limite parfois de l'impalpable. C'est ainsi que nous tentons, au sein de ce travail, de restituer notre expérience sensible des territoires qui échappe aux catégorisations.

3.3.3. ANALYSER DES INITIATIVES DIVERSES

3.3.3.1. DE NOMBREUX QUESTIONNEMENTS SUITE A L'ENQUETE DE TERRAIN

- L'absence de saturation

Une difficulté majeure du travail a été la scientification de la saturation : difficile en effet au sein d'une enquête exploratoire de connaître le moment propice pour se retirer du terrain et arrêter l'enquête en sachant pertinemment que ce sujet exploratoire pourrait être exploré sous de multiples angles et que nombre d'initiatives n'ont pas été recensées. Il s'agit en effet de vivre des renoncements, sachant que toutes les dimensions découvertes ne pourront être explorées. C'est la question du temps de la thèse comme d'un projet à court terme.

- Gérer une grande diversité d'initiatives

Lors du recensement, la question de ce que représente ou désigne le terme « initiative » se pose constamment. Est-ce une structure (ex. un centre social ou un groupe de retraités) ou ce sont les actions portées par cette structure ? Cette interrogation paraît pertinente car l'existence même de la structure peut répondre à des « mécanismes » de l'initiative sociale et solidaire (ex. l'installation du centre social à Hucqueliers émane d'un constat partagé entre élus et bénévoles d'associations. Cette installation a fait l'objet d'une enquête approfondie auprès des habitants du territoire. Ainsi, le centre social pourrait être répertorié comme une initiative sociale et solidaire. Mais ce centre est également porteur d'initiatives, parfois en partenariat avec d'autres acteurs du territoire. Où se situe donc l'initiative sociale et solidaire ?). Ces deux approches (structure versus événement) posent également des questions de temporalité des initiatives.

Plus largement, il s'agit ici de se réinterroger sur la définition d'une initiative sociale et solidaire face à la diversité des situations rencontrées. Les thématiques abordées sont multiples et posent une difficulté supplémentaire pour l'analyse.

- La constitution d'une base de données

Les initiatives ont été recensées sous le format d'un document Excel (qui permet une uniformisation des données) et classées par terrain d'étude (voir l'Image 1 ci-après).

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
	Source	Commune	Nom	Type	Forme	Porteur	Partenaires	Saliés	Bénéficiaires/âge	Bénéficiaires/nombre	Bénéficiaires/provenanc	Date de créatio	Principales actions	Degré d'ISS	Contact	Correspondances JO	
1	Téléphonique	Aix en Ergny	Comité d'Public	Fete/evt pon	Mairie								organise le banquet des aînés le 11 novembre, soirée crêpes, le				
2	CRESS	Campagne le	Campagn/Privé	Association				10 à 19					Aménagement pays/réinsertion (solidarité) + social				
3	CRESS	Campagne le	Maison l'Privé	Association				20 à 49					Enseignement secon à vérifier				
4	Téléphonique	Campagne le	Associat Privé	Association					tout public	120			sport				
5	Téléphonique	Campagne le	Les Campagnard	Association					personnes âgées	25			loto				oui
6	Téléphonique	Campagne le	Quilles Campagn	Association						15			quilles				oui
7	Téléphonique	Campagne le	Association cyclis	Association						20			loto, vélo				oui
8	Téléphonique	Campagne le	CEVE	Association					15-20				fleurissement des espaces publics, nettoyage des parterres				
9	Téléphonique	Campagne le	Repas de Public	Mairie	Mairie					100							
10	Internet	EPCI	Centre Ir Privé	Association	Communauté	Communauté			50 personnes âgées				1995 aide à domicile + poik pour le so Elisabeth Fréville				
11	SDA	EPCI	RandoFe Public	Fete/evt pon	SDA	Communauté de Communes			tout public	500			2006 randonnées fermes animation ca JM Cadet				
12	SDA	EPCI	Fête du «Public	Fete/evt pon	Office du Toi	Communauté de Communes			tout public	3000/4000			fête rurale/concours animation ca JM Cadet				
13	SDA	EPCI	Voyage «Public	Fete/evt pon	SDA	Communauté de Communes			agriculteurs	60			1995 voyage de découverte animation ag JM Cadet oui				
14	SDA	EPCI	Balades «Public	Fete/evt pon	SDA	Communauté (agriculteurs r			touristes	350/an			rando/visites fermes animation ca JM Cadet oui				
15	SDA/APES	EPCI	Cigales Cré-Sillon						tous publics				soutien projets				oui
16	CRESS	Ergny	Escap «n Privé	Association		IME et CAT Fr.1 (à vérifier)			tout public, handicapés				randonnées ânes tous publics + a Véroniqui				oui
17	Entretien	Ergny	Foyer rural														
18	Téléphonique	Ergny	Club de foot														
19	Téléphonique	Herly	Menuise Privé	Entreprise +	Yves Lavogez	Communauté				40			1981 fabrication et pose d'utilisation bois local, association avec d'aut				
20	Téléphonique	Herly	Club des amis réunis						personnes âgées								
21	Téléphonique	Herly	Club de gym														
22	Téléphonique	Herly	Club des jeunes						jeunes								
23	Téléphonique	Herly	Anciens combattants										ouverture récente				
24	Téléphonique	Herly	Tournerie	Entreprises													
25	Téléphonique	Herly	Ducasse	Fete/evt pon	Mairie								bois à vérifier				
26	Téléphonique	Herly	Ducasse	Fete/evt pon	Mairie								ducasse 14 juillet				
27	CRESS	Hucqueliers	ADMR Privé	Association				10 à 19	personnes âgées				infirmiers et sages-fi à vérifier				
28	CRESS/APES	Hucqueliers	Essor air Privé	Association				20 à 49	tous publics, réinsertion				réinsertion, retour à aide à l'empl www.esp oui				
29	CRESS	Hucqueliers	La vie ac Privé	Association				20 à 49	enfants handicapés				Hébergement médical à vérifier				
30	CRESS	Hucqueliers	La vie ac Privé	Association				10 à 19					Hébergement social à vérifier				oui
31	CRESS	Hucqueliers	Maison l'Privé	Association				10 à 19					Enseignement secon à vérifier				oui
32	SDA	Hucqueliers	Concours Public	Fete/evt pon	SDA				passionnés				1961 chevaux boulonnais modéré				
33	CRESS	Preures	Associat Privé	Association				50 à 99					Aide par le travail à vérifier				
34	CRESS	Preures	Associat Privé	Association				6 à 9	personnes âgées				Hébergement médical à vérifier				
35	Mairie	Preures	Foyer rur Privé	Association	habitants avec mairie, fédéral	non			tout public, surtout	350 adhérents			sport, culture, fêtes animation village				
36	Mairie	Preures	Club 3e j Privé	Association	particulier	non			personnes âgées				couture et marche très fréquenté par personnes âgées				
37	Mairie	Preures	Comité d Privé	Association		non			anciens combattants				maintenir liens camé fréquentation au delà du public visé				

Image 1 : Extrait de la base de données du recensement des initiatives sociales et solidaires

Ce document *Excel* nous a amené de nombreux questionnements sur l'analyse à opérer : une cartographique par terrain, des statistiques, etc. L'hétérogénéité de l'information a été une vraie gageure. De plus, il a été impossible d'enquêter auprès de toutes les initiatives recensées, tant leur nombre est important. Il est intéressant de noter que dès nos premiers bilans de terrains, les territoires ont semblé développer des initiatives différentes (Tableau 21).

Bassin de vie	État de l'enquête	Initiatives pressenties
Wavrin	Finalisée	Associations de loisirs, aménagements urbains... initiatives très formalisées à travers actions communales
Solesmes	En cours de finalisation	Culturel (intercommunalité) et associatif (contre-pouvoir ?)
Hucqueliers	En cours	Foyers ruraux/centre socioculturel et quilles (tradition)
Bapaume	Non débutée	À définir mais patrimoine (guerre)?

Tableau 21 : Premier bilan de terrain, janvier 2015

- Le cas des terrains qui résistent

En dernier lieu, deux terrains ont été plus difficiles à approcher pour des raisons différentes :

- La bassin de vie Wavrin s'étend sur une petite surface avec peu de communes (7) mais comprend beaucoup d'habitants (18794 hab. en 2011). Les projets y sont nombreux, les contacts avec les mairies difficiles à établir. Plus généralement, le contexte politique du territoire (marqué notamment par un changement de majorité au sein de la plupart des communes enquêtées aux dernières élections municipales) a rendu très sensible la question des sociabilités de proximité.
- Le bassin de vie de Bapaume est étendu et comprend de nombreuses communes (71) avec peu d'habitants (totalité du bassin de vie : 27 420 habitants en 2011). L'enquête s'est donc trouvée complexifiée de ce point de vue, et nous avons ainsi opté pour des entretiens téléphoniques permettant une récolte des données plus rapide.

3.3.3.2. UNE GRILLE D'ANALYSE A PLUSIEURS ENTREES

L'intégralité des informations récoltées et retranscrites au sein de l'Image 1 a été analysée par l'intermédiaire d'une grille d'analyse construite sur plusieurs niveaux (Tableau 22).

Priorité	Niveau 1 : Entrées	Niveau 2		Niveau 3 : focus	
		Dimensions	Modalités (ou sous dimensions)		
Élémentaires	QUOI	Pratique/Actions menées	Activités		
		Objectifs/projet	Trajectoire, objectifs Projets (avenir)	Transformations, adaptations par rapport au projet inscription sociétale	
	TERRITOIRE	Spécificités territoriales	Des initiatives sociales et solidaires territorialisées? Comme le reflet du territoire?	Dimension exemplaire	
		Représentations	Sentiments, subjectivité Rural		
		Inscription en local	Effets territoriaux	Services rendus	
Spécifiques	QUI	Partenaires	Acteur public : mairie, intercommunalités, État, Europe	Tensions/divergences	
			Projets en partenariat		
		Réseaux	Appartenance à des réseaux	Rapports à l'ESS	
		Participants	Porteurs Population cible Mobiles de la participation Participation impacts chez les personnes	Leader, figures contrepartie (pas forcément financière) Rapports affectifs, sentiments	
	ORIGINE	Impulsion	Mobiles Personnes	Mobiles/Objet --> transformations par rapport au projet	
		Temporalité	Court, Moyen ou Long Terme		
	FORME	Dimension juridique	Sphère Structure	règles adoptées	
		Dimension économique	Vie financière Envers les participants	contrepartie (pas forcément financière)	
	Autres	DIVERS	Carnet de terrain Sources	correspondances JO	remarques personnelles vis-à-vis de l'initiative

Tableau 22 : Grille d'analyse des initiatives sociales et solidaires

Cette grille d'analyse (Tableau 22) est élaborée grâce aux informations récoltées sur le terrain. Elle se construit en trois niveaux :

- le premier représente les différentes entrées par lesquelles nous avons élaboré nos questionnaires. Tous les entretiens ont été analysés en niveau 1. L'objectif était de confirmer (ou infirmer) les catégories du niveau 2, et en trouver de nouvelles.
- le niveau 2 est donc construit à la fois grâce aux recherches bibliographiques⁴⁷, aux premiers essais de grilles d'analyse, mais surtout grâce à l'analyse de niveau 1. Toutes les catégories ont été modifiées, pour aboutir à un niveau 2 renouvelé. Au sein du niveau 2, toutes les données de terrain sont analysées : entretiens, mais aussi presse, appels téléphoniques, sources diverses.
- le niveau 3 est composé de « résidus », c'est-à-dire des dimensions d'intérêt sur lesquelles nous nous attarderons particulièrement.

Nous avons construit notre thèse autour de cette grille d'analyse, qui évolue constamment.

- Le niveau 1 nous permet de construire notre réflexion.
- Le niveau 2 alimente la partie 2 de notre thèse, qui vise à proposer une définition des initiatives sociales et solidaires.
- Le niveau 3 constitue la ressource principale de la partie 3, dans laquelle la réflexion porte sur des notions telles que la ressource territoriale ou le service sociosystémique territorialisé. Chaque focus du niveau 3 s'intègre dans l'un ou l'autre de ces champs réflexifs.

⁴⁷ Ont notamment été analysées :

Propositions méthodologiques pour mesurer la territorialisation des projets de développement rural, Barbarot, Renard, Vollet, Lépicié

Pratiques solidaires sous l'angle de la territorialité, de Fontant, Noiseux, Silvestro

Le processus de développement local selon Bernard Vachon (Le développement local, théorie et pratiques)

Tableau de bord des pratiques solidaires, Institut Jean Baptiste Godin

CONCLUSION DU CHAPITRE 3 : DES METHODES POUR DETECTER LES EXPERIMENTATIONS RURALES

Ce chapitre avait pour objectif de contextualiser notre recherche afin d'en appréhender la conduite et les enjeux. Au-delà de la présentation de ce contexte, se sont également faits jour les mécanismes et les processus ayant alimenté nos choix. Ils permettent d'attester de la fiabilité du processus de recherche.

Revenons ici sur un certain nombre de points d'intérêts :

- malgré les importantes difficultés qu'ils ont rencontrées (et qu'ils rencontrent toujours), les territoires ruraux font naître localement des expérimentations qui montrent leur volontarisme. Ces expérimentations, multiples, hétérogènes, témoignent d'une volonté de se prendre en charge face à des enjeux vitaux de retrouver les voies du « vivre-ensemble ». En quoi les maillages de sociabilités de proximités sont devenus une des composantes essentielles de cet objet « rural » ? Les territoires ruraux pourraient-ils être des laboratoires d'initiatives sociales et solidaires, générées au fil des recompositions qu'ils ont subies et leur permettant de cheminer vers de nouveaux équilibres ?
- les quatre terrains d'étude reflètent une ruralité régionale sous différents prismes : du plus périurbain (Wavrin) au rural le plus isolé (Hucqueliers), en passant par les difficultés de reconversions économiques (Solesmes) et à un espace agricole (Bapaume). Nous avons à cœur de dépasser ces étiquettes, comme autant de représentations qui cachent des réalités spatiales plus complexes. Comment les initiatives sociales et solidaires se déploient-elles au sein de ces quatre espaces, et comment y révèlent-elles leurs dimensions territorialisées ?
- enfin, les outils que nous avons mis en place reposent sur des larges temps laissés au terrain : à sa découverte, son exploration et son imprégnation. Ce choix personnel reflète notre volonté de capter le plus possible la diversité des situations locales en termes d'initiatives sociales et solidaires, afin de comprendre le mieux possible les dynamiques des territoires. Dans le cadre de cette étude exploratoire, nul ne pouvait prédire ce que nous allions percevoir ou détecter : d'où l'impérieux désir de laisser à ces initiatives du quotidien l'opportunité de nous surprendre, interpeller, interroger – voire déranger.

Nous reviendrons au sein de la conclusion sur une analyse réflexive de nos choix méthodologiques. À la lumière des résultats de terrain, ces choix ont suscité des limites dont il conviendra de tirer des conclusions et des pistes pour mieux les dépasser.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES : UN CHAMP EN CONSTRUCTION AU PRISME DES TERRITOIRES RURAUX

Cette partie 1 s'est attachée à l'exposition du cadre général de la recherche, au sein duquel nous avons proposé une définition, en chantier, de la notion d'initiatives sociales et solidaires. Cette notion est au cœur de notre recherche doctorale. Faisons un point d'étape de sa définition, à ce stade de notre travail, sachant que celle-ci sera mise en débat à la lumière des résultats de terrain.

- Les initiatives sociales et solidaires sont des produits, des dynamiques, des créations, des réalisations, des inventions, des innovations, des actes... ou un mélange de ces différentes notions. Elles pourraient être formalisées ou non formalisées et se situer dans la sphère du marchand ou du non-marchand.
- Ces initiatives ne sont pas nécessairement revendiquées comme telles, mais elles sont volontaires, ni forcées, ni le fruit d'un devoir. Elles reflètent des dynamiques d'accueil, d'écoute, de respect, d'engagement. Elles se positionnent en réponse à une difficulté, à une problématique, à une envie ou à un besoin.
- Ces initiatives sont à la fois liées à de l'individuel et à du collectif. Ce va-et-vient entre individuel et collectif n'est pas résolu au sein des initiatives sociales et solidaires : elles sont à ce titre des lieux de parcours personnels et de constructions collectives.
- Les initiatives sociales et solidaires concernent des individus en situation d'action. Elles témoignent d'une implication sociale. En cela, elles rejoignent une participation politique au sens large du terme : l'on touche ici à la vie de la « cité », la vie en société. Les individus y participent pour des raisons diverses, et pas forcément avec une conscience collective aigüe. Entrent en jeu également leurs intérêts et envies personnelles.
- Au sein des territoires, les initiatives sociales et solidaires prennent la forme de services sociosystémiques. Cette notion permet de mesurer les effets des initiatives, et leur contribution à un mieux-être au sein des territoires.
- Enfin, nous avons posé les bases d'une possible évolution des initiatives sociales et solidaires en ressources territoriales.

Cette première définition va maintenant être éprouvée aux résultats de terrain. La méthodologie choisie permet à ces réflexions d'être enrichies et bousculées par les données de terrain. Le champ des initiatives sociales et solidaires étant en construction, notre enquête laisse une large place au terrain à travers l'étude de quatre bassins de vie. Ces bassins de vie sont localisés en Hauts de France, et les communes qui les composent appartiennent à des catégories diverses de la typologie des campagnes françaises.

Espaces bouleversés, les territoires ruraux recomposent au quotidien les éléments nécessaires au vivre-ensemble. Ainsi, notre construction de définition des initiatives prend sens au regard du choix de ces espaces. Cette mise en perspective nous offre la possibilité de capter le caractère essentiel des initiatives sociales et solidaires au sein de territoires particuliers.

PARTIE 2 :

DU TERRAIN A LA CARACTERISATION ET A L'ANALYSE SPATIALE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Il s'agit dans cette partie 2 de faire la synthèse des données récoltées et analysées via la grille d'analyse précédemment présentée. Or, dans la récolte des données, il n'y a pas eu de filtre quant aux initiatives recensées : nous avons inventorié tout ce qui était cité. Les acteurs interrogés ont désigné eux-mêmes ce qu'ils estimaient être des initiatives sociales et solidaires.

Ainsi, il peut figurer des initiatives qui ne seraient pas à strictement parler des initiatives sociales et solidaires telles que nous les avons théorisées et définies au sein de la partie 1, mais qui en présenteraient tout de même certaines caractéristiques. L'idée est de mettre en débat les essais de définition que nous avons présentés.

Cette partie 2 se présente en deux temps :

Le chapitre 4 s'attache à l'identification des processus et des pratiques dans l'espace. Nous nous intéressons aux initiatives sociales et solidaires à travers plusieurs questionnements : quelles sont leurs expressions spatiales ? Pourquoi sont-elles créées et qui en sont les porteurs ? Pourquoi les individus prennent part à de telles initiatives ? Quels sont les effets sur ces participants ? Comment ces initiatives sociales et solidaires s'inscrivent-elles dans des sociosystèmes ? Quels liens entretiennent-elles avec les acteurs publics et avec des partenaires ?

Le chapitre 5 s'intéresse aux aspects territorialisants et territorialisés des initiatives sociales et solidaires. Nous nous attacherons de prime abord à effectuer une « plongée » dans chaque terrain d'étude à la lumière des initiatives sociales et solidaires : nous éclairent-elles sur des spécificités propres à chaque espace ? Ensuite, nous prendrons le temps de schématiser les rapports des initiatives aux territoires : comment construisent-elles des aires de sociabilités ? Comment celles-ci s'inscrivent-elles dans des maillages de sociabilités plus ou moins denses, plus ou moins anciens ? Enfin, nous nous intéresserons aux caractères ruraux des initiatives sociales et solidaires : comment l'ESS se trouve-t-elle interpellée dans ce contexte spécifique ? Peut-on dégager des singularités rurales de ces initiatives ? Est-ce pertinent ? Que révèlent les initiatives sociales et solidaires des espaces ruraux ?

*** CHAPITRE 4 ***

IDENTIFICATION DES PROCESSUS ET DES PRATIQUES DANS L'ESPACE

L'objectif général et majeur de ce chapitre est de proposer une définition des initiatives sociales et solidaires à partir des données de terrain. Pour ce faire, nous avons éprouvé nos réflexions théoriques au terrain et laisser nos interlocuteurs désigner ce qu'ils entendaient par « initiative sociale et solidaire ».

Plusieurs objectifs spécifiques peuvent ici être révélés :

- Il s'agit en premier lieu de répondre à la question : qu'est-ce que sont les initiatives sociales et solidaires ? Nous voulons en dégager des idées forces, des caractéristiques majeures. Ainsi, dans chaque exemple cité, nous porterons une attention particulière à la qualification de ce qui fait « initiative sociale et solidaire ». Quelles réalités désigne-t-on ?
- En second lieu, nous étudions les initiatives sociales et solidaires dans leurs propensions à développer de la sociabilité et de la solidarité. Pourquoi qualifier ces initiatives de sociales et solidaires ?

Ce chapitre développe également des sous-questionnements de recherche, qui permettront d'aller plus loin dans notre proposition de définition des initiatives. Quels rapports au marchand des initiatives sociales et solidaires ? Quels impacts du temps ? Quelles sont les modalités d'implication des individus ? Comment les initiatives sociales et solidaires s'inscrivent-elles dans des sociosystèmes ?

Enfin, notons que nous éprouvons notre recensement à une analyse scientifique. Ainsi, ce qui a été recensé comme « initiative sociale et solidaire » peut ne pas en être suite à nos analyses. Ainsi, nous n'oublierons pas d'adopter un regard critique sur les pratiques que nous avons rapportées.

4.1. L'EXPRESSION SPATIALE DE PRATIQUES

A Bioule, le maire a ouvert la cantine initialement réservée aux scolaires aux personnes âgées du village, à la demande de l'une d'entre elles⁴⁸. L'initiative permet de favoriser les liens entre enfants et personnes âgées. Cet exemple témoigne d'initiatives qui s'ancrent au sein de pratiques ordinaires : il nous fait entrer au cœur de situations de prises d'initiatives quotidiennes.

Ce premier point vise à présenter les initiatives sociales et solidaires dans toute leur diversité, et d'abord par ce qui est le plus immédiatement identifiable : les pratiques spatiales. C'est par ces pratiques que nous identifions des initiatives de solidarités. Ainsi, voyons dans un premier temps la diversité des pratiques recensées : que désigne-t-on concrètement à travers les initiatives sociales et solidaires ?

4.1.1. ANALYSE DE 277 INITIATIVES TRES VARIEES

Nous avons recensé 277 initiatives différentes, avec un niveau d'informations et de précisions hétérogène. L'objectif de ce premier point est de donner un aperçu de ces 277 initiatives : de quoi parle-t-on ?

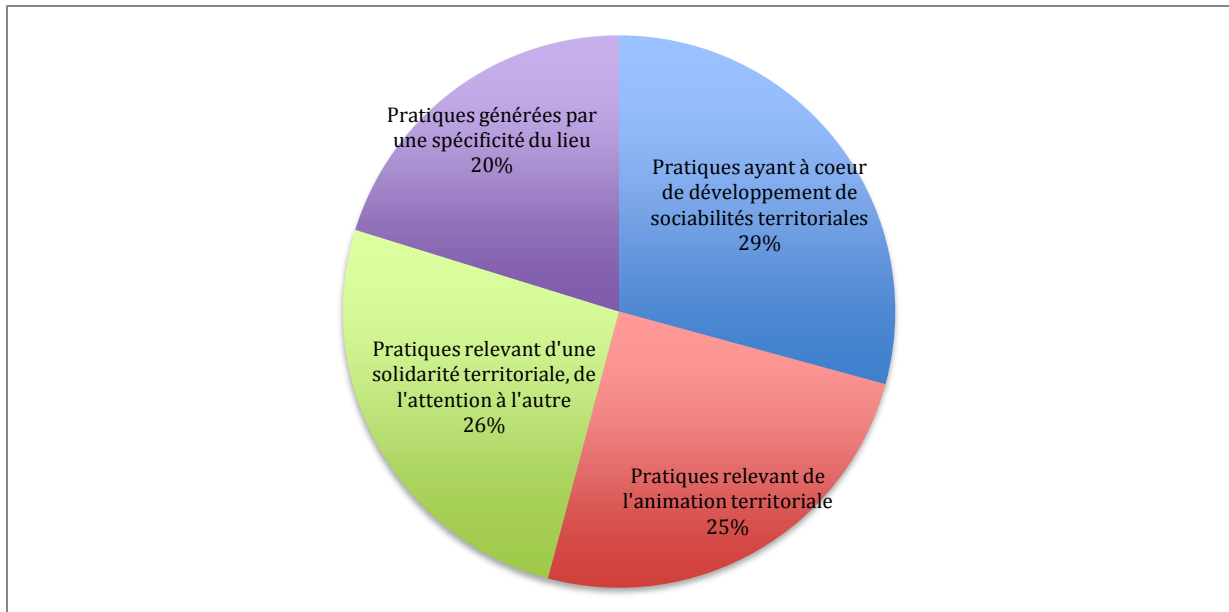
4.1.1.1. TOUR D'HORIZON DES CHAMPS DES INITIATIVES

Champs agrégés	Champs de pratiques répertoriées	Nombre d'initiatives	% du total
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	Pratiques recherchant la rencontre et l'interconnaissance	50	18,05%
	Pratiques visant l'émergence d'un collectif	31	11,19%
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale, de l'attention à l'autre	Accompagnement de porteurs de projets	7	2,53%
	Entraide entre individus	61	22,02%
	Échanges non monétaires	3	1,0 %
Pratiques relevant de l'animation territoriale	Activités pour les habitants	17	6,14%
	Festivités	52	18,77%
Pratiques générées par une spécificité du lieu	Aménagement du lieu de vie	15	5,42%
	Entretien d'une tradition locale	12	4,33%
	Mobilisation autour d'un élément du territoire	18	6,50%
	Service itinérant	11	3,97%
Total		277	100,00%

Tableau 23 : Premier aperçu des champs principaux des initiatives sociales et solidaires recensées

Au sein du Tableau 23, les initiatives ont été classées par champs et de manière décroissante. Nous avons ainsi agrégé par champs les pratiques qui relèvent de l'initiative sociale et solidaire au sein de notre recensement. Nous retrouvons un total de 277 initiatives sur lesquelles nous travaillons au sein de ce paragraphe.

⁴⁸ Source : « Bioule, tous à la cantine », reportage France 5 du 11 février 2017 sur <http://www.france5.fr/emissions/la-quotidienne-la-suite>



Graphique 3 : Répartition des champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires

Le Graphique 3 nous permet d'illustrer la répartition des champs agrégés au sein des initiatives de notre recensement. Nous observons ainsi une distribution assez équilibrée des 4 champs de pratiques (oscillant entre 20 et 30%), en remarquant toutefois que les pratiques générées par une spécificité du lieu sont les moins nombreuses (20% des initiatives). Avant une analyse plus détaillée des pratiques, explicitons rapidement chaque catégorie du tableau 1 :

- Les pratiques de sociabilités territoriales (29%) recouvrent des expériences d'individus recherchant le lien social, la rencontre au sein du territoire. Nous avons distingué deux degrés de sociabilités : le premier recherchant simplement la rencontre et l'interconnaissance, quand le second va plus loin en poursuivant l'ambition d'un collectif.
- Les pratiques d'animation territoriale (25%) cherchent à faire vivre leur territoire de deux manières : soit par la proposition d'activités pour les habitants, soit par la mise en place de festivités. Notons une dimension plus ponctuelle dans le cadre des festivités.
- Les pratiques de solidarités territoriales (26%) poursuivent l'attention et la responsabilité envers les autres, à travers différentes catégories de pratiques : l'entraide (catégorie la plus représentée de notre recensement avec 22% des initiatives), l'accompagnement des projets des individus ou des échanges non monétaires.
- Enfin, les pratiques générées par une spécificité du lieu (20%) caractérisent des initiatives qui dépendent consubstantiellement d'une caractéristique propre au territoire dans lequel elles s'inscrivent : elles existent par le territoire et pour lui. Elles s'accompagnent généralement d'autres pratiques sociales et solidaires (des sociabilités, de l'animation ou des solidarités), mais il apparaît ici que leur lien à cette caractéristique territoriale était suffisamment remarquable et dominant pour le distinguer en tant que tel dans notre typologie. Nous

retrouvons ainsi des pratiques d'aménagement du lieu, l'entretien de traditions locales (par exemple de jeux traditionnels), des mobilisations collectives autour d'un élément du territoire ou des services itinérants.

Cette dernière catégorie de pratiques, spécifique au lieu, ne signifie pas que le territoire n'est pas présent au sein des trois autres catégories : toutes les initiatives participent à la construction du territoire. C'est ce que nous allons démontrer dans la suite de notre raisonnement.

- Une même initiative pour plusieurs champs de pratiques

Ce Tableau 23 nous est paru rapidement insuffisant. En effet, nous avons constaté qu'une même pratique pouvait relever de plusieurs champs différents : par exemple, des individus au sein d'un foyer rural qui œuvrent à la proposition d'activités pour toutes les tranches d'âges tout en ayant à cœur la perpétuation de la pratique des quilles (jeu traditionnel du canton d'Hucqueliers). Autre exemple, un groupement d'agriculteurs qui développe des activités de réinsertion tout en se construisant vis-à-vis de problématiques spécifiques par rapport au lieu. Ainsi, nous présentons un Tableau 24 corrigé compte tenu de cette dernière variable : derrière une même initiative peuvent coexister un ensemble de pratiques sociales et solidaires.

Champs agrégés	Nombre d'initiatives	Représentativité (en %)
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	88	29,43
<i>Dont Pratiques favorisant la rencontre et interconnaissance</i>	52	17,39
<i>Dont Pratiques visant l'émergence d'un collectif</i>	36	12,04
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale, de l'attention à l'autre	72	24,08
<i>Dont Entraide</i>	62	20,74
<i>Dont Accompagnement de porteurs de projets</i>	7	2,34
<i>Dont Échanges non monétaires</i>	3	1
Pratiques relevant de l'animation territoriale	70	23,41
<i>Dont Festivités</i>	53	17,73
<i>Dont Activités pour les habitants</i>	17	5,69
Pratiques générées par une spécificité du lieu	69	23,08
<i>Dont mobilisation autour d'un élément du territoire</i>	28	9,36
<i>Dont Aménagement du lieu de vie</i>	15	5,02
<i>Dont service itinérant</i>	13	4,35
<i>Dont Entretien d'une tradition locale</i>	13	4,35
Total	299	100

Tableau 24 : Présentation agrégée des champs des initiatives sociales et solidaires

Nous observons un total de 299 (et non 277 comme le nombre d'initiatives recensées) : c'est bien parce 22 initiatives apparaissent clairement dans plusieurs champs de pratiques. Ces recoupements concernent pour moitié des pratiques générées par une spécificité du lieu. Compte tenu de ces recoupements, nous pouvons tout d'abord faire le constat d'un tableau assez équilibré avec 4 champs agrégés qui représentent à peu près de 20 % à 30 % des initiatives sociales et solidaires. Nous

concentrerons nos propos sur l'analyse de chacun de ces 4 champs agrégés, en ayant à cœur de relever les pratiques qui sont désignées à travers ces champs.

Notons enfin que nous prendrons cet angle d'analyse uniquement pour ce 4.1.1.1. Il nous apparaît, pour la suite de notre étude, plus judicieux de revenir à notre analyse sans double compte (donc de 277 pratiques), en considérant le champ principal dans lequel s'inscrit chaque initiative.

- Les pratiques de développement de sociabilités territoriales

Pratiques recherchant la rencontre et l'interconnaissance	52	Pratiques visant l'émergence d'un collectif	36
Échanges scolaires, sociabilités entre jeunes	2	Collectif d'entrepreneurs	2
Interconnaissance agriculteurs	1	Collectif de chasseurs	2
Interconnaissance personnes âgées	13	Collectif de commerçants	2
Intergénérationnel	3	Collectif de jeunes	1
Lieu de vie pour les habitants	4	Collectif de loisirs	24
Rencontre élus/habitants	1	Collectif né autour de fête des voisins	1
Rencontres de loisirs	13	Collectif d'agriculteurs	4
Repas	15		

Tableau 25 : Pratiques du champ « Sociabilités territoriales »

Ce premier champ recoupe des pratiques relatives à la rencontre. On y retrouve (Tableau 25) deux sous champs correspondant à deux degrés de lien à l'autre : le premier type d'initiatives concerne la simple rencontre, les retrouvailles. Il s'agit de passer du temps ensemble et de se connaître, et ce sous différentes formes : des repas aux rencontres de loisirs, en passant par des pratiques de retrouvailles entre personnes âgées.

L'autre type d'initiative concerne la construction d'un collectif, plus ou moins abouti et plus ou moins formalisé. Il s'agit bien d'un degré supérieur de sociabilité : on ne recherche pas ici la simple rencontre, mais bien la constitution d'un collectif. Ces collectifs peuvent prendre des formes professionnelles (commerçants, entrepreneurs, agriculteurs), mais concernent principalement des groupes autour de pratiques de loisirs (du sport principalement).

- Les pratiques d'animations territoriales

Activités pour les habitants	17	Festivités	53
Activités autour de l'agriculture biologique, du recyclage	2	Festival culturel	4
Activités autour de la musique	1	Fête autour du sport	2
Activités enfants ou périscolaires	8	Fêtes	47
Activités habitants	6		

Tableau 26 : Pratiques du champ « Animations territoriales »

Les pratiques recouvrant le champ des animations (Tableau 26) concernent à la fois des activités pour les habitants (caractère fréquent) mais aussi des festivités (caractère événementiel). Notons que nous

avons relevé ces animations pour leur propension à faire vivre le territoire : ces pratiques sont plus génériques, elles s'attachent à la proposition d'animations pour les individus. Elles ne développent pas particulièrement de pratiques de sociabilités, de solidarités ou spécifiques aux lieux⁴⁹. Les activités sont à destination de différents publics, habitants et/ou enfants. Le champ « festivités » regroupe quant à lui principalement des fêtes, traditionnelles ou classiques.

- Les pratiques de solidarités territoriales

Entraide	62	Accompagnement de porteurs de projets	7
Accompagnement de jeunes, de scolaires	3	Accompagnement à l'installation	5
Accompagnement personnes âgées, maintien à domicile	9	Accompagnement dynamique commerciale	1
Accompagnement personnes en difficulté, réinsertion	23	Action vis-à-vis de l'environnement	1
Accompagnement personnes malades ou handicapés	1	échanges non monétaires	3
Bénévoles forment les habitants au compostage	1	Système d'échange de livres	1
Culture accessible à tous	3	Troc plantes	2
Entraide dans un cadre professionnel	4		
Entraide intergénérationnelle	1		
Entraide voisin	3		
Partage de matériel agricole ou de salarié	14		

Tableau 27 : Pratiques du champ « Solidarités territoriales »

Ces pratiques représentées dans le Tableau 27 ont en commun la mise en œuvre d'un élan à l'autre, qu'il soit dans un cadre formalisé ou de manière informelle. On s'intéresse ici à des pratiques qui mettent l'autre au cœur de l'initiative. Nous avons ainsi majoritairement dégagé des pratiques d'entraide envers des personnes en difficultés (23 initiatives) ou d'entraide agricole à travers le partage de matériel ou de salariés (14 initiatives). Ces pratiques d'entraide peuvent également concerner les personnes âgées (9 initiatives).

Quelques pratiques plus exceptionnelles relèvent de solidarités à travers l'accompagnement de l'autre dans son projet (7 initiatives que nous pouvons illustrer par les Cigales), et enfin, de trocs (ici, de plantes ou de livres).

- Les pratiques générées par une spécificité du lieu

Cette catégorie recouvre des pratiques dont l'impulsion est liée à une particularité locale. On ne peut pas les retrouver ailleurs, elles dépendent par essence du lieu dans lequel elles s'inscrivent. Par ailleurs, cela ne signifie pas que les autres initiatives n'ont pas de liens aux lieux. Au sein des trois catégories, on pourrait retrouver ces initiatives dans tous les terrains enquêtés. Les initiatives émanant de pratiques générées par une spécificité du lieu s'attachent à l'entretien du territoire en question, et c'est donc par lui qu'elles trouvent leur raison d'être.

⁴⁹ Concernant les pratiques relevant des fêtes traditionnelles, nous avons classé cette catégorie au sein des festivités, mais elles se rattachent tout autant à des pratiques générées par une spécificité des lieux

Aménagement du lieu de vie	15	Mobilisation autour d'un élément du territoire	28
Aménagement de la commune par les habitants, embellissement	9	Relance ciblée de la vie du territoire (marché, etc.)	2
Collectif autour de la vie de la commune	1	Faire vivre le patrimoine historique du lieu	9
Nettoyage de la nature	4	Liens avec acteurs du territoire	10
Rénovation du patrimoine	1	Mobilisation collective contre lotisseur	1
Entretien d'une tradition locale	13	Mobilisation collective contre tranchées gens du voyage	1
Estaminets	1	Mobilisation collective pour sauvegarder un poste d'enseignant	1
Fêtes traditionnelles	8	Mobilisations collectives contre une décharge	1
Pratiques traditionnelles de la quille	4	Projets adaptés aux difficultés du territoire	2
Service itinérant	13	Mobilisation collective autour du remembrement	1
Collectif itinérant garde enfant	1		
Lectures, conteur à domicile ou ambulante	4		
Vente itinérante	8		

Tableau 28 : Pratiques du champ « Pratiques spécifiques aux lieux »

Ainsi, on retrouve dans ce Tableau 28 au sein de ce dernier champ quatre catégories de pratiques :

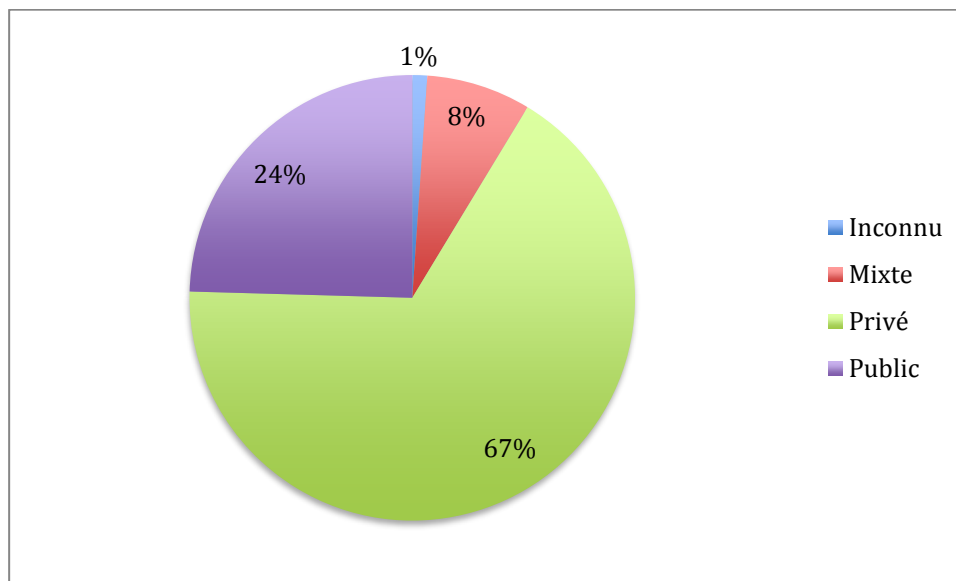
- L'aménagement du lieu de vie (15 initiatives) comprend des pratiques d'habitants qui cherchent à entretenir et à préserver des éléments de leur territoire : la nature, les espaces verts, le patrimoine... Il s'agit bien ici de pratiques spontanées d'habitants envers leur cadre de vie.
- On retrouve également des pratiques d'individus s'attachant à l'entretien de traditions locales (13 initiatives). Ces initiatives sociales et solidaires témoignent d'une mise en mouvement collective autour d'un élément traditionnel du territoire (fêtes, jeux traditionnels, etc.)
- Les services itinérants (13 initiatives) répondent à des problématiques de mobilité : il s'agit de pratiques mis en place suite à la constatation de difficultés de déplacement des individus du territoire, ou à des pratiques souhaitant proposer des pratiques ambulantes (cas de conteur).
- Enfin, les mobilisations collectives (28 initiatives) correspondent à l'émergence de collectifs (on retrouve ici une similitude avec des pratiques du champ sociabilités) qui ont pour raison d'être un événement territorial spécifique du territoire : nous retrouvons ainsi des initiatives liées à des conflits d'usage (remembrement, lotisseur décharge), qui créent la mise en place d'initiative sociale et solidaire à travers un collectif se préoccupant de la préservation du lieu. Mais ces mobilisations collectives peuvent aussi se mettre en place hors conflits : il s'agit de collectifs prenant à cœur une difficulté du territoire.

Ces pratiques s'intègrent dans le champ des initiatives sociales et solidaires dans leur propension à créer de la vie localement. Ces pratiques peuvent se transformer en dispositif plus formalisé. En revanche, il importe ici de préciser que toutes les pratiques s'intéressant aux lieux n'adoptent pas une résonance d'initiatives sociales et solidaires. Tout dépend du désir des individus qui les portent. Les pratiques qui nous intéressent ici s'attachent à la construction et à l'existence même du territoire, ce que nous démontrons dans la suite de ce chapitre.

4.1.1.2. DES INITIATIVES QUI TENDENT A SE DEROULER DANS UN CADRE PRIVE

A ce stade, nous raisonnons par rapport au champ principal de l'initiative, écartant les champs secondaires. Nous retrouvons ainsi notre panel de 277 initiatives. En effet, nous avons choisi de croiser notre étude sur les pratiques avec les structures qui portent éventuellement ces initiatives. Si une même initiative comporte des pratiques s'inscrivant dans plusieurs champs, la structure porteuse ne varie pas. Il nous paraît ainsi pertinent d'éviter les doublons de structures, et ainsi, de ne traiter que du champ principal.

- 67% de portage des initiatives dans un cadre privé



Graphique 4 : Portage des initiatives sociales et solidaires

L'analyse des structures porteuses des initiatives dans le Graphique 4 montre que 67 % des structures sont portées dans une sphère exclusivement privée (individus et groupes dans un cadre privé) ; tandis que 24 % le sont par le secteur public, le restant résulte d'une coopération public/privé (ou d'une absence d'information pour 3 d'entre elles). Notons ici que toutes les initiatives recensées justifient d'un portage, même celles qui ne disposent d'aucune structure. Mentionnons par exemple le fleurissement d'une commune avec la rénovation du village : l'impulsion a été donnée par le maire et les conseillers tout en s'appuyant sur des personnes privées (habitants). Nous estimons qu'il s'agit dans ce cas d'un portage mixte.

L'indicateur est ici intéressant car il présente la diversité des initiatives : ni exclusivement publiques, ni exclusivement privées, les initiatives sociales et solidaires existent au sein de différentes sphères. Cependant, les « vraies » coopérations public-privée (c'est-à-dire des coopérations où les sphères publiques et privées seraient réellement coacteurs) semblent plus rares dans le domaine des initiatives sociales et solidaires.

- 48% des initiatives sont portées par des associations

Sphère	Structure	Somme
	Inconnu	3
Mixte	Informel	6
	Multiples	15
Privé	Association	132
	Entreprise	22
	Inconnu	1
	Informel	10
	Structure éducative	5
	Coopérative	15
Public	Intercommunalité	25
	Mairie	43
	Total	277

Tableau 29 : Les structures porteuses des initiatives

A la lecture du Tableau 29, nous pouvons tout d'abord noter la part importante des associations : 48% des initiatives sociales et solidaires recensées ont lieu dans un cadre associatif (pour 132 initiatives). Un chiffre qui n'est toutefois pas surprenant, compte tenu du rôle historique des associations en matière de solidarités sociales. Notons que 13% des initiatives sont portées par des entreprises privées (entreprises ou coopératives). Les structures éducatives qui entrent dans cette sphère sont des écoles privées.

24% des initiatives sociales et solidaires se tiennent dans un cadre public, c'est-à-dire qu'elles sont initiées par des mairies (43 initiatives) ou des intercommunalités (25 initiatives).

Enfin, près de 8 % des initiatives se déroulent dans le cadre de coopération public-privé : certaines restent informelles tandis que d'autres pratiques s'appuient sur de multiples cadres (cas notamment de festivités).

- Des structures adaptées aux pratiques

Sphère	Public		Privé						Mixte		NC*	Total
	Interco. *	Mairie	Asso. *	Entr. *	NC*	Inf.*	Educ. *	Coop. *	Inf. *	Multi*		
Rencontre	6	4	32	2	-	2	2	-	-	1	1	50
Collectif	1	-	25	3	-	-	-	-	1	1	-	31
Activités hab.	-	2	14	1	-	-	-	-	-	-	-	17
Festivités	1	14	25	-	-	4	1	-	1	5	1	52
Acc. de porteurs de projets	1	-	3	2	-	-	-	-	-	-	1	7
Entraide	12	10	14	5	1	2	1	14	1	1	-	61
Echanges non monétaires	-	-	-	-	-	2	-	-	1	-	-	3
Am. lieu de vie	1	5	8	-	-	-	-	-	1	-	-	15
Tradition locale	-	3	3	1	-	-	-	-	1	4	-	12
Mobilisations	3	5	5	-	-	-	1	1	-	3	-	18
Service itinérant	-	-	3	8	-	-	-	-	-	-	-	11
Total	25	43	132	22	22	1	5	15	6	15	3	277

*Intercommunalité, Association, Entreprise, Non communiqué, Informel, Structure Éducative, Coopérative, Multiples structures

Tableau 30 : Champs de pratiques à la lumière des sphères et structures des initiatives

Remarquons de prime abord dans ce Tableau 30 que les pratiques relatives à la sociabilité recensées sont principalement abritées par des associations : 32 pratiques de rencontres et d'interconnaissance et 25 collectifs.

Les activités pour les habitants (apprenant au champ des pratiques d'animations territoriales) sont majoritairement portées par des associations. En revanche, les festivités présentent des portages divers : 25 initiatives publiques, 30 initiatives privées et 6 initiatives mixtes. Notons que les fêtes s'organisent soit par les mairies, soit par des associations.

Les pratiques relatives à la solidarité relèvent de la sphère publique (22 initiatives d'entraide), mais aussi privée : 14 d'associations interviennent dans les pratiques d'entraide et 14 coopératives (principalement des CUMA).

Enfin, en ce qui concerne la prise en compte de thématiques relatives au lieu, notons que l'aménagement du cadre de vie tient pour moitié à des initiatives d'associations, et 5 initiatives sont portées par des mairies. L'entretien des traditions locales se répartit entre multiples structures (pour 4 d'entre elles il s'agit de fêtes traditionnelles qui se trouvent coorganisées entre plusieurs structures), des mairies ou des associations (surtout des jeux traditionnels). Les mobilisations autour d'un élément du territoire se déroulent dans une sphère publique ou sont portées par des associations privées. Enfin, les services itinérants sont ici relatifs à des commerces ambulants.

- De l'intérêt d'une structure porteuse

Certaines initiatives sociales et solidaires se dotent d'une structure qui sert de facilitateur : c'est-à-dire qu'il donne une assise et de l'assurance aux individus. « *On est légal et on a plus de force quand on est une association* » (Entretien avec une présidente d'association, 15/04/2015, Vertain).

Nous pouvons également remarquer que la structure se présente parfois comme un support aux initiatives : c'est le cas par exemple d'un bâtiment dédié aux initiatives. Le support est plus ou moins souple : un bâtiment peut être réservé aux associations quand un autre est ouvert à tous les habitants du

territoire.

Les individus peuvent également s'affranchir du cadre. Prenons l'exemple de l'association La Sportlesmoise. Derrière un nom d'association sportive, les festivités organisées vont bien au-delà : fêtes des mamans, 14 juillet, téléthon, etc. et surtout la ronde du hibou, un événement sportif et ludique qui se déroule à travers toute la communauté de communes (Photo 2).

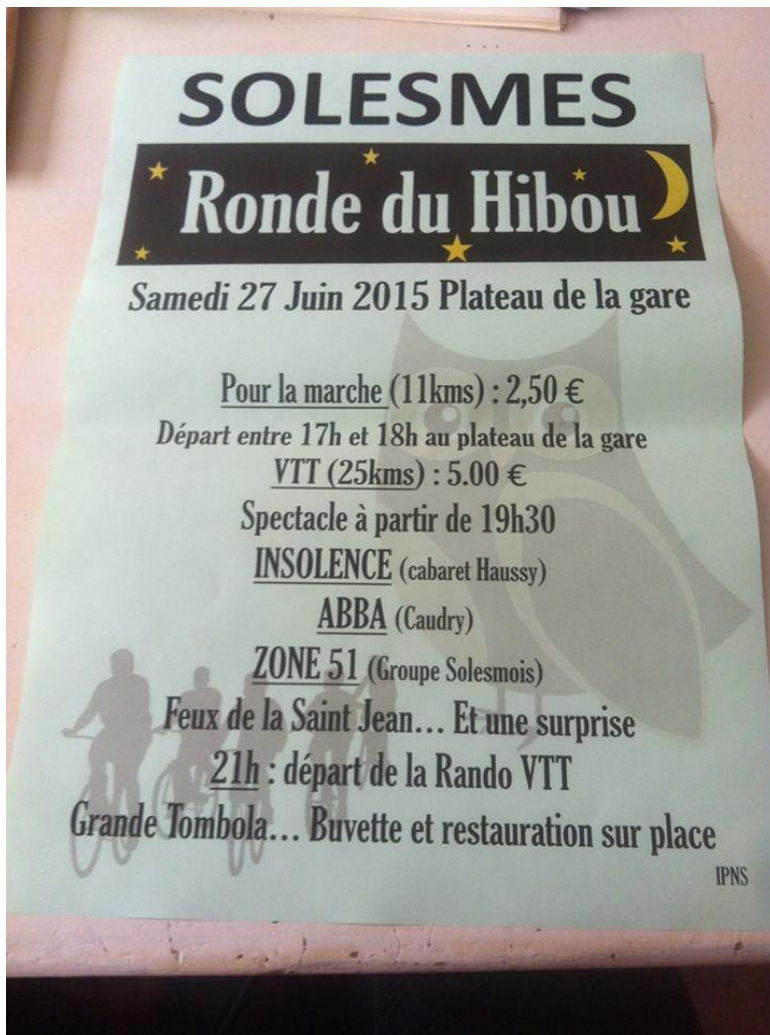


Photo 2 : Affiche annonçant la ronde du hibou, source : Page Facebook de l'association La Sportlesmoise

Ainsi, ce cadre peut être plus ou moins activé selon les cas : simple support ou véritable construction. Il peut également évoluer au fil du temps : c'est le cas par exemple de

certaines festivités reprises par la mairie.

- La faible présence des initiatives sans structure au sein du recensement

Peu d'initiatives recensées n'ont pas de structure (6%). Pour autant, les initiatives sociales et solidaires les plus proches du quotidien n'ont pas de cadre : l'aide ponctuelle au voisin âgé, le regroupement de conduites scolaires, etc. Nous voyons deux explications à cette faible présence au sein du recensement. Ces initiatives sont les plus difficiles à appréhender et nécessiteraient une échelle plus fine que celle

que nous avons choisie, à savoir des bassins de vie comprenant parfois de nombreuses communes. Détecter des initiatives informelles aurait nécessité un focus à une grande échelle. De plus, ces sociabilités ont un caractère plus sporadique : elles peuvent être très ponctuelles (par exemple, une course pour dépanner) et ne pas se reproduire dans le temps. Elles peuvent également s'ancrer dans le temps (exemple d'une habitude de covoiturage pour conduire des enfants à l'école) ou se transformer. Leur labilité les rend ainsi plus difficilement appréhendables pour un observateur extérieur et nécessite de passer un temps long sur le territoire.

- En conclusion : Les initiatives sociales et solidaires, des pratiques et non des structures

La structure en elle-même ne désigne pas une initiative sociale et solidaire : nous récusons qu'une école, une tournerie ou toute action municipale puissent être en soi des initiatives sociales et solidaires. De même, une école peut nous être désignée comme source d'initiative sans que toutes les écoles ne le soient – ou nombre d'écoles auraient dû être recensées – et même si toutes les initiatives sociales et solidaires présentes sur les terrains n'ont pas été recensées.

Mais il faut néanmoins remarquer que la grande majorité de ces initiatives sociales et solidaires recensées s'appuient sur une structure porteuse. Elles sont donc formalisées. L'informel reste dans notre étude très marginal (avec cette nuance de ne pas avoir pu toutes les recenser, comme indiqué précédemment). Ce point nous permet d'insister sur un trait fondamental des initiatives sociales et solidaires : elles désignent des pratiques et non des structures. Au final, la structure porteuse (ou son absence) importe peu : ce sont les pratiques qui font l'initiative.

4.1.2. DES OBJECTIFS GRADUELS

Puisque nous avons pu identifier les pratiques à la base des initiatives, intéressons-nous à présent aux objectifs, aux projets qu'elles peuvent porter. Il s'agit ici d'interroger les raisons de l'existence de ces initiatives : à quoi servent-elles ? Quels sont les buts poursuivis ? Les initiatives rencontrées sont diverses par le pluralisme des objectifs dont elles se dotent. Rappelons ici que ce sont les pratiques qui font l'initiative sociale et solidaire, et non leurs objectifs (bien que pratiques et objectifs soient liés) : en effet, une initiative de solidarité envers des familles en difficultés peut avoir pour objectif la récolte de fonds pour augmenter son activité. Les pratiques relèvent de la solidarité, malgré un objectif qui paraît plus mercantile. Ainsi, nous entendons traiter non pas des objectifs classiques des activités rencontrées, mais des finalités des pratiques, de leurs ambitions ou de leurs aspirations.

D'un point de vue méthodologique, notons qu'à ce stade, nous ne raisonnons plus sur la totalité de nos 277 initiatives mais sur un panel plus restreint : nous ne disposons pas d'information sur les objectifs que poursuivent les 277 initiatives recensées (par manque d'informations à disposition de nos

interlocuteurs). Pour une meilleure appréhension de l'analyse, nous avons choisi de raisonner par champs et champs agrégés, afin de croiser les pratiques avec les objectifs des initiatives.

Champs	Informations sur Objectifs	Nombre d'initiatives recensées	Représentativité des réponses
<i>Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales</i>			
Collectifs	9	31	29%
Rencontre et interconnaissance	25	50	50%
<i>Pratiques relevant d'animations territoriales</i>			
Activités pour les habitants	10	17	59%
Festivités	17	52	33%
<i>Pratiques relevant d'une solidarité territoriale, de l'attention à l'autre</i>			
Accompagnement projet	6	7	86%
Échanges non monétaires	3	3	100%
Entraide	49	61	80%
<i>Pratiques générées par une spécificité du lieu</i>			
Aménagement lieu de vie	13	15	87%
Mobilisation autour d'un élément du territoire	13	18	72%
Service itinérant	7	11	64%
Entretien d'une tradition locale	7	12	58%
Total	159	277	57%

Tableau 31 : Représentativité des données pour l'analyse des objectifs des initiatives sociales et solidaires

Le Tableau 31 éclaire la représentativité des réponses que nous avons obtenues en ce qui concerne les objectifs des initiatives. Ainsi, la couverture de 57% des 277 initiatives fait que nous donne la possibilité de mettre en lumière des légères tendances sur les objectifs poursuivis. Notons qu'en fonction des champs, la couverture est plus ou moins importante. A titre d'exemple, nous resterons donc plus prudents sur les conclusions à tenir quant aux pratiques de sociabilités ou d'animations qui ne recueillent respectivement que des représentativités de 42% et 39%, quand les résultats s'élèvent à 82% et 71% pour les pratiques de solidarités et les pratiques générées par une spécificité du lieu.

4.1.2.1. UNE HETEROGENEITE D'OBJECTIFS AU SEIN DES CHAMPS

Une remarque préliminaire d'ordre méthodologique est indispensable pour la bonne compréhension du tableau : le total n'est pas de 159 initiatives (qui correspond à notre panel d'initiatives sur lesquelles nous enquêtons) mais de 169 objectifs. En effet, une même initiative peut relever de plusieurs objectifs : c'est le cas pour 10 d'entre elles au sein desquelles nous avons détecté 2 objectifs. C'est en ayant à cœur d'intégrer cette richesse qui nous raisonnons en objectifs et non vis-à-vis d'une quantité d'initiatives.

Objectifs agrégés	Objectifs	Somme
Se connaître et se rencontrer sur son territoire : « Interconnaissance et lien »	Mise en relation des individus	3
	Échange, Partage	47
Prendre part à la vie de son territoire : « S'investir sur le territoire »	Animer le local	20
	Attirer des individus sur le territoire	13
	Entretenir des savoirs faire de qualité	28
	Préservation de l'environnement	10
Agir face à des états territoriaux : « Transformer une situation »	Développer des processus d'apprentissage	6
	S'occuper d'une population délaissée du territoire	18
	Attention pour l'autre en difficulté	24
	Total	169

Tableau 32 : Agrégation des objectifs des initiatives sociales et solidaires

Nous nous efforcerons dans la suite de nos propos d'explicitier chacun des objectifs détectés. Précisons dès à présent la hiérarchie des objectifs agrégés dans le Tableau 32 : l'objectif « Interconnaissance et lien » s'intéresse à l'individu et à son rapport au groupe. L'objectif « S'investir sur son territoire » intègre le rapport des pratiques à l'espace. Enfin, l'objectif « Transformer une situation » inscrit les pratiques dans l'espace tout en cherchant à modifier une réalité. Nous le voyons, des degrés de réflexivité dans les objectifs se dégagent à travers cette analyse des catégories. Chacun des champs agrégés mis en relation avec leurs objectifs est bien situé dans la construction et l'existence même du territoire. Ils l'influencent cependant de différentes manières.

4.1.2.1.1 Favoriser l'interconnaissance et le lien

Nous retrouvons plusieurs sous objectifs dans cette catégorie, dont le plus représenté est l'échange et le partage. Cet objectif reflète un premier degré de lien au territoire : ce sont des pratiques qui recherchent la rencontre et la connaissance de l'autre sur le territoire.

- Des objectifs d'échange et de partage

Cette première catégorie met en évidence des initiatives qui recherchent l'interconnaissance ou les liens entre individus. On retrouve d'abord et de manière prédominante des initiatives qui recherchent la rencontre, l'échange, le partage sous des pratiques diversifiées : on y identifie principalement des pratiques d'entraides (41,6% des initiatives ayant pour objectif l'échange et le partage) et des pratiques de rencontre (28% des initiatives).

Citons en exemple la mise en place d'un refuge à livre (caisse en bois) sur la commune d'Hucqueliers, qui s'inscrit dans la continuité d'une précédente initiative. Ces actions sont basées sur la rencontre : cela a permis aux initiateurs de faire connaissance avec une famille récemment installée sur le territoire et qui prend part à l'échange de livres (Entretien, 16/03/2015, Hucqueliers).

- Mise en relation autour de sociabilités et de solidarités élémentaires du quotidien

Trois initiatives dans cette catégorie s'intéressent spécifiquement à l'individu et à sa mise en relation aux autres : on retrouve deux types de pratiques « Rencontre » (à 83%) et « Aménagement du lieu de vie ». Citons l'exemple d'une initiative relative à la solidarité intergénérationnelle par des visites de jeunes collégiens ou lycéens au domicile des personnes âgées. L'initiateur dit alors « *mettre ensemble des jeunes et des vieux où ça va coller* » (Entretien, 29/04/2015, Arras).

Un autre exemple avec une initiative de « livres vivants », c'est-à-dire d'un individu vu comme un livre et qui raconte son histoire. Ces pratiques permettent aux individus de s'exprimer sur leur vécu au cours d'une soirée. L'initiatrice témoigne que « *le livre est un bout de vie* » et la rencontre entre un livre vivant (une personne) et des lecteurs permet de « *découvrir l'autre sous un angle inconnu* » (Entretien, 17/11/2014, Lille).

4.1.2.1.2. S'investir sur son territoire

La volonté de s'investir sur son territoire recouvre trois dimensions : animer en local (20 initiatives), attirer des individus sur le territoire (13 initiatives) et le développement ou l'entretien de savoir-faire de qualité (28 initiatives) et la préservation de l'environnement (10 initiatives). Cet objectif agrégé répond à un deuxième degré de participation à l'existence du territoire, traduisant une implication envers son territoire de la part des participants aux initiatives.

- Attirer des individus sur le territoire

Les pratiques recouvertes sont diverses mais se dotent de l'objectif d'attirer de nouveaux individus sur le territoire, partant ainsi d'une nécessité locale. En ce qui concerne l'attractivité, les cibles sont diverses : de nouveaux clients, des habitants, des touristes ou des médecins. L'initiative est utilisée alors pour le rayonnement à l'extérieur du territoire ou pour continuer à faire vivre le territoire. Cet objectif rassemble diverses pratiques : des collectifs, des festivités, des mobilisations ou des services itinérants.

Prenons l'exemple d'une vidéo réalisée par une communauté de communes qui s'empare d'une problématique de désertification médicale pour établir une campagne de communication à destination de jeunes médecins. Une campagne qui a mobilisé collectivement le territoire autour d'un objectif commun : attirer un médecin sur le territoire. L'enjeu est vital : les deux médecins en exercice sont surchargés de travail au sein d'un canton de 8000 habitants. La mobilisation collective prend la forme d'une initiative sociale et solidaire, à travers sa propension à prendre en compte collectivement une problématique du lieu et à s'impliquer pour le devenir du territoire.

- Animer en local

Rappelons tout d'abord que toute animation en local ne relève pas fatalement de l'initiative sociale et solidaire. Ensuite, soulignons ici que les pratiques qui ont pour objectif l'animation en local concernent principalement des festivités qui cherchent à faire bouger le village, à animer les centres villes. Ces initiatives souhaitent redynamiser leur commune par leurs pratiques. Au-delà des festivités, on retrouve principalement des mobilisations collectives, des initiatives de rencontre, des activités pour les habitants. Ces initiatives qui souhaitent animer en local répondent parfois à des objectifs de plus long terme : nous prendrons l'exemple d'une commune qui, lors de la fête de la musique, a favorisé la mise en place de groupes de musique locaux en face des cafés du centre-ville. Cette initiative s'inscrit dans des processus de revitalisation du centre-ville voulus par la mairie, face à la fermeture de nombreux commerces.

- Entretenir des savoir-faire de qualité

Enfin, certaines initiatives souhaitent mettre en place des propositions de qualité : non pas que certaines initiatives recherchent la médiocrité, mais on peut observer au sein de certaines initiatives une attention à l'entretien des savoir-faire originaux, uniques, précieux, de qualité. Ces initiatives recouvrent des pratiques très diversifiées : accompagnement de personne, action d'animation, aménagement de lieu de vie, des collectifs, de l'entraide, des festivités, des projets de territoire, de la rencontre, des traditions locales (par exemple, des jeux traditionnels).

Nous citerons un programme de festivités mis en place par une mairie qui souhaite proposer aux habitants des représentations culturelles originales ou peu communes : une culture de qualité et dans un cadre de qualité (dans le jardin de la mairie) d'après l'adjointe rencontrée, qui compare son initiative par rapport à ce qui est proposé dans les communes alentours. L'initiative s'inscrit dans un état d'esprit communal bien particulier, où la mairie évoque un positionnement « *au cœur des Weppes, avec un côté rural que l'on veut garder* » (entretien avec une adjointe, 03/07/2014, Fourmes en Weppes). Évoquant leur inscription dans un cadre territorial plus large, ils se définissent « *de ce côté de la nationale* » (ibid.), un endroit où « *les gens ne sont pas en difficulté, il y a peu de personnes dans le besoin* » (ibid.) et où donc, des initiatives sont prises avec une certaine idée de la qualité attendue. Nous prendrons encore l'exemple d'habitants qui s'attachent à l'aménagement de leur commune pour « *que ça soit beau* » (Entretien, 26/06/2014, Saulzoir). On entre là dans une recherche plus réfléchie vis-à-vis de son territoire, avec une prise de conscience de l'existant pour chercher à l'entretenir ou à le transformer.

- La protection de l'environnement

Enfin, un autre type d'initiative concerne la protection de l'environnement à travers des pratiques d'aménagement de lieux de vie. On retrouve ici des objectifs en matière d'écologie, d'entretien des paysages, du nettoyage de la nature, des chemins, etc. Il s'agit principalement d'embellissement ou d'actions de propreté. Ces initiatives témoignent d'une volonté d'individus locaux de préserver leur cadre de vie, par des actions envers leur commune : par exemple, des habitants qui participent à la réfection de la fontaine. Cela peut également concerner des chasseurs qui mettent en place des opérations de nettoyage de la nature.

4.1.2.1.3. Transformer une situation

Derrière l'objectif général de transformer une situation, de multiples objectifs spécifiques sont déclinés. Cet objectif est le plus abouti parmi les initiatives recensées : c'est-à-dire qu'il concerne des initiatives ayant une réflexion poussée sur la situation qui les entoure pour porter l'envie de la transformer. Plusieurs hypothèses s'offrent à notre réflexion : les deux plus importantes sont la préoccupation d'un élément délaissé du territoire et l'attention à l'autre en difficulté. Secondairement arrivent le développement de processus d'apprentissage, des problématiques environnementales et enfin la construction d'une relation de proximité⁵⁰.

- S'occuper d'une population délaissée du territoire

Concernant l'attention à un élément délaissé du territoire, les pratiques concernées sont principalement des actions d'animation et notamment des activités pour les enfants. Prenons l'exemple assez significatif d'initiatives qui se constituent face aux hésitations des municipalités à la réforme des nouveaux rythmes scolaires : plusieurs initiatives se sont constituées pour proposer des activités aux enfants. Il s'agit par exemple de parents-habitants qui s'organisent pour proposer aux enfants des activités tout en mobilisant des acteurs du territoire (agriculteurs, professionnels, habitants) : une initiative qui prend de l'importance dans une commune peu peuplée.

Nous retrouvons également dans la catégorie des éléments délaissés du territoire des collectifs ou des initiatives d'accompagnements (de projets ou de personnes) : prenons l'exemple d'un collectif constitué pour la mise en place d'une salle de sport dans un territoire qui n'en comportait aucune. Ce collectif témoigne de l'appropriation par des individus d'un manque ou d'un besoin au niveau local, ce qui les amène à prendre une initiative qui a conduit à l'aménagement d'une nouvelle salle de sport à destination des initiatives d'habitants ou d'associations locales.

⁵⁰ Notons que nous avons hésité à classer cet objectif dans la catégorie « s'investir sur son territoire ». Le développement d'une relation de proximité nous semblait être un objectif plus poussé que l'animation du territoire, c'est pourquoi nous avons choisi de mettre les relations de proximité dans la catégorie « transformer une situation ».

Enfin des catégories sont moins représentatives : c'est le cas de l'entraide avec par exemple une association de maintien à domicile de personnes âgées. Cette structure classique en milieu rural, peut être le lieu de prise d'initiatives sociales et solidaires. En effet, la directrice relate le caractère indispensable de son service au sein d'un territoire isolé et les à-côtés qui en découlent (et qui sortent largement du cadre du métier) : les discussions avec des personnes âgées isolées, l'apport d'une part de tarte le dimanche, passer en face des domiciles pour vérifier si les volets sont ouverts (entretien, 19/11/2014, Hucqueliers). Ainsi, l'initiative sociale et solidaire réside dans les actions de solidarités qu'entretiennent ces aides à domiciles envers leurs patientes : il s'agit là d'une forme de solidarité particulière, qui va au-delà de l'aide à domicile classique. Cette solidarité relie les individus à leur territoire : si elle permet aux personnes âgées de se maintenir chez eux, elle guide également les attitudes des aides à domicile dans les pratiques qu'elles mettent en place (les « à-côté » précédemment décrits). C'est pourquoi que nous qualifions cette solidarité de « territoriale ».

- L'attention pour l'autre qui est en difficulté

Cet objectif concerne des initiatives qui portent une attention à celui qui est en difficultés : on retrouve ici de nombreuses pratiques d'accompagnement des personnes. Les fragilités identifiées sont nombreuses et surtout des fragilités économiques : avec les dispositifs de réinsertion, les initiatives pour distribuer des repas en parallèle des restos du cœur, des initiatives pour proposer des activités ou sorties aux familles n'ayant pas les ressources financières suffisantes.

Les difficultés peuvent également concerner une solitude ou une fragilité médicale : c'est le cas des solidarités envers les personnes âgées, handicapées ou hospitalisées. Par exemple, des individus aident les personnes en difficultés à se déplacer pour aller au travail : « *Ils emploient des personnes au chômage et non qualifiées. Ils vont chercher les gens chez eux pour aller travailler, ils leur font passer le permis* » (entretien avec un maire à propos d'une structure de réinsertion, 23/06/2014, Saint Hilaire les Cambrai). Cette initiative répond en même temps aux fragilités individuelles et à des problématiques de mobilité.

- Le développement de processus d'apprentissage

Les six initiatives qui cherchent à favoriser des apprentissages concernent de l'entraide ou de l'action d'animation à travers la sensibilisation à destination de différents publics : enfants ou grand public. C'est également le cas de pratiques d'accompagnement des personnes qui se revendiquent du secteur de l'éducation ou de la formation. Nous prendrons l'exemple d'une éleveuse de chèvres qui accueille gratuitement des élèves au sein de son exploitation pour « *expliquer des choses oubliées* », participant ainsi à la préservation de l'école du village menacée de fermeture (Entretien avec une éleveuse, 19/03/2015, Vertain).

En conclusion, des initiatives qui développent des relations de proximité

Ces différents objectifs paraissent liés. Rappelons ici que nous avons construit nos catégories d'objectifs en degré vis-à-vis de la construction du territoire : l'interconnaissance et le lien témoignent d'une envie élémentaire d'aller vers l'autre, quand la catégorie « transformer une situation » reflète des objectifs plus approfondis envers le territoire cherchant à modifier une réalité. Ainsi, derrière la transformation d'une situation, il y a bien souvent des sous-objectifs premiers d'interconnaissance et de lien, sans lesquels la transformation d'une situation ne peut s'opérer.

Toutes les initiatives recensées participent à l'existence et à la construction du territoire. La construction de proximité sociale semble être un point fort des initiatives sociales et solidaires. Au travers de pratiques locales, des individus forment des sociabilités et des solidarités dont la particularité est l'attention à l'autre dans ses difficultés, ses besoins, ses aspirations au niveau du quotidien et du local.

Le développement de relations de proximité est sous-jacent aux objectifs révélés. Citons-en un exemple et pour illustrer ce point un collectif qui rassemble des jeunes locaux s'investissant sur leur territoire : jeunes qui, à l'issue de leur vie étudiante, cherchent à faire vivre un lieu d'écoconstruction et de projets alternatifs. L'ancrage en proximité est très fort dans cette initiative.

4.1.2.2. DES PRATIQUES EVOLUANT A LA LUMIERE DES OBJECTIFS

Nous souhaitons clore cette analyse des objectifs par un tableau récapitulatif, qui met en lumière les objectifs poursuivis au sein de chaque pratique. Ce tableau 11 poursuit ainsi ce but, afin de nous permettre une caractérisation toujours plus fine des initiatives agrégées par type de pratiques. Rappelons à ce stade que nous raisonnons sur 57% des initiatives recensées, pour lesquelles nous disposons d'informations sur les objectifs poursuivis. Enfin, notons que dans ce Tableau 33 (et contrairement au précédent), nous n'avons pris en compte qu'un seul objectif par initiative.

	Se connaître et se rencontrer sur son territoire : « Interconnaissance et lien »	Prendre part à la vie de son territoire : « S'investir sur le territoire »	Agir face à des états territoriaux : « Transformer une situation »	Total
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	50%	32%	18%	100%
Pratiques relevant d'animations territoriales	22%	59%	19%	100%
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale	40%	10%	50%	100%
Pratiques générées par une spécificité du lieu	7,5%	82,5%	10%	100%

Tableau 33 : Les pratiques à la lumière des objectifs principaux agrégés par le champ

Ainsi, nous pouvons remarquer dans le Tableau 33 que les pratiques de sociabilités se caractérisent pour moitié par des initiatives ayant l'objectif de se connaître et se rencontrer sur son territoire. Les pratiques d'animation et de festivités concernent à 59% une volonté de prendre part à la vie de son

territoire. Les pratiques de solidarités témoignent pour moitié d'une recherche d'agir face à des états territoriaux qui ne conviendraient plus. Enfin, les pratiques générées par une spécificité du lieu dans lequel elles s'inscrivent témoignent à 82,5% d'une volonté de s'investir sur le territoire.

- Les initiatives sociales et solidaires se définissent par des pratiques plutôt que par des objectifs proclamés

Un certain nombre d'initiatives rencontrées témoignent de transformations de leurs pratiques. Il s'agit, en conclusion de ce point, d'éclairer notre étude des initiatives sociales et solidaires par l'étude approfondie de projets. Prenons note, en introduction, que nous nous basons sur un panel des 277 initiatives (que nous préciserons au fil de nos propos) choisies de manière aléatoire pour approfondir nos propos, car nous ne disposons pas de l'information pour l'intégralité de notre recensement. Ainsi, nous faisons le choix d'extraire un certain nombre de données sur un petit nombre d'initiatives, parce que nous pensons qu'elles éclairent l'étude de précisions et de nuances permettant de mieux comprendre notre objet. Il ne peut cependant s'agir de tendances, au vu des petits échantillons.

Ce point introductif vise à prendre de la hauteur sur les objectifs poursuivis que nous avons précédemment décrits, afin de remettre les initiatives dans une philosophie pragmatique et concrète, qui nous amènera à nous intéresser aux projets des initiatives.

Notons que derrière des objectifs affichés résident des manières de faire, une philosophie, des ambitions des individus qui y prennent part. C'est le cas par exemple d'une cigale qui est d'abord vue comme un lieu d'échanges de nouvelles et de rencontres : le cadre, les objectifs affichés de la cigale (au-delà du soutien aux porteurs de porteurs, ces entités « Cigales » poursuivent des objectifs particuliers où les sens du collectif, du partenariat et du devenir du territoire dans une optique sont parfois peu considérés par le champ conventionnel) inspirent des sous objectifs spécifiques au territoire. Ainsi, la Cigale constitue pour des acteurs de l'ESS un moyen de s'intégrer localement et de rencontrer des commerçants locaux : ils soulignent à cet effet l'importance pour eux « *d'intégrer des commerces du coin* » (Entretien avec une cigalier, 16/03/2015, Hucqueliers).

Prenons également l'exemple d'une AMAP où la rencontre est davantage soulignée que la distribution des paniers : les initiateurs soulignent qu'il s'agit bien à la base d'un groupe de copains ayant du plaisir à faire quelque chose ensemble. Enfin, le programme « voisins vigilants » - qui nous a été plusieurs fois cité au cours de l'enquête de terrain – est utilisé par les conseillers communaux comme un outil pour conserver un lien avec des personnes en difficultés grâce au porte à porte au sein des habitations de la commune : il s'agit pour eux d'un moyen de garder contact avec les habitants. Ces exemples montrent que l'esprit de l'initiative sociale et solidaire réside plutôt dans les pratiques que dans des objectifs proclamés.

- Des initiatives tournées vers l'avenir avec des projets

Nous avons relevé un échantillon de 38 initiatives qui sont animées par différents projets clairement identifiés. L'hétérogénéité des projets rend difficile une vision d'ensemble. Nous pouvons toutefois mettre en évidence trois éléments.

16 initiatives tournées vers un « davantage »: Cela peut être tout d'abord une question de rayonnement spatial : l'avenir passe par un agrandissement en termes d'espace concerné par leurs actions. Une initiative souhaite créer un géant pour fédérer le village autour d'un symbole commun, par l'intermédiaire d'activités pour les enfants. On peut sentir dans le discours des acteurs interrogés la volonté de s'inscrire au sein d'un lieu spécifique, en allant plus loin que la mise en place d'activités périscolaires.

Enfin, certains projets concernent l'augmentation du réseau. Nous prendrons l'exemple d'une initiative souhaite créer un réseau de bibliothèques. Il est question de pérennité de ces bibliothèques : ces projets agissent ainsi pour leur survie.

Des initiatives qui se développent au sein un contexte difficile : Certaines évolutions sont davantage subies par les participants, qui les décrivent comme des aléas ou des difficultés. On peut noter une nostalgie d'une période révolue « c'est plus comme avant », des essoufflements. Nous pouvons aussi noter des difficultés financières, la perte du soutien de la mairie, du désinvestissement, des arrêts pour problème technique, la difficulté à inculquer quelque chose en commun.

Il peut s'agir de perdurer face à des difficultés financières dans un contexte pas toujours favorable. C'est le cas des jardins de cocagne à Bapaume : ils connaissent des difficultés financières. Un projet de rachat du terrain fait ainsi surface, créant des interrogations sur l'avenir de l'initiative. De même, une baisse de la commande publique crée des difficultés pour une ressourcerie, qui perd ainsi des secteurs de développement (le ramassage du verre étant repris par la collectivité, ce qui les prive d'une ressource). Ce contexte oblige l'initiative à se développer dans d'autres directions, vers d'autres réseaux et particulièrement au niveau du réseau régional des ressourceries.

Enfin, un AMAPien reconnaît qu'« *au début, les paniers n'étaient pas top. Mais les AMApiens étaient conciliants et coopératifs.* » (entretien 14/04/2015, Vendegies-sur-Ecaillon). Un maire note les nombreuses dérives (détériorations de locaux par exemple) qu'ont connu les dernières éditions du carnaval, qui ne manquent pas, malgré la tradition, d'affaiblir la participation des habitants et des commerçants à l'événement.

Des initiatives connaissant une réorientation du projet initial : Ces évolutions éloignent l'initiative du projet initial : elle connaît des adaptations qui peuvent être de divers ordres.

Certaines initiatives s'adaptent pour prendre en compte des contraintes du lieu, de l'environnement, des contraintes scolaires ou même une adaptation vis-à-vis du projet cigales : en orientant les projets autour de « l'homme plus que du vert », ils souhaitent porter une attention spécifique aux porteurs de projets. Les cigaliers se sentent ainsi à contre-courant de la fédération régionale des cigales, « *têtes brûlées, en ne suivant pas trop la chartre* ». Il peut également s'agir de transformations de la structure, d'une installation non prévue (d'un agriculteur en l'occurrence) ou d'un développement hors territoire, faute de trouver de la résonance localement.

4.1.3. LES RAPPORTS AU MARCHAND, UN ELEMENT DE CARACTERISATION DES INITIATIVES

Nous travaillons dans cette partie sur l'intégralité de notre recensement (soit les 277 initiatives), au sein duquel nous avons effectué un classement à plusieurs modalités :

- Initiatives en dehors de tout caractère marchand et de tout flux financier (à exclusion de la participation des collectivités : ex. mise à disposition de salles, de matériel (sono), etc.)
- Initiatives demandant une participation aux frais des initiateurs
- Initiatives demandant une participation aux frais des participants
- Initiatives se déroulant dans un cadre marchand

4.1.3.1. ANALYSE DU RAPPORT AU MARCHAND DES 277 INITIATIVES

- 26% des initiatives en dehors de tout échange financier

Ces initiatives concernent des pratiques dans lesquelles n'intervient aucun échange monétaire. Parmi ces initiatives, nous pouvons recenser : 31% de pratiques touchant au développement de sociabilités et 31% de pratiques mettant en avant l'intérêt pour le lieu dans lequel elles s'inscrivent, 24% concernent les solidarités et enfin, 15% traitent des animations et festivités.

Nous prendrons deux exemples pour illustrer ce point :

- Nous avons recensé plusieurs actions d'aménagement du village avec fleurissement des parterres et réfections d'objets communaux (fontaines, etc.) par les habitants. L'initiative mêle conseillers municipaux, maire et habitants motivés. Les matériaux sont fournis par la mairie (rappelons ici que nous avons exclu du champ la participation des collectivités).
- Les rencontres entre jeunes collégiens ou lycéens et personnes âgées ne présentent pas d'échanges financiers. Cette initiative intergénérationnelle est gratuite pour les personnes âgées et entre dans le cadre d'activités scolaires pour les jeunes concernés.

- 24% des initiatives se déroulent dans un cadre marchand

Parmi ces initiatives se déroulant dans un cadre marchand, notons que la moitié d'entre elles (52%) concernent des pratiques de solidarités. Nous prendrons l'exemple d'un service d'aide à domicile (ADMR) qui œuvre à la solidarité vis-à-vis de personnes âgées et permettant leur maintien à domicile. Ce service se déroule dans un cadre payant et marchand.

Pour le reste des pratiques, notons que 20% des initiatives marchandes concernent des pratiques de sociabilités, 11% concernent des activités d'animation et des festivités et 18% des initiatives relatives aux rapports aux lieux. Notons que pour cette dernière catégorie, cela correspond presque exclusivement à des commerçants ambulants (qui font des tournées). Leur pratique de tournée, au-delà de leur commerce, témoigne d'une prise en compte des spécificités du territoire (territoires peu fournis en commerces de proximité, et dont une partie de la population est soumise à des contraintes de déplacements), et de pratiques de sociabilités vis-à-vis des bénéficiaires interrogés, mais qui se déroulent dans un cadre marchand (la vente). Cette initiative sociale et solidaire l'est ainsi à travers des pratiques vis-à-vis des difficultés de déplacement d'une partie de la population, tout en permettant le tissage hebdomadaire de liens avec des individus isolés et entretenant parfois peu de contact avec autrui.

- 31% des initiatives sollicitent une participation aux frais des participants, et 19% des initiatives demandent une participation aux frais des initiateurs

Participation aux frais des participants	85 initiatives
<i>Pratiques de sociabilités</i>	32%
<i>Pratiques d'animation et de festivités</i>	53%
<i>Pratiques de solidarités</i>	11%
<i>Pratiques en lien aux lieux</i>	5%
Participation aux frais des initiateurs	54 initiatives
<i>Pratiques de sociabilités</i>	41%
<i>Pratiques d'animation et de festivités</i>	20%
<i>Pratiques de solidarités</i>	26%
<i>Pratiques en lien aux lieux</i>	13%

Tableau 34 : Description des catégories « Participation aux frais »

Au sein de la première catégorie du Tableau 34, il s'agit à 53% d'actions d'animation ou de festivités, dont l'accès requiert une participation financière de la part des participants. On note ainsi de très nombreuses festivités communales (bal trap, loto, feux de la Saint Jean, etc.) organisées par des comités des fêtes, et dont le repas et les activités sont payantes.

La deuxième catégorie concerne à 41% des pratiques de sociabilités : on note à titre d'exemple de nombreux clubs des aînés, dont les activités nécessitent quelques investissements financiers mineurs, mais dans les pratiques ne provoquent pas de participation financière pour ses membres.

4.1.3.2. LES DIFFICULTES DE L'ENQUETE AUTOUR DU MARCHAND

- L'exemple d'une initiative exclue du champ par les personnes interrogées

Un groupement de producteurs qui fait de la vente n'est pas envisagé comme initiative sociale et solidaire par une conseillère municipale parce qu'elle considère que leur objectif est d'avoir toujours de nouveaux clients. De fait, leurs actions ne sont pas désintéressées et restent connectées à une activité de vente. De plus, ce groupement de production a fait le choix d'une installation dans une zone commerciale, à l'extérieur de la ville : ce choix leur permet l'accessibilité rapide via une nationale et leur fournit de nombreuses places de stationnements, tout en bénéficiant d'un local aux normes exigées.

Pour autant, l'exclusion de ce regroupement de notre recensement semble discutable. En soi, le choix du groupement de producteurs (avec des producteurs qui viennent vendre tour à tour les produits), plutôt que du magasin de revente (une entreprise qui ferait de l'achat/revente) témoigne de la volonté des adhérents de mettre en place une dynamique collective, au-delà de la logique marchande. Quelques-uns d'entre eux sont d'ailleurs investis dans un autre point de vente collectif de la métropole lilloise (Le Panier Vert à Frelinghien).

L'exemple montre qu'il est difficile de circonscrire les initiatives sociales et solidaires de manière figée ou rationnelle : elles peuvent prendre des formes variées, s'adossant à d'autres pratiques qui ne relèvent pas de l'initiative sociale et solidaire (de manière générale d'ailleurs et sans que cela ne se limite au marchand). Autrement dit, il peut y avoir de l'initiative sociale et solidaire dans le marchand sans que cela ne soit clairement l'objectif essentiel. De même, il peut y avoir de la solidarité de proximité ancrée dans le quotidien sans que cela soit forcément revendiqué par les acteurs qui sont à la base de l'initiative.

- L'exemple d'une initiative exclue du champ par l'enquêteur

L'événement « Tracteurs en Weppes » rassemble de nombreux participants annuellement à Beaucamps Ligny. Il s'agit d'une tradition solidement ancrée, qui permet l'exposition et la mise en scène de matériel agricole principalement des tracteurs. Ces démonstrations se présentent comme un rendez-vous de printemps pour le territoire des Weppes. La manifestation semble porter certains traits d'une initiative sociale et solidaire : la mise en mouvement des agriculteurs autour de cette action est importante et ancrée. La manifestation semble ainsi participer de la construction de sociabilités.

Pour autant, l'accès payant semble prohibitif (ou du moins assez cher) : 4,50 euros/personne, 2 euros enfants. Des tarifs qui s'approchent de celui du parc payant Mosaïc, situé à Houplin-Ancoisne, à quelques kilomètres. La fête rurale se déroule au sein de l'enceinte fermée de l'ensemble scolaire Sainte Marie de Beaucamps-Ligny. Dans ce cas, la limitation de l'accès à l'événement met en doute son recensement au sein des initiatives sociales et solidaires. Bien des initiatives s'appuient sur des

participations simplement pour entrer dans leur frais. Elle interpelle l'universalité des initiatives sociales et solidaires : peut-on envisager des initiatives privées, réservées à ceux qui en ont les moyens ?

4.1.3.3. 74% DES INITIATIVES CONCERNEES PAR LE MARCHAND, MAIS DE MANIERE INEGALE

Nous le voyons, nos analyses mettent en évidence l'importance de la prise en compte du caractère marchand des initiatives. Au-delà de deux exemples, ces aspects financiers questionnent les pratiques de nombreuses initiatives sociales et solidaires. Pour conclure cette analyse des rapports marchands, nous proposons ce Tableau 35 qui présente les initiatives par champ de pratiques en fonction de leur rapport au marchand.

Caractère marchand Champs	En dehors	Participation aux frais des initiateurs	Participation aux frais des participants	Marchand	Total
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriale	26%	26%	32%	15%	100%
Pratiques relevant d'animations territoriales	15%	15%	61%	9%	100%
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale	23%	19%	12%	46%	100%
Pratiques générées par une spécificité du lieu	49%	16%	9%	27%	100%

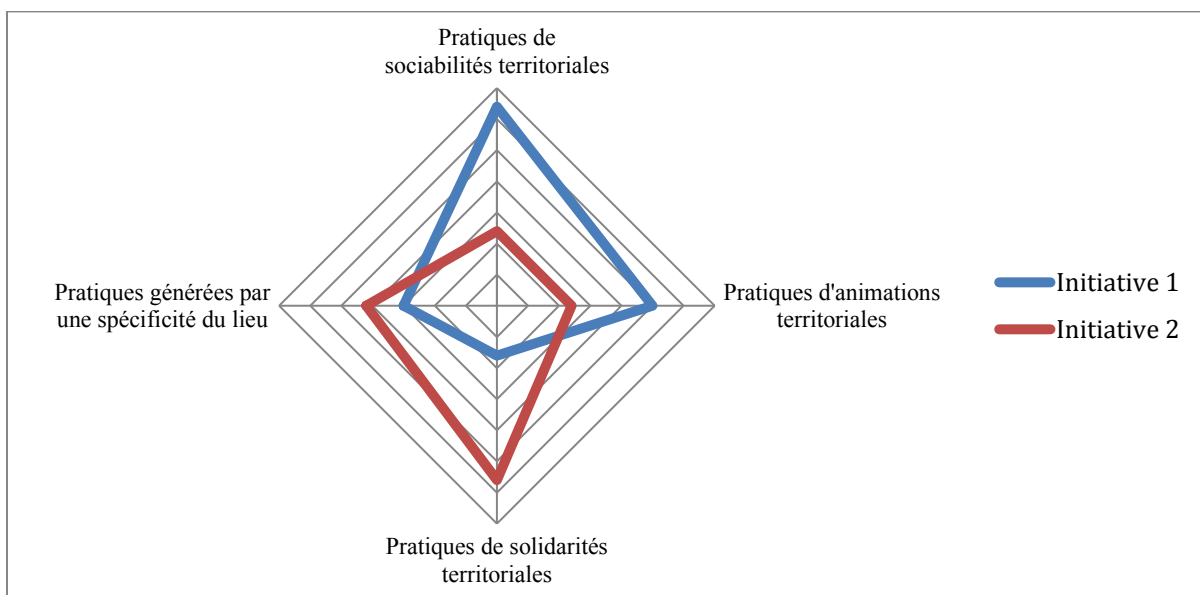
Tableau 35 : Répartition des initiatives par champ en fonction de leur rapport au marchand

Nous pouvons constater que les initiatives marchandes concernent toutes pratiques de manière plus ou moins forte. Ainsi, les pratiques de sociabilités offrent un tableau à peu près équilibré. Les pratiques d'animation et de festivités demandent à 61% une participation aux frais des participants. 46% des pratiques de solidarités sont marchandes. Enfin, la moitié des pratiques mettant en avant l'intérêt pour le lieu dans lequel elles s'inscrivent sont en dehors de tout échange financier.

Il est difficile d'échapper à l'échange monétaire. En revanche les initiatives sociales et solidaires ont comme particularités d'afficher des intentionnalités, des objectifs, des pratiques qui ne sont pas prioritairement dans une optique marchande.

CONCLUSION : LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, DES PRATIQUES

Ce premier point contribue à des avancées majeures concernant notre définition en construction des initiatives sociales et solidaires. Il pose tout d'abord les initiatives comme des pratiques d'individus et de groupes. Cette caractéristique est l'essence même de chaque initiative : c'est par la pratique que l'on identifie l'initiative sociale et solidaire. Nous en avons proposé une catégorisation en 4 temps, et nous avons développé nos propos en qualifiant chaque initiative par sa pratique dominante. Ceci étant, au fil de nos propos, il nous paraît plus fin de présenter une analyse des initiatives en radar comme dans le graphique qui suit. Il nous paraît en effet que chaque initiative fait coexister plusieurs pratiques, suivant des modalités qui lui est propre.



Graphique 5 : Exemple d'initiatives aux pratiques multiples

Dans notre exemple (fictif) dans le Graphique 5, l'initiative 1 développe majoritairement des pratiques de sociabilités (par exemple, un club du troisième âge recherchant la rencontre. Il peut également proposer des activités à ses adhérents, permettant ainsi à cette population de développer des apprentissages vis-à-vis de domaines qui leur restait étrangers (exemple d'ateliers informatiques) : cela témoigne de pratiques d'animation. De manière plus ponctuelle, l'initiative peut développer des pratiques solidaires (de l'assistance à une personne âgée adhérente malade), et des pratiques générées par une spécificité du lieu (une action particulière autour d'un patrimoine local par exemple). Ainsi, les pratiques coexistent à des degrés plus ou moins fort, et une même initiative évolue entre ces champs de pratiques.

Ensuite, les initiatives sociales et solidaires que nous avons recensées sont majoritairement concernées par des structures (seules 16 sur 277 initiatives sont informelles) et par des rapports au marchand (76%

d'entre elles). Ces deux caractères paraissent donc au cœur des initiatives. Nous pouvons envisager plusieurs possibilités :

- l'initiative sociale et solidaire naît dans un contexte informel et non structuré. Avec le temps et les projets, elle évolue en se structurant et/ou se marchandisant.
- l'initiative sociale et solidaire naît en marge d'activités structurées et marchandisées. Elle coexiste à l'objet principal de la structure, s'en distinguant ou ne recouvrant qu'une partie de ses caractéristiques.

Nous avons vu également que les initiatives élaborent différents objectifs qui témoignent de degrés de prise en compte d'aspects sociaux et territoriaux. On sent ici les prémisses de rapports aux territoires différents, dont nous ferons l'étendue des liens au sein du chapitre 5.

Ainsi, les initiatives sociales et solidaires sont des pratiques de solidarités sociales, des plus élémentaires (qui vise simplement à l'interconnaissance) aux plus complexes (témoignant d'une compréhension et d'une transformation de situations locales), qui se développent en marge de structures classiques (principalement associatives) et évoluent dans leurs rapports marchands. Ce premier point nous a permis une analyse globale des 277 initiatives. Nous allons à présent affiner cette lecture grâce à l'étude de la genèse des initiatives.

4.2. IMPULSER ET PORTER UNE INITIATIVE : UNE QUESTION DE VECUS

Dorénavant, le panel étudié varie en fonction du nombre d'initiatives pour lesquelles nous avons l'information. Rappelons que cette partie 2 (chapitre 4 et 5) se base sur une lecture de la grille d'analyse construite et disponible au sein du chapitre 3. Le panel sur lequel nous basons nos propos varie, et nous le précisons au fil de nos propos.

4.2.1. IMPULSION A LA GENESE DES INITIATIVES

Nous nous intéressons dans cette partie au processus de naissance d'une initiative sociale et solidaire : quelle est l'impulsion à l'origine de l'initiative ? Nous déclinerons notre propos en deux temps : tout d'abord la confrontation de besoins (ou attentes) / individus / vécus (individuels et collectifs), pour ensuite s'intéresser au rapport au temps des initiatives.

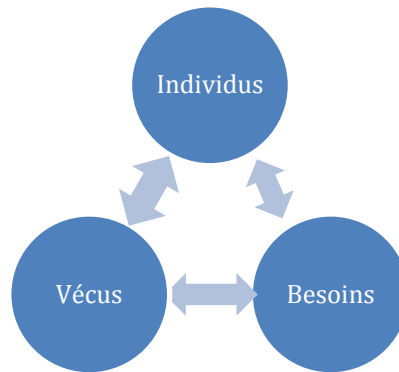
Champs des pratiques	Individu(s) identifié(s) à la genèse de l'initiative	Représentativité (individus)	Mobile(s) identifiés à la genèse de l'initiative	Représentativité (mobiles)
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	10	12%	22	26%
Pratiques relevant de l'animation territoriale	12	16%	20	27%
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale	18	24%	24	32%
Pratiques générées par une spécificité du lieu	7	16%	29	64%
Total	47	17%	95	34%

Tableau 36 : Aperçu du panel de l'étude de l'impulsion à la base

Nous étudions dans cette partie 116 initiatives soit 42% des initiatives recensées. Il s'agit des initiatives pour lesquelles nous disposons d'informations soit sur la(es) personne(s) à la base de l'initiative, soit sur le(s) mobile(s) qui sont à l'impulsion (soit les deux). Le Tableau 36 fait l'état des informations en notre possession en fonction des champs de pratiques. Par exemple, pour le champ « Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales », nous avons une information précise sur 10 individus à la genèse des initiatives (représentativité de 12% sur le total des initiatives) et sur 22 mobiles (représentativité de 22%). Ce Tableau 36 nous permet de constater que nous disposons davantage d'informations sur les mobiles que sur les individus, ce qui confère une plus forte représentativité des réponses. Notons également que les mobiles à la base de la création des pratiques mettant en avant l'intérêt pour le lieu sont bien identifiés (64% des initiatives).

4.2.1.1. UNE CONVERGENCE DE BESOINS, VECUS ET INDIVIDUS

L'enquête de terrain fait émerger divers mobiles que nous allons présenter et qui ont donné naissance aux initiatives sociales et solidaires. L'analyse de ces « raisons d'être » met en évidence l'appui sur trois éléments : des individus, leurs vécus et des besoins. Il s'agit de besoins dont les individus sentent qu'ils sont essentiels mais qui ne trouvent pas de réponse dans la sphère conventionnelle poussant des individus à tenter d'y répondre eux-mêmes par des voies spécifiques et peu explorées.



Graphique 6 : Les moteurs de l'impulsion à la base des initiatives sociales et solidaires

Nous analyserons nos données en fonction du Graphique 6 ci-dessus. Il nous permet d'identifier plusieurs cas : les cas où les trois pôles sont présents, et les cas où l'un des pôles manque⁵¹. Nous avons ainsi choisi d'analyser notre panel 116 initiatives en décortiquant les données (initialement organisées en deux axes : mobiles et individus) suivant ces trois axes : individus, vécus, besoins. L'identification d'un individu à la base de l'initiative a été possible dans 47 cas (soit 41% du panel). Nous nous étudierons en profondeur les besoins et vécus, qui questionnent nos résultats.

Rappelons ici qu'un individu évolue toujours en société. Nous prendrons ces individus en compte par rapport au social c'est-à-dire par rapport aux groupes et non en tant qu'entité isolée agissant seule en dehors du social.

- La formulation d'un besoin spécifique

L'enquête de terrain nous a permis d'identifier les besoins, attentes ou problématiques qui ont poussé à la création des initiatives. Ce besoin, rappelons-le, n'a pas trouvé de réponses dans les procédures classiques et a conduit à la prise d'initiatives.

⁵¹ il arrive que ce manque soit dû à un oubli : c'est le cas d'une ressourcerie, où son gérant identifie sa créatrice (une religieuse), mais pas ce qui l'a poussée à créer l'association de réinsertion

Besoin identifié	Somme
Face à une problématique de long terme à laquelle fait face l'espace en question	25
Vis-à-vis d'un manque identifié par les individus	10
En réaction à un événement spécifique à un temps donné	7
Désir individuel ou collectif, envie de faire quelque chose qui n'a pas encore été fait	17
<i>Non communiqué (oubli ou pas d'informations des individus à ce sujet)</i>	57
Total	116

Tableau 37 : Identification des besoins à l'impulsion des initiatives

Les besoins sont clairement identifiés dans le Tableau 37 : il s'agit de faire face à une difficulté individuelle ou collective pour 42 initiatives (soit 36 % de notre échantillon). Nous avons identifié trois axes : les initiatives qui font face à une problématique de long terme (22%), celles qui se sont mises en place suite à l'identification d'un manque (9%) et celles relatives à une réaction contre un événement (6%). Il s'agit ainsi de combler un manque ou pallier une difficulté. La diversité des besoins identifiés fait écho à la diversité des objectifs des initiatives sociales et solidaires. Nous prendrons plusieurs exemples pour illustrer ce point.

L'initiative peut naître face à une difficulté à laquelle sont soumis les individus : c'est le cas par exemple de la mise en place de nouveaux rythmes scolaires qui a laissé certaines communes dépourvues. L'enquête de terrain montre qu'à plusieurs endroits, les habitants ont dû s'organiser pour mettre en place des activités périscolaires pour les enfants du village. L'initiative sociale et solidaire tient dans l'auto-organisation des habitants en réaction à l'inaction ou aux difficultés de prise en charge des mairies, et dans les sociabilités qui en découlent : en se concertant pour trouver des activités, l'association créée par les parents à Vertain permet une nouvelle vie dans le café de la commune menacé de fermeture.

Un autre type de besoin est identifié : il s'agit d'une envie, d'une volonté des individus sans événement ou élément qui ne les fassent réagir. Cela concerne 17 initiatives sur 116 soit 15% du panel. Les besoins mis en avant sont divers : aller voir ailleurs, créer des liens, faire la fête, faire vivre le village, etc. Ils se rapportent à l'interconnaissance, la rencontre, la fête, l'envie de s'investir dans son territoire.

- Un vécu qui pousse à l'action

Nous analysons ici le vécu des individus pour comprendre pourquoi ils en viennent à l'initiative sociale et solidaire. S'il l'on peut souvent identifier des personnes à l'origine de l'initiative, il n'est pas toujours possible de les mettre en relief avec un/des vécus, souvent par manque d'information. Pour autant, il faut rappeler ici qu'un individu n'évolue pas indépendamment de la société et des groupes sociaux. Ainsi, un itinéraire individuel n'est pas le fait d'un individu coupé de la société et des groupes sociaux, bien au contraire : cet itinéraire individuel est bien le fruit de ses interactions sociales.

Type de vécu identifié	Somme
Itinéraire individuel	18
Cheminement collectif	13
Mixte (individuel & collectif)	3
Vécu territorial	31
<i>Non communiqué</i>	<i>51</i>
Total	116

Tableau 38 : Identification des vécus à l'impulsion des initiatives

Nous pouvons tout d'abord noter dans ce Tableau 38 que l'impulsion à la base de l'initiative peut être ancrée dans un itinéraire individuel (18 initiatives soit 16% du panel). Par exemple, un changement d'état (l'arrivée en retraite) peut être vu comme un facteur déclencheur : c'est l'exemple de la création d'une l'AMAP. La retraite a ainsi donné envie à cet ancien actif de rompre avec ses anciennes habitudes (à savoir, remplir son cadi du supermarché de tomates), et le temps dégagé par l'arrêt de son travail lui a donné les ressources nécessaires à la création de l'AMAP. Dans le cas présent, l'expérience de cet individu, jeune retraité, lui donne envie de vivre autrement son rapport au groupe : hors du cadre professionnel, il porte un projet de création d'Amap. Nous pouvons noter que 66% des initiatives impulsées en lien avec des itinéraires individuels sont des pratiques de solidarité.

Un deuxième cas nous montre des initiatives liées à des trajectoires collectives (13 initiatives soit 11%) du panel. Ainsi, des habitants de quartiers se sont regroupés contre l'installation d'un lotisseur. A force de pressions, ils ont obtenu gain de cause. S'est constituée une communauté éphémère de voisins pour l'occasion, qui ont perpétué leur action par une fête annuelle. Ici, le vécu collectif a permis la mutation de l'initiative (à la base, une communauté contre un lotisseur pour ensuite se transformer en retrouvailles annuelles) et sa durée dans le temps.

Outre quelques cas de croisements individuels et collectifs (catégorie « mixte » du tableau), intéressons-nous au dernier cas : quelques exemples montrent des vécus ancrés dans un territoire. Il n'existe pas de vécu aspatial, mais cette catégorie nous permet de mettre en lumière les liens entre vécu et territoire. Elle va plus loin que l'itinéraire individuel ou les trajectoires collectives : nous nous intéressons aux itinéraires collectifs et individuels au prisme d'évènements ayant marqué le territoire. Nous opérons ainsi un changement d'échelle par rapport aux deux précédentes catégories.

Cela concerne 27% de notre panel, soit 31 initiatives. Nous avons souhaité par cette catégorie présenter des cas d'initiatives dont la genèse s'ancre dans une circonstance spatiale à un moment donné. Il peut s'agir par exemple de la fermeture d'une boulangerie, de batailles de la Grande Guerre, de traditions locales ou encore de relations de voisinage particulièrement forte. Il est intéressant ici de noter que les initiatives de cette catégorie correspondent à des pratiques relatives à la fête ou aux actions d'animation (pour 42%), ou à des pratiques relatives aux liens aux lieux (pour 35%).

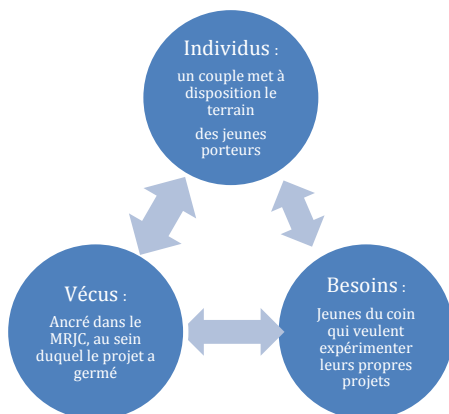
Enfin, le vécu donne aux initiatives une posture spécifique vis-à-vis de son territoire : « l'union des commerçants a toujours eu vocation à être proche de la mairie, mais il ne faut pas que la mairie récupère ». Cette union des commerçants était au moment de l'enquête en conflit avec la mairie pour l'organisation d'évènements sur le territoire. Dans ce cas, c'est la construction de vécus au sein de l'initiative qui a des effets sur ses relations actuelles.

- Les trois pôles personnes/vécu/besoin sont identifiés

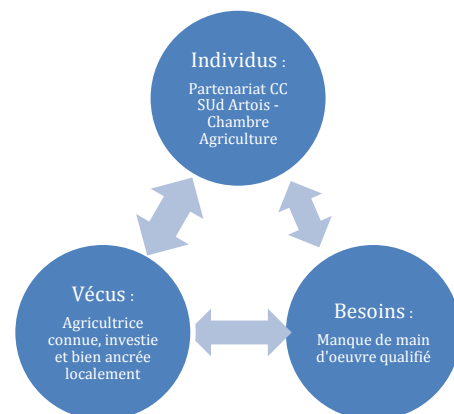
Nous souhaitons nous pencher sur les cas où nous avons identifié un triptyque besoin/individu/vécu : comment s'articule-t-il ? Il s'agit de cas où un besoin rencontre un vécu (qui n'est pas forcément celui de l'individu porteur) et un individu (ou plusieurs) qui porte(nt) le projet. Il peut également s'agir d'un individu qui par son vécu peut formuler un besoin et s'impliquer pour tenter d'y répondre. Nos précédentes analyses nous conduisent à penser que ces trois pôles sont liés, et que le résultat de ces liens donne naissance à des initiatives sociales et solidaires.

Notons ici que les 17 initiatives que nous étudions sont structurées et qu'elles présentent tous types de pratiques. Elles présentent des cas particulièrement aboutis d'initiatives sociales et solidaires, et dont l'impulsion prend racine dans des vécus divers et des besoins divers (aucune catégorie ne ressort particulièrement). Nous prendrons le temps d'illustrer nos propos par deux exemples qui nous ont paru révélateurs de ce cas des trois pôles présents : intéressons-nous aux interactions entre ces trois pôles.

Exemple 1 : le collectif Abri N Co



Exemple 2 : le GEIQ3A



Graphique 7 : Illustration des trois pôles individus/vécus/besoins par deux exemples

Le Graphique 7 présente deux exemples distincts où les trois éléments, individus, vécus et besoins sont présents. Nous avons choisi ces exemples pour leur significativité, qui met en relief trois pôles distincts :

- le premier exemple traduit un vécu collectif important au sein du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne : un groupe de jeunes étudiants issus de ce mouvement rencontre

l'opportunité d'un terrain pour mettre en place leurs projets, leurs créativité, leurs envies. De ces croisements naît Abri N Co, un collectif qui anime un lieu d'expérimentations.

- le deuxième exemple présente le cas d'une agricultrice bien insérée au sein des réseaux locaux : impliquée à la chambre d'agriculture et connue de la communauté de communes, elle a permis la mise en place et le fonctionnement de ce groupement de producteurs axé sur la réinsertion, dont l'idée a germé au sein de la communauté de communes.

Dans ces deux cas, chaque pôle est lié et interdépendant. Concernant le groupement de producteur, une élue de la communauté de commune note que « *c'est l'intercommunalité qui en est à l'initiative, [l'agricultrice] l'oublie un peu. Mais [l'élue] remercie quand même [l'agricultrice], car si elle n'avait pas été là, ça n'aurait pas marché* » (Entretien, 11/05/2015, Biefvillers les Bapaume). Il est intéressant de noter qu'au-delà des querelles de personnes, l'élue reconnaît l'importance du vécu de l'agricultrice dans la réussite du projet collectif.

Vécus et besoins se présentent ainsi liés. Cela nous permet d'avancer l'idée selon laquelle la présence des trois pôles permet d'inscrire les pratiques dans la durée. Pour étayer cette hypothèse, voyons les cas où un des pôles serait absent.

- Un des pôles semble absent

Exemple : la mise en place d'une Cigale

Exemple : la mise en place d'une zone maraîchère



Graphique 8 : Exemples de l'absence d'un des pôles

Au sein du Graphique 8 et d'après les informations que nous avons obtenues, les initiatives se sont mises en place sans besoin identifié :

- la Cigale a été impulsée par des habitants nouvellement arrivés sur le territoire, qui se sont appuyés sur leur vécu d'acteurs de l'ESS et leur envie d'agir localement ;

- la zone maraichère est née d'une volonté de la MEL. Les porteurs de projets viennent de l'extérieur du territoire, la zone se situe à proximité des axes routiers et éloignés des centres bourgs.

Cependant, en explorant ces exemples, nous pouvons relever que la Cigale avait pour objectif de soutenir les porteurs de projet locaux. Un objectif qui n'est pas atteint, puisque le seul porteur de projet ayant été soutenu vient de l'extérieur du territoire. Ainsi, les individus qui prennent part à la cigale témoignent d'une réorientation de l'initiative, qui est devenu davantage un lieu d'échange de nouvelles. Dans le cas de la zone maraichère, malgré le fait qu'elle nous ait été signalée comme une initiative sociale et solidaire, nous pouvons ici douter de sa qualification : elle se développe en dehors des maillages locaux, ayant peu de retombées sociales locales, et semble davantage s'apparenter à un projet de développement territorial métropolitain qu'à une initiative sociale et solidaire ancrée localement.

Il apparaît ici que le triptyque individus-vécus-besoins importe aux initiatives sociales et solidaires, mais n'est pas exclusif. Des initiatives peuvent émerger en l'absence de l'un des pôles. Rappelons que nous nous appuyons sur quelques exemples, mais ils ne correspondent pas à une tendance lourde faute de cas et d'informations suffisants (cf. Tableau 36).

Toutefois, en écho à nos précédents propos sur l'inscription dans la durée d'initiatives présentant le triptyque vécu/individu/besoin, voyons à présent les rapports au temps des initiatives.

4.2.1.2. DES RAPPORTS DIVERS AU TEMPS

Une initiative sociale et solidaire est-elle forcément éphémère ? Sa longévité est-elle nécessairement synonyme de structuration voire de marchandisation (cette marchandisation n'étant pas une finalité absolue de l'initiative sociale et solidaire) ?

Notre panel d'initiatives étudiées varie en fonction du critère (et sera précisé ci-après) : rappelons que nous analysons les initiatives pour lesquelles nous disposons d'informations sur ce rapport au temps. Deux critères temporels ont été retenus :

- la durée de vie de l'initiative (par tranche de 5 ou 10 ans) : certaines initiatives signalées ont en effet disparues, d'autres perdurent ou se transforment. Nous étudions un panel de 72 initiatives.
- la fréquence : entre initiative « évènementielle » (exemple des fêtes), ou initiative « à l'année » (exemple des club des aînés, de sport, etc.). Nous étudions l'intégralité de notre recensement (277 initiatives).

Le rapport au temps est analysé suivant deux dimensions principales :

- lien entre les critères temporels et la forme (présence d'une structure). Il s'agit ici de nous interroger, dans la continuité de nos précédents propos, sur la tendance à la structuration au fil du temps.
- lien entre les critères temporels et les pratiques. Cette dimension nous permet de nous interroger sur la variabilité des pratiques au temps. Nous pourrions par la suite proposer les catégorisations.

4.2.1.2.1. Analyse de la structuration des initiatives

Notre premier indicateur est celui de la temporalité. Attachons-nous au croisement des données sur la structuration de l'initiative. Nous présenterons nos résultats en deux tableaux distincts, puisqu'ils représentent un panel d'initiatives différentes (comme précisé plus haut).

Sphère	Structure de l'initiative	Années d'existence							Total
		0-5	5-10	10-20	20-30	30-40	40-50	+50	
Public	Mairie	4	1	2	1			1	9
	Intercommunalité	6	3	2	1			1	13
Privé	Association	7	6	10	5	1	1	1	31
	Coopératives	1						1	2
	Entreprise			1	1				2
	Informel	1	1					1	3
	Structure éducative							1	1
Mixte	Informel	3	1						4
	Multiples	2	1	1				3	7
	Total	24	13	16	8	1	1	9	72

Tableau 39 : Comparaison temporalité et structure des initiatives

Notons que d'après le Tableau 39, la représentativité des réponses est faible pour ce critère : seules 26% des initiatives seront analysées suivant ce caractère temporel de la durée de vie (soit 72 initiatives sur 277).

Nous pouvons tout d'abord remarquer dans ce Tableau 39 une persistance dans le temps des initiatives sociales et solidaires : si 24 initiatives ont moins de 5 ans d'âge, le restant s'étalent jusqu'à plus de 50 ans d'âge. La moitié des initiatives ont moins de 10 ans d'âge, et 3/4 initiatives ont moins de 20 ans d'âge.

Les initiatives de moins de 5 ans d'âge présentent majoritairement une structuration au sein du cadre public (42% des initiatives), et sous forme associative avec 29% des initiatives de 0 - 5ans. Quelque soit la temporalité, notons que la forme associative est la plus représentée. Enfin, les initiatives de plus de 50 ans présentent un visage assez hétéroclite. Cette catégorie comprend une initiative sans structure : il s'agit d'un historique de repas hebdomadaire entre voisins dans le canton d'Hucqueliers.

Notre deuxième critère de la fréquence nous conduit à présenter le tableau suivant.

Sphère	Structure porteuse	Initiative « à l'année »		Initiative « événementielle »	
		Nombre	%	Nombre	%
Public	Mairie	18	42%	25	58%
	Intercommunalité	19	76%	6	24%
Privé	Association	111	84%	21	16%
	Coopératives	14	93%	1	7%
	Entreprise	22	100%	-	-
	Informel	5	50%	5	50%
	Structure éducative	2	50%	2	50%
Mixte	Informel	1	17%	5	83%
	Multiplés	3	20%	12	80%
	Total	199	72%	78	28%

Tableau 40 : Comparatif structure et fréquence des pratiques

Le Tableau 40 présente le comparatif entre les différentes structures qui supportent les initiatives et la fréquence des pratiques, à savoir l'inscription au fil de l'année ou le caractère événementiel. Notons que pour ce critère de la fréquence, nous nous basons sur l'intégralité de notre recensement. Nous pouvons également remarquer que 72% des initiatives sont « annuelles » et donc ne se réfèrent pas à un événement ponctuel. C'est une tendance remarquable dans ce Tableau 40.

Ces constats méritent d'être nuancés. Une initiative annuelle peut aussi s'appuyer sur des événements. Une initiative événementielle peut se préparer pendant plusieurs mois voire une année, ou être portée par un collectif qui inscrit d'autres pratiques sur un temps long.

Les structures favorisent l'ancrage annuel des initiatives. Ainsi, les associations, les commerces, les écoles, les entreprises et les regroupements présentent majoritairement des pratiques annuelles. A l'inverse, les pratiques événementielles se retrouvent davantage dans des cadres publics, au sein d'associations, dans des structurations mixtes ou dans aucune structuration.

4.2.1.2.2. Analyse des pratiques sous critères temporels

Champs des pratiques	Années d'existence							Total	Représentativité par rapport au recensement
	0-5	5-10	10-20	20-30	30-40	40-50	+50		
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	5	5	3	2		1	1	17	21%
Pratiques relevant de l'animation territoriale	6		3	2	1		2	14	20%
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale	6	6	4	4			2	22	31%
Pratiques générées par une spécificité du lieu	7	2	6				4	19	34%
Total	24	13	16	8	1	1	9	72	26%

Tableau 41 : Temporalité par champ de pratiques

Nous pouvons remarquer au sein du Tableau 41 que les initiatives les plus anciennes se retrouvent majoritairement dans des pratiques relatives aux actions d'animation et aux festivités. De même, les pratiques s'intéressant aux lieux ont quasiment toutes moins de 20 ans. Enfin, il semble difficile de tirer d'autres conclusions tant le tableau a un caractère équilibré entre les différentes catégories de temporalité et de pratiques.

Champs des pratiques	Initiative « à l'année »	Initiative « événementielle »	Total
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	65	16	81
Pratiques relevant de l'animation territoriale	40	29	69
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale	65	6	71
Pratiques générées par une spécificité du lieu	29	27	56
Total	199	78	277

Tableau 42 : Analyse des initiatives suivant leur fréquence

Ce Tableau 42 met en exergue la fréquence des initiatives en fonction des différentes pratiques.

Les pratiques de sociabilités et de solidarités s'inscrivent majoritairement à l'année (respectivement 80% et 92%). A titre d'exemple, les pratiques d'entraide recensées se rapprochent de pratiques du quotidien, seules quatre présentent une dimension ponctuelle.

Les pratiques relevant des actions d'animation et des festivités se répartissent entre annuelles et événementielles : l'analyse détaillée pointe des activités pour les habitants qui s'inscrivent exclusivement à l'année, quand les festivités se répartissent entre les deux catégories. Nous avons ainsi identifié des pratiques annualisées de festivités assurant une animation plus continue pour les territoires.

Enfin, les pratiques générées par une spécificité du lieu présentent autant d'initiatives annuelles qu'événementielles.

4.2.1.2.3. Comparatif marchandisation et inscription dans le temps

Caractère marchand	Années d'existence							Total
	0-5	5-10	10-20	20-30	30-40	40-50	+50	
En dehors	14	8	3				2	27
Participation aux frais des initiateurs	5	1	4	1		1	1	13
Participation aux frais des participants	3	1	6	2	1		4	17
Marchand	2	3	3	5			2	15
Total	24	13	16	8	1	1	9	72

Tableau 43 : Rapport au marchand des initiatives dans le temps

Ce Tableau 43 montre que les initiatives en dehors de tout caractère marchand sont plutôt récentes (moins de 20 ans d'âge). Les autres initiatives présentant des degrés de marchandisation divers ne présentent pas de rapport au temps remarquable.

Les neuf initiatives de plus de 50 ans présentent des degrés divers de marchandisation. Cela nous montre que la dynamique de l'initiative sociale et solidaire et les outils dont elles se dotent (structure ou rapport marchand) influent peu sur sa durée de vie.

4.2.1.2.4. Des propositions de catégorisation en fonction de caractères temporels

Nous proposons trois catégories tirées de notre analyse sur ces critères temporels. L'objectif de ces catégories est de mieux appréhender les initiatives recensées.

- Des initiatives anciennes et ancrées

Les initiatives les plus anciennes sont celles qui ont plus de 40 ans d'existence (une dizaine d'initiatives) : il s'agit majoritairement soit de fêtes traditionnelles soit de pratiques s'appuyant sur des structures présentant une forte dimension réseau (école, parc urbain, foyer rural).

« Ces deux fêtes ont été les fêtes traditionnelles de Bapaume. Pendant les années 50, il y avait aussi une dimension terroir avec des machines agricoles, la présentation des animaux... »

Entretien avec l'office du tourisme, 12/05/2015, Bapaume

- Des initiatives de 10 à 40 ans d'existence : des aménagements de plus en plus importants au fil des années

Pour les initiatives à moyenne durée d'existence (20-40 ans), il s'agit d'associations ou d'événements (marché de Noël). Plus de la moitié d'entre elles ont traversé des situations difficiles posant la question de leur survie, et nécessitant des transformations structurelles.

« Il y a 10 ans, l'association était sur le point de fermer les portes. Un nouveau gars est arrivé et a décidé de remuer tout ça (Emmanuel, un natif qui est revenu). Ils ont créé des entreprises dépendantes d'Espoir (ménage/jardinage). Ils ont aussi créé une ETTI. Maintenant, ça roule et ça crée de l'activité économique. »

Entretien avec président d'Espoir, 16/03/2015, Hucqueliers

Ensuite, les initiatives plus récentes ont entre 10 et 20 ans : on retrouve les premières initiatives sans structure porteuse de l'initiative (exception faite des repas dont nous avons déjà parlé). C'est l'exemple des mobilisations contre l'installation d'une décharge ou des actions autour du remembrement, même si des structures gravitent autour de ces initiatives. Par exemple, une

association de défense de l'environnement s'est créée suite à la mobilisation autour de l'installation de la décharge.

La moitié a été recensée avec une référence à une action plutôt qu'à une structure. L'initiative sociale et solidaire a donc une dimension plus dynamique et moins structurée (moins liée à une structure unique et porteuse).

D'une simple randonnée VTT nocturne à l'origine, cette Ronde du hibou a pris un caractère de plus en plus festif au fil des ans, marquant d'ailleurs le début de l'été et des vacances. L'innovation viendra également de l'organisation d'une marche de 10 km en semi-nocturne et d'un programme de variétés de très bonne tenue. « Derrière un nom d'association sportive, les festivités organisées vont bien au-delà. »

Entretien avec l'organisateur, 19/11/2014, Preures

On note à ce stade quelques transformations des objets : abandon de certains projets, quelques rectifications. Certaines initiatives se sont arrêtées, faute de succès ou de moyens : c'est le cas par exemple d'une association qui menait des projets autour des jeunes en espace rural et qui a dû arrêter ses actions faute de crédits.

- Des initiatives jeunes et diverses, portées par leur élan initial

Enfin, pour les initiatives les plus récentes (- de 10 ans), on retrouve un mélange diversifié d'associations, de fêtes, d'actions culturelles, d'initiatives portées par des structures diverses (intercommunales, etc.).

Aucune transformation par rapport à l'objet initial n'est à signaler, on peut légitimement conclure que la jeunesse de vie des initiatives les laisse dans leur « élan initial » ou dans leur impulsion première pour celles qui ont moins de 5 ans d'existence. De 5 à 10 ans, les initiatives montrent quelques modifications marginales, des aléas (une initiative récupérée par l'intercommunalité) ou des spécificités que les acteurs veulent développer (exemple d'une cigale se refusant à soutenir des projets sur des critères environnementaux mais privilégiant les sélections selon le parcours des porteurs).

- En conclusion : des pratiques sociales et solidaires qui résistent au temps

Notre analyse des initiatives sociales et solidaires montre que l'impulsion initiale de l'initiative se trouve relativement conservée par le temps. Les initiatives les plus anciennes ne montrent pas de tendances plus fortes à la structuration (cf. tableau 17). On remarque que les pratiques connaissent des aléas avec le temps, qui peuvent les conduire à l'arrêt de l'activité, mais aucune structure existant en parallèle de l'initiative ne montre une plus grande résistance au temps. L'analyse est la même pour la

marchandisation de l'initiative : si les initiatives en dehors de tout aspect financier tendent à être plus récentes, on ne note pas de tendance forte sur cet aspect financier.

Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, nous n'observons pas de corrélation entre structuration et durée dans le temps, ainsi qu'entre marchandisation et durée dans le temps. Rappelons ici que les initiatives les plus informelles n'ont pas été recensées dans ce travail. Mais ces observations prouvent que les initiatives sociales et solidaires se construisent dans les pratiques, et que les structures et les rapports au marchand ne favorisent, ni n'entravent leur inscription dans le temps.

4.2.2. LES PORTEURS DES INITIATIVES

En préalable à notre analyse des porteurs, c'est-à-dire des individus à la source des initiatives, introduisons ce tableau sur lequel nous nous appuyerons au fil de nos propos.

Nature des porteurs	Porteurs des initiatives	Somme
Initiatives qui se rapportent à une action collective à titre privé 158 initiatives	Collectifs divers	50
	Groupements d'agriculteurs	23
	Anciens combattants	3
	Assistants maternelles	2
	Comité des fêtes	21
	Associations	22
	Chasseurs	9
	Initiative d'Église	1
	Collectif public/privé	5
	Salariés	1
	Parents	5
	Groupes politiques	1
	Habitants et voisins	15
Initiatives qui se rapportent à l'action publique 75 initiatives	Pouvoirs publics	8
	Intercommunalité	23
	Maire	10
	Mairie	34
Initiatives qui se rapportent à l'action d'un individu à titre privé 44 initiatives	Enseignant	5
	Commerçant	9
	Entrepreneur	3
	Personne privée	27
	Total	277

Tableau 44 : Présentation des porteurs des initiatives sociales et solidaires

Ce Tableau 44 présente plusieurs cas de porteurs des initiatives. Nous avons structuré notre présentation du tableau en trois points : les initiatives d'actions collectives dans un cadre privé (57% du recensement), les initiatives se rapportant à l'action publique (27%) et les initiatives qui se rapportent à l'action d'un individu dans un cadre privé (16%). Nous souhaitons d'abord nous

intéresser aux cas 1 et 3, et traiterons plus largement des initiatives publiques dans le dernier point de ce chapitre (5.4).

4.2.2.1. LE CAS D'UNE HISTOIRE COLLECTIVE : 158 INITIATIVES

« *Tout le monde le porte ce projet : la SAFER, la collectivité...* » (Entretien avec un agriculteur, 30/09/2014, Wavrin). Cette phrase extraite d'un entretien avec un agriculteur est intéressante pour plusieurs raisons : elle souligne à la fois la portée d'un collectif impliqué au sein de l'initiative, qui permet la mise en œuvre du projet, et à la fois son caractère exclusif : tout le monde porte le projet, sauf ceux qui ne le portent pas. La suite de l'entretien montre bien que l'agriculteur en question ne se sent pas impliqué dans l'installation de la zone maraichère, qui touche pourtant à sa profession. Alors, quelles formes et quelles places prennent les collectifs au sein des initiatives sociales et solidaires ?

Nous présentons le Tableau 45 pour enrichir ce point. Il met en lumière les pratiques prises par les collectifs.

Collectifs	Pratiques de sociabilités territoriales	Pratiques d'animation et de festivités	Pratiques de solidarités territoriales	Pratiques générées par une spécificité du lieu
Agriculteurs	2	3	17	1
Anciens combattants	2	1		
Assistants maternelles			1	1
Association	3	4	12	3
Chasseurs	4	1		4
Collectifs de loisirs	37	7	6	
Collectif public/privé	1	2	1	1
Comité des fêtes	2	19		
Église			1	
Groupes politiques				1
Habitants	2	3	1	5
Parents		3	1	1
Salariés			1	
Voisins		3		1

Tableau 45 : Identification des collectives par type de pratique

- Des collectifs divers à l'origine des projets

Certaines initiatives sociales et solidaires que nous avons rencontrées sont portées par des collectifs divers, tel que cela est présenté dans les Tableau 44 et Tableau 45. Ils nous présentent des données intéressantes : les pratiques de sociabilités tendent à être portées par des collectifs de loisirs (clubs de loisirs, de sport, de personnes âgées, etc. dont la sociabilité induite se crée en parallèle d'une pratique de loisirs). Les festivités sont portées par des comités des fêtes (et donc, des collectifs créés pour la mise en place de festivités). Les pratiques de solidarités sont soit prises par des agriculteurs (on retrouve ici l'entraide à travers les CUMA), soit par des associations (souvent de réinsertion).

- Des collectifs créés spontanément, en réaction à une situation

L'enquête a montré plusieurs cas de collectifs qui se constituent suite à un événement. Nous avons choisi trois exemples pour illustrer notre propos, tous issus de collectifs d'habitants :

- un collectif éphémère se crée pour assister une famille en difficultés : « *Les habitants de Don, parents d'élèves de l'école Pasteur, voisins, et le maire, André-Luc Dubois, se démènent pour aider la famille Margarian. Un couple et leurs deux enfants, arrivés en octobre 2013, réfugiés d'Arménie.* » (La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes, 23/06/2015). L'initiative tient à la solidarité qui se met en place autour de cette famille, constituée d'un collectif éphémère de voisins, d'amis et de soutiens municipaux.
- L'exemple de l'installation d'une décharge est également significatif : « *Tout le monde était contre* » (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers). Un collectif se crée localement pour lutter contre cette installation. Suite aux 10 ans de conflit, la décharge s'est installée mais une trace de ce collectif perdure à travers une association de protection de l'environnement. Dans ce cas, l'initiative sociale et solidaire tient à l'attachement aux lieux qui se révèle à travers l'action collective : en se mobilisant contre la décharge, les habitants ont été amenés à se constituer en collectif éphémère, arguant leur attachement au territoire.
- Une association « Grain de Sable » s'est constituée contre un « *lotisseur malhonnête* » (sic) (entretien, 24/06/2014, Sainghin-en-Weppes). L'association regroupe des voisins qui font pression contre ce lotisseur et ses projets immobiliers qui ne convenaient pas au voisinage. Ce collectif de voisins a obtenu gain de cause : une trace perdure de cette lutte collective, la fête des voisins qui demeure un moment particulier dans ce quartier.

- Des alchimies individuelles et collectives

A mi-chemin entre le collectif et l'individuel, il y a les repas entre voisins ou d'associations. Ils sont portés par une personne seule ou une association : ils ont de fait un caractère individuel ou relatif à un cercle de sociabilité prédéterminé. Ils sont cependant devenus une tradition et un rendez-vous. A ce titre, le collectif y a clairement sa place. Il ne passe pas un weekend sans des retrouvailles autour d'un repas, organisé ou improvisé (entretiens du 19/11/2014, Preures et du 16/03/2015, Hucqueliers).

Enfin, un autre exemple d'alchimie individuelle et collective avec un collectif de jeunes constitué autour d'un lieu grâce au prêt d'un terrain. L'initiative existe grâce à la rencontre entre la dynamique collective émergeant du MRJC et l'investissement individuel du couple propriétaire, qui prête le terrain.

Certains évoquent la difficulté de trouver des meneurs. Penchons-nous dès lors sur les trajectoires individuelles qui aboutissent à la révélation d'individus porteurs.

4.2.2.2. DES INITIATIVES ENRACINEES AU SEIN DE TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES : 44 INITIATIVES

Certains individus sont bien identifiés comme des porteurs des initiatives. Au-delà de la personne en tant que telle, plusieurs points nous ont marqués concernant ces individus au cours de l'enquête de terrain.

Individuel	Pratiques de sociabilités territoriales	Pratiques d'animations territoriales	Pratiques de solidarités territoriales	Pratiques générées par une spécificité du lieu	Total
Commerçant	1			8	9
Enseignant	2	1	1	1	5
Entrepreneur	2		1		3
Personne privé	12	4	6	5	27

Tableau 46 : Pratiques prises par des individus

Il nous est difficile de dégager des tendances de ce Tableau 46 pour chaque catégorie de porteurs. De manière générale, 27 initiatives prises par des porteurs individuels sont des personnes privées. Le reste des initiatives portées par des individus le sont dans un cadre professionnel : il s'agit de commerçants, enseignants ou entrepreneurs. Notons que les commerçants prennent principalement des initiatives en lien avec le lieu. Nous pouvons également relever que les pratiques de sociabilités sont prises par des personnes privées.

Au sein de ces 59 initiatives pour lesquelles nous avons distingué des individus porteurs dont l'expérience en société a contribué à la prise d'initiative. Nous avons relevé trois points d'importance que nous illustrerons avec des exemples : le parcours des individus, les leaders et les liens aux lieux.

Le parcours

- L'importance du parcours : l'exemple d'un président d'union des commerçants

Une association de commerçants est présidée par le boucher de la ville depuis 3 ans. Avant lui, son père en était le président pendant 13 ans. Ce positionnement particulier, c'est-à-dire le fait d'hériter d'une place longtemps occupée par un membre de sa famille, donne à son président la connaissance de l'historique de l'association et une assise importante. De plus, ce boucher connaît bien le territoire et ses acteurs.

« Je n'hésite pas à crier haut et fort ce qui ne va pas. Le nouveau maire est tout gentil. Je le connais bien, j'étais invité à son anniversaire de mariage. On n'oserait pas lui mettre de baffes de peur qu'il ne pleure (sic).

Maintenant, quand on rentre dans la mairie, on ne connaît plus personne. Il y a des gars qu'on n'a jamais vus alors que je connais tout le monde. [Un technicien] est toujours fourré avec [le nouveau maire]. Je ne vois pas ce que [le technicien] vient faire là. Il a plus de pouvoirs que le 1er adjoint. Il vient mettre la zizanie partout (sic). C'est une question de personne, pas de droite ou de gauche. »

Entretien du 11/05/2015, Bapaume

La personnalité de l'individu marque fortement l'union des commerçants qui se trouve associée à sa personne. Un atout que reconnaissent les autres membres de l'union des commerçants. L'union connaît des difficultés qui sont le reflet de celles que connaissent les commerçants de la ville : perte de clientèle, désertification du centre-ville. L'union se retrouve face à la nécessité de prendre des initiatives nécessaires à sa survie : ainsi, le collectif est stimulé et tente des opérations à destination des clients des commerces (lots, etc.). L'objectif est de retisser du lien entre commerçants et leur clientèle. Mais les initiatives sociales et solidaires se retrouvent au sein même de l'union des commerçants (en choisissant d'affronter en collectif les difficultés de fréquentation de leur commerce par exemple), qui se réunit régulièrement pour discuter de leur avenir (voir encadré). Un projet d'union commerciale intercommunale est en discussion, avec l'objectif de se regrouper pour être plus fort.

Les rares commerçants présents mercredi soir en mairie ont soutenu le bureau actuel et ont supplié ses membres de continuer. [...] [Le président et la vice-présidente] sont connus pour leur franc-parler et revendiquent leur « grande gueule ». Ça devrait dépoter ! [...] Après l'arrivée de ces bonnes âmes, le bureau a donc décidé de poursuivre l'aventure [...]

La Voix du Nord, Edition Arras, 11/04/2015

Enfin, en revenant sur le parcours du président de l'union des commerçants, nous pouvons mettre en évidence une forme de proximité qui lui donne une connaissance des problématiques du territoire (un recul conféré par le collectif de l'union mais aussi des liens avec la mairie). Ainsi, ce boucher a décidé de mettre en place un service de repas à domicile, avec plusieurs objectifs : augmenter ses ventes, mais aussi proposer un service auprès d'une clientèle qui ne peut plus se déplacer (personnes âgées notamment), par un système de tournée quotidienne dans des communes alentours. Ce service adapté témoigne d'une profonde connaissance du territoire, entretenu par la mise en place de cette pratique.

- Des choix individuels ancrés dans un parcours : l'exemple d'acteurs de l'ESS s'installant au sein d'un territoire

Le couple se présente comme des acteurs venant de Lille. L'épouse est commerçante d'articles de plage et a développé une activité autour des jeux coopératifs. Elle se présente « de culture économie sociale et solidaire », et a voulu implanter de nouvelles choses à leur arrivée sur le territoire, suite à une formation sur « agir localement ». Elle a ainsi créé de nombreuses initiatives : par exemple un troc-livre, des soirées jeux coopératifs, des cinés-soupes. L'objectif pour eux était de créer du lien, de la rencontre, et de proposer des pratiques inhabituelles pour les habitants. De nombreuses initiatives se sont arrêtées par essoufflement et parce que « *c'était des gens de l'extérieur qui venaient* » (Entretien avec l'organisatrice, 16/03/2015, Hucqueliers).

Elle se dit en décalage culturel avec « les gens d'ici » : « *Après toutes ces années, ils nous voient encore comme de l'extérieur car quand c'est lard/frites, nous n'y participons pas* » (ibid). Le couple souhaitait créer des associations culturelles, car ne se retrouvait dans les fêtes de canton « *où ils invitent Annie Cordy et ils picolent* » (ibid). Le parcours de l'individu et son vécu influencent ses représentations et ses choix.

- La retraite comme facteur pouvant être déclencheur

Nous avons retrouvé cinq initiatives où le départ en retraite se présente comme un facteur déclencheur de prise d'initiative. Par exemple, la constitution d'une AMAP par un retraité qui dit agir par conviction : Il en a eu « marre de remplir son caddie de tomates au supermarché » et a souhaité profiter de sa retraite pour prendre part à ces initiatives. Il agit par envie de sociabilité (en soulignant que l'AMAP, c'est d'abord pour lui une bande de bons copains qui sont contents de boire un coup ensemble tous les vendredis soir), mais aussi par solidarité (à la fois dans l'accompagnement à l'installation d'un jeune maraicher mais aussi dans la mise en place de paniers à prix réduits pour une famille dans le besoin).

Le départ en retraite est identifié comme facteur déclencheur pour une autre initiative : une personne travaillant dans le social auprès de personnes âgées qui a lancé, à son arrivée en retraite, une initiative intergénérationnelle avec des collègues ou centres de formation et des personnes âgées. Sa carrière lui a facilité les premiers contacts, puis il lui a fallu du temps pour se faire connaître. Son initiative intergénérationnelle a un double effet : à la fois chez les personnes âgées qu'elle sent transformées par les visites, qui favorise leur maintien à domicile. Mais aussi, la transformation s'opère chez les jeunes qui rendent visite, avec le développement de leurs capacités relationnelles.

Des leaders, personnalités visibles et invisibles

Nous avons choisi de développer la question des leaders à la fois au niveau de personnes privées prenant des initiatives (représentant 46% des porteurs individuels, cf. tableau 22), mais également sur la place de certains maires au sein de leur territoire (représentant 13% des porteurs publics, cf. tableau 22). Nous ne traitons pas dans cette partie uniquement de personnalités fortes, au caractère bien trempé. Nous nous intéressons aussi et surtout aux leaders de l'ombre, aux personnes qui s'imposent par la force de leur engagement au sein des initiatives sociales et solidaires, sans pour autant se démarquer dans l'espace local.

- Des individus comme maillon social incontournable

Le premier exemple pour illustrer ce point est celui d'un facteur. Il exerce son métier dans des communes peu accessibles (petites routes) et peu peuplées. Ce facteur, en plus de son travail de distribution du courrier, entre dans de nombreuses maisons et maintient un lien régulier avec de nombreuses personnes isolées : la mairie l'identifie comme celui qui fait le lien et connaît les situations de beaucoup de monde. Mais au-delà de sa place quotidienne de maintien de sociabilités et de son rôle de vigilance quant à la situation de nombreuses personnes isolées, ce facteur organise également une fête sportive connue localement (voir encadré).

« Le facteur fait beaucoup de choses, il entre chez toutes les personnes âgées. C'est quelqu'un qui se bouge. Il organise le rurathlon : c'est une randonnée pédestre avec des jeux traditionnels sur le parcours (disc golf, petit parcours VTT, vieux jeux locaux). Cet événement se fait en lien avec le CDSMR (sport en milieu rural) et grâce aussi à une subvention des foyers ruraux. Il finit par un petit repas... les gens restent jusqu'à 16h. Le facteur prend très à cœur son rôle de lien social, il fait des courses pour les personnes âgées, il alerte sur l'état des gens. »

Entretien avec le maire et la secrétaire de mairie, 19/11/2014, Preures

Note post entretien : le facteur est passé pendant l'entretien, la secrétaire de mairie le salue « Salut Biloute ! » (sic) de manière très enthousiaste... le facteur a pu répondre à quelques questions.

Cette dimension « incontournable » de certains individus s'est retrouvée dans d'autres contextes. Par exemple, « *il faut que vous rencontriez un président de RPI, ce sont des acteurs incontournables* », ou encore « *en milieu rural, on est obligé de passer par la mairie* » (Entretien avec une agricultrice, 11/05/2015, Gréville).

Au sein des territoires, le caractère incontournable d'une personne peut dépasser les clivages politiques concernant les initiatives sociales et solidaires. Une mairie de droite et ses nouveaux élus ont ainsi identifié une personne source de nombreuses initiatives :

« C'est un communiste. C'était un meneur d'homme. Il a créé le marché de Noël tous les ans, avec un Père Noël qui descend du clocher, une patinoire. Toutes les associations viennent au marché de Noël, c'est gai. Les habitants viennent, c'est entré dans les traditions. Il a mis en place beaucoup de choses avec une bande de copains. »

Entretien avec un élu, 24/06/2014, Sainghin en Weppes

Cet exemple du leader dépassant les clivages politiques véhicule également l'idée d'un homme qui n'est pas isolé mais qui met les gens en mouvement.

- Quand le maire est porteur d'initiatives

Notre interlocuteur est né dans la commune où il est désormais élu. Il a commencé la vie associative très jeune en tant que meneur de l'équipe de foot (« il n'y avait que ça à l'époque »).

En 1981, il a mis en place les restos du cœur dans le canton. En 1983, il a fait une liste aux élections municipales mais ils ont été battus. En 1984/85, il a acheté une ferme pour organiser et financer des bals. En 1995, il est élu aux élections municipales. Il se lance dans la création d'une harmonie (après les cours de musique).

Il lance la banque alimentaire dans sa commune, des contrats aidés, des logements sociaux. Il dit avoir été élu car il a créé le club de loisirs Léo Lagrange. Il s'est rendu compte qu'il fallait occuper les jeunes, pour éviter qu'ils ne squattent les abribus. Il a embauché 5 jeunes pour la maison de retraite et 3 jeunes pour la mairie (sport, informatique, culturel). « Ça n'a pas coûté grand-chose. Les gens étaient contents, les jeunes étaient occupés. »

Entretien avec le maire, 12/02/2015, Croisilles

L'exemple de ce maire particulièrement actif dans sa commune témoigne à la fois de liens au lieu qui sont très forts (naissance dans la commune), mais également d'une personnalité qui le pousse à prendre de nombreuses initiatives. Le statut de maire importe peu finalement, même s'il constitue une ambition en soi pour ce personnage. Mais la prise d'initiatives n'a pas été empêchée lorsqu'il n'était pas élu, obtenant des financements pour ses projets.

Cet exemple introduit la prochaine section qui traite du charisme des individus et de leurs liens aux lieux.

Les liens au lieu

- Des individus-acteurs qui permettent la réalisation des initiatives

Notre premier exemple concerne des initiatives se rattachant à l'action d'une communauté de communes (31% des initiatives relatives à l'action publique). Certains acteurs disposent d'un tel ancrage dans le territoire qu'ils permettent une appropriation particulière des projets. Dans notre exemple, le technicien du service de développement agricole connaît bien les lieux (il y vit depuis plusieurs années), ses habitants et il est surtout bien connu des agriculteurs : cela lui permet d'organiser de nombreuses initiatives, d'après un acteur extérieur au territoire.

Les services de la chambre d'agriculture l'ont bien compris et « passent par lui » quand il s'agit de mener une initiative sur le territoire. A un tel point que le conseiller désigné de la chambre d'agriculture sur ce territoire ne cherche pas à faire doublon, et laisse souvent la place au technicien de la communauté de communes (ou le consulte avant de lancer une initiative), qui connaît mieux les lieux par sa longévité et son ancrage au sein du territoire. Ce technicien porte ou soutient de nombreuses initiatives sociales et solidaires en lien avec le milieu agricole local : pratiques d'animations avec des fêtes rurales traditionnelles, pratiques de sociabilités avec des actions pour favoriser la rencontre entre agriculteurs, pratiques de solidarités en œuvrant à la consolidation locale des CUMA. Il soutient également une association de réinsertion qui œuvre à la préservation de l'environnement dans le canton (plantation de fascines).

Un second exemple est celui d'une agricultrice qui est à la tête d'une entreprise de travaux agricoles. Elle représente les agriculteurs dans de nombreuses organismes : la chambre d'agriculture, le syndicat agricole, la communauté de communes. Elle porte notamment (avec d'autres, même si elle reste la principale personne porteuse des pratiques) une initiative sociale et solidaire développant des pratiques de réinsertion en réponse au chômage local et au manque de main d'œuvre qualifiée auquel se confrontent les agriculteurs : c'est ainsi qu'elle est présidente d'un groupement d'employeurs de qualification et de réinsertion.

« Elle fait partie des gens qui se bougent pour Bapaume. Comme sa mère avant elle... Elle fait partie de ces gens qui n'ont pas peur de monter sur le clocher de l'église avec leur drapeau pour crier haut et fort ce qu'ils pensent »

Entretien avec un commerçant, 11/05/2015, Bapaume

L'extrait met en évidence des caractéristiques personnelles et familiales : le fait de « se bouger », les liens de filiation suggérant une reproduction d'un modèle familial, et le caractère de quelqu'un qui n'a pas peur de dire ce qu'elle pense. Malgré quelques tensions ou désaccords occasionnels, les acteurs institutionnels du territoire reconnaissent aussi la place particulière de l'agricultrice.

« C'est l'intercommunalité qui en est à l'initiative, elle l'oublie un peu. Mais je la remercie quand même, car si elle n'avait pas été là, ça n'aurait pas marché. »

Entretien avec une élue, 11/05/2015, Biefvillers les Bapaume

Il est intéressant de remarquer les liens presque indissociables entre ces individus remarquables et les initiatives qu'ils portent. Car c'est ce qui nous intéresse ici : certaines initiatives – peut-être les plus osées, les plus complexes ? – n'auraient pas pu exister sans ces acteurs particuliers.

- La place particulière des habitants historiques

Enfin, pour conclure ce point, relevons des personnalités qui nous ont été citées au sein de l'enquête de terrain pour leur historicité vis-à-vis des lieux et la place particulière qu'ils prenaient sur cette question des socio systèmes locaux. Nous avons identifié 22 personnes remarquables au sein de notre enquête, qui peuvent prendre plusieurs initiatives sociales et solidaires différentes. Ces 22 individus prennent des initiatives sans en être toujours les exclusifs porteurs : ils peuvent s'inscrire dans des collectifs ou dans des partenariats.

Nous avons choisi deux exemples pour illustrer ce point.

- Une association de réinsertion était sur le point de fermer ses portes quand « un gars du coin est revenu sur le territoire et a pris les choses en main » (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers). Au moment de l'entretien, l'association (qui a vu le jour suite au constat des difficultés à trouver un emploi en milieu rural, avec des situations d'exclusion et de marginalisation) avait su se développer et créer de nouvelles antennes. Au cours de l'entretien, était souligné le fait que celui qui avait fait changer les choses était « un gars du coin », comme si le fait de connaître (et d'être connu ?) conférait un avantage supplémentaire.
- Un atelier a été organisé autour d'une personne âgée, Gisèle Houriez, qui est une figure locale dans sa commune. L'idée est de conserver les savoirs et les poèmes écrits par cette personne grâce à la mise en place d'un journal disponible dans les bibliothèques de la communauté de communes. Et c'est grâce à une autre initiative que les talents de cette personne âgée ont été révélés ; un service de lecture à domicile a été mis en place par une jeune personne en contrat d'avenir. C'est Laura, la personne en charge de ces lectures, qui a trouvé le contact de la personne âgée, ne pouvant plus se déplacer. Dans ce cas, les initiatives sociales et solidaires sont également un moyen de révéler des personnalités locales et de les associer à d'autres initiatives : elles mettent en lumière les individus et les transforment en acteurs des territoires. Elles sont également un moyen de mieux vivre pour ces personnes âgées : le poème présenté ci-après (Encadré 2) en témoigne.

Encadré 2 : Poème de Gisèle Hourriez Macarez

*A l'abri des regards, c'est un endroit charmant
Où l'on vient oublier, l'espace d'un instant,
L'ennui, la solitude, et même le chagrin,
C'est un lieu de détente qu'est le club de
Vertain*

*Rencontres amicales pour nous les retraités,
Où belotes et scrabble restent jeux animés ;
Lectures attentives, simples conversations,
Ces jeudis de rencontres, à chacun sa façon !*

*A l'heure de la pause : dégustation café,
Et d'un petit gâteau, toujours très apprécié ;*

*Puis reprise des jeux, l'entracte est abrégé
Offrant nouvelle chance aux perdants éplorés.
Et jusqu'à dix-huit heures, défaites et victoires
Se mêlent à nos rires, nos fûtiles histoires ...*

*C'est avec nostalgie que nous nous séparons.
La quinzaine prochaine, nous nous
retrouverons
Pour savourer encore, et durant quelques
heures
Ces instants de la vie que l'on nomme
« BONHEURS » ...*

Source : <http://www.vertain.fr/spip.php?article63>

Pour contrebalancer cette idée, notons qu'il n'y a pas que les habitants historiques des lieux qui sont porteurs d'initiatives sociales et solidaires fructueuses et appropriées. Pour le démontrer, citons l'exemple d'une habitante arrivée en 1995 sur le territoire, originaire du Sud de la France. Très impliquée dans le milieu associatif, elle a été à l'origine de la relance du foyer rural dans sa commune, des initiatives pour la bibliothèque, etc. Elle fait partie des individus investis localement, qui cherchent à faire de l'animation et créer des lieux de rencontres pour pallier aux nombreuses fermetures de cafés, des boulangeries... De fait, le fait « d'être du coin » (c'est-à-dire d'être né au sein du territoire) n'est pas une caractéristique indispensable à la mise en place d'initiatives sociales et solidaires.

CONCLUSION : DES INITIATIVES QUI EVOLUENT PAR LEURS PORTEURS

Les initiatives sociales et solidaires sont nées d'individus qui identifient des besoins, des problématiques ou des manques. Ainsi, elles se positionnent en parallèle des circuits classiques. Par ce positionnement, elles comblent ce qui n'est pas pris en charge par les procédures conventionnelles.

Les porteurs mobilisent leurs vécus, et prennent des initiatives principalement dans un cadre privé, en collectif (majoritairement) ou de manière individuelle. Les initiatives présentent une belle persistance dans le temps. Enfin, elles mobilisent autour d'elles des individus, qui prennent part aux initiatives : voyons maintenant comment ces participants s'y trouvent investis.

4.3. LES PARTICIPANTS : DES INDIVIDUS QUI DEVIENNENT ACTEURS

Après avoir montré l'importance du vécu et des porteurs des initiatives sociales et solidaires, moteurs de leur impulsion, voyons maintenant qui prend part aux initiatives et comment la participation des individus à ces initiatives les transforme.

Nous traitons ici des individus qui prennent part aux initiatives en tant que participants. Nous nous attacherons à l'étude des porteurs des initiatives, qui sont au cœur de l'action, dans le point suivant.

4.3.1. CARACTERISER UNE DIVERSITE DE PARTICIPANTS

Ce point nous permet un premier panorama sur la participation des individus.

4.3.1.1. DE NOMBREUX INDIVIDUS CIBLES PAR LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

	Individus ciblés	Somme	Part du total
Une tranche d'âge	Enfants et jeunes	36	24%
	Personnes âgées + jeunes	4	
	Personnes âgées	26	
Un état difficile	Personnes en difficultés	26	9%
Un public très ciblé	Passionnés	16	17%
	Professionnels	30	
Participation ouverte	Tout public	36	13%
Public de proximité	Habitants	103	37%
Total		277 initiatives	

Tableau 47 : Les populations cibles des initiatives sociales et solidaires

Le Tableau 47 présente le panorama des individus ciblés par les initiatives. Nous remarquons d'emblée la part importante du public de proximité, à travers la mention des « habitants » : 37%. De plus, à travers la catégorie « tout public » (recouvrant 13% du total) sont aussi désignés les habitants, qui n'habitent pas l'espace mais qui pourraient être intéressés par les initiatives. Ces deux catégories recouvrent 50% du total : nous pouvons ainsi dire que la moitié des initiatives ciblent de manière ouverte tous les individus, avec une attention particulière pour un public de proximité.

L'autre moitié du recensement s'attache à une population ciblée et concerne principalement des pratiques destinées à une tranche d'âge particulière (jeunesse ou personnes âgées, pour 24%). Le reste se répartit entre attention aux personnes en difficultés (9%) et un public particulier de passionnés ou de professionnels (17%).

Il faut cependant noter que nous n'avons pris en compte dans notre tableau 24 que la cible principale des initiatives. En effet, une seule initiative peut cibler une diversité d'individus. Nous illustrerons ce fait par plusieurs exemples. La place qu'une école accorde aux divers individus prenant part à la vie scolaire et extrascolaire (salariés, scolaires, parents, etc.) la qualifie comme initiative sociale et solidaire. On distingue ainsi des pratiques de sociabilité à travers l'ambiance familiale qui y est

cultivée, des pratiques qui vont au-delà de sa mission d'éducation des enfants. Son directeur se voit ainsi à la tête d'un pôle de vie, de lien social et justifie d'une place de proximité particulière. Les élèves ressentent également la particularité d'une grande école où tout le monde se connaît (dans un fort esprit de soutien dans les difficultés, avec l'exemple du décès par accident de deux élèves qui a occasionné des rassemblements de tout l'établissement en leur mémoire) et où les projets entre élèves favorisant le « faire ensemble » sont accompagnés par l'établissement (exemple d'un groupe de musique).

Enfin, on distingue également un accompagnement des familles en difficultés à travers des pratiques de solidarité, par des aides pour partir en voyage par exemple (cf. encadré ci-dessous).

« Nous avons 2900 élèves, nous sommes un pôle de vie, de lien social.

Il y a 125 employés au sein de l'établissement, tous les repas sont fabriqués sur place (et c'est devenu rare). 80 % des départs de ces salariés sont des départs à la retraite. L'institution est un employeur très important sur le secteur. [...]

Les liens que nous entretenons se font principalement avec les familles, nous travaillons avec elles. Il est important d'être sur le terrain avec les familles, notamment les familles en difficulté. Ça prend la forme par exemple d'une mise à disposition de salle pour que les enfants puissent manger le midi (ceux qui ne vont pas/ne peuvent pas bénéficier du restaurant scolaire). De même, nous mettons en place des aides aux voyages pour des élèves qui ne peuvent pas payer. »

Entretien avec un chef d'établissement, 16/09/2014, Beaucamps Ligny

Les actions d'une communauté de communes sont un autre exemple où l'initiative peut être vue comme un moyen de toucher une diversité d'individus.

« Nous travaillons avec l'ensemble des habitants. Par exemple, l'artiste Dominique Sigaud a travaillé sur le ressenti des habitants, elle a été aiguillée par les chefs de pôle de la communauté de communes. Elle a travaillé spécifiquement avec les différents services de l'intercommunalité, avec les bénéficiaires du RSA, avec les CCAS des communes, avec les restos du cœur, avec les crèches, les accueils de loisirs. C'est un projet transversal avec différents publics. »

Entretien, technicien de la communauté de communes, 27/08/2014, Solesmes

Prenons l'exemple du dispositif sécuritaire « voisins vigilants ». Au-delà de son objectif principal de sécurisation des habitations en l'absence de leur propriétaire, la mairie l'a utilisé comme moyen de contact avec les populations fragiles : « Nous essayons d'avoir un lien dans chaque rue avec les personnes en difficultés » (Entretien, conseiller municipal, 02/07/2014, Beaucamps Ligny). Derrière le

dispositif sécuritaire peut donc pointer une initiative sociale et solidaire visant à développer un lien avec les individus en fragilité.

4.3.1.2. CARACTERISER LES POPULATIONS CIBLES PAR LES PRATIQUES

Nous souhaitons observer d'éventuelles corrélations entre les populations ciblées par les initiatives sociales et solidaires et les pratiques qui sont mises en place au sein des initiatives.

<i>Population cible</i> <i>Pratiques</i>	Enfants et jeunes	Personnes âgées	Personnes âgées + jeunes	Personnes en difficultés	Passionnés	Professionnels	Habitants	Tout public	Total
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités territoriales	25%	62%	75%	4%	25%	13%	24%	53%	29%
Pratiques relevant de l'animation territoriale	47%	4%	-	-	4%	7%	40%	22%	25%
Pratiques relevant d'une solidarité territoriale	14%	35%	25%	96%	13%	70%	4%	11%	26%
Pratiques générées par une spécificité du lieu	14%	-	-	-	63%	10%	32%	14%	20%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 48 : Caractérisation des catégories de populations ciblées par les pratiques

Le Tableau 48 nous donne les pratiques des initiatives par catégorie de population⁵². Nous remarquons que les initiatives s'intéressant aux personnes âgées développent des pratiques de sociabilités ou de solidarités. Les initiatives qui s'intéressent aux enfants ou jeunes le font à 47% par des actions d'animations ou des fêtes.

Les initiatives qui se rapportent aux personnes en difficultés développent principalement des pratiques de solidarité (96%, un résultat cohérent et qui confirme nos analyses). Les initiatives à destination des passionnés développent majoritairement des pratiques générées par une spécificité du lieu (63%). Les initiatives ciblant des professionnels développent des pratiques de solidarité (70%) : citons les groupements de partage de matériel agricole pour illustrer ce résultat.

Enfin, les initiatives qui s'intéressent aux habitants développent à 40% des fêtes ou des animations, et à 32% des pratiques générées par des spécificités du lieu. Les initiatives s'adressant à un large public sont relatives à des pratiques de sociabilités à 53% et des festivités et animation à 22%.

⁵² c'est uniquement en ce sens qu'il faut lire ce tableau, il ne reflète pas la répartition des populations cibles par pratique.

4.3.1.2. LES CONTRAINTES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES

- Des participants parfois peu impliqués

L'implication des participants constitue un enjeu pour les initiatives. Nous nous intéressons ici aux individus qui prennent part à l'initiative sans l'avoir impulsée.

Nous avons un vrai travail de pédagogie à faire. La prospection se fait par Pôle Emploi et par le centre de formation. Les salariés sont recrutés et présélectionnés. Le GEIQ a une dimension d'insertion, donc ça n'est pas possible de recruter des BTS.

Le GEIQ n'a pas vocation à embaucher après les salariés. C'est possible de créer un groupement d'employeurs après si le salarié est embauché sur plusieurs exploitations. Sinon, l'embauche doit se faire directement par l'employeur [...]

Nous avons du mal à trouver des candidats, car il y a un problème d'image du mécanicien agricole. La population concernée par l'insertion n'est pas très motivée, ce sont des gens qui profitent des aides et « qui viennent pour avoir le tampon pour Pôle Emploi » (sic).

Entretien, élu du groupement, 11/05/2015, Gréville

L'encadré se rapporte à des pratiques de solidarités (réinsertion) très liées aux lieux puisque l'initiative est née suite au constat du manque de main d'œuvre qualifiée chez les agriculteurs. L'extrait est ici intéressant pour plusieurs raisons : l'implication des individus au sein de l'initiative sociale et solidaire n'est pas acquise et se construit dans le temps. La suite de l'entretien évoque les difficultés à rendre les centres de formation acteurs de la dynamique. Le développement de l'initiative montre des difficultés quant à l'employabilité des salariés formés, qui ne peuvent être embauchés par le GEIQ. Enfin, les difficultés sont également au niveau des représentations, avec l'image peu attractive du métier de mécanicien agricole.

Cependant, nous relevons des individus qui s'impliquent dans l'initiative : ceux qui sont à l'impulsion notamment, et d'autres participants à sa construction. Ces individus-là adoptent des comportements, ou développent des initiatives imprévues, sortant du champ de l'institutionnalisé : ils favorisent alors la vulgarisation et l'implication des parties prenantes. C'est le cas de la présidente qui, par ses engagements et ses implications dans le milieu agricole, a convaincu d'autres agriculteurs de se lancer dans l'aventure. Il s'agit d'arrangements du quotidien pour faciliter le cheminement de l'initiative. Ce sont ainsi ces arrangements qui confèrent une portée différente à la démarche de réinsertion prônée par le GEIQ3A.

Ainsi, au-delà du défi initial qui était d'intégrer des dimensions de qualification et de formation au sein d'un groupement d'employeur, les individus agissants prennent des initiatives qui favorisent son appropriation par les parties prenantes.

- Des participants confrontés aux essais et aux tâtonnements des pratiques

Les individus qui prennent part aux initiatives sociales et solidaires doivent parfois s'adapter face aux tâtonnements de l'initiative. L'exemple d'une AMAP le montre : « *Au début, les paniers n'étaient pas top, mais les AMAPiens étaient conciliants et coopératifs.* » (Entretien avec son fondateur, 14/04/2015, Vendegies sur Ecaillon). Cette AMAP accompagne le maraicher dans son installation alors qu'il rencontrait des difficultés à mener ce projet. Cet accompagnement relève de pratiques de solidarités, sans lesquelles l'AMAP n'aurait pas pu continuer avec ce maraicher. Cet extrait révèle que la participation à l'initiative ne peut pas toujours être motivée par des intérêts personnels ou des aspects de productivité immédiate : l'accompagnement du maraicher a ici primé sur le contenu des paniers.

« *On essaie de proposer des trucs pour la jeunesse (les ados), car c'est une tranche de la population très isolée et délaissée par les associations locales. Ça permet aussi de ne pas concurrencer les associations.* »

Entretien, directrice d'un centre socioculturel, 10/02/2015, Hucqueliers

Enfin, ce dernier extrait illustre que les initiatives sociales et solidaires se glissent dans les interstices, là où s'exprime un besoin qui n'est pas pris en charge : ni par les acteurs publics, ni par les associations locales (comme dans notre exemple). Face à ces besoins non pris en charge, les initiatives sociales et solidaires tâtonnent, font des arrangements, expérimentent des pratiques... avec le risque que l'initiative ne perdure pas. Voyons à présent comment s'expérimente la participation au sein des initiatives sociales et solidaires.

4.3.2. LE RAYONNEMENT PARTICIPATIF DE L'INITIATIVE : DES SITUATIONS DIFFERENTES

- Présentation des données et des difficultés de l'analyse

Une précision méthodologique s'impose en préalable à la lecture de ce point. Nous ciblons ici un cercle d'individus différents du noyau à la base de l'initiative : nous nous intéressons à la participation des individus ciblés. Or, les personnes interrogées sur la participation sont diverses, se situant généralement plutôt au niveau des porteurs. Il ne s'agit donc pas ici d'une lecture de la participation

vue des individus ciblés mais du point de vue des porteurs, donc de ceux qui sont les moteurs de l'initiative.

Il nous est paru difficile d'exploiter en tant que telles les données de notre recensement sur le niveau de participation sur un plan quantitatif : les données sur la fréquentation et la participation des individus nous ont paru subjectives et dépendantes de nos interlocuteurs. D'une dizaine de personnes à 130 personnes, les référentiels sont trop divers. Cependant, à partir des informations à notre disposition, nous avons pu tirer un échantillon de 151 initiatives (soit 55% des initiatives recensées), sur lesquelles nous avons pu dérouler notre analyse grâce aux informations à notre disposition.

Appréciations sur la participation à l'initiative	Somme
<i>Factuelle</i>	33
Positive	84
Mitigée	23
Négative	11
Total	151

Tableau 49 : Appréciations des acteurs interrogés sur la participation aux activités

Les catégories que nous avons choisies pour qualifier la participation dans le Tableau 49 sont : factuelle (données chiffrées allant de quelques individus à plusieurs centaines), positive (l'appréciation sur la participation des habitants est plutôt positive), mitigée (les individus sont hésitants sur les qualificatifs à adopter pour la participation) et négative (la participation n'a pas été à la hauteur des attentes).

Notons que le constat général de ce travail est un avis positif concernant la participation des individus : 56% des porteurs ont une appréciation positive, et seuls 7% l'estiment en deçà des attentes.

Avis sur la participation / Type de porteur	Action publique	Collectif	Individuel	Total
Factuelle	11 %	30 %	8 %	22 %
Mitigée	31 %	9 %	15 %	15 %
Négative	3 %	8 %	12 %	7 %
Positive	56 %	53 %	65 %	56 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 50 : Comparatifs des avis sur la participation en fonction des porteurs des initiatives

Parmi les initiatives qui ont une appréciation positive de la participation (Tableau 50), 56% des porteurs étaient des collectifs. Si on choisit une entrée par type de porteur, les appréciations sont toutes positives à plus de 50%. Remarquons que les initiatives relatives à l'action publique recueillent 31% d'avis mitigés, et que les initiatives portées par des individus seuls recueillent 14% d'avis négatif concernant la participation des individus ciblés.

Individus ciblés/opinion sur la participation	Factuelle	Positive	Mitigée	Négative	Total	Part représentée des 277 initiatives
Enfants et jeunes	6	11	2	1	20	56%
Personnes âgées + jeunes	-	2	1	-	3	75%
Personnes âgées	6	5	-	1	12	46%
Personnes en difficultés	2	5	1	1	9	35%
Passionnés	2	4	1	-	7	44%
Professionnels	2	11	4	2	19	63%
Tout public	5	13	5	1	24	67%
Habitants	10	33	9	5	57	55%
Total	22%	56%	15%	7%	100%	55%

Tableau 51 : Les appréciations sur la participation par catégorie d'individus ciblés

Nous choisissons d'analyser ces Tableau 50 et Tableau 51 au fil de nos paragraphes suivants. Pour ne pas paraître trop réductrices, nous relativiserons l'importance de ces catégories et aurons à cœur de les rendre explicites grâce à des exemples. Enfin, cette analyse pourrait renforcer la vision d'individu cible passif : Nous décrirons les retombées directes de la participation à ces sociabilités de proximité pour ces participants au point suivant.

- L'importance de la participation d'un public de proximité

Nous pouvons remarquer dans le Tableau 51 que pour 56 % des initiatives de notre panel, les personnes interrogées estiment la participation positive par rapport à leurs référentiels et aux objectifs qu'ils s'étaient fixés. Ainsi, le caractère positif n'est pas signe de forte fréquentation : certains individus recherchent la participation d'un certain public (ex. les habitants), la venue de personnes que l'on ne voit jamais est perçue comme un signe positif (exemple ici de la fête des voisins).

L'enquête de terrain montre une tendance à se référer à la participation des habitants. Notons que parmi les avis positifs sur la participation des habitants, 39% concernent des initiatives ayant pour population cible les habitants. Ces mêmes initiatives recueillent 30 % d'avis négatifs en termes de participation (dont les habitants n'ont pas participé à la hauteur des espérances de leurs porteurs). En analysant plus en détail ce tableau, pour les initiatives qui ciblaient la participation d'habitants, 58% estiment que la participation a été positive, et 9% négative.

Les propos recueillis de l'enquête de terrain illustrent ces résultats : « *Un tiers des habitants* », « *tout le monde y va* », « *toutes les catégories de population étaient là* » (Sources : entretiens).

« 120 personnes ont été accueillies en réinsertion. Nous accueillons des bénéficiaires du RSA (avec rémunération du Conseil Général en contrepartie). Nous embauchons 40 salariés dans un village de 400 habitants. La moitié de ces salariés vient de la Communauté Urbaine d'Arras, l'autre de la Communauté de Communes d'Artois. En tout, c'est 90/95 personnes qui travaillent, dont 86 en insertion. Ils accueillent des personnes depuis plus d'un an en tant que demandeurs d'emploi. »

entretien avec le directeur d'une ressourcerie, 12/02/2015, Ervillers

L'encadré témoigne de données sur la participation qui peuvent se lire à différentes échelles : le directeur de la ressourcerie juge de manière très positive le fait d'embaucher quarante personnes dans un village peu peuplé, une variable qui, selon lui, garantit l'acceptation locale de la structure. En revanche, il souligne sa difficulté à recruter des salariés en provenance de la communauté de communes d'Artois, à laquelle la ressourcerie appartient.

Certains acteurs soulignent le défi d'essayer « *de faire boule de neige pour que les gens participent.* » (entretien, 24/06/2014, Don). La participation peut être lue également en fonction de la proportion d'acteurs locaux qui s'investissent : c'est l'exemple d'une cigale avec « *20 cigaliers dont 5 agriculteurs, 2 commerçants (le gars de Carrefour, l'opticien)* » (Entretien, 16/03/2015, Hucqueliers). Pour certaines initiatives, c'est la proportion à attirer des jeunes (et donc à faire perdurer leurs actions) qui inquiète « *60 personnes : 30 actifs + 30 jeunes retraités agricoles environ* » (Entretien, 03/11/2014, Hucqueliers).

Enfin, c'est la présence en continu d'un public local qui fait dire à certaines initiatives que l'objectif est atteint « *Aujourd'hui, le centre socioculturel marche très bien. Ce centre doit encore se faire connaître, mais il y a toujours des gens qui sont là.* » (Entretien avec la directrice, 10/02/2015, Hucqueliers).

- De la difficulté à mobiliser

Au sein du Tableau 51, 15% des initiatives présentent une participation mitigée, et 7% négative : ces appréciations signifient que les porteurs sont déçus de l'aura participative de leur initiative. Ces chiffres restent faibles. Mais ils montrent qu'une large participation ne se conjugue pas nécessairement avec d'une implication des participants. C'est la question de l'attentisme : « *ce sont toujours les mêmes qui participent... Les parents ne font que déposer leurs enfants sans rester* », « *c'est difficile de faire sortir les gens* » (entretien, 19/11/2014, Preures) ou encore « *les jeunes générations se retrouvent plus sur internet. Par exemple, ils se servent des CUMA en tant que consommateurs plutôt qu'acteurs.* » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). Les acteurs remarquent que certaines activités peinent à trouver leur public en soulignant des questions d'habitude : « *Le spectacle populaire marche plus que le reste* » (entretien, 24/04/2015, Bapaume).

Plusieurs acteurs pointent les « *difficultés de la communication. Il faut toucher les responsables associatifs. Les flyers, les gens les jettent. Les mails, on en a tous trop.* » (entretien, 14/04/2015, Vendegies sur Ecaillon). D'autres soulignent des difficultés de mobilité « *les gens ne se déplacent pas d'une commune à une autre* » (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers), ou des problèmes de motivation « *Il y a parfois le problème de jeunes motivés mais pas de personnes âgées... Problème de mobilité pour les jeunes. C'est compliqué parfois de jongler.* » (cas d'une initiative intergénérationnelle – entretien, 29/04/2015, Arras). La tendance générationnelle peut également être mise en avant pour le cas d'initiatives de bibliothèques « *Les enfants viennent moins qu'avant, ils sont moins lecteurs* » (entretien avec une bibliothécaire, 03/11/2014, Hucqueliers) ou d'initiatives dans le secteur agricole soulignant que les jeunes d'aujourd'hui viennent davantage en consommateurs.

Certains restent perplexes face aux difficultés : « *Les fêtes n'attirent pas toujours... ça peut être une question de prix, mais pas toujours. Par exemple, la chasse aux œufs de Pâques est payante mais il y a toujours une grosse participation* » (entretien, 07/07/2014, Solesmes), sur un troc livre « *les gens d'Hucqueliers ne participent pas* » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). Enfin, citons une mairie qui relève que sa commune a besoin de trouver ce déclic participatif.

« Les gens qui viennent habiter ici ont envie d'une petite ville tranquille [...] Certaines fêtes du 14 juillet, il n'y a personne. Les gens n'ont pas cette culture. Par exemple, le marché de Noël ne va pas marcher. La brocante ne marche pas : à peine une rue d'exposants et encore moins de participants. [...] Alors que dans la commune voisine, quoiqu'ils mettent en place, ça marche ! »

Entretien avec le maire, 24/06/2014, Don

On touche ici aux raisons profondes de la non-participation ou du peu de motivation à participer. Cela ne signifie pourtant pas que les individus n'en ont pas envie et n'ont rien à dire.

4.3.3. LES RETOMBEES DIRECTES DE CES SOCIABILITES DE PROXIMITE

Au sein d'un panel de 27 initiatives (pour lesquels nous disposons d'informations), on peut identifier et analyser les effets de la participation des habitants à l'initiative. Il s'agit d'un très petit échantillon (10% des 177 initiatives), sur lequel il nous est impossible de tirer des généralités. Cependant, il reste intéressant d'apporter des précisions nuancées à partir de ces informations.

Parmi ces 27 initiatives, 11 se réfèrent à des pratiques de sociabilités, 6 à des animations ou des festivités, 5 à des pratiques de solidarités ou d'attention à l'autre et enfin 5 à des pratiques générées par une spécificité du lieu.

4.3.3.1. LE DEVELOPPEMENT DE CERCLES DE SOCIABILITES⁵³

La moitié des initiatives du panel sont le reflet de développement de cercles de sociabilités. Nous illustrerons cette affirmation par différents exemples.

L'initiative crée de la sociabilité : *« ça fait se rencontrer les gens », « les enfants se parlent », « Ce troc livre permet de rencontrer des gens qui s'installent sur le territoire et qui sont contents de voir qu'il se passe quelque chose ici. », « Les gens sont demandeurs de ce genre d'initiatives. On y a retrouvé une certaine ambiance, les gens se sont découverts. Les gens ne se connaissaient pas. » « On a fait le constat d'une bonne ambiance, que des gens qui ne se connaissaient pas se rencontrent. Il y a toujours un coup à boire le vendredi soir. »*

Dans le cas des jeunes dans les maisons de retraites, *« Ça crée une vie autre dans les établissements. »* : les retombées sont d'une grande importance pour une population déjà fragilisée (les personnes âgées). Ces sociabilités se manifestent également par des rencontres *« Le foyer rural est un tremplin pour les jeunes aller vers d'autres. », « Les bricoleurs sont ravis de réparer. Lui est très friand de ce genre de choses. Ça crée du lien. »*. Un lien qui vient à compenser un manque *« c'est un lieu vivant, et ça manquait dans le canton : c'est un lieu qui rassemble tout le monde. Pour les ados, c'est leur 2e maison ! »*.

Mais le développement de liens n'est pas sans quelques difficultés de départ *« Je n'y prends pas part [aux repas]. Ce sont des gueuletons, ça finit tard et ils boivent beaucoup. Mais ils sont très accueillants : une fois, des gens du gîte sont allés à une fête pour les aider à servir, ils ont été très accueillants. »*

Les individus développent une certaine fidélité aux initiatives : *« On note une certaine fidélité des agriculteurs à ce voyage », « C'est que du positif localement. Les gens sont contents de l'association. Ils évoquent quelque chose de « vital », un « retour » de quelque chose qui plaît aux gens. »*

On touche ici à un élément clé : comment les individus créent des espaces d'expression et de rencontres - éphémères ou durables - qui constituent le maillage social de base, reflétant l'intime qui fait le territoire. C'est sans doute là une dimension essentielle de l'initiative sociale et solidaire : des sociabilités intimes qui font le territoire qui est d'abord et avant tout un construit social (Di Méo 1998; Frémont et al. 1984; Raffestin 1986).

⁵³ Les extraits en italique présentés dans cette section sont issus de nos entretiens de terrain

4.3.3.2. DES INITIATIVES QUI TRANSFORMENT LES INDIVIDUS EN ACTEURS

33 % des initiatives du panel présentent cette caractéristique d'acteurisation (ou même d'éco-acteurisation) des individus (Morère 2017). Nous pouvons relever plusieurs éléments qui illustrent ce point.

- Des initiatives qui transforment le quotidien des individus

La participation à ces pratiques donne un avantage « *Les gens sont contents* ». L'initiative peut être un facteur de création d'emploi : « *ce qui a donné du boulot à 10 personnes pendant l'hiver dans une dynamique de développement durable* » et faire également évoluer les individus. Les transformations à l'œuvre sont d'autant plus faciles à identifier dans des situations de solitude :

« *Pour les jeunes, c'est très important pour eux. Ils ne s'attendaient pas à ça. Des timides prennent des initiatives, des responsabilités. Ils en ressortent transformés.*

Pour les adultes, la vieillesse arrive moins vite. Ils attendent les jeunes, ils ne pensent plus à leurs malheurs. Ils ont une vie accès sur les jeunes. Physiquement, la différence est flagrante : avant, ils sont tous tristes, ne font pas attention à eux. Après, ils prennent soin d'eux, ils se maquillent, ils ont plus de conversation... »

entretien avec l'organisatrice, 29/04/2015, Arras

L'initiative crée ainsi des apprentissages « *rendre les jeunes plus autonomes, les faire gagner en responsabilité sur le lieu* » et amène des découvertes « *Je découvre l'autre dans une phase inconnue.* », « *Les bibliothécaires se sont dits qu'elles étaient capables d'être là, d'écouter, de comprendre. Les habitants ont exprimé des envies de rencontres.* » (entretien avec une technicienne, 17/11/2014, Lille).

4.3.3.3. DES IMPLICATIONS QUI CREENT LE DEVELOPPEMENT DE RAPPORTS AFFECTIFS

- Des pratiques de solidarités qui créent des sociabilités

C'est le cas d'un service d'aide à domicile : « *Nous avons des remarques de professionnels : on les soigne trop bien ou on les gâte trop* » (entretien avec la responsable, 19/11/2014, Hucqueliers), ce qui a un impact sur la manière d'exercer leur métier. L'initiative sociale et sociale émane de ces rapports affectifs entretenus avec les personnes âgées visitées : « *Tant qu'on peut rester auprès des personnes le plus longtemps possible, on le fait... avant de passer la main aux maisons de retraite voire plus.* » (ibid).

- Le développement de liens forts

Les témoignages autour de ces services d'aide à domicile témoignent de liens qui vont bien au-delà de la relation de soin. On sort du cadre structurel pour entrer dans l'initiative sociale et solidaire :

« Quand il n'y a pas de famille autour des personnes âgées, l'aide à domicile dépasse son service. L'investissement et l'affectif sont plus importants, on a du mal à prendre du recul, c'est presque du bénévolat ! Quand on passe devant les fenêtres, on s'inquiète qu'elles soient ouvertes. Le dimanche, on apporte un quartier de tarte. »

entretien avec la responsable, 19/11/2014, Hucqueliers

Ces relations développées peuvent être liées aux porteurs *« je veux que ça bouge à Solesmes »* (entretien avec un responsable associatif, 07/07/2014, Solesmes). Des propos rapportent d'un attachement à une initiative *« 80 % des départs sont des départs à la retraite »* (entretien, 16/09/2014, Beaucamps-Ligny) ou de développement de liens forts entre les membres d'une initiative.

CONCLUSION : DES INDIVIDUS CIBLES QUI PARTICIPENT ET SE TRANSFORMENT

Ce point 4.3. a montré que les individus qui prennent part aux initiatives en ressortent transformés dans leurs sociabilités, c'est-à-dire dans leurs rapports aux autres. Si les pratiques que nous avons recensées affectent les individus, les porteurs y jouent un rôle important en se mobilisant pour impulser des initiatives. Mais nous l'avons vu, les participants ne sont pas passifs : en se transformant en acteurs, ils peuvent devenir eux-mêmes moteurs des initiatives. Nous approfondirons ce point au cours du chapitre 5 grâce à une approche spatiale de ces dynamiques.

Ce point sur les participants nous a également montré que les initiatives sociales et solidaires sont des pratiques créant le développement de cercles de sociabilités, c'est-à-dire qu'elles attachent les individus entre eux : la dimension collective, à des degrés divers, est inhérente aux initiatives. Une initiative ne saurait exister pour un individu seul.

Nous avons maintenant à cœur d'intégrer les initiatives au sein des micro sociosystèmes locaux : comment les acteurs publics accompagnent-ils les initiatives sociales et solidaires ? Quelles places pour les partenaires et pour l'exogène ?

4.4. DES INITIATIVES AU CŒUR DE MICRO SOCIO-SYSTEMES LOCAUX

Nous souhaitons au sein de ce dernier point ouvrir nos analyses des initiatives sociales et solidaires aux micro sociosystèmes par des focus sur trois éléments : l'acteur public, les partenaires et réseaux et enfin les références à l'exogène.

4.4.1. LA MAIRIE ET LES COLLECTIVITES : UN ACTEUR PUBLIC A LA POSTURE PARTICULIERE

Au sein de ce point, nous étudions 75 initiatives dont nous avons remarqué au sein de l'enquête de terrain des porteurs relatifs à l'acteur public. Ces initiatives sont présentées dans le Tableau 52.

Porteurs relatifs à l'action publique	Pratiques de sociabilités	Pratiques d'animation	Pratiques de solidarités	Pratiques générées par une spécificité du lieu	Total
Maire	1	2	3	4	10
Mairie	5	16	11	2	34
Intercommunalité	7	5	8	3	23
Organes publics	1		2	5	8

Tableau 52 : Aperçu des champs de pratiques prises par des porteurs publics

Nous avons distingué quatre types de porteurs : le maire (de manière spécifique et plus individuelle, en tant qu'élu principal de sa commune), la mairie (de manière générale, via l'action de ses conseillers, de son personnel par exemple), l'intercommunalité (ici, la communauté de communes ou d'agglomération concernée) ou des organes publics divers. Ce sont ces différents acteurs publics que nous allons étudier au sein de ce point. Toutefois, nous avons choisi d'étendre notre analyse initialement centrée sur les porteurs (qui a été initiée au point 4.2.2.), à tous les types de liens (de manière plus générale) entretenus par les acteurs publics avec les initiatives sociales et solidaires.

Type de liens/Portage de l'initiative	Action publique	Privé / Collectif	Privé/Individuel	Total
L'acteur public se pose en acteur	59			59
L'acteur public se pose en partenaire	16	15	16	47
L'acteur public n'entretient pas de liens avec l'initiative		2	1	3
L'initiative et l'acteur public sont en tension		2	4	6
Total	75	19	21	115

Tableau 53 : Liens et portage de l'acteur public avec les initiatives sociales et solidaire

Ainsi, plusieurs situations vont être étudiées (Tableau 53) : l'acteur public est acteur de l'initiative, l'acteur public est partenaire de l'initiative, l'absence de relation et les tensions. Nous affinons notre étude des liens avec l'acteur public, avec l'étude des liens avec l'acteur public sur un panel de 115 initiatives. Ainsi, 42% des initiatives⁵⁴ de notre recensement (soit 115 initiatives sur 277) entretiennent des liens avec l'acteur public.

⁵⁴ Notons ici que nous n'avons pas l'information pour le reste du panel (56% des initiatives), c'est pourquoi elles n'apparaissent pas dans ce tableau. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'entretiennent pas de liens avec l'acteur public.

4.4.1.1. L'ACTEUR PUBLIC EST ACTEUR DE L'INITIATIVE

Nous avons fait l'inventaire de 59 initiatives où l'acteur public se pose comme acteur (soit 51% des initiatives de ce panel). Nous avons fait le choix d'aborder le sujet en classant les initiatives selon leur degré « d'innovation » ou de créativité : c'est-à-dire que les premiers cas rapportent des initiatives plus classiques, alors que les derniers cas témoignent de collectivités particulièrement dynamiques en matière d'initiatives sociales et solidaires.

- Des initiatives portées dans le cadre classique du fonctionnement communal ou intercommunal

Les initiatives inventoriées dans ce cadre se rapportent au fonctionnement classique d'une commune ou d'une intercommunalité, qui prend à cœur les problématiques ou les besoins de son territoire par des initiatives sociales et solidaires : c'est l'exemple de fêtes pour animer le village et empêcher la propension à devenir une commune « dortoir ».

Notons cependant que chacune de ces actions recherche la création d'initiatives sociales et solidaires comme levier de son action publique. C'est l'exemple des fêtes qui recherchent la création de solidarités sociales, mais aussi d'une initiative d'une intercommunalité qui emmène en voyage annuellement des agriculteurs afin de créer de l'interconnaissance et de l'ouverture au sein du tissu agricole local.

- Des collectivités mettant en place des initiatives originales de solidarités sociales

Nous avons relevé ces initiatives pour leur originalité par rapport à la catégorie précédente. Concernant l'initiative d'une programmation culturelle originale comme levier de sociabilité au sein du territoire, la technicienne responsable témoigne qu'ils ne sont « *pas la seule intercommunalité à le faire, mais moins de la moitié le font* » (entretien, 17/11/2014, Lille).

Par exemple, le service de lecture à domicile émane d'un travail préalable des élus qui ont détecté des personnes potentiellement intéressées. Les « livres vivants » et « balades en ferme » constituent une coopération originale entre collectivités et habitants ou acteurs des territoires : les livres vivants donnent l'occasion d'une co-construction du projet avec l'intercommunalité voisine pour des partenariats ayant pour objet l'accroissement des sociabilités. Ils sont également l'opportunité d'une rencontre entre un témoin (le livre vivant) et un public d'habitant. Enfin, l'initiative renforce l'expression de soi et les capacités personnelles des individus. De tels partenariats entre intercommunalités sont, d'après les entretiens, suffisamment rares et complexes à mettre en place pour être soulignés.

Enfin, le projet balade en ferme, s'il est pris en charge par un syndicat mixte, permet aux agriculteurs d'être guides touristiques d'une journée. Le succès de l'initiative a retenti sur d'autres territoires par le réseau des chambres d'agricultures, qui souhaite dupliquer le projet.

Nous l'avons compris, il s'agit ici de souligner des initiatives se complexifiant et donnant lieu à des projets originaux. Ces projets ont en commun de mettre en valeur des potentialités des territoires : des personnes âgées, des agriculteurs, des individus dans leur quotidien, etc.

- Des initiatives sociales et solidaires publiques et créatives

Ces dernières initiatives témoignent d'une créativité recherchée et mise au service des initiatives sociales et solidaires.

A titre d'exemple, une vidéo⁵⁵ témoigne d'une intercommunalité qui se saisit d'une problématique territoriale (la désertification médicale) et qui met en place des supports originaux pour une campagne de communication à destination de jeunes médecins lillois. Nous avons déjà évoqué cette initiative qui s'inscrit dans des pratiques mobilisant des acteurs du territoire autour d'une problématique locale : une pénurie de médecin au sein du canton. Il s'agit d'une innovation pour le territoire, dans le sens d'une initiative neuve et originale : la promotion virtuelle n'est pas un outil familier localement (le territoire a connu tardivement l'arrivée du haut débit, le site internet de l'intercommunalité a un contenu très basique⁵⁶).

Prenons ensuite l'exemple d'un maire qui intervient et qui agit au-delà de son mandat d' élu, pour s'impliquer personnellement autour d'une situation de précarité :

« J'ai tout de suite été alerté à propos de cette famille bien intégrée, avec deux enfants. Quand je sentais qu'il allait se passer quelque chose, je les prévenais. Fin mars, j'ai su que cette famille n'avait toujours pas de papiers. Et le 29 avril, j'ai reçu une lettre du préfet, qui indiquait que la procédure d'expulsion allait être mise en place dès le 1er juin. [...] J'ai alerté le Secours catholique, le conseil départemental, je suis vraiment très embêté, tous les centres d'accueil sont submergés. Des membres de mon conseil municipal ont proposé de les accueillir chez eux, en tant qu'hommes, pas en tant qu'élus. Je suis en face de cette famille, la femme pleure. Oui, je suis en rage. [...] J'ai deux casquettes, le papa qui pense à ses enfants, et le maire, obligé de respecter les lois de la République, le travail de la gendarmerie... Mais les maires sont bien seuls. »

La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes, 23/06/2015

Un habitant souligne la mise en place « d'ateliers bidouilles » qui visent à réparer les objets défectueux en mettant en relation bricoleurs et personnes nécessitant de l'aide pour la réparation de leurs objets. C'est la communauté de communes du Solesmois qui est à l'origine de ce projet et qui le porte à travers une technicienne. Ces ateliers entrent dans le cadre d'un programme volontariste de l'intercommunalité autour de l'environnement (recyclage, compostage, réparation, etc.).

⁵⁵ Consultable à l'adresse suivante <https://www.youtube.com/watch?v=6F2v7ZMGJqU>

⁵⁶ À consulter sur <http://www.cc-hucqueliers.fr>

« On a toujours besoin d'aide au départ de ces projets. Mais si l'intercommunalité ne reprend plus le projet, moi je le ferai car je trouve ça génial ! »

Entretien avec un habitant, 14/04/2015, Vendegies sur Ecaillon

Ces initiatives créatives s'inscrivent dans une recherche de mieux-vivre sur les territoires en question. Il s'agit d'améliorer le quotidien des habitants, en prenant des dispositions dans le cadre d'un mandat d'élus.

- Une créativité qui n'est pas nécessairement synonyme d'accroissement plus important des solidarités

Concluons cette partie en soulignant que la hiérarchisation des initiatives portées par les mairies ne se base pas que sur le critère de la créativité et de l'originalité. Ces créativités ne sont pas pour autant synonyme de renforcement important des maillages de solidarités locaux : en effet, si la mise en mouvement collective est parfois réelle et conséquente, certaines initiatives créatives rencontrent peu d'attractivité auprès des habitants. Le verger mis à disposition des habitants en est un exemple intéressant : de nombreux habitants ne sont pas au courant de cette action et ne prennent pas part à l'initiative. C'est également le cas de l'initiative autour des livres vivants : l'organisatrice témoigne devoir faire du porte-à-porte pour attirer les habitants face à des publics parfois très peu nombreux.

4.4.1.2. L'ACTEUR PUBLIC EST UN PARTENAIRE PARTICULIER

Nous avons recensé 46 initiatives où l'acteur public est un partenaire de l'action (soit 40% des initiatives étudiées dans ce panel), c'est-à-dire qu'il n'est pas à l'impulsion des pratiques mais qu'il intervient en support de celles-ci. Au sein de cet échantillon, nous relevons :

- 14 initiatives développant des pratiques de sociabilités
- 14 initiatives développant des pratiques d'animations
- 14 initiatives développant des pratiques de solidarités
- 4 initiatives développant des pratiques générées par des spécificités du lieu.

Nous étudierons plusieurs exemples pour illustrer cette catégorie.

- Une mairie en soutien logistique

Ces mairies (il s'agit souvent de mairies plus que d'intercommunalités) qui soutiennent logiquement les initiatives sociales et solidaires le font par la mise à disposition de locaux ou de matériel à destination des initiatives des individus-acteurs des territoires. Par exemple, des fêtes de la musique, des fêtes des voisins ou le visionnage collectif du Mondial de football ont bénéficié de la mise à disposition par les communes de barbecues, de matériel, d'une salle avec un écran de visionnage. Certaines mairies ont à cœur de mettre à disposition de leurs habitants du matériel pour leurs

événements : un chapiteau pour un rurathlon par exemple. Dans ce cas, les mairies soutiennent des festivités ou des pratiques de sociabilités. Sans être porteur (situation qui ne concerne que 35% des cas, cf. Tableau 53), elles se posent en soutien logistique d'initiatives d'habitants. En les assistant dans leurs pratiques, leur rôle est unique et essentiel à la réalisation de ces initiatives sociales et solidaires au niveau local.

- Un soutien moral facilitant le déroulement des projets

Nous prendrons ici l'exemple d'une initiative où la mairie semble rester en marge, hormis un soutien moral de l'initiative. « *ça marche bien alors on laisse faire* » (entretien avec le maire, 26/06/2014, Saulzoir). Il s'agit d'un marché de Noël porté par des agriculteurs de la commune, qui bénéficie d'une notoriété grandissante d'année en année. Ce marché de Noël est l'occasion pour les associations et les artisans de la commune d'exposer leurs savoirs faire. L'initiative collective fédère cette commune du Solesmois sans soutien municipal (absence de soutien financier notamment), si ce n'est ce soutien d'ordre moral.

Ce soutien moral est aussi apparent dans le cas d'une association promouvant l'intergénérationnel en permettant des visites de lycéens ou collégiens au domicile des personnes âgées ou en maison de retraite dans les bassins de vie de Bapaume et d'Hucqueliers. Ces visites accompagnent le maintien à domicile des personnes âgées, en combattant la solitude. Elles permettent également aux élèves de se tourner vers les anciens, vers un autre auquel ils ne se seraient pas forcément adressés (entretien, 29/04/2015, Arras). Dans ce cas, la visite de la présidente de l'association accompagnée d'une personne de la mairie est primordiale pour rassurer les personnes âgées : elles garantissent la fiabilité de l'association. Ce soutien est variable en fonction des mairies.

- Le soutien financier non négligeable pour de nombreuses initiatives

La forme de soutien financier la plus rencontrée est la subvention, qu'elle soit communale, intercommunale, en provenance du conseil général, régional... Elle nécessite une structure (souvent l'association loi 1901, mais pas toujours) permettant d'accueillir ces fonds. Ces subventions sont encadrées et témoignent plutôt d'une capacité des initiatives à solliciter ces mesures d'aide dont elles peuvent bénéficier. Il s'agit d'un atout pour ces initiatives « *Nadège connaissait toutes ces ficelles-là, c'était plus facile* » (entretien avec une présidente de groupement de producteur de réinsertion, 11/05/2015, Gréville). Un atout qui entretient des disparités importantes entre les initiatives rencontrées : entre celles qui ont les ressources pour solliciter ces subventions (et dont les capacités internes ou externes, c'est-à-dire, très simplement, des personnes ayant connaissance des dispositifs et ayant les capacités de les mobiliser) et entre celles qui n'ont pas ces ressources, et qui vivent grâce à une culture de la débrouille.

Le fait de travailler avec des initiatives participe d'un partenariat de soutien : c'est le cas d'associations de réinsertion. Par exemple, un office du tourisme travaille avec une association de réinsertion pour le ménage. Illustrons notre propos avec un autre exemple : La collecte des déchets, compétence de la collectivité de commune, est déléguée à un syndicat mixte. Ce dernier rémunère une ressourcerie pour son travail de collecte et de réutilisation des matières.

- Des partenariats plus élaborés : vers une co-construction ?

Les partenariats plus élaborés combinent souvent diverses formes de soutien. Prenons l'exemple d'une AMAP :

« Nous avons convaincu la mairie d'acheter le terrain (1,4ha) pour nous... d'où l'importance du lien citoyen-élu. A la mairie, ce sont des copains (la maire est une AMAPienne). La mairie a voulu créer un bail (et ne pas rester dans l'informel et le seul lien moral) pour nous protéger. C'est l'avantage d'une petite commune où tout le monde se connaît. »

Entretien avec un AMAPien, 14/04/2015, Vendegies sur Ecaillon

Les propos rapportés ici témoignent des garanties qu'offre le soutien municipal : la maire, en achetant le terrain, offre une protection juridique par la mise en place d'un bail. Dans la suite de l'entretien, l'AMAPien explique que les adhérents ont été rassurés par cette disposition, garantissant la continuité de l'initiative, même en cas de changement d'équipe municipale. Par la suite, la maire a continué à soutenir l'initiative en intégrant l'AMAP à titre privé. Ainsi, la coconstruction se met en place grâce aux relations établies entre les membres de l'initiative et la mairie, relations entretenues à travers l'initiative dans l'exemple. Ce cas témoigne ainsi de prémices d'une coconstruction, c'est-à-dire d'un partenariat plus élaboré où la mairie, par son soutien, permet le déroulement de l'initiative.

4.4.1.3. LES RELATIONS AVEC LA MAIRIE SONT INEXISTANTES OU EN TENSION

Seuls six cas d'études permettent d'illustrer ce point. Sans tendre à généraliser nos propos, nous chercherons uniquement à tirer quelques enseignements spécifiques de ces situations. Nous distinguons deux situations différentes : l'inexistence de relations et les tensions ouvertes.

- Un acteur public perçu par les porteurs comme un frein aux projets

L'initiative peut faire l'objet de récupérations au fil du temps. Le temps influe sur les ambitions du départ : c'est l'exemple d'une mobilisation contre l'installation d'une décharge qui a duré une dizaine d'années. *« Finalement, les maires se sont rangés et le projet a été soutenu plus haut »*. (Entretien, 16/03/2015, Hucqueliers).

Ces transformations subies peuvent amener des tensions ou des conflits : au dire de son président, à cause de changements au sein du personnel de la mairie (*« c'est lui qui sème la zizanie »*) entretien,

11/05/2015, Bapaume), le soutien de la mairie aux activités de l'union des commerçants a fortement diminué. La perte du soutien de la mairie est une entrave forte aux activités telles qu'elles avaient été conçues. Dans ce cas, le conflit peut être bloquant pour l'initiative : la construction de la cristallisation des échecs autour d'une personne complexifie la poursuite des projets.

L'acteur public influence également l'évolution des initiatives sociales et solidaires, directement ou plus indirectement : une commune souhaite, à travers un changement de programmation culturelle de sa salle de spectacle, faire une proposition innovante aux habitants. Dans la perspective d'une baisse de la commande publique, une ressourcerie s'inquiète pour son activité avec la perte de beaucoup de prestations. Une initiative a été contrainte de mettre fin à ses actions sur un territoire faute de crédits : l'arbitrage politique départemental rendu avec l'arrêt de ces crédits pour les actions en rural, a été justifié par une absence de besoin sur le territoire.

Une initiative éprouve des difficultés à obtenir des financements publics : son projet est jugé trop peu orienté vers les questions écologiques et trop ciblée pour les plus jeunes. Se pose alors pour les porteurs la question d'une transformation nécessaire vis-à-vis de ces contraintes : Néanmoins, souhaitant continuer son action auprès des enfants (l'initiative s'est mise en place suite aux nouveaux rythmes scolaires), les porteurs ont donc choisi de faire un appel aux sponsors locaux.

- Des relations inexistantes entre mairie et initiatives

Cette absence de relations peut constituer un poids dans l'initiative : une éleveuse de chèvres « *ne sent pas qu'ils m'aient aidé dans mon projet* ». (entretien, 19/03/2015, Vertain). Son propos est relatif à son projet d'installation d'élevage. Cette éleveuse prend épisodiquement des initiatives sociales et solidaires : c'est le cas lorsqu'elle se mobilise avec un autre agriculteur du village pour proposer des activités périscolaires autour de son élevage pour les enfants de l'école, menacée de fermeture. L'exemple de cette commune nous montre que les initiatives sociales et solidaires se glissent dans les manques : ici, elles comblent ce qui n'est pas pris en charge par la mairie (à savoir, les activités de l'école). Cela nous montre également que le soutien de la mairie, s'il est souvent recherché, regretté, n'est pas indispensable aux sociabilités. Ainsi, des cercles de sociabilités se construisent sans participation de la mairie – même si elle est présente sur bien d'autres initiatives – et impulsent des initiatives essentielles à la commune. On est dans cet exemple au cœur du caractère consubstantiel des initiatives au territoire.

La critique vis-à-vis des pouvoirs publics s'étend toutefois au-delà du cercle municipal : l'éleveuse souligne son sentiment de solitude face à l'absence d'association locale pour supporter son projet, ou de « structures de promotion type Parc ». « *Mais il ne se passe rien avec le pays auquel le Solesmois fait partie. Une stagiaire est venue pour recenser les chemins de randonnées (mais je pense qu'elle venait de Cambrai). Il n'y a pas de dynamique.* » (entretien, 19/03/2015, Vertain). Ce cas montre les

difficultés rencontrées par une initiative sans soutien public (au-delà de la mairie, puisqu'il est question d'un pays).

- Des relations en tension

Parmi ces initiatives en tension, une remarque est revenue plusieurs fois au sein de terrains et de contextes différents : « *La mairie apporte un soutien financier à l'association, mais celle-ci n'est jamais citée dans les vœux.* ». (entretien, 12/02/2015, Ervillers) Le fait d'être cité dans les vœux revêt une grande importance pour les individus, notamment pour les nouveaux arrivants en recherche d'une reconnaissance, incontournable pour un ancrage local. Par ailleurs, la citation illustre le scepticisme et la défiance auxquels sont confrontées certaines initiatives (Par exemple, des pratiques de réinsertion : Les porteurs du projet témoignent que les habitants pensaient qu'ils accueilleraient au sein de leur structure « *les déchets de la société* » (ibid)).

Des tensions entre une initiative sociale et solidaire et une commune se cristallisent parfois de manière vive « *Nous sommes toujours épiés, les gens ont peur [...] La mairie est réticente, ça leur fait de l'ombre* » (entretien, 15/04/2015, Vertain). La présence ou l'absence de conseillers municipaux est vue tantôt comme un soutien, tantôt comme une source de surveillance, ou tantôt comme un rejet. Elle témoigne dans tous les cas de liens qui ne sont pas anodins.

Nous avons pu remarquer, au sein de l'enquête de terrain, que la question des liens entre mairie et initiatives sociales et solidaires cristallisent un certain nombre de difficultés : entre gêne des interlocuteurs, mots couverts, questions vite évacuées, etc. Il nous est apparu au fil de l'enquête de terrain que les mairies endossent une forme de responsabilité vis-à-vis de ces initiatives : si la commune n'est pas animée (absence d'initiatives, de lieux de vie), les élus en ressentent la responsabilité. A contrario, le développement d'initiatives sociales et solidaires, en parallèle des actions communales et intercommunales, n'est pas toujours facilité par les élus, comme en témoignent les exemples précédents.

- En conclusion : des acteurs publics et de nombreux moyens d'intervenir auprès des initiatives sociales et solidaires

L'analyse des relations avec les initiatives montre que les mairies et communauté de communes peuvent être à l'impulsion de pratiques relevant de l'initiative sociale et solidaires. Les exemples montrent une créativité plus ou moins développée dans des situations compliquées (cas du Solesmois). Le maire peut également prendre un rôle important (cas de la commune de Croisilles).

Nous voyons également que les initiatives sociales et solidaires se glissent au sein des cercles de sociabilités quand les collectivités locales restent en retrait. Globalement, nous pouvons constater que quand les mairies ne répondent pas à un certain nombre d'attentes – elles ne peuvent pas forcément le

faire – ou de problématiques locales, certains individus s’organisent pour mailler le territoire de sociabilités élémentaires (cas des rythmes scolaires à Vertain).

Nous aurons l’occasion de développer ces points, qui nous amènent à approfondir l’étude sous des dimensions territoriales, au sein du chapitre 5.

4.4.2. LES PARTENAIRES, DES RESSOURCES POUR LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Nous travaillons sur un échantillon de 61 initiatives pour lesquelles nous avons des informations sur l’établissement de partenariats. Nous cherchons à comprendre dans cette partie si l’inscription dans des réseaux ou des partenariats influence les initiatives sociales et solidaires.

4.4.2.1. LES PARTENAIRES, DE MULTIPLES FORMES DE SOUTIENS AUX INITIATIVES

- Des partenariats financiers pour soutenir les projets

Certaines initiatives s’appuient (assez logiquement) sur des partenariats pour pérenniser leurs projets : c’est le cas d’une association de réinsertion qui a réussi à poursuivre ses actions grâce à la fondation Yann Arthus Bertrand. Les partenaires peuvent être à double tranchant, puisque les difficultés financières d’un partenaire peuvent impacter l’initiative elle-même. Les acteurs des initiatives soulignent l’intérêt « *d’avoir des gens dans l’équipe qui connaissent tout cela* » (entretien avec un AMAPien, 14/04/2015, Vendegies sur Ecaillon). Cet AMAPien évoque la présence d’une personne d’un réseau de l’agriculture biologique (GABNOR) au sein de l’initiative.

- Des partenariats locaux fructueux à travers leurs tâtonnements

L’exemple d’un troc des plantes qui met en place des animations avec des écoles constitue un exemple de ces partenariats locaux fructueux. Un centre socioculturel dit fonctionner en bonne intelligence avec les foyers ruraux, pour que chacun trouve sa place. Mais cela n’a pas été sans difficulté.

« De mon point de vue, une association locale n’aurait pas pu porter le projet [du centre socioculturel, qui a été porté par la communauté de communes], et aucune n’a souhaité le faire.

Il faut quand même une vigilance vis-à-vis des foyers ruraux : ils ont eu peur d’une concurrence. Mais en même temps, ils ne proposent pas les mêmes ateliers. Il y a des rencontres, en juin. Il y a également eu des ratés, les associations ont eu peur. »

Entretien avec la directrice du centre socioculturel, 10/02/2015, Hucqueliers

Un marché de Noël invite les associations de la commune à participer à l’événement, qui se déroule dans un cadre strictement privé (dans la cour de la ferme d’un agriculteur organisateur). Une

association d'activités créatives utilise ses productions pour décorer les tables du repas des aînés ou pour le carnaval des enfants. Ces partenariats sont simples et presque basiques, mais témoignent toutefois d'une envie de créer une dynamique locale. L'exemple d'un festival des tartes reflète particulièrement bien nos précédents propos :

« J'envoie un courrier à toutes les associations et les mairies, avec tous les évènements programmés sur un même trac. C'est distribué gratuitement par la Poste. Les tartes sont faites par les écoles et vendues sur le stand. »

Entretien avec une organisatrice, 03/11/2014, Hucqueliers

Ainsi, il nous paraît que les partenariats sont au cœur des dynamiques de certaines initiatives sociales et solidaires (rappelons ici que notre échantillon est de 62 initiatives). Ils révèlent des pratiques qui mettent en mouvement les acteurs des territoires, créant des ponts entre les groupes d'acteurs. Apparaît également une dimension intéressante : l'expérimentation, le tâtonnement dans l'initiative sociale et solidaire.

- Des partenaires qui prennent des risques

Les partenaires sont également des entités qui prennent des risques en soutenant des initiatives. Le cas d'un groupement d'agriculteurs qui fait de l'insertion montre que ces partenaires doivent *« accepter de jouer le jeu »* d'un projet qui n'est pas sans risque tant il détonne par son originalité. C'est pourquoi d'autres partenaires *« ne sont toujours pas engagés »* (entretien avec la présidente du groupement, 11/05/2015, Gréville). Ces partenariats peuvent être compliqués à gérer pour les individus qui prennent part aux initiatives sociales et solidaires. *« Nous sommes très sollicités. Cela fait beaucoup de réunions »* (entretien avec la présidente, 29/04/2015, Arras). Le choix de multiplier les partenariats n'est pas sans conséquence sur les initiatives.

- L'absence de partenariats : des raisons variées

L'absence de partenariats est particulièrement intéressante à relever entre les initiatives des écoles rencontrées, qu'elles soient publiques ou privées. En revanche, une association promouvant l'intergénérationnel peut travailler avec plusieurs écoles ou centres de formations simultanément.

L'absence de partenariat entre deux initiatives partageant les mêmes locaux montre l'aspect chronophage du partenariat : les deux porteurs témoignent qu'il suffirait de peu de chose pour que cela marche. Il s'agit de deux pratiques : l'une proposant des activités à destination des jeunes et l'autre d'aide à domicile auprès des personnes âgées. Le temps et la volonté des porteurs font défaut. Ils témoignent aussi de difficultés d'adaptation : dans ce cas, il faut accepter de s'adapter à l'autre avec ses contraintes et ses spécificités. Ainsi, l'absence d'initiatives communes à un centre socioculturel et

un centre d'action social interpelle (encadré) mais se justifie par le coût de mise en place et de portage de telles initiatives.

« *Nous sommes juste dans les mêmes locaux. L'idée est là, mais nous n'avons pas le temps. Nous ne sommes pas sur le même public. Actuellement, nous ne travaillons pas du tout ensemble...* »

Entretien avec la directrice d'un centre d'action social, 19/11/2014, Hucqueliers

Mais l'absence de partenariat peut être aussi volontaire : « *nous n'avons pas de liens avec les directeurs de supermarchés. Ce ne sont pas des commerçants* » (Entretien avec le président de l'union des commerçants, 11/05/2015, Bapaume).

4.4.2.2. *DES PARTENARIATS FORMALISES : DES INITIATIVES QUI SE DEVELOPPENT ?*

Ces partenaires concernent un échantillon de 29 initiatives : ils peuvent être à l'origine de relations familiales, relationnelles, professionnelles. Les initiatives en partenariat formalisé désignent des initiatives se rattachant à des entités plus vastes : soit des structures identiques sur d'autres territoires, soit des réseaux à des échelles plus larges (département, région). Ces partenaires ont un rôle plus ou moins actif : certaines initiatives ne mobilisent pas leur mise en réseau (exemple de certains foyers ruraux vis-à-vis de leur fédération), tandis que d'autres les utilisent comme une véritable ressource pour leurs pratiques (exemple d'initiatives de l'ESS).

Il nous apparaît que ce type de partenariats s'inscrit sur un temps long. C'est l'exemple d'une association de réinsertion, recensée pour ses pratiques de solidarités et qui travaille sur des problématiques territoriales spécifiques (érosion, etc.), qui se transforme en entreprise de travail temporaire d'insertion avec un réseau d'entreprises affiliées : cela participe d'une forme d'essaimage, qui a dans ce cas, permis de perdurer après quelques années de difficultés économiques compromettant sa survie.

Une autre entreprise d'insertion, recensée pour des pratiques de solidarités, souhaite se positionner dans ce qu'elle appelle une « innovation hybride ». Elle est accompagnée dans ses pratiques par de multiples structures-partenaires : universités, conseil général, forces de l'ordre, Pôle Emploi, structures de l'insertion. Ces nombreux partenaires gravitent autour de la ressourcerie, et cette dernière y puise les ressorts qui animent ses activités au quotidien (en termes de valeurs). Cette entreprise de réinsertion a participé très activement à la création du réseau régional des ressourceries. Dans ce cas, la multiplication des partenariats semble également participer d'une double déconnexion pour son directeur : avec l'entreprise et avec la commune dans lequel ils s'inscrivent. Le directeur témoigne d'ailleurs de ces difficultés.

Ces partenariats ne sont pas forcément moteurs : c'est le cas de foyers ruraux rencontrés qui travaillent peu entre eux et se servent peu des fédérations régionales et nationales. La déconnexion semble s'être faite petit à petit, et leur appartenance au réseau semble n'être basée que sur un ancrage historique. Des initiatives communes ont été tentées, comme la mise en place d'une ludothèque itinérante, mais l'initiative n'a pas fonctionné. « *C'était toujours les mêmes familles qui venaient. Maintenant les malles servent pour l'école.* » (Entretien avec une membre de foyer rural, 03/11/2014, Hucqueliers). L'exemple d'un groupement de producteurs est également révélateur : il perçoit des subventions étant considéré comme un employeur de l'ESS, mais ne prend pas part aux activités des réseaux de l'ESS.

L'établissement de liens avec ces partenaires peut permettre de compenser des manques. C'est l'exemple d'une éleveuse de chèvres, qui en l'absence de soutien local (elle regrette l'absence de soutien de la communauté de commune, l'absence de structure type parc), s'est constituée un réseau au sein duquel elle déploie ses activités : les interprofessions, le réseau national d'éleveurs de chèvres angora, le CIVAM, des entreprises du sud de la France... Son isolement professionnel au sein d'une région non tournée vers l'élevage de chèvres (angora) est compensé par une mise en réseau importante.

4.4.3. DES REFERENCES A L'EXOGENE : L'INTEGRATION DE PROBLEMATIQUES SOCIETALES

Pour une quinzaine d'initiatives, on peut relever une volonté d'inscription dans des problématiques sociétales, qui prend des formes diverses en fonction des initiatives. Il s'agit d'une faible représentativité au sein de notre recensement (5,4%). Un critère qui ne peut, de fait, caractériser une initiative sociale et solidaire mais qui permet de spécifier différents types d'initiatives. Dans la continuité du point précédent autour des réseaux, il s'agit d'initiatives qui perçoivent une influence sociétale sur leurs pratiques : l'activité est influencée par des éléments extérieurs (à une échelle différente).

Rappelons ici que toute initiative est nécessairement perméable à ce qui se passe autour d'elle : les initiatives sociales et solidaires s'insèrent dans un système sociospatial dynamique. En revanche, chaque initiative est perméable de diverses manières à ce système, et intègre ces éléments exogènes suivant diverses modalités qui lui sont propres. La mise en exergue de ces éléments relève de « dire d'acteurs » et du travail de l'enquêteur : il s'agit bien d'un double mouvement entre des initiatives qui nous ont été identifiées comme des exemples intéressants et d'une prise de conscience de l'enquêteur de la spécificité de l'initiative.

Parmi ces quinze initiatives sur lesquelles nous travaillons ici, 40% présentent des pratiques de solidarités, 34% des pratiques de sociabilités et le restant se répartit entre pratiques d'animation et pratiques générées par une spécificité du lieu.

- L'inscription dans un développement durable

Nous avons de prime abord, au sein des initiatives recensées, des références à l'environnement autour du recyclage, du compostage, du biologique, de l'économie circulaire ou de la fonctionnalité. On retrouve ces références au sein des 4 champs de pratiques sur lesquelles nous travaillons. Ce sont les initiatives les plus nombreuses (9 sur 15 initiatives) et qui brandissent ces aspects comme des priorités. Le développement durable paraît relever davantage d'une théorie mise en pratique que d'une conséquence face à une situation locale (hormis un conflit autour de l'installation d'une décharge). Pour le reste, l'inscription dans « le développement durable », « l'économie de la fonctionnalité », « l'économie circulaire » relève de choix individuels et collectifs aux ressorts sociétaux.

Cette recherche d'inscription dans un développement durable peut être vue comme une obligation hors sol : c'est l'exemple d'une association en lien avec enfants qui remarque que ces projets ne sont pas financés car ils n'intègrent pas suffisamment de considérations écologiques ou innovantes. Cet exogène pèse ainsi sur les pratiques de l'initiative en question, l'obligeant à trouver des sponsors locaux pour faire perdurer ces activités autour des enfants.

- Des positionnements tranchés vis-à-vis des aspects financiers

Certaines initiatives développent des pratiques sans aspect financier (nous l'avons vu au sein de notre point sur le caractère marchand), bien que cela ne concerne que peu d'initiatives. C'est le cas des trocs de plantes par exemple. Au sein d'une même initiative, certaines pratiques peuvent également faire l'objet d'un échange gratuit. Ainsi, le don, le lien social en dehors de tout aspect rétributif s'érigent comme des aspects remarquables de certaines initiatives qui l'ont choisi (on peut citer les trois initiatives relatives à des trocs, qui s'inscrivent dans des pratiques de solidarités).

Nous pouvons également citer le cas d'une AMAP qui cherche à développer sa solidarité vis-à-vis de personnes en difficultés financières : elle s'est tout d'abord engagée dans l'accompagnement d'une personne à faible revenu qui ne payait que la moitié de ses paniers, les autres AMAPiens supportant la différence. Les porteurs relèvent que « *c'est un point de vigilance de ne pas être que pour les bobos ou les riches* » (Entretien avec un porteur de l'initiative, 14/04/2015, Vendegies sur Ecaillon). Cette inscription n'est pas sans difficulté, puisque « *en rencontrant une personne du CCAS, elle nous a dit que personne n'était en difficultés financières dans la commune* » (*ibid.*). L'AMAP poursuit cependant cet accompagnement de personnes en difficultés, en se tenant à disposition de la mairie pour participer à l'intégration de ces dernières.

- Des innovations sociétales... et territoriales ?

On retrouve chez un porteur d'initiatives des références à des caractères innovants, qui ont un rapport avec le territoire dans lequel elles s'inscrivent.

« À Bapaume, l'approche est volontairement limitée en nombre, mais ciblée (aux attentes). Si on met en place une action innovante, ça n'est pas dit qu'on ait le public. Dernièrement, une mission jeune n'a pas trouvé le public auprès de la maison de l'emploi (avec le prétexte, « il n'y a pas de jeunes à Bapaume »). »

Entretien avec le directeur d'une association de formation, 7/04/2015, Arras

L'innovation, dans les propos de cet acteur, se présente comme un processus complexe lié aux spécificités des territoires en question. Si au sein de nos quinze initiatives présentement étudiées, on peut retrouver cette distorsion entre les pratiques des initiatives et le territoire, cet aspect mérite d'être approfondi plus spécifiquement au sein du chapitre 5 : Comment les initiatives s'intègrent-elles dans l'espace, et en quoi se présentent-t-elles comme des innovations liées aux territoires ?

CONCLUSION DU CHAPITRE 4 : DE L'ANALYSE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES RENCONTREES

De cette analyse permise grâce à la grille que nous avons mise en place, nous retirons des conclusions qui alimentent notre définition des initiatives sociales et solidaires.

- Les initiatives sociales et solidaires, des pratiques qui participent de l'existence du territoire

Les initiatives sociales et solidaires sont des pratiques. Ce point est fondamental dans notre raisonnement, car il conditionne la définition des initiatives. Nous avons mis en évidence plusieurs types de pratiques :

- pratiques de sociabilités territoriales
- pratiques d'animations territoriales
- pratiques de solidarités territoriales
- pratiques générées par une spécificité du lieu.

Nous avons observé que les initiatives pouvaient évoluer entre ces différents champs de pratiques, et même être le lieu de coexistence de différentes pratiques (elles sont non exclusives). Ces pratiques sont des plus élémentaires aux plus alternatives. Elles reflètent les diverses manières dont les territoires vivent.

- Les initiatives sociales et solidaires, des aspirations les plus élémentaires aux plus complexes

Les initiatives sociales et solidaires présentent des objectifs en degré, qui participent de la construction du territoire :

- se connaître et se rencontrer sur son territoire (interconnaissance et lien),
- prendre part à la vie de son territoire (s'investir sur le territoire),
- agir face à des états territoriaux (transformation d'une situation qui ne convient plus).

Ces aspirations renforcent l'idée que les initiatives sociales et solidaires sont des pratiques du quotidien facilitant l'appropriation du territoire. Les individus qui s'investissent au sein des initiatives sociales et solidaires mobilisent leurs capacités et leurs vécus, qui les ancrent dans les territoires. Ces individus et groupes qui évoluent en société agissent suivant différents mobiles (face à une problématique, vis-à-vis d'un manque identifié, en réaction à un événement, désir individuel ou collectif).

- Les initiatives sociales et solidaires, des pratiques qui évoluent en marge du conventionnel

Aborder le sujet par les pratiques permet de comprendre la diversité des structures étudiées : car, en définitive, peu importe la structure, pourvu que les pratiques témoignent de solidarités sociales. Ces pratiques se déploient majoritairement dans un cadre privé (67%) et sous forme associative (48%). L'exercice auquel nous nous sommes prêtés ne nous a pas permis d'intégrer les initiatives de l'informel (à quelques exceptions près).

On note que si une majorité d'initiatives entretient des rapports au marchand, la marchandisation n'est pas une finalité de l'initiative. Il paraît en effet difficile d'échapper à l'échange monétaire, mais nombre de pratiques, d'intentionnalités et d'objectifs ne sont pas dans une optique marchande.

- Les initiatives sociales et solidaires, de l'invisibilité ancrée dans le quotidien

Il peut y avoir de la solidarité de proximité ancrée dans le quotidien sans que cela ne soit forcément revendiqué par les acteurs à la base de l'initiative sociale et solidaire. Cela nous introduit à une forme d'invisibilité ou de discrétion de l'initiative sociale et solidaire. Ces sociabilités élémentaires silencieuses, ancrées dans le quotidien, font l'existence du territoire : surmonter une difficulté, faire face à un problème, à une situation inattendue, répondre à un besoin, créer et impulser un projet au quotidien suscitent des prises de parole, des rencontres, des échanges. Ne pas rester dans l'observation passive des événements et créer des arrangements, prendre des initiatives témoignent d'une transformation quotidienne de l'individu en acteur. Ces individus se placent dans des relations de réciprocité avec les autres. Tout ceci fabrique les sociabilités élémentaires et des lieux d'appropriation au sein d'un territoire. Et le dynamisme de ces initiatives facilite la vie sociale, l'amélioration du quotidien.

La prise d'initiatives s'inscrit dans des itinéraires collectifs, impliquant les trajectoires de l'individu. Ces initiatives, reflets de pratiques du quotidien, mobilisent les cercles de sociabilités et transforment les individus en acteurs. Elles mettent ainsi en évidence des individus de l'ombre, des acteurs du quotidien, qui s'imposent non par leurs personnalités mais par la force de leur engagement permettant ainsi la réalisation des initiatives sociales et solidaires.

- Les initiatives sociales et solidaires largement empreintes d'expérimentations et de tâtonnements

La question d'une participation nombreuse n'a pas beaucoup de sens en raisonnant en termes d'initiatives sociales et solidaires : les données factuelles de la participation sont disparates et les référentiels ne sont pas les mêmes suivant les individus. Ces pratiques ne recherchent pas une quantité d'individus, mais œuvrent à l'amélioration du quotidien des participants. Elles posent la question de l'attentisme et des raisons profondes de la non-participation (ou la non implication), du manque de motivation d'individus.

Les initiatives sociales et solidaires s'inscrivent à des échelles sociales variées. Ce caractère multiscale place ces pratiques dans des situations plus ou moins dépendantes des acteurs publics, aux partenariats dans lesquels elles s'inscrivent. En prenant part aux initiatives sociales et solidaires, les partenaires les accompagnent dans une forme d'expérimentation locale, à la recherche de pratiques territoriales répondant aux aspirations des individus et des groupes.

L'acteur public peut lui-même être source ou facilitateur dans l'émergence de ces initiatives, avec une créativité plus ou moins développée. Cependant, nous avons observé que les cercles de sociabilités locaux prennent le relai quand la mairie reste sur la réserve : les initiatives sociales et solidaires se glissent quand les collectivités restent en retrait pour mailler les territoires de sociabilités élémentaires. En revanche, cet acteur public peut également prendre part à l'émergence d'initiatives sociales et solidaires : l'exemple du journal *Mon Sol & Moi* porté par la CCPS le révèle.

- En conclusion, les initiatives sociales et solidaires, des innovations sociales territoriales

Les initiatives révèlent des espaces d'expression et de rencontre éphémères ou durables, un maillage de base qui crée des appropriations chez les individus. Elles révèlent par là leur caractère consubstantiel au territoire. Ce faisant, elles constituent des innovations sociales territoriales, dont la visibilité immédiate reste partielle. Cela nous introduit à un développement en rhizome que nous avons évoqué au sein du chapitre 2.

Nous souhaitons maintenant poursuivre notre réflexion par une analyse spatiale des initiatives sociales et solidaires.

*** CHAPITRE 5 ***

ANALYSE DE LA SPATIALISATION DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Pour étudier les dimensions spatiales des initiatives sociales et solidaires – objet du présent chapitre, nous avons choisi d’aborder le sujet sous trois angles. Une immersion au sein de chaque terrain d’étude nous permettra tout d’abord de proposer une interprétation des initiatives sociales et solidaires localement : nous réalisons ainsi une analyse des initiatives in situ par bassin de vie. Ce large temps accordé à chaque bassin de vie nous plonge dans une lecture originale des territoires, à la lumière des initiatives qui s’y pratiquent. Que révèlent les initiatives sociales et solidaires des territoires ? Comment s’adaptent-elles aux espaces dans lesquelles elles s’inscrivent ?

Ensuite, nous effectuerons une généralisation des types de dynamiques spatiales rencontrés. La schématisation nous permettra d’en tirer quelques enseignements. Comment les initiatives sociales et solidaires transforment-elles le rapport à l’espace des individus ? Comment s’inscrivent-elles dans des maillages préexistants, et en quoi les reconfigurent-elles ? Nous verrons que ces initiatives s’inscrivent à différentes échelles, et contribuent diversement à l’ancrage territorial des individus et des groupes.

Enfin, nous nous intéresserons à la spécificité de notre ancrage en milieu rural. Quelles dimensions de notre analyse peut-on prêter à des caractéristiques rurales ? Comment l’ESS s’insère-t-elle dans cet angle d’analyse particulier ? Ce choix du rural nous conduit à mettre l’accent sur une dimension importante des initiatives sociales et solidaires : la manière dont elles répondent à des besoins, des manques, dans des espaces où les défis sont nombreux.

5.1. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES COMME ELEMENTS DE CARACTERISATION DES TERRITOIRES

Rappelons tout d'abord qu'il s'agit ici de poursuivre l'éclairage de notre définition (progressive et exploratoire) des initiatives sociales et solidaires par une analyse par bassin de vie. Au travers de la dimension territorialisée des initiatives sociales et solidaires, voyons comment les initiatives sociales et solidaires naissent de situations sociospatiales et en éclairent les spécificités permettant ainsi une lecture spatialisée des maillages de sociabilités.

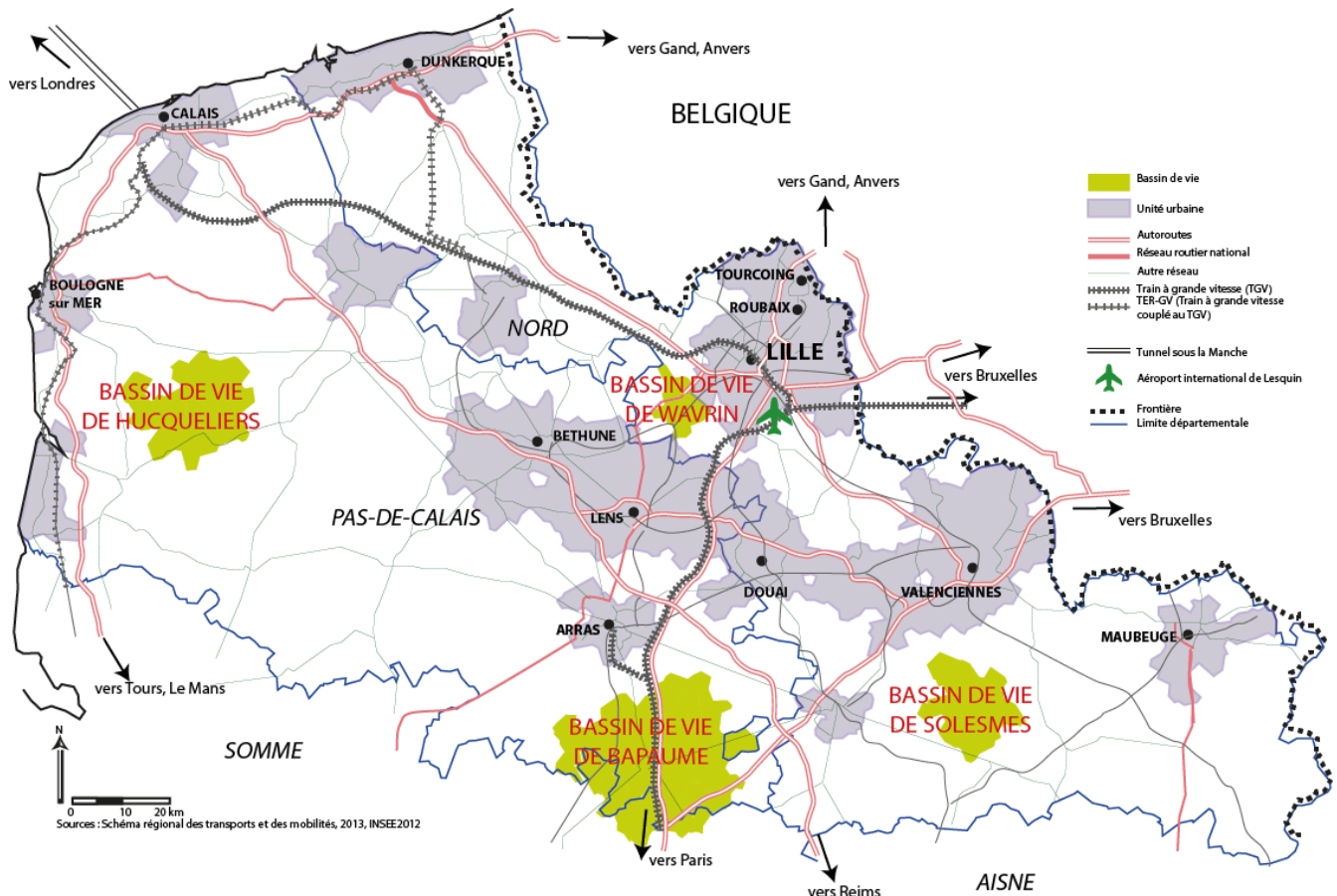
En préambule, le Tableau 54 présente la répartition des initiatives recensées en fonction de leur appartenance à un bassin de vie.

Bassin de vie	Initiatives recensées	Communes	Habitants (2014)	Part de la population habitant dans le bourg-centre
Bapaume	138	<i>71 soit 1,94 par commune</i>	27 420	16%
Hucqueliers	70	<i>21 soit 3,33 par commune</i>	8 026	7 %
Solesmes	35	<i>15 soit 2,33 par commune</i>	16 943	28%
Wavrin	34	<i>7 soit 4,86 par commune</i>	18 656	41%
Total	277	114	-	-

Tableau 54 : Répartition des initiatives recensées par bassin de vie

Près de 50% des initiatives de notre recensement appartiennent au bassin de vie de Bapaume et 25% au bassin de vie d'Hucqueliers. Le ratio par commune (en italique dans le tableau) précise la représentativité de notre recensement par rapport au nombre de communes sur les bassins de vie enquêtés : de fortes disparités en fonction des espaces apparaissent. Rappelons néanmoins que nous ne disposons d'aucune appréciation générale sur une quantité totale d'initiatives existantes par bassin de vie. Ces chiffres de représentativité sont donnés à titre indicatif, sans présumer du taux de couverture des initiatives sociales et solidaires de chaque bassin de vie.

Cela étant rappelé, on peut considérer que le recensement a été plus fin pour le bassin de vie d'Hucqueliers en termes de communes (3,33 par commune). Pour Solesmes et Wavrin, le nombre d'initiatives recensées a été faible au vu du nombre d'habitants. Enfin, pour Bapaume, la couverture communale est la plus faible (1,84 initiatives recensées par commune).



Carte 11 : Localisation des 4 bassins de vie étudiés dans le Nord-Pas-de-Calais

La Carte 11 (déjà introduite au sein du chapitre 3) nous présente la localisation de chaque bassin de vie au sein de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais. Attachons-nous à présent à une analyse par bassin de vie, ayant pour objet de révéler les dimensions territorialisées des initiatives sociales et solidaires.

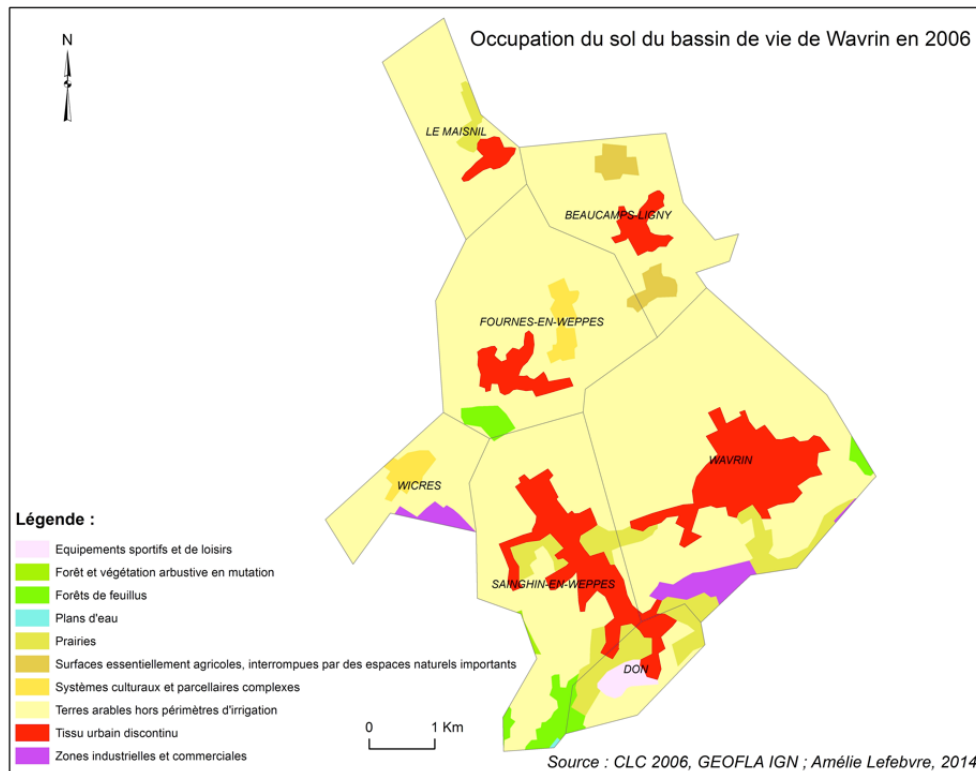
5.1.1. WAVRIN, DES TENSIONS ET DES PRATIQUES SOCIALES ET SOLIDAIRES ELEMENTAIRES

Introduction⁵⁷ : Wavrin, un bassin de vie périurbain

Le bassin de vie de Wavrin (la Carte 12, introduite au sein du chapitre 3, présente l'occupation du sol et les différentes communes de ce terrain) est situé à 10 minutes en voiture de Lille, grâce notamment à la N41 qui rejoint l'A25 et le périphérique Lille-Sud. Ces tronçons sont fortement fréquentés, et rendent l'espace très embouteillé aux heures de bureau. Les villes sont traversées chaque jour par de nombreux véhicules et camions (présence de zones d'activités), et des projets de contournements sont dans les tuyaux communaux et métropolitains depuis de longues années, sans concrétisation jusqu'à ce

⁵⁷ Nous nous attachons à apporter ici des éléments de compréhension de chaque bassin de vie, sans forcément de lien avec les initiatives sociales et solidaires, mais qui permettent de comprendre leur déploiement

jour. La zone est traversée par une ligne de chemin de fer reliant Lille à Lens ou La Bassée, et est desservie par un TER toutes les 20 minutes aux heures de pointe.



Carte 12 : Occupation du sol du bassin de vie de Wavrin

« *Je ne sais pas qui a fait la nationale [voir Carte 11], mais c'est une vraie coupure* » (entretien avec une agricultrice, 30/09/2014, Wavrin). Les entretiens confirment des représentations ancrées sur le territoire : un côté de la N41 serait plutôt de droite, avec des habitats dispersés, des communes résidentielles... tandis que l'autre côté de la nationale serait de gauche, avec des centres villes plus denses, le long de la ligne de TER, des projets d'habitats collectifs. « *Il n'y a qu'à regarder le PLU pour s'en rendre compte* » témoigne une habitante (entretien, 30/09/2014, Wavrin).

Le bassin de vie présente des aménagements pour les plus jeunes : par exemple, un projet d'installation d'un nouveau collège, des micro-crèches ouvertes récemment, de nombreuses assistantes maternelles, des écoles nombreuses et de tailles importantes (l'ensemble scolaire Sainte Marie de Beaucamps-Ligny est installé dans un village de moins de 1000 habitants, mais arrivent chaque jour plus de 3000 élèves). Certaines communes portent la question du renouvellement de leur population, quand les flux sont plus stables : « *On porte une réflexion pour ne pas devenir un village de vieux : qu'est-ce qu'on fait pour rester un village de jeunes ?* » (entretien, 02/07/2014, Beaucamps-Ligny).

L'adaptation du milieu agricole à l'espace est réelle et démontre les difficultés propres aux différents usages. « *Par rapport à la population, les agriculteurs sont quand même bien vus. Mais c'est une*

contrainte [cet espace périurbain] car il faut toujours faire attention aux routes, au lisier. On a des problèmes de ramassage des pommes de terre, avec des quads, des canettes jetées dans la route. » (entretien avec une agricultrice, 30/09/2014, Wavrin).

« Entre les différentes catégories de population, les revendications ne sont pas les mêmes. Quand on vient de l'extérieur, les gens se demandent : pourquoi on n'a pas ça en termes d'équipements ? On aime retrouver ce qu'on avait avant. » (entretien, 02/07/2014, Beaucamps-Ligny). L'extrait témoigne d'une logique que l'on retrouve au sein de différentes communes. Les municipalités semblent réfléchir en termes de prestations de loisirs et d'équipements offerts à leur population, qui vient chercher la tranquillité et un cadre de vie sans perdre en accessibilité aux ensembles scolaires, médecins, supermarchés, etc. C'est un dynamisme en demi-teinte qui caractérise les commerces : les ouvertures sont nombreuses et soutenues, mais également les fermetures. Le renouvellement est donc important, mais met en évidence les difficultés pour ces commerçants de s'implanter en local quand la zone commerciale d'Englos propose de nombreuses chaînes commerciales. Des projets commerciaux sont à l'ordre du jour dans plusieurs communes.

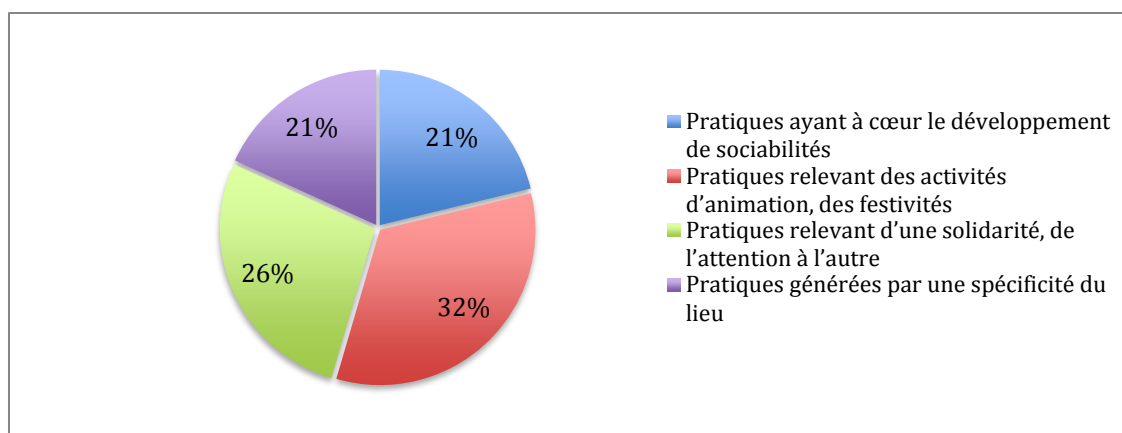
Le bassin de vie de Wavrin comprend des communes très résidentielles. Le dispositif « voisins vigilants »⁵⁸ est très présent sur le territoire. La surveillance des habitations pour la sécurité de tous, avec une liaison directe à la gendarmerie : voilà le principe d'une disposition portée par des discours sécuritaires. Les adhérents sont nombreux en bordure des villages, mais se trouvent moins fréquents dans les centres villes. Ainsi, on peut observer que ces thématiques sécuritaires récurrentes sont surtout présentes dans les villages plus dortoirs. *« Sept caméras seront donc installées aux entrées et sorties (ou bouts d'impasses) du village qui, rappelons-le, compte un peu plus de 300 habitants. Des caméras juchées à quatre mètres de haut : deux sur chaque mât de six mètres, l'une filmant en plan large, l'autre pouvant « serrer » sur les plaques d'immatriculation. Celles-ci fonctionneront en permanence. »* (La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes, 28/06/2015)

5.1.1.1. ANALYSE DE 34 INITIATIVES PRESENTANT UNE DIVERSITE DE PRATIQUES

Nous enregistrons 34 initiatives sociales et solidaires pour ce bassin de vie de Wavrin. La particularité de ce territoire a été la difficulté d'accéder aux interlocuteurs, une difficulté à laquelle le contexte politique empreint de tensions n'est pas étranger. De fait, des articles de presse ont complété l'enquête, et permis de mieux comprendre le contexte local.

Attachons-nous tout d'abord à décrire les initiatives sociales et solidaires détectées dans ce bassin de vie, et d'en tirer quelques spécificités. Notons que nous avons détecté 34 initiatives sociales et solidaires au sein de ce bassin de vie, résultat le plus faible par habitant : 1 initiative pour 549 individus. Rappelons enfin que le bassin de vie de Wavrin comprend 7 communes.

⁵⁸ L'idée est qu'au sein des communes, des familles s'engagent à la surveillance du quartier et des habitations de leurs voisins



Graphique 9 : Champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires du bassin de vie de Wavrin

Le Graphique 9 montre une situation très variée et sans dominante véritable. Remarquons que les pratiques d'animation sont les plus nombreuses (32%) suivi des solidarités (26%). Constatons également que les pratiques de sociabilités (21%) sont moins nombreuses que la moyenne (29%).

Champs agrégés	Champs de pratiques	Pratiques relevant de l'initiative sociale et solidaire	Nombre	
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités	Pratiques recherchant la rencontre et l'interconnaissance	Interconnaissance personnes âgées	2	
		Rencontre élus/habitants	1	
		Rencontres autour de loisirs	2	
	Pratiques visant l'émergence d'un collectif	Collectif de commerçants	2	
		Collectif de loisirs		
Pratiques relevant de festivités et d'animations	Activités pour les habitants	Activités habitants	2	
		Activités autour de l'agriculture biologique		
	Festivités	Fête autour du sport	1	
		Fête traditionnelle	1	
		Fêtes diverses	6	
		Festival culturel	1	
	Pratiques relevant d'une solidarité, de l'attention à l'autre	Accompagnement de porteurs de projets	Accompagnement à l'installation	1
		Entraide	Accompagnement personnes âgées	1
Accompagnement personnes en difficulté			2	
Pratiques de culture accessibles à tous			1	
Entraide voisin			2	
Réinsertion de personnes en difficultés			1	
Troc et échanges non monétaires	Troc plantes	1		
Pratiques générées par une spécificité du lieu	Aménagement lieu de vie	Embellissement de la commune	2	
	Entretien d'une tradition locale	Estaminets	1	
	Mobilisation autour d'un élément du territoire	Faire vivre le patrimoine historique du lieu	4	
		Mobilisation collective contre lotisseur		
		Remembrement		
	Tranchées gens du voyage			
Nombre total d'initiatives recensées pour ce bassin de vie de Wavrin			34	

Tableau 55 : Pratiques recensées au sein du bassin de vie de Wavrin

Nous pouvons relever que parmi une diversité de pratiques (Tableau 55), nous avons recensé peu d'associations comme porteuses d'initiatives sociales et solidaires : 7 initiatives sur 34 alors que nous avons détecté 122 associations au journal officiel sur ce bassin de vie. Cela ne signifie pas que les associations présentes dans les communes ne sont pas des initiatives sociales et solidaires, mais qu'elles ne sont pas entrées dans le champ de notre étude. Nous pouvons remarquer que le foisonnement des associations de loisirs sur ce bassin de vie ne facilite pas l'enquête. Si nous pouvons émettre l'idée que ces clubs favorisent la rencontre, nous n'avons pas détecté d'autres pratiques sociales ou solidaires en leur sein.

- Des pratiques diverses, où les festivités et l'entraide sont les plus présentes

Les pratiques de festivités recensées se résument à des fêtes que l'on peut retrouver dans de nombreuses municipalités (14 juillet, marchés de Noël, etc.). Relevons, d'une part, un désintérêt pour ces animations qui n'attirent plus et, d'autre part, des tentatives de propositions originales : c'est le cas d'une mairie qui met en œuvre une programmation culturelle spécifique de qualité pour ses habitants. La mairie recherche ainsi à construire une proposition originale.

Enfin, on relève le développement de solidarités à travers des pratiques d'entraide. Ces pratiques concernent l'attention à une population en difficultés : maladie, vieillesse ou handicap. Ces initiatives vont des plus formalisées (l'accompagnement de familles en difficultés dans un cadre scolaire) aux plus informelles (l'entraide de voisins dans le cadre d'une menace d'expulsion).

- Une part d'informel à travers des relations de voisinage intenses dans certains quartiers

Comme indiqué précédemment, notre étude n'a permis de relever que peu d'initiatives s'inscrivant dans des pratiques informelles, conséquence notamment de notre échelle d'étude. L'enquête au sein de ce bassin de vie a révélé que les relations de voisinage peuvent être particulièrement fortes dans certains quartiers (entendons ici, certaines rues), sans que nous n'ayons pu mettre en évidence d'initiatives impulsées de ces sociabilités. Nous n'avons en conséquence pas plus d'informations à ce sujet.

- Des initiatives disparues restées dans les mémoires

Le territoire a connu des initiatives sociales et solidaires, qui restent dans les mémoires des personnes rencontrées. C'est le cas d'un club de football qui « rassemblait les jeunes. Aujourd'hui le terrain de foot ne sert à rien. C'est toutefois important qu'il reste ouvert » (entretien, 02/07/2014, Beaucamps-Ligny).

La nostalgie imprègne ces initiatives disparues : « avant il y avait plus d'agriculteurs et de vie collective [...] à Wavrin, il y a eu des figures agricoles : Pierre D. qui est décédé. Il a été président de

la Chambre, de la MSA. » (entretien, 30/09/2014, Wavrin). L'évolution des communes est mise en avant : c'est l'arrivée de nouvelles populations aux nouvelles attentes qui justifient la fin des ducasses et des bals populaires par exemple.

5.1.1.2. ORGANISATION SPATIALE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES : UN MAILLAGE SOCIOTERRITORIAL ELEMENTAIRE

Nous nous interrogeons ici sur l'apport des initiatives au territoire dans le contexte de ce bassin de vie de Wavrin.

- Un maillage socioterritorial peu développé

Malgré le faible ratio d'initiatives par habitant dans ce bassin de vie, les sociabilités n'y sont pas absentes : citons les sociabilités des clubs et associations ainsi que les sociabilités propres à l'informel fortes dans certains quartiers.

De fait, nous faisons l'état de sociabilités présentes, mais peu maillées : la prise d'initiatives reste faible dans ce bassin de vie, ou cantonnée à des pratiques sociales basiques (mais non moins importantes). Le tissage du maillage reste marginal et les sociabilités existent tout en restant très « brutes ». L'analyse des initiatives sociales et solidaires par « objectif » illustre cette réalité : les objectifs « interconnaissance et lien » (38,7%) et « s'investir sur le territoire » (38,7%) sont plus présents que l'objectif « transformer une situation » (22,6%).

La territorialisation des individus à travers leurs pratiques sociales et solidaires reste à un stade élémentaire. Nous sommes ici dans un contexte particulier : une campagne urbaine qui vit au rythme de la métropole. Nous pouvons observer que le bassin de vie de Wavrin comprend le plus faible nombre d'initiatives sociales et solidaires portées par une intercommunalité (2 à Wavrin, contre 9 à Solesmes, 6 à Hucqueliers et 8 à Bapaume). L'action de l'intercommunalité sur ce bassin de vie ne se fait pas par la prise d'initiatives sociales et solidaires. Nous émettons ici l'hypothèse que ce contexte influence les initiatives sociales et solidaires : il favoriserait la prise d'initiatives élémentaires, et le rythme métropolitain freinerait les projets d'individus plus complexes ou aboutis.

- Quelques initiatives alternatives propres à l'ESS, intégrées tout en restant en marge

Un élément notable est d'abord la localisation des structures porteuses des initiatives : à l'extérieur des communes, non accessibles hormis en voiture. Elles ont été bâties sur des terres de la SAFER : « *elles ont été créées de toute pièce* » pour des agriculteurs de la commune (entretien, 30/09/2014, Wavrin). Les structures diffèrent par leur objet : l'un a trait au maraichage biologique et une biocoop quand l'autre concerne de la réinsertion par le maraichage. Leur propension à porter des initiatives sociales et solidaires tient dans leur capacité à proposer des activités pour le territoire ou à porter des solidarités.

Ces initiatives comblent des manques, à une échelle plus large. Pour le magasin bio, le rayonnement est métropolitain, voire au-delà avec des clients venant de Belgique. La structure de réinsertion est une entité hospitalière, le prisme de rayonnement est inhérent à cette activité. Ces initiatives prennent part à leur manière à l'animation de la vie locale : par la participation au marché ou l'organisation d'événements. Cependant, leur intégration reste partielle et non appropriée en local.

- Des villes dortoirs ?

Un maire reconnaît qu'il n'y a « *pas de moments qui fassent vivre la population et la commune. C'est une ville dortoir.* » (entretien, 24/06/2014, Don). Ces propos témoignent d'un constat lucide vis-à-vis des habitants et de leurs attentes « *Les gens qui viennent habiter ici ont envie d'une petite ville tranquille* » (entretien, 24/06/2014, Don). Ils témoignent également de la position spatiale d'une commune localisée entre deux villes plus importantes. Cette commune construite autour du canal, a connu des initiatives :

« Il y avait les fêtes de l'eau. C'était dans l'esprit d'un intervillage, dans le style d'intervilles. Ça se faisait avec VNF [...] C'est fini depuis les années 90, car ça a commencé à coûter cher et il y avait beaucoup de contraintes. [...] J'ai envie de refaire les fêtes de l'eau. Les freins pour ces initiatives restent les couts financiers et la sécurité, le maire porte une forte responsabilité. »

Entretien, 24/06/2014, Don

Cependant, cette première supposition nous laisse insatisfait sur l'explication d'un maillage socioterritorial peu développé. Nous avons pu mettre en évidence au cours de notre enquête un autre facteur : l'existence d'un contexte sociopolitique empreint de tensions larvées aboutissant sporadiquement à des conflits, qui marquent profondément l'espace social du bassin de vie.

5.1.1.3. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES AU PRISME D'UN CONTEXTE POLITIQUE SOURCE DE TENSIONS

Les équipes municipales du bassin de vie sont toutes à droite. Une vague a balayé les équipes socialistes en place sur le bassin de vie, conformément aux tendances régionales et nationales des élections municipales de 2014. Cette nouvelle configuration bouscule les schémas politiques locaux, notamment dans les communes de Wavrin et de Sainghin en Weppes. Prenons l'exemple d'une mairie actuellement à droite après 40 ans de socialisme : Difficile de s'affranchir de ce contexte et du bilan des équipes politiques sortantes pour les nouveaux arrivants, et de mettre en place une opposition constructive pour les sortants. Des alternances qui placent les municipalités dans des situations de conflits affectant les sociabilités territoriales.

Les conflits se trouvent plus ou moins intenses en fonction des communes. La presse et les journaux municipaux se font le relais de ces tensions. Ces tensions, se transformant occasionnellement en

conflits, marquent les initiatives sociales et solidaires de ce bassin de vie : c'est pourquoi nous avons décidé de les analyser sous cet angle. Notre enquête a été fortement alimentée par les articles de la presse locale, dont une revue est disponible (Articles de Presse par terrain d'étude – Bassin de vie de Wavrin page 403).

- Des oppositions qui provoquent des initiatives de réaction

L'installation de gens du voyage crée des tensions au sein des communes de ce territoire, alors qu'elles ne disposent pas de zones d'installations prévues à cet effet. A tel point qu'un maire a décidé de creuser des tranchées autour de certains terrains. Ces événements s'inscrivent clairement au sein de tensions politiques sur fond de discours sécuritaires. De fait, des mobilisations se mettent en place contre ces aménagements qui divisent localement.

« Tout cela est disproportionné. » Pour Christophe Kerrinckx, ancien colistier du maire socialiste sortant Romuald Ménégatti, aujourd'hui élu d'opposition, le maire, en creusant ces tranchées, « a surtout voulu envoyer un message sécuritaire à son électorat, après la mise en place des voisins vigilants et avant l'arrivée de la vidéoprotection. Car s'il y a une politique claire chez le maire, c'est celle de la sécurité ! »

La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes, 24/08/2015

Les installations sur des aires non prévues à cet effet sont récurrentes. Elles témoignent de revendications de la part de la communauté des gens du voyage, vis-à-vis de municipalités qui ne respectent pas les dispositifs prévus par la loi.

- Des initiatives organisées de façon cloisonnée

Au-delà de ce conflit que l'on peut retrouver dans d'autres territoires, ces débats autour de l'installation de cette aire cristallisent des tensions entre les communes, qui travaillent peu ensemble. Par exemple, une directrice de centre culturel témoigne « *C'est compliqué de travailler ensemble, avec les autres centres culturels. Trop politique !* » (entretien, 21/04/2015, Wavrin). Ces différents centres culturels se cantonnent ainsi à la mise en place de dispositifs culturels prévus par la métropole, qui concernent tout le territoire et permet ainsi « *d'éviter les problèmes politiques* » (*ibid.*). Ce qui ne les empêche pas de mettre en place des pratiques de solidarités envers les plus démunis.

Nous pouvons retrouver des situations similaires dans de nombreuses initiatives recensées. Si les raisons ne sont pas toujours politiques⁵⁹, nous pouvons faire le constat que quasiment aucune

⁵⁹ par ailleurs, le fait que les communes soient du même bord politique ne les font pas travailler ensemble. 3 communes voisines projetaient une réunion pour s'entendre sur des festivités communes pour le 14 juillet... 3 ans plus tard, aucune avancée n'a été effectuée en la matière.

coalescence de pratiques. Les acteurs locaux en ont conscience : un maire souligne l'organisation parallèle de marchés de Noël ou de festivités, sans aucune contact ou coorganisation entre les différents collectifs porteurs. On retrouve ces pratiques parallèles, voire concurrentes, dans les clubs ou associations de loisirs, et jusqu'aux bancs des églises !

- En définitive, un milieu social local qui s'engage sporadiquement mais des habitants peu investis

Prenons le cas du classement de terres agricoles en zone d'activité ou le projet du parc de la Deûle qui n'avait pas fait l'objet d'une consultation locale : les deux ont connu des levées de boucliers par les habitants, maires et acteurs du territoire avec des manifestations, pétitions, etc. L'installation de la N41 a également beaucoup animé les sociabilités locales. Par la suite et pendant de nombreuses années, les parcelles avoisinantes ont connu des difficultés de drainage. Les habitants tiennent à la préservation de leur cadre de vie, malgré des injonctions métropolitaines fortes (parc urbain, zone maraichère, mise en place de contournements, développements de zones d'activités) et une pression foncière.

On peut également relever des individus qui souhaitent davantage s'impliquer au niveau des sociabilités locales. Un élu a demandé au CCAS de sa commune d'aller davantage chez les gens. « *Quand on demande aux gens d'aller faire la tournée à domicile, ça ne se fait pas en une heure. Il y a des choses qu'on voit par le biais du contact.* » (entretien, 02/07/2014, Beaucamps-Ligny). Cet impératif de prendre du temps pour rencontrer les habitants est présent dans de nombreux discours de personnes engagées dans des initiatives sociales et solidaires. Un maire d'une autre commune cible également le CCAS, en soulignant la volonté de tout remettre à plat pour un outil que les gens ne s'approprient pas. « *Les gens reçoivent des bons, mais il faudrait plutôt essayer de passer chez les gens* » (entretien, 24/03/2014, Sainghin en Weppes).

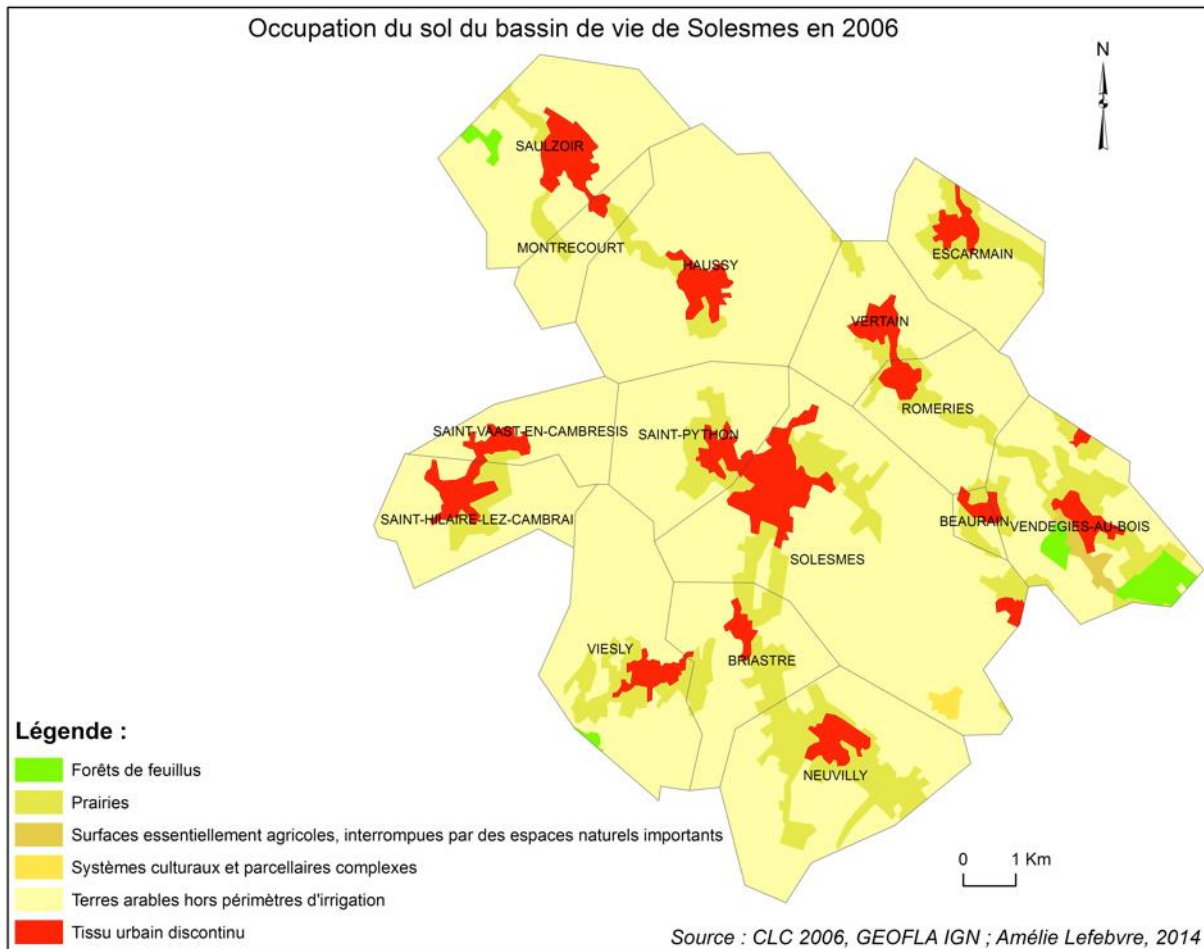
En conclusion, le bassin de vie de Wavrin comprend des initiatives sociales et solidaires, mais dont l'organisation en maillage reste peu structurée. Nous avons dégagé deux explications à cette organisation spatiale :

- d'une part, un bassin de vie de campagne urbaine, qui vit sous l'influence métropolitaine : une présence massive qui laisse peu de place pour l'initiative sociale et solidaire.
- D'autre part, l'existence de tensions longuement ancrées, présentes au niveau politique et associatif qui occasionnent ponctuellement des conflits.

Notons que cet état impacte la structuration du maillage et non l'existence de sociabilités locales : ces sociabilités se déploient à un niveau informel, créant des relations de voisinages intenses localement, mais qui ne sont pas nécessairement sources d'initiatives sociales et solidaires.

5.1.2. SOLESMES : UN MAILLAGE D'INITIATIVES TERRITORIALISEES DEDOUBLE

Introduction : Solesmes, un bassin de vie en mutation



Carte 13 : Bassin de vie de Solesmes – occupation du sol

Les habitants des territoires notent le changement de l'espace du Solesmois (la Carte 13, introduite au sein du chapitre 3, présente l'occupation du sol et les différentes communes de ce terrain), avec un historique d'espace rural et agricole qui se transforme, un passé industriel, et une attraction de plus en plus forte d'individus travaillant en ville (Cambrai ou Valenciennes) pour les communes les plus en périphérie du bassin de vie et les plus proches de l'autoroute A2.

Le maire de Solesmes résume la population de son territoire en quelques mots : « *Il y a les gens qui habitent Solesmes et qui travaillent à l'extérieur, les personnes en précarité et les personnes âgées* » (entretien, 07/07/2014, Solesmes). Dans cet optique, il cherche à axer ses politiques autour de l'habitat, afin de développer l'attractivité de son territoire en proposant « *la qualité d'une petite ville, beaucoup d'équipements, un climat de proximité* » (entretien, 07/07/2014, Solesmes). Un maire est pessimiste vis-à-vis d'un « *territoire qui a perdu toutes ses entreprises. Beaucoup sont fermées. Il y a de moins en moins d'agriculteurs. La plus grosse entreprise est « les clôtures Sagniez ». Les voyants sont au rouge. La population est en précarité* » (entretien, 07/07/2014, Solesmes). La communauté de

communes a particulièrement conscience de ces difficultés. Pour un technicien, « *la difficulté de ces personnes est cyclique. 30% en sortent, mais pour le reste, c'est du long terme* » (entretien, 27/08/2014, Solesmes).

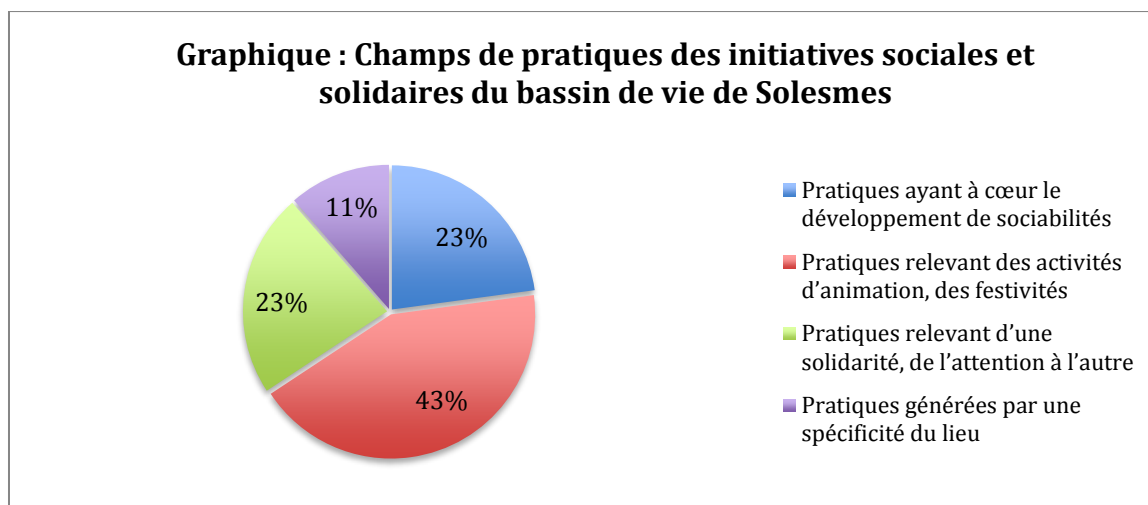
Le centre-ville de Solesmes tend à se désertifier le weekend, comme c'est souvent le cas dans des petites villes : assez dynamique le samedi matin, plus calme le samedi après-midi, très calme le dimanche. Les écoles et organismes de formation amènent de la population la semaine : cela fait utiliser les banques et vivre le centre-ville (entretien, 07/07/2014, Solesmes). Au niveau des écoles, l'institution Saint Michel est très réputée et attire assez largement jusqu'à l'Aisne, elle a connu des ouvertures de classe en 2014, tandis que le collège Saint Exupéry voit également un renouvellement de sa population.

Cette quête de nouveau souffle se ressent à travers des propos récurrents au sein des entretiens, notamment l'absence de lieu pour se retrouver. La présence de lieux stables et vivants semble manquer au territoire. Certains individus attribuent ce manque à la fermeture des cafés. Des nouveaux arrivants font l'état d'une sorte de fatalité des élus sur la situation du Solesmois. Enfin, il faut souligner le constat de villages « dortoirs » que relève un maire : une situation qui ne facilite pas de son point de vue la vie locale. « *Les gens travaillent sur Valenciennes : il y a beaucoup de gens non connus. Ils ne viennent pas s'inscrire sur les listes. On a du mal à savoir qui est là. Les personnes ne se rencontrent pas.* » (entretien avec un maire, 23/06/2014, Saint Hilaire les Cambrai).

Pour la communauté de communes du pays solesmois, se pose la question de son avenir et la nécessité de fusionner avec une autre intercommunalité : sa population étant inférieure à 20 000⁶⁰. C'est une vraie question de territoire qui interpelle les élus : avec qui fusionner pour répondre aux obligations législatives ? Pour un élu, le Solesmois est éclaté entre la vallée de l'Ecaillon tournée vers Valenciennes, Montrécourt/Saulzoir tournés vers la Porte du Hainaut et la commune de Viesly tournée vers la ville Caudry. Administrativement, le territoire dépend des cantons de Caudry et du Cateau Cambrésis, dépendant tous deux de l'arrondissement de Cambrai. C'est une situation géographique complexe avec de multiples polarités. Ces polarités sont également visibles à travers le profil des habitants qui habitent ces communes : quand Solesmes comprend un public plutôt fragilisé, la vallée de l'Ecaillon héberge des populations plus aisées. Pour un technicien, « *personne ne veut du Solesmois car la communauté de communes a trop de compétences* » (entretien, 27/08/2014, Solesmes) et donc trop de frais engagés.

⁶⁰ Perspective qui est évoquée de longue date dans la communauté de communes, dont il n'est plus d'actualité au sein de la communauté de communes d'après les comptes rendus des conseils communautaires de la CCPS

5.1.2.1. ANALYSE DE 35 INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES MARQUEES PAR LES FESTIVITES



Graphique 10 : Pratiques recensées au sein du bassin de vie de Solesmes

Le Graphique 10 montre une forte proportion des activités d'animation et des festivités : 43%. Cette distinction forte du bassin de vie de Solesmes s'explique dans l'historicité du lieu en la matière. On retrouve à proportions égales (23%) des initiatives de sociabilités et de solidarités, et peu de pratiques se référant explicitement aux lieux. Il faut pondérer cette dernière affirmation, relevant que dans le cas du Solesmois, les festivités se présentent comme un trait spécifique aux lieux. Cela nous rappelle l'intérêt d'une vision des pratiques en radar (cf. chapitre 4) : les initiatives sociales et solidaires présentent des degrés de pratiques de chaque catégorie. Ainsi, si le champ principal est celui des festivités, un champ secondaire apparaît ici nettement « les pratiques générées par une spécificité du lieu ».

Champs agrégés	Champs de pratiques	Pratiques relevant de l'initiative sociale et solidaire	Nombre
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités	Pratiques recherchant la rencontre et l'interconnaissance	Interconnaissance personnes âgées	1
		Repas	1
		Rencontres autour de loisirs	4
	Pratiques visant l'émergence d'un collectif	Collectif de loisirs	2
Pratiques relevant de festivités et d'animations	Activités pour les habitants	Activités enfants	4
		Activités périscolaires	
		Activités autour de la musique	
		Activités autour du recyclage	
	Festivités	Fête autour du sport	1
		Fête traditionnelle	1
		Fêtes	7
	Festival culturel	2	
Pratiques relevant d'une solidarité, de l'attention à l'autre	Accompagnement de porteurs de projets	Accompagnement à l'installation	1
	Entraide	Accompagnement personnes âgées	1
		Accompagnement personnes en difficulté	1
		Bénévoles forment les habitants compostage	1
		Culture accessible à tous	1
		Découverte bénévole à destination des scolaires	1
		Réinsertion de personnes en difficultés	2
Pratiques générées par une spécificité du lieu	Aménagement lieu de vie	Aménagement de la commune par les habitants	4
		Collectif autour de la vie de la commune	
		Nettoyage nature	
	Mobilisation autour d'un élément du territoire	Liens avec acteurs du territoire	
Nombre total d'initiatives recensées pour ce bassin de vie de Solesmes			35

Tableau 56 : présentation des pratiques recensées dans le Solesmois

Nous analyserons ce Tableau 56 au fil de nos propos suivants.

- Des festivités et animations importantes, reflets d'une historicité forte du territoire en la matière

« Il y avait des ducasses autrefois il y a 25 ans. C'était pire que le 15 août à Cambrai. » (entretien, 07/07/2014, Solesmes). Les ducasses ont disparu des villages, pour des raisons de coût et des nouvelles attentes de la population. Les individus témoignent d'une « certaine nostalgie de ce genre de fête... Aujourd'hui, ça ne marche plus. Dans la fête communale, on paye l'entrée et puis point. » (entretien, 26/06/2014, Saulzoir).

Cette nostalgie empreint également les lieux notables qui existaient dans les villages « Avant, dans toutes les rues, il y avait un estaminet/café, maintenant il n'en reste qu'un. [...] Avant il y avait 3 moulins sur la rivière, maintenant seul un est conservé (seulement au niveau des murs, pas en activité) » (entretien avec des habitants, 26/06/2014, Saulzoir). Certains corps de métier sont régulièrement cités : c'est le cas du tissu agricole qui a disparu avec ses initiatives. Ainsi, dans un

village, il y avait 25 agriculteurs avec une JAC active. Un maire note que l'attitude vis-à-vis de ces agriculteurs a changé ; ils ne sont plus identifiés parce qu'ils n'ont plus de magasins où il est possible de les rencontrer, et parce qu'ils ont plusieurs métiers. Les agriculteurs demeurent simplement une source de nuisance sonore. « *La JOC était également active, le patronage était un lieu de rencontre, les jeunes participaient à toutes ces structures. [...] Le tissu social a disparu par rapport à il y a 50 ans, le village était très actif.* » (entretien, 23/06/2014, Saint Hilaire les Cambrai).

On peut noter un historique de fêtes locales dans le Solesmois. Les acteurs du territoire évoquent un tissu associatif riche et des associations moteurs. A titre d'exemple, relevons la ronde du hiboux, événement qui mobilise et rassemble de nombreux habitants du territoire et des individus hors territoire : la ronde du hibou. A la base, il s'agit d'une randonnée à vélo, un événement sportif qui s'est transformé au fil des années avec diverses animations à destination de différents publics, au point de devenir un véritable événement territorial.

Ce tissu associatif constitue un premier maillage de sociabilités, mais qui interpelle les techniciens de la communauté de communes en charge du lien social. Si ces associations et ces services restent les lieux premiers de lien social, l'attitude de consommation est parfois relevée. A ce titre « *L'accueil de loisirs reste un mode de garde. Même au sein des associations sportives, l'intérêt premier reste personnel* » (entretien, 27/08/2014, Solesmes).

- Des pratiques de solidarités face aux difficultés sociales

Les difficultés sociales ont entraîné l'installation d'associations de réinsertion : on peut citer l'association REMOUS (reconnue au sein du territoire depuis longtemps et dont l'ancien président est maire de Solesmes) et le Relais. Cette dernière embauche 20 personnes de la commune où elle est implantée, avec une valorisation des employés (affichage de leurs visages sur l'usine : visibilité dans la commune) et l'objectif de les réinsérer.

On peut également relever une initiative de lecture à domicile des personnes âgées : friandes de ce service, les personnes âgées permettent ainsi de faire vivre les bibliothèques du territoire, ainsi que l'accompagnement d'une jeune femme (en contrat aidé) qui assure les lectures à domicile.

- Des initiatives pour soutenir des commerces en grande difficulté

Les commerces et restaurants font face à de nombreuses fermetures, avec une diminution de leur clientèle « *A une époque il y avait 33 cafés. Maintenant, il y en a moins de 10. Les cafés restent actifs avec leur clientèle, mais il n'y a plus d'engouement.* » (entretien, 07/07/2014, Solesmes) La mairie relance en 2014 la fête de la musique : Elle a réussi à mettre un orchestre devant tous les cafés. Pour ce faire, la mairie a contacté des petits groupes pour participer à l'événement, groupes trouvés par relations. Les habitants de Solesmes ont participé et apprécié d'après le maire.

La ville de Solesmes reste fournie en commerces et services. Les commerces sont anciens, mais il n'y a pas de renouvellement. Cette absence de renouvellement crée des difficultés : la perte de la maison de la presse génère par exemple une baisse dans la fréquentation du centre-ville par des individus provenant des villages aux alentours. « *On venait chercher le journal, prendre son pain...* » (entretien, 07/07/2014, Solesmes). Les commerces qui ferment sont peu repris. Les ressorts de cette situation sont difficiles à identifier.

« Ça n'est pas l'optimisme béat, mais les commerçants solesmois ont la sensation que ça pourrait être pire. « Par rapport à l'année dernière, c'est en baisse, explique-t-on à l'imprimerie Wiart. Mais ailleurs c'est pareil. C'est le manque de pouvoir d'achat. Si les gens n'ont pas d'argent, ils ne peuvent pas dépenser. » Et la patronne de cette institution solesmoise se rappelle des temps plus glorieux : « Dans les années 1970-80, là c'était super. » Mais voilà, les habitudes ont changé. »

La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs, 31/01/2015

Le centre-ville de Solesmes est en quête de redynamisation à travers tout d'abord une plus grande proximité avec les clients : il s'agit de dépasser l'acte d'achat/vente d'après le président de l'union des commerçants et « *les recettes du succès sont connues : « Chaque commerçant essaye d'être le plus professionnel possible et on est proche de nos clients... Et puis il y a un effet boule de neige. Quand vous voyez que des commerces s'installent et que ça fonctionne, ça en attire d'autres. »* » (La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs, 31/05/2015). Enfin, un autre levier est la dynamisation de l'union des commerçants qui souhaite se relancer et accroître son partenariat avec la mairie.

« À l'issue de cette réunion, le président s'est félicité de « cette volonté des élus d'associer les commerces locaux à la vie de la commune et d'établir un véritable partenariat bénéfique pour tous. Pour notre part, nous essaierons de rassembler le maximum de commerçants, en visant la trentaine d'adhérents afin que nous puissions mener des actions les plus larges possible. » »

La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs, 30/05/2014

5.1.2.2 ORGANISATION SPATIALE A DEUX ECHELLES DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Nous nous intéressons ici spécifiquement à la portée territoriale des initiatives sociales et solidaires au Solesmois : qu'apportent les initiatives au territoire ? Comment marquent-elles et construisent-elles le territoire ?

Le bassin de vie de Solesmes présente une situation à deux échelles en termes de maillages de solidarités sociales :

- à la fois des constructions micro-locales, s'appuyant sur des collectifs divers et se déroulant bien souvent au sein des limites communales, voire avec un rayonnement à quelques communes alentours
- mais aussi des constructions nées de l'action de la communauté de communes. Les initiatives sociales et solidaires ainsi portées créent des territorialités éparses qui se diffusent au sein de l'espace intercommunal, regroupant et connectant des individus intéressés par les pratiques développées. Par les pratiques portées par la communauté de communes, les initiatives participeraient ainsi à modeler une intercommunalité de projet. Celle-ci renforce de fait son emprise d'espace vécu.

Cette double dynamique se rejoint ponctuellement par le biais d'individus-acteurs moteurs, mais nous a plutôt marqué par son fonctionnement parallèle. Ainsi, les micro-initiatives locales présentent peu de liens avec les pratiques intercommunales de solidarités sociales. Les deux nous ont toutefois semblé complémentaires, au sein d'un espace présentant de grands écarts individuels en termes de situations socio-professionnelles.

- Des pratiques de sociabilités à destination d'un bourg-centre en difficultés

Le maire de Solesmes a le souhait de reconnecter les commerces au territoire en les impliquant dans les décisions vis-à-vis des initiatives portées par la mairie (fêtes, ducasses, lot des colis aux aînés). « *Nous vous associerons au mieux à ces animations, a déclaré Véronique Lérique, adjointe, en vous réservant le maximum d'achats. Même le colis de Noël des aînés pourra nous être fourni par vos soins.* » (La Voix du Nord, Edition Cambrai et environs, 30/05/2014). Ainsi, la mairie est porteuse d'initiatives sociales et solidaires, mises au service d'un territoire à redynamiser.

Il faut cependant faire le constat d'une mairie centrale, et de laquelle on attend beaucoup. Si elle constitue un levier important d'action, la municipalité relève que la prise d'initiatives privées reste balbutiante. A titre d'exemple, l'union des commerçants se repose sur la mairie pour l'organisation de leurs évènements, et attend leurs soutiens. Enfin, notons que le maire de Solesmes est sensible à la question des initiatives sociales et solidaires (grâce notamment à une formation en ESS), conscient de l'enjeu pour une commune en quête de revitalisation.

- Des communes où demeure un maillage important de sociabilités

Nous prendrons l'exemple d'une commune qui a connu un changement de municipalité. Elle met en place la construction d'un nouveau partenariat avec les habitants par l'intermédiaire de commissions consultatives thématiques. Des opérations d'embellissement du village sont initiées. On peut également noter la présence d'initiatives privées, par l'intermédiaire d'un marché de Noël qui « *fait bouger le village et le fait connaître d'assez loin* » (entretien, 26/06/2014, Saulzoir). La dynamique de début de mandat est forte : la nouvelle équipe se présente comme un charmant petit village où il fait bon vivre, avec l'envie de faire participer les habitants, de préserver leur patrimoine. L'esprit est positif et conciliant (avec les autres communes, la CCPS), et témoigne de l'importance de l'ambiance locale, de l'atmosphère.

Au sein de ces communes demeurent des traditions de fêtes importantes (un fait confirmé par notre recensement d'initiatives). Enfin, relevons que ce maillage d'initiatives ne se tisse pas sans difficultés : les nouvelles initiatives sont parfois accueillies avec difficultés et méfiance. L'exemple du parcours d'une arrivante normande depuis 9 ans est significatif. Elle dit sa difficulté à mettre des choses en place, se sent épiée et ressent la peur de certains habitants.

- Une communauté de communes à l'impulsion d'initiatives sociales et solidaires

« *Qui a dit que le Solesmois se meurt ? Mardi soir, le conseil communautaire a mis à mal une réputation qu'il combat avec ferveur. Oui, le Pays solesmois est une terre d'entreprises et il s'en donne les moyens.* » (La Voix du Nord, Edition Cambrai et environs, 29/05/2013) Au-delà de l'affichage ou des discours, le projet de territoire porté par la communauté de communes était principalement axé sur le développement économique et la culture. Un nouveau PLUi est devenu le fil conducteur pour retravailler ce projet, et donne lieu à des ateliers citoyens sur l'habitat, le cadre de vie, la mobilité... avec une participation moyenne des habitants.

La CCPS a pris un engagement notable dans des démarches environnementales autour du compostage, du « zéro phyto » (avec par exemple des équipements intercommunaux pour l'entretien des espaces verts). La communauté de communes met à disposition des citoyens de composteurs, des formations. Autour de ces thématiques se greffent des initiatives sociales et solidaires : par exemple, un collectif d'habitants bénévoles pour former les individus au compostage. De même, les problématiques sociales auxquelles se confrontent l'intercommunalité l'a conduite à porter une réflexion autour de l'ouverture d'un centre social, comme nouveau lieu de repère pour les jeunes. Il s'agit d'apporter une « *réponse à l'isolement de certains individus vis-à-vis des associations et des réseaux de sociabilités* » (entretien avec un technicien, 27/08/2015, Solesmes).

Enfin, il faut souligner que de nombreuses initiatives sont prises par la communauté de communes autour de l'axe culturel. La programmation est riche et diversifiée, portée par une salariée dynamique. Son objectif est de mettre en lien ses propositions avec le territoire : la territorialisation des initiatives est activement recherchée. « *C'est une spécificité du territoire. On est au-delà du travail d'écrivain, l'objectif est de photographier le territoire.* » (entretien, 17/11/2014, Lille).



Image 2 : Extrait du journal Mon Sol & Moi – source : Animatrice culturelle de la CCPS

On relève ainsi l'initiative d'un journal coécrit avec des habitants volontaires (Image 2). Trois éditions sont parues, entre 2012 et 2014.

« *Ce journal de Mon Sol et moi dans le Solesmois est un morceau de cette étoffe à recréer, un lien entre ceux qui vivent ici, y ont souvent grandi ; un portrait instantané de ce territoire dans les yeux de ceux qui l'habitent. Un territoire est un bien en commun mais chacun le vit autrement, à sa façon. Le parcourt, l'habite et en parle à sa façon. Un territoire est un espace commun de liberté transmis par les générations, la façon dont elles ont tracé les chemins et les champs, les ruelles, les pâtures, les façades et les cours intérieurs. Un territoire est un chez soi. Un paysage familier. Un territoire se doit aussi, me semble-t-il, d'être un espace de liberté.* »

(Sigaud Dominique, Mon Sol & Moi, n°1, 22/12/2012).

Dans sa construction et dans son résultat, ce journal associe les habitants de plusieurs communes en les invitant à exprimer leurs liens sensibles à l'espace dans lequel ils vivent : le lavoir de leur enfance, les cimetières, le club de foot, la vue de leurs fenêtres, les espèces de plantes, etc. On y retrouve aussi des poèmes, des slams, des dessins. Les extraits sont empreints des vécus individuels et collectifs, ils en sont des reflets. Le journal est construit comme un outil culturel, au service d'un territoire qu'il contribue à rendre vivant à travers les propos de ses habitants.

Les habitants sont accompagnés dans leurs expressions par des artistes (Dominique Sigaud puis Ay) à travers des ateliers qui se déroulent dans plusieurs communes de la CCPS. Ce projet a été initié par les élus de la CCPS, qui ont élaboré un cahier des charges. L'initiative est accompagnée par la technicienne dans le cadre d'une résidence d'artiste en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Ainsi, dans ce cas, nous voyons que la communauté de communes accompagne des initiatives sociales et solidaires très imprégnées du lieu à travers des dispositifs formalisés. Ceux-ci sont mis au service d'un territoire en proie à des fragilités (notamment socioéconomique, comme précédemment décrits). Les communes du Solesmois trouvent dans ces initiatives les moyens pour développer un « mieux-être » au sein de leur territoire, à travers l'expression de l'attachement des habitants.

A travers la construction de ce journal *Mon Sol & Moi*, les initiatives sociales et solidaires sont orientées envers les lieux : elles contribuent au développement d'appropriation non seulement entre les individus, mais surtout envers les lieux dans lesquels ils vivent.

- Deux maillages parallèles... et leurs inconvénients !

Les initiatives portées par la communauté de communes connaissent parfois des difficultés d'appropriation en local : « *Ça fait parfois un flop* » souligne la médiatrice culturelle, qui fait la sortie des écoles, du porte à porte, pour promouvoir des spectacles s'intéressant au vécu des habitants. Elle témoigne d'un travail long et difficile. Elle indique avoir appris à solliciter moins de gens, mais de manière plus qualitative. Ces difficultés invitent ces initiatives intercommunales à se remettre en question, et à se reposer sur des collectifs d'individus locaux : ainsi les bibliothécaires se sont appropriées ces initiatives, en lien avec la technicienne. La première transformation née de cette appropriation est individuelle : les bibliothécaires bénévoles apprennent à prendre la parole, à développer leurs idées (entretien avec la médiatrice culturelle, 17/11/2014, Lille). Le collectif créé, né des premières initiatives sociales et solidaires, leur permet, de surcroît, de s'attacher à une autre problématique territoriale : la sauvegarde des bibliothèques.

La communauté de communes peut également rencontrer des difficultés pour sortir de son cadre et soutenir des projets privés. C'est le cas d'une éleveuse de chèvres, qui développe des initiatives à destination des scolaires de sa commune : « *Quand je me suis installée, je n'ai été aidée de personne.*

Je ne sens pas que le Solesmois m'ait aidée dans mon installation. Les maires n'en ont rien à faire de mon activité, je ne les ai jamais vus. » (entretien, 19/03/2015, Vertain) Certains acteurs hors du territoire témoignent également des difficultés de cette intercommunalité à soutenir des projets informels ou hors de son cadre.

5.1.2.3. L'EMERGENCE D'INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, S'ADAPTANT AUX ATOUS ET CONTRAINTES DU LIEU

Dans le Solesmois, l'espace de la prise d'initiatives existe. Cela ne se fait pas sans résistance, mais nous avons rencontré des profils d'initiatives particuliers, où des individus-habitants se sont pris en charge.

- Des soutiens difficiles des initiatives locales

Nous avons remarqué une difficile connexion entre les programmes de financement préexistants et les initiatives du Solesmois. Le premier exemple est la présence d'un programme LEADER, un instrument qui permet le financement d'initiatives locales suivant un modèle européen de développement local. Parmi les initiatives soutenues par le programme dans le Solesmois, notons que 10 sont portées par la CCPS (pour des actions autour de leur programme culturel, de chemins de randonnées, de conservation du patrimoine ou de prévention des déchets), 2 sont portées par des communes avec le développement de pédibus ou de signalétiques commerciales, et 7 se font dans un cadre privé à destination du développement de commerces (boulangeries, contrôle technique, garage, charcuterie). Le programme se déploie peu dans le Solesmois, d'après le technicien responsable du programme. On remarque que ce LEADER vient surtout soutenir l'action publique locale ou les projets privés individuels, mais on note peu de soutien aux dynamiques collectives privées. Une habitante souligne également le caractère méconnu du programme. Relevons ici que ces observations reflètent les difficultés du programme LEADER à se rendre proche des pratiques locales, au bénéfice d'un « *encadrement de l'initiative locale par des normes de plus en plus prescriptives établies aux niveaux supérieurs du système territorial* » (Chevalier and Dedeire 2014).

La cigale locale (basée à Valenciennes mais dont le territoire d'actions et de soutiens s'étend sur le Solesmois) souligne les difficultés rencontrées pour se faire connaître. « *Je ne sais pas s'ils ont beaucoup de projet* » (entretien, 21/04/2015, Valenciennes). Notre interlocuteur doute de la capacité d'initiatives sur ce territoire, soulignant qu'il faut « *se défoncer la caisse pour porter un projet* » (entretien, 21/04/2015, Valenciennes). Néanmoins, ce cigalier reconnaît que de nombreux projets soutenus restent dans la sphère lilloise. « *Plus on s'éloigne de Lille, plus on reste sous la pile, même si on est dans les environs de Valenciennes* » (entretien, 21/04/2015, Valenciennes) : il met en évidence une forme de discrimination spatiale au soutien des projets.

Enfin, deux initiatives au sein de ce territoire rencontrent des difficultés vis-à-vis de l'obtention de financements sur une problématique très concrète : l'attachement au développement durable. Une cigale et une association de développement d'activités périscolaires témoignent ainsi que l'orientation de leurs actions pour les sociabilités et sans rapport à des thématiques environnementales a sans doute nuit à leur développement respectif. En effet, cette cigale - à l'inverse de nombreuses autres cigales orientant leurs aides autour de projets de développement durable et de critères écologiques - a fait le choix d'un projet se concentrant sur l'aspect humain. L'association relate de sa difficulté à obtenir des financements étatiques et européens au motif de la non intégration de préoccupations environnementales dans ses projets.

- Des petites communes où demeure une forte interconnaissance

La prise d'initiatives est facilitée, souligne un porteur d'initiative, par l'avantage de la petite taille de la commune où tout le monde se connaît. On retrouve cette interconnaissance dans la majorité des communes situées autour du chef-lieu Solesmes. Un maire témoigne également d'un climat privilégié, où les gens se promènent et se parlent : « *on y est bien* » (entretien, 26/06/2015, Saulzoir).

Une commune en particulier est également le reflet de cette forte interconnaissance, avec un café très axé sur les enfants de l'école. C'est le dernier commerce du village, un lieu de vie et aussi un lieu culturel : l'espace ne ressemble pas à un café traditionnel. Il est rempli de dessins d'enfants, d'expositions. Il présente des photos des derniers événements de la ville. La présidente de l'association des parents d'élèves souligne le lien café/école :

« Si l'école disparaît, le café est menacé. L'école n'est à priori pas encore menacée de fermeture mais il n'y a que 30 enfants en maternelle, 16 enfants en primaire. À Vertain, on a une mine d'or avec Natacha (chèvres), Mme Hourriez (poète). Si on ne fait rien, les enfants vont dans d'autres lieux (à Solesmes...) »

entretien, 15/04/2015, Vertain

- En conclusion, une territorialisation importante des initiatives sociales et solidaires dans le Solesmois

L'espace du Solesmois est marqué par des communes de petites tailles, recherchées par les habitants et où l'implication individuelle via des initiatives sociales et solidaires formalisées ou non est forte. Dans ces communes, on retrouve des pratiques générées par une spécificité du lieu.

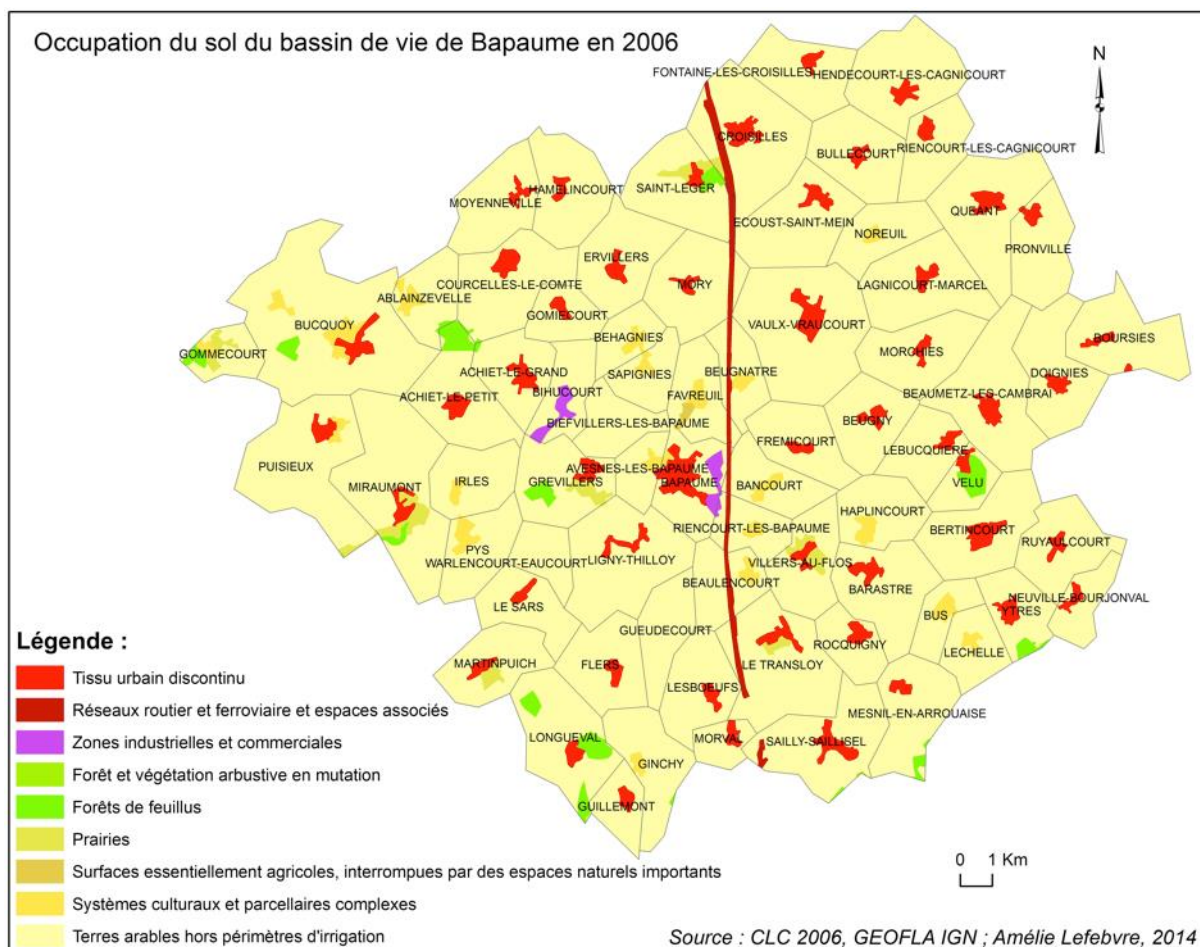
A contrario, au sein des communes où le taux de chômage est plus important (notamment autour de Solesmes), on relève davantage d'initiatives de solidarités (portées par des associations ou la

communauté de communes), ou de festivités. Les initiatives sociales et solidaires présentent ainsi des aspects très territorialisés.

Enfin, nous voyons que la communauté de communes met en place des dispositifs soutenant des initiatives sociales et solidaires permettant de recréer du lien, et de retisser des attachements entre les individus et leur territoire. L'expression sensible des individus sur les lieux dans lesquels ils vivent développe des appropriations, qui participe de la reconstruction d'un territoire bouleversé par des difficultés socioéconomiques. L'expérience du journal participatif l'illustre. Il s'agit d'un cas tout à fait particulier : une communauté de communes est porteuse d'initiatives sociales et solidaires, à destination des habitants et de la construction de leurs attachements aux lieux.

5.1.3. LE BASSIN DE VIE DE BAPAUME, ENTRE BLOCAGES ET MICRO-INITIATIVES LOCALES

- Introduction : Bapaume, un vaste bassin de vie aux grands projets



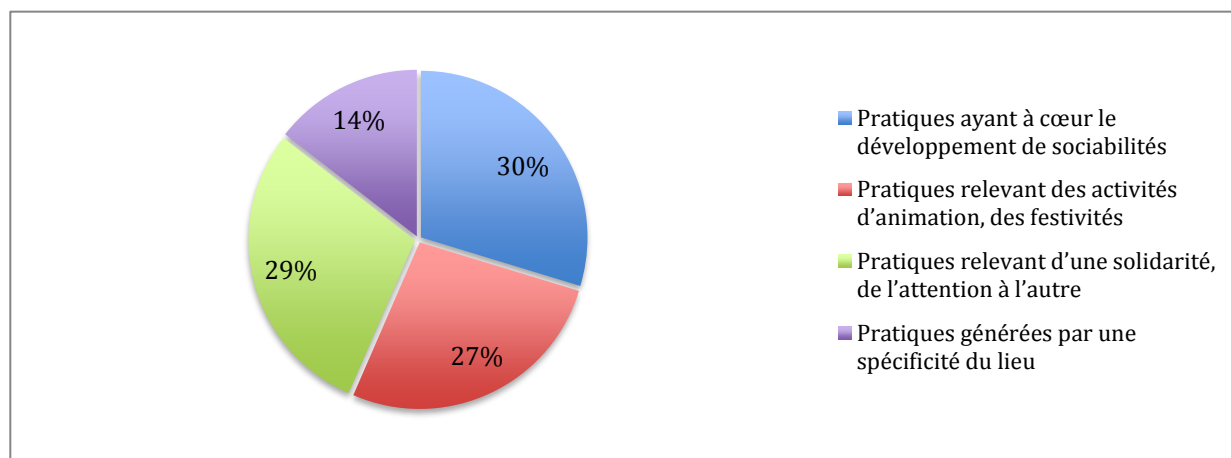
Carte 14 : Occupation du sol du bassin de vie de Bapaume

Nous voyons sur la Carte 14 (comme les précédentes, déjà introduite dans le chapitre 3) que le bassin de vie de Bapaume est un vaste territoire (71 communes). D'un point de vue de l'histoire des lieux, l'espace est d'abord marqué par les nombreuses batailles durant les guerres mondiales qui s'y sont déroulées. Pour les communes les plus proches de la Somme, la volonté est forte d'y entretenir des lieux de mémoire (notons également que l'enquête s'est déroulée pendant le centenaire de la guerre 1914-1918).

Le bassin de vie de Bapaume, marqué par l'agriculture, se caractérise par des grandes cultures. Avec une absence de haies et d'espaces boisés sur le territoire, il se confronte à la question sensible de l'érosion des sols. Incontournable sur ce territoire, à la fois pour garder le potentiel du sol mais aussi pour la PAC qui se verdit (passage SET→SIE), le milieu agricole se confronte à la nouvelle valeur donnée à la haie. Ainsi, « *pour garder l'aide européenne, l'agriculteur devra montrer patte blanche* » (entretien avec un conseiller GEDA, 20/10/2014, Arras). La question environnementale est très sensible sur un territoire marqué par des grosses exploitations individuelles. L'élevage est quasiment absent du bassin de vie, sauf à Martinpuich, une « *sorte de village gaulois, avec quelques éleveurs* » (entretien avec un conseiller agricole, 20/10/2014, Arras). Les entreprises agroalimentaires sont présentes avec notamment Bonduelle, Téréos, Mc Cain. On peut noter également la présence d'endiveries. Une agricultrice souligne que les agriculteurs sont favorablement perçus, comme des acteurs économiques par la population. « *Les agriculteurs essaient d'être présents dans les communes. Ici l'agriculteur est le moteur de l'économie. Ils sont reconnus comme tels.* » (entretien avec une agricultrice, 11/05/2015, Grévillers) Une élue va dans le même sens en soulignant que ces agriculteurs jouent la carte du local, et sont souvent élus et actifs dans leur communes.

Le bassin de vie de Bapaume est très grand, reflet d'un canton et d'intercommunalité aux superficies importantes. Il reste assimilé à la personnalité de Jean-Paul Delevoye, qui a longtemps été élu à la mairie de Bapaume et au sein de la communauté de communes. Début 2013 est née la communauté de commune du Sud Artois. Sa grande taille est relevée comme un défi par le directeur général des services. « *L'idée est de territorialiser les choses, avance Michel Dubois, en s'appuyant sur l'existant, en épousant le terrain et en apportant des réponses différentes car il y a des attentes différentes.* » (La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs, 01/04/2013). Ils comptent ainsi sur leurs équipements : piscine, salle de spectacle Isabelle du Hainaut, comme outils pour garder une proximité. L'espace se caractérise d'une part, par de nombreuses petites communes séparées les unes des autres – où la voiture est reine – et d'autre part, par une polarité importante avec la ville d'Arras (située au nord du territoire). Ainsi, le bassin de vie connaît de vraies problématiques en matière de mobilité, notamment pour les populations les plus en difficultés.

5.1.3.1. ANALYSE DE 138 INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES DIVERSIFIEES DANS LEURS PRATIQUES



Graphique 11 : Champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires du bassin de vie de Bapaume

Champs agrégés	Champs de pratiques	Pratiques relevant de l'initiative sociale et solidaire	Nombre
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités	Pratiques recherchant la rencontre et l'interconnaissance	Interconnaissance jeune, Échanges scolaires	2
		Interconnaissance personnes âgées, Intergénérationnel	8
		Lieu de vie pour les habitants	3
		Repas, Rencontres autour de loisirs	11
	Pratiques visant l'émergence d'un collectif	Collectif de chasseurs ou de commerçants	3
		Collectif de loisirs	14
Pratiques relevant de festivités et d'animations	Activités pour les habitants	Activités enfants ou périscolaires	4
		Activités habitants	1
	Festivités	Fêtes traditionnelles	5
		Fêtes diverses dont festival culturel	27
Pratiques relevant d'une solidarité, de l'attention à l'autre	Entraide	Accompagnement de porteurs de projets	3
		Accompagnement jeunes	2
		Accompagnement personnes âgées, maintien à domicile	4
		Accompagnement personnes en difficultés et réinsertions	16
		Dons aux enfants et personnes âgées, don du sang	3
		Entraide envers son voisin, entraide intergénérationnelle	2
		Entraide dans un cadre professionnel	9
	Troc et échanges non monétaires	Troc de plantes	1
Pratiques générées par une spécificité du lieu	Aménagement lieu de vie	Aménagement de la commune par les habitants, embellissement	3
		Nettoyage de la nature	3
		Rénovation du patrimoine	1
	Mobilisation autour d'un élément du territoire	Faire vivre le patrimoine historique du lieu	5
	Service itinérant	Collectif itinérant garde enfant	1
		Vente itinérante	7
Nombre total d'initiatives recensées pour le bassin de vie de Bapaume			138

Tableau 57 : Pratiques des 138 initiatives du bassin de vie de Bapaume

Nous remarquons sur le Graphique 11 des proportions relativement équivalentes de pratiques de sociabilités (30%), d'animation et de festivités (27%) et de pratiques solidaires (29%) – le restant se rapportant aux pratiques générées par une spécificité du lieu (14%). Notons que les 138 initiatives recensées sur ce territoire représentent près de 50% des initiatives de notre recensement.

- 30% de pratiques de sociabilités et 27% d'animation ou de festivités

Nous pouvons remarquer dans le Tableau 57, 32 pratiques relatives à des festivités dont cinq fêtes traditionnelles. Les habitants témoignent de fêtes spécifiques au territoire : A ce titre, les fêtes de Bapaume restent un rendez-vous important. Des acteurs interrogés soulignent des maires ou des communes « *très attentifs à ces questions-là* » (entretien, 12/02/2015, Bapaume), c'est-à-dire à la perpétuation de ces traditions.

Les pratiques de sociabilités sont nombreuses : nous pouvons noter une part très importante d'associations de loisirs. Ces clubs peuvent être sources d'initiatives sociales et solidaires par des pratiques de rencontres et d'interconnaissance (11 cas) ou l'émergence d'un collectif (14 cas).

- 29% de pratiques de solidarités

On note 16 initiatives relatives à l'accompagnement de personnes en difficultés ou à la réinsertion. Le territoire est marqué par des associations de réinsertion qui accueillent un public éloigné de l'emploi. Ces acteurs sont fortement dépendants de subventions ou de choix politiques (cas d'une ressourcerie dépendant d'une délégation de service public pour la récolte des déchets du territoire). Les jardins de cocagne, une association de réinsertion par le maraichage biologique située à Bapaume, ont ainsi connu des difficultés financières et immobilières : par manque de soutien politique local et en négligeant son insertion locale (au profit d'un partenariat avec l'association Le Coin Familial à Arras), la structure n'est pas assurée de son avenir.

Enfin, notons que ces structures de réinsertion déclarent connaître des vraies difficultés d'image localement. Une élue souligne un « *problème de conscience. Les gens disent qu'on aide les assistés* » (entretien, 12/02/2015, Ervillers). D'un autre côté, elle souligne que les personnes en difficultés n'ont pas toujours conscience de ce qui est à leur disposition, et qu'il y a vrai travail à faire.

- Des pratiques générées par une spécificité du lieu plus en retrait

Nous pouvons simplement relever une part moindre de ces pratiques. Cependant, cette catégorie reste marquée par des initiatives autour de l'historique du lieu : le bapalmois conserve les traces des guerres qui s'y sont déroulées (dans la continuité des batailles de la Somme voisine). Conscientes de ce patrimoine historique important, certaines communes mettent en place des pratiques pour faire vivre ce patrimoine, et développent ainsi des cercles de sociabilités en lien avec ces spécificités du lieu.

5.1.3.2. ORGANISATION SPATIALE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES : UNE POLARITE IMPORTANTE DE BAPAUME, DES COMMUNES SUBORDONNEES ET DES INITIATIVES CREATIVES

Notre enquête sur les initiatives sociales et solidaires nous a révélé des dynamiques sociales où la commune de Bapaume exerce une polarité importante et parfois annihilant pour les communes alentours. Cependant, certaines communes parviennent à se valoriser en étant des lieux porteurs de nombreuses initiatives sociales et solidaires.

- Une polarité très importante de Bapaume sur les communes voisines

21 initiatives ont été recensées pour la commune de Bapaume, et onze dont le territoire d'action relève de la communauté de communes. Ces dernières présentent toutefois une centralité forte des pratiques autour de Bapaume. Avec ainsi 23% des initiatives du bassin de vie dont les pratiques se focalisent autour d'une même commune, Bapaume a une présence forte sur le territoire.

Au sein de la commune de Bapaume, nous avons remarqué la présence de la mairie qui se positionne comme partenaire, à l'impulsion d'initiatives (acteur), ou en entretenant des relations en tension avec deux initiatives. En occupant ainsi l'espace social, la mairie paraît laisser peu de places aux initiatives sociales et solidaires hors de son partenariat – hormis peut-être de manière informelle : hypothèse que nous n'avons pas pu vérifier dans le cadre de notre enquête.

Une commune qui perd de la vie en centre-ville : l'exemple des commerces

La baisse de fréquentation est multifactorielle, mais s'explique selon le président de l'union des commerçants par un positionnement territorial particulier : « à cause des travaux, de la rocade [...] Les commerces ne sont pas ouverts avant 10h, fermés le midi. Ils ne veulent plus se bouger. De plus, Bapaume est trop près de tout (Cambrai, Arras, Noyelles-Godault). Il n'y a pas de passage en centre-ville. » (entretien, 11/05/2015, Bapaume).

Les commerçants ont une vision pessimiste de l'avenir des commerces à Bapaume. Ainsi, « quand des gamins viennent me demander d'être apprenti, je les envoie vers les boucheries des zones commerciales. L'avenir est là, les jeunes vont dans ces zones. Les centres villes vont devenir des bureaux, comme à Arras. » (entretien avec un boucher, 11/05/2015, Bapaume). Si nous n'avons pas pu confronter cette affirmation à des données statistiques, nous avons éprouvé cette désertification au fil de l'enquête : hormis un afflux d'élèves, le centre-ville de Bapaume était très peu fréquenté à l'heure du déjeuner.

L'exemple d'une salle culturelle, un support ambivalent d'initiatives sociales et solidaires

La salle *Isabelle du Hainaut* a été inaugurée le 26 novembre 2010. Il s'agit d'une structure qui ambitionne de se repositionner hors du contexte local, avec l'objectif d'« *aller chercher un public plus loin.* » (entretien avec le gestionnaire de la salle, 24/04/2015, Bapaume) afin d'augmenter la fréquentation de la salle et de rentabiliser l'investissement réalisé par la collectivité. Ce positionnement rejoint une dynamique territoriale plus large où le Bapalmois cherche à augmenter son rayonnement extérieur.

Il est intéressant de noter que le projet initial porté par cette salle était davantage centré autour de la population du bassin de vie, permettant son utilisation pour des manifestations d'associations par exemple. Un projet qui était davantage orienté en support de ce qui peut relever de l'initiative sociale et solidaire.

Cet objectif de dépasser le contexte local peut nuire au développement d'une dynamique locale. Ainsi, ce repositionnement vers une programmation inédite pour le territoire (en termes de contenu) n'est pas sans créer des déceptions localement. De plus, les tarifs d'accès à la salle ont été augmentés pour les associations locales. Enfin, sa localisation en sortie de l'autoroute et éloignée du centre-ville permet d'éviter toutes nuisances pour des riverains. La volonté était de « *créer un poumon vert avec la piscine et le stade* » (entretien, 24/04/2015, Bapaume) et de créer un partenariat avec l'enseigne Mac Do. Revers de la médaille, de grands parkings déserts jouxtent ces équipements : absence de nuisances mais aussi de toute forme de vie.

Entre élus et commerçants, des difficultés à s'accorder

Des résistances à certains projets d'aménagement s'organisent : c'est le cas de l'union des commerçants qui veille aux futures installations. Pas question pour eux d'accepter facilement des nouveaux hypermarchés, quand les commerces du centre-ville peinent à trouver pleinement leur clientèle :

« *Pétition à la main, Reynald Levesque, président de l'union commerciale et artisanale de Bapaume est remonté. « Ça commence à bien faire, tonne le commerçant. Il y a moins de 4 000 habitants à Bapaume, on n'a pas besoin de ça ! » « Ça », c'est la possible arrivée d'une zone commerciale, à la sortie de la commune. « Ça », c'est un fast-food, un hôtel, mais surtout, un possible nouvel hypermarché. »*

L'Avenir de l'Artois, Edition Bapaume et Vertes Vallées, 28/11/2012

Au fil du temps, les conflits tendent à s'envenimer, tant les interlocuteurs se rejettent la responsabilité des difficultés économiques que connaissent les commerçants de la ville.

« Et le premier magistrat de demander au président de l'UCAB de « fédérer autour de lui plutôt que de stigmatiser certains commerçants. Cette association doit régler ses problèmes en interne. On me reproche d'accueillir la grande distribution à bras ouverts, mais le projet de Leclerc était lancé avant que je n'arrive. » »

La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs, 15/04/2015

La présence de ces conflits bloque le projet d'une union des commerçants à l'échelle intercommunale. En effet, la volonté des individus-acteurs de l'initiative serait d'agrandir leur premier cercle d'adhérents hors de Bapaume afin d'intégrer des commerces des communes alentours. Une perspective de transformation de l'initiative inconcevable au moment de l'enquête, tant le noyau de base se trouvait fragilisé par ses relations avec la mairie. Cet exemple montre à quel point la mairie se trouve être un partenaire particulier de certaines initiatives, au point d'affecter leurs territorialités.

- Des petites communes où émergent des initiatives de manière disparate

La ville de Ligny Thillois est considérée par plusieurs individus enquêtés comme dynamique. La commune est remarquée pour sa mosaïque d'initiatives peu coordonnées entre elles, mais qui caractérise la commune du point de vue des initiatives sociales et solidaires.

A contrario, un maire d'une autre commune indique que sa commune vit sous l'influence de Bapaume (à proximité), et vit le rôle du bourg centre comme un empêchement d'agir en local. Ainsi, dans sa commune, il n'y a plus de vie associative, ni d'initiatives d'habitants et cette constatation le laisse pessimiste quant aux initiatives sociales et solidaires.

Croisilles : de nombreuses initiatives sociales et solidaires portées par son maire

La commune de Croisilles est administrée par un maire au fort tempérament. Natif de la commune, il dit avoir la chance de connaître le territoire, les pâtures, les haies. Omniprésent au sein de la vie de la commune, il s'investit dans les rythmes scolaires (pour faire perdurer une activité associative le mercredi), dans l'aménagement de l'espace (mise en place d'un écoquartier, de gestion différenciées des terres, de ruches, d'animaux dans des friches), et dans les festivités de sa commune (renonçant à la ducasse pour faire le choix du soutien à des initiatives plus originales) – tout en mettant à disposition les aménagements communaux et les équipements aux habitants. Ce maire prend également des initiatives pour occuper les jeunes, « pour éviter qu'ils ne squattent les abribus » (entretien, 12/02/2015, Croisilles), en les embauchant à la mairie et dans les maisons de retraite. Sous son impulsion a été créé une maison des habitants, c'est-à-dire un centre social qui anime le village. L'impact local de ces initiatives est perceptible : les cercles de sociabilités se sont renforcés, parce que « les gens se parlent, les enfants aussi » (entretien, 12/02/2015, Croisilles).

5.1.3.3. L'EMERGENCE D'INITIATIVES COLLECTIVES MALGRE UN BASSIN DE VIE QUI SE PRESENTE COMME INDIVIDUALISTE

« Bapaume, c'est une mentalité de gros village. Cela reste une zone rurale » (entretien, 07/04/2015, Arras). Cette « mentalité villageoise » est particulièrement perceptible au cours des entretiens, où les rumeurs sont particulièrement présentes. « Delevoye était toujours à Paris. Il s'est fait viré du local car il n'était pas assez là. Les anciens combattants voyaient mal le fait que Delevoye n'était jamais là aux commémorations mais toujours à Paris à tenir le parapluie de Hollande. » (entretien avec un habitant, 11/05/2015, Bapaume). Jean Paul Delevoye a cessé d'être élu local en 2014 (fin de son mandat de maire). Les rumeurs sont affiliées par certains acteurs à un esprit rural, par le fait que l'interconnaissance demeure forte dans ce territoire, et donc les rumeurs aussi.

Au-delà de ces représentations véhiculées en local, nous pouvons observer que ce territoire peut également être le support d'initiatives collectives non moins essentielles à l'espace. Ces initiatives collectives prennent souvent les traits de l'ESS.

- Un territoire qui valorise l'entreprise⁶² individuelle

Nous notons de prime abord de nombreuses personnalités relevées au sein du territoire - au premier chef, Jean Paul Delevoye – mais également d'autres leaders locaux qui teintent le territoire de leur charisme.

Nous pouvons prendre l'exemple d'un regroupement d'agriculteurs proposant des échanges réguliers autour des pratiques agricoles. Cette organisation est équivalente des GEDA, groupements affiliés à la Chambre d'Agriculture. L'existence de ce regroupement témoigne à la fois d'une place particulière et importante de l'agriculture dans le secteur, mais également d'une volonté pour chaque agriculteur de développer sa propre manière d'entreprendre (exploitations individuelles).

Enfin, les acteurs rencontrés notent une place importante pour les élus envers les enfants et les jeunes. Nous pouvons remarquer que le service enfance et jeunesse est particulièrement développé et actif au sein de la communauté de communes, avec notamment un point d'information jeunesse qui joue localement un rôle d'accompagnement des jeunes. Ainsi, c'est la croissance individuelle d'une population jeune qui est recherchée. Un directeur de formation interrogé souligne à ce sujet que « *les maires ruraux investissent toujours dans l'école et la jeunesse* » (entretien du 07/04/2014, Arras). Nous pouvons remarquer que les initiatives sociales et solidaires du Bapalmois ne visent pas particulièrement le jeune public (seules 10 sur 138 initiatives sont spécifiquement dédiées aux jeunes).

⁶² Nous entendons ici l'entreprise comme un acte d'entreprendre, une prise d'initiatives, et non une structure particulière.

- Une apparente faible emprise des initiatives collectives

Un acteur du territoire ayant l'habitude de travailler avec l'intercommunalité note que des réponses collectives tentent de se mettre en place, mais qu'elles « *ne sont pas récurrentes dans l'effort* » (ibid).

L'office du tourisme de Bapaume note le grand nombre d'associations, sans cependant les associer à des initiatives sociales et solidaires. Un acteur du territoire qualifie le Bapalmois de « *zone d'inertie* ». Il évoque une « *entrée stéréotypée et conservatrice des maires ruraux* » (entretien, 07/04/2015, Arras). Les cigaliers font remarquer « *qu'il n'y a pas de projets sur Bapaume, seulement des projets avortés.* » (entretien, 24/04/2015, Arras). Une cigale a existé à Bapaume, mais un cigalier fait remarquer que « *elle n'a jamais vraiment fonctionné. Elle n'a soutenu qu'un seul projet* » (ibid). Ces propos reflètent des doutes en la capacité de développement de pratiques collectives locales exprimés lors de nombreux entretiens.

- Des initiatives collectives qui existent néanmoins

Autour des individus, les cercles de sociabilités se tissent au sein de démarches collectives.

L'exemple du GEIQ3A

A propos de l'installation d'un groupement d'employeur agricole qui fait de la réinsertion :

« La communauté de communes a missionné l'ancienne maison de l'emploi pour une étude de faisabilité (par Nadège, qui est très motivée). Il y avait un réel besoin de trouver de la main d'œuvre qualifiée ou téméraire. Nous avons rencontré des agriculteurs bios qui emploient des étrangers. Il y avait également un manque de chauffeurs de tracteurs. Nous avions besoin de personnes polyvalentes. C'est parti donc d'un réel constat de manque chez les agriculteurs.

C'est incongru que ça soit parti de Bapaume. Le territoire n'est pas très branché collectif ! »

entretien avec la présidente, 11/05/2015, Gréville

Ceci étant, le GEIQ3A présente les traits d'une initiative collective originale. Elle regroupe et fédère localement (l'intercommunalité, les réseaux agricoles, les structures de formation en premier lieu), autour d'une thématique de réinsertion importante pour un territoire dont une partie de la population se trouve en situation d'exclusion. Sa présidente témoigne de son attrait personnel pour l'initiative « *Je suis élue à la chambre d'agriculture, investie dans la paroisse. Je suis présidente d'un groupement d'employeurs [...] J'aimais la démarche collective. J'avais l'habitude du personnel [elle dirige une entreprise de travaux agricoles de 20 salariés] Je me suis retrouvée présidente.* » (entretien du 11/05/2015, Gréville).

Nous remarquons ainsi que, malgré les propos des individus eux-mêmes impliqués dans ces initiatives sociales et solidaires, des pratiques collectives peuvent se mettre en place sur ce bassin de vie.

L'exemple d'initiatives de l'ESS

Une élue qui se sent appartenir à l'ESS reste critique concernant ses réseaux « *Les gens de Lille, l'APES, ne viennent pas jusqu'ici.* » (entretien, 11/05/2015, Biefvillers les Bapaume). Elle fait état de liens plus forts avec les chambres consulaires (Agriculture, Commerce et Industrie) qu'avec les réseaux de l'ESS. De son point de vue, sur cette question des initiatives sociales et solidaires, ce ne sont pas les réseaux de l'ESS qui en sont les initiateurs localement.

Ainsi pour les individus locaux, « *on doit être pragmatique. Ce n'est pas un territoire où il y a une culture forte de l'ESS. C'est plutôt une affaire d'élu. On est dans un territoire particulier, où il faut habiller son discours* » (entretien, 11/05/2015, Biefvillers les Bapaume). Les acteurs de l'ESS sur le territoire semblent prendre conscience de la mesure de cet enjeu, puisqu'ils abordent des discours similaires. Ainsi, les initiatives de l'ESS se transforment localement pour aborder une approche pragmatique plutôt que d'aborder leurs activités par les valeurs de l'ESS. De fait, cette constatation renforce l'idée que la territorialisation de l'ESS, c'est-à-dire son adaptation à un espace local déterminé (et appropriation par ce dernier), passe par la pratique sociale et solidaire, et donc par les initiatives sociales et solidaires.

- En conclusion : différents types d'initiatives ?

Notre enquête au sein du bassin de vie de Bapaume démontre que des initiatives sociales et solidaires existent malgré les représentations fortes du territoire en la matière. Pour conclure, nous avons mis en évidence plusieurs catégories d'initiatives qui se dégagent de l'analyse du Bapalmois :

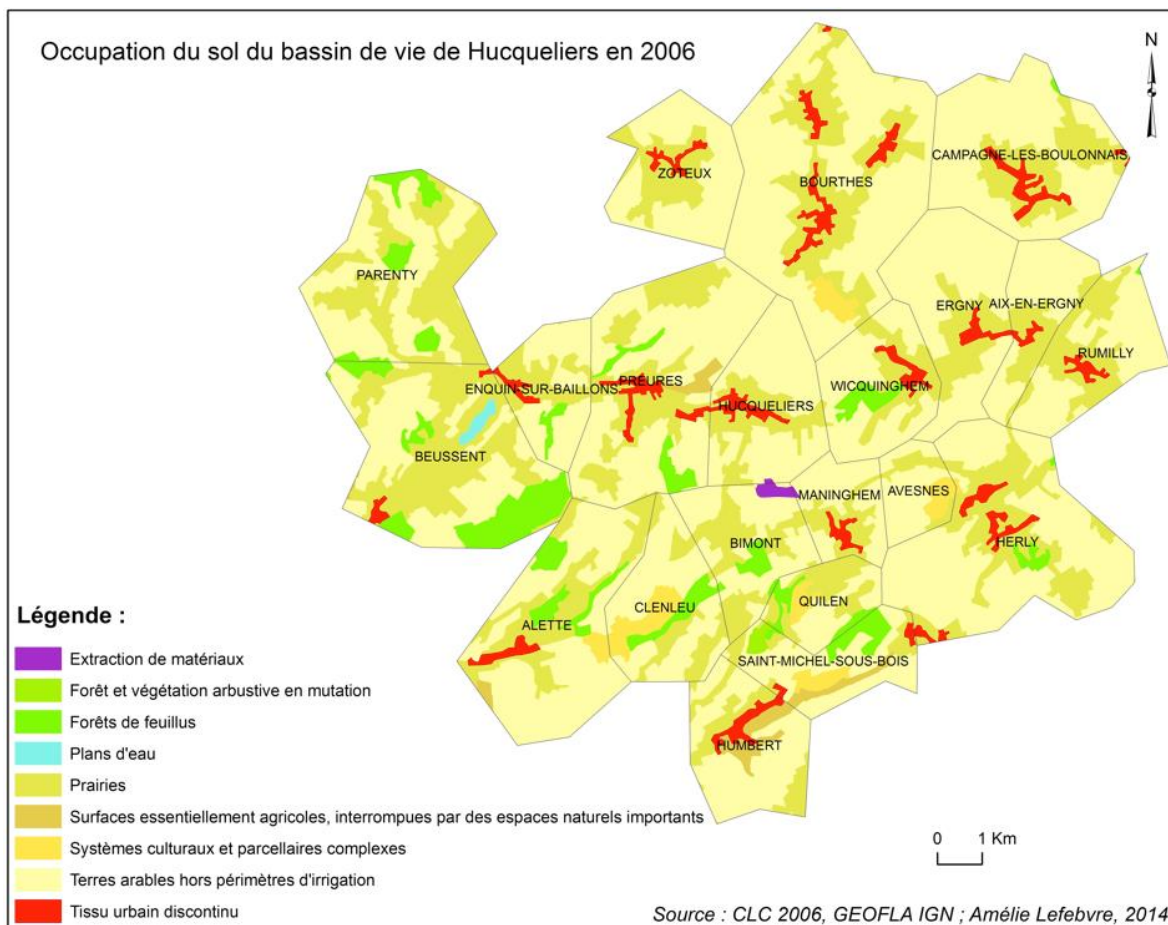
- Certaines initiatives sociales et solidaires semblent relever d'initiatives « classiques » que l'on retrouve sur tous les bassins de vie enquêtés (adossées notamment aux CCAS, clubs divers, fêtes communales⁶³), mais qui sont toutefois manquantes au sein de certaines communes. Ces communes sans ces initiatives se qualifient elles-mêmes en souffrance sur ces questions d'initiatives sociales et solidaires.
- Des initiatives sont fortement attachées à l'impulsion d'un acteur. Dans ce cas, le cercle de sociabilités créé semble modéré.
- Il existe enfin des initiatives collectives, où les pratiques aboutissent à la construction de cercles de sociabilités. Ces sociabilités sont fortes et territorialisantes.

⁶³ Rappelons ici qu'un CCAS ou un club ne sont pas en soi des initiatives sociales et solidaires, mais que les pratiques qui s'y déroulent peuvent en être

5.1.4. LE BASSIN DE VIE D'HUCQUELIERS : DES MAILLAGES DE SOCIABILITES ANCIENS ET QUI RESISTENT

Note préliminaire : L'enquête fut perturbée par un événement inattendu : « Pas de doute, l'église de Longfossé devrait être bondée vendredi à 10 h pour les funérailles de Jean-François Compiègne, maire d'Hucqueliers, qui a mis fin à ses jours dimanche (notre précédente édition). Dans le village, c'est la stupeur qui domine. » (La Voix du Nord, Edition Montreuil, 09/03/2015). Ce décès occupa le quotidien du canton pendant plusieurs semaines : maire d'Hucqueliers et président de la communauté de communes, l'homme aux six mandats était connu localement.

- Introduction : Hucqueliers, un territoire isolé à l'identité rurale forte



Carte 15 : Occupation du sol du bassin de vie d'Hucqueliers

Un entretien fait remarquer un bon fonctionnement en intercommunalité, malgré une multipolarisation (par les villes voisines de Desvres, Saint Omer, Montreuil). On relève également une véritable identité d'un canton agricole et rural (Carte 15, préalablement introduite au sein du chapitre 3) malgré l'attractivité des territoires voisins. On ressent cette identité au sein des entretiens, où les acteurs enquêtés évoquent spontanément « le canton » pour parler du territoire. Par ailleurs, « Communauté de communes du canton d'Hucqueliers » est le nom choisi pour cet EPCI.

Les communes travaillent ensemble depuis les années 1970. L'intercommunalité comprend 24 communes de tailles identiques, avec un nombre d'habitants à peu près équivalent. D'après un acteur du territoire, les communes ont abandonné rapidement et facilement un nombre de services. Elles se reposent beaucoup sur leurs associations. Sur les 24 maires, la moitié sont agriculteurs. Cependant, les maires font preuve d'un fort esprit de clocher et les acteurs associatifs d'une inamovibilité des habitants lors de l'organisation d'initiatives intercommunales.

On peut noter un isolement spatial à plusieurs niveaux. La mobilité est un gros problème au sein du canton, avec 2 lignes de bus sur le secteur (à destination de St Omer et Boulogne), avec 2 bus/jour. Cet isolement constitue un facteur de non-attractivité pour des entreprises. Pour pallier les difficultés économiques rencontrées, une zone de revitalisation rurale⁶⁴ a été mise en place. Cette zone a permis le développement d'une filière bois sur le territoire avec des entreprises de charpente, une menuiserie. Ces initiatives privées ont été aidées par l'intercommunalité. Il s'agit d'une action du pôle rural d'excellence bois : ces projets permettent la présence de 5 charpentiers sur le canton. Cependant, le maire remarque une « absence de lien entreprises/territoire. Ils offrent simplement des emplois et des maillots de foot parfois. » (entretien, 19/11/2014, Preures). Le développement économique est un ressort important de la communauté de communes : outre le bois, les piliers économiques du canton sont l'agriculture et le tourisme (avec notamment des activités de gîtes pour les communes les plus proches de la Côte d'Opale).

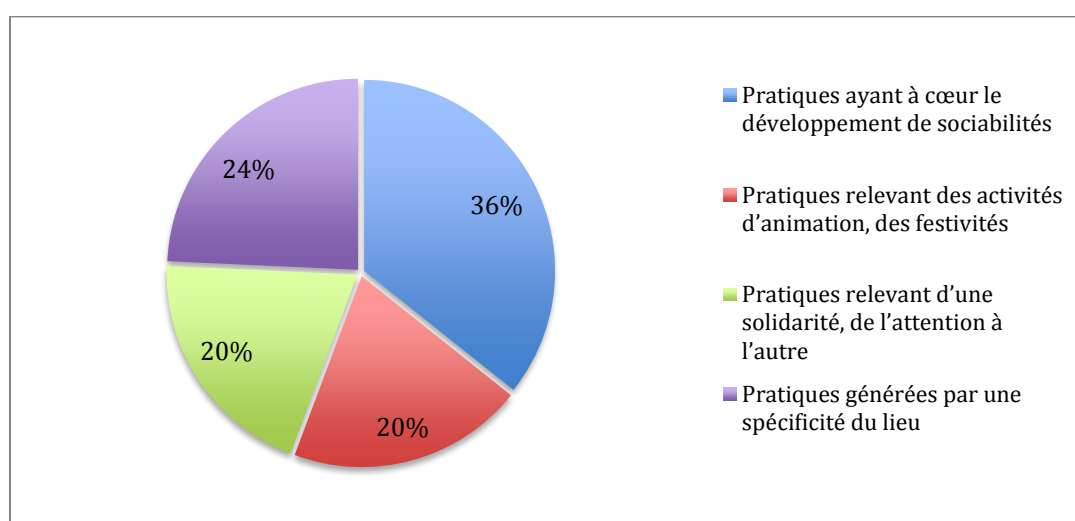
D'après le technicien local de la Chambre d'Agriculture, le canton est le plus agricole du département du Pas de Calais avec 254 agriculteurs. 40 % d'entre eux font de l'élevage. Le canton se confronte à des problématiques d'érosion des sols et d'inondation. Selon un expert agricole, les techniques agricoles locales sont fautives. En termes agricoles, cet expert témoigne de sa difficulté à mobiliser les JA : « Il n'y a plus de CJA dans le Haut Pays. Je ne suis confiant pour les 10 ans à venir. » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). Le syndicalisme est vieillissant. Les jeunes générations d'agriculteurs semblent se retrouver sur internet. Ainsi, leurs pratiques des CUMA tendent à changer, en développant une attitude de consommation. Enfin, citons que le canton bénéficie de paysages agricoles très verts (40 % d'élevage), plutôt arborés et légèrement vallonnés. La traversée des communes montre des villages relativement déserts. Un habitant du territoire souligne que le « canton n'a rien pour capter les touristes sauf des paysages et des chemins de randonnées » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers).

⁶⁴ « Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Des mesures spécifiques en faveur du développement économique s'y appliquent. L'objectif est de concentrer les mesures d'aide de l'état au bénéfice des entreprises créatrices d'emplois dans les zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique. Elles ont été créées par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995. » source : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/zones-de-revitalisation-rurale-zrr>

Un habitant fait remarquer que « *une salle de sport pour tout le canton, c'est un problème* » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). De même, on trouve peu de commerces : hormis des boulangeries et des cafés, un magasin d'optique et un supermarché à Hucqueliers. Le nombre de cafés a fortement diminué d'après des habitants du territoire relevant que la tradition « *d'aller à la messe puis au café* » s'est perdue.

5.1.4.1. ANALYSE DE 70 INITIATIVES MARQUEES PAR LES PRATIQUES DE SOCIABILITES ET LES PRATIQUES GENEREES PAR UNE SPECIFICITE DU LIEU

70 initiatives sociales et solidaires ont été recensées dans le bassin de vie d'Hucqueliers.



Graphique 12 : Champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires du bassin de vie d'Hucqueliers

La répartition des champs des initiatives offre un aperçu singulier du bassin de vie d'Hucqueliers (Graphique 12). D'emblée, nous remarquons deux éléments saillants : la part la plus importante concerne des pratiques de sociabilités (35,7% des initiatives du lieu) - la plus importante des quatre terrains étudiés -, et surtout une part conséquente de pratiques générées par une spécificité du lieu (24,3% pour Hucqueliers soit 17 initiatives contre 14,5% pour Bapaume, 11,4% pour Solesmes et 11,7% pour Wavrin). En nombre d'initiatives appartenant à cette catégorie des pratiques générées par une spécificité du lieu, le bassin de vie d'Hucqueliers arrive en 2^e position avec 37,8% (en effet, nous avons recensé un plus grand nombre de pratiques dans le bassin de vie de Bapaume).

Champs agrégés	Champs de pratiques	Pratiques relevant de l'initiative sociale et solidaire	Nombre
Pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités	Pratiques recherchant la rencontre et l'interconnaissance	Interconnaissance agriculteurs	1
		Interconnaissance personnes âgées, intergénérationnel	5
		Lieu de vie pour les habitants	1
		Repas	5
		Rencontres autour de loisirs	3
	Pratiques visant l'émergence d'un collectif	Collectif d'entrepreneurs	2
		Collectif de loisirs	7
Collectif de jeunes		1	
Pratiques relevant de festivités et d'animations	Activités pour les habitants	Activités enfants ou périscolaires	2
		Activités habitants	4
	Festivités	Fête traditionnelle	1
		Fêtes	7
Pratiques relevant d'une solidarité, de l'attention à l'autre	Accompagnement de porteurs de projets	Accompagnement à l'installation	2
	Entraide	Accompagnement personnes âgées, maintien à domicile	3
		Accompagnement personnes handicapées	1
		Partage matériel agricole	6
		Réinsertion de personnes en difficultés	1
Troc et échanges non monétaires	Système d'échange de livres	1	
Pratiques générées par une spécificité du lieu	Aménagement lieu de vie	Aménagement de la commune par les habitants, embellissement	3
	Entretien d'une tradition locale	Pratiques traditionnelles de la quille	3
	Mobilisation autour d'un élément du territoire	Faire vivre le patrimoine historique du lieu	3
		Pratiques pour créer du lien avec des acteurs du territoire	2
		Mobilisation collective pour sauvegarder un poste d'enseignant	1
		Mobilisation collective contre désertification médicale	1
		Mobilisation collective contre une décharge	1
	Service itinérant	Conteur ambulant	2
		Vente itinérante	1
Nombre total d'initiatives recensées pour ce bassin de vie d'Hucqueliers			70

Tableau 58 : Pratiques rencontrées au sein du bassin de vie d'Hucqueliers

Le Tableau 58 présente les pratiques couvertes par les différentes catégories que nous avons construites. Nous remarquons que les pratiques ayant à cœur le développement de sociabilités se déclinent par des pratiques d'interconnaissance de personnes âgées ou d'intergénérationnel, par les repas, ainsi que par les collectifs de loisirs. Les pratiques générées par une spécificité du lieu sont marquées par une grande diversité de pratiques, dont une diversité de mobilisations (8 initiatives).

- Des pratiques sociales et solidaires collectives au sein du milieu agricole

« Ce territoire d'Hucqueliers a un fonctionnement spécifique. C'est vrai sur les instances agricoles et au-delà. Ils ont une pratique collective plus ancrée, une ambiance différente. » (entretien, 23/01/2015, Montreuil sur Mer). Les propos de cette ancienne salariée de la chambre d'agriculture pour le territoire

du canton d'Hucqueliers confirment la spécificité du lieu. Les experts agricoles consultés relèvent un fonctionnement collectif marqué notamment par :

- des groupements d'employeurs qui sont nombreux sur le territoire ;
- des CUMA fortement présentes, avec distribution alimentaire aux bêtes, et donc un salarié qui fait le tour des exploitations. Ce type de CUMA caractérise une vraie dimension de travail en commun, avec ainsi une forte entraide entre les différents membres.

La présence d'un salarié à la communauté de communes pour fédérer autour de problématiques agricoles est unique et de longue date. En 1959 a été créé un foyer de progrès agricole qui a évolué en CTA. Pour des problèmes financiers, le CTA connaît une évolution en SIVOM dans les années 1973/75. Il est devenu par la suite SIDA (Syndicat Intercommunal de Développement Agricole), puis SDA. Ce syndicat est rattaché à 50% à la chambre d'agriculture. Il s'étend uniquement sur le territoire du canton. « *Son appartenance à la chambre et à la communauté de communes permet de fédérer et de proposer un panel d'activités plus variées* » (entretien avec un salarié du SDA, 03/11/2014, Hucqueliers). Il essaye de favoriser l'échange en groupe et ne propose à ce titre que peu de conseils individuels. Ce technicien fait le constat d'agriculteurs qui s'isolent dans leurs pratiques et qui montrent certaines lassitudes dans le travail : il perçoit de manière particulièrement aigüe son rôle de créer des points de rencontres et de décroiser les agriculteurs.

Ce technicien s'occupe beaucoup d'initiatives locales tels des rando'fermes (des agriculteurs rémunérés devenant guides touristiques d'une journée) qui existent depuis 2006 et se diffusent à présent sur d'autres territoires du Pas de Calais. Le SDA, instance agricole très territorialisée, est ainsi à l'impulsion de nombreuses initiatives sociales et solidaires.

Nous prendrons l'exemple d'une fête rurale qui se déroule les 3^e dimanche de juin. Elle existe depuis longtemps et est l'occasion de démonstrations agricoles. Les communes font un char fleuri, avec la participation de leurs habitants. Il y avait également un concours agricole avec des expositions de bêtes, concours qui a perdu de sa réputation et de sa fréquentation. La fête attire 3 000 à 4 000 personnes annuellement d'après son organisateur. Si la confection de chars tend à s'essouffler, la fête reste un repère pour le canton.

- Des pratiques générées par des spécificités du lieu

Nous pouvons relever la part importante des pratiques générées par des spécificités du lieu. Par exemple plusieurs initiatives qui fédèrent par leurs pratiques de nombreux individus du territoire autour d'un élément spécifique. Remarquons que ces initiatives génèrent des cercles de sociabilités très larges.

Prenons l'exemple du manque notable de médecins. Il s'agit d'une vraie difficulté du territoire. Cette désertification médicale pose question avec le départ non prévu d'un médecin (car il n'était pas proche de la retraite). Ainsi, une initiative de la communauté de communes a permis le tournage d'une vidéo⁶⁵ pour attirer ces professionnels. On peut relever dans la vidéo des images flatteuses du territoire : au-delà des interviews de locaux, nombre des images illustrant ce clip ont été tournées sur la Côte d'Opale, au sein du territoire voisin. Il est intéressant de constater que les paysages montrés se situent en dehors du territoire en question quand il est question de promouvoir son attractivité.

Les cibles sont les jeunes médecins cherchant un cabinet. La vidéo a été largement diffusée, et a bénéficié d'une vitrine médiatique. Cette campagne de communication n'a pas porté les fruits escomptés, mais les médias se sont emparés de la question et ont parlé du territoire : c'était un objectif du canton qui évoque un travail de longue haleine (entretien, 23/01/2015, Montreuil sur Mer).

- Des initiatives anciennes et ancrées



Photo 3 : Pratique de la quille, source : La Voix du Nord, Edition Montreuil, 01/10/2013

Les jeux de quilles sont une tradition entretenue (Photo 3). Il y a un club par commune et les habitants du territoire notent que « *ça fédère du monde* » (entretien, 19/11/2014, Preures). De même, il existe au sein du canton un historique de repas entre habitants particulièrement singulier. Chaque weekend est organisé un repas auquel tout le monde est invité : par le club de chasse, de sport... Le public présent dépasse largement les adhérents classiques des différents clubs. Ces repas ont une dimension très

⁶⁵ La vidéo est disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=6F2v7ZMGJqU>

traditionnelle. Une habitante (arrivée il y a 10 ans sur le territoire) témoigne que s'il n'y a pas de repas organisé un weekend, les habitants se débrouillent pour organiser quelque chose entre eux.

« Il y a encore beaucoup de fêtes de villages dans le canton par rapport à ailleurs. Les gens se rencontrent encore... Par exemple, il y a un méchoui en juillet qui fédère beaucoup de monde (1000 personnes à Bourthes), les activités du foyer rural de Preures (environ 300 adhérents). »

entretien avec un habitant, 16/03/2015, Hucqueliers

L'interconnaissance demeure ainsi très forte sur le canton et se trouve entretenue par des pratiques de sociabilités très présentes (36% des initiatives recensées).

5.1.4.2. ORGANISATION TERRITORIALE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES : UN MAILLAGE ANCIEN ET UNE DOUBLE ECHELLE DE PRATIQUES

- Un maillage ancien de sociabilités

« A Hucqueliers, il y a deux clans [c'est-à-dire des cercles de sociabilités différents qui se disent imperméables] qui ne se mélangent pas. Et les nouvelles générations perpétuent cet état d'esprit... » (entretien avec une habitante, 19/11/2014, Preures). A travers ces propos, on peut deviner les conséquences d'un faible renouvellement de la population : les entretiens font l'état de familles habitant sur le territoire depuis plusieurs générations. Les maillages sociaux locaux sont anciens, et même si de nouvelles populations arrivent sur le territoire, les affinités et les tensions durent de longue date. Cette pratique n'est pas sans conséquence sur les nouveaux arrivants dont l'intégration est très longue.

- Une double échelle de pratiques

Une animatrice de foyer rural note que *« dans le canton, les associations ne sont pas un contre-pouvoir des pouvoirs publics. Je sais que dans d'autres lieux ça peut être le cas, mais ici non. Il y a un vrai travail en lien. L'échelle du lien social est cantonale car il n'y a pas beaucoup d'actions, et celles-ci se réfléchissent au niveau du canton »* (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). Ces propos rapportent le sentiment qui se dégage de tous les entretiens de ce bassin de vie présentant une identité cantonale forte : le canton est l'échelle d'action de 61% des pratiques sociales et solidaires que nous avons recensées sur ce bassin de vie.

L'ancrage des initiatives est particulièrement visible à travers le centre intercommunal d'action sociale. Ce service d'aide à domicile note l'atout d'un fort ancrage auprès de la population : *« il y a un service concurrent qui a essayé de s'installer, mais ça a été un échec. Nous sommes clairement identifiés au sein du canton »* (entretien, 19/11/2014, Hucqueliers). Cet exemple témoigne également que l'appropriation territoriale d'une pratique (ici, de solidarité), n'est pas innée sur ce bassin de vie.

L'identification locale des initiatives est un processus qui peut prendre du temps, au sein d'un maillage si ancien. C'est ainsi qu'une association de réinsertion a pu survivre grâce à un natif revenu vivre sur le territoire. A contrario, ces exemples peuvent également refléter des obstacles à l'émergence d'initiatives sociales et solidaires alternatives.

En revanche, les 39 % restantes s'étendent davantage à l'échelle communale (voire à quelques communes alentours, mais les individus rencontrés notent un certain immobilisme des pratiques). Les quelques initiatives ayant tenté de créer du lien entre plusieurs communes ont arrêté « *parce que c'était un peu statique* » (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers).

5.1.4.3. DES INITIATIVES FAITES DE NOUVEAUX COMPROMIS

Au cours de trois entretiens, une phrase est revenue « *Je n'aurais jamais cru que l'on pouvait faire ça à Hucqueliers* » ou « *Tu verras, à Hucqueliers, on ne peut rien faire car ça bloque tout le temps* » (entretiens du 03/11/2014, Hucqueliers, du 10/02/2015, Hucqueliers et du 16/03/2015, Hucqueliers). Alors, comment le territoire crée des dynamiques étonnantes autour des initiatives sociales et solidaires ? Quelles sont ces initiatives qui paraissent, de prime abord, impossibles ?

- Des dynamiques qui résistent au temps

L'isolement du canton est une variable à prendre en compte dans l'accompagnement des personnes âgées. La directrice du centre social fait le « *constat d'un territoire avec des gens dépendants qui veulent vieillir à la maison* » (entretien, 19/11/2014, Hucqueliers). Elle témoigne cependant d'une population qui dispose de terres (et notamment les plus âgés, pour subvenir à leur alimentation) et sont naturellement limités au niveau des dépenses (cinéma, restaurant, etc.) du fait de l'éloignement géographique.

La fréquentation des foyers ruraux tend à s'éroder au sein de nombreux espaces voisins (c'est le cas du territoire de Fruges). Cependant, au sein du canton d'Hucqueliers, on peut observer que la dynamique résiste. Ces foyers ruraux développent de nombreuses initiatives sociales et solidaires. Localement, ils peuvent également devenir une initiative sociale et solidaire comme lieu approprié par un collectif d'habitant. Ils développent des pratiques de sociabilités ou des activités à destination d'une population en mal de propositions d'activités. Les foyers ruraux ont un rayonnement plutôt communal ou attirent des habitants des communes alentours si celles-ci ne sont pas pourvues en foyer rural. Les enfants du RPI profitent également des activités. Cette dynamique de foyers ruraux rend les communes qui les accueillent particulièrement vivantes. L'une d'elles reconnaît que le foyer rural leur fait office de comité des fêtes. « *Preures vit beaucoup. Il est difficile aujourd'hui de trouver un créneau pour faire une fête.* » (entretien avec la secrétaire de mairie, 19/11/2014, Preures).

Localement, l'articulation entre les mairies et les foyers ruraux semblent fonctionner, malgré le renouvellement que connaissent les personnes impliquées dans les foyers ruraux. Un maire dit avoir

conscience de l'importance du soutien mutuel et du travail en lien. Le cas du rurathlon (un événement sportif destiné à créer un événement communal qui regroupe les habitants) est significatif de ces partenariats : « *Un moment convivial où le classement importait peu puisque les lots distribués à l'arrivée étaient tirés au sort à partir des bulletins d'inscriptions. Cette matinée sportive s'est terminée autour d'un bon repas sous le tout nouveau chapiteau du foyer rural, une superbe structure de 100 m2 qui peut être loué à d'autres associations !* » (La Voix du Nord, Edition Montreuil, 10/05/2013).

- Des initiatives de l'ESS se confrontant à un entre soi ruraliste

On peut par exemple relever la difficulté des réunions de l'ESS, malgré la présence d'acteurs lillois qui connaissent les réseaux et sont venus s'installer sur le territoire. De même, la commune de Ruisseauville (non loin de Fruges et d'Hucqueliers) accueille la structure « A Petits Pas » qui accompagne les porteurs de projets et dont les salariés sont actifs au sein des réseaux de l'ESS. Ces acteurs locaux de l'ESS soulignent que « *les jeunes qui arrivent devraient pouvoir s'investir ici* » (entretien du 16/03/2015, Hucqueliers). Les trocs livres qu'ils mettent en place, peinent à créer des dynamiques locales : l'organisatrice reconnaît que « *ce sont des gens de l'extérieur qui viennent* » (entretien du 16/03/2015, Hucqueliers). Cela lui a toutefois permis de faire la connaissance d'un couple de professeurs habitant Enquins sur Baillon. Ces acteurs, arrivés sur le territoire, se définissent eux-mêmes de l'ESS (par leurs participations de longue date aux réseaux régionaux de l'ESS) et se sentent « *en décalage avec les gens d'ici. Les gens d'ici ont leurs cellules familiales. Ils sont tous cousins* » (entretien du 16/03/2015, Hucqueliers). Ils soulignent qu'ils sont toujours considérés comme des nouveaux arrivants bien qu'arrivés depuis 12 ans sur le territoire.

Les difficultés sont également lisibles autour du bio et des agriculteurs « *Les autres agriculteurs me regardent comme un extraterrestre quand je plante des haies autour de mes champs. Je suis le seul à le faire. A vrai dire, je souffre un peu d'isolement dans ma profession.* » (La Voix du Nord, Edition Montreuil, 28/10/2012). D'autres initiatives peinent à s'implanter, tels les cinés-soupes ou les soirées jeux. Il y a un problème culturel de mobilité selon les organisateurs. Le comité ESS du Montreuillois ne parvient pas à toucher les maires du canton, qui « *ne voient pas l'intérêt* » (entretien du 16/03/2015, Hucqueliers).

Malgré ces décalages, les nouveaux habitants témoignent que « *les tensions n'empêchent pas qu'il se passe des choses* » (ibid.). Ils témoignent de « *gens d'ici très accueillants* » (entretien du 16/03/2015, Hucqueliers) et d'un territoire en train de changer. Au-delà des éléments identifiés par les acteurs, nous pouvons remarquer que l'appropriation des « nouvelles » initiatives sociales et solidaires est un processus lent, qui n'est pas rendu immédiatement accessible à tous les individus sur ce bassin de vie d'Hucqueliers. Ainsi, ces nouvelles initiatives se confrontent aux maillages anciens de sociabilités : les deux nécessitant des compromis pour un renouvellement des sociabilités.

- L'itinéraire de nouvelles initiatives sources d'altérités

« *Tout ceci colle bien aux thématiques du canton* », c'est avec ces mots que sont définis les projets agricoles et de développement durable d'une association de réinsertion « Campagnes Services ». L'association a l'avantage de faire des ponts entre plusieurs thématiques auxquelles est confronté le lieu : la réinsertion de personnes en difficultés, des thématiques agricoles (lutte contre l'érosion des sols et installation d'un agriculteur autour du pressage de pommes). L'association est fortement soutenue par le conseiller agricole du canton, garant de son appropriation locale.

Le centre socioculturel, lui-même né d'une initiative collective locale et extérieure, permet une mixité géographique et sociale. Les gens viennent des alentours d'Hucqueliers : les communes les plus éloignées du canton tendent à fréquenter des lieux hors de la communauté de communes. La directrice du centre note que « *l'appropriation n'est pas encore complète* » notamment parce que certaines personnes confondent le CSCI avec la communauté de communes. Le CSCI développe des pratiques sociales, en permettant tout d'abord d'être un lieu de vie, une deuxième maison pour des adolescents. Il met ensuite en place des activités pour différentes populations. L'attitude initiale de consommation des propositions tend à se résorber : les habitants deviennent acteurs du centre. Enfin, la directrice se dit vigilante aux associations locales, et notamment aux foyers ruraux, pour ne pas se concurrencer, tout en soulignant que « *il y a eu des ratés* » (entretien, 10/02/2015, Hucqueliers).

Nous pouvons enfin illustrer notre propos avec une initiative qui développe l'intergénérationnel entre des élèves et des personnes âgées. Ils ont commencé à travailler avec la MFR car la présidente de l'association connaissait la directrice. L'expérience a commencé en 2008, avec 44 jeunes. Ils rendaient des visites au domicile des personnes âgées et à 2 MARPA⁶⁶ (à Preures et à Fauquembergues qui est hors du zonage d'étude). La MFR était très motivée, elle conduisait les jeunes elle-même. Cette initiative s'effectue dans le cadre d'un projet d'école et en complément de la formation des élèves (organisée sur leurs heures de cours). Des sujets de discussion basés sur les centres d'intérêts individuels sont dégagés en amont des rencontres par la présidente de l'association : ils permettent également d'associer des individus pouvant développer des affinités. Cette initiative basée sur l'intergénérationnel vise la rencontre de deux catégories d'âge entraînant une transformation « *Des timides prennent des initiatives... on voit une vraie transformation. Chez les adultes, la vieillesse arrive moins vite* » (entretien, 29/04/2015, Arras).

Le projet mobilise la MFR, très motivée : une référente est mobilisée et cherche aussi des personnes âgées. Cela concernait au moment de l'enquête 11 personnes âgées dont 7 à domicile. Cette initiative en lien avec le service d'aide à domicile du canton a été intégrée au CCAS des mairies au titre de leurs

⁶⁶ Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie. Il s'agit d'une structure créée spécifiquement pour les personnes âgées en milieu rural.

actions envers les personnes âgées. Ajoutons que cette action a un sens particulier dans un territoire isolé : l'isolement est fort chez les personnes âgées. Ainsi, cette initiative - au même titre que le passage du facteur ou des services à domicile- est particulièrement révélatrice d'initiatives sociales et solidaires qui se mettent en place pour pallier à des difficultés spatiales. Ces initiatives deviennent indispensables : sans elles, les personnes âgées ne pourraient pas vivre dans ces conditions sur ce territoire.

- En conclusion : un maillage ancien très territorialisé qui complexifie l'appropriation locale de nouvelles initiatives

Notre enquête de terrain sur ce bassin de vie d'Hucqueliers met en exergue des sociabilités anciennes, organisées en maillage dont la solidité et la durabilité sont entretenues par des pratiques de sociabilités très ancrées. Ce maillage permet l'impulsion d'initiatives générées par des spécificités du lieu : des pratiques traditionnelles (quilles) ou des mobilisations autour d'une problématique territoriale spécifique. Nous avons en revanche mis en évidence un revers à ce maillage qui est la difficulté d'intégration de nouvelles initiatives : une recherche de compromis doit être envisagée. Ainsi, oscillant entre conformisme et nouvelles initiatives sources d'altérité, l'espace du canton d'Hucqueliers se trouve entretenu par ces initiatives sociales et solidaires diversifiées.

CONCLUSION : DES INITIATIVES SYMPTOMATIQUES DES TERRITOIRES AUXQUELLES ELLES SE RAPPORTENT

Ce travail systématique sur chacun des bassins de vie montre en quoi les initiatives sociales et solidaires constituent des éléments de caractérisation des territoires. Les quatre espaces présentent tous des initiatives, mais qui développent des pratiques différentes et s'articulent selon leurs propres modalités.

Cette analyse in situ par terrain offre un panorama dynamique et original des espaces, et nous amène à une étude spatiale plus poussée. Comment les initiatives s'inscrivent dans l'espace et œuvrent ainsi à la construction des territoires ?

5.2. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES SPATIALISEES QUI PARTICIPENT DE LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES

Nous choisissons pour appuyer notre étude l'utilisation de schémas afin de représenter les dynamiques territoriales des initiatives sociales et solidaires. Il s'agit de révéler des processus, des arrangements : l'organisation spatiale de dynamiques sociales, l'appropriation par les individus. L'objectif est de rendre plus explicite la spatialisation des initiatives sociales et solidaires.

5.2.1. LE DEVELOPPEMENT SPATIAL DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Nous développerons ici la dimension spatiale des initiatives sociales et solidaires en adoptant une approche schématique par initiative. L'objet est d'appréhender la manière dont une initiative sociale et solidaire peut développer ses liens au territoire dans lequel elle se déploie.

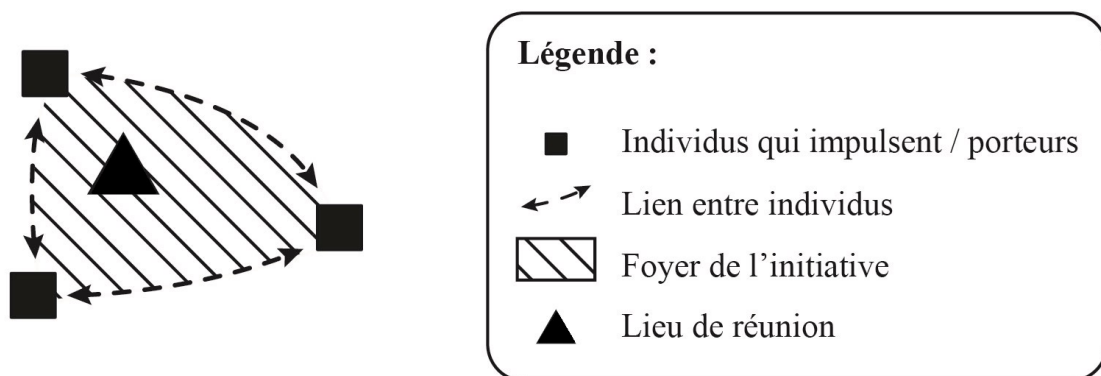
Nous analysons 118 initiatives pour lesquelles nous avons des informations supplémentaires à leur simple localisation, des données sur les relations existantes entre les initiatives et le territoire dans lequel elles s'inscrivent. Dès lors, nous développerons dans cette partie comment les initiatives sociales et solidaires participent à la construction du territoire.

5.2.1.1. APPROCHE SYSTEMIQUE DE L'INITIATIVE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Attachons-nous tout d'abord à schématiser les dynamiques spatiales observées, pour analyser leur implication dans l'appropriation territoriale.

Les constructions spatiales des initiatives sociales et solidaires

- Schématisation des dynamiques spatiales des initiatives sociales et solidaires

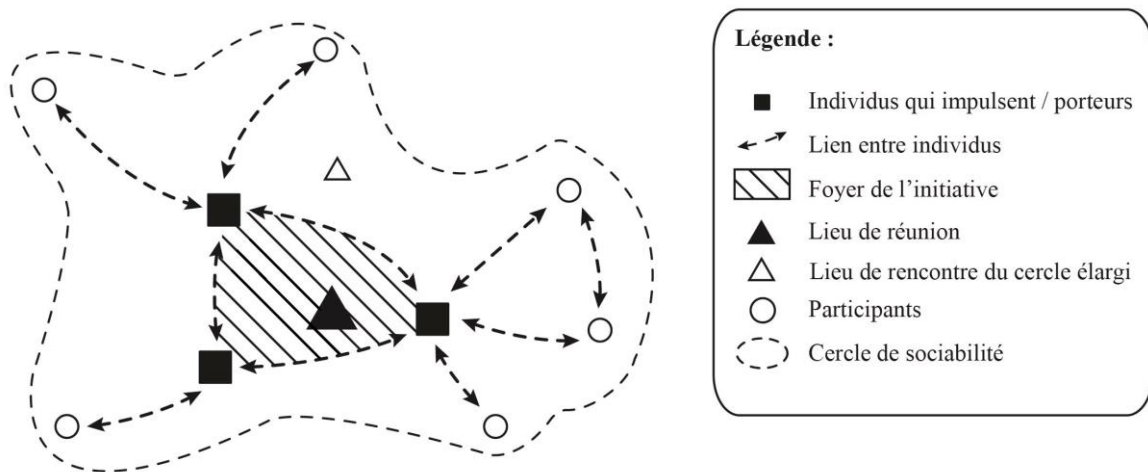


Amélie LEFEBVRE 2017

Schéma 3 : Dynamiques spatiales de l'initiative sociale et solidaire / Émergence

L'individu vit au sein d'un espace. Il peut ressentir des besoins, avoir des aspirations, se confronter à des problématiques, percevoir des manques au sein de son espace de vie. S'appuyant sur ses expériences, son vécu, l'individu peut faire le choix de se tourner vers les autres et d'impulser une initiative ayant trait au quotidien (Schéma 3) : ce premier cercle d'individus devient le foyer de l'initiative sociale et solidaire. Par cet acte, l'individu s'implique au sein de l'espace d'émergence de l'initiative dans une relation de proximité spatiale et sociale.

Les individus se rencontrent dans un lieu, autour duquel se forge le foyer de l'initiative. Ce lieu de réunion peut être simplement la maison de l'un ou l'autre, un café, une bergerie, etc.

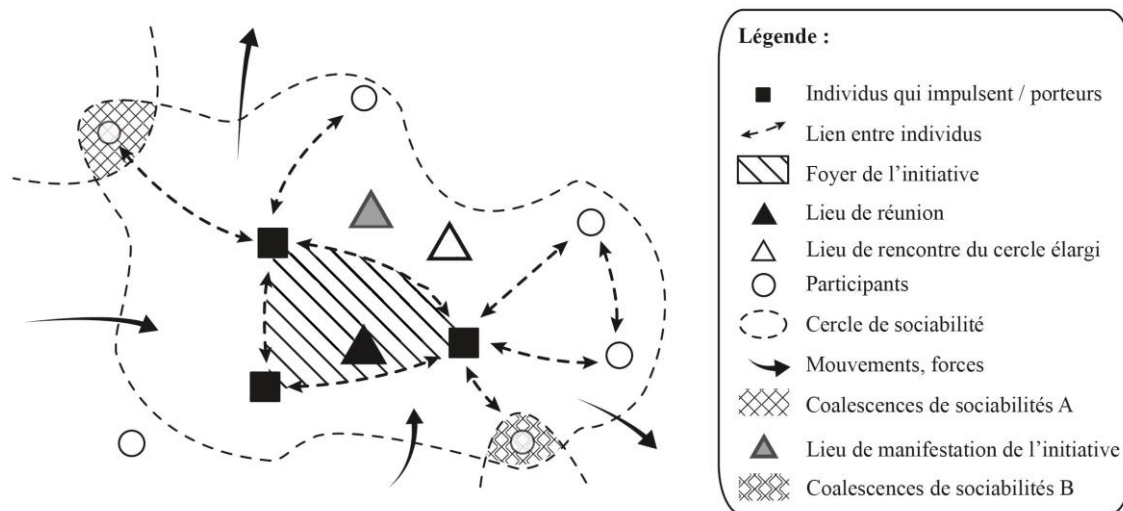


Amélie LEFEBVRE 2017

Schéma 4 : Dynamiques spatiales de l'initiative sociale et solidaire / Pratiques

L'initiative, s'appuyant sur ses individus-moteurs et sur son foyer initial, développe des activités et attire des participants pouvant eux aussi devenir des acteurs du processus (Schéma 4). Ces individus sont reliés à la fois au noyau de base de l'initiative, mais peuvent également entretenir des liens entre participants, grâce à l'initiative. L'ensemble de ce dynamisme forme des aires ou des cercles de sociabilités (Glon and Renard 1998). Ces cercles sont ainsi des constructions sociales et spatiales à un temps T.

Quand le cercle s'élargit, les lieux où germent les initiatives sociales et solidaires peuvent varier : le lieu de rencontre devient la maison d'un participant (plus grande par exemple), une grange, etc. Ces lieux de réunions peuvent être variés. Il peut aussi y avoir des lieux de manifestation de l'initiative (Schéma 5) : là où elle se construit, où elle est présentée. Ces lieux, tout comme les pratiques, sont vecteurs d'appropriation.



Amélie LEFEBVRE 2017

Schéma 5 : Dynamiques spatiales de l'initiative sociale et solidaire / Coalescences

Les aires de sociabilités sont en perpétuelle reconstruction, car elles sont perméables (Schéma 5) : des mouvements centripètes ou centrifuges les traversent. Les contours de ces cercles de sociabilités évoluent donc dans le temps, par exemple au fil de l'intégration/du départ de nouveaux individus dans la dynamique de l'initiative. Les porteurs ou les participants peuvent également évoluer et se retirer de la dynamique (comme indiqué sur le schéma), ce qui aboutit à la recomposition du tissu de relations et transforme l'initiative. Ces cercles de sociabilités sont le reflet des intentionnalités des individus à un moment donné. Ainsi, certaines initiatives évoluent fréquemment tandis que d'autres restent relativement stables ou périssent : l'échelle est variable et mouvante.

Enfin, ces cercles de sociabilités en croisent d'autres, formant ainsi des coalescences autour d'individus spécifiques. Ces individus sont alors des personnes-ressources pour ces initiatives. En échangeant entre eux, en formulant ce qu'ils souhaitent accomplir, en cheminant vers l'action, les individus-acteurs (porteurs et participants) s'approprient l'espace. Le maillage et les lieux de rencontre sont deux éléments majeurs de cette appropriation. C'est également le cas des coalescences entre les différents cercles de sociabilités, qui ne sont pas des isolats repliés sur eux-mêmes. Par ces processus, nous passons d'une spatialisation des initiatives sociales et solidaires à leur rôle dans la construction sociale du territoire. Les initiatives sociales et solidaires et leurs coalescences, les maillages d'individus impliqués dans ces sociabilités de proximité du quotidien contribuent à l'existence du territoire et à sa construction. Les initiatives sociales et solidaires paraissent ainsi consubstantielles du territoire.

Nous prendrons deux exemples pour illustrer ce point :

Le premier concerne un festival des arts de la parole organisé par la communauté de communes du Solesmois afin de permettre la rencontre et le lien entre les habitants du territoire. L'objectif est de fédérer le territoire autour d'initiatives culturelles. A ce périmètre initial d'action se substitue un espace construit autour des personnes impliquées dans l'initiative : la technicienne porteuse du projet, les bibliothécaires bénévoles qui composent le programme du festival, une élue intéressée et les participants. Ces individus composent une matrice spatiale qui n'existe que par la pratique : un chœur de lecteurs, une soirée *Raconte-moi ton histoire* autour d'échanges de livres, etc. L'existence de cet espace est retranscrite à travers les propos de certains participants « *C'est un peu comme si on était autour du feu* » (entretien du 17/11/2014, Lille), qui témoignent d'une part d'idéal. De plus, l'espace construit initial s'ancre au fil de l'évolution du projet pour devenir un cercle de sociabilités à travers cette initiative. Le festival passé, l'initiative prend fin mais les sociabilités demeurent : les bibliothécaires préparent des prochaines actions en lien avec la technicienne. L'initiative sociale et solidaire ne s'arrête donc pas à l'événement. On peut remarquer ainsi la construction d'une proximité organisée grâce à l'initiative sociale et solidaire. Cette proximité se combine au sein de l'aire géographique des initiatives et est à l'œuvre dans une appropriation de l'espace institutionnel d'émergence (rappelons-le, c'est bien la communauté de communes qui est à l'impulsion et en support de ces initiatives).

Le second exemple est relatif à une société de chasse communale du bapalmois dont l'activité est réglementée avec notamment l'obligation de détention d'un permis. Ses adhérents se fréquentent régulièrement dans le cadre de cette société, constituant ainsi un cercle de sociabilités déterminé évoluant peu (hormis l'arrivée de rares nouveaux adhérents). Au sein de cette aire de sociabilité se prennent des initiatives pour nettoyer la nature : ramasser les déchets, entretenir les talus pour lutter contre le ravinement des sols. A ces initiatives se greffent un certain nombre d'individus qui se sentent concernés par l'action : élus, habitants, etc. Ainsi, le cercle de sociabilité initial s'étoffe par l'initiative prise : une nouvelle fois, un jeu de proximités (géographique et sociale) œuvre et l'attachement au cadre de vie est un moteur de l'action des individus. Nous observons une transformation de l'emprise spatiale de l'initiative sociale et solidaire, susceptible d'être territorialisant sous conditions (intensité, pérennité et préciosité des relations de ces individus à cet espace). Se caractérisent ici des initiatives sociales et solidaires à géométrie variable.

- Des initiatives qui génèrent des sentiments d'appartenance

Les construits spatiaux sont générés par les cercles de sociabilités issus des initiatives et de leurs enchevêtrements. Le développement de sentiment d'appartenance et d'attachements est important pour comprendre ces construits et leur continuité dans le temps. En voici une illustration :

Notre enquête nous a permis de relever des initiatives incontournables sur les terrains : c'est le cas d'une association qui centralise les fêtes et la vie d'une commune. Les initiatives sont nombreuses et varient au fil des années : chasse aux œufs de Pâques, 14 juillet, fêtes des mamans, etc. La participation des habitants est disparate en fonction de l'événement organisé. La mairie délègue tacitement l'organisation de ces festivités à l'association ; elle semble percevoir l'intérêt de l'existence d'une telle initiative pour la commune : « *c'est une association importante dans la commune* » (entretien avec le maire, 7/07/2014, Solesmes). La rencontre avec son président témoigne de l'attachement des membres au lieu : « *J'ai envie que ça bouge à Solesmes* » (entretien le président, 7/07/2014, Solesmes). Et, pour que « ça bouge », les adaptations sont perpétuelles : Ainsi, le président a souhaité mettre en place de la zumba, qui plait aux jeunes et attire des participants de l'extérieur. Il a aussi contacté des groupes de musique connus pour des festivités. Ainsi, par l'intermédiaire de l'initiative, le président et les membres pourraient ainsi contribuer à la construction affective du territoire.

Des liens entre participants et individus porteurs : le développement du maillage socioterritorial

Au sein des cercles de sociabilités, nous distinguons les individus porteurs, qui ont impulsé l'initiative. Ils sont des individus ressources, très ancrés au sein de l'aire géographique de l'initiative sociale et solidaire, de son premier cercle (« foyer de l'initiative ») le plus proche des pratiques. Cet individu participe activement au dynamisme de l'aire de sociabilité.

Les participants quant à eux sont attirés par l'initiative et ses pratiques. Ils appartiennent à une zone de rayonnement de l'initiative. Ils sont impliqués de différentes manières selon des modalités qu'ils contribuent à construire : ce deuxième cercle est donc plus large. Les individus attirés sont diversement touchés dans leur spatialité. Certains participants ne développent que peu de liens avec d'autres. Certaines initiatives voient les liens se développer fortement entre les participants ; cela contribue au tissage du maillage socioterritorial. Enfin, des individus peuvent devenir des porteurs ; cela contribue à renforcer le foyer de l'initiative. Le développement de ce deuxième cercle d'individus renforce l'emprise territoriale de l'initiative.

- Un rayonnement territorial impliquant les proximités

« Mis en ligne jeudi sur le site Internet YouTube, le court-métrage affiche déjà 774 vues à l'heure où nous rédigeons ces lignes. « Ce n'est que le début », prévient Élodie Legrand, directrice générale des services (DGS) à la CCCH. Car le clip est destiné à rebondir sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) jusqu'à ce qu'il « arrive dans les bonnes oreilles » – comprenez celles d'un étudiant ou d'un généraliste en mal de cabinet. »

Nord éclair, 20/10/2014

L'exemple choisi relate une initiative de vidéo de promotion du territoire visant à attirer un médecin sur le territoire. L'initiative a pour objet de répondre à une problématique de désertification médicale à laquelle est confronté l'espace. L'initiative a pour objectif de rayonner et de rechercher la proximité sociale : en visant une profession particulière (les médecins), l'initiative s'adapte à ces individus.

Ainsi, lors de cette phase de rayonnement de l'initiative, il est question de sa diffusion spatiale. Si l'on se réfère aux travaux de T. Hägerstrand sur l'innovation (Hägerstrand 1952), des conditions sont nécessaires à la production d'une diffusion spatiale : une innovation apte au déplacement, un foyer émetteur, un milieu d'accueil et une force de propagation sur un temps long. Il évoque ainsi des mécanismes de contacts qu'il est possible d'identifier (Daudé 2002). Le rayonnement des initiatives sociales et solidaires, leur diffusion spatiale sont liés à des facteurs dont les Proximités. Si certains interviennent dans ce rayonnement, il existe également des facteurs endogènes propres aux territoires, dont nous avons commencé à dessiner les contours au point 5.1.

- Un rayonnement qui participe de l'attractivité du territoire

Plusieurs initiatives nous ont été citées comme participant de la reconnaissance du territoire : citons l'exemple d'un marché de Noël organisée par des agriculteurs d'une commune. La mairie, non impliquée dans cette initiative, reconnaît que le nom de la commune est associé au rayonnement de ce marché de Noël. Nous pouvons retrouver le même écho chez les visiteurs du marché de Noël, qui ne connaissent le village que par son marché. Celui-ci participe de l'attractivité de la commune, comme le confirment des individus qui ne prennent pas part directement à l'initiative. Remarquer cette reconnaissance extérieure, c'est pour les mairies et les habitants interrogés reconnaître un rayonnement territorial permis grâce à ces initiatives. Dans ce cas, le cercle de sociabilités de l'initiative est poreux en accueillant régulièrement des individus qui prennent part à la dynamique de manière sporadique et à des degrés variables : du simple visiteur qui ne cherche pas à entrer en contact avec les participants jusqu'aux plus investis, les modalités d'adhésion au maillage socioterritorial sont propres à chacun.

- Des cercles de sociabilités stables

Une initiative sociale et solidaire peut rester stable au fil du temps en termes d'aire de sociabilités. Nous prendrons l'exemple d'un service d'aide à domicile, dont un membre témoigne que certains employés se déplacent le dimanche chez les personnes âgées pour vérifier si « *tout va bien* ». Cette visite, qui se déroule hors du cadre prédéfini de l'aide à domicile, est souvent l'occasion de partager un quartier de tarte avec les personnes âgées esseulées. Cette initiative est vitale, participant d'un lien social très fort qui concourt au maintien à domicile des personnes âgées : l'espace construit de l'initiative se présente comme un lien essentiel à l'individu. Ainsi, les liens qui relient les personnes âgées à leur aide à domicile sont très forts, et ils sont consubstantiels à la présence de ces individus sur leur territoire. Les liens entre les personnes âgées sont ici inexistantes à travers l'initiative : ils ne se rencontrent pas par ces aides à domicile. La dynamique est peu mouvante en dehors de la relation interpersonnelle qui s'installe entre la personne et son visiteur dominical. L'initiative est une et unique, tout en se répétant dans le temps. L'exemple choisi est révélateur de la consubstantialité de l'initiative au territoire.

Un maillage qui subsiste quand les initiatives se renouvellent

Un élément externe peut être source de renouvellement pour l'initiative. Ce facteur de renouvellement peut être de plusieurs natures :

- un partenaire extérieur soutenant le projet
- un individu s'impliquant dans l'initiative
- un événement survenu

Il peut également s'agir d'une combinaison d'éléments de diverses natures. Ces mouvements peuvent être exogènes ou endogènes. Ils peuvent être source de transformations de l'initiative, en termes de marchandisation, de récupération ou de structuration. Ce renouvellement peut ainsi concerner un changement de forme ou d'échelle de l'initiative. En revanche, un changement de fond constituerait une transformation de l'initiative telle que l'on pourrait la considérer comme une nouvelle initiative sociale et solidaire. Pour autant, ces renouvellements ne détricotent pas instantanément le maillage tissé : celui-ci montre une subsistance dans le temps même s'il est labile. Les liens perdurent entre individus, et se transforment : certains se perdent quand d'autres peuvent être réactivés malgré des années de dormance.

Nous prendrons l'exemple d'une initiative de réinsertion de personnes en difficulté. Il y a 10 ans, l'association ESPOIR était sur le point de fermer ses portes. Un individu est arrivé et s'est investi dans l'initiative (un natif du territoire qui est revenu y vivre). « *Il a décidé de remuer tout ça* » (entretien avec le président, 16/03/2015, Hucqueliers). Avec d'autres, il a créé des entreprises dépendantes de la structure principale autour d'activité de ménage et jardinage dans d'autres communes : l'aire

géographique de l'initiative en a été transformée. La structure supportant l'initiative s'est muée en entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI). « *Maintenant, ça roule et ça crée de l'activité économique !* » (entretien avec le président, 16/03/2015, Hucqueliers). Ce cas témoigne d'un renouvellement de l'initiative qui lui est salubre, en lui permettant d'assurer sa pérennité. Il y a donc ici le croisement de plusieurs dynamiques spatiales. C'est bien l'arrivée et l'intégration de cet individu « de retour au pays » qui a renouvelé l'initiative sociale et solidaire dont l'espace construit est donc perméable, poreux, ouvert.

Enfin, rappelons que toutes les initiatives ne se renouvellent pas : certaines conservent un caractère éphémère. Par exemple, un dépannage ponctuel permet d'assurer les courses d'un voisin malade. De ces initiatives éphémères, sources de territorialités, perdurent des sociabilités qui maillent les territoires.

En conclusion

La caractérisation de ce système fait apparaître les différentes trajectoires territoriales des initiatives. Il nous introduit au fait que les initiatives sociales et solidaires sont différemment spatialisées, et met ainsi en lumière la richesse de leur consubstantialité au territoire : une consubstantialité multiforme et pleine de sens pour les individus. Ce sont bien les actions discrètes, les sociabilités élémentaires du quotidien qui forment le maillage sur lequel peut s'opérer la construction territoriale. Enfin, il nous importe de concevoir un système en mouvement, poreux et ouvert mais qui n'est pas pour autant fragile : la substance du maillage socioterritorial est indispensable à la construction du territoire. Sa force réside dans les liens qui se tissent au sein de ce maillage.

5.2.1.2. L'ETUDE DES SPATIALITES AU SEIN DE NOTRE RECENSEMENT

La base de notre analyse spatiale ayant été posée, nous souhaitons rendre compte des arrangements spatiaux observés au sein de nos 4 terrains d'étude. Pour ce faire, nous avons dégagé de notre enquête (et des 277 initiatives) des études sur les espaces des initiatives.

- Un emboîtement d'échelles : l'inscription au sein des territoires préexistants

Nous avons mis en exergue les espaces construits par les initiatives sociales et solidaires, qui se déploient au sein du territoire. Il nous importe maintenant d'intégrer leur articulation avec des cadres territoriaux préexistants.

Cadre de référence	Bapaume	Hucqueliers	Solesmes	Wavrin	Tous terrains
Cercle de sociabilité	26	20	2	2	18 %
Commune	88	27	20	28	59 %
Communauté de communes	24	23	13	4	23 %
<i>Total</i>	<i>138</i>	<i>70</i>	<i>35</i>	<i>34</i>	<i>100%</i>

Tableau 59 : Cadre de référence des initiatives sociales et solidaires

Le cadre de référence constitue l'espace auquel se réfère l'initiative émergente. Il ne s'agit pas d'un cadre construit, mais préexistant : le cercle de sociabilité (comme groupe social préexistant à l'initiative), la commune ou la communauté de communes. Notons que ces deux derniers sont des limites administratives peu mobiles (les périmètres étant rarement modifiés), tandis que le groupe a un caractère plus perméable.

Ainsi, il est intéressant de constater que 59% des initiatives analysées s'insèrent dans une échelle communale, tandis que 23% des initiatives déploient leur action à l'échelle intercommunale. Enfin, 18% des initiatives ont pour porte d'entrée le cercle de sociabilité : cela signifie qu'elles font vivre leurs pratiques à l'échelle d'un groupe prédéfini (passionnés, classe d'âge, etc.), sans chercher de prime abord à étendre leurs actions.

C'est à l'échelle communale que nombre d'initiatives se déploient : c'est le cas d'une AMAP, dont les adhérents proviennent essentiellement du village. Un facteur explicatif de ce déploiement communal nous est fourni par une association d'activités périscolaires : « *S'il n'y a rien, les enfants iront dans d'autres lieux* » (entretien avec la présidente, Vertain). L'enjeu est donc de taille pour les communes qui souhaitent garder une vie communale. Dans le cadre de ce rayonnement local, une initiative peut en entraîner d'autres : c'est grâce au service de lecture à domicile mis en place pour les personnes âgées que la jeune Laura a découvert une poétesse (qui ne peut plus se déplacer) et qu'ont été mis en place des ateliers autour d'elle et de ses créations. On peut enfin noter l'importance de connaître sa commune pour les mairies : « *on essaye d'avoir un lien dans chaque rue avec les personnes en difficultés* ». (entretien avec un conseiller communal, 02/07/2014, Beaucamps-Ligny).

Enfin, relevons dans le tableau des disparités importantes des résultats en fonction des bassins de vie :

- le bassin de vie d'Hucqueliers présente un visage équilibré avec des initiatives s'inscrivant autant au sein des groupes, que des communes ou de l'intercommunalité. Cela témoigne d'un dynamisme de ces 3 catégories en matière d'initiatives sociales et solidaires.
- Les bassins de vie de Solesmes et de Wavrin font l'état de peu d'initiatives portées par les groupes. Relevons pour Wavrin une quasi absence d'entrée intercommunale comparée aux autres bassins de vie : cela confirme la faible présence en matière d'initiatives sociales et solidaires de la MEL sur ce territoire (un constat relevé au point 5.1). Dans le Solesmois en revanche, l'intercommunalité est l'échelle de référence pour 37% des initiatives, un résultat des plus élevés par rapport aux autres territoires, ce qui confirme la politique volontariste de la communauté de communes en la matière (cf. 5.1)
- Enfin, le bassin de vie de Bapaume met en évidence une place importante des communes comme cadre de référence pour cette question des initiatives sociales et solidaires (64%).

Nous pouvons déduire la place importante de la commune comme cadre de référence en la matière.

- L'influence de la polarité du bourg-centre : des maillages en archipels dans le Solesmois

Commune d'impulsion de l'initiative	Bapaume	Hucqueliers	Solesmes	Wavrin
Bourg-centre	23,19%	38,57%	45,71%	29,41%
Autre commune du bassin de vie	76,09%	61,43%	45,71%	70,59%
Non concerné	0,72%	-	8,57%	-
Total	100 %	100%	100%	100%

Tableau 60 : Communes d'impulsion des initiatives

Nous décrivons dans ce tableau les communes d'impulsion des initiatives, c'est-à-dire les communes où se prend la décision de l'initiative. Nous cherchons à étudier la polarité du bourg-centre, pour mesurer les effets centralisateurs auxquels seraient soumis les initiatives sociales et solidaires – un fait relevé par les individus rencontrés sur le terrain. La géographie questionne classiquement les relations centre/périphérie, des relations à caractère territorialisant (selon l'intégration de la périphérie et l'innervation du centre). S'agissant des initiatives sociales et solidaires, peut-on supposer qu'elles seraient davantage impulsées de la périphérie quand le centre ne joue pas son rôle, et quelles seraient dès lors d'autant plus nécessaires pour le territoire ?

Relevons tout d'abord que malgré sa présence dans ce tableau, l'étude ne nous semble pas pertinente à réaliser pour le bassin de vie de Wavrin : les communes de ce bassin de vie présentent des visages similaires (en termes d'équipements, de population), et la grande proximité de Lille (10 minutes en voiture) limite la polarité des villes intermédiaires. Aucun acteur n'a relevé lors de notre enquête une quelconque centralité de la commune de Wavrin. C'est également le cas pour Hucqueliers et Bapaume : on n'observe pas de contrastes majeurs entre centre et périphérie s'agissant de l'impulsion des initiatives sociales et solidaires. Leur répartition est inégale dans les bassins de vie étudiés.

Le bassin de vie de Solesmes présente une situation où notre recensement d'initiatives relève comme commune d'impulsion, autant le bourg centre que des communes périphériques : nous retrouvons ainsi une polarité de la commune de Solesmes en matière d'initiatives sociales et solidaires. Nous pouvons expliquer ces données par la forte présence de la communauté de communes en matière d'initiatives sociales et solidaires. Ce fait est confirmé si l'on croise la commune d'impulsion de l'initiative avec le type de porteur : les initiatives impulsées de Solesmes le sont à 62,5% au titre de l'action publique. Rappelons que le Solesmois est le territoire où les initiatives sociales et solidaires portées par l'acteur public sont les plus présentes (51,43% pour Solesmes, contre 27,08% en moyenne).

Au cours des entretiens, les initiatives portées par les communautés de communes évoquent la singularité d'une tension entre bourg-centre et communes environnantes. Le caractère centralisé est spécifié comme un écueil à éviter et met en évidence un trait remarquable des initiatives sociales et

solidaires : une nécessaire proximité spatiale avec les habitants des territoires. Ainsi, on voit se développer des maillages en archipels pour ces initiatives portées par l'intercommunalité, avec les îlots de tailles inégales. En prenant l'exemple du Solesmois où l'action publique intercommunale est particulièrement présente, nous pouvons observer que le développement des initiatives (si l'impulsion est prise de Solesmes) est particulièrement inégal selon les endroits. La médiatrice culturelle de la communauté de communes remarque ainsi que certains endroits pour ses spectacles « *ne marchent pas* » en termes de fréquentation (entretien, 17/11/2014, Lille). La notion d'archipel qualifie ainsi ces initiatives rayonnant sur toute l'intercommunalité, mais dont le développement spatial n'est pas uniforme.

- Le rayonnement des initiatives sociales et solidaires

Enfin, nous nous intéressons au développement du maillage des initiatives sociales et solidaires. Nous avons pu mettre en évidence au sein de nos données 5 catégories de rayonnement au sein de nos 277 initiatives dans le tableau ci-après.

Aires de rayonnement	Bapaume	Hucqueliers	Solesmes	Wavrin	Tous terrains
Groupe	52	19	6	12	32 %
Commune	40	16	11	9	28 %
Communes limitrophes	26	18	9	8	22 %
Communauté de communes	9	10	3	1	8 %
Hors communauté de communes	11	7	6	4	10 %
<i>Total</i>	<i>138</i>	<i>70</i>	<i>35</i>	<i>34</i>	<i>100 %</i>

Tableau 61 : Différentes aires de rayonnement des initiatives

Les différentes aires de rayonnement des initiatives sont identifiées dans le Tableau 61, c'est-à-dire l'aire d'attraction des individus par rapport à l'initiative en question. Notons en premier lieu que les initiatives sociales et solidaires tendent à rayonner dans un périmètre très proche des individus : le groupe et la commune. Ce constat appuie l'idée d'initiatives sociales et solidaires ancrées dans des lieux de vie du quotidien des individus, et donc les plus proches spatialement.

Ensuite, les quatre terrains étudiés présentent des visages très proches, malgré quelques différences : l'aire de rayonnement privilégiée est celle du groupe (32% des initiatives). Cela représente des initiatives qui viennent renforcer des groupes en tant que collectif et cercle de sociabilités : ce résultat s'inscrit en cohérence avec nos résultats du chapitre 4. Notons également des rayonnements communaux, voire à l'échelle de quelques communes voisines. Ces résultats montrent l'importance des initiatives sociales et solidaires pour le territoire de la commune : elles rayonnent au sein de ces territoires, et contribueraient ainsi à les renouveler.

Enfin, nous remarquons dans ce tableau que le rayonnement intercommunal (et au-delà) est minoritaire, sans être totalement marginal (respectivement 8 et 10 %). En l'occurrence, au sein du

bassin de vie d'Hucqueliers, 14% des initiatives rayonnent à l'échelle cantonale (une proportion moins élevée dans les autres bassins de vie).

- En conclusion : des cadres de référence diversement renforcés par les initiatives

<i>Aire de rayonnement</i> <i>Cadre de référence</i>	Groupe	Commune	Communes voisines	Communauté de communes	Extérieur
Cercle de sociabilité/groupe	34	4	11		1
Commune	39	70	44	1	9
Communauté de communes	16	2	6	22	18

Tableau 62 : Croisement des variables « territoire de référence » et « aire de rayonnement » des initiatives sociales et solidaires

Les initiatives qui partent des groupes, comme cadre de référence, ne rayonne pas au-delà de quelques communes (à une exception près – cf. Tableau 62). Et c'est principalement à l'échelle du groupe que reste le rayonnement de l'initiative : on peut suggérer dans ce cas que l'initiative ne présente pas d'aire de rayonnement (telle que nous l'avons présentée au point 5.2.1.1), mais s'en tient aux maillages construits de l'initiative, participant à ancrer les individus au sein de leurs cercles de sociabilités. La territorialisation est moins étendue, mais peut être plus forte pour les individus concernés.

Les initiatives impulsées au niveau communal rayonnent majoritairement à cette échelle. On note également que ce type d'initiative peut étendre son attraction à quelques communes voisines : nous pouvons illustrer ce cas par l'exemple d'une association périscolaire constituée par des parents face à l'absence de réaction de la mairie. Cette association permet aux enfants de deux communes de continuer à fréquenter l'école du village. Enfin, certaines initiatives impulsées à l'échelle communale viennent rayonner au sein de groupes préétablis ou qui se constituent par l'initiative. Ce mouvement vient renforcer les cercles de sociabilités inter-communales.

En revanche, les initiatives impulsées à l'échelle des communautés de communes (et pas forcément par elles !), rayonnent majoritairement à cette échelle-là, voire à l'extérieur. Notons également que des initiatives de la communauté de communes viennent rayonner au sein de groupes : on retrouve des maillages en archipels telles que nous les avons évoquées précédemment.

5.2.1.3. DES SPATIALITES EN TENSION

- De la difficulté d'identifier des facteurs de rayonnement

« C'est difficile de mobiliser les populations : ça a rassemblé plus de gens de l'extérieur de la commune que de l'intérieur » (entretien avec un conseiller communal, 2/07/2014, Beaucamps Ligny). Cet exemple témoigne d'une initiative organisée pour des individus ciblés, les habitants de la commune, mais dont les participants ne sont pas ceux attendus. Les attentes en termes de territorialisation sont déçues : la municipalité souhaitait renforcer l'interconnaissance et l'ancrage des

habitants à l'échelle communale par ses initiatives. Au-delà de ces difficultés ou d'initiatives qui rassemblent des participants extérieurs, on peut noter l'existence d'initiatives qui nous interpellent quant à leur territorialisation.

Certaines initiatives se trouvent ainsi au défi de fédérer en local : c'est le cas de trois Cigales rencontrées sur trois terrains différents (Bapaume, Hucqueliers et Solesmes). Ces Cigales constituent des collectifs qui soutiennent des porteurs de projets locaux (un soutien de divers ordres, mais surtout financier). Elles rencontrent chacune des difficultés, faute de projets à soutenir émanant du local. Ainsi, les projets proviennent souvent de la fédération régionale. Cette situation interpelle en l'état, et les acteurs trouvent des facteurs explicatifs différents : Est-ce tout d'abord une question d'acteurs locaux qui n'auraient pas les ressources pour porter des projets ? C'est l'argument avancé par un cigalier, soulignant qu'il fait « *se défoncer la caisse pour porter un projet* » (entretien, 21/04/2015, Valenciennes). Est-ce une question de cigaliers, car parfois « *c'est aussi un peu la faute des cigaliers* » (entretien, 24/04/2015, Arras) ? Dans tous les cas, l'enjeu est de taille pour ces cigales : au sein de l'une d'entre elles, une grande vigilance lors de sa création a été l'intégration d'habitants provenant du territoire et le connaissant bien.

L'absence de soutien public local de la part de la mairie ou de la communauté de communes pour supporter les initiatives individuelles se fait parfois sentir par les habitants des territoires : c'est le cas d'une éleveuse qui se « *sent un peu toute seule. Les choses sont peut-être différentes quand on fait partie d'un parc. Mais je me débrouille pour faire partie d'autres trucs* » (entretien du 19/03/2015, Vertain), à savoir des réseaux nationaux. Ainsi, cette éleveuse ne se sent pas soutenue dans ses pratiques avec l'école, l'association périscolaire ou en lien avec d'autres agriculteurs du village. Les maillages construits par ses pratiques font alors fit des circonscriptions préétablies.

- Des événements exogènes ou endogènes qui touchent les sociabilités locales

Des conflits, des tensions existent dans les terrains enquêtés, dont certains sont relevés comme marquants pour les solidarités locales. Il s'agit de conflits qui ont fédéré des individus entre eux pour la défense d'un objectif d'opposition commun : c'est le cas de l'installation d'une décharge et du remembrement intercommunal. Les participants relatent des événements mobilisants, qui ont occasionné disputes ou rapprochements dans la population.

Enfin, il est important de signaler que des événements affectant les sociabilités locales coexistent aux dynamiques impulsées par les initiatives sociales et solidaires. Prenons l'exemple d'un conflit au sujet de l'installation d'une aire d'accueil ou de passage pour les gens du voyage. La mise en place de tranchées fait suite à des installations éphémères et dans des endroits inadaptés (parking, pelouses, etc.). La portée symbolique des tranchées a déclenché des mouvements de protestations au sein de la commune, fortement alimentés par des tractations politiques avivées par les dernières élections

communales (et le changement de majorité à la mairie). Le conflit autour des tranchées contre l'installation des gens du voyage est ainsi le reflet de tensions larvées qui occupent l'espace social depuis longtemps et participent à une fragmentation des maillages locaux.

Ainsi, on retrouve ces tensions entre différents groupes sociaux dans les initiatives sociales et solidaires portées par des associations locales, ou dans les conflits d'usage de l'espace. Les initiatives prises par les individus tendent à se restreindre au sein de sociabilités, limitant le rayonnement aux individus ciblés. Ces conflits sont le reflet d'une difficulté de coexistence d'individus ayant des perceptions différentes du territoire : ils reflètent des dimensions négatives de la proximité. Pour conclure, nous pouvons également remarquer la présence de tels « fractures » dans de nombreuses communes du bassin de vie de Wavrin (que nous avons détaillé au sein du point 5.1).

EN CONCLUSION : DES MAILLAGES QUI SE CONSTRUISENT DIVERSEMENT

Nous avons pu mettre en évidence des éléments qui entravent le renforcement du maillage socioterritorial (conflits qui fragmentent le maillage, absence de soutien public local qui conduit à la formation d'un maillage parallèle) et d'autres qui permettent un développement (éléments mobilisant, proximité spatiale). Au-delà de ces facteurs, on relève également un aléa participatif difficile à maîtriser pour les porteurs des initiatives, dont les ressorts ont été analysés au sein du chapitre 4. Les constructions de ces maillages sont donc disparates. Voyons maintenant comment les individus s'approprient ces maillages préexistants.

5.2.2. L'APPROPRIATION D'UN MAILLAGE D'INITIATIVES PAR LES INDIVIDUS

Au sein de ce second point, nous organiserons notre propos en deux temps :

- nous nous intéresserons d'abord aux interactions entre les initiatives. On illustre ainsi la notion de maillage grâce à nos études sur les initiatives sociales et solidaires.
- ensuite, nous nous intéresserons à l'appropriation du territoire grâce au maillage d'initiatives. Nous développerons l'idée d'individus qui se transforment en acteurs par l'étude de leurs interactions avec un maillage d'initiatives : comment ce dernier permet-il de développer des appropriations territoriales ?

5.2.2.1 DES INITIATIVES ARTICULEES QUI MAILLENT LES TERRITOIRES

- L'articulation des initiatives au sein des territoires

Les initiatives telles que nous les avons figurées au sein des schémas forment des maillages territoriaux. Nous constatons qu'elles s'articulent entre elles par l'intermédiaire des coalescences de sociabilités. Elles peuvent partager des individus ancrés dans plusieurs initiatives. C'est l'exemple d'un individu qui s'engage au sein de plusieurs cercles de sociabilités dans son espace. On pourrait parler d'individu multipolarisé dans le cadre de ce schéma, expression qui qualifierait des individus incontournables et aux implications multiples. Nos interlocuteurs clés de terrain sont tous ainsi

multipolarisés, c'est-à-dire impliqués dans plusieurs initiatives. Par exemple, une conseillère municipale s'investit dans une programmation culturelle, une initiative qui se veut proche des habitants dans l'idée de créer de la rencontre et de l'interconnaissance. Cette même conseillère, passionnée de jardinage, est à l'initiative d'un troc des plantes qui rassemble un public d'amateurs, leur donnant également l'occasion de transmettre leur savoir auprès d'écoliers. L'individu est bien dans ce cas multipolarisé : il est au cœur de pratiques différentes se déroulant sur le même espace. Il est ainsi une personne ressource, au cœur de coalescences de sociabilités que nous avons schématisées (Schéma 5).

Pour autant, l'individu peut être unipolarisé, c'est-à-dire ne s'impliquer que dans un seul cercle de sociabilités. Dans ce cas, son lien à ce cercle s'en trouve essentiel : il est ce qui le relie à l'espace social dans lequel il vit. Le cercle de sociabilité – pouvant être renouvelé par la prise d'initiatives sociales et solidaires (comme précédemment indiqué, le cercle de sociabilités perdure aux initiatives, ces dernières venant les conforter, les mobiliser et les renouveler) – dans lequel s'implique l'individu unipolarisé est vital et source de sa territorialité. Pour reprendre ici l'exemple de l'aide à domicile, l'organisatrice rencontre des personnes âgées très isolées. Pour elles, le maintien à domicile leur permet de continuer à vivre dans l'espace qu'elles ont toujours connu. Ce lien construit avec les aides à domicile, vecteur d'initiatives sociales et solidaires, est désormais l'unique source de territorialisation de ces individus isolés.

Ces articulations nous montrent que chacun est différemment ancré au sein des territoires par ces initiatives sociales et solidaires spatialisées. Nous prendrons l'exemple d'un maire qui est porteur de nombreuses initiatives au sein de sa commune : fleurissement des espaces verts, commissions consultatives. Un agriculteur-habitant organise chaque année un marché de Noël auquel se trouvent associés des associations et des artisans de la commune, mais pas la mairie. Le maire reconnaît l'apport du marché de Noël, qui « *fait connaître la commune de loin* », mais n'y prend pas part. « *On laisse faire* » (entretien du 26/06/2014, Saulzoir). Ainsi, nous observons que ce maire construit sa propre spatialité en fonction des initiatives auxquelles il se trouve associé.

Ces différentes modalités mettent en lumière des initiatives en contact et connectées les unes aux autres. Ce sont les individus qui font le lien entre les initiatives. Ces dernières participent ainsi de la construction de proximités. L'enchevêtrement des maillages des initiatives permet aux individus d'être en contact avec des initiatives qu'ils ne connaissaient pas : par exemple, un individu peut entendre parler d'une initiative par un intermédiaire et être ainsi attiré par les pratiques. Nous soulignons ici l'importance d'individus pivots dans ces initiatives, cet attribut pouvant caractériser un porteur, un participant ou un partenaire.

- Des maillages construits dans la durée, par des pratiques éphémères ou continues

L'approche par les maillages nous montre que le déploiement des pratiques sur un temps long ancre les initiatives sociales et solidaires au sein des territoires. Concernant un salon de la chasse, des habitants notent que le rendez-vous est attendu. De même, « *les estaminets de la place restent des repères* » (entretien avec un habitant du 24/06/2014, Sainghin en Weppes). On comprend l'intérêt de ces propos quand on sait que la commune était réputée pour ses estaminets, qui constituent ainsi des repères spatiaux ancrés sur un temps long.

De même, certaines initiatives sont jugées comme étant « traditionnelles », ou disposant d'un attachement particulier de la part de ses habitants : « *cela reste la fête du canton* » (entretien avec une habitante du 3/11/2014, Hucqueliers). Ceci étant, le temps long peut également avoir raison de la dynamique initiale : « *Maintenant, ça a perdu de sa consistance* » disent des habitants à propos d'une foire de printemps (entretien, 11/05/2015, Bapaume).

- Des ancrages à différentes échelles qui interpellent les pratiques des initiatives sociales et solidaires

Ces maillages donnent à voir des initiatives qui présentent des difficultés d'ancrage en local. C'est le cas de trois initiatives propres à l'agriculture biologique, au maraichage et à la réinsertion (pour une seule d'entre elles) au sein d'une même commune. Ces actions sont dotées d'objectifs solidaires :

- la production de produits agricoles biologiques par des pratiques de réinsertion (pour l'une),
- la proposition d'évènements et d'animation autour du bio en lien avec des habitants du territoire (pour la plus ancienne),
- l'accompagnement à l'installation de maraichers dans des projets collectifs qui visent à la mutualisation de moyens et l'organisation des débouchés (un projet piloté par la communauté de communes⁶⁷).

Ces trois initiatives ont été créées à des moments différents (de 1986 à 2016). Elles ont en commun « *d'avoir été créées de toutes pièces* » selon une agricultrice du territoire (entretien du 30/09/2014, Wavrin), soulignant l'absence de portage local mais l'influence de la SAFER dans la mise en place des projets. Concernant la zone maraichère, elle a été implantée le long d'une nationale, en dehors de la commune. Un agriculteur se montre « *dubitatif, car ce n'est pas la meilleure des terres. Mais Lille Métropole est attachée au projet* » (entretien du 30/09/2014, Wavrin). L'acceptation locale se trouve être une véritable difficulté pour ces projets. Son portage intercommunal (sans relais local apparent)

⁶⁷ Plus d'infos sur <http://www.lillemetropole.fr/sites/lmceu/mel/espace-presse/communiqués-de-presse/zone-maraichere-de-wavrin.html>

interpelle sur son classement en tant qu'initiative sociale et solidaire : les pratiques restant à l'état de projet, il nous apparaît que cette initiative ne constitue pas pour l'heure une initiative sociale et solidaire.

- Des maillages en perpétuelle (re)construction

La prise d'une nouvelle initiative dans un maillage préexistant et ancré de longue date peut se trouver accompagnée de difficultés ou de résistances : il faut, pour les individus qui les prennent, accepter cette prise de risque, et adopter une attitude constructive permettant l'acceptation locale de la nouveauté introduite.

« On entend des choses du type « J'aurais jamais cru qu'on pouvait faire ça à Hucqueliers ». Ça a été difficile à faire accepter par les associations, car elles avaient peur qu'on vienne leur piquer les jeunes. On ne voulait pas que tout parte à Hucqueliers. Il y a encore une réticence de la population, les gens restent fermés à cause d'un côté centralisé à Hucqueliers. Il faut faire attention à la localisation des actions menées. »

entretien avec la directrice du centre, 10/02/2015, Hucqueliers

Ainsi, les initiatives sociales et solidaires nécessitent leur lot de concessions et d'adaptations à un contexte local singulier. Les maillages préexistants sont sans cesse en évolution avec ces initiatives. *« Maintenant, il y a un travail à faire pour proposer aux gens un autre type de culture que celui auquel ils sont habitués. »* (entretien du 24/04/2015, Bapaume). Et ces individus des territoires peuvent être plus ou moins résistants, plus ou moins perméables à des initiatives innovantes pour le lieu.

Enfin, notons que l'évolution de l'initiative peut connaître une désappropriation des individus. Un carnaval a lieu chaque année dans une commune : emblématique, il a participé en son temps à la renommée de celle-ci. Il se caractérise notamment par des carnavales qui entrent chez les commerçants et habitants dans une ambiance festive : le carnaval envahit l'espace, constituant ainsi un événement territorial basé sur l'interconnaissance et la fête. Cependant, ce carnaval connaît des débordements, diminue en fréquentation et perd ainsi de sa renommée. Certains commerces redoutent des dégradations. Seule la mairie maintient la tradition de congés pour ses agents à cette occasion. L'événement connaît ainsi une désappropriation de la part d'un certain nombre d'habitants qui ne se reconnaissent plus dans la trajectoire de l'initiative.

Cette question de l'appropriation nous introduit au point suivant de notre analyse, qui nous fait nous concentrer sur l'appropriation du maillage par les individus.

5.2.2.2. DES INITIATIVES EN MAILLAGE QUI PERMETTENT DES APPROPRIATIONS

Nous souhaitons dans cette partie poursuivre nos réflexions sur les initiatives sociales et solidaires favorisant une proximité organisée qui, additionnée à la proximité géographique, permettent des appropriations territoriales des individus. Nous suggérons que les individus qui « entrent » dans ce maillage (de manière plus ou moins impliquée) développent des appropriations diverses : ces initiatives en maillage (et donc, connectées les unes aux autres par les individus) constituent ainsi un tissu pour agir dans le quotidien.

- La construction de territorialités

Notons en remarque préliminaire à ce point que le maillage construit s'appuie sur des initiatives sociales et solidaires. Ces initiatives recouvrent des pratiques plus ou moins éphémères. Cependant, le caractère éphémère d'une initiative n'entraîne pas une destruction instantanée du maillage : la pratique laisse une trace dans l'espace social. Prenons l'exemple d'une aide ponctuelle à un voisin. Si cette pratique ne dure pas dans le temps, elle laisse une histoire entre les deux individus qui ont vécu l'initiative sociale et solidaire : la construction de sociabilités territorialisantes.

Ainsi, les pratiques des initiatives sociales et solidaires permettent la construction de territorialités. Ces territorialités sont au cœur du maillage d'initiatives, formé à travers les différentes pratiques des initiatives sociales et solidaires. Des pratiques plus ou moins élaborées (à travers les pratiques de sociabilités, les pratiques d'animations et de festivités, les pratiques de solidarités et enfin les pratiques générées par une spécificité du lieu), qui, une fois achevées, garderont pour trace les territorialités tissées entre les individus.

- Des individus qui ne se sentent pas acteurs de leur espace : des appropriations silencieuses

Ces liens personnels que les individus et les groupes entretiennent avec les initiatives sociales et solidaires reflètent leurs propres expériences et constituent ainsi le témoignage de leur vécu.

« Je me sens dans le soin, ou dans l'organisation administrative d'un service, pas dans la solidarité. Le mot solidarité ne me parle pas. Pour moi, la solidarité concerne le RSA ou les épiceries sociales, mais pas l'aide à domicile ! »

entretien avec la directrice, 19/11/2014, Hucqueliers

Dans l'extrait présenté, on voit que les représentations personnelles influencent la manière de concevoir l'initiative prise. Ici, la directrice d'un service à domicile réfute le terme de solidarité (l'appariant plutôt aux personnes en difficultés financières). Elle explique dans l'entretien que certains moments passés avec les personnes âgées s'apparentent à du bénévolat. Elle souligne le caractère

naturel et banal de pratiques fréquentes : passer le dimanche (jour de repos) pour vérifier que tout aille bien chez les personnes âgées par exemple.

Pour autant, ces représentations sont trop fortes pour considérer en tant que tels les actes de solidarité de ses employés envers les patients. Cela n'empêche pas les solidarités sociales de se déployer (ni, de notre point de vue, de se vivre en tant que telles), mais cela freine leur reconnaissance. Les initiatives sociales et solidaires souffrent d'un déficit de reconnaissance : la considération d'actes du quotidien, pas aussi automatiques qu'il n'y paraît aux dires de certains, reste un frein important à leur déploiement spatial. Ainsi, les appropriations restent cachées, invisibles, silencieuses.

- Des individus qui développent des capacités territoriales ?

Nous souhaitons ici démontrer que le fait de prendre part à des initiatives sociales et solidaires développe des capacités d'appropriation territoriales. Nous mettons en évidence trois éléments qui favoriseraient les initiatives : le fait de vivre ensemble, l'ancrage au sein des territoires et le partage d'apprentissage.

Nous pouvons illustrer la capacité à vivre en société par des initiatives de solidarité, qui vise à l'accompagnement de personnes dans le besoin. Notre étude montre une présence diffuse de ces initiatives, dont la forme et la structure peuvent varier en fonction des espaces. Ces initiatives s'attaquent à des problématiques de pauvreté, de fragilités physiques ou mentales, de faibles revenus, etc. En traitant ainsi des questions de réinsertion, les initiatives créent des transformations chez les personnes accompagnées : en prenant l'exemple de personnes âgées, une accompagnante évoque des personnes qui parlent plus, qui se maquillent de nouveau... des personnes qui retrouvent du goût pour l'interaction et donc la vie en société.

Certains acteurs évoquent des initiatives comme lieux d'échange de nouvelles sur les informations du territoire. Il s'agit pour eux d'abord d'être au courant et de participer ainsi à la vie du territoire. Cette conception est particulièrement forte chez des personnes qui ne proviennent pas du territoire, et qui cherchent à s'intégrer. Ces initiatives constituent donc pour eux un lieu d'ancrage au sein des territoires.

Enfin, les initiatives sociales et solidaires sont également le lieu d'apprentissage et de développement de compétences. Nous prendrons l'exemple d'une initiative de jeunes du MRJC qui a mis en place au sein d'une pâture des actions diverses : écoconstruction, ateliers, accueil de camps de vacances, festival de rock. L'initiative se veut être un lieu d'expérimentation pour les jeunes, conscients d'être

les futurs acteurs de leur territoire⁶⁸. Elle se positionne clairement comme une voie d'apprentissage pour les jeunes.

Ainsi, ces différents exemples placent les initiatives sociales et solidaires comme un tissu pour agir dans le quotidien. Ces initiatives développent chez les individus des capacités territoriales, c'est-à-dire des capacités mobilisables par les individus qui leur permettraient de s'ancrer au sein d'un territoire.

CONCLUSION : DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES SPATIALISEES

Nous avons exploré les spatialités des initiatives sociales et solidaires en trois temps : nous penchant tout d'abord sur les espaces construits et préétablis des initiatives, nous avons observé leur déploiement au sein des terrains d'étude avant de vérifier les spécificités de l'appropriation des initiatives sociales et solidaires.

Nous avons observé que l'organisation en maillage de ces initiatives permettait le développement de proximités, et donc de possibilités d'appropriations pour les individus impliqués. L'enquête menée montre que les espaces les plus proches des individus sont les plus investis par les initiatives sociales et solidaires : les cercles de sociabilités, la commune et quelques communes limitrophes constituent l'aire de rayonnement des initiatives. Les différents bassins de vie présentent différents types d'initiatives aux spatialités hétérogènes : ce point 5.2 offre une mise en perspective de notre plongée territoriale du point 5.1.

Les initiatives sociales et solidaires possèdent des capacités territorialisantes, dans le sens où elles permettent l'appropriation du territoire par les individus. Nous avons mis en évidence une caractéristique importante des initiatives sociales et solidaires qui sont peu reconnues dans leurs pratiques : elles développeraient ainsi des appropriations invisibles ou silencieuses, mais essentielles aux territoires.

Nous souhaitons dès lors poursuivre notre étude territoriale des initiatives sociales et solidaires en nous intéressant au choix des espaces ruraux, s'interrogeant sur les spécificités que notre étude permet de relever.

⁶⁸ plus d'infos sur <http://www.radiopfm.com/reportages-chroniques/reportages-entretiens/les-autres-reportages/article/abri-n-co-un-lieu-d>

5.3. LES SPECIFICITES D'UN LABORATOIRE RURAL D'INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Notre laboratoire rural est singulier à nos yeux sous trois aspects : Tout d'abord, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'y implante de manière spécifique. Par ailleurs, la prise d'initiative est semble-t-il portée par un écosystème rural. Enfin, les initiatives sociales et solidaires semblent essentielles à ces espaces (Nous introduirons alors la notion de service que nous développerons dans la partie 3).

5.3.1. L'ETUDE EN MILIEU RURAL RELEVE LA DIMENSION IMPALPABLE DE L'ESS

Ce point a pour objectif d'étudier la spécificité du déploiement de l'ESS au sein de nos bassins de vie ruraux. Notre enquête dévoile que l'ESS se positionne entre une appartenance non revendiquée et une difficulté de s'ancrer en local (caractéristiques que nous pouvons rattacher à un contexte rural particulier).

5.3.1.1. L'ESS AU SEIN DE L'ENQUETE : UNE APPARTENANCE NON REVENDIQUEE LOCALEMENT

- La problématisation de l'ESS au sein des territoires ruraux

L'ESS se justifie régulièrement par de nombreux emplois au sein des territoires ruraux. Cependant, il est intéressant de faire le constat d'acteurs locaux ne se revendiquent pas de l'ESS, voir qui ne s'y intéressent pas, arguant un décalage entre leurs initiatives et leur représentation de l'ESS. De fait, si l'ESS contribue au développement économique des territoires, la question de sa territorialisation et de sa place au sein des maillages sociaux locaux reste à négocier.

La question des territorialités des initiatives de l'ESS rencontrées revêt deux aspects dans notre travail : la caractérisation spatiale et la spécificité des caractères ruraux révélés par les personnes interrogées.

- Panorama des initiatives de l'ESS recensées

22 initiatives appartiennent au champ de l'ESS sur 270 initiatives sociales et solidaires recensées.

Objet	Bassin de vie enquêté
Ressourcerie, Formation/emploi et réinsertion, AMAP, Groupement d'employeur insertion/qualification (agricole)	Bapaume
Troc livres, Soirées jeux coopératifs, Aménagement paysager, rénovation locaux, réinsertion, Maison Familiale Rurale, Cressonnière, Cigales Intergénérationnel, ADMR, Association réinsertion, Maison d'accueil des personnes âgées, Hébergement pour enfants handicapés	Hucqueliers
Cigales, Le Relais, Association de réinsertion, AMAP	Solesmes
Agriculture biologique, Accueil médical pour réinsertion	Wavrin

Tableau 63 : Initiatives de l'ESS au sein des bassins de vie

Dans chaque terrain d'étude, nous avons recensé (grâce à la CRESS Nord-Pas-de-Calais) les dix plus gros employeurs de l'ESS (Annexe 6). Ceux-ci ne se retrouvent pas forcément dans la base de données finale, n'ayant pas été détectés au cours de l'enquête de terrain comme des initiatives sociales et solidaires : ainsi l'ESS ne désigne pas nécessairement des initiatives sociales et solidaires, et vice versa.

D'autre part, il est important de signaler que, pour appréhender l'ESS au sein de notre terrain, nous avons privilégié une approche par les valeurs (au détriment d'une approche par les statuts qui classerait les associations ou coopératives recensées dans l'ESS). Enfin, rappelons que nous n'avons pas détecté toutes les initiatives de l'ESS des terrains dans notre recensement (malgré nos investigations importantes sur ce point avec l'appui des réseaux régionaux de l'ESS).

- La moitié des 22 initiatives ESS se réclame effectivement de ce secteur

Sur les 22 initiatives, 10 se revendiquent de l'ESS, 9 appartiennent à l'ESS sans revendication locale et 3 disent n'avoir aucun lien avec l'ESS (même si leur profil les classe dans l'ESS). Notons également que sur le reste de notre recensement, aucun rapport à l'ESS, de près ou de loin, n'est évoqué. Cela ne signifie pas pour autant que l'intégralité des rapports à l'ESS ne soit niée (voir encadré).

« *C'est un bon point d'appartenir à l'ESS* » (entretien, 12/02/2015, Ervillers)

« *Ça a permis le montage de dossiers de subvention avec le conseil général ou le conseil régional* » (entretien, 11/05/2015, Gréville).

Enfin, relevons que les initiatives de l'ESS abordent une dimension réseau avec des relations établies avec des partenaires. Toutes témoignent d'une capacité à mobiliser des partenaires hors du territoire en appui à leur action. La dimension réseau est une caractéristique forte des initiatives recensées.

5.3.1.2. UNE RECONNAISSANCE LOCALE DIFFICILE : TOUR D'HORIZON DES BASSINS DE VIE

« *20 personnes du village y travaillent. Mais la structure ne sort pas de ses cadres pour animer le village, ils restent entre eux* » (entretien, 23/06/2014, Saint-Hilaire-les-Cambrai). De nombreuses initiatives se font l'écho de difficultés à s'inscrire localement. 4 initiatives sont localisées dans le bassin de vie de Bapaume, 2 sont localisées dans le bassin de vie de Wavrin, 12 sont localisées dans le bassin de vie d'Hucqueliers et 4 sont localisées dans le bassin de vie de Solesmes. Il faut mettre en lien ces informations avec un contexte territorial plus large pour analyser ces éléments.

- Wavrin : une faible diffusion spatiale de l'ESS

Dans le bassin de vie de Wavrin, il n'existe pas de dynamique propre à l'ESS, malgré le fait que l'une des initiatives soit bien repérée par les réseaux régionaux de l'ESS. Citons toutefois des dynamiques autour de l'agriculture biologique dans la commune de Wavrin, qui fonctionnent en partenariat et tendent à se développer. Les deux initiatives recensées ont été « créées de toute pièce », ne venant pas de projets locaux mais plutôt de projets individuels ou collectifs : « *Ces projets viennent du foncier de la même famille. Ils ont vu le jour grâce à une préemption de la SAFER.* » (entretien, 30/09/2014, Wavrin). L'enquête souligne, dans l'entretien, les liens familiaux d'un associé au président de la SAFER de l'époque.

Des initiatives sociales et solidaires existent à l'échelle du bassin de vie, mais ne se rattachent pas politiquement (au sens large du terme) à l'ESS. Ainsi, les initiatives sociales et solidaires de ce bassin de vie ne se rattachent pas à l'ESS, et les initiatives de l'ESS ont leurs activités propres, présentant peu de diffusion spatiale.

- Solesmes : un milieu local favorable à l'ESS

Dans le bassin de vie de Solesmes, l'ESS trouve sa place à travers une association très implantée localement et qui est très dynamique en réponse aux difficultés importantes que connaît le territoire (chômage, précarité), et dont l'ancien président est l'actuel maire du chef-lieu. Une chargée de mission ESS a été recrutée à la communauté de communes. L'ESS bénéficie d'élus locaux qui connaissent le champ.

« Nous avons convaincu la mairie d'acheter le terrain (1,4ha) pour nous. Le lien citoyen-élu est important. A la mairie, ce sont des copains (la maire est une AMAPienne). La mairie a voulu créer un bail (et ne pas rester dans l'informel et le seul lien moral) pour nous protéger. C'est l'avantage d'une petite commune où tout le monde se connaît. On a eu peur aux élections municipales, si la nouvelle municipalité ne soutenait pas le projet. »

Entretien, 14/04/2015, Vendegies-sur-Ecaillon

Le Solesmois montre des initiatives de l'ESS utilisées comme vecteurs – parmi d'autres – de lien social et surtout de solidarités : ces pratiques solidaires formalisées et marchandes permettent d'accueillir une population fragilisée suite aux transformations importantes du tissu productif. L'embauche d'une technicienne à la communauté de communes dédiée à l'ESS reflète un accueil favorable du territoire, où les innovations sont accompagnées dans leur diffusion.

- A Hucqueliers : une ESS marginalisée dans une campagne traditionnelle

Dans le bassin de vie d'Hucqueliers, les dynamiques créées ne s'affichent pas de l'ESS. Quelques initiatives, plus alternatives, peinent à trouver de l'écho localement (beaucoup se sont arrêtées faute de participants), les acteurs témoignent d'une forme de mise à l'écart (cf. encadré ci-dessous).

« Au niveau des agriculteurs présents dans la cigale, il y a 2 agris du territoire bio, mais qui sont mal perçus par les autres agriculteurs du canton. » Entretien, 16/03/2015, Hucqueliers

« Il y a un comité ESS sur le Montreuillois qui a été présenté à la communauté de communes. Mais les maires n'ont pas compris. C'est difficile de dire pourquoi, si on ramène un projet tout fait alors pourquoi pas... Sinon, ils ne voient pas l'intérêt. » Entretien 16/03/2015, Hucqueliers

Ainsi, l'ESS s'implante localement grâce à des acteurs reconnus par les réseaux lillois. L'ESS prend la forme d'actions, en partenariat avec les foyers ruraux ou d'entreprises d'insertion, et présente deux caractéristiques :

- les actions ne sont pas reconnues comme de l'ESS. Une approche par projet est privilégiée (au détriment d'une approche par des valeurs coopératives).
- les initiatives qui perdurent sont celles qui sont soutenues par des individus locaux ancrés dans les tissus de sociabilités. Ainsi, les foyers ruraux constituent un partenaire important pour des activités d'animations sociales et solidaires (soirées jeux coopératifs, troc de livre, etc.). Enfin, les entreprises d'insertion recensées ont toutes connues l'appui d'un acteur local qui a permis la mise en place des pratiques au sein du territoire.

Au sein de cette campagne traditionnelle, les maillages de sociabilités sont anciens et ne favorisent pas l'implantation de nouvelles initiatives que cherchent à développer certains néo-ruraux (cf. 5.1). Ainsi, les acteurs de l'ESS se confrontent à cette faible réactivité du milieu rural aux innovations provenant d'acteurs identifiés comme des urbains : un manque d'intérêt qui reflète un accueil frileux d'initiatives identifiées comme étrangères.

- Bapaume : une ESS qui s'appuie sur ses réseaux

Dans le bassin de vie de Bapaume, les initiatives de l'ESS sont portées par des acteurs locaux bien implantés. Les quelques élus concernés par l'ESS ont bénéficié du soutien de Jean-Paul Delevoye, qui a marqué le territoire de ses politiques de revitalisation rurale. Le territoire reste marqué de ce contexte agricole (culture de l'endive notamment).

Au niveau des soutiens publics, les initiatives de l'ESS du bapalmois s'appuient sur :

- d'une part, une place importante des élus sensibles à la question (ils sont deux sur le bassin de vie à porter ses thématiques au sein de la communauté de communes) ;
- et, d'autre part, un soutien du Conseil Général du Pas de Calais.

Les élus communaux restent absents de la dynamique (hormis ceux précités qui s'investissent au niveau intercommunal).

Les initiatives de l'ESS développent des liens avec des réseaux exogènes au territoire : réseaux de l'ESS (CRESS ou APES), mais aussi réseaux de la formation (autour de l'AFP2i) ou de la réinsertion (citons le réseau des ressourceries). On peut également relever des liens avec des universitaires amiénois.

Cette mise en réseau importante est le reflet d'initiatives qui vivent ce décalage observé également à Hucqueliers. La campagne, marquée par les grandes cultures du Bapalmois, accueille avec indifférence (exemple d'une ressourcerie peu considérée dans sa commune) ou rejet (exemple d'un maire qui se confronte aux résistances des agriculteurs de sa commune) les initiatives de l'ESS. Face à cette difficulté intégration locale, les initiatives de l'ESS s'appuient sur des réseaux hors du territoire afin de se développer : réseaux départementaux ou régionaux, situés en espace urbain.

- En conclusion : une ESS pas toujours territorialisée

Nous pouvons observer des disparités de connaissance et de reconnaissance de l'ESS dans ces bassins de vie, qui représentent différents types d'espaces ruraux. Les initiatives de l'ESS diffèrent en fonction du contexte spatial. Ceci tend à nuancer le lien « naturel » entre ESS et territoire : certaines initiatives, qui sont par ailleurs dynamiques dans les réseaux de l'ESS et qui créent de l'activité économique, présentent une très faible diffusion spatiale.

A ce sujet, des acteurs soulignent les divergences entre les « locaux » et les acteurs de l'ESS. « *On n'est pas forcément sur la même planète avec les élus. Chacun fait son développement dans son coin, on ne fait pas le même développement territorial, le résultat n'est pas le même* » (entretien, novembre 2015, Lille). D'après nos analyses, nous interprétons cette divergence en termes de construction territoriale : l'ESS tend à s'appuyer sur des constructions préexistantes : réseaux, appuis qui peuvent se localiser hors des territoires des pratiques. Ainsi, la rencontre des projets d'ESS avec les cercles de sociabilités locaux préexistants peut, dans certains cas, être ponctuée de lenteurs et de frottements. De fait, nous pouvons mettre en évidence des particularismes de l'ESS qui s'adapte au milieu rural.

5.3.1.3. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, VOLET IMPALPABLE DE L'ESS EN RURAL ?

Le cadre rural transforme les initiatives de l'ESS. Nous avons choisi dans cette partie d'effectuer une analyse croisée d'entretiens avec des acteurs de l'ESS implantés dans leur territoire qui témoignent des spécificités de leur action en la rattachant au cadre rural. Nous nous intéressons ici à l'articulation des initiatives de l'ESS avec les initiatives sociales et solidaires recensées. Il nous est apparu qu'aborder ce travail par les initiatives sociales et solidaires donne un angle d'étude inhabituel à l'ESS : une approche par les pratiques.

- L'ESS singularise des pratiques à forte conscience collective

Cette étude des pratiques fait apparaître des singularités des initiatives de l'ESS en rural. Relevons tout d'abord l'aspect collectif des pratiques de l'ESS développées. Ces pratiques collectives se caractérisent par un investissement important et nécessaire des individus. C'est le cas de financeurs solidaires, qui rencontrent peu de succès dans notre enquête : sur trois cigales rencontrées, seule une soutient un projet dans le territoire où elle s'inscrit. Les autres n'ont pas de projet financé, ou soutiennent des projets hors du terrain initialement prévu (dans les villes avoisinantes). Pour un acteur du territoire, ce décalage est dû à une prise d'initiative rurale qui se fait essentiellement au niveau individuel : les projets collectifs seraient donc moins adaptés au milieu rural. Notre étude sur les initiatives sociales et solidaires ne permet pas une comparaison rural/urbain sur le caractère collectif des projets. Elle permet néanmoins de démontrer que les pratiques de solidarités et de sociabilités existent en rural. De fait, nous pouvons conclure que l'ESS en rural permet de singulariser des pratiques à forte conscience collective.

- Une capacité d'auto-organisation... qui peut déconnecter des territoires

En second lieu, l'entrée par les pratiques permet de mettre en évidence la faculté d'auto organisation de l'ESS. 3 initiatives de l'ESS rencontrées témoignent d'une association qui démarre difficilement, qui a connu des coups durs, et qui se transforme (grâce à un habitant du territoire pour l'une, grâce à la transformation en ressourcerie pour l'autre). Son adaptation lui permet de survivre au sein du territoire. Cette « *culture de se prendre en charge* » (entretien, novembre 2015, Lille), inspirée de l'éducation populaire, constituerait une culture commune des acteurs de l'ESS.

On peut se demander si cette auto-organisation de l'ESS n'a pas un revers local important : les structures de l'ESS ont la capacité, grâce aux réseaux et aux compétences acquises, de s'organiser seules dans leurs pratiques. Ainsi, l'appui sur des acteurs ou des structures locales n'est pas systématique. Cette capacité d'auto-organisation pourrait ainsi accentuer une forme de déconnexion avec les territoires locaux, dans la mesure où les projets d'ESS parviennent à trouver d'autres points d'appui. Cela survient notamment lorsque l'initiative n'émane pas d'individus-acteurs locaux.

- Une réactivité lente des milieux ruraux aux innovations de l'ESS

Un acteur de l'ESS témoigne de divergences politiques avec les élus, qui interfèrent dans les relations. La dimension politique de l'ESS peut être facteur de tension ou d'opposition avec les élus locaux. D'autres acteurs témoignent ainsi de difficultés à lancer de nouveaux projets dans la « culture de l'ESS », tant les gens se méfient de ces nouvelles initiatives basées sur des valeurs et non sur une expérience locale. Un individu rencontré relève ainsi que les acteurs locaux n'ont pas compris l'intérêt de ces réunions autour de l'ESS.

Au niveau des acteurs de l'ESS, les représentations ressenties et véhiculées sont souvent érigées en entrave aux projets (Encadré 3).

Encadré 3 : Sur les représentations et le milieu rural

« *La culture rurale fait qu'on n'avance pas à la même vitesse* » (entretien, 07/04/2015, Arras).

« *On est confronté à de multiples problématiques : addictions, etc. Tout public RSA n'est pas employable* » (entretien, 12/02/2015, Ervillers)

« *Les gens du village pensaient qu'ils accueilleraient les déchets de la société* » (entretien, 12/02/2015, Ervillers)

Quelques habitants du territoire témoignent également de leur image de l'ESS en consommateur d'argent public. Enfin, relevons des difficultés rencontrées avec l'acteur public : un acteur de l'ESS met en exergue la difficulté de l'ESS en rural avec la déconnexion entre milieu local rural et les politiques publiques. Les acteurs témoignent d'un besoin de formation, de pédagogie et d'explication sur ce qu'est l'ESS, qui reste méconnue.

« *C'est comme un service public délégué à une association* » (entretien, 12/02/2015, Ervillers). Cette notion de service au public, que l'on retrouve fortement au niveau des initiatives sociales et solidaires, serait également présente pour les initiatives de l'ESS rencontrées. L'initiative de l'ESS s'érigerait comme un service fourni au public pour le territoire : en s'inscrivant en réponse à une problématique locale (dans l'exemple, le chômage), la réponse proposée lui conférerait une dimension de service. Il ne s'agit toutefois pas de n'importe quel service : les initiatives de l'ESS s'inscrivent dans une dimension solidaire très forte.

- En conclusion : des perspectives de reterritorialisation d'une économie politique

En conclusion, notre étude dévoile que notre entrée par les pratiques met en relief la spécificité des initiatives de l'ESS rencontrées. En effet, celles-ci envisagent la notion d'initiatives sociales et solidaires suivant un prisme de valeurs politisées.

A contrario, l'approche par les initiatives sociales et solidaires invite à une conception plus large et plus souple pour les acteurs de l'ESS, intégrant un faisceau d'initiatives aux sociabilités et solidarités discrètes, mais néanmoins puissantes dans leurs dimensions territorialisantes (voir 5.1).

Au-delà de cette apparente distorsion, les initiatives sociales et solidaires pourraient être envisagées comme le volet impalpable de l'ESS, en ce qu'elles permettent d'englober des pratiques moins visibles et plus silencieuses. Cette piste de recherche constitue pour l'ESS une perspective de reterritorialisation d'une économie politique qui réhabiliterait la force et l'importance de ses pratiques quotidiennes.

5.3.2. UN MILIEU RURAL PORTEUR D'INITIATIVES

Nous avons pu analyser 14 entretiens (sur 37 entretiens directs réalisés) pour lesquelles nous avons eu des appréciations spécifiques des acteurs concernant l'ancrage en rural. Cependant, notre analyse s'étend au-delà de ces données immédiates, pour dérouler une analyse plus poussée de cet ancrage en milieu rural : nous avons donc étudié l'intégralité de notre recensement sous ce prisme spécifique. Nous ne prétendons pas faire le tour de la question : il s'agit uniquement de voir comment l'enquête sur les initiatives sociales et solidaires éclaire la question des solidarités rurales.

5.3.2.1. AGIR EN RURAL : UN CONTEXTE PARTICULIER POUR LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Des territoires du pragmatisme

« Il y a un côté pragmatique à avoir en local. Il faut partir du « faire ». [...] Il y a une vraie déconnexion de la vie locale rurale et des politiques publiques »

Entretien, 27/10/2015, Lille

L'enquête témoigne d'individus qui sont dans des approches très pragmatiques : on s'intéresse aux pratiques et aux actes plus qu'aux idées. Les individus enquêtés mettent en évidence des initiatives témoignant de cette culture de la débrouille : foyers ruraux, groupements d'employeurs avec salariés, lieu d'expérimentation collectif...

Cette idée rejoint notre approche des initiatives sociales et solidaires : nous pouvons mettre ainsi en relation notre définition des initiatives par les pratiques en lien avec notre étude ancrée en milieu rural. En cela, notre sujet au sein des espaces ruraux trouve une forme de pertinence et d'évidence : les initiatives sociales et solidaires sont d'abord des pratiques (et donc, de l'action). Ces pratiques existent de longue date en milieu rural. Ce pragmatisme peut être relié à un certain esprit du « faire », une culture de se prendre en charge qui existe en milieu rural (entretien avec une couveuse d'initiatives, 27/10/2015, Lille), et qui favorise la prise d'initiatives sociales et solidaires. Ces initiatives-là ne sont pas les plus originales ou alternatives, mais elles sont les plus essentielles des espaces : une course pour un voisin quand le supermarché se trouve à quelques kilomètres, entrer dans les domiciles pour vérifier que tout va bien. Elles constituent des sociabilités fondamentales des territoires : on les retrouve, sans surprise, très présentes dans les campagnes plus traditionnelles et plus isolées (cas d'Hucqueliers).

- Un esprit rural au contenu indéterminé

Nos entretiens ont mis en évidence, au sein des discours, des traits qui relèvent, selon les acteurs, de caractères ruraux.

« On est dans une mentalité rurale : les gens pensent que le centre socioculturel est soit pour les petits, soit pour les gens qui n'ont pas d'argent. Les gens des villes ont plus le réflexe. Mais il n'y a pas que des gens des villes qui viennent. »

entretien avec la directrice, 10/02/2015, Hucqueliers

Cet extrait doit être remis dans son contexte : Un centre socioculturel vient de s'implanter sur le territoire, né d'une volonté de la CAF et de la MSA de s'y investir. Il s'agit à la fois de combler des manques repérés localement, mais aussi de devenir un véritable lieu de vie. L'appropriation du lieu par les habitants se révèle lente, et c'est ce que déplore sa directrice. Les traits prêtés au rural sont ici plutôt relatifs à la lenteur de l'intégration et de la participation à une initiative qui s'appuie sur des partenaires extérieurs.

De plus, au sein de communes plus proches de centres urbains, les acteurs rencontrés témoignent de la volonté de conserver cet « esprit rural » dont les contours et le contenu sont indéterminés et semblent varier en fonction des individus, malgré une apparente évidence dans les propos des acteurs rencontrés. Ce flou autour de l'esprit rural pose problème, car de nombreux individus s'y rattachent, justifiant par là leur choix de vie, leurs initiatives ou leurs attitudes... et cela peut conduire à des projets différents.

5.3.2.2. LES FROTTEMENTS URBAINS/RURAUX AU SEIN DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Les complexités du milieu rural pour les acteurs urbains

« On peut relever des spécificités de l'action en milieu rural :

- Un public diffus, même quand on est en centre bourg !

- Une population faiblement qualifiée

- Un travail nécessaire sur la mobilité culturelle. Par exemple, nous avons fait le lien avec une autoécole sociale (qui vient de la région parisienne) pour faire passer des permis. »

entretien avec un directeur d'un centre de formation, 07/04/2015, Arras

Le caractère diffus du milieu rural est considéré comme une difficulté à laquelle il faut faire face. Cet inventaire de caractéristiques, à prendre en compte pour ce directeur d'un centre de formation, s'apparente davantage à une liste de contraintes ou du moins de traits à corriger. L'entretien témoigne des difficultés d'actions en rural : difficultés citées précédemment, manque de crédits.

Cependant, à cette première réalité nous pouvons déployer une analyse plus fine de ces pratiques festives et traditionnellement rurales, en constatant que la prise plus récente d'initiatives adaptées à une population rurale qui se transforme. C'est ainsi qu'apparaissent par exemple des randonnées à dos d'âne, des randonnées guidées par des agriculteurs depuis une dizaine d'année. L'itinéraire de constructions de ces initiatives témoigne, de la part des porteurs, d'une volonté de prendre en compte un espace rural en transformation, qui doit s'adapter pour accueillir de nouvelles attentes mais aussi de nouveaux défis : il s'agit, au-delà de faire coexister des populations aux attentes différentes, de trouver de nouveaux débouchés économiques.

- Des lentes acceptations des innovations

Une ressourcerie note une moins grande sensibilité à la pauvreté du au milieu rural : pauvreté moins visible et donc inexistante pour nombre d'acteurs ruraux. Elle souligne sa très lente intégration au sein du village. Le directeur souligne néanmoins une évolution positive par une réciprocité qui s'installe. De fait, l'initiative de l'ESS n'est pas tant confrontée à une impossibilité d'action qu'à des lenteurs d'intégration. On retrouve ici des défis relevés pour les initiatives propres à l'ESS.

- De la consommation d'initiatives sociales et solidaires à la pratique

Se dégage ainsi l'idée d'une lente appropriation des initiatives par les habitants, individus-acteurs des espaces ruraux. Ainsi, par exemple, de nombreux individus impliqués dans les initiatives sociales et solidaires, regrettent un esprit de consommation plus urbain de certains participants. Il s'agit pour certains d'une évolution récente : c'est le cas d'un membre d'un foyer rural qui déplore une attitude de plus en plus consommatrice des parents qui viennent déposer leurs enfants sans s'investir. Ainsi, nous

pouvons lier cet esprit de consommation avec l'arrivée de nouvelles populations au profil urbain. De manière générale, les espaces ruraux déplorent l'invisibilité de ces nouveaux arrivants qui n'entrent pas en action à travers les initiatives sociales et solidaires : ils sont touchés par les initiatives (aire de rayonnement) mais ne s'y investissent pas (n'entrent pas dans le premier cercle d'action de l'initiative).

Cependant, d'autres acteurs sont plus nuancés : « *Les gens sont, au départ, des consommateurs, et ils deviennent plus acteurs par la suite. C'est un travail.* » (entretien avec la directrice d'un centre socioculturel, 10/02/2015, Hucqueliers). Cette attitude est relevée comme un nouveau paramètre à combattre pour les initiatives sociales et solidaires. « *Il faut créer une culture de l'initiative, les gens doivent se prendre en charge* » (entretien avec l'association A Petits Pas, 27/10/2015, Lille). Ainsi, les pratiques montrent que notre précédent constat se modifie par la pratique : la consommation d'initiative devient participation avec le temps. Les initiatives sociales et solidaires transforment ainsi ces individus nouvellement établis sur les espaces ruraux en acteurs, grâce à leurs pratiques.

5.3.2.3. LE POUVOIR IMPORTANT DES ELUS LOCAUX

Nous nous intéressons ici aux élus ruraux : ces acteurs ont une place importante dans les espaces ruraux, de part la décentralisation, à travers les mairies et les intercommunalités à fiscalité propre. Cette évolution institutionnelle a créé des restructurations modifiant le profil des élus locaux suivant des logiques plus gestionnaires ou managériales (Vignon 2011). Ainsi, la diminution du nombre d'agriculteurs a induit une diminution des élus agricoles, au profit d'élus, porteurs d'un autre modèle de gestion municipale : cette évolution connaît des répercussions sur les initiatives sociales et solidaires et leur soutien par les municipalités.

- Des mairies qui restent incontournables

« *Il faut être reconnu en milieu rural. Il faut l'aval de la mairie. J'ai rencontré beaucoup de monde pour me faire connaître.* » (entretien avec la présidente, 29/04/2015, Arras) Cette place particulière a déjà été précédemment décrite dans ce travail. Plusieurs acteurs relient ce rôle de la mairie à une spécificité rurale : alors, peut-on mettre en évidence une singularité des mairies rurales ?

Un acteur témoigne de difficultés à travailler avec les élus ruraux « *pas encartés mais qui ont des étiquettes* » (entretien, Lille). Il relève un manque de formation de ces élus, qui tendent dans certains contextes, à remplacer le tissu associatif sans avoir été formés au travail avec les populations. Ainsi, des acteurs urbains relèvent des maires dévoués, mais peu compétents : ces compétences (une nécessité particulièrement relevée par les néoruraux) sont devenues incontournables pour les mandats au sein des communautés de communes.

La place des mairies demande donc à être redéfinie, dans un rôle local qui tient tant à la personnalité et au vécu des personnes élues qu'à des contextes différents. Retrouvant cette situation et ce

positionnement particulier des mairies au sein de nos 4 bassins de vie, des plus périurbains aux plus ruraux, il nous apparaît que ces dynamiques rurales sont étroitement liées à la redéfinition de la place des agriculteurs.

- Des agriculteurs de moins en moins nombreux mais toujours sources d'initiatives

Nous avons rencontré des maires agriculteurs au sein de nos terrains d'étude qui se démarquent par leur gestion affective de leur commune. Ils connaissent leur territoire, et souhaitent de la vie dans les communes, s'appuyant sur des cercles de sociabilités traditionnels : c'est l'exemple d'une mairie dont l' élu agriculteur soutient fortement les initiatives du foyer rural ainsi que des associations locales. Nous pouvons remarquer que leur adhésion aux initiatives sociales et solidaires est forte, mais pour des initiatives ancrées de longue date et au caractère plus traditionnel.

Nous avons pu constater au sein de notre enquête la présence d'initiatives agricoles ou traditionnellement rurales : on peut citer les fêtes de la Saint Eloi (fête des agriculteurs, citée dans deux terrains), une démonstration de matériel agricole, des portes ouvertes, des visites d'exploitations, une foire aux aulx, un salon de la chasse. Ces événements sont l'occasion pour le monde agricole de montrer leur métier et leur univers aux néophytes, mais également de se retrouver au sein de la profession.

Que représentent encore les agriculteurs au sein des territoires ? Une agricultrice témoigne du fait que les agriculteurs sont reconnus comme étant des moteurs du développement économique. Des groupes d'échange existent sur les territoires et prennent des formes variées : groupements syndicaux, intercommunaux, consulaires (de la Chambre d'Agriculture), ou privés. « *Les agriculteurs sont bien vus localement* » assure une agricultrice (entretien, 11/05/2015).

En revanche, « *les agriculteurs présents dans la cigale sont des agriculteurs bios, mais qui sont mal perçus par les autres agriculteurs* » témoigne une cigalière (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers). Cet extrait apporte un contre-pied à ces recherches de nouveaux équilibres qui ne sont pas si simples. Ainsi, une agricultrice décrit des pairs animés par des logiques d'exploitations individuelles et capitalistes, des agriculteurs omnipotents sur le territoire. Des logiques qui marquent profondément l'espace social local.

- Les acceptations des nouveaux élus : entre méfiances et renouvellement des pratiques

Dans les campagnes les plus agricoles (Bapaume, Hucqueliers), les élus non agricoles se caractérisent par une approche différente de l'espace, qui peut parfois engendrer stéréotype et mépris : « *allez voir le maire, il est président du RPI. Mais ne dites pas que vous venez de ma part, on n'est pas du même monde. Il est fonctionnaire de La Poste* » (entretien avec un entrepreneur, 11/05/2015, Bapaume). On

ressent dans ces propos les enjeux du renouvellement des élus, dont l'approche trop peu pragmatique ne plaît pas aux agriculteurs natifs et bien implantés localement.

Cependant, ces nouveaux élus peuvent également être sources de nouvelles dynamiques autour des initiatives sociales et solidaires : au sein de nos terrains, 2 communes ont connu un changement d'équipe municipale en 2014, avec des initiatives volontaristes de recréer du lien et de la rencontre entre les habitants. De fait, la transformation des élus locaux peut également être un renouvellement salvateur pour les espaces ruraux, pour peu que les maires prennent conscience de cette importance de la vivacité des pratiques sociales et solidaires locales.

5.3.3. DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES ESSENTIELLES POUR LES ESPACES RURAUX

L'objectif de ce point est de faire le lien entre ruralité et initiative sociale et solidaire à travers la notion d'utilité ou de service : A quoi servent ces initiatives en milieu rural ? Ces réflexions émanent des enjeux autour de la préservation des lieux de vie en milieu rural (cf. chapitre 3) et amorce notre démonstration sur la notion de service sociosytémique territorialisé.

5.3.3.1. DES INITIATIVES EN REPOSE AUX FRAGILITES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

- Une pauvreté invisible en milieu rural

Au sein de 3 des 4 bassins de vie (Bapaume, Hucqueliers et Solesmes), nous pouvons retrouver des initiatives portant des réflexions vis-à-vis de la pauvreté d'une partie de leur population. Ces fragilités sont diverses : il peut s'agir du vieillissement, du manque de qualification, du chômage, de jeunes délaissés, de l'isolement, de la marginalisation, etc. Les discours peuvent prendre plusieurs formes : la faible qualification est par exemple nommément identifiée par un acteur du territoire. L'isolement au sein des territoires est également nommé et appuyé par la remarque « *on entend peu parler du territoire* ». De même, certaines initiatives portent « *un questionnement autour de l'égalité des chances* » (entretien, 07/04/2015, Arras).

Mais « *à la campagne, il n'y a pas de pauvres !* » (entretien, 12/02/2015, Ervillers). Cette idée est revenue au cours de plusieurs entretiens. Les personnes rencontrées font le constat de maires ruraux se voilant la face sur la population de leur territoire. Leurs préoccupations seraient davantage liées à des questions économiques qu'à ces problématiques d'ordre social.

Les initiatives sociales et solidaires révèlent ainsi cette pauvreté rurale, face cachée d'un espace rural idéalisé. De ce point de vue, la confrontation et la coexistence d'acteurs se disant urbains et ruraux nous paraissent bénéfiques pour les espaces enquêtés : elles permettent une réflexion générale et globale sur des problématiques propres au milieu rural.

- Des initiatives prises face aux difficultés des espaces

Ces initiatives prennent le relais quand certaines actions font défaut : « *Nous avons servi de substitut au comité des fêtes, pour tout ce qui est animation de la ville* » (entretien avec le président de l'union des commerçants, 11/05/2015, Bapaume). Les balades en fermes ont été créées « *en réaction au constat d'un canton qui n'a rien pour attirer les touristes* » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). Enfin, une association d'activités pour enfant a été créée pour éviter la fuite des enfants vers la ville, faute de propositions concrètes des communes concernées.

Ces pratiques se placent face à certaines difficultés des espaces. C'est l'exemple d'une initiative prise de la communauté de communes face à la pénurie de médecin généraliste au sein de son territoire. Une vidéo promotionnelle vante les qualités de la région et l'intérêt de s'installer sur le territoire. Elle a fédéré habitants, professionnels et collectivités territoriales autour d'une problématique majeure du territoire : la désertification médicale. L'objectif est de conduire l'information aux bonnes oreilles – à savoir un jeune médecin en quête de cabinet et prêt à s'installer à la campagne – et de voir venir un médecin sur le territoire.

- Des initiatives pour maintenir un lien avec des publics isolés

Enfin, les initiatives sociales et solidaires interviennent dans le maintien à domicile de personnes âgées, quand la situation d'isolement pourrait être dramatique pour ces personnes fragilisées. Il ne s'agit pas de l'acte de la visite à domicile, entrant dans le cadre d'une convention passée entre le service d'aide et la personne. Il s'agit plutôt d'une attention réelle et constante, qui va au-delà de la prestation (une visite les dimanche ou jours fériés par exemple) et qui n'en est pas moins relevée comme essentielle. On observe ainsi le développement d'une affectivité « *on les gâte trop* » (entretien avec la directrice d'un service d'aide à domicile, 19/1/2014, Hucqueliers) qui joue un rôle vital dans un espace où les interactions sociales peuvent être limitées au minimum, tant la faible mobilité est une contrainte.

5.3.3.2. DES INITIATIVES QUI FONT VIVRE LES TERRITOIRES

- Des initiatives pour rassembler au sein des communes

Cette dimension est soulignée dans de nombreuses initiatives (centre social, fêtes, etc.). En allant plus loin, les acteurs des territoires sont conscients du manque : « *c'est un lieu vivant, et ça manquait* », en soulignant à quel point cela rassemble du monde. L'enjeu ne porte pas uniquement sur l'animation du territoire mais est plus large : « *pour les ados, c'est leur deuxième maison* » souligne la directrice d'un centre socioculturel (entretien, 10/02/2015, Hucqueliers). Il s'agit dans ce cas d'une création de repères, de lieu auquel une catégorie de la population (ici les jeunes) peut se rattacher et s'attacher. L'objectif est de taille pour l'espace en question, dont des individus rencontrés déplorent le manque de structures éducation et d'activités proposées aux jeunes.

Les initiatives qui relèvent ainsi de l'animation et des festivités (cf. chapitre 4) permettent également de « *rencontrer des gens qu'on ne voit jamais* » (entretien, 02/07/2014, Beaucamps-Ligny) : citons l'exemple de fête des voisins ou des visites au domicile des conseillers municipaux. Elles peuvent également permettre de fédérer des gens de communes différentes.

Dans des territoires qui ont connu des bouleversements sociologiques importants, l'enjeu de se rassembler est primordial. La confrontation d'individus ruraux et urbains se vit également à travers les initiatives sociales et solidaires : en leur donnant l'occasion de se rassembler, ils apprennent à vivre ensemble et à coexister sur un même espace, malgré leurs attentes différentes.

- Des initiatives pour la sécurité, le bien-être des habitants

Prenons l'exemple de vignes ou d'un verger cultivés et mis à disposition des habitants et des écoles : mis en place par des dynamiques collectives locales (des habitants en lien avec des agriculteurs), ces espaces sont entretenus par les mairies, au gré des individus s'y succédant. Les communes sont attachées à ces espaces considérés comme des initiatives destinées au bien-être des habitants.

Par ailleurs, malgré notre scepticisme de départ, l'opération « voisins vigilants » est présentée par les communes comme un moyen d'avoir un lien dans chaque rue avec les personnes en difficulté. Cette proximité avec les personnes en difficultés est également soulignée dans le cas de spectacles culturels qui adaptent leurs tarifs.

Les initiatives prises peuvent être à disposition des projets d'habitants, tel un bail créé pour protéger une AMAP. Elles peuvent être utiles à une certaine catégorie de population : c'est le cas de la Saint Eloi qui est l'occasion d'un temps particulier, organisé par le monde agricole pour lui. Des agriculteurs soulignent que cela reste l'unique fête du monde agricole, et note leur attachement.

CONCLUSION : UN SERVICE MULTIFACETTE

Nous le voyons, la question de l'utilité des initiatives sociales et solidaires se justifie aisément au sein des territoires enquêtés, bien que l'enquête de terrain montre que les individus prennent peu en considération ces initiatives de l'ordinaire. La question n'est pas tant de démontrer leur utilité que de cerner les contours de l'apport des initiatives sociales et solidaires aux territoires.

Ainsi, notre étude va plus loin en faisant émerger la notion de service : comme nous l'avons suggéré dans le chapitre 2, les initiatives sociales et solidaires constitueraient des services sociosystémiques territorialisés. Si ce chapitre nous a permis d'apporter des jalons à la démonstration de ce service sociosystémique territorialisé, la partie 3 nous permettra d'étayer cette démonstration.

CONCLUSION DU CHAPITRE 5 : DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES TERRITORIALISEES

L'analyse par bassin de vie que nous venons de mener nous amène à pressentir que différents types d'initiatives sociales et solidaires maillent les territoires.

- Des initiatives de base, que l'on retrouve partout, non moins essentielles car elles constituent les fondamentaux de la construction territoriale. Sans elles, le territoire serait en dévitalisation, jusqu'aux prochaines sociabilités desquelles pourront émerger de nouvelles initiatives.
- Des initiatives plus spécifiques et qui apparaissent intimement liées aux lieux. On les retrouve prioritairement dans le champ « Pratiques générées par une spécificité du lieu » mais également dans d'autres champs. Ces pratiques constituent les ferments d'une spécification territoriale, c'est-à-dire de la mise en évidence de ressources propres à un territoire.

Ce chapitre nous a permis d'étudier l'étendue des liens qui unissent les initiatives sociales et solidaires au territoire. On relève ainsi que nombre d'entre elles confortent les cercles de sociabilités préexistants. Mais en situation de tensions, le développement d'initiatives, par des groupes opposés, peut favoriser l'entre-soi. Ainsi territorialisants, ces groupes convergent plus ou moins harmonieusement au sein de l'espace, pour se l'approprier et s'identifier à lui. On peut également relever que, lorsque l'aire de rayonnement s'étend aux communes limitrophes, des territorialisations peuvent se déployer en dehors du fait politique.

Les initiatives sociales et solidaires révèlent des arrangements spatiaux des individus et des groupes, pour répondre à leurs aspirations, leurs envies ou leurs besoins. Ils restent souvent dans l'ombre, et reflètent ainsi des appropriations invisibles et silencieuses des territoires. Ces traits constituent des caractères fondamentaux des initiatives sociales et solidaires, qui justifient un mode de développement que nous avons qualifié de rhizomes territoriaux au sein du chapitre 2.

Enfin, l'ancrage en milieu rural trouve dans ce chapitre toute sa résonance : nous y observons des initiatives essentielles à des territoires en quête de « vivre-ensemble », car bousculés par des confrontations d'usages, d'aspirations... mais aussi des difficultés socioéconomiques fortes. L'ESS comme champs structuré s'en trouve elle-même interpellée. Face à la nécessité d'une approche pragmatique, l'ESS trouve en milieu rural la possibilité de réaffirmer ses pratiques à forte dimension collective. Notre étude offre la perspective de reterritorialisation d'une économie politique, qui ouvre des pistes de développement en rural.

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, DES CONSTRUITS TERRITORIAUX

Cette partie était consacrée à un premier ensemble de résultats, relatifs à l'analyse des données au prisme de la grille construite et présentée dans le chapitre 3. Nous avons proposé une lecture fidèle et au plus proche des données de terrain, ce qui permet deux niveaux de construction de la définition des initiatives sociales et solidaires : la construction théorique effectuée au sein de la partie 1, et la construction empirique de cette partie 2. Nos données de terrain rendent vivante cette réalité des initiatives sociales et solidaires.

Le chapitre 4 permet de donner corps à ces initiatives : un contenu réel et tangible. Nous y avons notamment décrit la coexistence des pratiques au sein de chaque initiative sociale et solidaire : pratiques de sociabilités territoriales, d'animations territoriales, de solidarités territoriales et pratiques générées par une spécificité du lieu. Chaque initiative reflète à des degrés divers ces pratiques.

Les rapports au marchand ou les structures qui peuvent coexister aux initiatives sociales et solidaires deviennent secondaires grâce à cette approche par les pratiques. Finalement, l'initiative se définit comme sociale et solidaire non par sa structure ou son caractère marchand, mais par l'intention des individus. Ceux-ci s'appuient sur leurs besoins, leurs problématiques, leurs désirs pour impulser ces initiatives. Elles sont ainsi profondément ancrées dans le quotidien.

Les individus deviennent des acteurs du quotidien à travers les initiatives, ils y mobilisent leurs vécus et s'y investissent à des degrés divers et variables. Nous avons pu ainsi distinguer des personnes-ressources pour les initiatives, des individus porteurs et des individus participants – chaque individu reconstruisant perpétuellement son rôle. Les effets de la participation sont divers, et nous introduisent aux mobiles profonds qui font que chacun prend part ou pas à une dynamique. Enfin, nous avons analysé la place particulière de certains partenaires, et notamment de l'acteur public. Au niveau local, les mairies et intercommunalités peuvent être porteurs, partenaires ou absents vis-à-vis des initiatives sociales et solidaires.

Le chapitre 5 ouvre une analyse spatiale des 277 initiatives. Nous avons tout d'abord introduit les dimensions territorialisées des initiatives sociales et solidaires grâce à une analyse par bassin de vie. Les quatre terrains d'étude se révèlent dans leur vie territoriale, et montrent que cette vie s'appuie sur des initiatives différentes en fonction de l'espace.

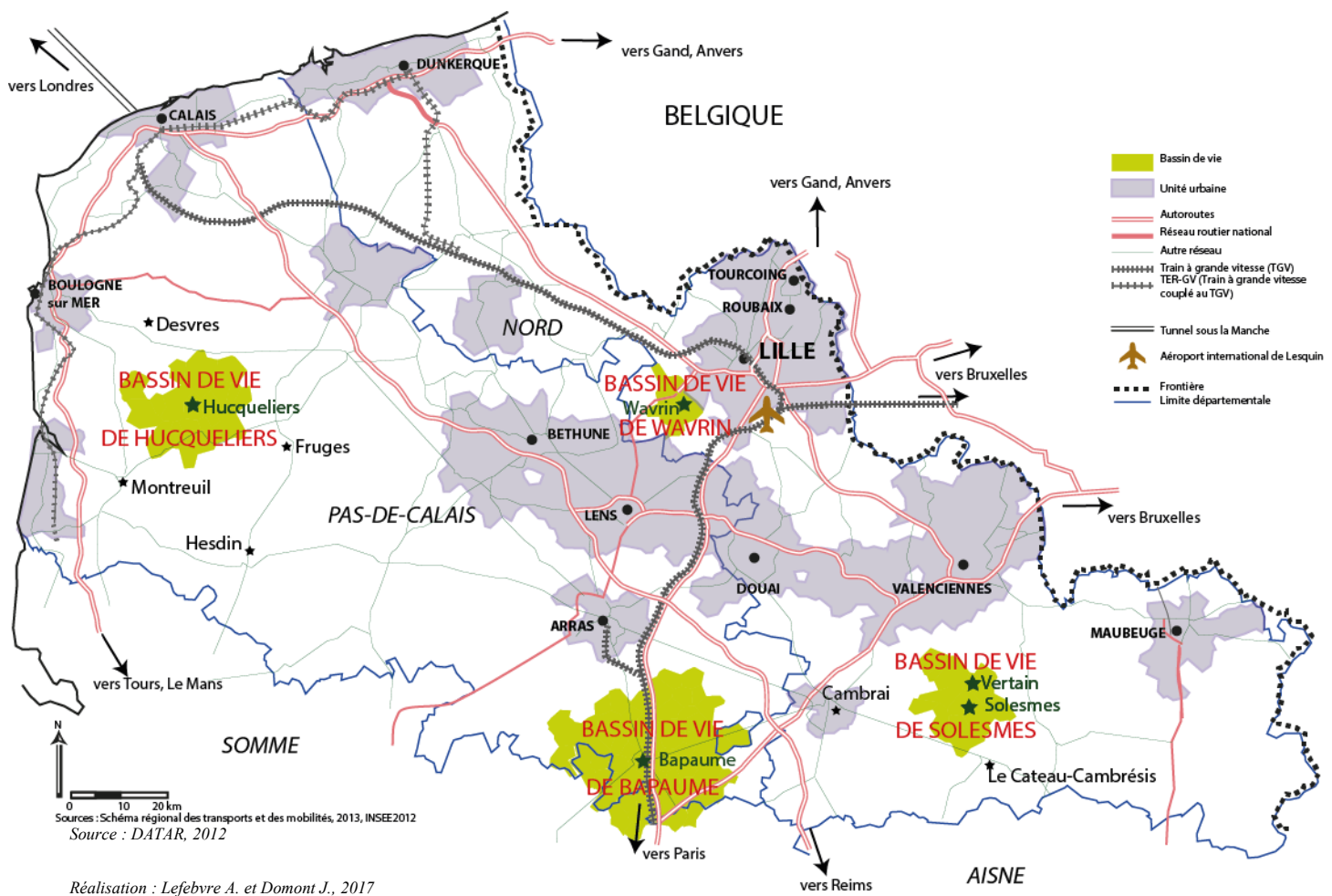
Nous avons prolongé notre analyse par une schématisation des dynamiques spatiales des initiatives sociales et solidaires : de l'impulsion à l'achèvement des initiatives, les initiatives s'appuient sur les maillages territoriaux qu'elles contribuent à remodeler. Elles créent ainsi leurs propres cercles de sociabilités, qui entrent en coalescence avec d'autres et forment ainsi une matrice consubstantielle au territoire.

Enfin, nous avons pu nous interroger sur un laboratoire rural d'initiatives sociales et solidaires. L'étude de l'ESS en milieu rural nous a permis de réinterroger ses liens aux territoires. Analysant la lenteur d'acceptation locale et la forte dimension collective des initiatives de l'ESS, nous avons ouvert des pistes de recherche pour une analyse de l'ESS par les pratiques. Cela ouvre la voie pour une reterritorialisation d'une économie politique. Nous avons également élargi nos considérations sur le rural, par l'analyse des spécificités rurales des initiatives sociales et solidaires. Celles-ci se dévoilent dans leurs liens essentiels qu'elles entretiennent avec les individus, ce qui nous amène à la notion de service, que nous développerons dans la partie 3.

S'inscrivant dans le prolongement direct du chapitre 4, cette partie 2 nous permet de poser les initiatives sociales et solidaires comme consubstantielles au territoire. Territorialisées, les initiatives sociales et solidaires le sont dans leur non-indifférence aux lieux, et dans leur faculté à se structurer de manière propre à chaque espace. L'analyse territoriale des bassins de vie à la lumière des initiatives sociales et solidaires le montre : les dynamiques socioterritoriales prennent des formes différentes, sous l'emprise de trajectoires et de vécus propres aux individus.

PARTIE 3 : DES TERRITOIRES RURAUX QUESTIONNES PAR LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Cette partie 3 s'attache spécifiquement à la démonstration des hypothèses. Nous avons caractérisé fondamentalement au sein de la partie 2 des caractéristiques fondamentales des initiatives sociales et solidaires. Nous souhaitons en donner des exemples précis. En quoi ces caractéristiques sont territorialisées et territorialisantes ? Comment ces exemples éclairent-ils nos hypothèses, les validant ou les bousculant ?



Carte 16 : Localisation régionale des exemples : la commune de Vertain et le bassin de vie d'Hucqueliers

Cette Carte 16 permet de localiser les exemples que nous avons choisis : la commune de Vertain (à l'est) et le canton et la communauté de communes d'Hucqueliers (à l'ouest). Ces exemples, très différents en termes d'échelle, doivent nous éclairer sur les dimensions spatialisées des initiatives sociales et solidaires.

*** CHAPITRE 6 ***

LES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES, DE LEUR CARACTERE CONSUBSTANTIEL AUX TERRITOIRES

Dans le premier exemple, les initiatives sociales et solidaires sont portées par des parents d'élèves et habitants de la commune. Ces initiatives s'inscrivent dans un milieu local où l'école et le café occupent des places centrales. Nous nous intéressons au renforcement du maillage social local, hors de l'action municipale. Comment les initiatives sociales et solidaires des parents d'élèves permettent-elles la revitalisation de la commune, développant ainsi un service sociosystémique territorialisé source de leur bien-être ?

Avec le second exemple, nous nous attacherons à analyser l'appropriation locale d'une idée de partenaires extérieurs au territoire qui a permis la mise en place d'un centre socioculturel intercommunal. En accompagnant et incitant les projets d'habitants, le centre socioculturel intercommunal s'inscrit en soutien des initiatives sociales et solidaires. Dans un espace très rural, comment ce centre constitue-t-il un moyen de spécifier la place des initiatives sociales et solidaires dans des territoires périphériques et recomposés ?

6.1. L'ASSOCIATION « SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE » A VERTAIN : UNE INITIATIVE AU CŒUR D'UN MAILLAGE SOCIOTERRITORIAL DYNAMIQUE

Dans cet exemple, à partir d'une situation territoriale spécifique, les parents-habitants impulsent une initiative sociale et solidaire. L'association « Sur les bancs de l'école » à Vertain nous permet d'illustrer notre démonstration sur la mise en place d'un service sociosystémique territorialisé.

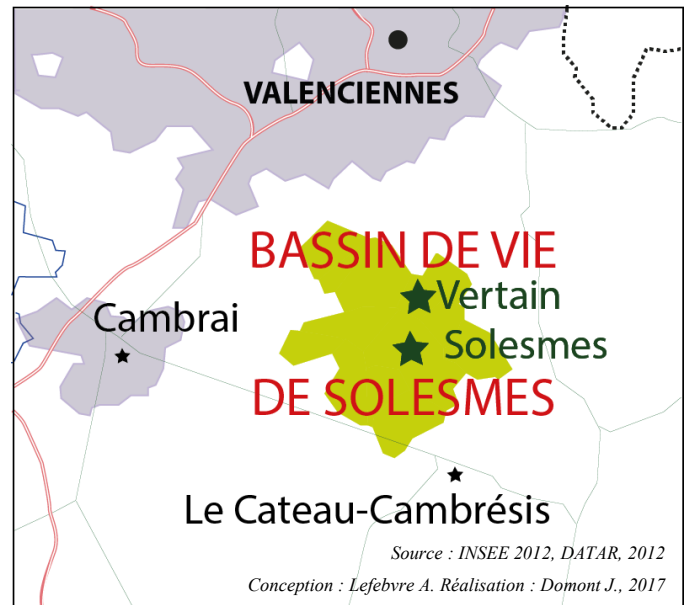
6.1.1. UNE INITIATIVE IMPULSÉE PAR LES HABITANTS

6.1.1.1. LE CERCLE DE SOCIABILITÉ PRÉEXISTANT : UN PETIT VILLAGE, L'ÉCOLE, LE CAFÉ

- Vertain, une petite commune du Solesmois⁶⁹

Vertain est une commune du département du Nord, de l'arrondissement de Cambrai et du canton de Caudry (Carte 17). Elle appartient au bassin de vie de Solesmes, et à la communauté de communes du Pays Solesmois (CCPS). Nous avons choisi cette commune pour sa petite taille, qui rend les initiatives sociales et solidaires d'autant plus essentielles ; nous aurons l'occasion de le démontrer.

Carte 17 : Focus sur le bassin de vie de Solesmes



La commune voit sa population croître, de 470 habitants en 2009 à 530 habitants en 2014 d'après l'INSEE (variation annuelle moyenne de population de 2,4% contre 0,2% pour la CCPS). Les nouveaux arrivés sont signalés au sein du journal municipal « Le Petit Vertinois ». La part des enfants de 0-14 ans est en progression : ils représentent près de 21,5% de la population en 2014 (contre 18,8% en 2009). Les 30-44 ans sont les plus représentés, avec 22,7% de la population. On peut relever que le classement par tranche d'âge montre une répartition homogène des âges, les 75 ans et plus restent les moins nombreux (38 habitants en 2014).

⁶⁹ Les données chiffrées de cette partie sont issues de l'INSEE

La commune de Vertain est dans une situation plutôt favorable vis-à-vis de l'emploi. Les actifs ayant un emploi représentent 68,4% de la population en 2014 (un chiffre en progression, 65,7% en 2009),



tandis que le nombre de chômeurs diminue (7,7% en 2014 contre 9% en 2009). Ces chiffres sont inférieurs aux données départementales (12,3% en 2016 pour le Nord). Notons tout de même des écarts par sexe : 92,9% des hommes de 25 à 54 ans ont un emploi contre 74,1 % des femmes. Ainsi, les $\frac{3}{4}$ des chômeurs sont des femmes.

Photo 4 : Entrée rue du Calvaire dans la commune de Vertain, source : <http://www.vertain.fr/spip.php?article12>

Les habitants résident dans des maisons et sont pour la plupart propriétaires, ce qui témoigne d'une commune aux ménages plutôt aisés. Ainsi, 90% des habitations sont des résidences principales, et il s'agit exclusivement de maisons avec en moyenne 5,1 pièces. 64,2% des ménages y résident depuis plus de 10 ans, et 82,8% des ménages sont propriétaires. 23 entreprises sont présentes sur la commune : 9 relèvent de services aux particuliers, 6 de commerces, transport, hébergement ou restauration, 5 de construction et 3 de services aux entreprises.

En résumé, les indicateurs socioéconomiques de l'INSEE nous présentent une commune de Vertain à la situation plutôt favorable. Cependant, en allant au-delà de ce premier constat, nous voyons que de nombreux commerces ont fermé (les 32 estaminets épiceries de 1914 par exemple – source : <http://vertain.wifeo.com/les-commerces.php>), et que la vie communale repose sur 8 associations. Un élu raconte la difficulté de faire sortir les habitants « *Si on arrive à faire sortir 50 personnes, c'est bien. Et encore, il faudrait enlever le conseil municipal et leurs familles* » (entretien avec un conseiller municipal, 12/09/2017, Vertain). Ce village nous paraît donc dans une situation socioéconomique favorable tout en se confrontant à la perte de lieux de vie et aux difficultés de mobilisation des habitants.

- Une école, deux classes : la fragilité d'une petite école de village

Deux écoles existaient auparavant dans la commune (une par sexe), qui ont été créées successivement en 1902 et 1912. Elles ont été regroupées en 1968 en école mixte, tout en conservant les deux sites pour chacune des classes (source : Vertain d'Antan, <http://vertain.wifeo.com>).



Photo 5 : classe de primaire, source : <http://www.vertain.fr/spip.php?article23>

En 2015, l'école communale scolarise des enfants en maternelle et primaire. Elle comprend deux classes, situées sur deux sites : la classe de CE1, CE2, CM1 et CM2 et la classe de maternelle et CP est située dans une rue perpendiculaire (cf. Photo 5 et Photo 6).



Photo 6 : classe de maternelle, source : <http://www.vertain.fr/spip.php?article23>

La taille de cette école est une fragilité. En effet, les effectifs sont faibles avec une quarantaine d'enfants répartis en deux classes : si l'école a toujours connu des cours multi-niveaux, une diminution du nombre d'enfants pourrait la menacer de fermeture selon les parents d'élèves. Cependant, il est intéressant de remarquer qu'un élu n'estime pas l'école particulièrement menacée. La préoccupation vis-à-vis de l'avenir de cette école est donc subjective : si des habitants s'en sont souciés, ce n'est pas le cas de la mairie. D'autre part, ce point met en relief que la fermeture de l'école n'est pas le seul motif de la mobilisation des parents d'élèves.

-Un café-rencontre, repère au sein du village

Le café est localisé au croisement entre les deux rues de l'école du village. Depuis la fermeture des nombreux estaminets, ce café est le seul qui perdure dans la commune, et le seul commerce en activité.

Ce lieu s'est construit au fil du temps. Il est tenu par Betty Delsaut depuis 1984. « *Je voulais gagner de l'argent, on n'en avait pas à la maison.* » Elle habitait dans l'Avesnois, elle faisait des tournées pour vendre du pain. Dans son parcours, il y avait Vertain et son café. « *La dame qui le tenait s'est arrêtée. Je me suis lancée, j'avais 23 ans. Les propriétaires m'ont aidée.* » (La Voix du Nord, 04/09/2015). La transmission de ce commerce et l'attachement aux lieux qui s'est construit à travers sa gérante maintient ce café en place.



Photo 7 : Photographie de Betty avec des habitants, à l'occasion des 30 ans du café, 2014 source : <https://gabriellegilleron.wordpress.com/2014/10/27/betty-expose-trente-ans-dhistoires-et-danecdotes-dans-son-bistrot/>

Ce café est notamment décrit comme un lieu de sociabilités. « *Le café, c'est un repère [...] Le jeune d'un docteur rencontre ici l'enfant d'un ouvrier. Tout le monde se rencontre.* » raconte la gérante (La Voix du Nord, 04/09/2015). L'envie de l'interconnaissance et de la rencontre, et les moyens qui sont mis en œuvre pour cela a des effets bénéfiques localement. Ainsi, « *les clients se sentent bien chez moi* » confie Betty Delsaut au journal local (La Voix du Nord, 16/08/2013).

Enfin, le café se veut être une ressource pour les initiatives locales. Une nouvelle fois, la gérante y est pour beaucoup. « *Betty Delsaut, toujours partante pour mettre la main à la pâte pour toutes les initiatives qui naissent dans le village, n'a plus qu'un rêve : transmettre tout ce qu'elle a appris.* « *Je n'ai pas besoin d'une médaille, ni de reconnaissance. Mais j'aimerais enseigner dans une école le contact, la gestion des clients, l'humour à avoir. Il faut toujours un peu d'humour...* » » (La Voix du

Nord, 04/09/2015). Ainsi, ce café est le lieu du siège social de l'association de football, ainsi que de l'association périscolaire dont il est question.

6.1.1.2. L'IMPULSION D'UNE INITIATIVE SOCIALE ET SOLIDAIRE

-Une initiative qui s'appuie sur des individus pivots

Charline Bouchez, ancienne présidente de l'association se positionne comme un moteur de l'initiative. Elle est nouvelle arrivante dans la commune : normande d'origine, elle habite depuis 9 ans à Vertain. Elle raconte, en entretien, son souhait de mettre sa fille dans une école de campagne, mais aussi sa difficulté à mettre des choses en place au sein de la commune où elle habite (entretien du 15/04/2015, Vertain). Elle témoigne rencontrer beaucoup de réticences de la part de certains individus et habitants de longue date, face aux actions de l'association. A travers ses propos, nous relierions cet exemple aux lenteurs d'acceptation des innovations (mis en relief au sein du chapitre 5). Les espaces aux sociabilités anciennes sont lents à s'approprier les nouvelles initiatives, nouveaux projets.



Photo 8 : Charline Bouchez, présidente de l'association, source : <http://deuxaev.e-monsite.com/pages/conseil-administration.html>

Nous analysons la position de Charline Bouchez comme un atout et une contrainte :

- le fait de ne pas être native du territoire lui confère un certain recul pour analyser les enjeux du territoire.
- à contrario, c'est également une contrainte quand il s'agit de faire accepter localement ses actions. A ce titre, sa place dans l'association peut être remise en cause par certains individus qui la voient comme une personne extérieure venue se greffer au projet. Cela pose la question de l'altérité dans la construction d'un collectif, dans une commune où les familles habitent depuis plusieurs générations.

En cela, le lien entre Charline Bouchez et la gérante du café nous apparaît essentiel à l'impulsion de l'initiative : si la première peine à s'intégrer localement, la seconde se présente comme une figure de Vertain (Encadré 4).

Encadré 4 : Portrait de Betty Delsaut, une figure locale

« L'aventure commence en 1984 lorsque la Bodicienne d'origine [la commune de Bousies est localisée dans l'Avesnois, à 13 kms de Vertain], alors livreuse de pain, apprend que la propriétaire du café de la place compte fermer boutique. « Je me suis dit : pourquoi pas ! J'avais 22 ans et j'avais envie de devenir commerçante. » Betty Delsaut reprend donc le café en location, jusqu'au jour où elle décide de devenir propriétaire.



Photo 9 : Betty Delsaut dans son café, source : <http://sitedevertain.wifeo.com/animations.php>



« Juste en face du café se trouvait une maison abandonnée. J'ai acheté les murs de cette grange et tout était à rénover. » C'était en 1996. Depuis, Betty n'a plus jamais quitté cet endroit. » Source : La Voix du Nord, Edition de Cambrai, 26 juin 2013

Photo 10 : Le café aménagé pour des animations, source : <http://sitedevertain.wifeo.com/animations.php>



Le café est situé sur la place principale du village. Il est ouvert tous les jours hormis le lundi.

Photo 11 : Betty Delsaut et ses clients, source : https://gabriellegilleron.files.wordpress.com/2013/08/vertain_bettydelsaut.jpg

Betty a noué des liens avec d'autres magasins, pour proposer à sa clientèle des produits en fonction des saisons : ainsi, on peut commander ses glaces pour Noël grâce à un à un partenariat avec les glaces Ruiz (Cambrai).

Ce sont ces nombreux à-côtés qui positionnent le café chez Betty comme un lieu essentiel pour le village, un lieu d'interconnaissance où les habitants vont acheter le journal le dimanche matin.

L'avis d'un élu de la commune :

« C'est quelqu'un d'intouchable à Vertain. Elle ne doit pas avoir beaucoup d'ennemis. Elle aide. On lui laisse le stand alimentation aux festivités ou on lui laisse vendre des glaces. On ne va pas organiser une buvette alors qu'elle est là. Pour le 14 juillet, elle fait un concert l'après-midi. La mairie essaie de ne pas aller sur les platebandes de Betty. C'est quelqu'un qui s'investit. »

Source : Entretien avec un conseiller municipal, 12/09/2017, Vertain

- L'impulsion multifactorielle de l'initiative

L'initiative est née sur la base d'un élan de solidarité. Contrainte d'appliquer la réforme des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité peine à mettre en place des activités pour les écoliers, pour des contraintes budgétaires.

« À l'instar de l'ensemble des parents d'élèves, Charline Bouchez [la future présidente de l'association] s'inquiète de la situation. Elle fait part de son désarroi à Betty Delsaut, la gérante du café de Vertain. *« Celle-ci s'est montrée catégorique : si l'école venait à fermer ses portes, elle plierait bagages ! »*. C'est le déclic. *« Sans établissement scolaire, ni commerce, nos villages sont voués à dépérir ! Il fallait donner un coup de pouce à nos communes. Mais comment ? Je n'en dormais pas »*. »

Source : <https://gabriellegilleron.wordpress.com/2015/03/31/vertain-les-parents-deleves-investissent-les-bancs-de-lecole/>

La crainte des habitants/parents d'élèves est de voir fuir les élèves vers Solesmes, bourg-centre du canton et commune voisine de Vertain⁷⁰. De cette situation émergent des discussions entre parents d'élèves, la directrice de l'école et la gérante du café. La proximité spatiale aidant (les lieux sont proches les uns des autres), l'idée germe de créer une association pour mettre en place des activités pour les enfants. Ces activités permettraient de retisser du lien avec les lieux du village.

Ainsi, partie du constat d'absence d'activités périscolaires, l'initiative se positionne en rapport à des fondamentaux du territoire : sans liens, de nombreux éléments sont menacés. « Sur les bancs de



l'école est une association de village hyper dynamique dans le cadre des activités périscolaires. L'objectif est de recréer du lien. La maire ne voulait rien faire donc ils n'avaient pas le choix. Des choses sont faites. Tout le monde y va. » (Entretien avec une agricultrice, 19/03/2015, Vertain).

Photo 12 : l'équipe de l'association Sur les bancs de l'école au café Chez Betty, 2014, source : <http://deuxaev.monsite.com/album-photos/>

⁷⁰ Ce passage fait écho à nos propos sur les centralités au sein du chapitre 5. Nous sommes ici dans le cas d'une périphérie créatrice.

Il est intéressant de relever dans les propos de l'agricultrice la situation dans laquelle se trouvaient les groupes : ils ont transformé leur nécessité de trouver une solution pour ces élèves et leur préoccupation pour l'avenir de leur village en impulsion créatrice. Cela est devenu l'impulsion nécessaire à la prise d'une initiative proposant des activités originales.

- Dynamique territoriale à l'impulsion de l'initiative sociale et solidaire

Nous relevons ici plusieurs singularités concernant le positionnement spatial des individus dans la dynamique initiale de l'initiative :

- L'école est à la fois un lieu physique (sur deux sites), mais existe aussi par la directrice et le personnel qui y travaillent. S'il ne fait pas parti du bureau de l'association et n'est pas moteur en tant que tel de l'initiative, le personnel de l'école est au cœur des pratiques mises en œuvre par l'association « Sur les Bancs de l'école ». En effet, dans les initiatives qui y sont prises, ce sont les institutrices qui mettent en place les actions et qui développent les pratiques. Cette école et l'aménagement des horaires des élèves sont de surcroît à la base de toute l'initiative. C'est pourquoi l'école – comme lieu éducatif, lieu de vie, d'échanges, etc. et comme acteur à travers son personnel – peut être considéré comme un moteur de l'impulsion de l'initiative.
- Le café se présente également comme un lieu physique et comme un porteur à travers sa gérante. Il se trouve impliqué dès l'impulsion de l'initiative et de manière consubstantielle : la préservation du café est un moteur de l'action des individus. Ainsi, il nous est apparu important de faire figurer ce café à la fois comme un lieu concerné par l'impulsion de l'initiative, mais aussi de voir sa gérante comme un porteur sans qui l'initiative n'aurait pu exister.
- Enfin, les parents d'élèves se constituent en collectif pour porter l'initiative. Ils se tournent les uns vers les autres pour affronter la difficulté ensemble. Au sein du collectif se démarquent des individus : c'est le cas de Charline Bouchez, la présidente de l'association constituée. Mais il est important ici de rappeler que c'est le collectif qui intervient en moteur de l'initiative. La structuration en association loi 1901 ne s'effectue qu'après la dynamique initiale de l'initiative et apparaît secondaire : nous nous intéressons à l'initiative sociale et solidaire.

- Des pratiques qui s'appuient sur des lieux du village

La deuxième singularité concerne la position spatiale des lieux. L'ensemble de ces éléments est à l'impulsion de la dynamique initiale de l'initiative. Les lieux (école et café) s'intègrent au foyer de l'initiative. Nous remarquons ainsi que l'initiative construite autour d'activités périscolaires, déploie en réalité des dynamiques autour de deux lieux distincts : l'école et le café. L'enjeu est double, et les lieux sont très liés l'un à l'autre (d'après ce que révèlent les moteurs de l'impulsion à la base de l'initiative).

L'initiative s'appuie d'abord sur l'école et ses réseaux. L'objectif est à la fois d'animer des activités périscolaires, mais aussi d'organiser des actions éducatives innovantes, en lien avec des acteurs du territoire. Il s'agit donc de conforter la place de l'école localement. En procédant ainsi, les individus s'approprient l'école et s'attachent à sa préservation. Elle est également un lieu où d'autres individus prennent des initiatives : c'est le cas de la mairie qui s'attache à sa rénovation. Si la lenteur d'action de cette mairie au niveau de la mise en place des rythmes scolaires est un moteur de l'initiative d'habitants, celle-ci n'est pas sans développer des liens avec l'école, à son niveau et selon ses compétences (et notamment vis-à-vis de l'entretien immobilier des locaux). L'école est ainsi un lieu de coalescences de sociabilités.

L'initiative sociale et solidaire, portée par les habitants/parents d'élèves, s'appuie également sur le café par l'entremise de sa gérante. Elle est trésorière de l'association à l'impulsion de l'initiative et s'est occupée de la mise en place de l'initiative (entretien avec une agricultrice, 19/03/2015, Vertain). Il s'agit du seul commerce du village en activité. Le siège social de l'association est situé à l'adresse du café « chez Betty ». Ce café est le support d'autres initiatives sociales et solidaires. Il est ainsi un lieu fort de coalescence de sociabilités.

Ces lieux, sources de liens, peuvent inciter des individus-usagers à devenir parties prenantes d'une dynamique collective et spatiale. Comment cela se retranscrit-il dans les pratiques de l'initiative sociale et solidaire qui nous intéresse ici ? C'est ce que nous verrons dans le *point 6.1.2. Une initiative qui renforce un maillage source d'appropriations.*

Nous le voyons, dans son impulsion, les personnes et les lieux sur lesquels elles s'appuient, les initiatives sociales et solidaires dévoilent leur consubstantialité au territoire. Générées par une problématique inhérente au territoire, elles s'appuient sur des relais locaux qui ont eux-mêmes besoin de son existence : le café y assure ainsi sa survie. De fait, les initiatives s'inscrivent au cœur d'un maillage territorial plus large : voyons quelles forment elles prennent (de quoi s'agit-il) et comment elles génèrent des appropriations.

6.1.2. UNE INITIATIVE QUI RENFORCE UN MAILLAGE SOURCE D'APPROPRIATIONS

Nous nous attachons ici à voir l'évolution de l'initiative : comment contribue-t-elle au renforcement du maillage territorial, à travers le développement d'appropriations ?

6.1.2.1. DES PRATIQUES POUR LES ENFANTS ET POUR L'ÉCOLE

Rappelons que nous nous intéressons aux actions des parents d'élèves, qui se sentent concernés par leur village et prennent des initiatives pour en préserver la vie sociale. Ces initiatives s'appuient sur des lieux et des individus (voir point précédent). En quoi ces pratiques relèvent-elles de l'initiative sociale et solidaire ?

- Des actions simples du quotidien



Les pratiques sont mises en place autour des enfants : l'objectif des parents d'élèves est de créer des liens entre les enfants de l'école et la culture. Ainsi, nous pouvons décrire des pratiques diverses.

Image 4 : Logo de l'association, source : page Facebook de l'Association « Sur les bancs de l'école »

Prenons l'exemple de l'organisation d'un concours de logos pour l'association. Ce concours a été organisé avec les enfants de l'école, 20 dessins d'enfants ont été présentés et affichés sur les murs du café « Chez Betty ». Il y a eu un vote des habitués du café, et un dessin a été sélectionné (Image 4). Des tee-shirts ont été créés avec ce logo (Photo 13).



Photo 13 : Les tee-shirt et le logo⁷¹

⁷¹ Source : <https://gabriellegilleron.wordpress.com/2015/03/31/vertain-les-parents-deleves-investissent-les-bancs-de-lecole/>

Cet exemple reflète la force des liens qui unit l'école, le café et l'association. L'action permet de renforcer ces liens, en décloisonnant notamment les lieux de pratiques : cette activité s'organise à l'école, mais est exposée au café.

- Aux activités extra-scolaires partenariales

L'association met en place des activités en partenariat avec d'autres acteurs locaux. Ces activités diverses ont toutes un double objectif général :

- Renforcer la place et la visibilité de l'école et des écoliers dans le village. Il s'agit ici de créer des actions avec des partenaires de Vertain ou Romeries : individus à titre privé, mairies, associations.
- Récouter des fonds pour soutenir des actions scolaires (voyages, sorties) ou l'achat d'équipements. Ainsi, l'association vient en support de l'école, pour enrichir les propositions des professeurs et leur ouvrir une plus grande palette de possibilités.

Nom de l'action	Activités	Diffusion territoriale	Objectifs	Partenaires
<i>Téléthon</i>	Restauration Animations sportives et musicales	Une kinésithérapeute a fait venir un patient de Vertain et de Romeries	Sortir du virtuel et montrer ce qu'est le handicap	mairies et l'association Vertain en Fêtes
	Marche sportive	À travers les communes de Vertain et Romeries	Collecter des fonds pour la recherche	association de Romeries et des motards de Capelle
<i>Halloween</i>	Vente de biscuits	Dans les rues de la commune	Connaissance enfants/habitants	Non communiqué
<i>Trocante</i>	Vente de jouets	Dans la salle des fêtes de Vertain	Actions entre parents d'élèves Récouter des fonds	Non communiqué

Tableau 64 : Exemple des premières actions de l'association 2014-2015, source : entretien avec la présidente, 15/04/2015, Vertain

Le Tableau 64 reflète les nombreuses coopérations mises en place avec des actions qui se font en lien



avec d'autres acteurs du territoire. Prenons l'exemple d'une marche pendant le Téléthon qui a mobilisé la commune voisine (Romeries) avec laquelle l'école est partagée.

Photo 14 : Le Téléthon à Vertain en 2014, source : blog de l'association <http://deuxaev.e-monsite.com/album-photos/album-telethon/>

Nous voyons ici que la mise en place de ces activités amène l'initiative à développer des partenariats.

Ces pratiques, qui semblent relativement classiques, relèvent pour nous de l'initiative sociale et solidaire. En effet, il se développe ici des micro-démarches de sociabilités très ancrées dans les territoires. Nous sommes, certes, partis du devenir de l'école, mais les initiatives que développent les parents d'élèves et autres individus-acteurs vont bien au-delà.

Ces initiatives sociales et solidaires s'ancrent profondément dans le territoire, elles œuvrent à la vie du territoire, le dynamisant et le revitalisant. Elles redonnent ainsi du sens à des activités classiques (Téléthon ou encore Halloween) en permettant aux enfants de se rendre visibles dans la commune, de prendre part à la vie de la commune, de rencontrer des habitants. Les habitants prennent ainsi conscience de l'importance des enfants et de leur présence dans la commune. Ils s'approprient ainsi l'école, partageant la responsabilité de son avenir mais aussi, et plus simplement de sa vie au quotidien. Les habitants de la commune deviennent coresponsables de la vie quotidienne de cette école. Les initiatives sociales et solidaires développées par les parents donnent à ces habitants la possibilité de s'impliquer dans l'école. Ces initiatives ancrent les élèves et l'école dans la commune : elles développent des appropriations.

- Des expérimentations qui répondent à des besoins et à des manques : dynamiser le cadre scolaire

Les pratiques de l'initiative s'étendent au-delà du cadre périscolaire. Les valeurs de l'association sont solidarités, soutien et respect d'autrui. Ainsi, sur le site de la mairie de Vertain, nous pouvons lire :

« L'objectif de cette association est de permettre aux enfants de Vertain et Romeries de profiter et de soutenir les actions éducatives

**d'organiser et d'animer des actions périscolaires*

**Intégrer et coordonner les actions d'autres organismes*

**Enrichir et développer les actions pédagogiques, culturelles et sportives »*

source : <http://www.vertain.fr/spip.php?article62>

Nous pouvons prendre l'exemple du lancement d'un appel aux dons pour des trottinettes et draisiennes pour les enfants de 3 à 6 ans. Le principe est de donner une deuxième vie à ces objets en faisant profiter les enfants de l'école. Il s'agit d'améliorer le quotidien des enfants scolarisés en leur proposant du matériel. Les actions menées sont orientées autour de l'école et de sa survie. Ainsi, une bourse aux

livres permet à l'association de créditer 1500 euros au Furet du Nord pour l'école, et 500 euros chez Décathlon pour l'achat de matériel sportif (source : Le Petit Vertinois⁷², mars 2017).

- Des activités qui se structurent et s'attachent au développement des capacités chez les enfants

On peut enfin relever que certaines actions tendant à se structurer : c'est le cas de cours de théâtre (Photo 15). Ces activités de théâtre sont animées par un animateur. Ils font des spectacles, avec des saynètes adaptées aux âges. On relève également du théâtre d'improvisation. Les enfants jouent avec des professionnels locaux (de Le Quesnoy, commune située à quelques kms) lors du spectacle annuel à la salle des fêtes.



Photo 15 : Invitation pour le spectacle de théâtre, source : La Voix du Nord 11/05/2017

Cette structuration reflète la construction de projets d'envergure au fil des années. Les initiatives sociales et solidaires s'ancrent dans l'année scolaire en proposant des activités pour les enfants et dans la vie du village. Les arrangements ponctuels persistent, et se doublent de ces initiatives plus structurées. Chaque initiative vient à sa manière contribuer à ancrer l'école (dans l'exemple, à travers ses écoliers) et le café au sein du territoire.

6.1.2.2. UNE INITIATIVE QUI EVOLUE DANS UN SOCIOSYSTEME

Les liens entretenus entre l'école, son personnel, les élèves, les parents, le café, ses clients, sa gérante, des partenaires et des habitants de la commune constituent un sociosystème dynamique et évolutif. Nous pouvons identifier des phases à la lumière de ce que nous avons schématisé au sein du chapitre 3.

- Schéma du maillage territorial de l'initiative

⁷² http://www.vertain.fr/IMG/pdf/bulletin_mars_20172326.pdf

Schéma 1 : Etat initial ; deux cercles de sociabilités en proximité géographique

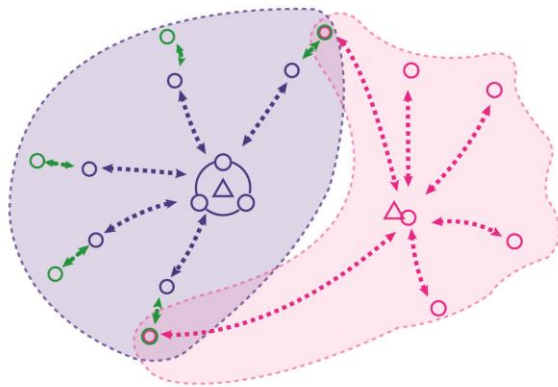


Schéma 2 : impulsion de l'initiative

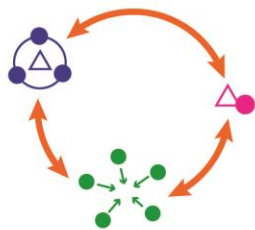


Schéma 3 : l'initiative renforce le maillage territorial

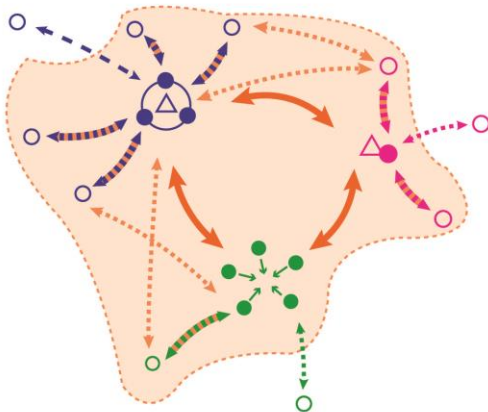
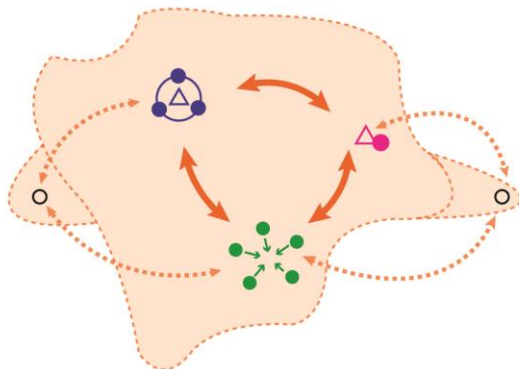


Schéma 4 : le cercle de sociabilité s'élargit aux nouveaux partenaires



Légende

- Cercle de sociabilités du café
- Cercle de sociabilités de l'école
- Cercle de sociabilités de l'initiative
- Foyer
- Betty Delsaut et son café
- L'école et son personnel
- Collectif de parents
- Clients du café
- Elèves
- Parents
- Partenaires
- Individu devient porteur
- Liens entre la gérante et les clients
- Liens entre les élèves et l'école
- Liens établis par les parents
- Liens générés par les initiatives

AMELIE LEFEVRE 2017

Schéma 6 : Des pratiques sociales et solidaires au sein d'un maillage territorial

Précisions pour la bonne compréhension du schéma⁷³ : Les formes pleines sont des porteurs des initiatives qui nous intéressent ici : c'est pourquoi dans le Schéma 6-1 aucun individu n'est porteur (les initiatives n'existent pas encore). Les partenaires sont des individus qui vont être associés ponctuellement aux initiatives sociales et solidaires : nous les explicitons ci-dessous. Le foyer de l'initiative est le microcosme à son impulsion. Enfin, les liens établis par les parents rassemblent toute forme de liens développés par eux (et entre eux).

L'impulsion de l'initiative ne s'appuie pas sur une page blanche. Chaque entité est présentée avec ses propres liens, son vécu au sein du territoire (Schéma 6-1). Des cercles de sociabilités préexistent au sein de la commune : nous avons choisi de représenter ceux construits entre l'école et ses élèves ainsi qu'entre le café et ses clients. Remarquons ici que de nombreux cercles n'ont pas été représentés : celui de l'école avec la mairie par exemple. Il est en de même pour les liens qui relient les individus. Tout au long de ces schémas, nous avons choisi de représenter les liens utiles à notre démonstration, et de gommer les autres.

Le Schéma 6-2 fait un focus sur un temps territorial particulier, celui de la prise de l'initiative. Il occulte à ce titre tous les liens secondaires entretenus par les individus, pour se focaliser sur le moment précède l'impulsion. Remarquons que la position spatiale des parents s'est modifiée : ils sont devenus un collectif rassemblé autour de la prise d'initiative. Ils s'inscrivent à ce titre dans un système avec l'école et son personnel, le café et sa gérante. Ces trois pôles se mobilisent pour la prise de l'initiative initiale, comme entité géographique.

Le Schéma 6-3 présente les doubles mouvements générés par l'initiative :

- Les liens en orange sont générés par les initiatives sociales et solidaires. Ils renforcent le maillage préexistant mais viennent aussi développer de nouveaux liens. Ces liens sont la matrice pour la construction d'un nouveau cercle de sociabilités, qui s'additionne aux autres.
- D'un autre point de vue, l'initiative se trouve appropriée par les individus. Autrement dit, les individus développent des appropriations par l'initiative. Prenons l'exemple de parents qui s'installent à Vertain : l'initiative leur permet de faire connaissance avec d'autres parents ou avec le café et ainsi de s'intégrer au sein du territoire. Au travers de ce cas concret, nous voyons se développer des appropriations.

Notons dans le Schéma 6-3 que des individus peuvent choisir de rester en marge de l'initiative : la contribution au renforcement du maillage n'est pas systémique ou automatique. La puissance des liens qui unissent les individus dépend de chacun. De même, si le lien appartient au vécu des individus, il n'est pas pour autant éternel : les liens se font et se défont selon les choix individuels et collectifs.

⁷³ Relevons également que d'un schéma à l'autre, certains figurés ont été gommés pour se centrer sur la dynamique que nous voulions faire apparaître. Cela ne signifie pas pour autant leur absence.

Enfin, le Schéma 6-4 représente la perméabilité et l'évolutivité du cercle de sociabilités créé : ainsi, des partenaires s'associent provisoirement aux initiatives. Prenons l'exemple d'une éleveuse de chèvres qui se tient à disposition pour accueillir les élèves et proposer des activités en lien avec son élevage. Nous voyons que le cercle se transforme pour accueillir ces nouveaux partenaires, qui développent eux-mêmes des liens avec différents éléments de la dynamique (école, café, etc.). Remarquons que nous avons effacé de nombreux individus pour une bonne compréhension du schéma : ils sont toujours présents dans la dynamique, même s'ils ne sont pas ici représentés.

- En conclusion : Des initiatives sociales et solidaires dans un sociosystème

Cette initiative créée par des parents d'élèves a un positionnement multiple. Elle permet tout d'abord de soutenir l'école dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Elle permet de maintenir une dynamique autour d'une petite école de village, qui comprend 30 enfants en maternelle et 16 en primaire. Le contexte d'une menace de fermeture de l'école en raison de l'effectif réduit a également des conséquences sur le café du village, qui est très animé par les activités de l'école (la coopération école-café-association de parents fonctionne bien). C'est donc tout un sociosystème qui est conforté et entretenu par les initiatives sociales et solidaires.

6.1.2.3. UNE INITIATIVE QUI GENERE UN VIVRE ENSEMBLE A VERTAIN

- Une nouvelle association au sein d'un maillage associatif préexistant

L'enjeu pour l'association est de se faire connaître et accepter auprès de la population. Ainsi, par exemple pour « *la Trocante/Halloween, on prévient les gens en avance pour ne qu'ils soient pas méfiants.* » (entretien avec la présidente, 19/04/2015, Vertain). Cette association aux pratiques originales et parfois innovantes ne s'intègre pas facilement localement : « *les gens disent que ça ne va pas durer longtemps* » (ibid.). Il faut rappeler ici que la présidente de l'association (qui est un des moteurs des initiatives sociales et solidaires) est une néo-rurale. Betty Delsaut, la gérante du café vient elle-même d'une autre commune, quand bien même son parcours et son implication l'ont fait adopter par les habitants les plus anciens. S'il y a un véritable défi en termes d'acceptation locale, le rassemblement des habitants autour de la préservation du sociosystème constitue l'essence même de l'initiative.

Il y a de fait un enjeu de s'intégrer au sein d'un tissu associatif local. Six associations ont leur siège à Vertain⁷⁴ : AFN Vertain Romeries (Anciens combattants), société de chasse, sur les bancs de l'école, club des aînés, Vertain en fêtes (comité des fêtes) et le pied à l'étrier (activités culturelles et sportives en lien avec le centre équestre). L'association « Sur les bancs de l'école » veille à prendre part aux rassemblements collectifs des associations de la commune, notamment au téléthon. Elle mobilise ponctuellement les associations du village pour intervenir au sein de l'école.

⁷⁴ Voir : <http://www.vertain.fr/spip.php?article27>

- Une expérimentation qui rassemble les individus

« Nous n'avons pas besoin de grand-chose, juste votre soutien et vos bonnes mains pendant certaines actions. » (source : site internet de l'association⁷⁵). L'initiative aide l'école, grâce aux parents d'élèves, à quelques personnes qui se sont greffées autour du projet, et à Betty. La part d'expérimentation et de tâtonnement peut être localement source d'ouverture et d'inventivité.

« L'école était super contente de cette création d'association. Ça leur fait des activités gratuites. L'association propose et après c'est l'institutrice qui gère. Les gens ne demandent que ça (une association), [...] Les gens disent qu'on fait des choses pour leurs enfants. C'est que du positif localement. Les gens sont contents de l'association. On entend dire que c'est vital, un retour de quelque chose qui plait aux gens. »

Entretien avec la présidente, 19/04/2015, Vertain

L'extrait présenté montre la reconnaissance de l'apport des initiatives sociales et solidaires. Les individus ont conscience que leur place et de ce qu'elles contribuent à faire croître au sein de la commune : « quelque chose qui plait aux gens ».

- Le renforcement des liens

Les initiatives sociales et solidaires contribuent ainsi au renforcement des liens entre les individus, tel que présenté au sein du schéma. Plus spécifiquement, nous relevons le rapprochement de l'école et du café. Rappelons ici que quelques mètres séparent l'école et le café. Ils se trouvent en position de proximité géographique, renforcée par la petite taille de la commune (en termes d'habitants).

En revanche, plutôt que de faire le choix de se diversifier ou de se désolidariser des problématiques des uns et des autres, les individus-acteurs du territoire font le choix de la solidarité et dessinent un avenir commun pour l'école et le café. Cette solidarité prend la forme de multiples pratiques du quotidien, dont le maillage créé par la dynamique autour de l'association. Sur les bancs de l'école est un terreau porteur. « Le Père Noël passe chez Betty. [...] à l'école, s'ils vendent des cases, on sait qu'on va les retrouver chez Betty » (entretien avec un conseiller municipal, 12/09/2017, Vertain).

Cela nous introduit à une dimension fondamentale de l'initiative sociale et solidaire : le maillage créé favorise l'instauration d'un environnement favorable à la prise d'initiatives du quotidien, qui améliorent la vie des habitants du territoire. Elle permet ainsi le bien-être sur les territoires, en activant des moteurs du vivre-ensemble – à savoir des arrangements du quotidien qui facilitent la vie.

⁷⁵ <http://deuxaev.e-monsite.com/pages/presentation.html>

6.1.3. UN SERVICE SOCIOSYSTEMIQUE TERRITORIALISE

Ces réflexions nous amènent à la caractérisation des initiatives sociales et solidaires comme des services sociosystémiques territorialisés. Nous cherchons dans cette partie à voir en quoi l'initiative évoquée ici constituerait un service sociosystémique territorialisé tel que nous l'avons évoqué au sein du chapitre 2.

6.1.3.1. UN SERVICE SOCIOSYSTEMIQUE TERRITORIALISE

-Schématisation du service sociosystémique territorialisé

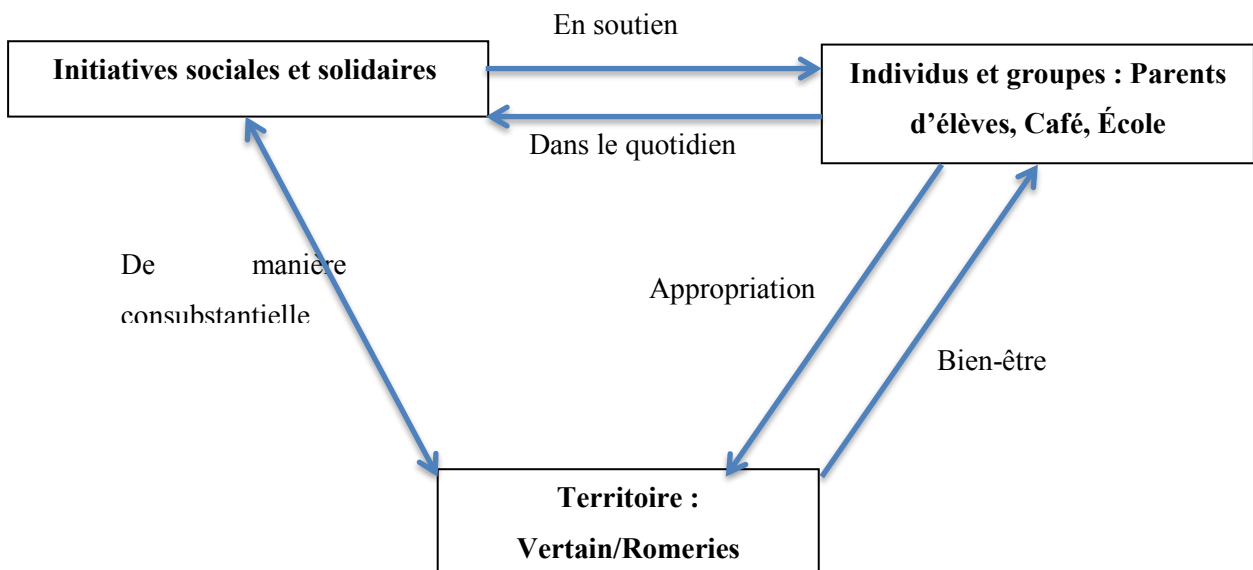


Schéma 7 : Le service socio-systémique appliqué aux initiatives autour de l'école de Vertain

Nos précédents développements nous conduisent à ce schéma, préalablement présenté au sein du chapitre 2 et appliqué ici à notre exemple. Nous voyons dans ce schéma que le service sociosystémique se construit, perdure au-delà de l'initiative sociale et solidaire initiale : ce service est entretenu par un maillage territorial constitué sous l'effet de l'initiative initiale (Schéma 7). Il s'active par les multiples arrangements du quotidien : des initiatives sociales et solidaires prises par les individus appartenant au sociosystème. Nous l'avons vu, au-delà de l'impulsion initiale, ce sont des initiatives sociales et solidaires, des micro-pratiques du quotidien (concours de logo, recherche de trottinettes, etc.) qui entretiennent les liens entre école, élèves, café, habitants, parents, etc. Ainsi, c'est un service qui se construit par l'initiative et se reconstruit au fil du temps : de nouvelles initiatives viennent le réactiver.

- Le renforcement des liens entre les pôles du service

Le maillage généré par les initiatives sociales et solidaires génère un service sociosystémique, dont nous détaillons les relations dans le tableau suivant.

Envers Relation de	Initiatives sociales et solidaires	Parents d'élèves, Café, École	Territoire
Initiatives sociales et solidaires		L'initiative est au service des individus et les groupes et des problématiques qu'ils rencontrent. Elle renforce les liens que les habitants développent avec l'école, la rendant encore plus présente dans le quotidien, et assurant par là même sa subsistance. Ainsi, elle est au service du café (même si ça n'est pas sa fonction première), appuyant son rôle pivot et vecteur de sociabilités au sein du territoire. Enfin, l'initiative permet aux parents d'élèves de s'ancrer dans les territoires : par exemple, elle permet à la kinésithérapeute d'origine normande de rencontrer d'autres habitants du territoire – dans un village où les natifs depuis plusieurs générations sont nombreux, ces initiatives en médiation rendent le territoire accessible.	Les initiatives entretiennent des relations de consubstantialité au territoire, tel que nous l'avons décrit au point 6.1.1. Elles y trouvent leur raison d'être, leurs aspirations et s'appuient sur le maillage d'individus qui le compose.
Parents d'élèves, Café, École	Les parents d'élèves, le café et l'école prennent des initiatives dans le quotidien . Nous avons décrit plusieurs de ces arrangements : citons les « cases » des élèves qui sont vendues dans le café. Chacun utilise ses capacités pour mener à bien les initiatives : c'est ainsi que Charline Bouchez convie ses patients pour le Téléthon ou utilise ses capacités sociales pour inviter des acteurs hors de la commune à intervenir dans l'école (exemple d'une association d'apiculteurs amateurs de Vendegies sur Ecaillon).		Les individus deviennent acteurs par l'initiative, reflet de leurs actes du quotidien. Ils s'approprient le territoire par l'effet du service sociosystémique. Certains parents pourront rester plus en retrait de la dynamique, ne s'investissant que très ponctuellement, tandis que d'autres se mobiliseront davantage vis-à-vis des initiatives sociales et solidaires créés. Les appropriations sont diverses, partielles, propres à chacun et en reconstruction à chaque instant.
Territoire	Les initiatives entretiennent des relations de consubstantialité au territoire, tel que nous l'avons décrit au point 6.1.1. Elles y trouvent leur raison d'être, leurs aspirations et s'appuient sur le maillage d'individus qui le compose.	Enfin, la dynamique de ce système génère du bien-être . Nous l'avons vu, le vivre ensemble se trouve favorisé par le biais de ces initiatives.	

Tableau 65 : Liens du service socio-systémique territorialisé

Le tableau met en exergue les différents liens qui se construisent au fil du temps. A noter que l'intensité des liens pourrait varier : le service pourrait en être déséquilibré. Attachons-nous à présent à étudier le développement d'appropriations envers le territoire. Nous avons vu dans ce tableau que les individus développent des appropriations : précisons à présent à quels niveaux elles peuvent s'opérer.

6.1.3.2. UNE INITIATIVE QUI GENERE DES APPROPRIATIONS

Nous analyserons ici la manière dont les initiatives sociales et solidaires sont sources d'appropriations dans le quotidien. Deux exemples illustrent cette idée. Le premier concerne la révélation des richesses locales que contient le territoire, et le second s'intéresse à la reterritorialisation d'une éleveuse de chèvres.

Les parents d'élèves font l'interface avec d'autres individus : une association d'apiculteurs, des anciens combattants ou une éleveuse de chèvres, afin de développer différents ateliers. C'est l'institutrice qui gère les interventions, les parents d'élèves se chargeant uniquement de trouver des contacts. « *L'école est contente car cela lui fait des activités gratuites* » (entretien avec la présidente de l'association, 15/04/2015, Vertain).

- Révéler la « mine d'or » locale

L'idée de l'association est d'utiliser les ressources locales pour des visites ou des ateliers auprès des écoliers : ils identifient ainsi des talents ou des richesses locales à mobiliser, « *une mine d'or* » (entretien avec la présidente, 15/04/2015, Vertain). Par exemple, au sein du village habite une poétesse, Gisèle Hourriez, dont l'appartenance aux lieux s'ancre dans un historique familial lié à Vertain. Cette dame appartient au club du 3^e âge. C'est d'abord dans ce club que ses talents sont connus (cf. poème au chapitre 4). Les projets des parents d'élèves de valoriser ces « talents locaux » ont amené cette personne à intervenir au sein d'un atelier de l'école.

Citons également l'exemple de l'ancien maire, féru d'histoire et natif de la commune. Il travaille avec l'école en lien avec les anciens combattants. Il rencontre l'institutrice et les élèves plusieurs fois par trimestre, pour développer des ateliers autour de l'histoire du village. Dans ce cadre, ces élèves ont ainsi participé à un concours régional dans ce cadre. Un partenariat qui s'inscrit maintenant dans le temps, avec plusieurs générations d'élèves qui ont bénéficié du partage de la passion de cet individu.

Enfin, relevons que le développement de ces liens avec des partenaires ancre le service sociosystémique au sein du territoire. La participation de l'association à une fête collective locale illustre cette idée. « *Le téléthon rassemble les associations et la mairie : le club des aînés fait la soupe à l'oignon, Vertain en fêtes propose des animations. Ils font venir des chanteurs locaux. L'association sur les bancs de l'école propose des activités.* » (entretien avec un conseiller municipal, 12/09/2017, Vertain). La fête inclut l'association de parents d'élèves dans une dynamique locale, lui permettant de renforcer d'avantage le maillage territorial local.

- La territorialisation d'une activité d'élevage

Une éleveuse de chèvres angora à Vertain raconte sa difficulté à s'intégrer localement. Elle relate sa forte solitude due à l'arrêt d'activité de l'unique éleveur de la région installé dans le Pas de Calais. N'ayant reçu aucune aide des acteurs locaux (mairie, intercommunalité), elle s'appuie sur le réseau national des éleveurs de chèvres angora. Elle déplore l'absence de structure locale pour la soutenir et témoigne se sentir très seule dans son élevage (entretien, 19/03/2015, Vertain). Ses débouchés se situent en dehors de l'échelle communale et intercommunale : ses clients sont localisés dans les grandes villes (Lille, Valenciennes). Cette éleveuse propose des produits à base de mohair⁷⁶.

L'association sur les bancs de l'école se présente comme une voie de territorialisation de son activité d'éleveuse. Les initiatives qui sont développées la rattachent à la commune et à la vie locale. L'éleveuse se met ainsi à disposition de l'école pour faire visiter son élevage gratuitement aux élèves. Elle se présente comme « à disposition de l'association » et s'organise avec un autre agriculteur du village pour ces visites (entretien, 19/03/2015, Vertain).

6.1.3.3. UN SERVICE SOCIOSYSTEMIQUE SANS SOUTIEN PUBLIC

Remarquons à présent que nous avons peu traité de la place de la mairie dans ces dynamiques, hormis pour relever des sentiments de méfiance. Les liens entre mairie-café et mairie-école existent, les pouvoirs publics semblent toutefois prendre peu conscience de la ressource potentielle que pourrait constituer ces initiatives pour le territoire.

- Des initiatives sociales et solidaires se développant en marge des pouvoirs publics

Relevons qu'à Vertain, depuis plusieurs dizaines d'années, une seule liste se présente aux élections municipales. Les personnes inscrites sur la liste sont élues selon le nombre de voix qu'elles obtiennent. Nous n'avons relevé aucun élu impliqué personnellement dans ces initiatives (hormis l'ancien maire, précédemment évoqué l'exemple).

Concernant les activités péri-éducatives, la mairie met en place un PEDT (projet éducatif territorial), avec des activités périscolaires. Il n'y a pas de lien entre l'association Sur les bancs de l'école et les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP). La mairie a répondu à son obligation de mettre en place des nouveaux rythmes par des arrangements : heures supplémentaires d'un professeur, bénévolat ou embauche de contrats d'avenir. Pour un conseiller municipal, l'école n'est pas menacée de fermeture. Il décrit un paysage scolaire installé depuis longtemps, avec une école qui a accueilli les élèves de Romeries (avec la fermeture de l'école de la commune voisine), des classes qui ont toujours été multi-niveaux (même si elles étaient trois auparavant), une quarantaine d'élèves accueillis (entretien avec un conseiller, 12/09/2017, Vertain).

⁷⁶ plus d'informations sur <http://www.natmohair.fr/mohair.php>

Pour autant, les liens entre la mairie et l'école sont qualifiés de bons, et les investissements se font en bonne intelligence : « *ils ne demandent pas grand chose, donc ça va* » (entretien avec un conseiller, 12/09/2017, Vertain). Les liens développés concernent notamment les investissements immobiliers ou les projets de l'école (voyages, etc.). La mairie est présente et n'est pas inquiète quant au maintien de l'école. La mobilisation de l'association n'est donc pas uniquement liée à cette préoccupation du périscolaire mais à d'autres facteurs dont la volonté de s'impliquer localement pour faciliter la vie sociale de proximité.

- Un service qui n'évolue pas en ressource territoriale

Le conseiller municipal interrogé semble ne pas avoir conscience des effets locaux de cette initiative, des propos qui confortent les ressentis de l'association vis-à-vis de l'attitude de la mairie à leur égard. Plus généralement, en matière de vie territoriale, ce conseiller relate la difficulté de faire sortir les gens, une association faisant office de comité des fêtes en perte de vitesse, et des nouveaux habitants qui ne se déplacent pas. La mairie les met à l'honneur lors des vœux en leur fournissant un guide des nouveaux arrivants. Mais la participation déçoit souvent les organisateurs. C'est ainsi que ce conseiller perçoit sa commune comme un « village dortoir » (entretien du 12/09/2017, Vertain).

Nous analysons ce décalage comme des différences de perceptions des élus et des parents d'élèves. Les initiatives qui se déroulent dans un cadre municipal peinent à maintenir un public nombreux il y a quelques années. Cet élu, natif, s'essouffle au vu des difficultés à maintenir une mobilisation conséquente des habitants. Cependant, lorsque l'on interroge des individus extérieurs au territoire ou des nouveaux habitants, deux éléments nous frappent : « *pour une chasse aux œufs de Pâques, cela fait beaucoup d'enfants pour un petit village* » (entretien, 12/09/2017, Bruay sur Escault) et « *Vertain en Fêtes, ils font toujours salle comble !* » (entretien, 19/04/2015, Vertain). Ce cas nous rappelle que les appréciations sur la mobilisation ou le succès d'une initiative sont éminemment subjectives. D'après notre enquête, ce « succès » tient plus au renforcement des liens entre individus - de manière visible ou discrète qu'à un nombre d'individus présents.

L'élan procuré par les initiatives étudiées procure un nouveau dynamisme au territoire, permettant le renouvellement ou la réactivation d'appropriations. La mairie semble rester à l'écart de ce dynamisme, bénéficiant peu de ses retombées territoriales. Ainsi, nous n'observons pas de spécification de ce qui pourrait devenir une ressource. Les nouvelles initiatives confortent les maillages locaux, développent un service sociosytémique territorialisé, mais ne créent pas de ressources pour le territoire, n'étant pas activées comme telles.

EN CONCLUSION : UN SERVICE COMME CAPITAL SOCIAL TERRITORIALISÉ ?

L'exemple présenté ici transcende les contours de l'association *Sur les Bancs de l'École*, du devenir de l'école et de la mise en place d'activités périscolaires. La dynamique initiale s'est construite autour d'une réflexion sur la préservation d'une école et d'un café, étroitement liés l'un à l'autre et au territoire en général. Les individus ont fait le choix de la territorialisation, en impulsant des initiatives où l'école et le café tirent des bénéfices conjointement.

Ce choix transforme les cercles de sociabilités initiaux : l'augmentation des liens entre individus par les initiatives crée un maillage sur lequel se construit un service sociosystémique territorialisé. Ce service est construit par de nombreuses initiatives sociales et solidaires, comme autant de démarches de sociabilités très ancrées dans le quotidien. Ce service se place à disposition des individus, et leur procure du bien-être sur l'espace où ils vivent. Ils créent ainsi du territoire, contribuant à le renouveler.

Le décryptage de ces dynamiques nous amène à la mise en évidence de la construction par les habitants du territoire d'un capital social territorialisé. Ce capital est à la disposition des individus, habitants et acteurs des territoires. Ces derniers pourraient s'y appuyer pour spécifier des ressources du territoire. Cependant, nous l'avons vu, les acteurs du territoire n'ont pas pris conscience de ce capital, ou ne souhaitent pas le mobiliser. Ce capital social territorialisé reste en l'état de rhizomes, c'est-à-dire sous une forme silencieuse, discrète (mais non moins active). Il contribue au « vivre ensemble » tout en n'étant pas mobilisé pour la construction d'un projet territorial plus complet.

6.2. LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DU CANTON D'HUCQUELIERS ET ENVIRONS : UN SUPPORT D'INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Ce centre socioculturel a été créé pour être un lieu d'expression d'initiatives et de projets émanant d'habitants. Construit autour de ces habitants, il vise à permettre l'expression de leurs désirs, de leurs envies, de leurs projets. En quoi ce centre aide-t-il les habitants à formuler leurs besoins et leurs idées et à les concrétiser et en quoi cela touche-t-il le social et solidaire ?

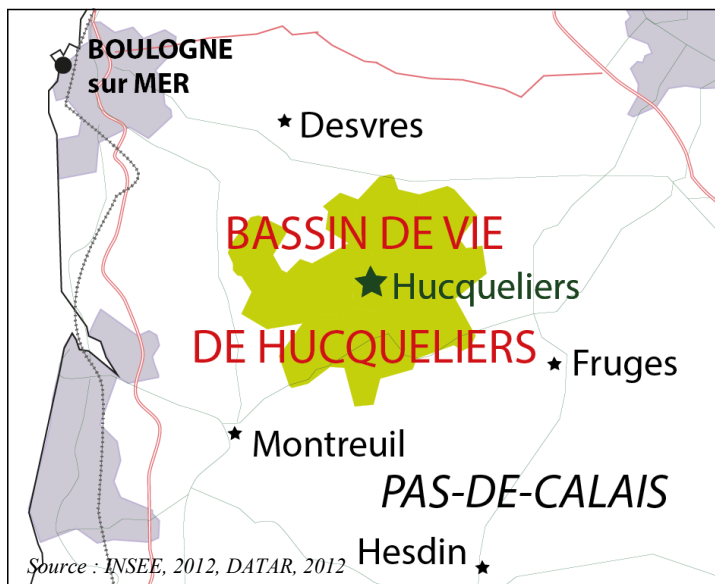
Nous souhaitons faire la démonstration d'un service sociosystémique territorialisé qui se construit par l'appropriation locale d'une structure impulsée de manière à la fois descendante et ascendante, où la communauté de communes a un rôle pivot. Comment le centre socioculturel s'inscrit-il dans un maillage d'initiatives préconstitué ? En quoi cet accompagnement institutionnel des initiatives caractérise-t-il une forme d'action publique spécifique aux milieux ruraux ?

6.2.1. UNE INITIATIVE IMPULSEE PAR UN COLLECTIF OU LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EST CENTRALE

Intéressons-nous à la dynamique qui était à l'impulsion de ce centre socioculturel : sur quoi s'est-il appuyé ? Quels ont été les facteurs de son émergence ? Comment différents individus ont-ils été impliqués ? Quelle co-construction entre acteurs locaux et partenaires extérieurs au bassin de vie ?

6.2.1.1. L'IDENTIFICATION DE PROBLEMATIQUES ET DE BESOINS

- Le canton d'Hucqueliers : un espace aux maillages de sociabilités anciens



Nous avons déjà longuement présenté le canton d'Hucqueliers au sein des chapitres 3 et 5. Rappelons ici quelques éléments clés pour la compréhension de notre exemple.

Carte 18 : Focus sur le bassin de vie d'Hucqueliers

Le bassin de vie d'Hucqueliers a été choisi pour son caractère exceptionnel au sein de la région : il regroupe des communes classées en campagnes vieilles à très faible densité de la typologie des campagnes françaises –

classe relativement rare au sein de la région. Une telle classe est caractérisée, comme nous avons pu le démontrer au sein du chapitre 3, par un vieillissement élevé, une natalité et des revenus faibles

(comparé au reste de la région). La population présente des parts plus importantes d'enfants (- de 14 ans) et de jeunes adultes (30 – 44 ans) comme présenté dans le Tableau 3.

	2014	CC du canton d'Hucqueliers et environs	Pas de Calais	France
Population		8377	1 472 589	65 907 160
Densité de population		36,2	220,7	104,2
Superficie		231,7	6 671,4	632 733,9
Variation de la population (taux annuel moyen entre 2009 et 2014)		1,8	0,2	0,5
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale		77,4	57,3	57,6
Part des ménages fiscaux imposés		45,9	47,5	-
Part de l'agriculture		33,7	7	6
Part de l'industrie		5,6	5,1	5,3
Part de la construction		12,9	9,9	10,1
Part du commerce, transports et services divers		35,1	60,9	64,8

Tableau 66 : Données générales sur la communauté de communes, relatives à la moyenne départementale et nationale, source : A. Lefebvre d'après INSEE

Le territoire présente 74,8 % d'actifs en 2014 entre 15 et 64 ans. Notons un taux de chômage à 11,5% en 2014. Le taux de chômage du département du Pas de Calais était de 17,6% en 2014 (et à 11,7% pour la région en 2017) : sur ce critère, la situation est donc dans la moyenne régionale sur ce critère pour le bassin de vie. Le taux de pauvreté est de 18,5% en 2014 pour Hucqueliers (contre 20,2% pour le Pas de Calais). Notons que la moyenne nationale est à 14,7% pour cet indicateur du taux de pauvreté en 2014 : le bassin de vie présente donc une population en pauvreté plus importante que la moyenne nationale, mais inférieur à celle de son département.



Photo 16 : Une entrée de la commune d'Hucqueliers, source : La Voix du Nord du 30/11/2016 édition Boulogne sur Mer

La communauté de communes d'Hucqueliers est une zone de revitalisation rurale (dont l'attribution a



été renouvelée en 2017) et reconnue comme telle à la vue des indicateurs statistiques préalablement présentés. Cette qualification fait bénéficier d'avantages fiscaux aux acteurs économiques, visant à permettre leur installation sur le territoire.

Photo 17 : Hucqueliers, un espace rural, source : <http://www.tourisme.fr/1631/office-de-tourisme-hucqueliers.htm>

Rappelons enfin que notre analyse des initiatives sociales et

solidaires a montré des maillages de sociabilités anciens et ancrés localement. Ils constituent la matrice d'un territoire à l'identité locale forte. Ils s'activent et créent des appropriations à travers les initiatives sociales et solidaires des individus et des groupes : nous avons vu que les pratiques de sociabilités étaient caractéristiques de ce territoire d'Hucqueliers.

- Des problématiques locales comme prétexte d'émergence

La communauté de communes a recruté un chargé de mission en développement social local en décembre 2009. Un diagnostic a été réalisé : il vise à estimer les spécificités du territoire et les besoins en vue de l'installation de ce centre socio-culturel.

Nous avons relevé plusieurs particularités :

- un espace étendu (plus de 30 minutes en voiture pour une traversée de part en part),
- une population vieillissante (28% de plus de 60 ans) mais en renouvellement,
- des problématiques importantes de mobilité avec des transports en commun limités au réseau scolaire,
- une offre de soins limitée,
- un réseau associatif important (une centaine d'associations) mais besoin d'ingénierie,
- de rares activités proposées aux plus de 12 ans.

Enfin, dans ce diagnostic de la communauté de communes est pointé un risque de villages dortoirs et le souhait des habitants de créer des lieux de vie. Le collectif à l'impulsion du centre (que nous évoquerons ci-après) est parti du constat d'une population qui habite sur le territoire grâce à un prix du foncier accessible, mais qui ne s'y implique pas. Ces nouveaux habitants partent ainsi dans les

territoires voisins pour y trouver des activités (entretien avec la directrice, 29/09/2017, Lille). Le projet est donc parti de ce constat et de ces manques, qui évoquent ceux identifiés au sein du chapitre 4.

-L'identification d'un contexte territorial spécifique

A l'issue cette précédente analyse, le canton d'Hucqueliers a été choisi pour la mise en place d'un centre socio-culturel, en soutien à des problématiques ciblées et choisies par le collectif à l'impulsion de cette initiative :

- arrivée de nouvelles populations et de jeunes en demande de services et activités,
- projets d'animation locale émergents,
- dynamique forte avec partenaires locaux (foyers ruraux, associations) et habitants accompagnée par MSA dans le cadre du plan « Enfance familles »,
- volonté politique de développement.

C'est donc autour de l'insertion de néo-ruraux, de la création de lien social, du développement d'activités et de la lutte contre l'isolement que naquit le CSCI. A ce titre, il est agréé par la CAF. Il s'agit du premier centre socio-culturel à l'échelle intercommunale en Nord-Pas-de-Calais⁷⁷. Relevons que l'enjeu majeur de ce centre, cité à l'introduction du projet 2014-2017, est l'amélioration de la qualité de vie des habitants et de pérenniser les projets dont ils sont à l'initiative⁷⁸. Un membre des foyers ruraux souligne ainsi que l'objectif du centre à sa création est de rompre l'isolement en se positionnant comme appui aux associations.

Relevons enfin que l'intercommunalité correspond au le périmètre du canton. Les habitants du territoire utilisent très fréquemment la terminologie « canton » dans leurs conversations. Nous utiliserons les deux expressions dans notre présent travail.

6.2.1.2. LA CONSTRUCTION DE PARTENARIATS EXTRA ET INTRATERRITORIAUX

- La constitution d'un partenariat extra-cantonal

La démarche a été initiée par une convention cadre établie par la Fédération des centres sociaux du Pas de Calais, la CAF, le Conseil Général et le Conseil Régional. Ces partenaires ont contacté la communauté de communes, qui a missionné une chargée de mission pour un travail de préfiguration grâce à l'établissement d'un diagnostic de territoire. Le centre socioculturel s'est construit autour d'un projet social conforme aux critères de la CAF : celle-ci définit 4 missions des centres sociaux (vocation sociale, famille/intergénérationnel, animation sociale, interventions sociales concentrées et

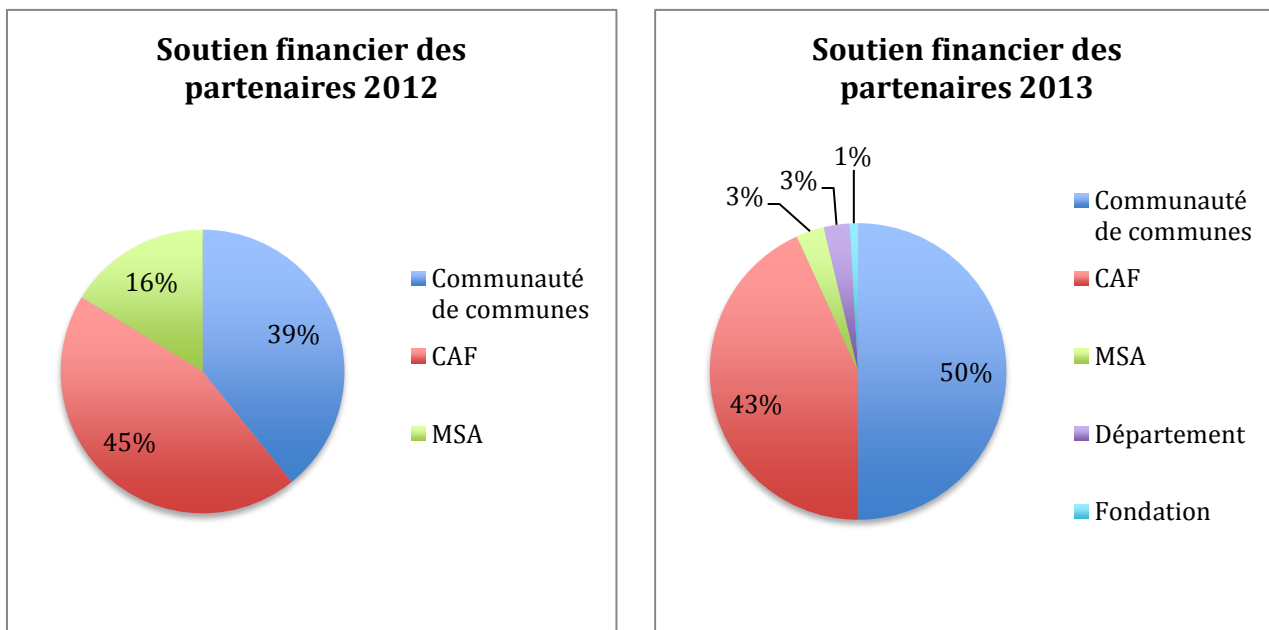
⁷⁷ sur les centre sociaux et socioculturels sur <http://www.centres-sociaux.fr/qui-sommes-nous/faq/> Nous remarquons sur ce site que les centres socioculturels sont conçus comme des acteurs de développement local. Nos propos qui vont suivre sur la dimension participative reflètent donc une caractéristique inhérente aux centres sociaux. Cependant, nous relevons également ces propos « *Que trouve-t-on dans un centre social et socioculturel ? De tout. Et cela dépend surtout des caractéristiques de son territoire et des aspirations et initiatives des habitants.* ».

Cela nous montre que les centres socioculturels ont une dimension très territorialisée, et donc propre à chaque territoire. Ces propos appuient également l'appropriation territoriale forte du centre socioculturel d'Hucqueliers.

⁷⁸ source : http://hucqueliers.centres-sociaux.fr/files/2014/10/Ecriture_Projet_2014_Final_comprese.pdf

novatrices). La MSA s'est associée au projet en établissant une charte territoriale de solidarité avec les aînés. Les objectifs principaux sont de lutter contre l'isolement et développer des solidarités.

Dans cet exemple, ce sont bien les partenaires extérieurs au territoire qui, ayant repéré des besoins locaux, projettent leurs idées sur un espace ciblé et y impulsent une dynamique. La communauté de communes s'approprie le projet dans un deuxième temps, en devenant porteuse de l'initiative. Le projet est né en octobre 2012. En février 2013 a lieu un transfert des compétences de la communauté de communes vers le centre socio-culturel intercommunal.



Graphique 13 : Évolution du soutien financier des partenaires, années 2012 et 2013

Le Graphique 1 montre l'évolution de la répartition du soutien financier des partenaires. Notons que le soutien de la MSA est constant (5000 euros les deux années) : le soutien de la communauté de communes a augmenté (+68 000 euros environ) ainsi que celui de la CAF (+57 000 euros environ). Ces résultats correspondent au transfert de compétences opéré par la communauté de communes en 2013, qui a accompagné un développement notable des activités.

- La sollicitation/mobilisation de partenaires intra-territoriaux

« On dénombre une centaine d'associations dans le canton. Dans le canton, les associations ne sont pas un contre-pouvoir des pouvoirs publics. Je sais que c'est parfois et même souvent le cas dans certains territoires, mais pas ici. Il y a un vrai travail en lien. L'échelle du lien social est cantonale car il n'y a pas beaucoup d'actions, et celles-ci se réfléchissent au niveau du canton »

Entretien avec une habitante impliquée dans des associations, 03/11/2014, Hucqueliers

L'enquête montre une forte présence associative dans ce canton, préexistante à l'impulsion du centre. Bien que peu nombreuses, elles revêtent une grande importance pour la vie locale au vu du faible nombre de propositions d'activités. Ces associations participent en effet à l'organisation d'activités et d'événements sur le territoire, qui concourent à l'existence de sociabilités élémentaires. Les individus interrogés relèvent que chaque weekend est organisé un repas, soit par des associations, soit entre voisins. On relève ainsi une habitude de se retrouver pour partager un moment de convivialité. Cette pratique très ancrée montre que le rôle local des associations dépasse largement le premier cercle de leurs activités.

Cependant, nous avons également soulevé la faible implication locale des néoruraux. Ainsi, nous voyons que ce tissu associatif ancien présente des limites avec notamment un manque d'ouverture aux nouveaux arrivants. Le projet impulsé ici s'inscrit en contrepoids à ces difficultés.

C'est pourquoi l'adéquation entre le centre socioculturel intercommunale et les associations (notamment, les foyers ruraux) est important au moment de l'impulsion de l'initiative. Il faut rappeler que c'est bien la communauté de communes et des partenaires extérieurs qui initient le projet : la question de l'adhésion par les maillages de sociabilités locaux est réelle. L'intégration de ces associations est donc une priorité dès le début du projet. À la création en 2012, un des objectifs du CSCI était d'être un appui aux associations. De plus, nous relevons dès l'origine un souhait fort de la communauté de communes de créer un lieu à destination des projets d'habitants.

Cependant, les individus impliqués dans l'initiative notent qu'*« il y a eu des couacs au début, avec notamment les foyers ruraux. »* (entretien, 03/11/2014, Hucqueliers). En effet, le CSCI se positionne sur des propositions similaires à celles que peuvent faire les foyers ruraux. L'instauration de ce CSCI pourrait être vécue comme une manière de s'y substituer. Ainsi, le maire de Preures remarque que *« Ça a été difficile à faire accepter par les associations, car elles avaient peur qu'on vienne leur piquer les jeunes. »* (entretien, 19/11/2014, Preures). Un habitant note que la participation des habitants reste relative lors des réunions de définition du projet du CSCI, mais que leur mobilisation est réelle lors de l'organisation d'actions concrètes (entretien téléphonique du 4/10/2017).

Une membre du foyer rural d'Ergny relate que c'est pour éviter les doublons de propositions que le centre socioculturel intercommunal a notamment développé à l'origine des activités à destination des adolescents, *« une tranche d'âge délaissée par les associations locales »* (entretien téléphonique du 4/10/2017). Un habitant fait part du sentiment que l'on se repose sur le CSCI pour le public adolescent, notamment *« parce qu'il est plus pertinent d'agir avec eux à l'échelle du canton : les adolescents se rencontrent entre eux, ils sont plus nombreux. Alors que si on le faisait au sein des foyers ruraux, ils ne seraient que 4 ou 5... »* (entretien téléphonique du 4/10/2017).

Nous voyons ainsi que l'appropriation locale de cette initiative qui suit une logique descendante a connu des aménagements vis-à-vis d'un tissu d'initiatives préexistantes. La spécificité de cette initiative tient dès l'origine à son appui sur des partenaires extérieurs au territoire. Au vu de cette dynamique initiale, le centre socioculturel porte une attention particulière aux partenariats locaux. La démarche trouve un écho localement, c'est ici ce qui nous importe. Voyons à présent comment cette initiative est devenue une initiative sociale et solidaire : en quoi répond-elle à des besoins ?

6.2.1.3. DYNAMIQUE DE L'IMPULSION DE L'INITIATIVE

- Prérequis pour la compréhension des schémas

Nous avons souhaité schématiser la dynamique à l'impulsion de cette initiative. Pour une bonne compréhension des schémas de ce point, mettons en avant quelques codes utilisés :

- les ronds sont des individus
- les carrés représentent des institutions
- les triangles symbolisent des lieux.

Notons dès à présent un angle de vue spécifique en ce qui concerne la communauté de communes du canton d'Hucqueliers et environs. Nous n'avons pas choisi de « carré » pour la représenter, bien qu'il s'agisse indéniablement d'une institution. Il nous est apparu plus symbolique de la représenter comme une dynamique de différentes communes (représentées par des triangles reliés entre eux) plutôt que sous la coquille institutionnelle. Nous avons en effet remarqué lors de notre enquête que cette communauté de communes fonctionnait très fortement à travers l'assemblée de ces élus, davantage que par son personnel dédié qui est peu nombreux (cf. Image 5). Cela n'est pas le cas de toutes les communautés de communes rencontrées au cours de l'enquête⁷⁹. Il nous apparaît ici que la CCH vit à travers les communes qui la composent, plutôt qu'à travers une structure localisée dans le bourg-centre (l'Image 5 présente le personnel de la CCH). Cette réalité reste plus ou moins forte en fonction des communes, et de l'importance qu'elles accordent à ce fonctionnement commun. C'est là une spécificité forte du territoire, que nous avons souhaité représenter dans ces schémas.

⁷⁹ un contre exemple serait la communauté de communes du pays solesmois, que nous avons évoqué au sein du chapitre 5



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'HUCQUELIERS - LE PERSONNEL

<p>Centre Intercommunal d'Action Sociale</p> <p>Directrice CIAS Elisabeth FREVILLE elisabeth.freville@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.51.58</p> <p>Responsable de Secteur Céline LEFEBVRE celine.lefebvre@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.53.62</p> <p>Sécretaire Stéphanie LEDUC stephanie.leduc@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.53.56</p> <p>Comptable Quentin DOMAIN quentin.domain@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.91.11</p> <p>Référente qualité Céline DEGARDIN celine.degardin@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.53.56</p> <p>Animatrice du Portage de Repas Nadège POULAIN nadege.poulain@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.51.58</p>	<p>Secrétariat Général</p> <p>Sécretaire générale Elodie LEGRAND elodie.legrand@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.53.16</p> <p>Accueil - Secrétariat Emilie PILON emilie.pilon@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.50.32</p> <p>Comptabilité - Paie</p> <p>Estelle DECOBERT estelle.docobert@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.91.05</p> <p>Service Informatique</p> <p>Ludovic OLLIVIER ludovic.ollivier@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.51.86</p> <p>Service Développement Agricole</p> <p>Jean-Michel CADET jeanmichel.cadet@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.53.64 06.45.02.03.05</p> <p>Service Technique</p> <p>VARLET Kévin BACHIMONT Aurélien LAMORY Nicolas</p>	<p>Ecole de Musique</p> <p>Co-directeur Samuel WACOGNE samuel.wacogne@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.91.06</p> <p>Co-directrice Marie-Pierre DEGRAVE mariepierre.degrave@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.91.06</p> <p>Service Environnement (Déchets Ménagers / SPANC)</p> <p>Responsable Hervé BRIDENNE herve.bridenne@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.91.07</p> <p>Assistante Marie-Line LECLERCQ marie-line.leclercq@cc-hucqueliers.fr ☎ 03.21.90.53.61</p> <p>Les agents techniques OM</p> <p>(04 SEPTEMBRE 2013)</p>
--	---	--

Image 5 : Personnel de la CCDH, source : http://www.cc-hucqueliers.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=125&Itemid=175

Dans une même logique, nous représentons le centre socioculturel intercommunal comme une dynamique de personnes (schématisé par des individus reliés entre eux). En effet, ce qui nous intéresse dans ces démonstrations, ce sont les pratiques qui se vivent entre les individus. Ainsi, la structure du centre socioculturel intercommunal nous importe peu⁸⁰ : en revanche, les individus impliqués (personnels, bénévoles) peuvent devenir sources d'initiatives sociales et solidaires.

Ces précisions schématiques peuvent être également apportées pour les partenaires : Mutualité Sociale Agricole (MSA), Conseil Régional (CR), Conseil Départemental (CD), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Fédération des Centres Sociaux (FCS) interviennent en tant que financeurs, dans le montage du projet en termes d'assistance technique mais aussi dans l'accompagnement du centre : ils font ainsi activement parti du comité de pilotage et sont sources de propositions, d'après la directrice (entretien du 29/09/2017, Hucqueliers). Leur rôle n'en est pas moins consubstantiel à la présence de l'initiative (nous avons démontré qu'ils étaient même sa source). Mais aucun individu derrière ces institutions ne s'est dégagé comme personnellement investi dans la dynamique : c'est pourquoi nous les avons symbolisés comme des institutions (à l'inverse de la communauté de communes et de ses élus).

⁸⁰ Cela ne veut pas dire pour autant que la dite structure n'a pas d'effet sur les individus. C'est un choix ici de schématiser la structure à travers ses individus.

- Schématisation de l'impulsion du CSCI

Schéma 1 : Initiation de la démarche (2006)

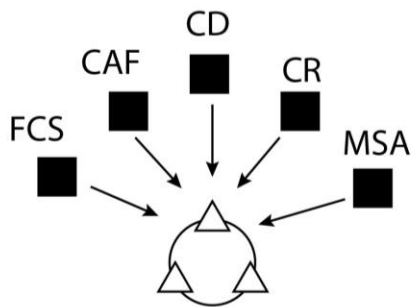


Schéma 2 : Construction du diagnostic

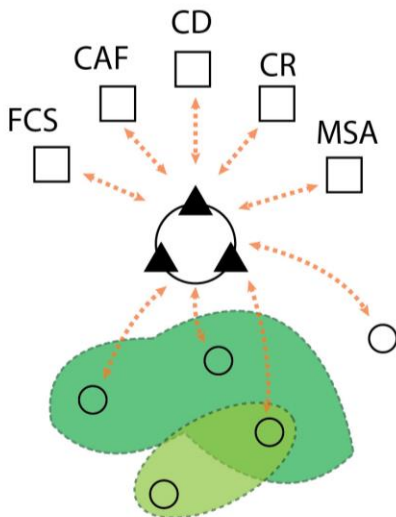
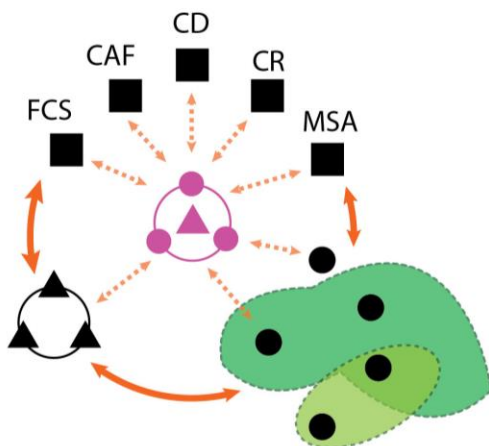


Schéma 3 : Impulsion du centre socioculturel intercommunal (sept. 2012)



Légende

○ Habitant / individu

□ Partenaires

MSA : Mutualité Sociale Agricole

CR : Conseil Régional

CD : Conseil départemental

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

FSC : Fédération des Centres Sociaux

△ Lieux (commune ou site d'implantation)

△ (dans un triangle) Communauté de communes du Canton d'Hucqueliens et environs

△ (dans un triangle) Centre socioculturel intercommunal

□ → ■ Individu devient porteur

→ (orange pointillé) Liens générés par les initiatives

→ (orange épais) Foyer de l'initiative initiale

→ (noir) Mobilisation de la Communauté de communes

● (vert foncé) Cerle de sociabilités association A

● (vert clair) Cerle de sociabilités association B

AMELIE LEFEVRE 2017

Schéma 8 : Impulsion du centre socioculturel intercommunal du canton d'Hucqueliens

-Un centre socioculturel intercommunal né d'une première initiative sociale et solidaire

Nous retrouvons au sein du Schéma 8 les différents individus et groupes au cœur de la démarche :

Le Schéma 8-1 s'attache à la phase d'initiation de la démarche, en 2006. Nous observons que les partenaires-moteurs (Fédération des centres sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental, Conseil régional et Mutualité Sociale Agricole) ont sollicité la communauté de communes face à des besoins identifiés sur le territoire. Le mouvement vient des partenaires vers la communauté de communes : celle-ci reçoit leur demande, elle n'agit pas. L'entrée de cette initiative est bien le cadre intercommunal public.

Le Schéma 8-2 présente l'étape de construction du diagnostic.

- A cette étape, les partenaires cessent d'être moteurs de la dynamique, tout en y prenant leur part. La relation entre partenaires extérieurs et la communauté de communes se transforme, pour devenir un lien à double sens et plus ou moins activé au fil du temps. Les partenaires restent ainsi présents, mais se mettent en retrait de la dynamique.
- La communauté de communes est centrale dans cette phase, elle porte le projet. Elle en est devenue le moteur. La réalisation du diagnostic est faite par une chargée de mission, embauchée par la CCDH. Cette phase est celle de l'estimation des besoins d'un espace délimité, il s'agit pour la CCDH de prendre du recul et de se placer dans une posture critique d'observation de son territoire.
- Les habitants et leurs regroupements (notamment associations) sont sollicités pour cette étape de diagnostic. Ils sont mobilisés de différentes manières : réunions publiques, enquêtes, participations à des réunions de travail. Nous remarquons ici une attention privilégiée de la communauté de communes envers les associations : il s'agit bien de conforter chacun dans son rôle et sa spécificité, et de ne pas se gêner dans les différentes actions portées. Enfin, les habitants et leurs regroupements prennent de plus en plus de place au fur et à mesure de l'enquête, pour aboutir à un projet centré autour d'eux : l'initiative devra permettre d'accueillir des projets et les idées des habitants.

Avec le Schéma 8-3, intéressons-nous au moment de la création du centre socioculturel intercommunal. Nous voyons une reconfiguration de la dynamique : les trois entités (partenaires extérieurs, communauté de communes et habitants et leur regroupements) portent chacun à leur manière l'impulsion de ce centre. Pour une bonne compréhension de notre schéma, les ensembles préexistants (communauté de communes, partenaires, habitants et leurs regroupements) ont été relocalisés pour impulser le centre socioculturel. Il est entendu que les contributions à l'émergence de cette initiative sont diverses, mais non moins essentielles : elles peuvent être financières, matérielles (aménagement de locaux) ou personnelles (l'association investit de son temps pour soutenir et

accompagner le projet par exemple). Remarquons enfin que le CSCI (qui est au cœur de la dynamique d'émergence) est symbolisé par un pictogramme rose : trois ronds (salariés, bénévoles du CSCI) reliés ensemble (par un projet commun) autour d'un triangle (et donc un lieu spécifique).

6.2.2. L'INSCRIPTION AU SEIN D'UN TISSU DE SOCIABILITES LOCALES



6.2.2.1. UN CENTRE SOCIOCULTUREL GERMOIR D'INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Image 6 : Logo du centre socioculturel intercommunal, source : <https://www.cc->

[hucqueliers.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=133&Itemid=286](https://www.cc-hucqueliers.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=133&Itemid=286)

- Le regroupement de pratiques préexistantes

En termes de contenu, nous remarquons que le centre socioculturel s'attache d'abord à la centralisation de pratiques préexistantes qui étaient auparavant hébergées par la communauté de communes telles :

- un relais d'assistantes maternelles
- un relais de PMI (Protection Maternelle Infantile)
- des permanences de mission locale
- des accueils de loisirs
- des ateliers parents/enfants

Ces activités ne sortent pas des schémas classiques de ce qui peut être proposé dans d'autres lieux. Elles sont reproductibles. Cependant, elles s'inscrivent dans un contexte spatial particulier et que nous avons précédemment décrit. Ces pratiques relatives à de l'animation prennent donc une dimension



particulière : un aspect essentiel dans un territoire qui fait face à des manques. Cela est particulièrement le cas, d'après la directrice, pour les ateliers parents/enfants.

Photo 18 : Activités parents-enfants au CSCI d'Hucqueliers : source : <http://pasdecalais.centres-sociaux.fr/2012/11/20/le-premier-centre-social-en-milieu-rural-du-pas-de-calais-sur-le-territoire-dhucqueliers/>

Mais au-delà de ce caractère essentiel, nous remarquons que ces activités se développent dans le cadre du CSCI : « *cela prend de l'ampleur* » (entretien avec la directrice, 29/09/2017, Hucqueliers). Ainsi, la récupération par le centre de ces ateliers permet une expression différente des propositions.

- L'émergence d'initiatives sociales et solidaires



Photo 19 : Street-art dans la salle du CSCI, source : <https://www.echodeschtis.com/region/montreuil-et-ses-environs/hucqueliers/hucqueliers-un-graff-dans-les-locaux-du-csci-243440.php>

Suite au bon démarrage du centre socioculturel, des idées ont rapidement germées. Le centre socioculturel souhaitait être au service de pratiques de tous les habitants, et en particulier des publics qui avaient peu de propositions par les associations locales. C'est l'exemple des adolescents, dont une activité est présentée sur la Photo 19. Nous avons choisi de présenter trois pratiques qui relèvent de l'initiative sociale et solidaire.

Initiatives	Public cible	Pratique principale qui relève de l'initiative sociale et solidaire	Besoin identifié
Colonie de vacances	Enfants	Activités pour les enfants	Occuper les enfants pendant les vacances, dans un canton où les activités sont peu nombreuses (cf. 6.2.1.1.).
Ateliers intergénérationnels pour la Sainte Catherine	Enfants/personnes âgées	Solidarités envers les personnes âgées	Personnes âgées isolées dans un canton vaste où la mobilité est une problématique forte
Hip-Hop	Adolescents	Activités pour les adolescents	Proposer des activités pour adolescents (il n'en existait aucune auparavant) Répondre à un désir formulé par les adolescents

Tableau 67 : Pratiques qui relèvent de l'initiative sociale et solidaires au CSCI

Le Tableau 67 montre plusieurs éléments intéressants : les initiatives que nous présentons présentent une combinaison de plusieurs pratiques qui relèvent de l'initiative sociale et solidaire : des sociabilités (parce que chaque activité permet au minima la rencontre), des activités pour les habitants (dans un canton où elles sont rares), des solidarités (pour l'atelier intergénérationnel, de l'entraide) et enfin des pratiques générées par une spécificité du lieu (ici, un manque flagrant d'activités pour certaines populations). Elles sont toutes impulsées d'un besoin identifié et/ou d'une demande locale. Nous voyons enfin qu'elles concernent différents publics, et notamment ceux identifiés comme délaissés (entretien avec un foyer rural, 03/11/2014, Hucqueliers) : les personnes âgées, les adolescents, les jeunes enfants.



Photo 20 : Locaux du centre socioculturel intercommunal et instants partagés, source : page Facebook du centre socioculturel

De plus, nous remarquons que des pratiques plus singulières émergent, tel un ciné soupe. On relève également le projet de mettre en place un bus pour répondre à des difficultés en termes de mobilité de la part des habitants du canton. Ainsi, nous pouvons remarquer que le centre socio-culturel permet la mise en place de pratiques qui ne trouvaient pas de possibilités d'exister auparavant. Nous avons rencontré des néo-ruraux qui racontent s'être essouffés par le manque de réaction des habitants à leurs propositions avec la concrétisation de ce projet (soirées jeux coopératifs par exemple). Ces néo-ruraux souhaitent s'investir dans leur territoire. L'échec de leurs initiatives leur laisse l'impression d'être mal intégrés, de rester étrangers. L'exemple soulève ici un besoin préexistant à la concrétisation du projet.

De fait, le centre socioculturel intercommunal se positionne (et c'est également une de ses ambitions) comme cadre pour agir. Il s'agit d'une démarche volontariste de la communauté de communes de doter les individus d'un tel cadre. Ces premières réflexions posent la question du soutien local aux initiatives émergentes d'habitants, et interroge le CSCI sur sa faculté à être soutenant des projets, des idées et des besoins de sociabilités élémentaires des habitants. En quoi se trouve-t-il en phase avec des attentes d'habitants ?

6.2.2.2. UNE STRUCTURE FACE AUX INITIATIVES LOCALES

- Le CSCI à l'écoute de tous ?

La direction souligne qu'elle tente d'être à l'écoute de tous. La mise en place d'activité se passe directement avec les mairies concernées. La directrice souligne la volonté de faire vivre le lieu, que chaque habitant puisse faire vivre ses idées. Nous nous interrogeons néanmoins sur le caractère purement vertueux du cadre et devons apporter un élément de nuance. Nous n'avons pas détecté de contre-exemple, mais nous pouvons soulever la question d'éventuelles adaptations de pratiques plus alternatives : à quel point doivent-elles se fondre au cadre pour être tolérées ? En quoi le CSCI est-il un soutien de tous les projets d'habitants ?

- De l'articulation avec les habitants et leurs projets

Sur ce point, un habitant d'Ergny remarque « *une bonne alchimie* » entre le CSCI et les associations et les initiatives locales. « *C'est un non-élu qui est président du centre socioculturel. Mine de rien, c'est important.* » (entretien téléphonique du 04/10/2017). Suite à ces propos, nous nous sommes interrogés sur la réelle marge de manœuvre de ce président. « *Au conseil d'administration du CSCI, le collège des habitants est dynamique. Les gens ne sont pas là comme des cautions.* » (entretien téléphonique du 04/10/2017). Si le partenariat entre le CSCI et les habitants semble fonctionner, c'est que le contrat initial est respecté. En effet, nous avons souligné que le soutien aux initiatives locales était un des moteurs à l'impulsion du centre. Or, lors de la redéfinition du contrat de projet, cet axe a été renforcé grâce aux précisions des attentes locales. Le CSCI parvient de plus en plus à connaître les besoins du territoire.

- Une innovation locale, qui transforme les individus et les groupes

Le centre socioculturel s'inscrit dans une réalité qui est que « *ce sont toujours les mêmes qui participent, les gens consomment beaucoup. A la base, les gens se bougent pour les enfants, où il y a un besoin d'encadrement.* » (entretien avec un maire, 19/11/2014, Preures). L'attitude de la consommation est un cap obligatoire pour la directrice, une étape à franchir, à dépasser nécessairement d'avantage plus d'investissement des individus (entretien, 29/09/2017, Hucqueliers).

La directrice du centre socioculturel souligne que « *c'était vraiment une expérience* » (entretien, 10/02/2015, Hucqueliers). Au cours des entretiens, on retrouve ce sentiment : l'idée que la réussite du centre n'était pas gagnée d'avance. On retrouve ici une dimension assez présente dans les initiatives sociales et solidaires : une part de risque, d'arrangements, de défis. Ainsi, nous ne sommes pas dans l'application d'une recette toute faite, où le résultat à la sortie serait connu d'avance. Pour ce centre socioculturel intercommunal, chaque porteur a pris des risques pour tenter une expérience qui aurait pu échouer. On est bien là dans une forme d'expérimentation locale, et ainsi d'innovation.

L'analyse des participations montre la transformation opérée chez les individus. « *Les participants échangent entre eux. [...] Découverte de nouveaux lieux [...] Partage d'un temps de loisirs et renforcement des liens avec sa famille [...] Les bénévoles ont passé un moment très agréable* » (extrait du contrat de projet 2014-2017). Leur participation transforme leurs rapports aux autres. L'échange, la rencontre, le partage sont le terreau de la prise d'initiative d'individus.

C'est ainsi que l'on relève le développement des capacités d'initiative : « *des parents sont à l'initiative du projet. Un parent est impliqué dans la préparation en amont des ateliers (travail sur les attentes, les contenus) et propose des perspectives d'actions.* » (extrait du contrat de projet 2014-2017). Une nouvelle fois, l'acteurisation de l'individu (Morère, 2017) s'opère dans des pratiques du quotidien, ici, autour des enfants.

- Une acteurisation discrète

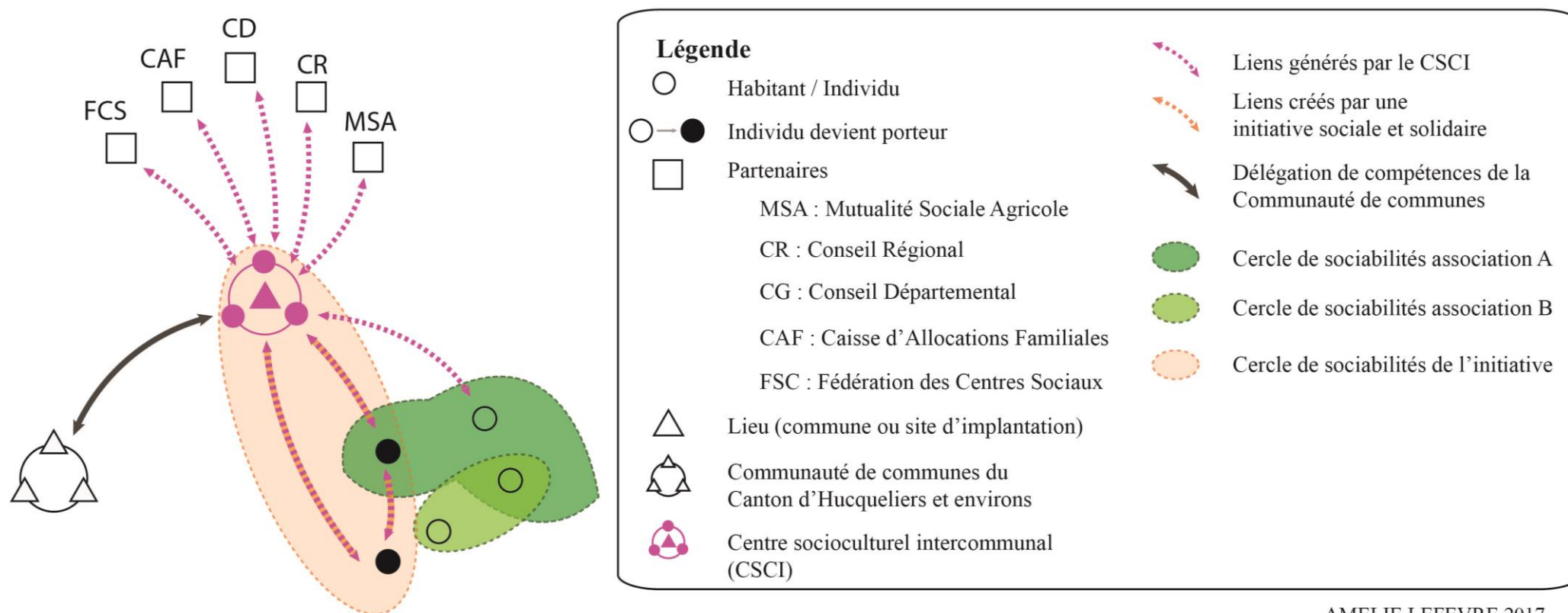
On peut également remarquer que l'on sort de l'attitude de consommation précédemment déplorée, pour entrer dans un espace de prises d'initiatives où l'individu trouve sa place et s'approprie l'initiative. En discutant avec les encadrants, nous remarquons que les initiatives sociales et solidaires qui se développent relèvent de l'élémentaire : ces parents commencent par ramener le goûter, puis prennent part à l'organisation et apportent leurs idées. Et cela les transforme : ils sortent de cette attitude première de consommation (entretien avec la directrice, 29/09/2017, Hucqueliers). Cependant, cette même directrice reste prudente « *Attention, ils ne créent pas d'associations, ils ne deviennent pas porteurs de projets. C'est encore tout frais !* » (entretien du 29/09/2017, Hucqueliers). Cette phrase nous relève deux choses :

- L'acteurisation est un processus lent et qui se construit dans la durée. C'est par la pratique répétée que les individus s'expriment, prennent part et se transforment.
- L'individu-acteur est un personnage souvent discret, dont les transformations sont peu visibles mais réelles. Ainsi, les effets de la participation aux initiatives sociales et solidaire ne sont pas éclatants. Ce point rejoint l'action discrète des initiatives, évoquée au sein du chapitre 4.

6.2.2.3. LA DIFFUSION SPATIALE DES PRATIQUES

Nous souhaitons au sein de cette section montrer que le centre socioculturel intercommunal inscrit ses pratiques dans un territoire ancien, reposant sur des maillages construits sur un temps long. Son portage par des partenaires publics et privés, extérieurs et internes à l'espace en question, lui confère une position particulière. A la fois, le CSCI a des appuis extérieurs, et notamment financiers. Mais aussi, il s'est bâti en s'appuyant sur des relais locaux (habitants, associations). Cela lui confère une place particulière que nous avons souhaité représenter à l'aide de nouveaux schémas.

- Inscription territoriale du centre socioculturel intercommunal



AMELIE LEFEVRE 2017

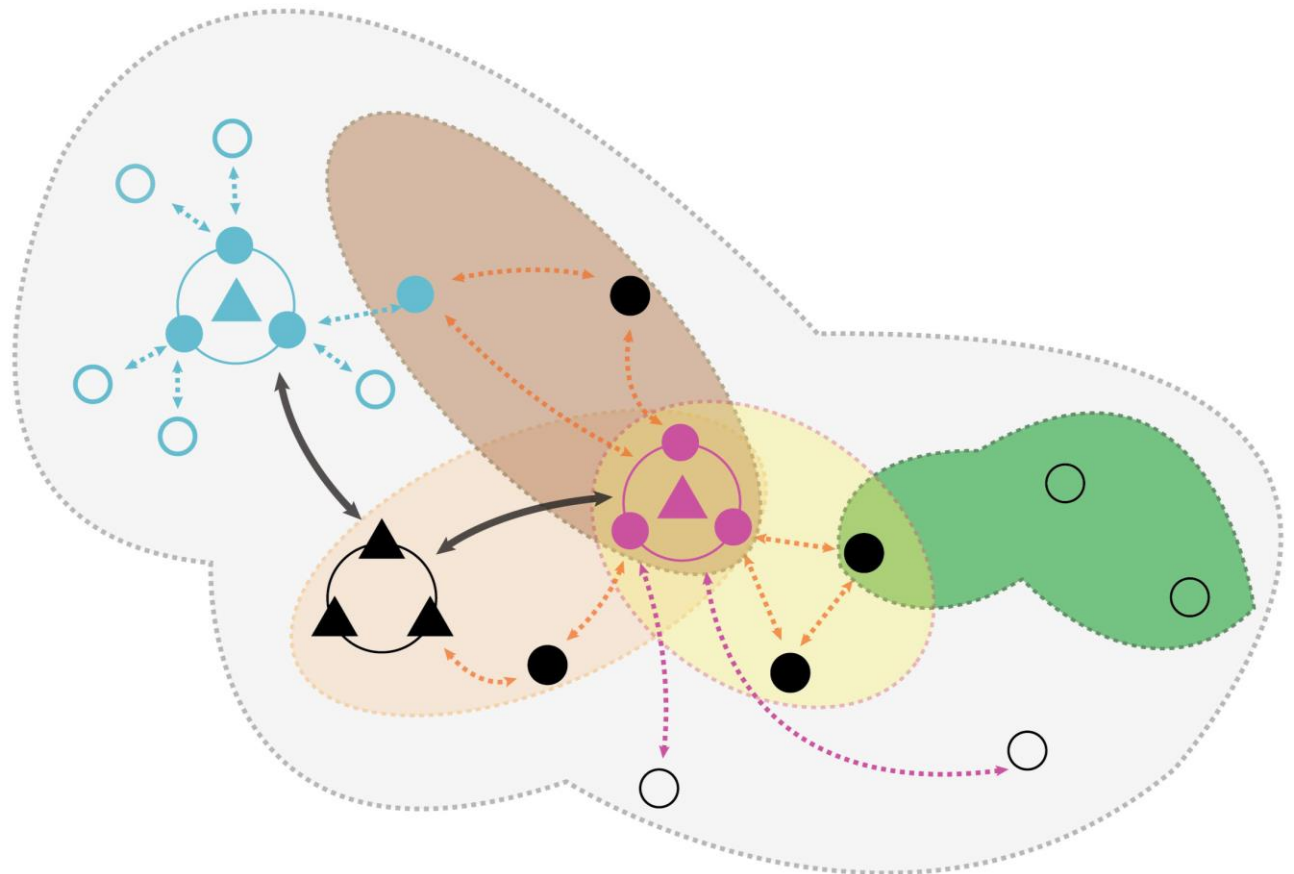
Schéma 9 : Le centre socioculturel intercommunal, cadre d'expression de projets d'individus et de groupes

Le Schéma 9 se concentre sur les pratiques du CSCI comme support d'initiatives d'habitants.

- Nous voyons que les partenaires (FCS, CAF, CG, CR et MSA) ainsi que la communauté de communes restent présents mais ne sont pas mobilisés dans les pratiques au quotidien. Ils se placent comme partenaires, entretenant des liens avec le CSCI (en accompagnant, conseillant, aidant la démarche par leur participation au comité de pilotage du centre), des liens plus ou moins activés et qui évoluent dans le temps.
- Le centre socioculturel intercommunal est au centre de la dynamique. Il porte les pratiques ou les *co-porte* avec les habitants. Les liens entretenus par le CSCI sont multiples et à double sens, ils sont également évolutifs. Ils relient le CSCI à des individus - participants à des degrés divers (et là encore évolutifs).
- Enfin, nous nous intéressons à la dynamique d'initiatives sociales et solidaires impulsée par des habitants et le CSCI, que nous avons évoquée précédemment et qui nous intéresse ici. Le CSCI constitue un cadre permettant les initiatives, grâce notamment aux liens entretenus avec ses partenaires. Les habitants prennent des initiatives pour améliorer leur quotidien : mise en place d'une activité appréciée (cas de la zumba ou du hi-hop pour des adolescents), mise en place d'un covoiturage pour prendre part à une activité sont deux exemples. Ces pratiques du quotidien sont des initiatives sociales et solidaires, s'inscrivant dans des besoins ou des problématiques locales (et spécifiques). Elles tissent de nouveaux liens entre les individus (sur le schéma, les liens sont doublés), développant de nouveaux cercles de sociabilités. Ces pratiques renforcent ainsi le maillage territorial, en développant de nouvelles appropriations.

Ainsi, ce Schéma 9 fait apparaître un point essentiel : l'initiative sociale et solidaire n'est pas le centre socioculturel en tant que tel, mais bien les pratiques qu'il facilite. Il y a bien eu un déplacement de la dynamique d'initiative sociale et solidaire (toujours symbolisée en orange dans nos schémas) :

- à la base, on peut considérer que l'impulsion de ce centre relève de pratiques de sociabilité de la part des partenaires, de la communauté de communes et d'habitants désireux créer le lieu (le centre),
- par la suite, le centre n'est pas une initiative sociale et solidaire mais un support pour permettre leurs expressions. Des expressions qui étaient auparavant complexifiées, comme nous l'avons démontré au point 6.2.2.1.



Légende

○	Habitant / Individu	●	Individu devient porteur	●	Cercle de sociabilité association A
○—●		●		●	Cercle de sociabilité initiative A
○	Membre du CIAS	●		●	Cercle de sociabilité initiative B
△	Lieux (commune ou site d'implantation)	●		●	Cercle de sociabilité initiative C
△	Communauté de communes du Canton d'Hucqueliers et environs	●		○	Maillage territorial
△	Centre socioculturel intercommunal (CSCI)	→	Liens générés par le CIAS	→	Liens générés par le CSCI
△	Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	→	Liens créés par une initiative sociale et solidaire	→	Délégation de compétences de la Communauté de communes

AMELIE LEFEVRE 2017

Schéma 10 : Renforcement du maillage du territoire

Le Schéma 10 précise la construction du maillage territorial. Pour bien comprendre ce processus de construction du territoire, nous mobilisons d'autres initiatives que nous avons intégré dans notre recensement (et étudiées aux chapitres 4 et 5).

- Remarquons de prime abord que nous retrouvons nos entités précitées : centre socioculturel intercommunal, habitants et leurs regroupements, communauté de communes
- Une nouvelle entité apparaît : le centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Ce service d'aide à domicile et de portage des repas permet un maintien à domicile de personnes âgées (représentées par des ronds bleus sur le schéma). Nous avons déjà démontré au sein des précédents chapitres la force des liens (en bleu dans le schéma) qui unissent les aides à domicile avec les personnes âgées, des liens vitaux pour des personnes qui peuvent se trouver en situation de fragilité (cf. notamment le chapitre 4). Ces liens sont construits par des pratiques du quotidien qui sortent du cadre du service (faire une visite le dimanche pour voir si tout va bien, amener un quartier de tarte, etc.). Enfin, ces liens peuvent être les seuls entretenus par ces personnes âgées, ce qui renforce leur caractère essentiel.
- Rappelons que si les locaux aménagés par la communauté de communes abritent le centre socioculturel (CSCI), le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et l'école de musique, ces trois entités proposent leurs propres activités (sur notre schéma, ils ont les mêmes symboles mais de couleurs différentes). De plus, des ateliers intergénérationnels ont été créés par le centre socioculturel, afin de mixer les publics : enfants et personnes âgées notamment. Ainsi, ces pratiques développent des liens transversaux entre habitants de toutes générations. Les personnes âgées, autrefois reliés de liens (parfois) uniques avec l'aide à domicile, peut développer de nouveaux liens en rencontrant de nouvelles personnes : son quotidien s'en trouve transformé. La personne âgée peut s'approprier de nouveaux lieux (où se déroulent les pratiques).
- L'initiative sociale et solidaire créé une nouvelle aire de sociabilité (en marron sur le schéma), qui entre en coalescence avec d'autres. Nous avons pris l'exemple des personnes âgées pour expliquer ce schéma, mais nous avons également représenté d'autres initiatives : avec la communauté de communes et des associations via le centre socioculturel par exemple. Ce que nous voulons démontrer, c'est que le centre socioculturel est un lieu de coalescence d'aires de sociabilités. Le dynamisme de ces aires est de nature à générer du territoire.

- Une initiative qui s'inscrit dans des maillages locaux, tout en montrant ses spécificités

Un maire estime que le centre socioculturel marche bien (entretien, 19/11/2014, Preures). On peut relier le succès de l'initiative au caractère collectif des pratiques, une caractéristique des initiatives sociales et solidaires locales que nous avons évoqué au sein du chapitre 5. Ainsi, une chargée de

mission du syndicat mixte du Montreuillois souligne que « *Ce territoire d'Hucqueliers a un fonctionnement spécifique. C'est vrai sur les instances agricoles et au-delà. Ils ont une pratique collective plus ancrée, une ambiance différente.* » (entretien, 23/01/2015, Montreuil sur Mer). On peut donc relever que l'initiative du CSCI s'inscrit dans des pratiques locales collectives autour desquelles le territoire s'appuie et se construit. La fête du canton d'Hucqueliers en est un exemple (Photo 21).



Photo 21 : Fête du canton d'Hucqueliers, source : <http://www.lejournaldemontreuil.fr/a-la-une/la-fete-du-canton-d-hucqueliers-aura-t-elle-lieu-ia675b0n211036>

La directrice du centre relève que les personnes fréquentant le centre s'y sentent bien, et qu'il y a du passage dans ces locaux. Elle rapporte ainsi les propos suivants « *j'aurais jamais cru qu'on pouvait faire ça à Hucqueliers !* ». En ce sens, le CSCI constitue une originalité. Ces pratiques semblaient inconcevables, dans un territoire qui semblait fermé aux innovations (ou du moins réagir avec lenteur, tel que nous l'avons évoqué au sein du chapitre 5).

6.2.2.4. DES SPECIFICITES SPATIALES EN EMERGENCE

- Une inégale répartition géographique des pratiques

Les activités sont localisées à Hucqueliers et à Campagne les Boulonnais. On peut relever l'écueil du regroupement, un point mis en avant par les habitants. Il est ici question d'une supposée centralisation, qui pourrait desservir les périphéries (et donc les communes alentours)⁸¹. Ainsi, le maire de Preures souligne : « *On ne voulait pas que tout parte à Hucqueliers. Il y a encore une réticence de la population, les gens restent fermés. Il y a un côté centralisé à Hucqueliers. Il faut faire attention à la localisation des actions menées.* » (entretien, 19/11/2014, Preures)

⁸¹ Nous renvoyons sur ce point au chapitre 5, nos propos sur les centralités des bourgs.

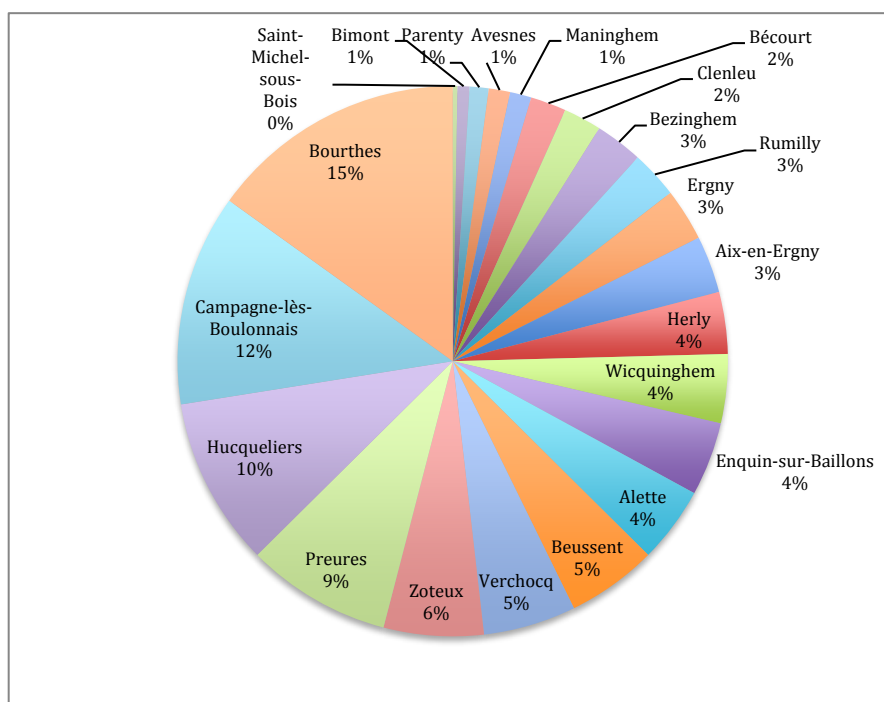
La directrice fait ainsi remarquer que les locaux sont basés à Hucqueliers et qu'il est souvent plus simple d'y organiser les activités. Elle remarque que la délocalisation est parfois malaisée. De son point de vue, « *les gens préfèrent avoir un repère* » (entretien, 10/02/2015, Hucqueliers). Certaines activités sont néanmoins délocalisées (hip hop, gym sénior).

Le CSCI compte 293 adhésions en 2014 pour un total de 742 personnes (soit environ 9,2% de la population du bassin de vie). Ces adhésions sont en augmentation puisqu'on dénombre 1091 adhérents en 2017. Les adhésions en 2014 se décomposent ainsi (source : contrat de projet 2014-2017) :

- 135 adhésions individuelles,
- 142 adhésions familiales (607 personnes),
- 16 adhésions associatives.

Graphique 14 : Provenance des adhérents du CSCI (exclus du champ : adhérents hors canton) – source : A. Lefebvre d'après contrat de projet 2014-2017

La part des adhérents hors canton est de 7%. Les adhérents viennent en majorité des communes de



Campagne-les-Boulonnais, Bourthes, Hucqueliers et Preures (communes les plus peuplées du canton). Remarquons que deux communes ne sont pas représentées par leurs adhérents au CSCI : il s'agit Humbert et Alette. Le CSCI tente d'expliquer ce phénomène par le fait que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement soit proposé par les communes de Campagne-Les- Boulonnais et Hucqueliers. Par ailleurs les communes situées autour d'Hucqueliers accèdent plus aisément aux activités proposées.

Nous remarquons que proportionnellement au nombre d'habitants des communes, le village d'Avesnes est le plus représenté au sein des adhérents (9 adhérents pour 33 habitants) suivi de Bourthes (108 adhérents pour 693 habitants) et enfin Campagne-les-Boulognais et Wicquinghem

(respectivement 89 adhérents pour 592 habitants et 29 adhérents pour 188 habitants). On note ainsi une répartition spatiale inégale des adhérents : les communes au sud du canton ont moins d'adhérents au CSCI tandis que les communes du nord sont les plus actives. A ce sujet, la directrice remarque une attraction de la commune la plus au sud du canton, Humbert, vers les activités proposées par le canton voisin.

- L'articulation entre le CSCI et les foyers ruraux

Dans l'esprit, les foyers ruraux ressemblent à des centres socioculturels. Nous pouvons le relever dans leurs pratiques mais aussi dans leurs partenariats : ainsi « *Le maire essaie de tout faire pour rester liés (avec les gens du foyer rural) même s'il y a des gens qui essaient au contraire de séparer. Le maire dit essayer d'être vigilant au niveau des locaux.* » (entretien avec la secrétaire de mairie, 19/11/2014, Preures). Les foyers ruraux se présentent localement comme des piliers de long terme des maillages de sociabilités. Le territoire, les municipalités s'appuient sur ces foyers ruraux depuis longtemps, et continuent de le faire.

Nous pouvons également relever des actions en partenariat. Le foyer rural de Bourthes est agréé espace de vie social par la CAF, comme l'est le CSCI (c'est le fruit d'un diagnostic et d'une enquête de la CAF). Les rencontres parents/enfants se font en partenariat entre les deux entités : pendant les vacances pour Bourthes et pendant l'année avec le CSCI.

Remarquons une différence en termes d'échelle de pratiques. Le centre socioculturel est intercommunal, tandis que les foyers ruraux dynamisent principalement à l'échelle de la commune. De plus « *lors de sa mise en place, le centre socioculturel intercommunal s'est appuyé sur les foyers ruraux.* » (entretien avec une membre du foyer rural d'Ergny, 03/11/2014, Hucqueliers). La directrice du CSCI note qu'une association locale n'aurait pas pu porter le projet de son point de vue. Elle souligne également qu'aucune n'a souhaité le faire. « *Il faut quand même une vigilance vis-à-vis des foyers ruraux : ils ont eu peur d'une concurrence. Mais en même temps, ils ne proposent pas les mêmes ateliers. Il y a des rencontres, en juin. [...] Il y a également des ratés, les associations ont eu peur.* » (entretien avec la directrice, 10/02/2015, Hucqueliers).

Cette articulation entre CSCI et foyers ruraux s'inscrit donc dans une coordination du quotidien et repose essentiellement sur des pratiques. Ainsi, nous relevons l'exemple d'un foyer rural qui a donné sa ludothèque au CSCI. Ce foyer rural évoque la bonne coordination entre les activités du centre et celles qu'il organise (entretien du 04/10/2017). Nous relevons que les associations rencontrées mettent en avant l'échelle d'action cantonale du CSCI pour justifier de la bonne articulation avec leurs propres actions, qui restent souvent à l'échelle communale.

- Une dynamique qui conforte la communauté de communes dans son rôle

La communauté de communes (qui présente un caractère spécifique comme nous l'avons déjà démontré) s'inscrit dans des pratiques de mutualisation entre les communes. Le maire de Preures relève ainsi que « *au niveau de la communauté de communes, on est face à une mutualisation devenant obligatoire entre les communes, sur du matériel propre à chaque commune par exemple (tondeuse, etc.)* » (entretien, 19/11/2014, Preures). Les débats au sein de l'assemblée des élus de la communauté de communes s'orientent fréquemment sur ces questions de mutualisation. La communauté de communes se développe et prend de plus en plus de place, selon de nombreux individus.

D'autre part, il faut souligner la fusion récente de la communauté de communes d'Hucqueliers et environs avec celle de Fruges : elle a été rendue effective au 1 janvier 2017⁸². Cette fusion ne sera pas sans reconfigurer les maillages locaux. Nous n'avons pas plus d'éléments à apporter à ce sujet, ce projet n'étant pas effectif au moment de notre enquête de terrain.

Ainsi, nous mettons en évidence le fait que cette dynamique se développe à un moment où la place de la communauté de communes se transforme localement. Nos schémas ont montré la position centrale de la CCH dans ces maillages. Le centre socioculturel s'inscrit dans une montée en puissance de la communauté de communes, dans un canton qui fonctionne collectivement de longue date.

6.2.3. DES PRATIQUES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE RURAL

Intéressons-nous ici au centre socioculturel comme support d'initiatives sociales et solidaires. Comment les pratiques développées sont-elles au service d'un territoire rural ? Quelles spécificités en découlent ? Comment pouvons-nous avancer la notion de service sociosystémique territorialisé ? Peut-on mettre en évidence la caractérisation d'une ressource territoriale ?

6.2.3.1. LA SINGULARISATION D'UN ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL EN MILIEU RURAL

- Un centre qui révèle et structure des initiatives en rhizomes

Nous faisons le constat d'un maillage ancien et empreint de sociabilités discrètes et parfois informelles : par exemple, notre étude de terrain a révélé un historique ancien de repas entre voisins chaque weekend. Ces repas sont organisés par les associations, par les familles ou entre voisins. Ces pratiques anciennes se répercutent sur des événements traditionnels qui perdurent. C'est l'exemple des clubs de jeux de quilles. Ces deux pratiques sont liées et reliées par un même maillage : les repas entretiennent des sociabilités qui ont à cœur la préservation du patrimoine local. Les sociabilités créent un milieu accueillant et permettent le développement d'autres sociabilités : cela se vérifie sur les statistiques établies avec les initiatives de ce bassin de vie, où les initiatives de sociabilités sont très présentes.

⁸² Source : le journal intercommunal « L'écho de la communauté de communes » <http://cyber.canton.free.fr/echo33.pdf>

Cependant, cette pratique de repas reste relativement informelle et parfois peu accessible. Une nouvelle arrivante témoigne de sa difficulté à entrer dans ces cercles de sociabilités, tout en reconnaissant qu'ils soient très accueillants, « *cela finit tard et ils boivent beaucoup* » (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers). On observe ainsi les limites de ces pratiques dans l'accessibilité aux nouveaux arrivants. En cela, ces cercles de sociabilités apparaissent restrictifs. Car l'intégration de cette habitante s'en trouve plus complexe, elle raconte sa difficulté à prendre ses propres initiatives, qui attirent peu localement.

Ainsi, ces pratiques prennent les caractéristiques de rhizomes territoriaux (Glon and Pecqueur 2016) sur lesquelles s'appuie le développement du territoire. C'est-à-dire qu'en mettant en évidence ces modes de fonctionnement peu visibles (mais plutôt sous-jacents à l'espace en question), nous observons que le foisonnement local des initiatives sociales et solidaires puise sa raison d'être sur des éléments non révélés. La notion de rhizomes nous paraît ainsi appropriée, car elle est aussi fondée sur l'idée de relations, d'interrelations peu visibles.

En cela, le centre socioculturel intercommunal dote tous les individus du même cadre. Si cela peut nous alerter sur des risques d'uniformisation, ce cadre a l'avantage d'être visible, accessible et aux règles de fonctionnement affichées. Il révèle ainsi une partie de ce qui reste souvent caché et garantit l'accessibilité des pratiques territoriales. En effet, en instaurant une structure claire et identifiée, les porteurs en font un lieu de vie. C'est ainsi qu'un maire relève qu'« *auparavant, les actions étaient faites de manière disparate* » (entretien, 19/11/2014, Preures). L'organisation de ces pratiques permet une plus grande accessibilité.

- Un petit nombre d'interlocuteurs : un accompagnement bienvenu des initiatives locales

« *Il faut quand même rappeler que c'est aussi un microcosme ici. Tout le monde est la femme ou le mari de quelqu'un* » (entretien téléphonique avec un habitant, 04/10/2017). Nous retrouvons dans ces propos un trait des espaces ruraux que nous avons cité au sein du chapitre 3. Les interlocuteurs sont peu nombreux, ce qui donne corps à une problématique spécifique de ces espaces : les initiatives sociales et solidaires ont peu de partenaires sur lesquels s'appuyer. Autrement dit, les habitants qui s'organisent et impulsent des projets s'appuient sur un nombre limité d'individus. Rappelons ici que le canton d'Hucqueliers compte un peu plus de 8 000 habitants pour 21 communes, un chiffre en augmentation.

Ainsi, le choix pris par la communauté de communes de mettre en place le centre socioculturel intercommunal témoigne d'un accompagnement institutionnel des initiatives sociales et solidaires dans un milieu où les partenaires sont peu nombreux. Cela révèle le rôle essentiel joué l'institutionnel en milieu rural. Les initiatives sociales et solidaires trouvent un moyen d'expression à travers le CSCI, alors qu'elles avaient peu de moyens de le faire auparavant.

Ces précédentes analyses sont confortées par les propos de François Neuts, un habitant d'Ergny membre du CA du CSCI, président du foyer rural d'Ergny et qui porte – entre autres – le collectif Abri’N Co. C’est un lieu d’expérimentation, d’éco-construction situé à Ergny et animé par un collectif de jeunes issus du MRJC. Ce collectif portait entre autres activités un festival de rock (Rural Vibration), des ateliers, des camps pour enfants. Actuellement en stand-by à cause d’un turnover important de jeunes, Abri’N co s’est implanté sur une pâture mise à disposition par Charline et François Neuts, habitants d'Ergny. Cet habitant constate deux niveaux d’acceptation du centre socioculturel intercommunal :

- soit les individus sont déjà engagés dans les clubs, les foyers ruraux. Pour François Neuts, ces individus voient le CSCI comme un « *bouillonnement au service de leurs projets, qui leur permet aussi un accompagnement technique* » ;
- soit les individus utilisent le CSCI plutôt comme des consommateurs (entretien téléphonique du 04/10/2017).

Cette deuxième catégorie d’individus est une cible spécifique du CSCI, dont l’attitude de consommation tend à se résorber au profit d’une implication de plus en plus importante dans les projets du centre. « *Les gens sont au départ des consommateurs, et ils deviennent plus acteurs par la suite. C’est un travail.* » (entretien avec la directrice, 10/02/2015, Hucqueliers).

- Une intégration lente mais sûre : les voies de l’appropriation en rural

« L’appropriation pas encore complète. Certaines personnes confondent avec la communauté de communes. Nous avons à faire ici avec une mentalité rurale : les gens pensent que le centre socioculturel est soit pour les petits, soit pour les gens qui n’ont pas d’argent. Les gens des villes ont plus le réflexe. [...] Mais il n’y a pas que des gens des villes qui viennent. »

entretien avec la directrice, 10/02/2015, Hucqueliers

Nous avons choisi cet extrait parce qu’il témoigne des difficultés rencontrées par le CSCI. Les précédents schémas et développements pourraient laisser entendre une facilité d’installation et de mises en place des pratiques, mais il n’en a rien été. Malgré le fait qu’il s’agisse d’un projet intercommunal et subventionné, les difficultés ont été nombreuses et persistent. Autrement dit, il ne suffit pas d’inaugurer un bâtiment, de mettre en place des activités pour que l’alchimie entre les valeurs et les pratiques se produisent. Cela met en évidence une caractéristique fondamentale des initiatives sociales et solidaires : elles ne sont pas des structures, elles ne sont pas acquises. Elles sont le fruit de constructions sociales, où les difficultés, voire les conflits (dont nous n’avons toutefois pas d’exemples) ont toutes leur place.

De fait, si la dynamique à la base reflète une initiative sociale et solidaire, c'est bien dans le quotidien que le CSCI devient support d'initiatives sociales et solidaires. En témoigne cette habitante « *ce centre doit encore se faire connaître* » (entretien avec une habitante investie, 03/11/2014, Hucqueliens). Les porteurs révèlent une progressive appropriation du centre. Et c'est en agissant que le CSCI devient approprié et intégré dans les maillages locaux.

Enfin, ce centre socioculturel est mis en place au sein d'un milieu social local avec peu d'interlocuteurs (voir point précédent). L'ampleur de ce projet est telle que chaque habitant connaît le CSCI. Et si l'alchimie entre le CSCI et les habitants se passe bien, cela lui garantit une appropriation plus complète et partagée. Chacun se sent davantage concerné par le centre et ses initiatives. Cette idée est confortée par l'observation d'un membre du conseil d'administration : « *quand les élus de Fruges⁸³ sont présents aux réunions, on les sent sur la réserve. Cela reste une chasse gardée sur le territoire du canton.* » (entretien téléphonique du 04/10/2017). Ces propos reflètent le développement de sentiment d'appartenance à travers le CSCI. À travers ses initiatives sociales et solidaires, le CSCI s'ancre dans le territoire.

6.2.3.2. UN SERVICE SOCIOSYSTEMIQUE TERRITORIALISE

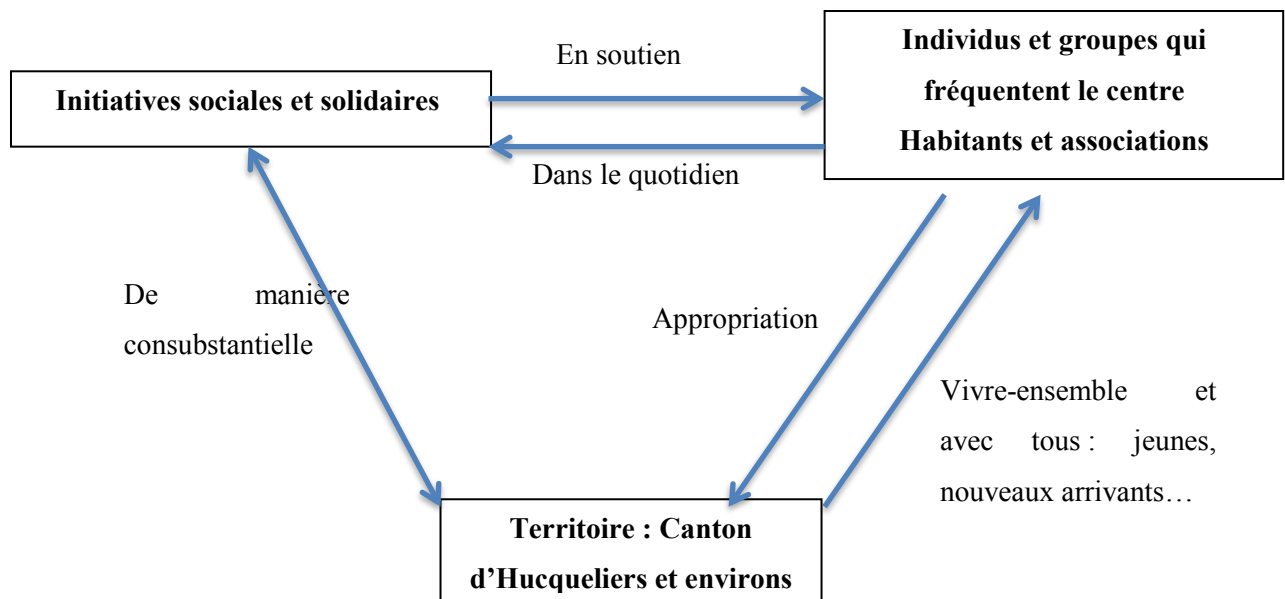
- Un lieu qui rassemble

« *C'est un lieu vivant, et ça manquait dans le canton : c'est un lieu qui rassemble tout le monde.* » (entretien, 03/11/2014, Hucqueliens). Ces espaces de rassemblement sont essentiels pour des territoires soumis aux difficultés relatives au sein de 6.2.1.1. *L'identification de problématiques et de besoins.* Créer un lieu où il est possible de rencontrer des gens, sans forcément vouloir prendre part à des activités est une nécessité dans ces espaces où l'habitat est plus distendu.

Par exemple, une bénévole relève qu'« *Il y a toujours des gens qui sont là. Pour les ados, c'est leur 2^e maison.* » (entretien avec une habitante, 03/11/2014, Hucqueliens). Rappelons ce que nous avons déjà étudié au point 6.2.2.1. , les effets sur les participants sont multiples. De plus, dans un espace où la population néorurale est en nette augmentation, le CSCI constitue une porte d'entrée pour s'insérer au sein des maillages locaux.

Ces observations sont très importantes : le CSCI est aussi un lieu pour rester, observer, être comme chez soi. C'est un lieu où les individus peuvent devenir participants, mais où cela peut prendre du temps. Ce point est fondamental. Le CSCI laisse le temps de la participation, offre aux individus le temps nécessaire pour devenir acteur. Il rend service à ces individus.

⁸³ La communauté de communes du canton d'Hucqueliens et environs a fusionné en janvier 2017 avec la communauté de communes de Fruges.



-Schématisation du centre socioculturel au service du territoire

Schéma 11 : Service socio-systémique territorialisé appliqué au centre socio-culturel du canton d'Hucqueliers et environs

Le centre socioculturel se place au service du territoire qu'il contribue à construire. On note qu'il est un cadre par lequel se déroule cette dynamique de service sociosystémique. Le service « déborde » cependant du cadre : le service sociosystémique territorialisé n'est pas uniquement le CSCI, car les pratiques qui y sont développées transcendent la structure.

Le sociosystème est la construction créée par les individus à l'initiative du CSCI : partenaires extérieurs, communauté de communes, habitants et groupes sollicités. Et en même temps, les partenaires extérieurs au territoire, très présents à l'impulsion, tendent à s'éloigner de l'espace des pratiques. La directrice note « *Ils sont encore là aujourd'hui, pour proposer et soutenir. Nous avons mise en place ce centre ensemble. Il y a des rencontres entre centres sociaux* ». Elle fait remarquer qu'ils sont encore très présents, faisant parti des comités de pilotage (entretien du 29/09/2017, Hucqueliers). Ainsi, ces partenaires donnent des idées et réfléchissent avec le collectif aux actions du CSCI : ces partenaires extérieurs participent bien de la dynamique du service sociosystémique.

Le service sociosystémique territorialisé est le support d'émergence d'initiatives sociales et solidaires. Cette dynamique est en construction perpétuelle.

-Focus sur les liens entre les pôles

Envers Relation de	Initiatives sociales et solidaires	Habitants et associations	Territoire
Initiatives sociales et solidaires		Les initiatives sociales et solidaires se placent en soutien des individus. Elles reflètent leurs arrangements, leur prise de position vis-à-vis d'une situation donnée. Ces initiatives accompagnent l'individu dans son quotidien. Elles aident les groupes dans leur lien au territoire. Ces initiatives transforment les individus et les groupes en acteurs. Par exemple, suite au constat de difficultés de chômage des jeunes, des initiatives ont été prises pour favoriser l'employabilité des jeunes par la découverte des métiers, et de développement de liens avec des entrepreneurs. Le CSCI construit dans la continuité un partenariat avec le collège sur cette question spécifique.	Initiatives sociales et solidaires et territoire entretiennent une double relation de consubstantialité. Les deux ont besoin de l'autre pour exister, ils n'auraient de sens l'un sans l'autre.
Habitants et associations	Les individus et les groupes prennent ces initiatives dans le quotidien. Ils développent par là leur capacité d'initiative, ils s'appuient sur leur vécu. L'action se vit dans à un moment donné, peut ne pas se reproduire (caractère éphémère) ou montrer une certaine durabilité. Les pratiques témoignent cependant d'une unicité de temps et de lieu (ici et maintenant).		Les individus et les groupes développent des appropriations envers le territoire par les initiatives sociales et solidaires. C'est-à-dire que les pratiques développées (ramener le goûter, organiser un atelier intergénérationnel, etc.) modèlent le territoire, le façonnent, l'arrangent à leur convenance. Ils rendent le territoire plus proche d'eux, à leur image. Ce territoire devient leur, il devient constitutif de leur identité.
Territoire	Initiatives sociales et solidaires et territoire entretiennent une double relation de consubstantialité. Les deux ont besoin de l'autre pour exister, ils n'auraient de sens l'un sans l'autre.	Le territoire est façonné, construit par les individus et les groupes. Il leur permet de vivre ensemble. Il contribue ce faisant à leur bien-être, en améliorant leur qualité de vie.	

Tableau 68 : Liens entre les pôles du service socio-systémique territorialisé

- En conclusion : des habitants qui mettent en place un capital social territorialisé

Ce service se place au sein du territoire comme un capital. Il s'inscrit au sein du maillage, ce qui permet aux individus de faire appel à ce capital comme facilitateur de leur vie en société. Ils participent de fait à sa construction, à son entretien : car ce capital social territorialisé n'est pas acquis ou inaltérable. Il est, comme le territoire auquel il se rattache, une construction sociale. C'est la notion de service que nous venons de développer. Ce capital social territorialisé est mobilisable par les individus du territoire.

On peut mettre en évidence un capital qui est à disposition des individus de deux manières :

- il s'agit soit d'un capital en relation avec les autres initiatives sociales et solidaires du territoire. En cela, ce capital renforce les rapports des autres initiatives au territoire : c'est le cas de club de foot qui utilisent les initiatives du CSCI au service de leurs projet. La présence

du capital est au service des groupes déjà constitués, des collectifs en place et qui préexistaient au CSCI, ou naissent en parallèle.

- Il peut également s'agir d'un capital dont les individus aux actions - des plus simples aux plus développées - peuvent se saisir. Grâce à ce capital, les individus se transforment : ils prennent des initiatives et transforment leurs rapports aux territoires. Le capital n'est pas seulement l'apanage de ce centre (et ce capital ne désigne pas la structure) : il s'agit plutôt du service sociosystémique territorialisé précédemment évoqué. On est ici face à un capital avec une caractéristique forte : une structure identifiée qui se positionne en soutien. Il s'agit d'un service qui garantit une grande accessibilité aux individus, quels qu'ils soient. La position de soutien favorise une plus grande universalité des pratiques.

Rappelons tout de même que ces principes se heurtent nécessairement aux limites individuelles et humaines : le CSCI n'est pas un « monde idéal ». Les tensions, les conflits, les accaparements et les exclusions peuvent freiner le rayonnement de ce capital social territorialisé. En cela, sa proximité des pratiques que nous avons identifiées comme sociales et solidaires avec l'intercommunalité posent la question d'un risque de récupération. Cela nous rappelle qu'il s'agit d'une construction sociale, en perpétuelle (re)construction.

6.2.3.3. UNE INITIATIVE QUI CONFORTE, RENFORCE LE TERRITOIRE : UNE MISE EN RESSOURCE TERRITORIALE ?

Nous cherchons ici à approfondir les rapports des initiatives aux territoires. Notre exemple traduit une démarche volontariste de la communauté de communes vis-à-vis de ses habitants. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'initiative favorise la vie en société et en tant que service sociosystémique territorialisé, constitue un capital social territorial. Voyons à présent comment s'établit-elle en ressource pour le territoire.

- Un projet initial construit autour d'un lieu-ressource

« [...] le projet social antérieur était basé sur trois enjeux transversaux :

- ✓ Être un lieu ressource, un lieu d'échange convivial pour tous ; prendre en compte les personnes autant sur le plan individuel que collectif ;
- ✓ Être un lieu d'accompagnement et de soutien aux associations du canton, un lieu d'appui aux initiatives des habitants ;
- ✓ Être un lieu d'ouverture, de soutien et d'épanouissement des personnes et des familles pour la culture, les loisirs. »

Extrait du contrat de projet 2014-2017, disponible sur http://hucqueliens.centres-sociaux.fr/files/2014/10/Ecriture_Projet_2014_Final_comprese.pdf

Ce positionnement comme lieu ressource, à la fois pour les habitants et pour les associations du canton reste très présent au fil de l'évolution du centre socioculturel. Il s'agit réellement d'une aspiration qui guide son évolution, d'un fil conducteur. Nous remarquons que le terme de lieu est plusieurs fois utilisé dans l'extrait précédent. Cette notion nous semble bien caractériser le projet du CSCI : être un lieu ressource ou lieu repère pour les individus. Il faut toutefois rappeler l'attention du personnel à la diffusion des actions au sein du canton : être un lieu ne signifie pas centraliser les pratiques dans le cas du CSCI.

- Un espace d'expression d'un bien-être ou d'un mieux-être

Le CSCI se pose comme un lieu où peuvent se dire, s'exprimer les nouvelles, les observations sur la vie cantonale, mais aussi les difficultés rencontrées, les transformations de l'espace. Le lieu permet de relever des problématiques spécifiques au canton d'Hucqueliers. « *La mobilité est un problème récurrent. Ainsi il est évoqué en réunion publique le fait qu'une famille composée de 4 enfants habitant Enquin-sur-Baillons ne possède pas de véhicule suite à la panne de celui-ci. On déplore le manque d'entraide et de solidarité (par exemple avec des retraités).* » (source : contrat de projet 2014-2017). Être un espace d'expression paraît anodin. C'est de notre point de vue un premier pas indispensable et essentiel pour les individus exprimer leurs besoins (et donc, les prérequis à leur bien-être).

Ce lieu ressource est aussi au service de la communauté de communes. Cela lui permet de « sentir » le retour des habitants sur son acteur, et de détecter un éventuel « mal-être ». Le développement de démarches participatives montre bien que les communes recherchent ces appréciations des habitants. Le CSCI sert en cela d'instance informelle de consultation des habitants.

- Un CSCI en soutien au pouvoir d'agir des habitants

Le contrat de projet 2014-2017 spécifie le positionnement du CSCI au sein du territoire. Sa 2^e orientation est « *Développer l'épanouissement et la culture pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants* ». Ces propos s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons précédemment analysé. Il démontre la volonté du centre de se placer au cœur du développement territorial local.

Dans les moyens envisagés au sein du contrat de projet 2014-2017, on remarque une attention pour l'insertion sociale des néo-ruraux ou encore la valorisation des habitants à travers leurs talents. Nous voyons ainsi une prise de conscience des difficultés d'insertion et de prise d'initiatives des habitants venus d'ailleurs, difficulté précédemment relevée. Ensuite, nous remarquons que le CSCI va plus loin que l'espace d'expression évoqué : il s'agit à présent du pouvoir d'agir à travers la valorisation des talents. On passe ainsi de l'expression à la pratique. Les appropriations territoriales s'en trouvent vivifiées.

6.2.3.4. *UNE RESSOURCE HUMAINE, UN PROCESSUS VERS LA SPECIFICATION INACHEVE*

Le centre socio-culturel a été impulsé pour devenir un lieu ressource pour le territoire, cela était inscrit dans les premiers documents du projet du centre. Cependant, nous avons montré que le CSCI a dû passer par différentes phases qui ont abouti à la construction de la ressource. Au sein de ces phases, nous avons vu que le CSCI est devenu un lieu source de solidarités sociales, et donc un espace permettant la prise d'initiatives pour les habitants.

- Des pratiques qui deviennent ressources

En favorisant cette émergence, la communauté de communes renforce son maillage de sociabilités, qui est ancien (nous l'avons dit) et construit de long terme. Il conforte son territoire comme un lieu d'expression de ces sociabilités. Précisant son projet au fil des années, le CSCI spécifie ses pratiques envers les habitants au service d'un territoire qu'il contribue à construire. Nous voyons ainsi émerger une ressource en voie de spécification, qui n'est pas le CSCI en tant que tel, mais ce qui se déroule en ce lieu. Cette spécification émerge dans un champ non immédiatement marchand en touchant les sociabilités.

Nous avons analysé précédemment les éléments qui associent les pratiques du CSCI à une ressource :

- un lieu au service des habitants. Ici, le cadre du CSCI est construit comme un lieu ressource, mais rappelons qu'il est commun à beaucoup d'autres (il existe de nombreux centres socioculturels en France) et configuré par des financeurs. Ainsi, si ce positionnement entre en considération dans la ressource que nous tentons de définir, le CSCI n'est pas la ressource en tant que telle.
- Un espace d'expression. Des problématiques sont soulevées, des besoins sont identifiés, des envies sont formulées. Permettre cette expression, c'est à la fois développer des lieux d'écoute, mais aussi d'accompagnement à la formulation de ces besoins, désirs, problématiques. Là encore, ce sont bien les individus qui s'investissent dans les initiatives sociales et solidaires en lien avec le CSCI qui permettent cet espace d'expression.
- Enfin, des pratiques, des initiatives d'habitants qui augmentent leur bien-être (tel que nous l'avons défini dans le chapitre 2). Nous désignons par-là les initiatives sociales et solidaires en tant que telles, déjà traitées précédemment. Elles sont au cœur du développement de sociabilités et de solidarités.

La ressource que nous identifions est de nature humaine. Les pratiques qui se déroulent au sein du CSCI sont propices au développement et au renforcement des capacités individuelles et collectives, d'après les critères précédemment exposés. Nous identifions également que les expériences des individus, leurs vécus sont au cœur des prises d'initiatives sociales et solidaires. La ressource est donc

humaine, sans que nous ne puissions cibler davantage sa nature : elle est une combinaison d'éléments. Enfin, la ressource n'est pas une mais multiple : ces ressources sont les croisements, les rencontres, les expérimentations d'individus et de groupes qui développent le bien-être sur le territoire.

- La spécification de la ressource, une voie inachevée

La caractérisation de la ressource territoriale a été traitée au sein du chapitre 2. Rappelons que seules les ressources « spécifiques » sont dites territoriales : « *une ressource exogène et générique (car reproductible en différents lieux, indépendamment des spécificités d'un territoire) ne peut être qualifiée de territoriale* » (Pecqueur and Gumuchian 2007). Ainsi, la ressource est spécifique si elle est liée intrinsèquement au territoire. Enfin, « *une ressource activée et spécifique n'existe que dans le lieu où elle est née* » (Campagne and Pecqueur 2014). Rappelons enfin que la valorisation des ressources peut revêtir plusieurs formes : de l'exploitation à la spécification, en passant par une étape intermédiaire d'activation (Glon and Pecqueur 2016). Ces quelques éléments nous permettent qu'identifier le processus qui est à l'œuvre au sein de ce territoire du canton d'Hucqueliers.

Appliqué à notre situation, nous voyons émerger une ressource spécifique et donc territoriale. La valorisation de cette ressource s'inscrit dans un champ non immédiatement marchand, elle dépasse la phase 1 de l'exploitation. Il nous apparaît que le CSCI développe des processus d'activation de la ressource, en se posant en lieu ressource pour les habitants. Le CSCI n'est pas une ressource territoriale, mais un acteur permettant à la constitution d'une ressource. En cela, il témoigne de son appropriation par les maillages locaux, car ne n'oublions pas, il s'agit bien d'une structure générique et reproductible (un centre social). Son appropriation locale et territoriale est essentielle à son pouvoir d'agir sur la ressource.

Il nous semble toutefois que le processus d'activation ne soit pas tout à fait achevé : la directrice témoigne du travail qu'il reste à effectuer pour accompagner les habitants. Mais nous identifions bien une voie vers la constitution d'une ressource humaine, qui est enclenchée par le CSCI. Cette valorisation fait émerger la perspective de spécificités territoriales. Cela placerait le territoire d'Hucqueliers comme un espace où le vivre-ensemble est facilité grâce à ses initiatives sociales et solidaires, reconnues comme des ressources du territoire. Ce processus est au service du territoire d'Hucqueliers.

EN CONCLUSION : LE CSCI EN CONSTRUCTION DE RESSOURCES TERRITORIALES

Le centre socioculturel intercommunal étudié présente, dès son origine, deux caractéristiques majeures : l'échelle intercommunale et l'implantation en rural. Nous l'avons vu, il permet l'expression de projets d'habitants et se place en support aux initiatives sociales et solidaires localement. L'alchimie et l'acceptation par les milieux locaux fonctionnent, d'après les individus rencontrés. Cet exemple témoigne de la spécificité des liens entre dynamiques institutionnelles et initiatives sociales et solidaires en milieu rural. Celles-ci peuvent être accompagnées par les réseaux institutionnels, dans des milieux ruraux où les interlocuteurs sont peu nombreux. Si cet accompagnement peut poser la question d'une récupération, l'exemple présenté montre qu'une bonne alchimie entre acteurs publics et initiatives locales peut être s'inscrire dans un partenariat créateur. Ce partenariat fructueux est au cœur du service sociosystémique territorialisé.

Le centre socioculturel est au centre d'une dynamique de service sociosystémique, où les habitants peuvent prendre des initiatives favorisant la vie en société. Ainsi, ils contribuent d'eux-mêmes significativement à leur bien-être. Le service puise dans ce territoire les moteurs de ses pratiques : que cela soit pour répondre à des besoins, des problématiques ou des envies d'habitants. La communauté de communes reconnaît ainsi les richesses socio-culturelles au sein d'une collectivité déterminée (telle qu'elle apparaît dans le Schéma 10). Cette reconnaissance est le témoignage de la constitution de ressources.

Les ressources sont au cœur de la construction sociale qu'est le service sociosystémique territorialisé. Il ne s'agit donc pas de ressources physiques ou marchandes, mais d'un construit humain : un service profondément ancré dans le territoire. Ces ressources se spécifient et sont intrinsèquement liées au contexte territorial. Elles y ont puisé les ressorts de leur émergence. Enfin, nous avons vu que cette activation reste une construction, comme le sont les ressources : elles évoluent au gré des individus et des groupes.

CONCLUSION DU CHAPITRE 6 : DEUX CONTEXTES, DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES EN SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES

Nous avons choisi deux exemples pour illustrer les initiatives sociales et solidaires :

- dans le premier exemple, les initiatives sociales et solidaires prennent la forme de multiples pratiques du quotidien qui se sont développées suite à un projet initial autour de la préservation de l'école et du café. Les individus-acteurs sont des habitants de la commune, et souvent des parents d'élèves (mais pas que). Par leurs initiatives sociales et solidaires, ils entretiennent les maillages locaux, permettant le renforcement des liens entre individus et le développement de nouvelles appropriations (entre une élèveuse et sa commune par exemple). Cet exemple de la commune de Vertain nous permet d'illustrer le service sociosystémique territorialisé, à travers ses individus qui construisent un milieu fertile aux initiatives sociales et solidaires.

- dans le second exemple, nous avons affaire à une structure impulsée par des acteurs institutionnels. Cette structure est réappropriée localement, d'abord par la communauté de communes, puis par les habitants. Le centre socioculturel intercommunal devient un lieu ressource pour les habitants, leurs projets, leurs idées : il est un support pour le développement d'initiatives sociales et solidaires. La notion de service sociosystémique territorialisé a du sens pour cet exemple, mais nous pouvons aller plus loin en identifiant à la fois un capital social territorialisé, mais aussi une valorisation d'une ressource allant vers une spécification. Un chemin inachevé, mais qui conduit à une ressource territoriale.

Prenons dès lors un peu de recul sur nos exemples, pour mesurer l'ampleur des caractéristiques des initiatives sociales et solidaires que nous avons mises en évidence. Essentielles, elles émergent dans des pratiques du quotidien, qui renforcent ou recréent du lien entre les individus. Dans des espaces ruraux, l'institutionnel peut accompagner ces initiatives, mettant en place une dynamique de service sociosystémique sur laquelle le territoire peut prendre appui. Quel est l'enjeu de ces initiatives ?

CONCLUSION DE LA PARTIE 3 : DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES ESSENTIELLES AU « VIVRE-ENSEMBLE »

« Ce n'est pas parce que vous êtes dans une structure collective, comme un Ehpad, que vous n'êtes pas isolé, constate François Debout, bénévole de 63 ans. J'ai connu, étudiant, les affreux hospices des années 1970, avec des chambres de quarante lits. Aujourd'hui, l'Ehpad procure certes le confort matériel mais, même si le personnel soignant est compétent et attentif, ce n'est pas une famille, une relation choisie, et l'on peut s'y sentir très seul. »⁸⁴

Source : Les Petits Frères des pauvres alertent sur la « mort sociale » de nombreuses personnes âgées,
Le Monde 29/09/2017

Nous avons choisi cet extrait pour illustrer la singularité des initiatives sociales et solidaires, vis-à-vis de structures au sein desquels on pourrait identifier des pratiques de solidarités (cas ici d'un EPHAD). L'exemple nous montre que l'EPHAD en lui-même ne suffit pas au bien-être des personnes âgées. Une structure, aussi tournée vers une forme de solidarité soit-elle, n'est pas une initiative sociale et solidaire.

Sans initiatives sociales et solidaires, l'individu n'existe pas socialement : il ne noue pas de lien, ne s'approprie pas le lieu dans lequel il vit. Tout dépend ainsi de l'esprit dans lequel les individus pensent leur initiative. L'initiative sociale et solidaire est d'abord ce que les individus en font selon leurs besoins, et l'exemple du centre socioculturel intercommunal d'Hucqueliers (chapitre 6) montre aussi que l'institutionnel peut accompagner le mouvement.

Les initiatives sociales et solidaires sont à l'essence même de ce qui nous permet la vie en société. Elles nous rattachent aux territoires, nous permettant de s'y attacher, de se l'approprier.

⁸⁴ En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/09/29/les-petits-freres-des-pauvres-alertent-sur-la-mort-sociale-de-nombreuses-personnes-agees_5193685_3224.html#Lii4z358BzU6SEM1.99

*** CONCLUSION GENERALE ***

« *Le chercheur est un voyeur, mais c'est aussi un « écouteur »* » (de Sardan 1995).

À l'issue d'une étude pionnière sur les micro-initiatives de proximité qui parsèment les territoires, nous pouvons porter un regard sur les fruits de ce travail. L'objet de nos recherches tend à se dérober des feux des projecteurs tels qu'ils sont classiquement braqués sur les espaces, pour se glisser dans les interstices, les arrangements du quotidien. Ces initiatives sociales et solidaires sont difficilement appréhendables, forçant le chercheur à se défaire des idées préconçues et à se mettre à l'écoute des territoires et de ce qu'ils ont à nous apprendre.

L'exercice de la conclusion générale invite à s'arrêter à un instant T d'une recherche qui souhaite connaître de nouveaux prolongements. La recherche menée appelle à de nouvelles explorations et à des prolongements sur les initiatives sociales et solidaires, évoqués à la fin de cette conclusion.

LES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA THESE

Nous poserons les principaux résultats de notre travail en deux temps : une définition des initiatives sociales et solidaires et une discussion des trois hypothèses que nous avons développées.

POUR UNE DEFINITION DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Les initiatives sociales et solidaires sont des **pratiques**, qui s'inscrivent dans différents champs : des *sociabilités* de chaque jour, des *solidarités* du quotidien aux pratiques *générées par des spécificités des lieux* (c'est-à-dire qui dépendent consubstantiellement d'une caractéristique propre au territoire dans lequel elles s'inscrivent), des *animations* diverses. Ces champs sont *non exclusifs*, et au sein de chaque initiative coexistent plusieurs pratiques. Ces pratiques de solidarités sociales n'ont *pas de finalité marchande*, tout en pouvant émerger dans le marchand ou le non marchand.

Ce sont des pratiques *élémentaires du quotidien*, émanant d'*individus se tournant vers les autres*. Ces individus font face à des besoins identifiés, des problématiques, des désirs ou des difficultés et s'organisent pour y répondre. Les initiatives sociales et solidaires témoignent de leur *créativité*, de leurs **expérimentations**, de leurs arrangements face à des *situations qui ne leur conviennent plus*. Elles émergent *en marge de champs plus conventionnels*.

L'*impulsion* des initiatives sociales et solidaires prend appui dans les **vécus** et les **aspirations** individuels et collectifs. Ces pratiques d'individus et de groupes reflètent des personnes qui *ne restent pas avec leurs problèmes ou leurs besoins quotidiens*. Elles induisent une *transformation de l'individu en acteur*, et s'inscrivent dans une dimension *collective* à différents degrés.

- Les individus porteurs sont des *personnes ressources* pour les initiatives. Ils impulsent l'initiative et sont des moteurs des pratiques.
- Les participants suivent de multiples modalités et les degrés d'investissement sont inégaux.

Participants et porteurs évoluent, entrent et se retirent de la dynamique. Ces variations induisent des recompositions du tissu de relations des initiatives, plus ou moins fréquentes. Les initiatives sociales et solidaires donnent à voir des individus qui restent discrets ou dans l'ombre mais qui n'en sont pas moins de *vrais acteurs du quotidien*.

Les initiatives sociales et solidaires ont un mode de développement en **rhizomes** (Glon and Pecqueur 2016), c'est-à-dire qu'ils reflètent pour l'essentiel des pratiques souterraines ou discrètes. En cela, elles développent chez les individus des appropriations (Sansot 1976) silencieuses, discrètes, parfois invisibles ou difficilement palpables. Ces appropriations n'en sont pas moins fondamentales, car elles sont à la base du **maillage territorial** (Glon and Renard 1998).

Ce maillage se compose de *liens* aux intensités variables, plus ou moins persistants et en *perpétuelle reconstruction* (Tableau 69). Les initiatives sociales et solidaires développent ces liens, transforment les cercles de sociabilités et interpellent les espaces donnés.

Mouvement décrit	Temps de l'initiative	État initial	État initial des liens	Action de l'individu	Effets sur le maillage
Croissance de l'initiative	Avant la prise de l'initiative sociale et solidaire	L'individu entretient déjà des liens avec d'autres.	Préexistants	L'individu entre en relation avec ces mêmes individus à travers l'initiative.	L'initiative permet le renforcement de la relation entre individus par la consolidation des liens.
	OU au cours de celle-ci	L'individu ne connaît pas les autres individus.	Inexistants	L'individu prend part à l'initiative et entre en relation sans historique.	L'initiative contribue à la diversité du maillage et à la multiplication des mailles.
	Au cours de l'initiative sociale et solidaire	L'individu est partie prenante de l'initiative. L'initiative développe des relations et des liens entre les individus à des degrés divers		L'individu décide de s'investir davantage dans la dynamique.	L'initiative renforce son emprise territoriale avec l'implication accrue d'un individu.
Décroissance de l'initiative			Liens activés	L'individu décide de se retirer de la dynamique.	L'individu se retire du cercle de sociabilité de l'initiative. Les liens peuvent subsister mais ne sont plus activés par l'initiative.
	A la fin de l'initiative (étape non systématique)			Les individus décident ou subissent la fin de l'initiative.	L'initiative disparaît mais la trace des liens reste : soit de manière activée à travers des relations interpersonnelles, soit en dormance.

Tableau 69 : Recomposition du maillage territorial sous l'effet des initiatives sociales et solidaires.

Les mouvements de croissance et de décroissance s'enchevêtrent dans l'évolution de l'initiative (Tableau 69). De même, les temps de l'initiative ne traduisent pas une évolution mais plutôt des phases que peuvent traverser l'une ou l'autre initiative.

Mais ces initiatives sont aussi attachées à des **lieux de pratiques** : des espaces de réunions (maison de l'un ou l'autre, café, etc.) et des lieux de manifestation des initiatives. Lieux et maillages sont deux éléments majeurs de l'appropriation.

Car ces initiatives participent de la construction de **proximités** (Torre and Beuret 2012) : proximité géographique d'abord par un ancrage à une *échelle locale*, mais aussi avec la construction d'une proximité sociale. En cela, elles émergent de *coalescences* de sociabilités ou en créent de nouvelles – celles-ci ne sont pas repliées sur elles-mêmes. Nous passons d'une spatialisation des initiatives sociales et solidaires à leur rôle dans la construction sociale du territoire.

Ces initiatives sociales et solidaires sont ainsi à la base de l'**existence du territoire** et de sa construction : *elles sont consubstantielles au territoire*. Elles réaffirment ainsi que *le territoire est un construit social* (Di Méo 1998; Frémont et al. 1984; Raffestin 1986).

Enfin, il est intéressant de rappeler que nous avons mis en évidence les prémices d'une **typologie des initiatives sociales et solidaires** suivant leur rapport aux territoires. En effet, si les initiatives participent toutes de l'existence du territoire, nous voyons qu'elles peuvent être diversement associées à sa construction.

- Des initiatives sociales et solidaires élémentaires

Nous identifions des initiatives sociales et solidaire *de base*, que l'on peut reproduire en plusieurs lieux et sans lesquelles les territoires n'existeraient pas. Elles sont le tissu élémentaire des territoires. Ces initiatives tendent davantage à développer des pratiques de sociabilités territoriales, d'activités territoriales voire de solidarités territoriales. Sans ces initiatives, on peut parler de dévitalisation des territoires : ces initiatives sociales et solidaires sont consubstantielles à tout territoire quel qu'il soit, inhérentes à l'existence même des territoires. Elles constituent la majorité des initiatives étudiées au sein de la partie 2. Dans ce cas, on est plus dans la création de liens que dans la consolidation de liens préexistants (cf. Tableau 69).

- Des initiatives sociales et solidaires spécifiques

L'existence de ces premières initiatives permet de faire émerger des initiatives sociales et solidaires *spécifiques*, c'est-à-dire propres à un lieu, à un contexte particulier. Nous pouvons les nommer initiatives territoriales spécifiques, car elles s'attachent profondément aux lieux dans lesquelles elles s'inscrivent et dévoilent leurs spécificités. Nous y retrouvons davantage des pratiques générées par des spécificités des lieux telles qu'elles ont été caractérisées dans le chapitre 4.

Ces initiatives s'appuyant sur d'autres, elles bénéficient du travail précédent des initiatives de base au sein du maillage territorial. Les initiatives spécifiques participent donc davantage de la consolidation de liens préexistants (Tableau 69). Cependant, elles peuvent également et en parallèle développer de nouveaux liens avec des individus non associés aux premières initiatives.

Ces pratiques constituent les ferments d'une spécification territoriale, c'est-à-dire de la mise en évidence de ressources propres à un territoire. Les exemples développés à Vertain et Hucqueliers appartiennent à cette catégorie : les initiatives sociales et solidaires étudiées s'appuient sur un maillage préexistant, qui n'est pas en péril et où préexistent d'autres initiatives locales. Elles y puisent leur émergence et viennent conforter ce maillage, renforcer les liens. Elles sont également consubstantielles au territoire.

DISCUTER DES APPORTS DE LA THESE A TRAVERS LES HYPOTHESES

HYPOTHESE 1 : DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES CONSUBSTANTIELLES AU TERRITOIRE

Les initiatives sociales et solidaires sont consubstantielles au territoire, en participant de son existence et de sa construction. C'est l'apport principal de ce travail de thèse. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de territoire sans ces pratiques du quotidien, ces arrangements entre individus qui s'appuient sur des besoins ou des envies et qui favorisent le développement de solidarités sociales. Chaque initiative sociale et solidaires participe de l'existence même du territoire et de sa construction : elles réaffirment ainsi la nature profonde du territoire qui est une construction sociale (cf. point précédent). De même, les initiatives sociales et solidaires n'auraient pas de sens conçues de manière a-territoriale : elles sont consubstantiellement liées au territoire dans lequel elles s'inscrivent.

Les initiatives sociales et solidaires sont basées sur des rhizomes territoriaux (Glon and Pecqueur 2016). Les pratiques se déroulent souvent dans l'ombre, dans ce qui n'est pas fait ou mal fait par des champs plus conventionnels. Cependant, et nous l'avons vu dans le chapitre 6 (notamment à travers l'exemple d'Hucqueliers), ces initiatives sociales et solidaires peuvent être accompagnées par l'institutionnel. Elles en deviennent plus visibles, et donc plus accessibles à tous les individus. Dans le cas d'Hucqueliers, cela renvoie à des initiatives spécifiques (telles que nous venons de les caractériser) qui sont développées et accompagnées par le centre socioculturel intercommunal pour répondre à des besoins du territoire (intégrer les néo-ruraux, proposer des activités pour les adolescents, etc.).

Cette notion de rhizomes reflète également des constructions dans l'intimité des lieux : c'est-à-dire dans un espace donné au prisme d'une spatialisation du temps, de centralités et d'emboitements d'échelles (Brochot and De La Soudière 2010). Discrètes, ces constructions spatiales induisent des appropriations silencieuses. Ces appropriations n'en sont pas moins puissantes : prenons l'exemple

d'un atelier autour des arts de la parole qui a permis l'expression de bibliothécaires. Celles-ci ont appris à parler en public et à exprimer leurs idées : ces transformations sont discrètes mais réelles. L'initiative s'est prolongée autour de nouveaux projets pour ces bibliothécaires. Des projets qui concourent activement à la sauvegarde des bibliothèques sur le territoire et qui témoignent ainsi de l'importance des appropriations individuelles et collectives.

Cette notion de rhizome met en évidence le fait que le territoire s'appuie en partie sur des processus discrets car ancrés dans les pratiques quotidiennes. Et même dans le cas de pratiques plus visibles (les cas du chapitre 6), l'appropriation demeure un processus discret car elle se produit de manière non éclatante : « *Cela reste fragile [...] ils ne deviennent pas encore des porteurs de projets* » dit la directrice du CSCI à propos d'habitants qui prennent des initiatives (entretien du 29/09/2017, Hucqueliers).

Ainsi, tandis que certains de vos interlocuteurs y voient des processus ordinaires ou fragiles (cf. citation ci-dessus), notre étude démontre l'importance de ces initiatives du quotidien dans l'appropriation territoriale des individus et des groupes. Les initiatives sociales et solidaires contribuent au renforcement du maillage territorial. La manière dont elles y contribuent dépend de chaque initiative (cf. Tableau 69) : les mailles peuvent être plus ou moins resserrées, les liens peuvent être plus ou moins forts entre les individus.

HYPOTHESE 2 : DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES COMME SERVICE SOCIOSYSTEMIQUE TERRITORIALISE

Nos exemples développés au sein du chapitre 6 nous ont permis d'illustrer la notion de service sociosystémique territorialisé : en développant des appropriations, les initiatives permettent aux individus et aux groupes de s'adapter et/ou de s'intégrer à l'espace dans lequel ils vivent. Nous l'avons vu, en milieu rural, ces initiatives sont mises en place pour permettre aux néo ruraux, aux individus fragilisés, aux populations délaissées (liste non exhaustive) de faciliter leur insertion sociale (exemple d'Hucqueliers au sein du chapitre 6). Nous pouvons mettre en évidence plusieurs caractéristiques.

Le service sociosystémique territorialisé est une construction d'individus et de groupes. Cette notion caractérise la place des initiatives sociales et solidaires au sein des territoires. Nous entendons par service sociosystémique territorialisé les rapports / les liens que favorisent les initiatives sociales et solidaires pour les individus et les groupes qui s'y rattachent. Le service sociosystémique territorialisé correspond à ces services que rendent les individus et les groupes dans ces mobilisations, ces actions résolument ancrées sur des besoins et aspirations du quotidien. En cela, il fait écho à la notion de service écosystémique, qui se réfère aux bénéfices que les êtres humains tirent des écosystèmes. Le

service sociosystémique territorialisé est ainsi source de bien-être pour les habitants (c'est-à-dire qu'il favorise de meilleures conditions de vie) et contribue significativement au « vivre-ensemble ».

Les initiatives sociales et solidaires sont un capital social territorialisé. En effet, elles facilitent l'action collective en constituant un patrimoine relationnel à la disposition des individus et des groupes (et qu'ils peuvent investir) – définition même du capital social (Campagne and Pecqueur 2014). Du caractère territorialisé, il est un résultat de notre démarche de recherche.

HYPOTHESE 3 : DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES POUVANT EVOLUER EN RESSOURCES TERRITORIALES

Cette évolution possible en ressource territoriale n'a été qu'une perspective effleurée dans la thèse, tant le processus n'est pas systématique. La constitution de ressources territoriales à partir d'initiatives sociales et solidaires implique que les individus-acteurs révèlent leur potentiel. Les porteurs de l'initiative établissent ainsi un processus d'activation de la ressource. Les initiatives sociales et solidaires ne sont donc pas automatiquement et nécessairement des ressources territoriales, tant cette activation reste peu systématique, d'après les cas rencontrés.

Analysant l'exemple d'Hucqueliers (chapitre 6) qui introduit la perspective de mise en ressource territoriale, nous pouvons tirer quelques enseignements.

- Cette étape de la révélation est un processus partagé par un collectif, qui prend conscience du capital social territorialisé initial et pourrait en faire une ressource territoriale. En cela, l'exemple du centre socioculturel intercommunal montre une réalité en demi-teinte. La prise de conscience est un processus qui reste inachevé. Nous n'avons donc pas observé d'initiatives sociales et solidaires devenant ressources territoriales dans la thèse.
- Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans cette étape, ils constituent des acteurs importants du développement territorial et des partenaires potentiels des initiatives sociales et solidaires.
- Enfin, l'évolution en ressources territoriales pourrait éventuellement ouvrir la voie d'une contribution des initiatives sociales et solidaires à un développement territorial local. Cette piste de recherche n'a donc pas été explorée. Cette étape de l'évolution en ressource territoriale n'a donc pas été étudiée de façon systématique.

DIFFICULTES DE L'ETUDE & LIMITES SCIENTIFIQUES DU TRAVAIL

UN SUJET PIONNIER : DES DIFFICULTES RENCONTREES

Au-delà des difficultés rencontrées dues à nos propres limites, nous pouvons mettre en évidence un certain nombre d'écueils qu'il a fallu contourner pendant ce travail. Ces difficultés ne sont pas génériques mais bien spécifiques à ce travail et à cette recherche en particulier.

Phase	Objet/moment	Difficultés	Solutions adoptées
Dans la première phase de la thèse	Exploration du sujet	Objet d'étude impalpable Pas de définition des initiatives sociales et solidaires	Accepter d'être dans le flou Adopter une méthodologie qui fasse émerger une notion la plus proche des réalités de terrain
	Lectures et bibliographie	Absence de corpus scientifique	Corpus mobilisé important au sein duquel il a fallu faire des choix (et notamment celui de recentrer sur l'existence du territoire)
	Poser son sujet, dégager une problématique	Sujet pionnier	Se mettre d'accord sur les réalités à explorer, grâce à des séances de travail : espace pour débattre, échanger, se laisser interpeller.
Terrain	Après un an de terrain : sur le temps passé	Arrêter la recherche	Fixer des limites à l'étude : se centrer sur la définition des initiatives sociales et solidaires
		Absence de saturation ⁸⁵	Accepter que toutes les initiatives sociales et solidaires ne puissent pas être recensées
Analyse des données	Réflexion sur une cartographie des initiatives	Pertinence d'une cartographie en l'absence d'exhaustivité dans le recensement	Choix de schémas pour visualiser des dynamiques locales non géolocalisées
Écriture	Rédaction	Points non approfondis lors des entretiens	Retours sur le terrain pour confirmer des informations

Tableau 70 : Des difficultés dans la conduite de la recherche

Nous avons souhaité mettre en évidence dans ce Tableau 70 les difficultés rencontrées, mais aussi les formes de dépassement que nous avons envisagées et adoptées. Il s'agit de choix que nous avons faits, qui n'ont pas de prétention d'être les meilleurs mais qui reflètent nos adaptations à ces difficultés. Ainsi, la recherche menée nous apparaît comme un processus qui se construit dans le temps, et s'adapte aux difficultés. Les dépasser nous a souvent invité à aller plus loin dans nos réflexions, à mener l'étude avec exigence. C'est notamment le cas du caractère pionnier du sujet : c'est certes un défi, mais qui fut finalement source de rigueur méthodologique et d'échanges scientifiques riches avec nos directeurs de thèse.

⁸⁵ En recherche qualitative, la saturation est atteinte quand l'enquête de terrain n'apporte plus de nouveaux éléments.

LIMITES SCIENTIFIQUES DU TRAVAIL

UNE LENTE TRANSFORMATION EN GEOGRAPHE

La première limite que nous voyons apparaître se situe au niveau de l'apprentissage de la géographie : nous l'avons dit au sein du chapitre 3, mener une recherche de thèse en sciences humaines pour une ingénieure agricole a pris du temps. L'approche géographique s'apprend sur un temps long. Étendre notre regard à une vision territoriale globale et riche reste un travail à mener pour toute une vie professionnelle.

LE CHOIX DE 4 BASSINS DE VIE : CAPTER UNE DIVERSITE D'INITIATIVES

Mener notre enquête au sein de quatre bassins de vie revêt des opportunités et des limites. Comme évoqué au sein du chapitre 3, ces quatre bassins de vie donnent à voir des espaces aux caractères ruraux diversifiés. Leur implantation au sein de la région, leur taille variable (en termes de superficie et de population), leurs caractéristiques socioéconomiques nous ont permis de brasser une plus grande diversité d'initiatives sociales et solidaires. Le travail de sélection des terrains a été à la base d'une réelle démarche de terrain. Cela nous a accaparé et a rendu plus délicate une investigation plus localisée sur l'informel par exemple. En outre, les quatre bassins de vie ne nous ont pas permis de creuser des situations locales à l'aide d'entretiens auprès de participants non porteurs d'initiatives sociales et solidaires (individus qui impulsent peu d'initiatives mais qui peuvent sporadiquement y prendre part).

Il s'agit d'une possibilité d'approfondissement de notre travail que d'aller explorer à une échelle plus fine le déploiement des initiatives sociales et solidaires. Cette étude nous permettrait de dégager des maillages territoriaux hétérogènes au sein de certaines communes voire certains quartiers. Comment les individus tissent au fil des années des maillages de sociabilités à proximité de leurs habitations ? Comment se jouent les appropriations dans l'informel, comment celles-ci sont-elles facilitées et quelles sont les barrières conscientes et inconscientes qui s'y jouent ?

Ainsi, nous avons fait le choix d'étudier une diversité de territoires pour capter un maximum d'initiatives, plutôt que de la diversité et l'approfondissement des initiatives sur un espace plus restreint. Le choix que nous avons fait nous semble un préalable indispensable à une étude à plus grande échelle, dans la mesure où les initiatives sociales et solidaires n'étaient pas préalablement définies. Ainsi, tout en ayant conscience des limites que cela a imposé, le choix de ces quatre bassins de vie nous a permis de proposer une définition méthodologiquement et scientifiquement acceptable des initiatives sociales et solidaires.

DES INTERLOCUTEURS DE RECHERCHES QUI ONT MANQUE

A ce titre, il nous semble avoir perdu beaucoup de temps au sein du bassin de vie de Wavrin pour obtenir des entretiens et évoquer ce (délicat semble t-il) sujet des initiatives sociales et solidaires. Pris par des conflits politiques autour des alternances au sein des municipalités, les associations et les élus municipaux ont peu répondu à nos sollicitations. L'enquête y a été plus laborieuse, moins fluide. Relevons comme exemple un contact qui nous a été donné par un professeur du laboratoire TVES pour tenter de contourner cet obstacle : après trois échanges de mails (qui paraissaient engageants), mon dernier mail (contenant les questions que je souhaitais poser) n'aura jamais connu de réponses.

Ces aléas, inhérents au parcours du doctorant mobilisant des individus pour des entretiens, nous ont également montrés les difficultés des enquêtes de terrain. En l'absence d'interlocuteur-ressource pour cette recherche, il a fallu un peu de temps pour « être apprivoisée » : « *Mais qui êtes-vous pour nous poser toutes ces questions ?* » m'interpella un mari arrivé à son domicile, tandis que je venais de converser pendant une bonne heure avec son épouse (entretien, 16/03/2015, Hucqueliers). A ce sujet, nous avons remarqué que les langues se délient hors du cadre de l'entretien : malgré l'absence d'enregistreur, le carnet de notes a souvent semblé être un obstacle à la conversation.

OUVERTURE ET PROLONGEMENTS POSSIBLES DE L'ETUDE

POUR UNE ETUDE PLURIDISCIPLINAIRE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Nous avons mené ce travail avec les outils et l'œil du géographe. Cette recherche exploratoire est loin d'avoir épuisé les limites de la discipline : nous avons mis en évidence l'éventualité d'un travail cartographique par exemple qui pourrait enrichir l'analyse des liens entre territoire et initiatives sociales et solidaires. De surcroît, la géographie nous a apporté un angle d'analyse suffisamment riche pour creuser nos questionnements dans ce temps de la thèse.

Ceci étant, notre ancrage en géographie sociale nous a souvent fait déborder de la discipline, notamment au niveau des lectures bibliographiques. Par exemple, développer la notion d'appropriation, s'intéresser aux individus « ordinaires » nous a conduit à des lectures de sociologues ou d'anthropologues (Sansot 1976; Chombart de Lauwe 1976; De La Soudière 2004 pour en citer quelques-uns).

Nous y avons vu (et lu) de nouvelles manières d'explorer les territoires, et pressenti les possibilités qu'offrirait une enquête interdisciplinaire sur ce sujet des initiatives sociales et solidaires :

- Explorer la notion d'appropriation et son accessibilité à tous et pour tous, à travers les initiatives sociales et solidaires
- Soulever les questions de participation et de non-participation aux initiatives, aux mobiles individuels et collectifs... car ce n'est pas parce que les individus ne participent pas qu'ils n'en n'ont pas envie.
- discuter du pouvoir local des communes en termes d'initiatives sociales et solidaires, du positionnement spécifique des élus locaux.

Cette liste (non exhaustive) montre l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire sur la question, qui, au-delà de la richesse d'un travail collectif, permettrait d'ouvrir et d'approfondir la définition des initiatives sociales et solidaires.

APPROFONDIR LA PLACE DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES AU SEIN DES TERRITOIRES

A TRAVERS LE CONCEPT D'INNOVATIONS TERRITORIALES

Nous n'avons que tardivement adopté le terme d'innovations en rapport avec les initiatives sociales et solidaires. Pour autant, il nous est venu comme une évidence : les maillages locaux de sociabilités se trouvent régulièrement bousculés par des initiatives sociales et solidaires qui répondent à des problématiques ou des besoins. La notion d'innovation a clairement eu des choses à nous apporter dans ce travail.

Néanmoins, elles mériteraient d'être approfondies en lien avec le développement d'une typologie plus poussée des initiatives sociales et solidaires. Ainsi, comment les espaces développent nécessairement des initiatives sociales et solidaires basiques (sans aucun trait péjoratif) et essentielles pour les territoires ? Et comment, sur ce premier maillage, peuvent émerger des initiatives sociales et solidaires innovantes et spécifiques à l'espace en question ? Cette seconde catégorie participerait également de la construction du territoire.

Ainsi, on voit émerger des catégories d'initiatives, où l'on peut qualifier certaines d'innovations sociales territoriales. Cet appariement enrichit et développe le concept d'innovation sociale, notamment exploré par des québécois (citons à titre d'exemple Fontan, Klein, and Tremblay 2004).

*UNE ESS PLUS PROCHE DE SES PRATIQUES, VERS LA RETERRITORIALISATION
D'UNE ECONOMIE POLITIQUE*

Nous nous interrogeons ici sur la manière dont cette étude interpelle plus spécifiquement l'économie sociale et solidaire. Dans la continuité de ce qui a été proposé au sein du chapitre 5, à quels nouveaux développements pourraient nous amener les initiatives sociales et solidaires ?

L'ESS et les initiatives sociales et solidaires favoriseraient le bien-être en proposant un autre modèle de vivre ensemble, dont l'étendue reste à mesurer au sein des territoires. Dans le prolongement de ces présentes recherches, il nous paraît intéressant de nous interroger sur le caractère territorialisant et territorialisé de l'ESS en perspective avec les initiatives sociales et solidaires. Notre étude a clairement montré les points de convergence et les distinctions entre ces deux ensembles. Si les initiatives sociales et solidaires désignent toute pratique de solidarité sociale au sein des territoires, il nous paraît intéressant de poursuivre la conversation sur les territorialités de l'ESS au prisme des initiatives étudiées.

DEVELOPPER L'IDEE DE SERVICES SOCIOSYSTEMIQUES TERRITORIALISES

Cette notion de service sociosystémique territorialisé nous est venue du concept de service écosystémique pour désigner les aménités de l'environnement. Nous avons proposé cette notion de service sociosystémique territorialisé, nous intéressant aux effets des initiatives sociales et solidaires et de leur place au sein des territoires.

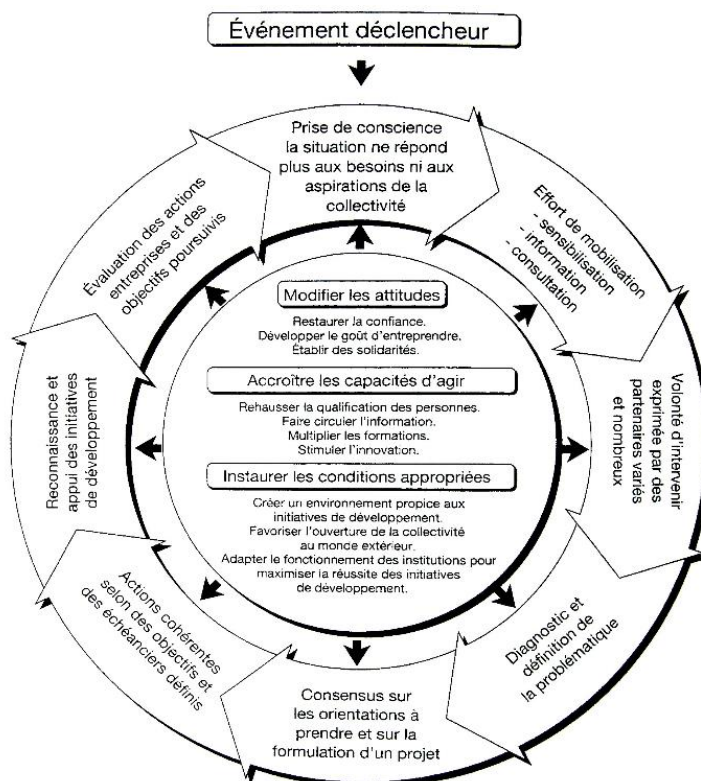
Nous l'avons vu, cette approche nous amène à l'étude du bien-être ou du mieux-être sur les territoires comme un des fondamentaux du vivre-ensemble. Le bien-être territorial constitue un objet d'étude récent pour les sciences sociales (Jany-Catrice 2016; Laurent 2016; Monnoyer-Smith 2016; Pawin 2014) et pour les collectivités locales soucieuses de la qualité de vie au sein de leurs territoires. Cette piste de recherche s'inscrit en outre dans un changement de paradigme, où la croissance productiviste se trouve départie pour être remplacée par de nouveaux indicateurs permettant le bien-être de tous (Jany-Catrice 2016). Une nouvelle opportunité de croisements disciplinaires, mais aussi d'études co-construites avec les territoires.

POURSUIVRE LE QUESTIONNEMENT SUR LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES

Nous avons eu l'occasion au sein du chapitre 5 de questionner les liens centre/périphéries et les territoires construits de l'initiative sociale et solidaire. La mise en place du service sociosystémique peut générer un dynamisme qui crée un nouveau territoire. Cette recréation vient interpeller les territoires donnés (administratifs par exemple), contribuant à les renouveler.

Nous voyons là un axe de recherche sur des explorations à conduire en termes de déterritorialisation et de reterritorialisation. Les rapports d'appropriations sont renforcés par des « valeurs culturelles et sociales, mémorielles et symboliques » (Di Méo 1998). En vivifiant les maillages locaux, les initiatives sociales et solidaires créent de nouvelles dynamiques sur les territoires, par des forces centripètes ou centrifuges. Ces mouvements font partie des cycles des territoires dont ses composantes sont traversées par des phases de déterritorialisation (et donc de territoires qui se défont, de rapports d'appropriations qui s'affaiblissent) et de reterritorialisation (qui ne sont pas signe de retour au passé mais bien de nouveauté) (Rieutord 2009). En ce sens, les initiatives sociales et solidaires signent des perspectives de reterritorialisation à petite échelle et en lien avec un espace global.

Les acteurs fonctionnent en réseau ou en maillage, qui est un prérequis indispensable au développement territorial. En effet, le développement local s'appuie sur « l'importance du maillage dans une relation de proximité. Resituant l'implication des individus au niveau local, la marque de sociabilités différenciées, ce maillage est le ferment d'un construit potentiel ne prenant pas les aspects les plus attendus et ne se concrétisant pas uniquement par des actions économiques. » (Glou et Renard 1998). En poursuivant la mesure de l'importance de ce maillage au sein du territoire, et la place qu'y occupent les initiatives sociales et solidaires, nous amenons des pistes pour la réaffirmation d'un développement territorial qui ne s'appuie pas que sur sa composante économique.



Graphique 15 : Le processus de développement local selon Bernard Vachon (Le développement local : théorie et pratique, Gaëtan Morin Editeur, 1993, p121).

Bernard Vachon a mis en évidence les mécanismes du développement local à travers le Graphique 15 (Vachon and Coallier 1993).

« La mise en mouvement naît de la prise de conscience d'une situation devenue problématique, par un groupe

de novateurs capables de porter un autre regard, souvent à partir d'un événement déclenchant qui bouscule la collectivité dans son fonctionnement habituel [...] » (Houée 2009). La prise d'initiative

nécessite donc la capacité à analyser une situation d'une manière différente que celle communément pratiquée, et de concrétiser cette analyse par un passage à l'action. De plus, il ne suffit pas de proclamer le développement territorial pour qu'il s'instaure au sein du territoire. « *Un groupe, un territoire ne se réveille pas par décret. Le sursaut est une affaire de conscience et de volonté collectives.* » (Houée 2009). Modifier les attitudes est un processus engageant et exigeant, un travail de longue haleine pour les acteurs du territoire. Enfin, « *les territoires existent ainsi par leurs projets, construits en mobilisant des ressources ; et le projet est le moment de la réinterprétation de ce qui fait ressource dans le territoire* » (Lajarge et Roux dans Pecqueur et Gumuchian, 2007). C'est par le projet et les ressources qui préexistent au sein du territoire que ce dernier peut exister et se développer. De fait, le développement territorial est stimulé par un environnement favorable : instaurer les conditions appropriées de ce développement (par l'environnement, mais aussi l'ouverture de la collectivité et le fonctionnement des institutions) est le dernier activateur mis en évidence par Bernard Vachon.

Ce graphique nous conduit à de nouveaux développements autour des initiatives sociales et solidaires. En quoi les initiatives sociales et solidaires peuvent-elles constituer le terreau du développement territorial, et en quoi les initiatives sociales et solidaires pourraient-elles être une voie pour le rural, lui proposant un nouveau modèle de développement basé sur le capital social du territoire (Campagne and Pecqueur 2014) ?

BIBLIOGRAPHIE

1. ADRETS. 2012. *Services Marchands de Proximité En Zones Rurales*. Guide Repère.
2. AKDIM, Brahim, and Mohamed LAAOUANE. 2010. "Patrimoine et Développement Local à Fès : Priorités, Acteurs et échelles D'action." *Norois* 1 (214).
3. ALIAGA, Christel, Pascal EUSEBIO, and David LEVY. 2015. "Une Nouvelle Approche Sur Les Espaces à Faible et à Forte Densité." In *La France et Ses Territoires*, 13–21. INSEE Références.
4. ALPHANDÉRY, Pierre, and Jean-Paul BILLAUD. 2009. "Retour Sur La Sociologie Rurale." *Études Rurales* 1 (183) : 9–22.
5. ANDRÉ, Yves. 1998. *Enseigner Les Représentations Spatiales*. Anthropos. Paris.
6. ANGEON, Valérie. 2008. "L'explication Du Rôle Des Relations Sociales Dans Les Mécanismes de Développement Territorial." *RERU* 2 : 237–50.
7. ANGEON, Valérie, Patrick CARON, and Sylvie LARDON. 2006. "Des Liens Sociaux à La Construction D'un Développement Territorial Durable : Quel Rôle de La Proximité Dans Ce Processus ?" *Développement Durable et Territoires*, no. Dossier 7 : Proximité et environnement (juillet).
8. ANGEON, Valérie, and Sandra LAUROL. 2006. "Les Pratiques de Sociabilité et de Solidarité Locales : Contribution Aux Enjeux de Développement Territorial." *Espaces et Sociétés* 4 n°127.
9. APES. 2010. *Étude : Circuits Alimentaires Coopératifs et Consommateurs*. Disponible sur : http://www.apes-npdc.org/IMG/pdf/apes_etude-alimentation_11.2010.pdf.
10. AUBERT, Francis, Armand FRÉMONT, Lisa GAUVRIT, Edith HEURGON, Bernard HUBERT, Guy RIBA, and André TORRE. 2008. *Prospective : Les Nouvelles Ruralités En France à L'horizon 2030*. INRA.
11. AUBRY, Christine, and Jean-Noël CONSALÈS. 2014. "L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou évolution lente?" *Espaces et sociétés* 3 n°158.
12. AZNAR, Olivier. 2002. "Une Caractérisation Des Services Environnementaux à Dimension Paysagère Produits Dans Les Espaces Ruraux." *Développement Durable et Territoires*.
13. BACQUÉ, Marie-Hélène, Henri REY, and Yves SINTOMER. 2005. "La Démocratie Participative Urbaine Face Au Néo-Libéralisme." *Mouvements*, n°39/40.
14. BAILLY, Antoine S. 1989. "L'imaginaire Spatial. Plaidoyer Pour La Géographie Des Représentations." *Espaces Temps Géographie, état des lieux. Débat transatlantique*. n°40-41 : p 53–58.
15. BALAZARD, Hélène, and Philippe GENESTIER. 2009. "La Notion D'empowerment : Un Analyseur Des Tensions Idéologiques Britanniques et Des Tâtonnements Philosophiques Français." Ile de Porquerolle.
16. BANOS, Vincent, and Jacqueline CANDAU. 2006. "Recomposition Des Liens Sociaux En Milieu Rural. De La Fréquentation D'espaces à La Production de Normes Collectives?" *Espaces et Sociétés*, n°127, P 97–112.
17. ———. 2011. "Les Agriculteurs, Des Voisins Reconnus Par Les Nouveaux Résidents." *Informations Sociales* 2 n°164 : P24–31.

18. BANOS, Vincent, and Jacqueline CANDAU. 2014. "L'initiative Des Fermes Ouvertes En Périgord," Des campagnes en mouvement pour mieux vivre ensemble, *Territoires en mouvement*, n°22.
19. BANOS, Vincent, and Jacqueline CANDAU. 2014. *Sociabilités Rurales à L'épreuve de La Diversité Sociale*. Quae. Nature et Société. Domont.
20. BANOS, Vincent, Jacqueline CANDAU, and Anne-Cécile BAUD. 2009. "Anonymat En Localité. Enquête Sur Les Relations de Voisinage En Milieu Rural." *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°127 P 247–67.
21. BARBAROT, Anne-Sophie, Tiphaine RENARD, Dominique VOLET, Denis LÉPICIER, and David TIVEYRAT. 2013. "Propositions Méthodologiques Pour Mesurer La Territorialisation Des Projets de Développement Rural." *Économie Rurale*, p 81–88.
22. BARBIER, Max, Gilles TOUTIN, and David LÉVY. 2016. "L'accès Aux Services, Une Question de Densité Des Territoires." INSEE Première n°1579.
23. BEAUD, Stéphane. 1996. "L'usage de L'entretien En Sciences Sociales. Plaidoyer Pour L'entretien Ethnographique." *Politix* 9 n°35 : p226–57.
24. BERGEL, Pierre. 2005. "Appropriation de L'espace et Propriété Du Sol." *Norois* 2 n°195.
25. BERNARY, Stéphane. 2007. "Quand L'alimentation Cimente Le Territoire." *Économie & Humanisme*, n° 380 p58 à 61.
26. BERTRAND, Nathalie, and Patrick MOQUAY. 2004. "La Gouvernance Locale, Un Retour à La Proximité." *Économie Rurale*, n°280 p77–95.
27. BESSIÈRE, Céline, and Gilles LAFERTÉ. 2006. "Conclusions Du Colloque." *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*. Dijon.
28. BÉTEILLE, R. 1981. *La France Du Vide*. Paris: Librairies Techniques (LITEC), Géographie économique et sociale.
29. BEYER, Chris, and Dominique ROYOUX. 2015. "L'aménagement Temporel Territorial : Repenser Les Territoires En Conjuguant Espace et Rythmes." *Métropoles* n°17.
30. BICHAT, Henry-Hervé. 2003. "L'école En Milieu Rural." disponible sur : https://www.agropolis.fr/formation/pdf/2003_Bichat.pdf
31. BILLARD, Gérald, and Arnaud BRENNETOT. 2011. "Quand La Critique Des 'Suburbs' Envahit Les Séries Télévisées Américaines." *Métropolitiques.eu*.
32. BIOTEAU, Emmanuel, and Sébastien FLEURET. 2014. "Quelques Jalons Pour Une Géographie de L'économie Sociale et Solidaire." *Annales de Géographie* 3 n°697 p 890–911.
33. BLANCHET, Alain, and Anne GOTMAN. 2001. *L'enquête et Ses Méthodes : L'entretien*. Nathan. 128p
34. BLONDIAUX, Loïc, and Jean-Michel FOURNIAU. 2011. "Un Bilan Des Recherches Sur La Participation Du Public En Démocratie : Beaucoup de Bruit Pour Rien ?" *Participations* 1.
35. BLONDIAUX, Loïc, and Yves SINTOMER. 2009. "L'impératif Délibératif." *Rue Descartes* 1 n°63.
36. BONERANDI, Emmanuelle. 2008. "Une Géographie Rurale Active. Revue Des

- Thèses Soutenues de 2003 à 2008 Dans Les Universités Françaises.” *Géocarrefour* 4 n°83 p 337–40.
37. BONERANDI, Emmanuelle, and Olivier DESLONDES. 2008. “Editorial : Où va La Géographie Rurale.” *Géocarrefour* 4 n°83 p 225–58.
 38. BONERANDI, Emmanuelle, and Camille HOCHEDÉZ. 2007. “Des Machines, Des Vaches et Des Hommes. Projets Culturels, Acteurs et Territoires Dans Un Espace Rural En Crise : L’exemple de La Thiérache.” *Norois* 3 n°204.
 39. BONNAMOUR, Jacqueline. 1997. “La Géographie Rurale Pendant Le Dernier Quart de Siècle.” *Ruralia* 1.
 40. BORY, Anne. 2008. “Syndicaliste Et/ou Bénévole : Mécénat D’entreprise et Engagement Dans Le Monde de L’entreprise.” *La Revue de l’Ires* 2 n°57.
 41. BOSSÉ, Anne, and Laurent DEVISME. 2011. “Agrestic, Ton Univers Impitoyable. La Série Américaine Weeds.” *Métropolitiques.eu*.
 42. BOSSÉ, Anne, DEVISME, Laurent, and Marc DUMONT. 2007. “Actualité Des Mythologies Pavillonnaires.” *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n°102.
 43. BOSSUET, Luc. 2007. “Les Conflits Du Quotidien En Milieu Rural, étude à Partir de Cinq Communes.” *Géographie, Économie et Société* 9.
 44. BOSSUET, Luc, and André TORRE. 2009. “Le Devenir Des Ruralités. Entre Conflits et Nouvelles Alliances Autour Des Patrimoines Locaux.” *Économie Rurale*, p147–162.
 45. BOTTOLLIER-DEPOIS, François. 2012. “Fiche de Lecture - Gouvernance Des Biens Communs, Elinor Ostrom 2010.” HEC Paris.
 46. BOUTIN-KUHLMANN, Raphaël. 2012. “Qu’est Ce Que Le Développement Local ?” Disponible sur : <http://manualzz.com/doc/5025889/développement-local-%3F>
 47. BOUZILLÉ-POUPLARD, Emmanuelle. 2001. “Des Campagnes Vivantes. Réflexions de Jeunes Géographes à Propos Du Colloque En Hommage à Jean Renard.” *Ruralia*, n°8.
 48. BRANGER, Véronique, Laurent GARDIN, JANY-CATRICE, Florence, and Samuel PINAUD. 2015. “Évaluer L’utilité Sociale de L’économie Sociale et Solidaire.” *Alterguide*
 49. BROCHOT, Aline, and Martin DE LA SOUDIÈRE. 2010. *Autour Du Lieu*. Seuil. Communications. Paris: École des Hautes Études en Sciences Sociales.
 50. BRONDIZIO, Eduardo S., Elinor OSTROM, and Oran R. YOUNG. 2013. “Connectivité et Gouvernance Des Systèmes Socio-écologiques Multiniveaux : Le Rôle Du Capital Social.” *Management & Avenir*.
 51. CAMPAGNE, Pierre, and Bernard PECQUEUR. 2014. *Le Développement Territorial. Une Réponse émergente à La Mondialisation*. Charles Léopold Mayer. Paris.
 52. CANDAU, Jacqueline, and Ludovic GINELLI. 2011. “L’engagement Des Agriculteurs Dans Un Service Environnemental. L’exemple Du Paysage.” *Revue Française de Sociologie*.
 53. CARON, Armelle, and André TORRE. 2006. “Vers Une Analyse Des Dimensions Négatives de La Proximité.” *Développement Durable et Territoires*, no. Dossier 7 : Proximité et environnement (mai) 19 p.
 54. CARY, Paul, and Sylvie FOL. 2016. “Éditorial. Du Périurbain Stigmatisé Au

- Périurbain Valorisé?” *Géographie, Économie et Société* 1.
55. CARY, Paul, and Jean-Louis LAVILLE. 2015. “L’économie Solidaire : Entre Transformations Institutionnelles et Chantiers Théoriques.” *Revue Française de Socio-économie* 1 n°15.
 56. CASTEL, Odile. 2015. “La Réciprocité Au Coeur de La Structuration et Du Fonctionnement de l’Economie Sociale et Solidaire.” *Revue Française de Socio-économie* 1 n°15.
 57. CASTEL, Robert, and Nicolas DUVOUX. 2013. *L’avenir de La Solidarité*. PUF. Mayenne.
 58. CHAMBOREDON, Hélène, Fabienne PAVIS, Muriel SURDEZ, and Laurent WILLEMEZ. 1994. “S’imposer Aux Imposants. A Propos de Quelques Obstacles Rencontrés Par Des Sociologues Débutants Dans La Pratique et L’usage de L’entretien.” *Genèses*, n°16 p114–32.
 59. CHARLIER, Bruno. 1999. “La Défense de L’environnement : Entre Espace et Territoire.” Thèse soutenue à l’Université de Pau et des pays de l’Adour.
 60. CHARMES, Éric. 2011. *La Ville émiettée*. Presses Universitaires de France. La Ville En Débat.
 61. CHÂTEL, Viviane. 2001. “Au Cœur Du Lien Social : Dignité, Responsabilité et Solidarité.” *Actes Du Groupe de Travail Inégalités, Identités et Lien Social*. Universidade nova de Lisboa.
 62. ———. 2004. “La Solidarité : Une Exigence de Responsabilité-Pour-Autruï.” *La Solidarité : Exigence Morale Ou Obligation Publique*, by Marc-Henry Soulet, p137–162. 9.
 63. CHEVALIER, Pascal, and Marc DEDEIRE. 2014. “Application Du Programme Leader Selon Les Principes de Base Du Développement Local.” *Économie Rurale* 4 n°342.
 64. CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri. 1976. “Appropriation de L’espace et Changement Social.” In *Actes de La 3e Conférence Internationale de Psychologie de L’espace Construit (3rd IAPS)*. Strasbourg: P. Korosec Serfaty.
 65. CHOPLIN, Gérard. 2016. “Rompre Avec... Le Désenchantement de L’avenir.” *Contribution aux 22èmes controverses européennes de marciac*. Disponible sur : http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=4140#.V81zFjue07Y.
 66. CLAVAL, Paul. 2013. “Le Rôle Du Terrain En Géographie.” *Confins*, n°17.
 67. COLLETIS, Gabriel, Patrick GIANFALDONI, and Nadine RICHEZ-BATTESTI. 2012. “Territoires et économie Sociale et Solidaire : Une Mise En Perspective.” *Économie : Le Pouvoir Des Territoires*. Marseille.
 68. COLLETIS, Gabriel, and Bernard PECQUEUR. 1993. “Intégration Des Espaces et Quasi-Intégration Des Firmes : Vers de Nouvelles Rencontres Productives?” *RERU*, p 489–508.
 69. COLY, Bertrand. 2011. “Le MRJC, Une Pépinière D’initiatives de Jeunes.” *POUR*, n°211.
 70. CONSALÈS, Jean-Noël, and Philippe MOUSTIER. 2007. “Terroirs : Caractérisation, Développement Territorial et Gouvernance.” *Méditerranée*, n°109.
 71. CRAVATTE, Céline. 2006. “La Construction de La Légitimité Du Tourisme

- Solidaire, à La Croisée Des Chemins de Différents Registres Mobilisant Le Lien Avec La ‘Population Locale.’” *Autrepart* 4 n°40.
72. D2DPE Mission Observation Régionale et Analyse Spatiale. 2009. “Fiche Signalétique. Pays Maritime et Rural Du Montreuillois.” Région Nord-Pas-de-Calais. Disponible sur : www.sigale.nordpasdecals.fr.
73. DACHEUX, Éric, and Daniel GOUJON. 2013. “Cohésion Sociale et Richesse économique : Compléter L’apport d’Elinor Ostrom Par Une étude Empirique de l’ESS.” *Management & Avenir*, n°65.
74. DARLY, Ségolène. 2012. “La Reterritorialisation de L’agriculture, Effet Collatéral Des Conflits D’usage. Le Cas Francilien.” *Économie Rurale*, n°32 p 31–46.
75. DATAR. 2012. “La Nouvelle Typologie Des Campagnes Françaises, Des Littoraux et de La Montagne.” Disponible sur : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/typologie-des-campagnes-fran-aises-et-des-espaces-enjeux-sp-cifiques-littoral-et-montagne>
76. DAUDÉ, Eric. 2002. “Modélisation de La Diffusion D’innovations Par La Simulation Multi-Agents. L’exemple D’une Innovation En Milieu Rural.” Thèse de Géographie, Université d’Avignon et des pays du Vaucluse.
77. DAUPHIN, Sandrine, and Christophe GIRAUD. 2012. “Introduction.” *Informations Sociales*, Vivre en milieu rural, 2 n°164, p 128.
78. DAUPHIN, Sandrine, and Colette LEGAT. 2011. “Focus - Un Centre Social En Milieu Rural : L’expérience Du Territoire Viennois.” *Informations Sociales* 2.
79. DAVEZIES, Laurent. 2002. “Le Développement Local Revisité.” Amis de l’École de Paris. Disponible sur : <https://www.ecole.org/telechargement/?cr=EV030402.pdf&type=2>
80. ———. 2008. *La République et Ses Territoires : La Circulation Invisible Des Richesses*. Seuil. La République Des Idées. Paris.
81. DEBARBIEUX, Bernard. 1995. “Le Lieu, Fragment et symbole Du Territoire.” *Espaces et Sociétés*. 1 n°80A p 13-36.
82. DEFALVARD, Hervé, and Julien DENIARD. 2014. “L’ISO 26 000 de Territoire Ou Le Territoire Comme Bien Commun.” Cahier de recherche, chaire ESS-UPEM
83. DE LA SOUDIÈRE, Martin. 2004. “Avec La Géographie Pour Compagne.” *Ethnologie Française* 4 n°34.
84. ———. 2001. “De L’esprit de Clocher à L’esprit de Terroir.” *Ruralia*, n°8.
85. ———. 2004. “Lieux Dits : Nommer, Dénommer, Renommer.” *Ethnologie Française* 1 n°34.
86. DELÉAGE, Estelle. 2011. “Les Mouvements Agricoles Alternatifs.” *Informations Sociales* 2 p 44–50.
87. DÉLÉGATION À L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L’ACTION RÉGIONALE. 2003. “Quelle France Rurale Pour 2020 ? Contribution à Une Nouvelle Politique de Développement Rural Durable.” La Documentation Française.
88. DELFOSSE, Claire. 2008. “Éditorial : Agricultures, Durabilité et Territoire.” *Géocarrefour* 3 n°83 p167–70.
89. ———. 2011. “La Culture à La Campagne.” *POUR*, n°208 p 43–48.
90. DELFOSSE, Claire, and Cécile BERNARD. 2007. “Vente directe et terroir.” Edited

- by Jean-Noël Consalès and Philippe Moustier. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, n°109 p 23–29.
91. DELFOSSE, Claire, and Jean-Antoine PROST. 1998. “Transmission et Appropriation Des Savoirs Fromagers : Un Siècle de Relations Entre Industriels de Roquefort et Transformateurs Corses.” *Ruralia*, n°2.
 92. DEMOUSTIER, Danièle. 2010. “Économie Sociale et Solidaire et Régulation Territoriale. Étude Sur Quatre Zone D’emploi En Rhône-Alpes.” *Géographie, Économie et Société*, n°12
 93. DE MYTTENAERE, Bernard. 2005. “Dynamique de Diversification Agricole et Tourisme En Espace Rural Wallon : Regard Sur La Place Des Agriculteurs.” Faire campagne, pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui. Université de Rennes.
 94. DENOUX, Patrick. 2012. “La Ruralité, Un Laboratoire Interculturel.” Villes et campagnes à la croisée de nouveaux chemins. Vers un nouveau contrat villes-campagnes, Toulouse.
 95. ———. 2014. “De La Cohabitation à La Coexistence, Ou de La Métamorphose Du (1 et 1) En (1+1).” *Actes Des 21èmes Controverses Européennes de Marciac*. Marciac.
 96. DEPARDON, Raymond. 2009. *Paysans*. Points.
 97. DE RÉPARAZ, André. 2007. “Terroirs Perdus, Terroirs Constants, Terroirs Conquis : Vigne et Olivier En Haute-Provence XIXe-XXIe Siècles.” *Méditerranée*, n°109.
 98. DÉRIOZ, P. 2003. “Quels Indicateurs Pour La Géographie ? Quelques éléments de Réponse à Travers L’exploration de Thématiques de La Friche et de La Déprise Dans Le Territoire Français.” *Objets et Indicateurs Géographiques*, Éditions A. Barthélémy, 91–108. Avignon.
 99. DESLONDES, Olivier. 2008. “Deux Publications d’Yvon Le Caro Sur Les Agriculteurs et L’espace Rural.” *Géocarrefour* n°83.
 100. ———. *Dictionnaire Culturel En Langue Française*. 2006. Le Robert. Paris.
 101. ———. *Dictionnaire de La Géographie et de L’espace Des Sociétés*. 2003. Belin.
 102. DI MÉO, Guy. 1996. *Les Territoires Du Quotidien*. L’Harmattan.
 103. ———. 1998. *Géographie Sociale et Territoire*. Nathan. Fac. Géographie.
 104. ———. 2008. “Une Géographie Sociale Entre Représentation et Action.” *Montagnes Méditerranéennes et Développement Territorial*, n°23 p 13–21.
 105. ———. 2012. “Femmes, Sexe, Genre.” *Espaces et Sociétés*, n°150.
 106. ———. 2014. *Introduction à La Géographie Sociale*. Armand Colin. Cours. Domont.
 107. DIRY, Jean-Paul. 1999. *Les Espaces Ruraux*. SEDES. Campus Géographie. Paris.
 108. DISSART, Jean-Christophe, LALLAU, Benoit, and France LOUBET. 2013. “Développer Les Capacités Territoriales.” *Vers L’égalité Des Territoires*.
 109. DONADIEU, Pierre. 2012. “Scénarios Pour Des Régions Agri-Urbaines (publication Originale).” Villes et campagnes à la croisée de nouveaux chemins. Vers un nouveau contrat ville-campagne, Toulouse.
 110. DUGHERA, Jacques, Laurence DUFLOU, GARDIN, Laurent, and BRANGER, Véronique. 2013. “Mesurer L’économie Sociale et Solidaire Au Delà Des Statuts Juridiques.” *Les nouvelles frontières de l’économie sociale et solidaire*.

- XXXIIIes Journées de l'Association d'économie sociale. Marne-La-Vallée.
111. DUSSAUX, Maryvonne. 2008. "Communes Rurales, Participation Des Habitants et Développement Durable." Lille.
 112. FASSIN, Didier. 1990. "Démarche de La Recherche." Les classiques des sciences sociales.
 113. FERRATON, Cyrille, and Delphine VALLADE. 2013. "Économie Sociale et Solidaire et Territoires : Quelles Spécificités ? Étude de Cas Sur Les Zones D'emploi Du Languedoc Roussillon." Angers.
 114. FLAURAUD, Vincent. 2005. "La Jeunesse Agricole Catholique (JAC)." *Rives Nord-Méditerranéennes*, n°21 p 25–40.
 115. FLEURY, Antoine. 2008. "Croiser Les Terrain En Géographie." *A Travers L'espace de La Méthode : Les Dimensions Du Terrain En Géographie*. Arras.
 116. FONTAN, Jean-Marc, Juan-Luis KLEIN, and Diane-Gabrielle TREMBLAY. 2004. "Innovation et Société : Pour élargir L'analyse Des Effets Territoriaux de L'innovation." *Géographie, Économie et Société* 6 p 115–28.
 117. FONTAN, Jean-Marc, Yanick NOISEUX, and Marco SILVESTRO. 2007. "Pratiques Solidaires Sous L'angle de La Territorialité." *Organisations & Territoires* 16 (1).
 118. FOURNIER, Jean-Marc. 2007. "Géographie Sociale et Territoire : De La Confusion Sémantique à L'utilité Sociale ?" ESO-UMR 6590 CNRS. Disponible sur : http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_26/3fournier.pdf.
 119. FRAISSE, Laurent. 2007. "Économie Solidaire : Des Initiatives Locales à L'action Publique. Introduction." *Revue Tiers Monde* 2 n°190, p 245–53.
 120. FRÉMEAUX, Philippe. 2013. "L'évaluation de L'apport de L'économie Sociale et Solidaire - Rapport de Mission Remis à M. Benoit Hamon." Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/files/rapport-fremeaux-ess.pdf>
 121. FRÉMONT, Armand. 2009a. "À La Recherche Du Rural Perdu." *Géographie, Économie et Société* 1 n°11 p 39–45.
 122. ———. 2009b. *La Région, Espace Vécu*. Flammarion. Malesherbes.
 123. FRÉMONT, Armand, Jacques CHEVALIER, Robert HÉRIN, and Jean RENARD. 1984. *Géographie Sociale*. Vol. 338. Masson. Paris.
 124. GADREY, Jean. 1996. *Services : La Productivité En Question*. Paris: Desclée de Brouwer.
 125. ———. 2013. "Les Biens Communs Notion Au Service Des Projets de l'ESS." *Alternatives économiques* (blog).
 126. ———. 2015. "L'éboueur Devrait-Il Gagner plus Que Le Trader?" *Revue Projet*.
 127. GALLIEN, Manon, Marjolaine BOITARD, and Claire DELFOSSE. 2012. "Renouveau Des Jardins Portagers Entre Milieux Urbain et Rural?" *POUR*, n°215-216 (332)
 128. GARDIN, Laurent. 2006. *Les Initiatives Solidaires. La Réciprocité Face Au Marché et à l'État*. Éditions ERES.
 129. GASSELIN, P. 2014. Les campagnes entre exil et exode. Controverses de Marciac.

130. GIBLIN, Béatrice. 2015. "L'obsession Du Local : Une Exception Française?" *Esprit*, n°412 p159.
131. GLON, Éric, and PECQUEUR, Bernard. 2006. "Développement et Territoires : Une Question D'environnement et de Ressources Territoriales ?" *Territoires En Mouvement*, p13 à 22.
132. GLON, Éric, and Bernard PECQUEUR. 2016. *Au Cœur Des Territoires Créatifs. Proximités et Ressources Territoriales*. Presses Universitaires de Rennes. Espace et Territoire.
133. GLON, Éric, and Jean-Pierre RENARD. 1998. "Le Développement Local Au Service Du Territoire." *Espaces et Sociétés à La Fin Du XXe Siècle. Quelles Géographies Sociales?* Colloque de Géographie Sociale de Caen, Les Documents de La Maison de La Recherche En Sciences Humaines de Caen 7. p 97–120.
134. GRANIÉ, Anne-Marie. 2003. "Sociabilités Dans Le Monde Rural." *Projet 2* n°274.
135. "Fiche Territoriale : Le Nord-Pas-de-Calais : Une Région Agricole Périurbaine." 2008. GRECAT, Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, et Région Nord-Pas-de-Calais. Disponible sur : <http://www.grecat-agri.com/front/viewnode.aspx?typnode=5&storefield=file&idnode=608>.
136. GREER, Allan. 2015. "Confusion Sur Les Communs." *Lavidesidees.fr* (blog).
137. GRELLEY, Pierre. 2011. "Contrepoint - Sociologie Rurale." *Informations Sociales*, n°164.
138. GRISON, Jean-Baptiste. 2014. "L'équipement Des Espaces Ruraux Face à L'émiettement Communal : Quelle Réponse Des Découpages Intercommunaux ?" *Norois*, n°230.
139. GRISON, Jean-Baptiste, S. GIRARD, M. GUITTON, L. HADJOU, HOCHEDÉZ, Camille, M. KOWASCH, I. MALLET, et A. SCHINDLER. 2012. "Les Recherches Contemporaines En Géographie Rurale : Territoires, Ressources et Pratiques Du Terrain." Synthèse disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00685617>
140. GUEBEN-VENIÈRE, Servane. 2011. "En Quoi Les Cartes Mentales, Appliquées à L'environnement Litoral, Aident-Elles Au Recueil et à L'analyse Des Représentations Spatiales ?" *EchoGéo (en Ligne)*, n°17
141. GUÉNEAU, Maurice. 2011. "L'école En Milieu Rural : Dispersion En Tous Sens." *POUR* 1 (208):49–55.
142. GUILHAUMON, Jean-Louis, Michka ASSAYAS, and Christophe CHEVALIER. 2014. "Innover, c'est parier sur l'impensable" *20eme Controverses Européennes de Marciac*.
143. GUILLUY, Christophe. 2010. *Fractures Françaises*. François Bourin.
144. GUMUCHIAN, Hervé, Eric GRASSET, Romain LAJARGE, and Emmanuel ROUX. 2003. *Les Acteurs, Ces Oubliés Du Territoires*. Anthropos. Paris.
145. GUMUCHIAN, Hervé, and C MAROIS. 2001. *Initiation à La Recherche En Géographie*. Anthropos.
146. HÄGERSTRAND, Torsten. 1952. "The Propagation of Innovation Waves. Lund Studies in Geography." *Serie B*, n°4.

147. HELFTER, Caroline. 2011a. "Contrepoint - Rapports Au Territoire et Aux Dispositifs D'aide." *Informations Sociales*.
148. ———. 2011b. "Entretien - Développer Les Modes D'accueil de La Petite Enfance." *Informations Sociales* 2 n°164.
149. HÉLY, Matthieu. 2008. "L'économie Sociale et Solidaire N'existe Pas." *Lavidesidees.fr* (blog).
150. HERVIEU, Bertrand, and François PURSEIGLE. 2011. "Des Agricultures Avec Des Agriculteurs, Un Nécessité Pour l'Europe." *Projet* 2 n°321, p 60–69.
151. HERVIEU, Bertrand, and Jean VIARD. 1996. *Au Bonheur Des Campagnes (et Des Provinces)*. L'Aube. Marseille.
152. HINNEWINKEL, Jean-Claude. 2007. "L'avenir Du Terroir : Gérer La Complexité Par La Gouvernance Locale." *Méditerranée*, n°109.
153. HOUÉE, Paul. 2009a. "Territoires et Développement Humain." Pour Sol et Civilisation. Disponible sur : <http://www.soletcivilisation.fr>
154. ———. 2009b. *Repères Pour Un Développement Humain et Solidaire*. Les éditions de L'atelier. Clamecy.
155. INSEE. 2011. "Les Espaces Du Nord-Pas-de-Calais : Trajectoires, Enjeux et Devenir." Développement humain, Fascicule 3.
156. ———. 2014. "Une Approche de La Qualité de Vie Dans Les Territoires."
157. JAMET, Jean-Paul. 2003. "Gérer La Multifonctionnalité de L'agriculture." *Projet*, n°274.
158. JANY-CATRICE, Florence. 2016. "La Mesure Du Bien-être Territorial. Travailler Sur Ou Avec Les Territoires?" *Revue de l'OFCE* 1 n°145, p 63–90.
159. JANY-CATRICE, Florence, and Grégory MARLIER. 2013. "Estimer La Santé Sociale Des Régions Françaises : Enjeux économiques, épistémologiques et Politiques." *RERU* 4 p 647–78.
160. JANY-CATRICE, Florence, Nicolas MATYJASIK, and Philippe MAZUEL. 2014. *Économie Sociale et Solidaire, de Nouveaux Référentiels Pour Tempérer La Crise*. Gestion Publique. Paris.
161. JANY-CATRICE, Florence, and R. ZOTTI. 2009. "La Santé Sociale Des Territoires. Un Indicateur de Santé Sociale Pour Les Régions Françaises." *Futuribles*, n°350 p 65–88.
162. JEAN, Bruno, and Steve DIONNE. 2007. "La Ruralité Entre Les Appréciations Statistiques et Les Représentations Sociales : Comprendre La Reconfiguration Socio-Spatiale Des Territoires Ruraux Québécois." *Norois* 1 n°202
163. JEAN, Yves, and Michel PÉRIGORD. 2009. *Géographie rurale: la ruralité en France*. A. Colin.
164. JOLIN, Louis. 2007. "Une éthique de La Solidarité et de La Responsabilité." *Téréos*, 3–5.
165. JOUSSEAUME, Valérie, and Christine MARGETIC. 2007. "Autre Légume, Autres Lieux. La Mâche Dans Le Bassin Maraîcher Nantais." *Méditerranée*, n°109.
166. JOUVE, Bernard. 2006. "Éditorial. L'empowerment : Entre Mythe et Réalités, Entre Espoir et Désenchantement." *Géographie, Économie et Société* 8 p 5–15.
167. JOYALA, André. 2005. "La Politique Québécoise de La Ruralité : Le

- Développement Local à L'épreuve." *Géographie, économie, société*. vol 7
168. KAYSER, Bernard. 1989. *La Renaissance Rurale. Sociologie Des Campagnes Du Monde Occidental*. A. Colin. Paris.
 169. KEBIR, Leila, and Bernard BARRAQUÉ. 2014. "Editorial." *Espaces et Sociétés* 3 n°158.
 170. KEBIR, Leila, and Frédéric WALLET. 2015. "Bien Commun, Territoire, Proximité." *Journées de la proximité*, Tours.
 171. KEERLE, Régis. 2006. "De L'usage de La Notion D'acteur En Géographie (ou Comment La Géographie Rurale, Après Avoir Gagné La Guerre - Des Sciences -, Peut Construire La Paix)." Disponible sur : [Http://eegeosociale.free.fr](http://eegeosociale.free.fr).
 172. LACHESNAIE, Bruno. 2011. "L'action Sanitaire et Sociale de La Mutualité Sociale Agricole." *Informations Sociales* 2 n°164.
 173. LALLAU, Benoit. 2008. "Les Agriculteurs Africains Entre Vulnérabilité et Résilience. Pour Une Approche Par Les Capabilités de La Gestion Des Risques." *Revue Française de Socio-économie* 1 n°1.
 174. ———. 2012. "De La Modernité Des Paysans." *Revue Française de Socio-économie* 1 n°9 p 5–10.
 175. LASCUMES, Pierre, and Jean-Pierre LE BOURHIS. 1998. "Le Bien Commun Comme Construit Territorial. Identités D'action et Procédures." *Politix* 11 n°42 p 37 à 66.
 176. LAURENT, Eloi. 2013. "Vers L'égalité Des Territoires : Une Introduction." *Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques*. Documentation française.
 177. ———. 2016. "Introduction. Le Bien-être En Trois Dimensions." *Revue de l'OFCE* 1 n°145 p 5–9.
 178. LAVILLE, Jean-Louis. 2005. *Sociologie Des Services*. Sociologie économique. ERES.
 179. ———. 2011. *Agir à Gauche. L'économie Sociale et Solidaire*. Desclée de Brouwer. Paris.
 180. LESCUREUX, Frédéric. 2014. "Éditorial." *Des Campagnes En Mouvement Pour "Mieux" Vivre Ensemble*, Territoires en mouvement, n°22 p 1–5.
 181. LETNIEWSKA-SWIAT, Sylvie. 2005. "Mobilités et Discontinuités Périurbaines : Le Cas de La Métropole Lilloise." *Espace Populations Sociétés* 2 p 265–76.
 182. LÉVY, Jacques. 1999. *Le Tournant Géographique*. Belin. Paris.
 183. LOUBET, France, Jean-Christophe DISSART, and Benoit LALLAU. 2011. "Contribution de L'approche Par Les Capacité à L'évaluation Du Développement Territorial." *RERU*, n°4 p 681–703.
 184. LUSSAULT, Michel. 2009. *De La Lutte Des Classes à La Lutte Des Places*. Grasset.
 185. ———. 2010. "Ce Que La Géographie Fait Au(x) Monde(s)." *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, Hors Série. A quoi servent les sciences humaines, II (10) p 241–51.
 186. MADELINE, Philippe, and Jean-Marc MORICEAU. 2010. "Campagnes

- Géographie(s) Rurale(s) Sciences Sociales et Agronomiques.” Commission de géographie rurale. Caen.
187. MAILLAT, Denis. 1996. “Systèmes Territoriaux de Production et Milieux Innovateurs.” *Les Éditions de l’OCDE*, Réseaux d’entreprises et développement local, p75–90.
188. MALLON, Isabelle. 2011. “L’accompagnement Du Vieillissement En Milieu Rural Au-Delà de La Solidarité Intergénérationnelle.” *Informations Sociales* 2 n°164.
189. ———. 2013. “Demeurer Au Pays Ou Vivre Sa Retraire à La Campagne : Comment Cohabitent Les Personnes âgées En Milieu Rural Isolé?” *Métropolitiques* (blog).
190. MARGETIC, Christine. 2005. “L’agro-Alimentaire Chez Les Géographes Des Campagnes En France Au XXe Siècle.” *Norois* 4 n°197.
191. MARLIER, Grégory, Thomas DALLERY, and Nathalie CHUSSEAU. 2015. “Le Nord-Pas-de-Calais, Entre Mutations économiques et Développement Humain.” *Revue de l’OFCE* 7 n° 143 298p.
192. MATHIEU, Nicole. 2004. “Relations Ville-Campagne : Quel Sens, Quelle évolution ?” *POUR*, Cap sur la campagne, n°182 (juin).
193. ———. 2007. “Le Lien Des Agriculteurs Aux Lieux et Aux Autres Habitants. Une évolution Majeure à Observer.” *Économie Rurale*, n°300 p129–133.
194. MAYAUD, Jean-Luc. 2015. “N’enterrons Pas Trop Vite Les Territoires Ruraux.” *Les Controverses Européennes de Marciac*, Marciac.
195. MAYER, Margit. 2006. “Combattre L’exclusion Sociale Par L’empowerment : Le Cas de l’Allemagne.” *Géographie, Économie et Société* 1 (8).
196. MÉDA, Dominique. 2002. “Le Capital Social : Un Point de Vue Critique.” *l’Économie Politique* 2 n°14.
197. MESINI, Béatrice, and Delphine THIVET. 2014. “Dynamiques Des Luites Paysannes et Rurales Dans Les Forums Sociaux 2000-2010 : Vers Une 3e Génération de Droits-Devoirs Envers La ‘Terre Commune.’” *Territoires En Mouvement*, n°22.
198. MILHAU, Jacques. 1993. *Solidarité, L’avenir D’un Héritage*. Terrains. Éditions Sociales.
199. MINISTÈRE DE L’ESPACE RURAL ET DE L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. 2009. “Les Territoires Ruraux : Quels Enjeux, Quel Avenir? ” Document Support de La Consultation.
200. MISCHI, Julian, and Nicolas RENAHY. 2008. “Pour Une Sociologie Politique Des Mondes Ruraux.” *Politix* 3 n°83 p 9–21.
201. MONNOYER-SMITH. 2016. “Le Bien être Territorial En France : De La Mesure à L’action, Pour Une Société plus Durable.” Études et Documents. Commissariat général du développement durable.
202. MONS, Alain. 2005. “Pierre Sansot (1928-2005). Une Conduite Flâneuse.” *Hermès, La Revue* 3 n°43 p 204–207.
203. MOQUAY, Patrick, Sylvie LARDON, Emmanuelle MARCELPOIL, and Vincent PIVETEAU. 2005. *Proximités et Changements Socio-économiques Dans Les Mondes Ruraux*. Editions QUAE. Un Point Sur...
204. MOREL-BROCHET, Annabelle. 2011. “Les Services et Les Commerces Dans

- Les Choix Résidentiels.” *POUR*, n°208 p 75–80.
205. MORÈRE, Lucie. 2017. “La Participation Institutionnalisée Dans Les Espaces Protégés Habités. Quelles Contributions à L’éco-acteurisation Des Participants et Au Développement Territorial ?” Thèse de Géographie, Lille.
206. MORIN, Bruno. 2011. “Qui Habite En Milieu Rural ?” *Informations Sociales 2* n°164 p11–22.
207. MORMONT, Marc. 2006. “Conflit et Territorialisation.” *Géographie, Économie et Société* 8.
208. ———. 2009. “Globalisations et écologisations Des Campagnes.” *Études Rurales 1* n°183 p143–60.
209. MULLER, Pierre. 2007. “Peut-on (encore) Penser Le Global à Partir Du Rural? Réflexions D’un Politiste.” *Économie Rurale*, n°300 p105–109.
210. ———. 2009. “Le Basculement Du Regard - La Question de L’entrepreneur Rural.” *Études Rurales 1* n°183 9p.
211. MUNDLER, Patrick. 2013. “Le Prix Des Paniers Est-Il Un Frein à L’ouverture Sociale Des AMAP?” *Économie Rurale*, 336, p3–19.
212. NESSI, Hélène, Florent LE NÉCHET, and Laurent TERRAL. 2016. “Introduction. Changement de Regard Sur Le Périurbain, Quelles Marges de Manoeuvre En Matière de Durabilité?” *Géographie, Économie et Société*.
213. NEVEU, Catherine. 2004. “Les Enjeux D’une Approche Anthropologique de La Citoyenneté.” *Revue Européenne Des Migrations Internationales*, n°20 p 89–101.
214. NICOUX, Renée, and Gérard BAILLY. 2013. “L’avenir Des Campagnes.” Rapport d’information 271. Délégation sénatoriale à la prospective. disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r12-271/r12-2711.pdf>.
215. NOUVELOT-GUEROULT, Marie-Odile. 2011. “Quelques éléments de Compréhension Pour Approfondir La Notion D’initiative.” *POUR 4* n°211 p 35–42.
216. OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE NORD-PAS-DE-CALAIS. 2010. “Région Nord-Pas-de-Calais : l’Économie Sociale et Solidaire.” Développement de l’Économie Sociale Inter Régional.
217. ORSI, Fabienne. 2013. “Elinor Ostrom et Les Faisceaux de Droits : L’ouverture D’un Nouvel Espace Pour Penser La Propriété Commune.” *Revue de La Régulation*, n°14.
218. OULD AHMED, Pepita. 2010. “La Solidarité Vue Par L’Économie Sociale et Solidaire.” *Revue Tiers Monde 4* n°204 p 181–97.
219. OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic. 2009. “Le Territoire, La Géographie et Les Sciences Sociales : Aperçus Historiques et épistémologiques.” In *Territoires, Territorialité, Territorialisation*, Presses Universitaires de Rennes, p 31–35. Espace et Territoire.
220. PAGÈS, Alexandre. 2011. “Exclusions et Vulnérabilités, Solidarités et Dépendances.” *Informations Sociales 2* n°164.
221. PARODI, Maurice. 2005. “Économie Sociale et Solidaire et Développement Local.” *Revue Internationale de l’Économie Sociale*, n°296 p 26–40.
222. PAUGAM, Serge. 2013. *Le Lien Social*. 3e ed. PUF. Mayenne.

223. PAWIN, Rémy. 2014. "Le Bien-être Dans Les Sciences Sociales : Naissance et Développement D'un Champ de Recherche." *L'Année Sociologique* n°64.
224. PECQUEUR, Bernard. 1992. *Le développement local: mode ou modèle?* Syros-Alternatives.
225. ———. 2005. "Les Territoires Créateurs de Nouvelles Ressources Productives : Le Cas de L'agglomération Grenobloise." *Géographie, Économie et Société* 3 n°7.
226. ———. 2006. "Le Tournant Territorial de L'économie Globale." *Espaces et Sociétés* 2-3 p124-125.
227. ———. 2007. "L'économie Territoriale : Une Autre Analyse de La Globalisation." *L'économie Politique* 1 n°33.
228. ———. 2009a. "De L'exténuation à La Sublimation : La Notion de Territoire Est-Elle Encore Utile?" *Géographie, économie, Société* n°11.
229. ———. 2009b. "De L'exténuation à La Sublimation : La Notion de Territoire Est-Elle Encore Utile?" *Géographie, Économie et Société* 1 n°11 p98.
230. PECQUEUR, Bernard, and Hervé GUMUCHIAN. 2007. *La Ressource Territoriale*. Economica Anthropos.
231. PECQUEUR, Bernard, and Xabier ITÇAINA. 2012. "Économie Sociale et Solidaire et Territoire : Un Couple Allant de Soi?" *RECMA*, n°325.
232. PECQUEUR, Bernard, and Jean-Benoît ZIMMERMANN. 2004. *Économie de Proximités*. Hermès-Lavoisier.
233. PERALDI, Xavier, and Michel ROMBALDI. 2009. "La Contribution de L'économie Sociale et Solidaire Au Développement Rural : Quelques Constats Dans Le Contexte Corse." *Géographie, Economie et Société* 2 n°11 p161–79.
234. PÉREZ, Roland, and François SILVA. 2013. "Gestion Des Biens Collectifs, Capital Social et Auto-Organisation : L'apport d'Elinor Ostrom à l'Économie Sociale et Solidaire." *Management & Avenir* 7 n°65.
235. PERRIER-CORNET, Philippe. 2002. *Repenser Les Campagnes*. Ed. de l'aube.
236. PERRIER-CORNET, Pierre. 2003. "Quelles Perspectives Pour Les Campagnes Françaises?" *Projet* 2 n°274.
237. PERRIER-CORNET, Pierre, Yannick SENCEBÉ, and J.P. SYLVESTRE. 1997. "Les Processus D'exclusion Dans Les Espaces Ruraux." In *Communication Ay 48e Séminaire AEEA*. Dijon.
238. POULOT, Monique. 2008. "Les Territoires Périurbains : « Fin de Partie » Pour La Géographie Rurale Ou Nouvelles Perspectives?" *Géocarrefour, Géographie(s) rurale(s) en question(s)*, 4 n°83 p18.
239. ———. 2014. "Histoires d'AMAP Franciliennes : Quand Manger Met Le Local Dans Tous Ses états." *Territoires En Mouvement*, n°22.
240. POUZENC, Michaël, Dominique COQUART, Jean Pilleboue, Valérie OLIVIER, and Martine GUIBERT. 2007. "Diversification Des Modèles de Qualité Territorialisée Des Produits Agroalimentaires : Risque Ou Opportunité Pour Les Terroirs?" *Méditerranée*, n°109
241. PRALY, Cécile. 2007. "Le Processus de Reterritorialisation En Questions : L'exemple de L'arboriculture de La Moyenne Vallée Du Rhône." *Méditerranée*,

- n°109.
242. PRALY, Cécile, Carole CHAZOULE, Claire DELFOSSE, and Patrick MUNDLER. 2014. “Les Circuits de Proximité, Cadre D’analyse de La Relocalisation Des Circuits Alimentaires.” *Géographie, Economie et Société* 4 n°16 p 455–78.
243. *Quand Des Territoires Interpellent Des Chercheurs : L’ambition D’un Conseil de Développement*. 2012. Poitiers: La librairie des territoires.
244. QUINTAL, Magalie, and Catherine TRUDELLE. 2013. “Maroc : Les Associations Locales Dans La Vallée Du Ziz.” *Economie Rurale* 2 n°334.
245. RAFFESTIN, Claude. 1986. “Ecogenèse Territoriale et Territorialité.” *Espaces, Jeux et Enjeux*, Fayard & Fondation Diderot, p175–185. Paris.
246. RAYNAL, Jean-Claude, and Lala RAZAFIMAHEFA. 2014. “Prospective Territoriale Dans Le Cadre de Projets Sociaux et Solidaires : Analyse de L’émergence Des AMAP Au Sein Des Bassins de Vie Ruraux En France.” *Territoires En Mouvement*, n°22.
247. REGOURD, Estelle. 2004. “Le Phénomène Associatif Dans La Recomposition Territoriale : Vers de Nouvelles Ruralités?” *Ruralia*, n°15.
248. ———. 2007. “Les Associations Culturelles, Porteuses de Projet Pour de Nouvelles Ruralités?” *Norois* 3 n°204.
249. RENAHY, Nicolas. 2006. *Les Gars Du Coin. Enquête Sur Une Jeunesse Rurale*. La Découverte. Paris.
250. RETAILLÉ, Denis. 2007. “Quel Est L’impact de La Mondialisation Sur Le Développement Local ? Les échelles Paradoxaes Du Développement.” *Les Cahiers d’Outre Mer*, n°238 (avril-juin).
251. REYNARD, Robert. 2016. “La Qualité de Vie Dans Les Territoires Français.” *Revue de l’OFCE* 1 n°145 p33–48.
252. RICHEZ-BATTESTI, Nadine, and Danièle DEMOUSTIER. 2010. “Introduction. Les Organisations de l’Économie Sociale et Solidaire : Gouvernance, Régulation et Territoire.” *Géographie, Économie et Société*, n°12.
253. RICHEZ-BATTESTI, Nadine, and Francesca PETRELLA. 2012. “Les Logiques D’interaction Entre Associations et Institutions Publiques Dans La Gouvernance Locale.” *Informations Sociales* 4 n°172.
254. RIEUTORD, Laurent. 2007. “Du Territoire Identitaire Aux Nouveaux Partenariats Ville - Campagne : Les Voies Du Développement Local Dans La Haute Vallée de La Loire.” *Norois* 3 n°204.
255. ———. 2009. “Dynamiques Rurales Françaises et Re-Territorialisation de L’agriculture.” *L’Information Géographique* 1 n°73 p 30–48.
256. RIEUTORD, Laurent, and Christine THOMASSON. 2015. “Quels Sentiments D’appartenance Pour Les Jeunes Ruraux? Réflexions à Partir D’enquêtes Dans Les Combrailles Auvergnates.” *POUR* 4 n°228 p 93–104.
257. RIVIÈRE, Jean. 2008. “Le Vote Pavillonnaire Existe-T-Il?” *Politix* 3 n°83 p 23–48.
258. ROUGET, Nicolas, Jacques HEUDE, Thomas PFIRSCH, Guillaume SCHMITT, Frédéric LESCUREUX, and Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT. 2014. “L’entrée de La Grande Distribution Dans Le Marché Des Circuits Courts : Vers Un

- Modèle ‘Hybride?’” *POUR* 4 n°224.
259. ROULLIER, Clothilde. 2011a. “Focus - Qui Sont Les Néoruraux?” *Informations Sociales* 2 n°164 p32–35.
260. ———. 2011b. “Le Monde Rural: Quelques Données de Cadrage.” *Informations Sociales* 2 n°164.
261. ROUX, Adrien. 2011. *50 Ans de Démocratie Locale*. Yves Michel. Société Civile.
262. SABATIER, Bruno, Christophe SOULARD, Françoise JARRIGE, Lucette LAURENS, and Brigitte NOUGARÈDES. 2007. “L’agriculture Périurbaine Aujourd’hui : Un Champ de Recherche Multidimensionnel.” Nanterre.
263. SACAREAU, Isabelle. 2007. “Au Pays Des Bons Sentiments : Quelques Réflexions Critiques à Propos Du Tourisme Solidaire.” *Téréos*, Tourisme et solidarité, 3 n°26 p 6–14.
264. SAINT DIDIER, Jean, and Philippe RISTORD. 2009. “L’économie Solidaire Au Service D’une 3ème Voie de FPC Pour Les Territoires Ruraux : L’exemple Des MFR.”
265. SANSOT, P. 1976. “Notes Sur Le Concept D’appropriation.” In *Actes de La 3e Conférence Internationale de Psychologie de L’espace Construit (3rd IAPS)*. Strasbourg: P. Korosec Serfaty.
266. ———. 2009. *Les Gens de Peu*. Quadrige. Presses Universitaires de France.
267. SARDAN, Jean-Pierre Olivier de. 1995. “La Politique Du Terrain.” *Les Terrains de L’enquête*, n°1 p71–109.
268. SCHNAPPER, Dominique. 1991. *La France de L’intégration. Sociologie de La Nation En 1990*. Gallimard. Bibliothèque Des Sciences Humaines.
269. SÉCHET, Raymonde, and Régis KEERLE. 2007. “Petite Histoire de Nos Délicatesses Avec Le Territoire.” ESO-UMR 6590 CNRS. Disponible sur : http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_26/1keerle_sechet.pdf.
270. SENCÉBÉ, Yannick. 2002. “Les Manifestations Contrastées de L’appartenance Locale.” In *Agriculteurs, Ruraux et Citadins. Les Mutations Des Campagnes Françaises.*, edited by Jean-Pierre Sylvestre, Educagri Editions, p 293–310. Dijon.
271. SENCEBÉ, Yannick. 2011. “Multi(ples) Appartenances En Milieu Rural.” *Informations Sociales* 2 n°164 p36–42.
272. SENCÉBÉ, Yannick, and Jean-Jacques LAPLANTE. 2014. “Crise Du Lien : Sortir Des Lieux?” *Pour Des Territoires Vivants : Faut Que ça Déménage!* Controverses de Marciac.
273. SERFATY-GARZON, Perla. 2003. “L’appropriation.” *Dictionnaire de L’habitat et Du Logement*. Disponible sur : <http://www.perlaserfaty.net/texte4.htm>.
274. SERVET, Jean-Michel. 2007. “Le Principe de Réciprocité Chez Karl Polanyi, Contribution à Une Définition de L’économie Solidaire.” *Revue Tiers Monde* 2 n°190.
275. SINTOMER, Yves, and Marie-Hélène BACQUÉ. 2011. *La Démocratie Participative: Histoire et Généalogie*. La Découverte.
276. SOTIROPOULOU, Eleni-Christina. 2007. “Espace Villageois et Conflits D’appropriation : à La Croisée de Nouveaux Désirs et de Regards Renouvelés.”

- Géographie, Économie et Société*, n°9.
277. TALANDIER, Magali. 2011. "Le Renouveau Rural." *Les PER : Regards Sur Une Politique Territoriale*, by P. De Roo, Documentation française.
278. TALANDIER, Magali, and Valérie JOUSSEAUME. 2013. "Les équipements Du Quotidien En France : Un Facteur D'attractivité Résidentielle et de Développement Pour Les Territoires ?" *Noréis*, n°226.
279. TALENDIER, Magali. 2009. "Une Autre Géographie Du Développement Rural. Une Approche Par Les Revenus." *Géocarrefour*
280. ———. 2011. "L'accès Aux Services Comme Facteur de Développement Local?" *POUR*, n°208 p 91–95.
281. "Territoires, Enjeux économiques et Sociaux : Quel Engagement Partagé Des Acteurs ?" *6e Université D'été "Emploi, Compétences, Territoires."* 2013. Relief 41.
282. THOMÉ, Pierre. 2013. "Bien Commun et économie Sociale et Solidaire. L'exploration Des Possibles." Paris.
283. TORRE, André, and Jean-Eudes BEURET. 2012. *Proximités Territoriales. Economica, Anthropolos*. Paris.
284. TORRE, André, and Maryline FILIPPI. 2005. *Proximités et Changements Socio-économiques Dans Les Mondes Ruraux*. INRA Éditions. Paris.
285. TREMBLAY, Diane-Gabrielle, Jean-Marc FONTAN, Juan-Luis KLEIN, and Serge ROUSSEAU. 2003. "Proximité Territoriale et Innovation : Une Enquête Sur La Région de Montréal." *RERU* 5.
286. VACHON, Bernard, and Francine COALLIER. 1993. *Le Développement Local, Théorie et Pratique*. Gaëtan Morin Éditeur. Boucherville, Québec.
287. VANIER, Martin. 205AD. "Réforme Territorial et Espace Rural." *POUR* 4 n°228 p 147–53.
288. ———. 2005. "Rural-Urbain : Qu'est Ce Qu'on Ne Sait Pas?" In *Rural-Urbain : Nouveaux Liens, Nouvelles Frontières.*, by Samuel ARLAUD, Yves JEAN, and Dominique ROYOUX, p 25–32. Disponible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/75/95/PDF/Rural_urbain.pdf.
289. ———. 2007. "La Relation 'Ville/campagne' Excédée Par La Périurbanisation." Manuscrit auteur. Disponible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/75/48/PDF/La_relation_villecampagne.pdf.
290. ———. 2009a. "Comment Habiter et Gouverner La Galaxie Des Territoires." Poitiers. Disponible sur : http://www.grandpoitiers.fr/Datas/File/synthese-Martin-Vanier_020409.pdf.
291. ———. 2009b. *Territoires, Territorialité, Territorialisation : Controverses et Perspectives*. Presses Universitaires de Rennes. Espace et Territoire. Rennes.
292. ———. 2012. "Campagnes Pour Tous ! Un Ailleurs Métropolisé." *Espace Rural et Projet Spatial (vol.3) Du Terrain à La Recherche : Objets et Stratégies*, 224 pages. PU Saint Etienne.
293. VELASCO-GRACIET, Hélène. 2006. "La Reconnaissance Rurale, L'exemple Du Département de La Dordogne." *Ruralia*, n°18/19.
294. VERNIÈRES, Michel. 2009. "Les Inégalités Territoriales : Le Cas Des Territoires Ruraux." Université de Galatasaray.

295. VESCHAMBRE, Vincent. 2002. "La Notion D'appropriation." *Norois* 2 n°195 p 115–116.
296. VIARD, Jean. 2012. "Il N'y a plus de Césure Ville/campagne." *Villes et campagnes à la croisée de nouveaux chemins. Vers un nouveau contrat villes-campagnes.*, Toulouse.
297. VIGNON, Sébastien. 2011. "De La Mairie à La Communauté de Communes : Renouveau Des Formes D'action Publique et Transformation Du Personnel Politique Local." *POUR* 2 (209-2010).
298. VULBEAU, Alain. 2011. "Contrepoint - Les Pyasans Oubliés." *Informations Sociales* 2 n°164.
299. WEBER, Max. 1998. *Économie et Société*. Translated by Jacques Chavy and Jean-Pierre Dampierre. Agora : Les classiques. 2 vols. Pocket. Paris.
300. ZRINCAK, Georgette. 2013. "Pour Une Géographie Des Pratiques Socioculturelles Rurales. Essai Sur Les Lotos Des Campagnes." *Géographie et Cultures*, n°87.

SOURCES

WEBOGRAPHIE

Institut national de la statistique et des études économiques : www.insee.fr

Observatoire des territoires : www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

France Stratégie 2017 2027 : <http://francestrategie1727.fr>

Annonces du JO Associations : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/>

Portail des territoires et des citoyens – Géoportail : www.geoportail.gouv.fr/

SITES INTERNET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

- Communauté de communes du Sud-Artois : www.cc-sudartois.fr
- Communauté de communes du canton d'Hucqueliers : www.cc-hucqueliers.fr/
- La communauté de communes du Pays Solesmois : www.ccpays-solesmois.fr/
- Métropole Européenne de Lille : www.lillemetropole.fr

SOURCES POUR ALIMENTER LA DEFINITION DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Carnets de campagne : <https://www.franceinter.fr/emissions/carnets-de-campagne>
- L'Esprit village : <http://www.villagemagazine.fr>

ARTICLES DE PRESSE PAR TERRAIN D'ETUDE

BASSIN DE VIE DE BAPAUME

1. DUBRULLE Benjamin. Pour Jean-Jacques Cottel, « le commerce bapalmois se porte bien ». *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 15/04/2015
2. Les rumeurs sur l'implantation d'une zone commerciale s'intensifient. *L'Avenir de l'Artois, Edition Bapaume et Vertes Vallées* [en ligne] 28/11/2012

3. DUBRULLE Benjamin. Le bureau de l'union commerciale de Bapaume se donne encore un an pour espérer. *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 11/04/2015
4. FLAHAUT Michel. Les agriculteurs se regroupent. *L'Avenir de l'Artois, Edition Bapaume et Vertes Vallées* [en ligne] 26/06/2013
5. DUBRULLE Benjamin. Qui est Véronique Thiébaud, la nouvelle conseillère générale du canton de Bapaume ? *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 03/09/2014
6. Le 26 juillet, Bapaume se lancera dans la grande aventure des courses pédestres. *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 30/05/2015
7. DUBRULLE Benjamin. Pourquoi n'y a-t-il plus de têtes d'affiche à l'espace culturel de Bapaume ? *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 01/05/2015
8. Biefvillers-lès-Bapaume. : le 18 avril, c'est Troc'plantes et vide-greniers. *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 29/03/2015
9. DUBRULLE Benjamin. Un jardin de cocagne pour réinsérer un public en difficulté dans le « bio ». *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 17/02/2011
10. BOUCHER Laurent. Arras : les deux ateliers de repassage du Coin familial n'en font plus qu'un. *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 09/10/2014
11. DUBRULLE Benjamin. Départementales : le rural canton de Bapaume, terreau idéal pour le FN ? *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 13/03/2015
12. Bapaume : brocante, carnaval, courses pédestres, feu d'artifice... C'est le week-end prochain. *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 19/07/2015
13. Bapaume : bientôt un « jardin partagé » au pied des HLM. *La Voix du Nord, Edition Arras et ses environs*. [en ligne] 12/07/2015

BASSIN DE VIE D'HUCQUELIERS

1. Canton d'Hucqueliers : les élus sont toujours à la recherche d'un médecin. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 28/06/2014
2. LEVIEL Fabrice. Hucqueliers : faute de cantine, les écoliers mangent dans l'auberge du village (VIDEO). *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 08/09/2014
3. LEVIEL Fabrice. Montreuil : « Nous avons été dépossédés de la Frappadingue ». *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 01/10/2014
4. Bientôt une « Cigale » dans le canton pour aider les entrepreneurs. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 23/10/2010
5. Rural Vibration : deux jours de fun ce week-end à Ergny. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 11/09/2013

6. L'association Espoir, deuxième employeur du canton, en plein boum. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 23/04/2012
7. BERTHELOOT Anthony. À quoi ressemblera le canton d'Hucqueliers dans vingt ans ? *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 28/10/2014
8. LEVIEL Fabrice. À Campagne-lès-Boulonnais, Didier Findinier prône le retour à la terre nourricière. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 28/10/2012
9. LEGRAND-STEELAND Cécile. En quête d'un médecin, Hucqueliers met en ligne une vidéo sexy. *Nord Eclair*. [en ligne] 20/10/2014
10. LEVIEL Fabrice. Hucqueliers : le maire, Jean-François Compiègne, s'est donné la mort. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et environs*. [en ligne] 08/03/2015
11. Hucqueliers passe dans le journal de 13 heures de TF1 ce mercredi. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 25/02/2015
12. MERLIN Olivier. Hucqueliers : les habitants sous le choc après la mort de leur maire. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 09/03/2015
13. LEGRAND-STEELAND Cécile. Hucqueliers : comment l'intercommunalité gère l'après Jean-François Compiègne. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 27/03/2015
14. SENLECQUE Philippe. Hucqueliers : la fête du canton aura bien lieu le 21 juin prochain. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 11/04/2015
15. CHIARI Elise. Hucqueliers : les élus se préparent à l'après Jean-François Compiègne. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 14/04/2015
16. Retour sur cinq années de vie de l'Abri&Co, à Ergny, [en ligne sur <http://celavar.org/actualites/actualite-des-adherents/retour-sur-cinq-annees-de-vie-de-l.html>]
17. ADJOUJ Elodie. Enseignement spécialisé : l'IME d'Hucqueliers mobilisé contre la suppression d'un poste à la rentrée. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 28/04/2015
18. Preures : cent vingt participants au rurathlon du foyer rural. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 10/05/2013
19. DUHAUT Valéry. Ikos à Bimont : les opposants vont profiter du rallye pour se faire entendre du côté d'Hucqueliers. *La Voix du Nord, Edition Montreuil et ses environs*. [en ligne] 19/03/2011
20. HANSSENS Patricia. Le Montreuillois lève l'ancre solidaire ! *APES Nord-Pas de Calais, Supplément « Territoires » N°28*, printemps 2011

BASSIN DE VIE DE SOLESMES

1. BETHUNE Diane. La communauté de communes du Pays solesmois soutient les projets de développement de ses entreprises. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 29/05/2013
2. La redynamisation du commerce local : une volonté partagée à Solesmes. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 30/05/2014
3. Solesmes : L'imprimerie-librairie Wiart, un commerce qui remonte aux années 1930. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 30/07/2013
4. REMOUS à Solesmes a vingt ans : un long parcours sur les chemins de l'insertion. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 26/12/2013
5. DEMEULENAERE Bruno. « Vous allez enfin voir des investissements dans Solesmes... ». *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 13/04/2015
6. Les Créa'solesmoises voguent sur la vague récup' et recyclage. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 06/04/2015
7. Quand les chasseurs solesmois chassent les déchets de la plaine. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 04/05/2015
8. À Solesmes, des nouveautés pour la treizième Ronde du hibou. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 25/06/2015
9. Chez Betty à Vertain, c'est la quatrième génération de clients qui vient au comptoir. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 04/09/2015
10. L'association « Sur les bancs de l'école » sera sur scène ce samedi. *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 11/05/2017
11. LEMAIRE Jérémy. Crise du commerce de proximité : Solesmes « tire son épingle du jeu ». *La Voix du Nord, Edition Cambrai et ses environs*. [en ligne] 31/01/2015

BASSIN DE VIE DE WAVRIN

1. BESSE Anne-Gaëlle. Le salon Weppes en Bouche quitte la commune de Wavrin à cause d'un conflit de personnes. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 17/07/2014
2. LAVALLEZ Odette. Projets des maires : Daniel Herbaut, à Fournes-en-Weppes, ne lancera pas de gros chantiers. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 30/09/2014
3. LAVALLEZ Odette. Aubers : la reconstruction du foyer rural sera la priorité du mandat d'Alain Leclercq. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 01/10/2014

4. TRIGALET Bruno. Weppes en Flandre : le forum annuel d'histoire locale a lieu dimanche. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 30/09/2014
5. Sainghin-en-Weppes : l'Art de rien, court-circuité pour « Pièce montée ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 04/10/2014
6. RADENOVIC Plana. Beaucamps-Ligny : ils ont gardé le panneau mais ont perdu les voisins vigilants. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 06/11/2014
7. GATINEAU Jean-Charles. Michel Borrewater, maire du Maisnil : « Comment faire des projets avec cette incertitude financière ? » *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 13/11/2014
8. BESSE Anne-Gaëlle. Wavrin : six agriculteurs bio s'installent en bordure de la RN41. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 15/11/2014
9. DECLERCQ Christophe. Wavrin – Saint-Eloi : une vitrine, mais aussi une tribune pour les agriculteurs. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 03/12/2014
10. MOCELLIN Carole. Marquillies : les ressourceries retrouvent des couleurs après une année noire. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 03/12/2014
11. RADENOVIC Plana. Sequedin : ces étudiants qui entrent en prison, et en ressortent, heureux. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 18/12/2014
12. GATINEAU Jean-Charles. Alain Blondeau, maire de Wavrin : « Un centre-ville dédié aux personnes âgées ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 19/12/2014
13. F.H. à l'occasion des vœux, le maire de Sainghin-en-Weppes appelle à l'apaisement. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 25/01/2015
14. C.D. Wavrin : les Gais-Lurons s'offrent Corfou pour leurs quinze ans. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 28/01/2015
15. LAVALLEZ Odile. Gens du voyage : le terrain proposé par Wavrin ne sied pas aux Fournois. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 04/02/2015
16. DESCAMPS Hubert. Wicres : après deux ans de travaux, la mairie a été inaugurée. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 08/02/2015
17. DECLERCQ Christophe. Hantay : l'épicerie Au petit marché aurait besoin d'un peu plus de fidélité. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 14/02/2015
18. DECLERCQ Christophe. Le président du comité des fêtes de Wavrin démissionne et accuse : « La chasse aux sorcières continue ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 01/03/2015
19. RADENOVIC Plana. Weppes : la participation citoyenne fait de plus en plus d'émules. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 26/02/2015

20. DECLERCQ Christophe. Wavrin : après les reproches du Comité des Fêtes, l'AMJC veut calmer le jeu. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 10/03/2015
21. DUBOIS Anne-Gaëlle. Départementales : quels enjeux pour le nouveau canton d'Annoeullin ? *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 10/03/2015
22. LEMERY Brigitte. Beaucamps-Ligny : Sainte-Marie et le Théâtre du Nord unis pour faire aimer le théâtre aux élèves. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 12/03/2015
23. LAVALLEZ Odile. La plaine des Weppes : « une pépite environnementale ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 13/03/2015
24. DECLERCQ Christophe. Sainghin : pour H. Muchembled, il s'agit d'un « revirement imposé de façon unilatérale par Wavrin ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 13/03/2015
25. C.D. Sainghin-en-Weppes : une journée à la rencontre de nos commerçants et artisans. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 08/04/2015
26. DECLERCQ Christophe. Office de tourisme des Weppes : l'ogre métropolitain inquiète... *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 21/04/2015
27. MOCELLIN Carole. Fourmes : et si on créait un nouveau chemin de randonnée dans les Weppes ? *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 23/04/2015
28. RADENOVIC Plana. Wavrin : trois départs de feux dans des hangars d'une ferme d'insertion. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 28/04/2015
29. GATINEAU Jean-Charles. Wavrin : un exemple de partenariat entre une ville et une mutuelle pour ceux qui ne sont pas couverts. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 31/03/2015
30. DECLERCQ Christophe. Wavrin : gens du voyage, le maire se réclame de la loi et vise toujours les abords de la RN41. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 27/03/2015
31. TRIGALET Bruno. Tracteurs en Weppes à Beaucamps-Ligny : le monde paysan du XXe siècle raconté par 250 tracteurs. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 03/05/2015
32. LAVALLEZ Odile. Salomé Ruralité toujours mobilisée pour la qualité de vie au village. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 07/05/2015
33. RADENOVIC Plana. Gens du voyage à Sainghin-en-Weppes : le maire s'en remet à la justice, et attend. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 09/06/2015
34. RADENOVIC Plana, DECLERCQ Christophe. Don : la mobilisation de tout un village contre l'expulsion d'une famille. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 23/06/2015

35. DECLERCQ Christophe. Projet de ZAC en centre-ville de Wavrin : la nouvelle majorité n'en veut pas. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 23/06/2015
36. LAVALLEZ Odette. Escobecques : sept caméras pour sept coins du village de 300 habitants. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 25/06/2015
37. DECLERCQ Christophe. Vidéoprotection : les Wavrinois seront consultés à la rentrée. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 28/06/2015
38. LAVALLEZ Odette. Foulées des Weppes : des courses et animations tout en couleurs. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 05/07/2015
39. DECLERCQ Christophe. Sainghin-en-Weppes : « on n'oubliera pas de venir avec des bâillons ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 03/07/2015
40. GATINEAU Jean-Charles. Tranchées de Wavrin : « Tout cela est disproportionné ». *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 24/08/2015
41. TRIGALET Bruno. Guerre des tranchées de Wavrin : le maire sort de son silence. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 23/08/2015
42. DUJARDIN Jules. À quoi ressembleront les Wappes à l'horizon 2035 ? Débats autour du futur SCOT. *La Voix du Nord, Edition Lomme, Loos et les Weppes*. [en ligne] 12/10/2015

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Les classifications étudiées dans le cadre de l'étude des espaces ruraux	408
Annexe 2 : Analyse régionale de la typologie des campagnes françaises.....	412
Annexe 3 : Approche par arrondissement.....	416
Annexe 4 : Le choix du périmètre des terrains d'étude	418
Annexe 5 : Sources mobilisées pour le recensement.....	438
Annexe 6 : Les gros employeurs de l'ESS par Bassin de Vie.....	439
Annexe 7 : Guide d'entretien - porteurs d'initiatives	442
Annexe 8 : Guide d'entretien à destination des élus	444

Annexe 1 : LES CLASSIFICATIONS ETUDIEES DANS LE CADRE DE L'ETUDE DES ESPACES RURAUX

Cette annexe présente l'étude que nous avons menée sur une sélection de classifications existantes sur les espaces ruraux. L'intégralité de ce qui existe en la matière n'a donc pas été traité, mais les choix se sont portés sur la pertinence des classifications vis-à-vis de notre objet.

A1-1. LES CLASSIFICATIONS DE L'INSEE

Sur le site de l'INSEE sont fournies de nombreux tableaux et cartes. L'organisme est une référence en termes de données statistiques. Depuis 1856, les communes urbaines et rurales se distinguent par la forme du bâti et la densité de population. 1962 et 1996 ont vu la création de deux indicateurs, les Zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU), qui avaient pour objectif de prendre en compte l'influence urbaine, et le Zonage en Aire Urbaines (ZAU), qui a permis la définition d'une nouvelle catégorie, le périurbain – les ZAU ayant éclipsé les ZPIU. Le classement en ZAU se décline en trois grandes idées : l'espace urbain, le périurbain et l'espace à dominante rurale. Ce dernier comprend lui-même plusieurs types d'espaces : le rural sous faible influence urbaine, les pôles ruraux, la périphérie des pôles ruraux et le rural isolé. En 2010 est apparue une nouvelle typologie de l'INSEE, qui reste cependant basée sur le ZAU. Un extrait de la cartographie s'y référant est représenté ci-contre.

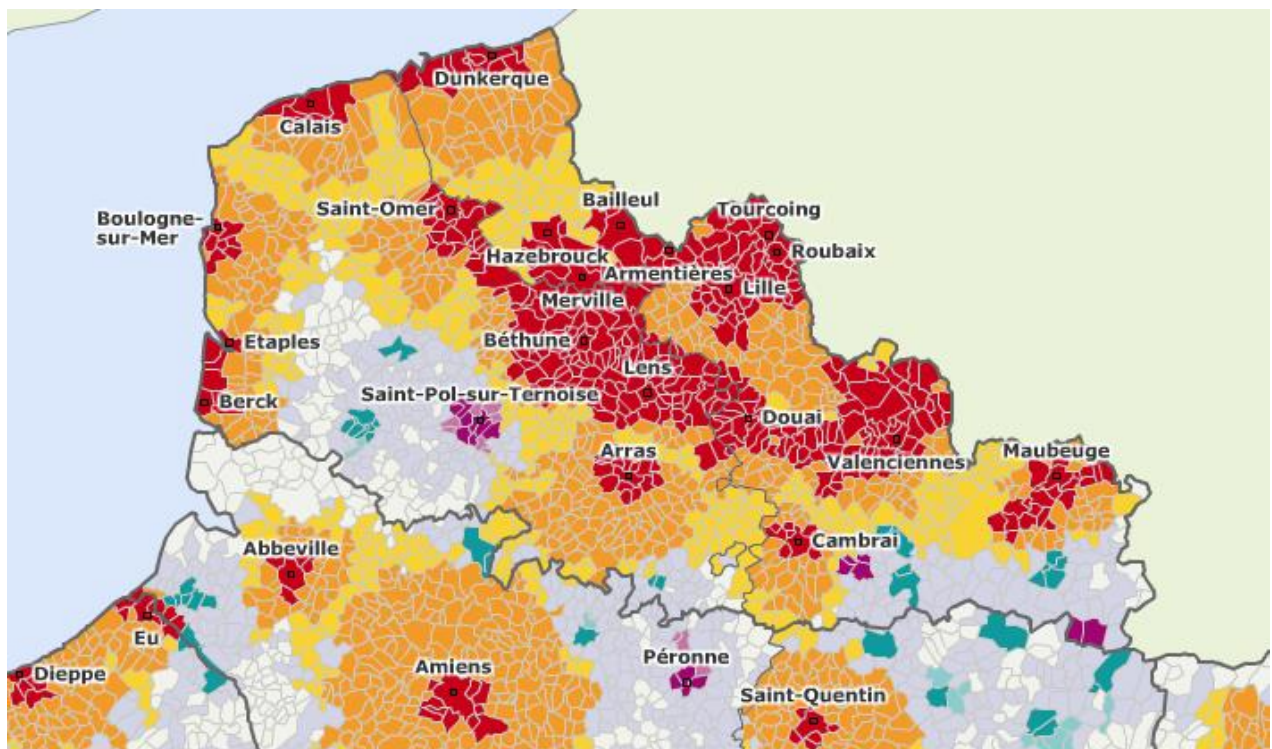


Image 7 : Extrait du zonage en aire urbaine, Région Nord-Pas-de-Calais, 2010 – Source : INSEE

Sur l'Image 7, on voit clairement une région structurée par plusieurs grands pôles urbains. Une deuxième remarque : la disparition du terme « rural » dans la légende. Les espaces sont rapportés en fonction de leurs relations à la ville.

D'après les définitions de l'INSEE, « *l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées)* ». Ainsi, l'INSEE déclare qu'en France, l'ensemble recouvre 70% du territoire (en superficie). Ainsi, on peut remarquer que les deux départements ne contiennent que peu de communes appartenant à des espaces à dominante rurale (chiffres). De plus, il semble que les espaces ruraux ne parviennent pas à s'affranchir de leurs homologues urbains : la distance par rapport à la ville reste le critère principal qui distingue les espaces. La ville reste la référence en termes de classification. Cette position fait/a fait l'objet de nombreuses critiques : « *[Magali Talandier] relativise non seulement la notion de développement local endogène, mais aussi toute hiérarchie des espaces ruraux fondée sur la distance à la ville, la proximité urbaine n'étant pas nécessaire productive* » (Bonnerandi and Deslonde 2008).

A1-2. LES ANNEES 1990-2000 : CONTRIBUTIONS DE KAYSER, RENARD, DIRY

Le Tableau 71 répertorie les classifications principales des années 1990-2000. Von Thünen a été le premier à définir les relations entre villes et campagnes. Son analyse a pris la forme d'une représentation graphique, sous la forme de cercles concentriques.

Année	Auteur	Catégories
1990	Kayser	3 ^e couronne périurbaine Espace agricole Espace rural appauvri Espace d'activités et de services urbains
1996	Renard	Campagnes résidentielles près des villes Campagnes ouvrières Campagnes touristiques Campagnes agricoles
2000	Diry	Campagnes agricoles Campagnes fragiles Campagnes périurbaines Campagnes vivantes

Tableau 71 : Contributions aux typologies des espaces ruraux

Bernard Kayser nous livre une typologie intéressante en 1990, à l'époque où émergent ses idées autour d'une « renaissance rurale », face à celles de R. Béteille qui soutient le scénario d'une « crise rurale ». Jean Renard et Jean Paul Diry par la suite font évoluer les classifications et introduisent le terme de « campagne ». Pour Jean Paul Diry, l'espace rural et la campagne sont des synonymes. En 1999, il propose deux critères distinguant l'espace rural de l'espace urbain : un bâti continu et une densité maximale de population.

A1-3. LES ETUDES DE LA DATAR

Année	Auteur	Catégories	Sous catégories	Critères
2003	DATAR	Campagnes des villes	-Rural périurbain à fonction résidentielle dominante -Espace rural dense, résidentiel et productif	
		Campagnes plus fragiles	-Territoires vieillis, peu denses à dominante agricole -Espaces ruraux ouvriers ou traditionnels	
		Nouvelles campagnes en recherche d'équilibre	-Territoires inscrits dans la logique des nouvelles campagnes -Espaces ruraux à la croisée des chemins	
2012	DATAR / INRA	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées	- densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique - diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielles et dynamique économique diversifiée - densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle	Les critères retenus sont nombreux. On peut retenir l'approche via trois champs : « Espace, population, conditions de vie », « Emploi et activités économiques » et « Paysage »
		Campagnes agricoles et industrielles	Sous influence urbaine plus faible	
		Campagnes vieillis à très haute densité	- à faibles revenus, économie agricole et présentielle - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique - à faible revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant	

Tableau 72 : Classifications émises par la DATAR, années 2000 – source : DATAR

Le Tableau 72 présente les deux études de la DATAR, qui reflètent des avancées vers une spécification plus complète des espaces ruraux. De prime abord, il semble que la deuxième étude (celle de 2012) est plus complète, plus riche de part notamment le nombre de critère retenus et la longueur des intitulés des différentes catégories. Nous en figurons un panorama régional dans l'Image 8.

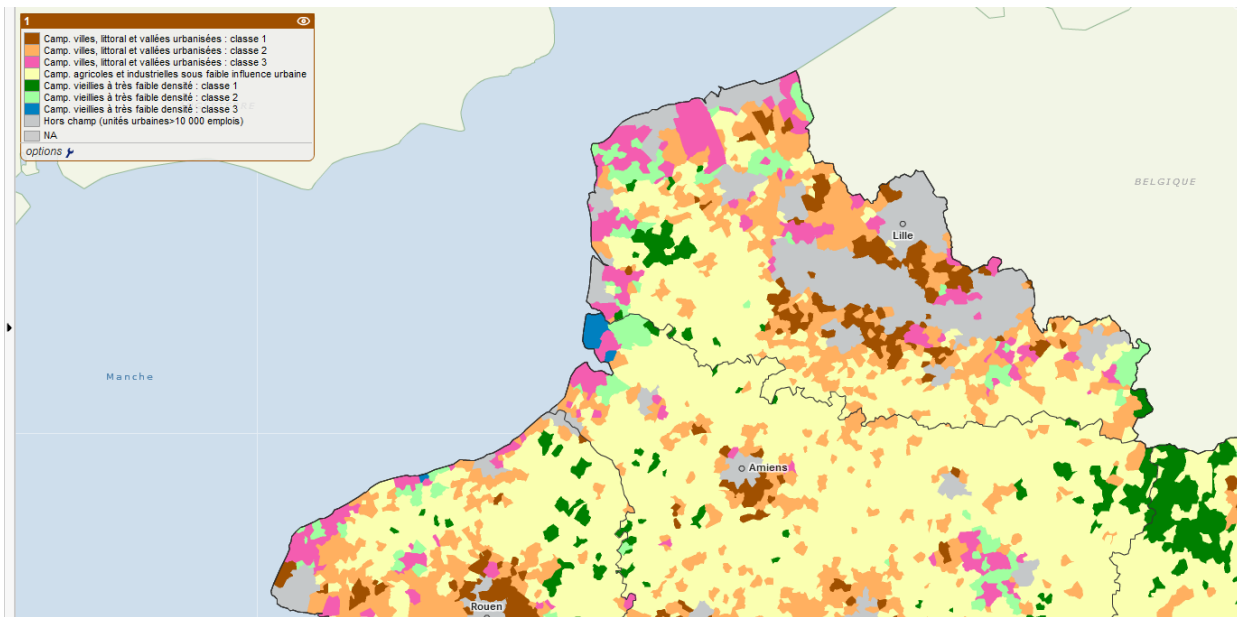


Image 8 : Extrait de la typologie des campagnes françaises, 2012– source : Observatoire des territoires

Le fait est que, malgré un effort évident d'enrichissement de l'analyse, les critères retenus ne transcendent pas les résultats finaux. L'étude de 2012 reste dans la lignée de celle de 2003, avec notamment une absence évidente de caractérisation qui s'affranchirait des comparaisons avec les villes. Le rural reste malgré tout défini en fonction de l'urbain.

A1-4. LA PROSPECTIVE INRA

Année	Auteur	Catégories	Spécificités
2008	Prospective INRA (horizon 2030)	Campagnes de la diffusion métropolitaine	Ruralités périurbaines et interstitielles
		Campagnes intermittentes des systèmes métropolitains	Ruralités temporelles et connectées
		Campagnes au service de la densification urbaine	Ruralités en ville, productives et naturelles
		Campagnes dans les mailles des réseaux des villes	Ruralités (re)composées dans des espaces multipolarisés

Tableau 73 : Prospective INRA – source : INRA

La classification de l'INRA adopte une démarche différente, puisqu'il s'agit d'une prospective et non d'un état des lieux, et donc de scénarii. Les auteurs soulignent que la réalité sera probablement une hybridation des scénarii. Le Tableau 73 présente le contenu de la typologie. Les deux premiers scénarii sont déjà à l'œuvre au sein des territoires. En revanche, les deux derniers supposent des changements radicaux des comportements (crise énergétique ou prise en compte des enjeux du développement durable). Elle est également intéressante dans sa prise en compte de l'évolution de la ruralité et des dynamiques d'évolution conjointe du rural et de l'urbain.

Cette description des typologies a alimenté nos choix de terrains d'étude, tels que nous les avons présenté dans le chapitre 3.

Annexe 2 : ANALYSE REGIONALE DE LA TYPOLOGIE DES CAMPAGNES FRANÇAISES

Dans le Tableau 74, quatre indicateurs issus des bases de données de l'INSEE explicitent les caractéristiques décrites pour les catégories de la typologie.

Typologie des campagnes françaises, 2011/2012	Caractéristiques principales de la catégorie	NB de communes	Moyenne sur Indice de vieillissement	Ecartype sur Indice de vieillissement	Moyenne sur Taux de natalité	Ecartype sur Taux de natalité	Moyenne sur revenu brut médian	Ecartype sur revenu brut médian	Moyenne sur Variation relative annuelle de la population	Ecartype sur Variation relative annuelle de la population
Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	128	46,51	18,39	12,58	2,30	19248	2241	1,12	1,10
Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	345	51,89	22,77	12,60	2,72	17668	2432	0,81	1,11
Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présenteielle	133	50,54	22,94	12,77	2,62	17959	2841	1,06	1,09
Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine		506	68,87	46,30	12,06	3,01	16201	1861	0,52	1,11
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	faibles revenus, économie présenteielle et agricole	29	101,28	62,12	10,94	4,18	15324	1765	0,70	1,81
Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présenteielle et touristique	67	53,83	27,13	12,64	3,24	17436	2032	0,83	1,10
Hors champ	unités urbaines > 10 000 emplois	337	55,75	18,11	12,80	2,18	16988	3136	0,09	0,70
Total		1545	58,70	34,01	12,45	2,75	17186	2625	0,61	1,10

Tableau 74 : Typologie des campagnes françaises dans le Nord-Pas-de-Calais – source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

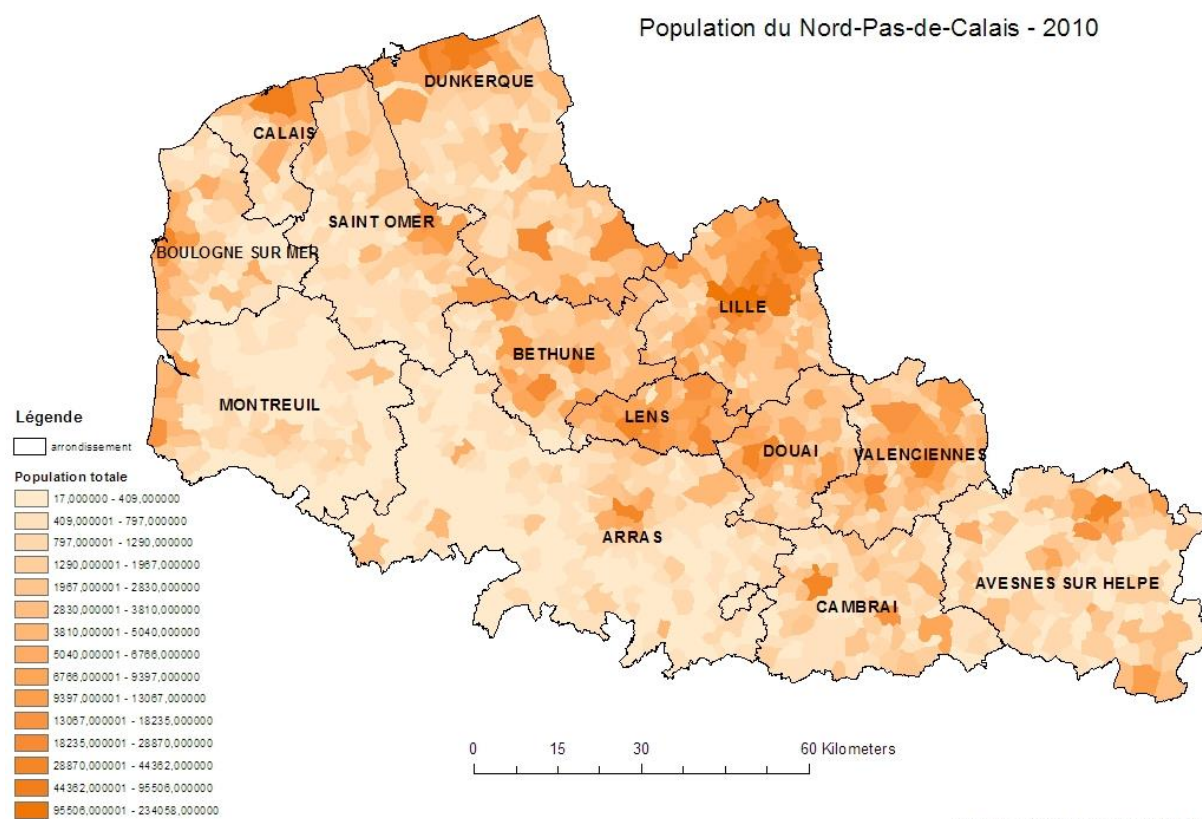
Malgré l'étiquette d'espace urbain, le Nord-Pas-de-Calais présente bien un visage diversifié au regard de la classification exploitée. A noter tout de même que les campagnes vieilles à très faible densité : classe 3, correspondant à des campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, avec éloignement des services d'usage courant, sont absentes de la région. On retrouve des communes classées dans cette catégorie dans la Somme frontalière avec le Pas de Calais, telles Fort Mahon Plage ou Quend, à titre anecdotique puisque cette classe est majoritairement présente dans l'extrême Sud-Est de la France métropolitaine.

Le Tableau 74 nous présente des catégories aux profils variés, selon les indicateurs sélectionnés. Ces derniers relèvent davantage de la disponibilité des données à l'échelle recherchée (communale) que d'un réel choix de caractérisation des catégories. Néanmoins, ces indicateurs nous donnent un aperçu de ce que reflète la typologie des campagnes françaises au sein du Nord-Pas-de-Calais.

La catégorie la plus représentée en nombre de communes est « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » (environ 1/3 des communes du Nord-Pas-de-Calais). Celle-ci se démarque sur plusieurs points, comme cela est présenté dans le tableau ci dessus. Tout d'abord, l'indice de vieillissement semble plus élevé que dans le reste de la région – à prendre avec précaution, au vue de l'importance de l'écart-type – la catégorie des campagnes vieilles classe 1 mise à part, l'écart type étant également trop important pour que la moyenne soit significative. Le taux de natalité moyen est légèrement plus faible que pour les autres catégories – hormis celle des campagnes vieilles à très faible densité classe 1. On peut également souligner une variation annuelle de la population très faible, et des revenus bruts médians globalement plus faibles que dans le reste de la région.

Avec 29 communes (dont seulement 4 situées dans le département du Nord, dans le secteur de Trélon à proximité de la Belgique), la catégorie des campagnes vieilles à très faible densité classe 1 est la moins représentée dans la région. Les communes classées dans cette catégorie sont majoritairement localisées au nord de Montreuil. Le profil de cette catégorie est particulier, puisque, malgré nos précautions au regard des écarts types, elle présente tout de même un taux de natalité le plus faible, un indice de vieillissement le plus fort, et les revenus mensuels les moins élevés de la région.

Environ 40% de la région appartient aux trois premières catégories des campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées. Globalement, ces espaces sont les plus jeunes (avec les indices de vieillissement les plus faibles), les revenus y sont élevés et la population se renouvelle positivement.



Carte 19 : Population du Nord-Pas-de-Calais

La Carte 19 donne un aperçu de la répartition de la population régionale. On retrouve, au sein de chaque arrondissement, les pôles urbains qui attire le plus de population. Cette carte s'enrichit du tableau suivant.

Typologie des campagnes françaises	Nombre de Communes	Population totale	Emploi /100 habitants	Pop/commune
1 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 1	128	176 668	22,25	1380
2 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 2	345	475 657	26,38	1379
3 - Camp. villes, littoral et vallées urbanisées : classe 3	133	201 116	23,74	1512
4 - Camp. agricoles et industrielles sous faible influence urbaine	506	285 778	24,28	565
5 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	29	8 124	24,81	280
6 - Camp. vieilles à très faible densité : classe 2	67	48 116	18,89	718
99 - Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	337	2 911 689	40,82	8640
Total	1545	4 107 148	36,07	2658

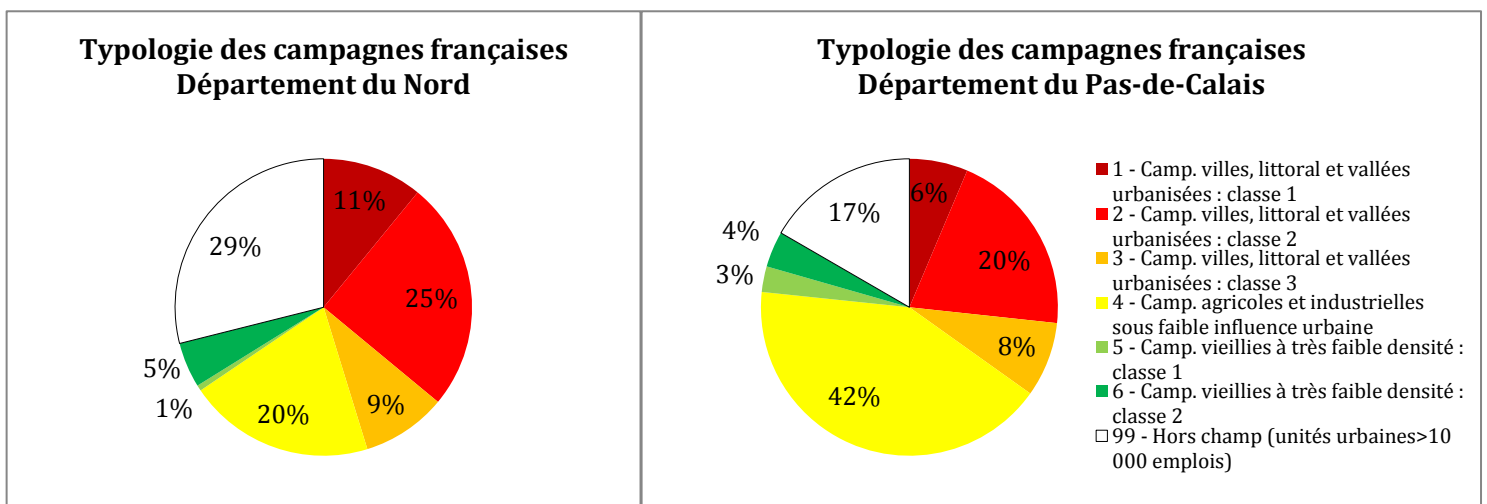
Tableau 75 : Détail des catégories de la typologie des campagnes françaises – source : INSEE, DATAR

Le Tableau 75 nous présente la typologie des campagnes françaises enrichi de données INSEE. Plusieurs points retiennent l'attention.

Les résultats autour de la population moyenne des communes ne sont pas surprenants : les catégories 4, 5 et 6 recueillent le moins d'habitants, à l'opposé des communes classées « hors champ » qui s'avèrent être, de loin, les plus peuplées.

Alors qu'1/3 des communes de la région appartiennent à la catégorie « campagnes agricoles et industrielles », 70 % de la population vit au sein des « unités urbaines » (catégorie 99, « hors champ »). Puisque ces unités sont exclues de notre étude, il paraît judicieux de s'intéresser aux catégories 1,2,3, situées en périphérie de ces unités urbaines et qui sont assez peuplées : autour de 1400 hab/commune en moyenne contre moins de 720 hab/commune en moyenne pour les catégories 4, 5 et 6.

La catégorie 5 rassemble des villes peu peuplées (280 habitants/commune), et se démarque une nouvelle fois.



Graphique 16 : Typologie des campagnes françaises, Département du Nord

Graphique 17 : Typologie des campagnes françaises, Département du Pas de Calais

– source : A. Lefebvre d'après l'Observatoire des Territoires

Les Graphique 16 et Graphique 17 nous permettent d'apporter des premières nuances à notre étude régionale : les résultats varient fortement en fonction du département. Ainsi, 74 % des communes appartenant à la catégorie 4 (campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine) sont situées dans le Pas de Calais. Le département du Nord présente indéniablement un profil plus urbain que son homologue du Pas de Calais.

Sur le Graphique 16, on peut ainsi remarquer que près de 50 % des communes de la région appartiennent aux catégories 4, 5 et 6, soit des campagnes au profil moins urbain. Sur le Graphique 17, on voit que seul 26 % des communes appartiennent aux catégories 4, 5 et 6. Le département a un profil indéniablement plus urbain, avec près de 30 % de celui-ci classé en « hors champ ».

Annexe 3 : APPROCHE PAR ARRONDISSEMENT

Les Tableau 76 et Tableau 77 nous renseignent sur le profil des différents arrondissements du Nord-Pas-de-Calais.

Nombre de Communes	Arrondissements														Total
	Arras	Avesnes- Sur-Helpe	Béthune	Boulogne- Sur-Mer	Calais	Cambrai	Douai	Dunkerque	Lens	Lille	Montreuil	Saint- Omer	Val.*		
1 - Camp. villes classe 1	50	4	2			9	9	13	2	27	1	2	9	128	
2 - Camp. villes classe 2	93	46	25	7	1	35	10	42		18	17	39	12	345	
3 - Camp. Villes classe 3	1	13	9	21	12	8	14	14		6	11	19	5	133	
4 - Camp. Agri. et indus.	201	54	10	21			51	19		3	103	39	5	506	
5 - Camp. Vieillies classe 1	2	4		1							20	2		29	
6 - Camp. Vieillies classe 2	1	13	1	17	8	6	1	12			5	3		67	
99 - Hors champ	21	17	53	8	7	7	30	13	41	70	7	12	51	337	
Total général	369	151	100	75	28	116	64	113	43	124	164	116	82	1545	

*Valenciennes

Tableau 76 : Typologie des campagnes françaises par arrondissement/Nord-Pas-de-Calais – source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

	1 - Camp. villes classe 1	2 - Camp. villes classe 2	3 - Camp. Villes classe 3	4 - Camp. Agri. et indus.	5 - Camp. vieilles classe 1	6 - Camp. vieilles classe 2	99 - Hors champ	Total
59	10,92%	25%	9%	20%	1%	5%	29%	100%
Avesnes-Sur- Helpe	2,65%	30,46%	8,61%	35,76%	2,65%	8,61%	11,26%	100%
Cambrai	7,76%	30,17%	6,90%	43,97%		5,17%	6,03%	100%
Douai	14,06%	15,63%	21,88%			1,56%	46,88%	100%
Dunkerque	11,50%	37,17%	12,39%	16,81%		10,62%	11,50%	100%
Lille	21,77%	14,52%	4,84%	2,42%			56,45%	100%
Valenciennes	10,98%	14,63%	6,10%	6,10%			62,20%	100%
62	6,37%	20,34%	8,16%	41,79%	2,79%	3,91%	16,65%	100%
Arras	13,55%	25,20%	0,27%	54,47%	0,54%	0,27%	5,69%	100%
Béthune	2,00%	25,00%	9,00%	10,00%		1,00%	53,00%	100%
Boulogne-Sur- Mer		9,33%	28,00%	28,00%	1,33%	22,67%	10,67%	100%
Calais		3,57%	42,86%			28,57%	25,00%	100%
Lens	4,65%						95,35%	100%
Montreuil	0,61%	10,37%	6,71%	62,80%	12,20%	3,05%	4,27%	100%
Saint-Omer	1,72%	33,62%	16,38%	33,62%	1,72%	2,59%	10,34%	100%
Total	8,28%	22,33%	8,61%	32,75%	1,88%	4,34%	21,81%	100%

Tableau 77 : Typologie des campagnes françaises par arrondissement/ Nord-Pas-de-Calais (en pourcentage) – source : A. Lefebvre d'après Observatoire des territoires/INSEE

Comme on peut ainsi le remarquer au sein du Tableau 76 et Tableau 77, les arrondissements de Béthune, Douai, Lens, Lille et Valenciennes présentent des profils très urbains, avec la majorité de l'arrondissement classée en « Hors champ ». L'arrondissement de Lens en particulier n'a pas d'intérêt pour notre étude (41/43 communes en hors champ).

Ensuite, on peut remarquer que les communes de 6 arrondissements sont classées principalement dans la catégorie « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » (classement partagé

pour l'arrondissement de Béthune et celui de Saint Omer). Dans la mesure où l'on cherche à choisir des terrains aux profils diversifiés, plusieurs opportunités se présentent :

- pour le département du Nord, il semble pertinent de choisir un terrain au sein d'un (ou plusieurs) arrondissement qui comprenne de nombreuses communes catégorisées « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées, classe 1, 2 ou 3 ». Les arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Lille et Dunkerque répondent à cette exigence.
- pour le département du Pas-de-Calais, il semble judicieux de choisir un terrain avec des communes appartenant aux catégories « campagnes agricoles et industrielle sous faible influence urbaine » ou « campagnes vieilles à très faible densité classe 1 et 2 ». Les arrondissements d'Arras et de Montreuil correspondent à ce qui est cherché ici, avec un profil plus diversifié pour l'arrondissement de Montreuil.

Arrondissement département	par	Population totale (nb)	Nb Emploi/pop	Part de la sphère présenteielle dans l'emploi total (%)
59		2 617 939	0,38	64,87
Avesnes-sur-Helpe		236 691	0,30	66,58
Cambrai		164 159	0,33	65,10
Douai		252 595	0,31	67,63
Dunkerque		384 123	0,35	62,04
Lille		1 226 377	0,43	65,47
Valenciennes		353 994	0,35	62,64
62		1 489 209	0,33	66,72
Arras		267 889	0,37	67,34
Béthune		288 937	0,31	63,04
Boulogne-sur-Mer		165 359	0,35	66,77
Calais		119 799	0,39	68,38
Lens		365 049	0,30	69,79
Montreuil		116 249	0,34	73,38
Saint-Omer		165 927	0,32	58,72
Total		4 107 148	0,36	65,49

Tableau 78 : Détail des arrondissements – source : A. Lefebvre d'après l'INSEE

Le Tableau 78 présente les arrondissements régionaux en fonction d'indicateurs choisis de l'INSEE. Les arrondissements de Lille et de Montreuil retiennent une nouvelle fois l'attention. L'arrondissement de Lille contient le plus d'emploi par rapport à la population qui l'habite. L'arrondissement de Montreuil, le moins peuplé de la région, est aussi celui qui comprend le plus d'emplois appartenant à la sphère présenteielle⁸⁶. Le détail par arrondissement nous permettra d'affiner notre connaissance des espaces en question, et de cibler les territoires les plus pertinents, avec par exemple un découpage au niveau des EPCI. Il ne s'agit pas d'une échelle d'étude mais plutôt de données disponibles qui permettent une approche plus locale.

⁸⁶ « Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. » source : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=sphere

Annexe 4 : LE CHOIX DU PERIMETRE DES TERRAINS D'ETUDE

Cette annexe présente la justification détaillée du choix du périmètre et des terrains d'étude. Nous reprenons quelques éléments détaillés dans le corps de la thèse : il s'agit ici de présenter de manière détaillée la manière dont nous avons choisi le périmètre de notre terrain d'étude.

A4-1. DISCUSSION DES PERIMETRES POSSIBLES

Objet	Canton	EPCI fiscalité propre	Pays	Bassin de vie
Définition	Subdivision territoriale de l'arrondissement, circonscription électorale du conseiller général	Regroupements de communes avec objectif d'élaboration de projets communs de développement	« Territoire pertinent dessiné par des communes passant un contrat autour d'un projet de développement économique » (DATAR)	« Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. » (INSEE)
Construction	Loi de septembre 1789 (créée en même temps que départements)	Décision des communes	Décision des communes ou de leurs regroupements	Suivant la BPE ⁸⁷ , construction des pôles de service (16/31 équipements gamme intermédiaire), puis du zonage (temps de trajet le plus court pour accéder à gamme intermédiaire + proximité)
Intérêt pour le zonage	-Ancien -n'est pas « un référent territorial » et « trop exigü pour penser des questions d'aménagements » ⁸⁸ -redécoupage et contestation actuels	-Fédérateur, Forte dimension politique	Territoire caractérisé par une cohésion géographique, culturelle ou sociale, lieu d'action collective qui fédère autour d'un projet commun de développement « niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'Etat et de l'Europe en faveur du développement local » (DATAR)	Zonage d'étude : c'est l'accès aux équipements qui dessine les bassins de vie.

Tableau 79 : éléments de choix des périmètres

Le Tableau 79 illustre notre choix de périmètre d'entrée au sein des terrains d'étude.

Sans revenir plus précisément sur les points abordés dans le tableau, nous pouvons conclure que ni le canton, ni les EPCI à fiscalité propre, n'intègrent la dimension « accès aux équipements ». Or, ces équipements sont également un critère de choix des terrains d'étude au nom des initiatives sociales et

⁸⁷ Base Permanente des Équipements, qui renseigne le niveau d'équipement et de services rendus à la population. Les champs couverts sont : domaines des services (marchands ou non), commerces, santé, action sociale, enseignement, sport-loisir, tourisme, transport, culture.

⁸⁸ Source : Article de Xavier Leroux, « Cantons, intercommunalités et « pays » en Flandre française », <http://ruralia.revues.org/1849#ftn16>

solidaires. C'est pourquoi, en plus des critères déjà énoncés dans le Tableau 79, nous ne retenons pas ces découpages.

Le zonage en bassins de vie établi par l'INSEE a été dessiné suivant l'accès aux équipements (voir tableau). De plus, « La législation préconise une organisation du territoire en pays basée sur la notion de bassin de vie. » (INSEE). Les pays sont donc, en théorie, inspirés des bassins de vie. Ces deux zonages, pays et bassins de vie, semblent donc pouvoir se justifier dans le cadre de notre étude. C'est en nous appuyant des données de terrain que nous pouvons effectuer notre choix.

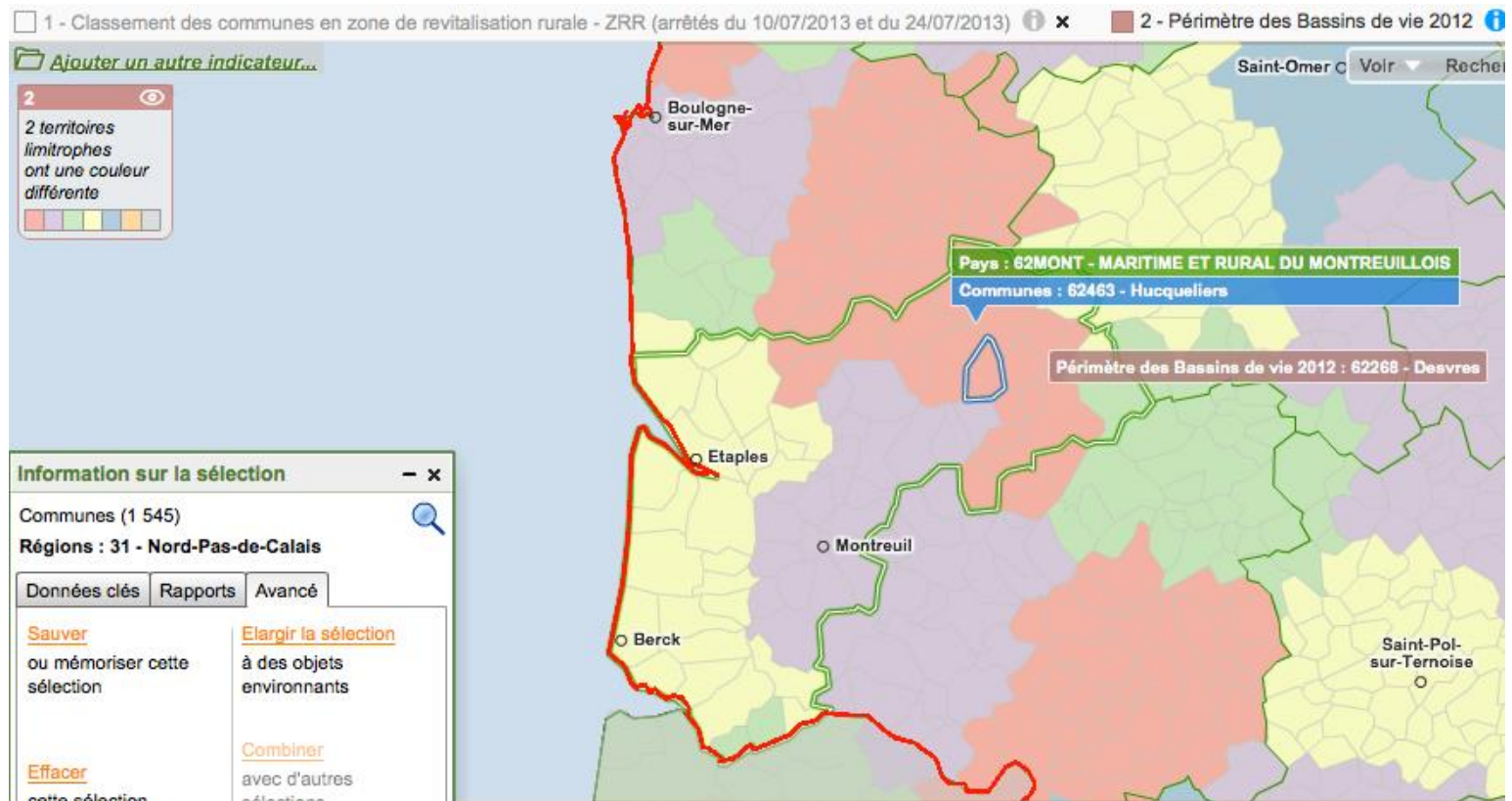


Image 9 : Adéquation entre les pays et les bassins de vie – zone de l'arrondissement de Montreuil, source : *Observatoire des territoires*

L'Image 9 est un exemple d'une inadéquation entre des pays (très grands) et de nombreux bassins de vie plus petits. Les bassins de vie sont des « zonages d'étude »⁸⁹ et à ce titre, sont le reflet de territoires dessinés par l'accès aux équipements. Ils peuvent devenir des espaces appropriés par des élus via les pays.

Néanmoins, l'exemple d'enchevêtrement des zonages autour de la commune d'Hucqueliers montre des réalités différentes (voir la carte précédente). Dans ce cas, les pays ne semblent plus correspondre à leurs prétentions originelles. C'est pourquoi les bassins de vie paraissent pertinents à la vue de ces différentes considérations. L'application de ce raisonnement aux quatre terrains d'étude nous permet

⁸⁹Source : http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_508/BV_VFcomp_light.pdf

d'identifier clairement les espaces choisis. Nous choisissons de ne pas nous focaliser directement sur les bassins de vie, mais bien de prendre le temps d'étudier les situations locales pour chacun des territoires d'étude.

A4-2. LES REALITES DES 4 TERRAINS D'ETUDE : LE SUD DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

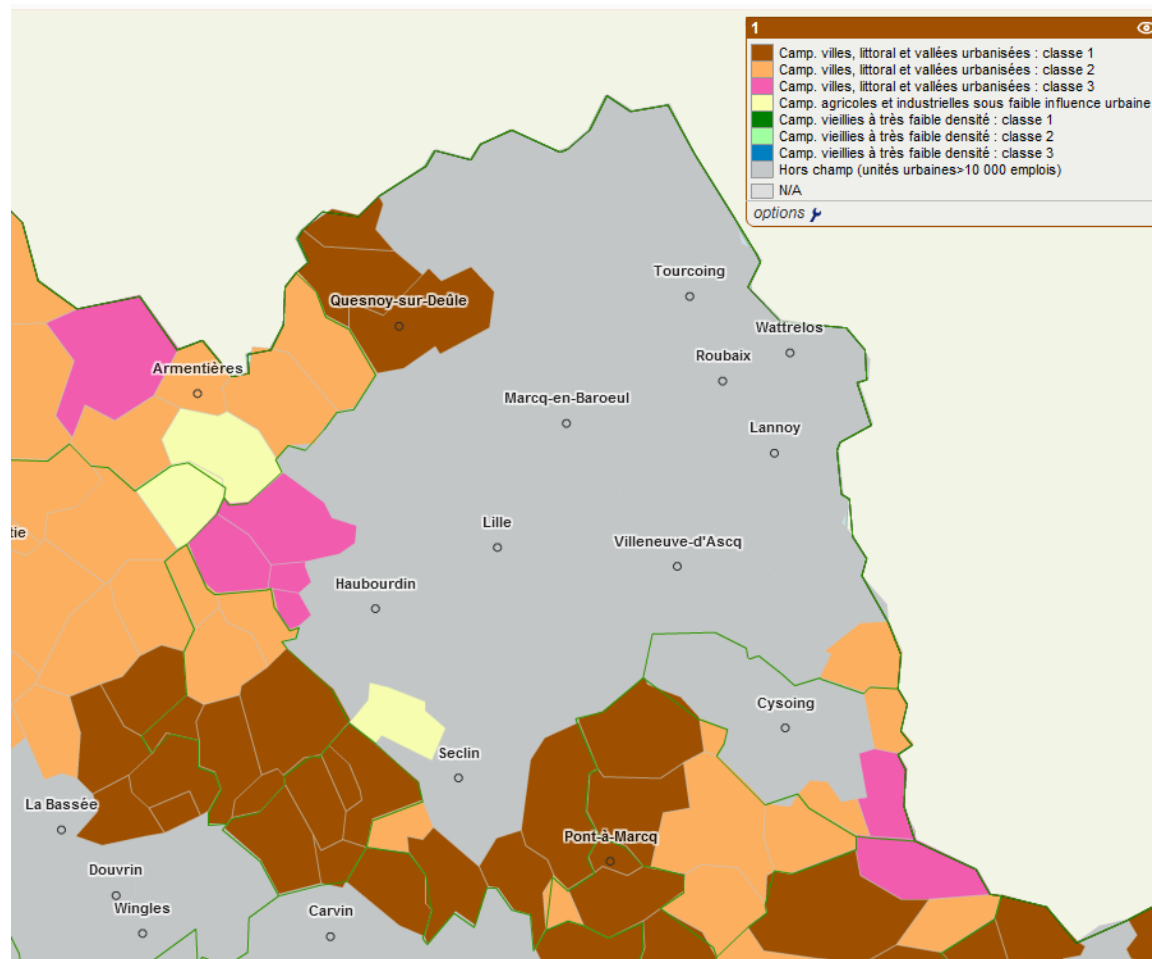


Image 10 : Arrondissement de Lille et ses bassins de vie - Extrait de la typologie des campagnes françaises – *Source : Observatoire des territoires*

A la zone qui nous intéresse (le sud de l'arrondissement de Lille), peut correspondre plusieurs bassins de vie (

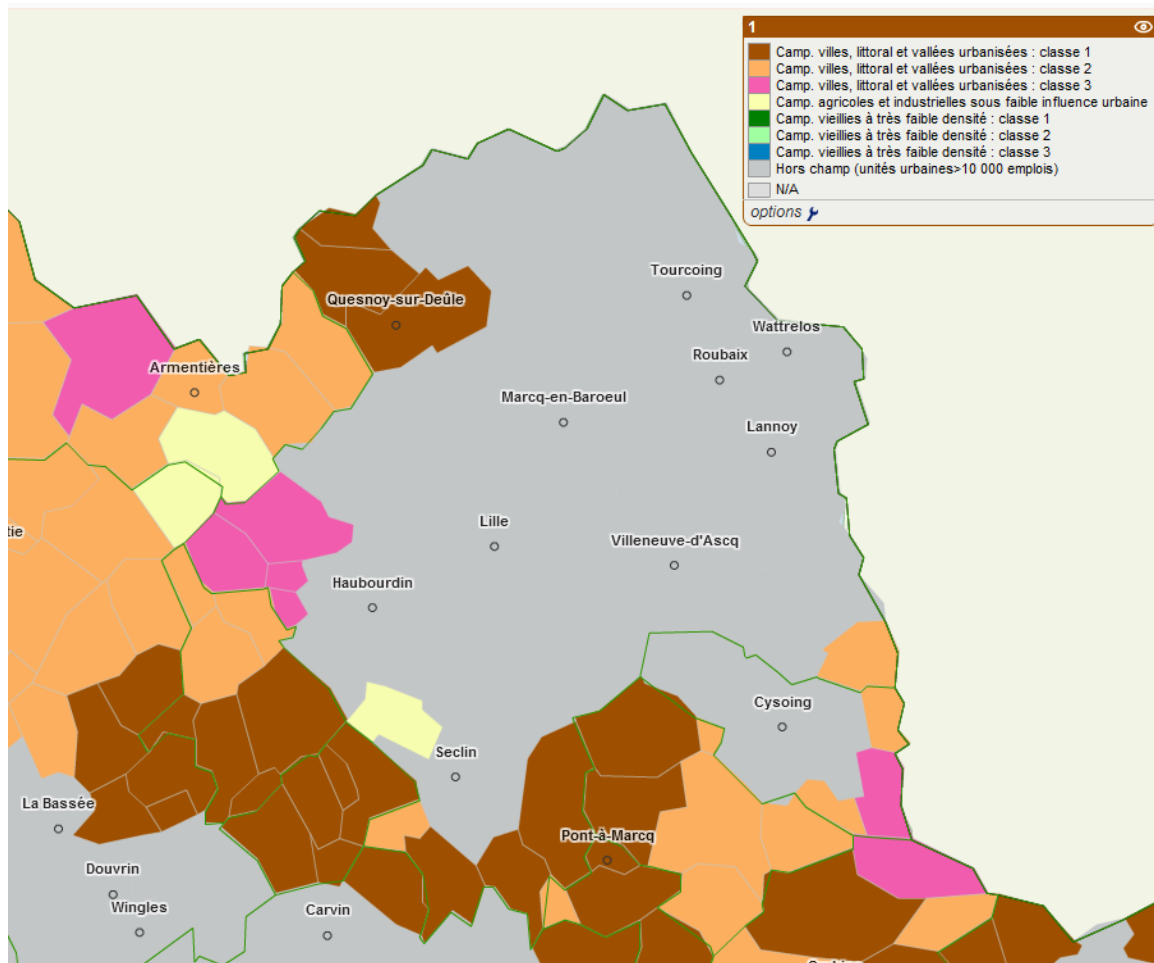


Image 10). Sont exclus de l'étude les bassins de vie comprenant des communes catégorisées « hors champ ».

A4-2.1. LES DIFFERENTS ZONAGES

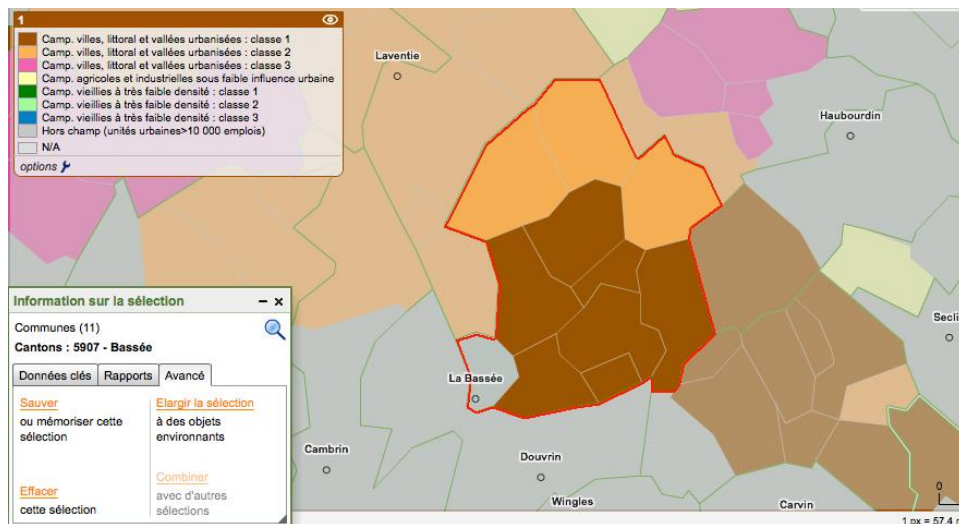


Image 11 : Canton de La Bassée, extrait de la typologie des campagnes françaises – source : Observatoire des territoires

La zone choisie pour être notre terrain d'étude est localisée au sud ouest de l'arrondissement de Lille, à proximité de la commune de La Bassée (cf. le canton de La Bassée sur l'Image 11). Plusieurs EPCI coexistent dans ce secteur : tout d'abord la communauté urbaine de Lille Métropole (Image 12).

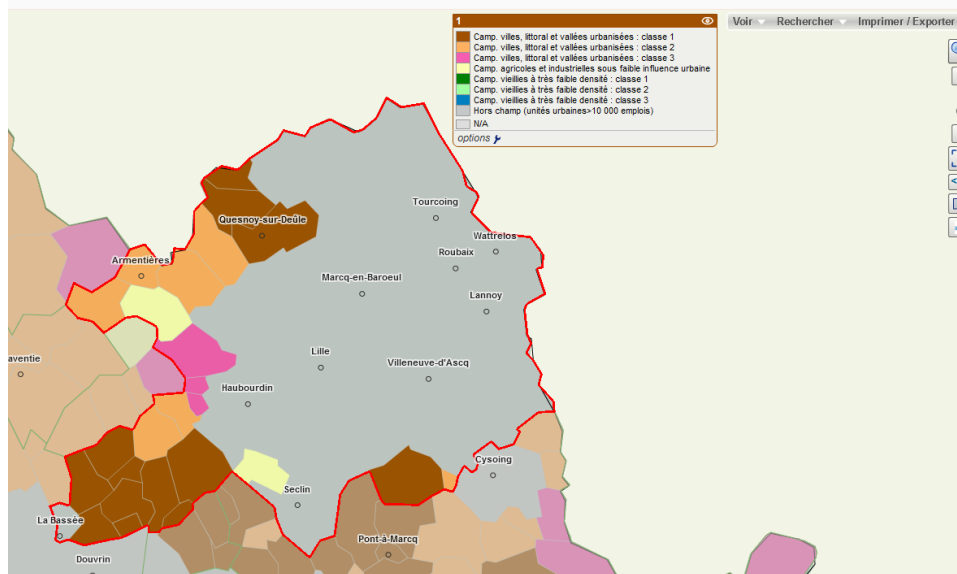


Image 12 : Communauté urbaine de Lille Métropole, extrait de la typologie des campagnes françaises – source : Observatoire des territoires

La communauté urbaine (Image 12) comprend 1 113 833 habitants, pour 1821,4 hab.km². Les autres EPCI du secteur sont de fait d'une taille modeste : les communautés de communes des Weppes et de la Haute Deûle comportent moins d'une dizaine de communes. Enfin, nous pouvons remarquer qu'il n'y a pas de pays au sein de la zone étudiée, le pays le plus proche étant le pays Pévélois.

A4-2.2. LE CHOIX DU BASSIN DE VIE

Différents bassins de vie peuvent prétendre à notre étude : le bassin de vie de Wavrin et le bassin de vie d'Annœullin. Les éléments suivants nous permettent d'éclairer notre choix.

- Identité des bassins

Le bassin de vie de Wavrin contient 7 communes : Wavrin, Don, Sainghin-en-Weppes, Wicres, Fournes-en-Weppes, Beaucamps-Ligny, le Maisnil. Le bassin de vie d'Annœullin comprend 5 communes : Allennes-les-Marais, Annœullin, Carnin, Gondecourt, Herrin.

La densité démographique est plus importante dans le bassin de vie d'Annœullin avec 668 hab./km² contre 428,8 hab./km² pour le bassin de vie de Wavrin.

Au niveau agricole, le bassin de vie de Wavrin se démarque : la part d'emplois par secteur y est plus importante (4,4 % contre 1,9% pour le bassin de vie d'Annœullin, un chiffre supérieur à la moyenne nationale qui est de 2,9%) ; le nombre d'exploitation agricole y est double (68 contre 30 pour le bassin

de vie d'Annœullin) avec une moindre diminution du nombre d'exploitations (-17,1 contre -30,2 pour le bassin de vie d'Annœullin).

Concernant la typologie des campagnes françaises, nous pouvons remarquer que le bassin de vie d'Annœullin se compose uniquement de communes de la catégorie 1 (campagnes des villes... classe 1, en marron sur la carte), alors que le bassin de vie de Wavrin présente une situation légèrement plus panachée, avec quelques communes de la catégorie 2 (campagnes des villes... classe 2, en orange sur la carte).

- Occupation du sol

Les données du Corin Land Cover nous donnent des informations sur l'occupation du sol au sein des communes regroupées en bassin de vie. Nous avons choisi de nous intéresser aux données de 2006, les plus récentes.

Désignation de la commune	total surface (Ha)	Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi naturels	Zones humides	Surfaces en eau
BEAUCAMPS-LIGNY	507,1715	8,2%	91,8%	0,0%	0,0%	0,0%
FOURNES-EN-WEPPE	834,6839	7,4%	89,7%	2,9%	0,0%	0,0%
LE MAISNIL	352,2619	7,1%	92,9%	0,0%	0,0%	0,0%
SAINGHIN-EN-WEPPE	781,9033	21,1%	74,1%	4,7%	0,0%	0,1%
WAVRIN	1364,57	22,2%	77,5%	0,2%	0,0%	0,0%
WICRES	279,2369	8,7%	90,9%	0,3%	0,0%	0,0%
DON	227,3674	28,7%	66,1%	5,2%	0,0%	0,0%

Tableau 80 : Le bassin de vie de Wavrin d'après Corin land cover 2006

Les communes du bassin de vie de Wavrin sont localisées dans un tissu urbain discontinu avec des zones industrielles (territoires artificialisés). Le Corin Land Cover (Tableau 80) montre également une prédominance de terres arables (plus de 3000 Ha), avec toutefois quelques parcelles de territoires agricoles mixtes (127 Ha) et 236 Ha de prairie. Les zones naturelles/forêts (76 Ha de forêts) se situent notamment le long de la Deûle (zone du parc de la Deûle) : c'est pourquoi on les retrouve au sein des communes de Sainghin-en-Weppes et Don.

Désignation de la commune	total surface (Ha)	Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi naturels	Zones humides	Surfaces en eau
ALLENES-LES-MARAIS	559,9862	25,0%	75,0%	0,0%	0,0%	0,0%
ANNOEULLIN	895,3334	28,8%	68,7%	2,0%	0,0%	0,5%
CARNIN	234,5775	16,9%	83,1%	0,0%	0,0%	0,0%
GONDECOURT	822,6998	21,1%	78,9%	0,0%	0,0%	0,0%
HERIN	452,8536	29,3%	70,7%	0,0%	0,0%	0,0%

Tableau 81 : Le bassin de vie d'Annœullin d'après Corin land cover 2006

Le bassin de vie d'Annœullin se distingue par une part importante de territoires artificialisés (Tableau 81). Le reste du territoire communal est occupé par des espaces agricoles, qui restent prédominants (75

% de la surface du bassin de vie). Au sein du territoire agricole, on peut relever la quasi exclusivité de terres arables, et seulement 98 Ha de prairies. A noter tout de même la quasi-absence de forêts et milieux semi-naturels, de zones humides et de surfaces en eau.

Nous pouvons donc conclure que le bassin de vie de Wavrin est moins artificialisé que celui d'Annœullin, et ainsi que les territoires agricoles sont plus présents.

- Équipements

Type d'équipements	Bassin de vie Wavrin	Bassin de vie Annœullin
Service aux particuliers	192	187
Commerces de détail ou de proximité	44	54
Enseignement, formation	22	16
Fonctions médicales et paramédicales	89	107
Services de santé	10	10
Action sociale	13	12
Transports	6	7
Sports, loisirs et culture	40	38
Tourisme	1	0
<i>Total général</i>	<i>417</i>	<i>431</i>

Tableau 82 : Type d'équipements au sein des bassins de vie – source : INSEE

Le bassin de vie d'Annœullin est légèrement mieux loti en termes d'équipements que celui de Wavrin (Tableau 82). Les différences restent toutefois minimes (+ 10 commerces de détail, +18 fonctions médicales et paramédicales). Les deux bassins de vie ne distinguent donc pas sur ce critère de la présence d'équipements.

A4-2.3. CONCLUSION

Le choix du bassin de vie de Wavrin s'explique notamment sur des critères agricoles : l'agriculture y reste davantage présente qu'au sein du bassin de vie d'Annœullin. Notre étude concerne des espaces ruraux et l'agriculture reste un élément de caractérisation majeur de l'espace rural – c'est pourquoi notre choix du bassin de vie « le plus agricole » se trouve justifié.

A4-3. LES REALITES DES QUATRE TERRAINS D'ETUDE : LE SOLESMOIS

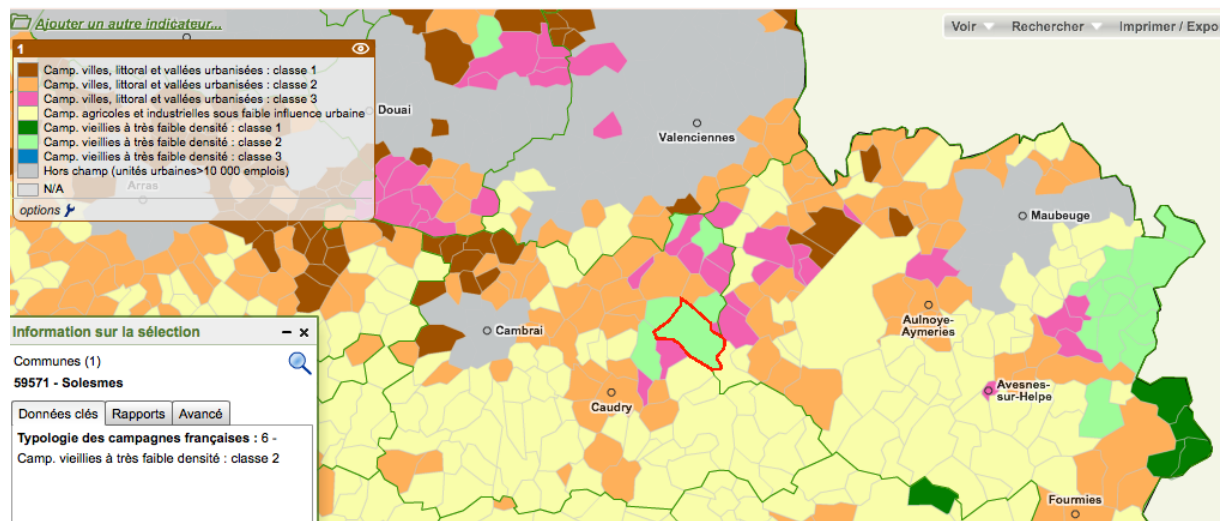


Image 13 : Commune de Solesmes au sein de l'arrondissement de Cambrai - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Situé au sein de l'arrondissement de Cambrai et à la lisière de celui d'Avesnes-sur-Helpe, la zone qui nous intéresse est un patchwork de situations : des campagnes des villes classes 2 et 3 à la campagne vieillie classe 2. Elle est située autour de la commune de Solesmes, en rouge sur l'Image 13.

A4-3.1. CANTON ET EPCI

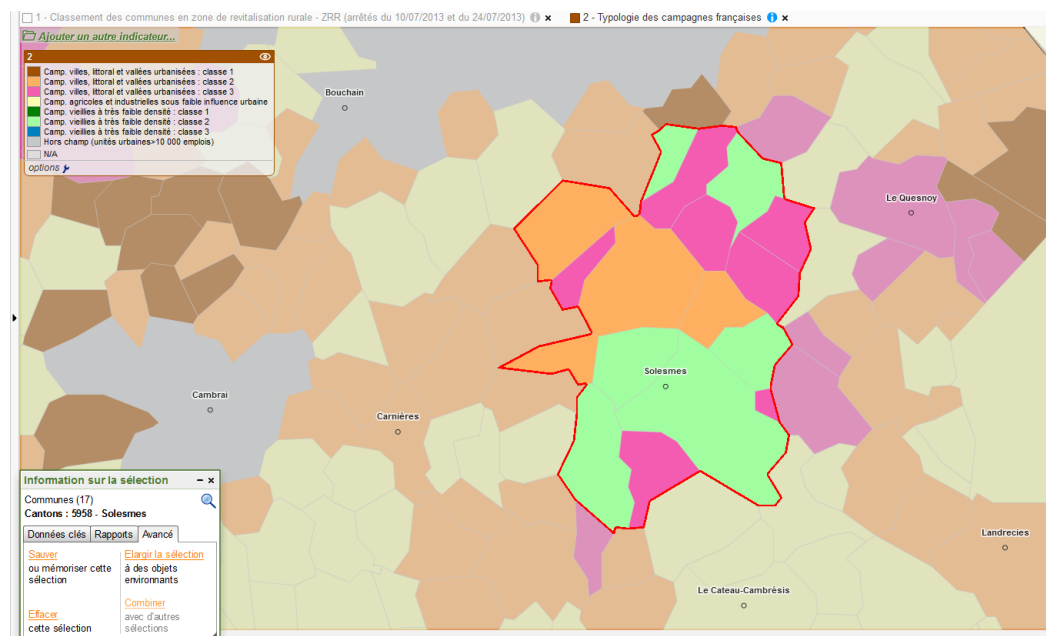


Image 14 : Canton de Solesmes - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Le canton de Solesmes comprend 16539 habitants (2011), 128,2 hab/km² (Image 14).

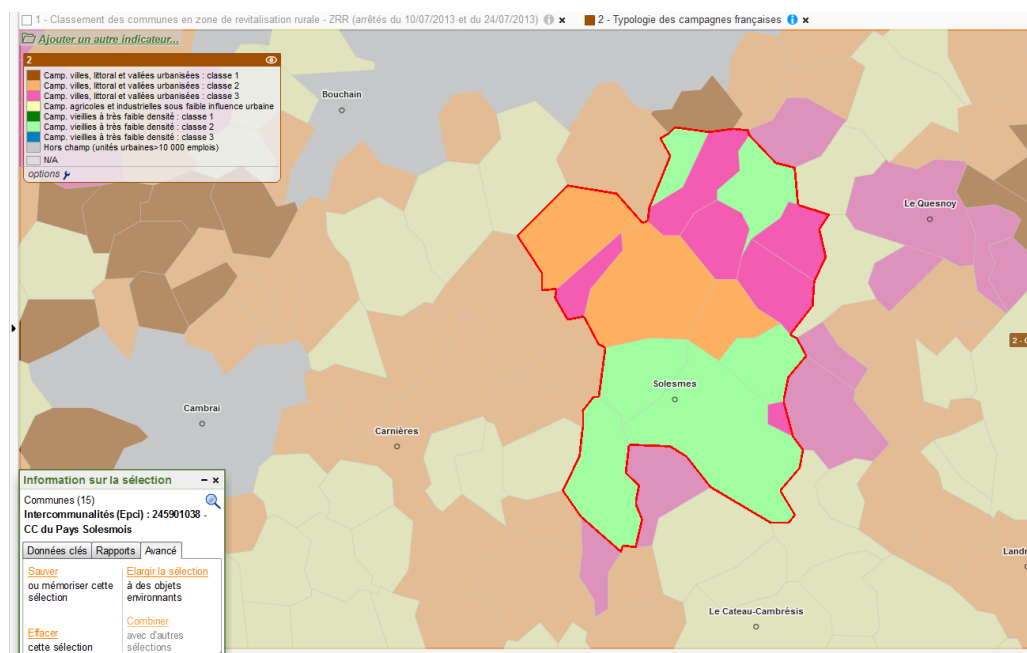


Image 15 : Communauté de communes du Pays solesmois - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

La communauté de communes comprend 14888 habitants (2011), 126,6hab/km² (Image 15). La présentation des cartes du canton et de la communauté de communes n'est présente dans ce document qu'à titre d'information, ces deux zonages ayant été écartés de notre étude. Nous pouvons toutefois remarquer les similitudes des deux découpages.

A4-3.2. LE PAYS

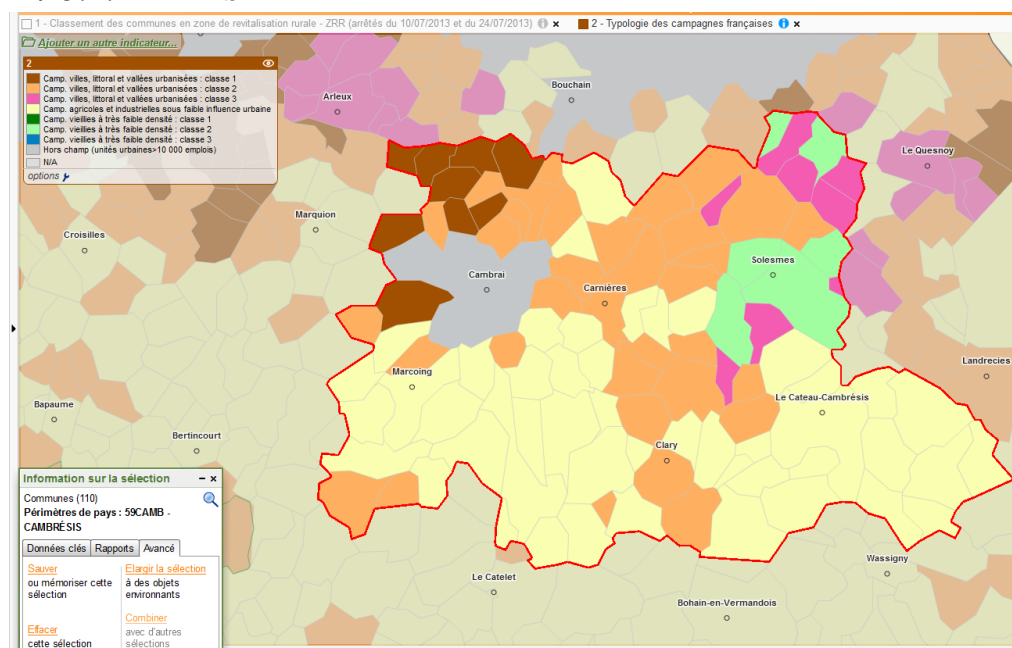


Image 16 : Pays du Cambrésis - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Le Pays du Cambrésis comprend 159 041 habitants (2011), 188,2 hab/km² (Image 16).

La zone étudiée s'intègre au sein du pays du Cambrésis, de grande superficie. Du point de vue de la typologie des campagnes françaises, choisir ce zonage n'aurait pas de réel intérêt à la vue des réalités très différentes qu'il recouvre. De plus, sans s'avancer sur la définition du concept, l'approche locale paraît difficile au sein d'un espace aussi étendu.

A4-3.3. LE BASSIN DE VIE

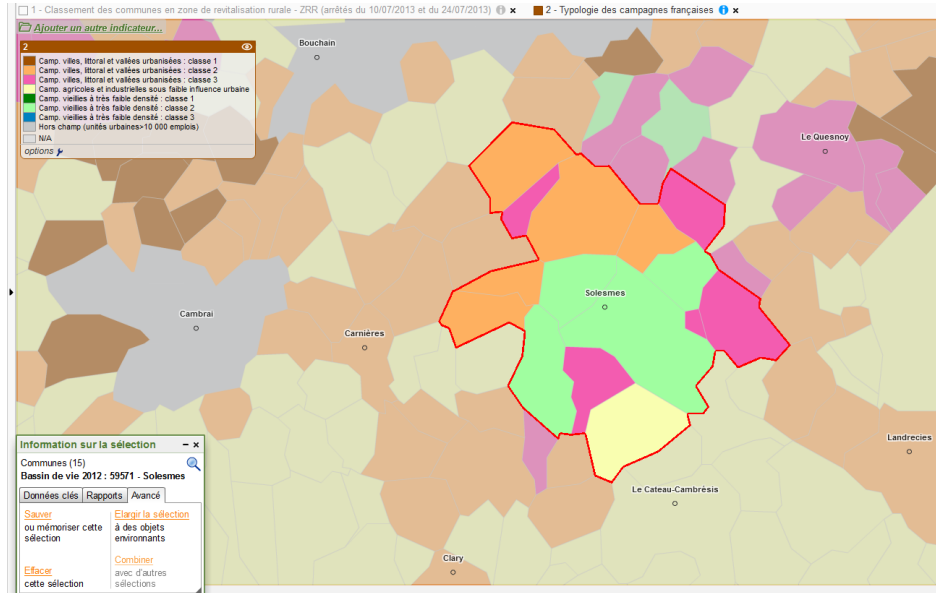


Image 17 : Bassin de vie de Solesmes - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Le bassin de vie comprend 15 643 habitants (2011), 125,6 hab/km² (Image 17). Le bassin de vie de Solesmes n'englobe pas l'intégralité du patchwork observé. Cependant, il présente un caractère abordable pour un périmètre d'entrée dans le terrain, qui pourra être amené à évoluer au fil des enquêtes. C'est pourquoi le choix du bassin de vie semble une nouvelle fois pertinent.

A4-4. LES REALITES DES QUATRE TERRAIN D'ETUDE : LE SUD D'ARRAS

L'objectif est ici d'étudier la périurbanisation diffuse qui semble imprégner le sud arrageois (Image 18). Les différents zonages couvrant généralement des grandes surfaces avec de nombreuses communes, comme on pourra le voir ci-après.

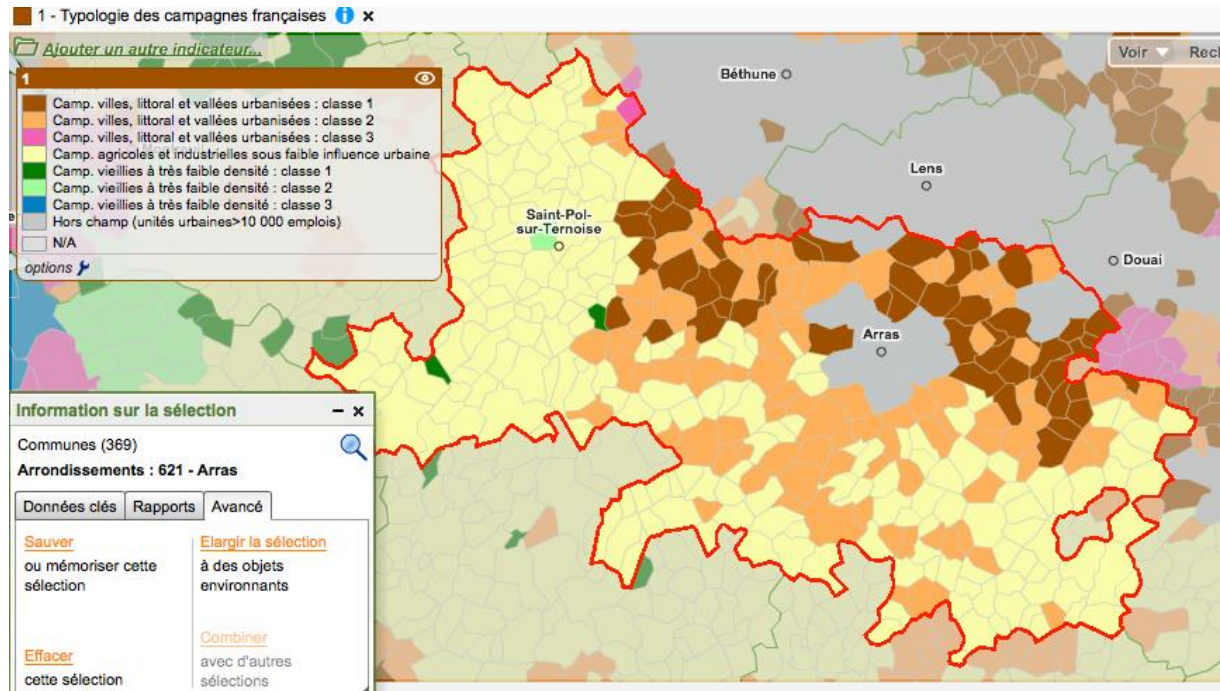


Image 18 : Arrondissement d'Arras - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

A4-4.1. LES CANTONS ET EPCI

Cette entrée, même si elle n'est pas celle retenue pour notre étude, fait état des différentes appartenances d'un même espace. La carte ci-après présente la communauté de communes du Sud Artois, résultat, au 1er janvier 2013, de la fusion des communautés de communes de la Région de Bapaume, du canton de Bertincourt, et du Sud-Arregeois.

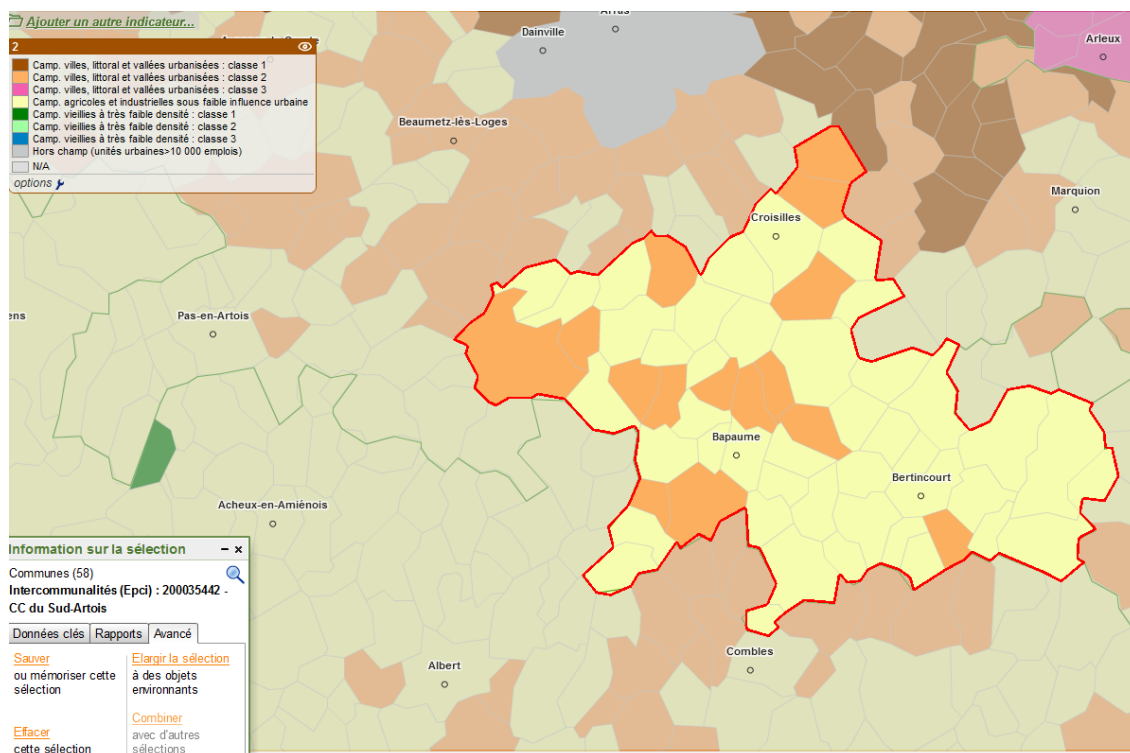


Image 19 : Communauté de communes du Sud Artois - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

La communauté de communes comprend 24 952 habitants (2011), 66,7hab/km² (Image 19). L'échelle cantonale présente un espace moins étendu, avec ci-dessous pour exemple le canton de Bapaume.

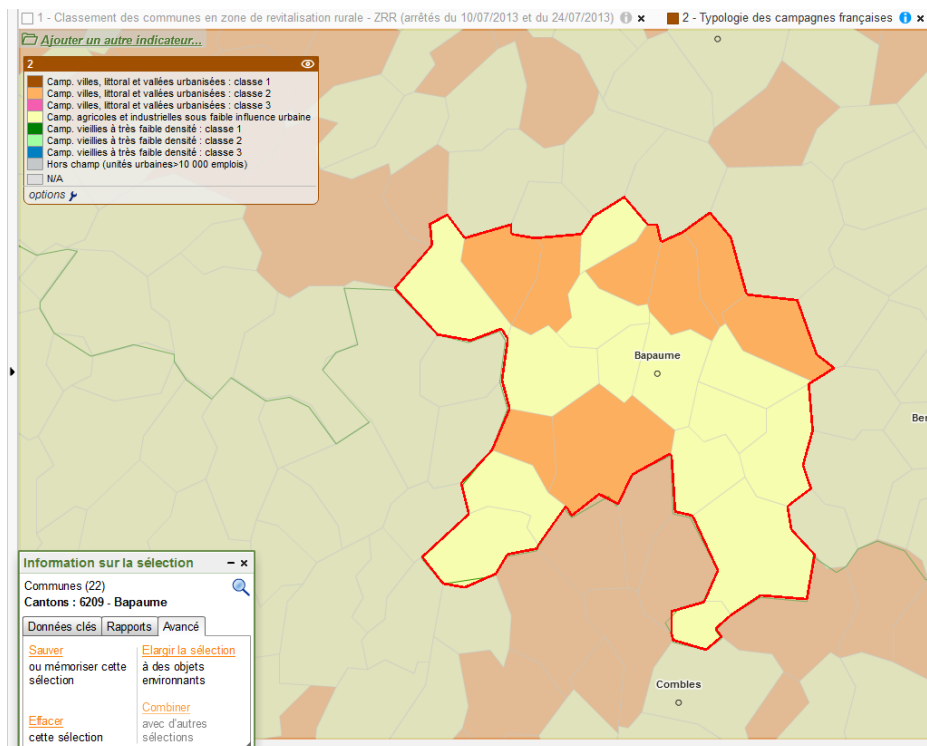


Image 20 : Canton de Bapaume - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Le canton contient 9 586 habitants (2011), 84,3 hab/km² (Image 20). Ces deux entrées n'étant pas celle retenues pour notre étude, nous nous attarderons plutôt sur les bassins de vie et les pays.

A4-4.2. L'ENTREE « PAYS »

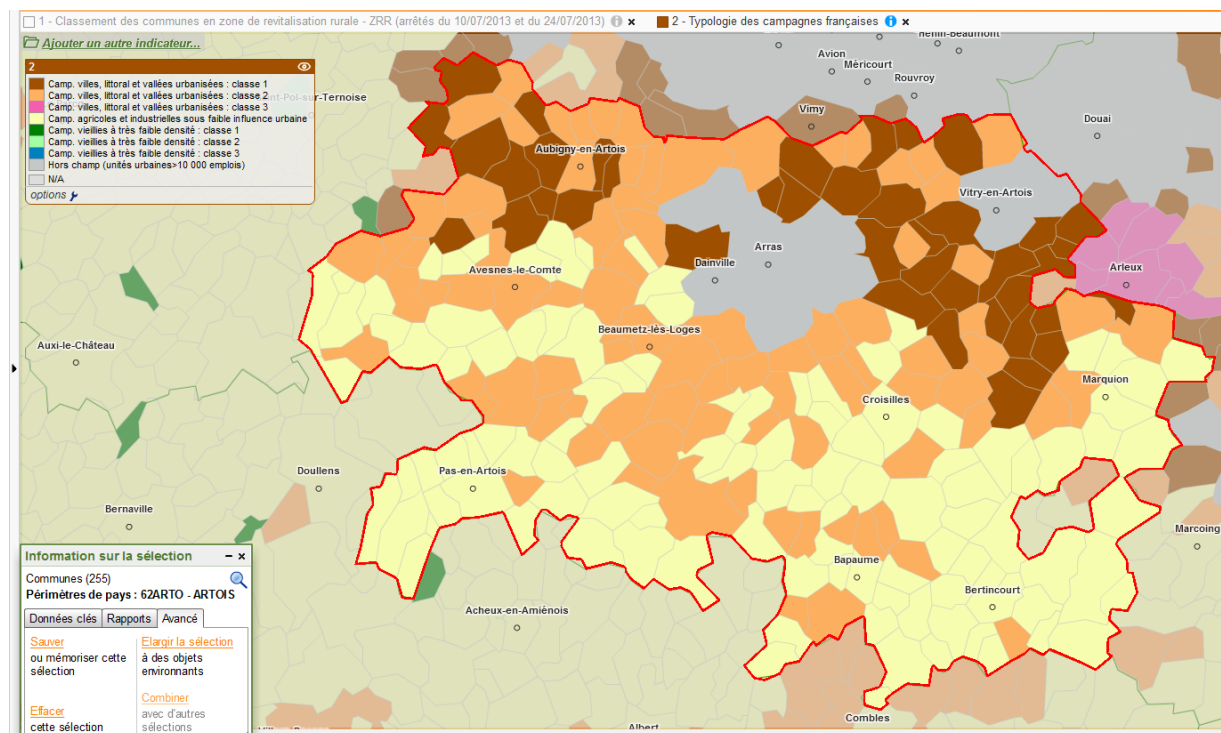


Image 21 : Pays d'Artois - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Le pays contient 208 152 habitants (2011), 128,8 hab/km² (Image 21). Le pays d'Artois est une très vaste entité qui couvre une grande partie de l'arrondissement (pas tout cependant, l'arrondissement accueille également le pays du ternois, et quelques communes sont restées hors de ces espaces de projets). Il semble relativement incohérent d'ancrer notre étude au sein de cet espace si vaste.

A4-4.3. LE BASSIN DE VIE DE BAPAUME

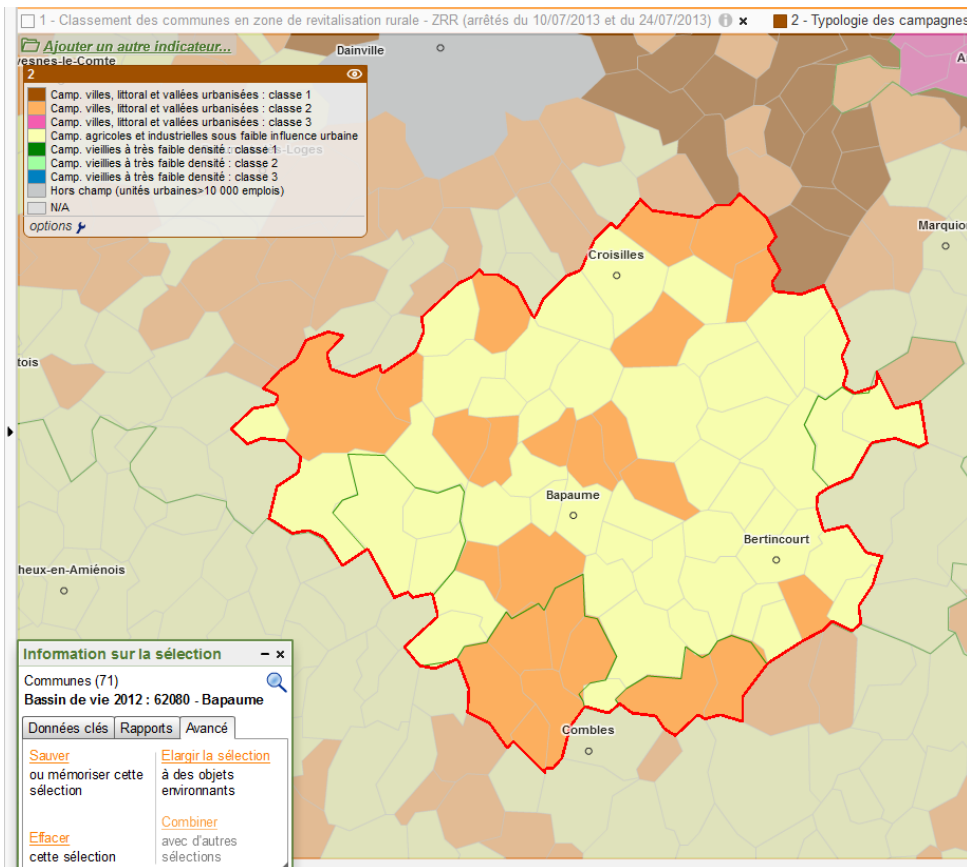


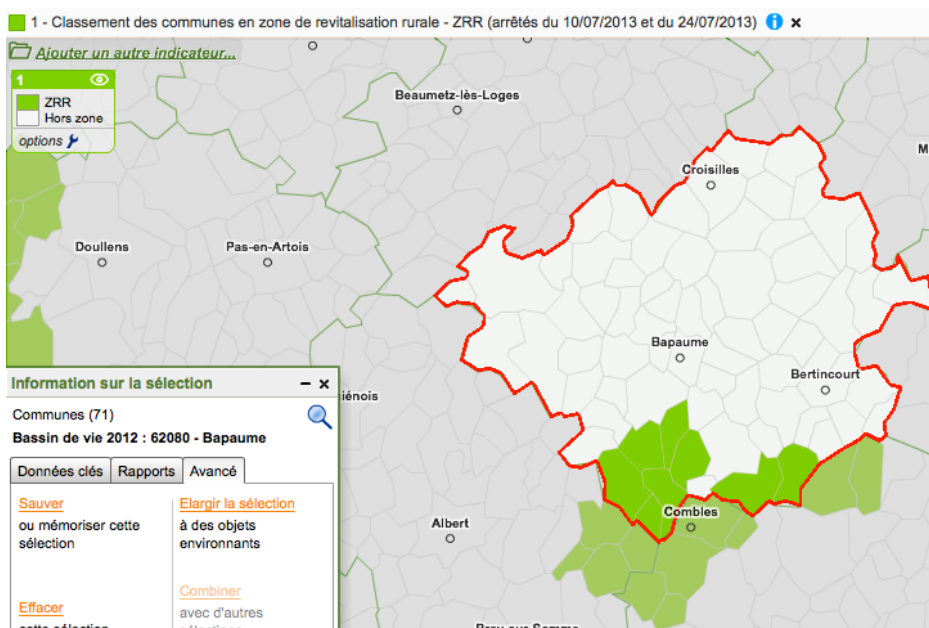
Image 22 : Bassin de vie de Bapaume - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

Le bassin de vie de Bapaume comprend 27 420 habitants (2011), 60,3 hab/km² (Image 22).

Le bassin de vie de Bapaume est tout d'abord très étendu : 60 communes. Il a pour autre particularité de s'étendre sur plusieurs départements et 2 régions : en témoigne

les lignes vertes sur la carte ci-dessus, qui représentent les limites d'arrondissement. Quelques communes sont donc empruntées à l'arrondissement voisin de Cambrai (département du Nord) et surtout à l'arrondissement de Péronne (région Picardie). Enfin, la majorité des communes sont peu peuplées : moins d'une dizaine dépasse le seuil de 500 habitants.

C'est donc ce périmètre d'entrée que nous avons choisi, espace cohérent à la vue de la typologie. A

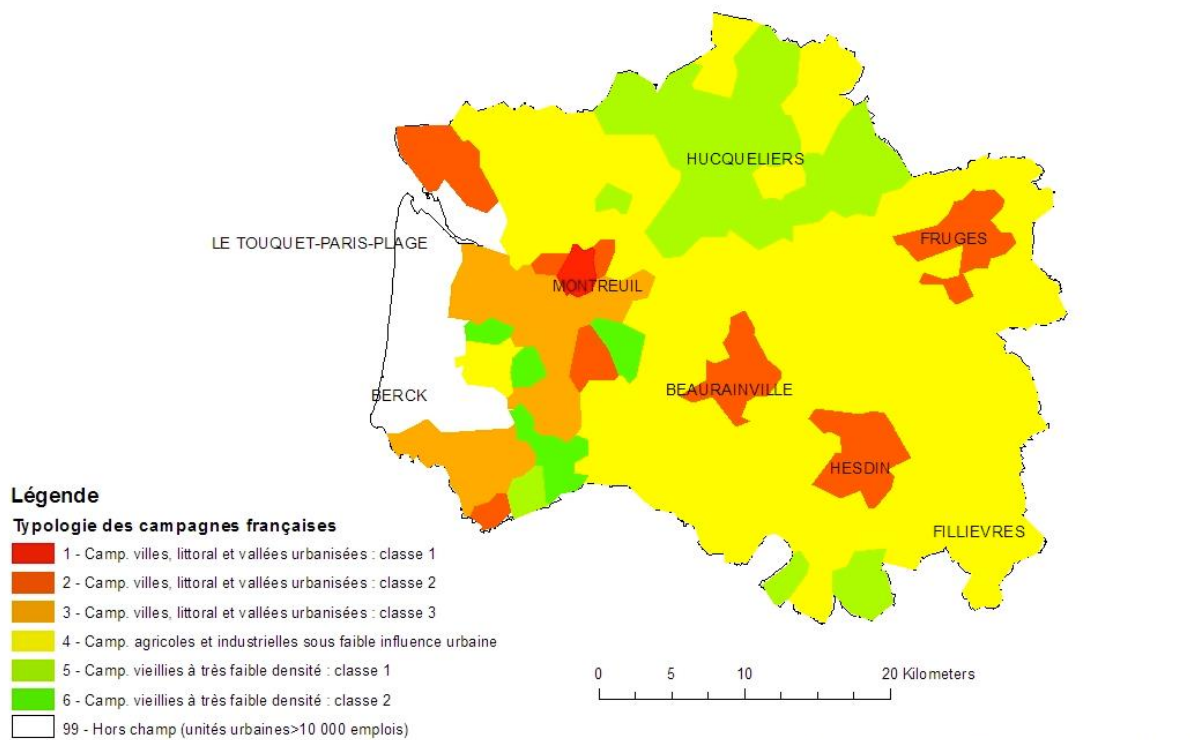


noter que quelques communes du bassin de vie appartiennent à une zone de revitalisation rurale (Image 23). Des communes par ailleurs situées dans le département de la Somme.

Image 23 : ZRR et Bassin de vie de Bapaume – source : Observatoire des territoires

A4-5. LES REALITES DES QUATRE TERRAINS D'ETUDE : HUCQUELIERS ET LES DIFFICULTES DU PERIMETRE

Typologie des campagnes françaises, région Nord Pas de Calais - 2012
Arrondissement de Montreuil



Source : Observatoire des territoires, GEOFLA IGN

Carte 20 : Arrondissement de Montreuil selon la typologie des campagnes françaises

La zone qui nous intéresse est celle autour d'Hucqueliers, classé 5 à la typologie des campagnes françaises (DATAR) sur la Carte 20.

A4-5.1. DES DECOUPAGES INCOHERENTS ?

- EPCI et canton

L'EPCI (et le canton qui correspondent au même découpage) s'étend sur un territoire restreint (Image 24), qui couvre assez bien la zone que nous voulons étudier.

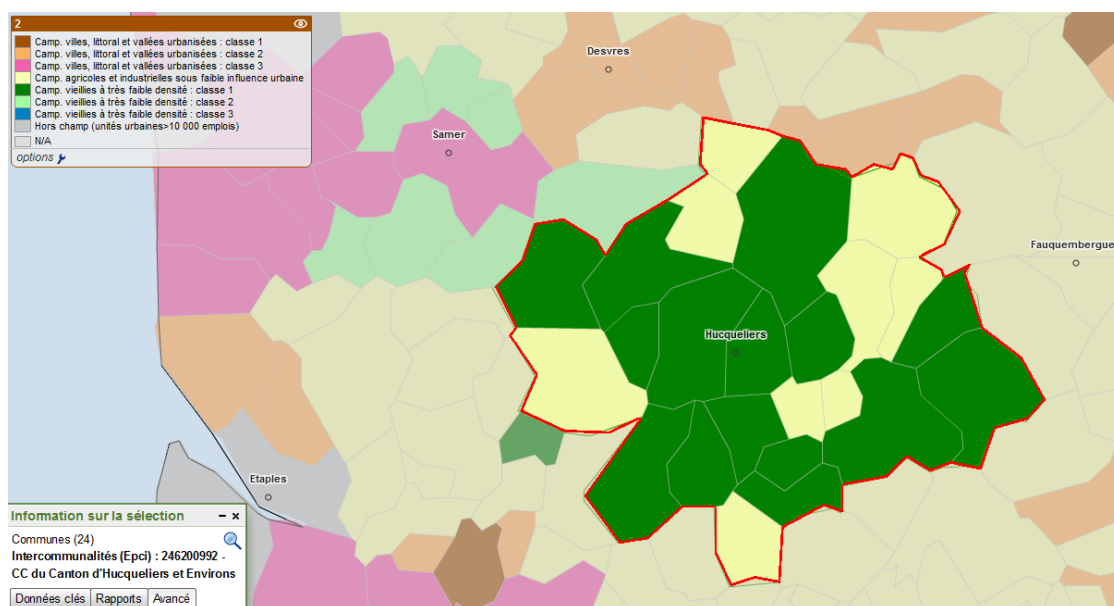


Image 24 : communauté de communes du Canton d’Hucqueliers et Environs - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

- Une zone de revitalisation rurale

Ce zonage est également celui de la zone de revitalisation rurale⁹⁰ (Image 25). « *Les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui présentent des difficultés économiques et sociales, notamment une faible densité démographique, un déclin de la population totale (ou active) ou une forte proportion d'emplois agricoles.* » (source : Service public)

⁹⁰ Les communes appartenant à une ZRR dans le Nord-Pas-de-Calais sont : Aix-en-Ergny (62017) ; Alette (62021) ; Avesnes (62062) ; Azincourt (62069) ; Béalencourt (62090) ; Bécourt (62102) ; Beussent (62123) ; Bezinghem (62127) ; Bimont (62134) ; Blangy-sur-Ternoise (62138) ; Blingel (62142) ; Bourthes (62168) ; Campagne-lès-Boulonnais (62202) ; Clenleu (62227) ; Eclimeux (62282) ; Enquin-sur-Baillons (62296) ; Ergny (62302) ; Fillièvres (62335) ; Fresnoy (62357) ; Galametz (62365) ; Herly (62437) ; Hucqueliers (62463) ; Humbert (62466) ; Incourt (62470) ; Maisoncelle (62541) ; Maninghem (62545) ; Neulette (62605) ; Noyelles-lès-Humières (62625) ; Parenty (62648) ; Preures (62670) ; Quilen (62682) ; Rollancourt (62719) ; Rumilly (62729) ; Saint-Georges (62749) ; Saint-Michel-sous-Bois (62762) ; Tramecourt (62828) ; Vacqueriette-Erquières (62834) ; Verchocq (62844) ; Vieil-Hesdin (62850) ; Wail (62868) ; Wicquinghem (62886) ; Willeman (62890) ; Zoteux (62903). (Source : Annexe de l’Arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale -JORF n°0160 du 12 juillet 2013 page 11586)

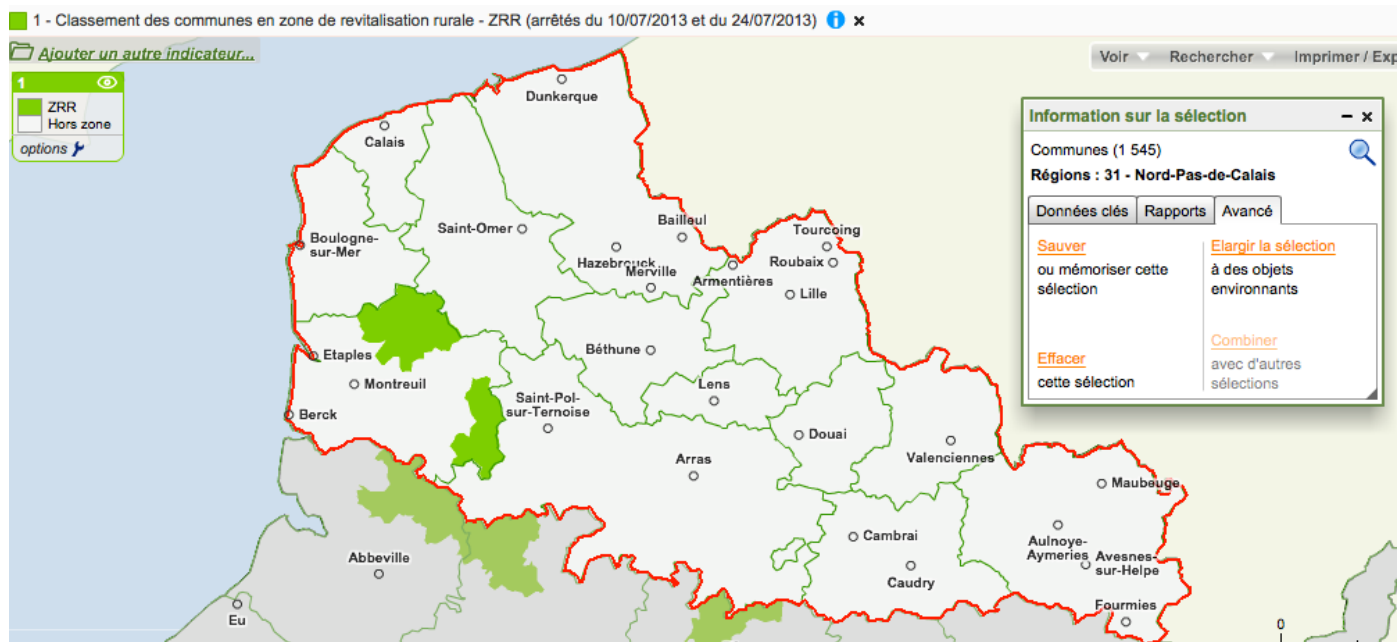


Image 25 : Les ZRR du Nord-Pas-de-Calais – source : Observatoire des territoires

- Le pays de Montreuil

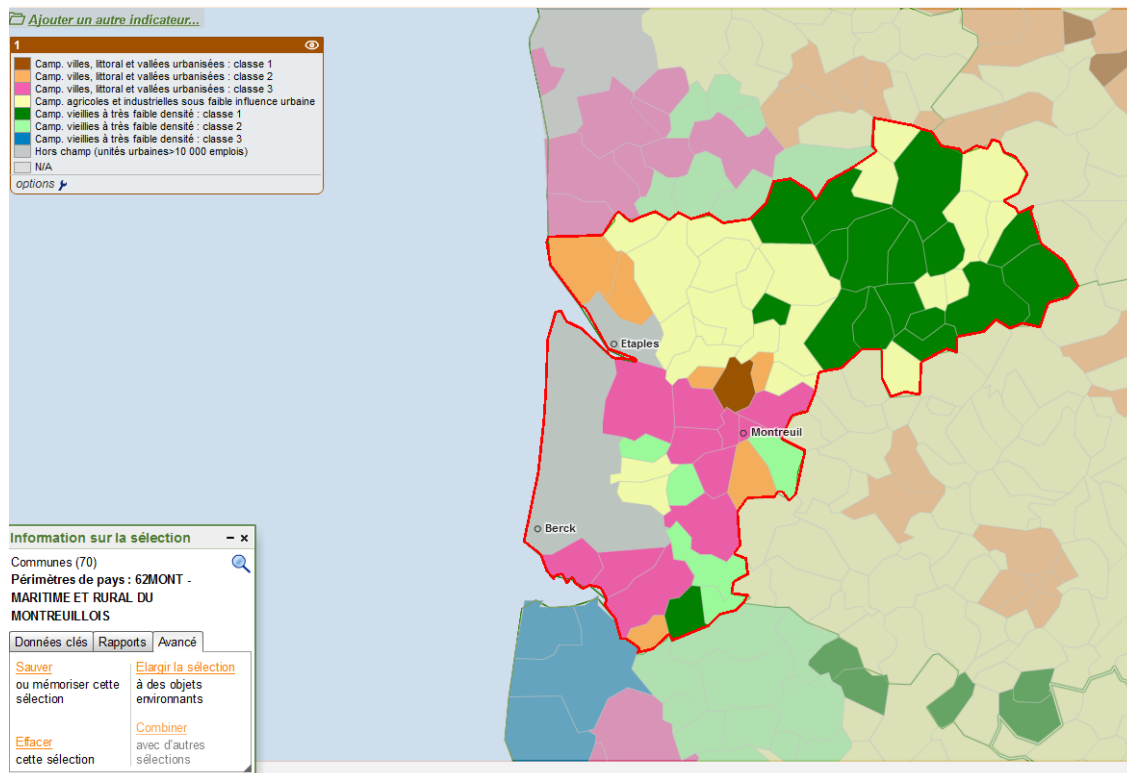


Image 26 : Pays Maritime et Rural du Montreuillois - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

La région d’Hucqueliers appartient au pays maritime et rural du Montreuillois (Image 26). Dans le cadre de sa création, les quatre EPCI qui appartiennent au territoire ont commandité auprès de

l'INSEE un diagnostic de territoire. L'organisme a pu ainsi dégager trois grands espaces au sein de ce pays : « [...] le littoral qui s'organise autour des deux aires urbaines mitoyennes de Berck et d'Étaples, un espace résidentiel comportant un pôle de services et d'emplois autour de la sous-préfecture de Montreuil, puis un territoire essentiellement rural autour du pôle de services d'Hucqueliers. » source : INSEE⁹¹

La suite du diagnostic réalisé confirme ces tendances. C'est pourquoi, en plus des informations de la typologie des campagnes françaises (carte ci-dessus), le pays n'est pas un territoire pertinent dans le cadre de notre étude.

- Les multiples appartenances

De manière plus générale, on peut en effet faire la constatation d'un territoire tiraillé par de multiples appartenances (voir Tableau 83).

Zonage	Désignation
Commune	Hucqueliers
Zonage en aires urbaines 2010	Commune isolée hors influence des pôles
Bassin de vie 2012	Desvres
Établissement public de coopération intercommunale	Canton d'Hucqueliers et environs
Pays	Maritime et Rural du Montreuillois
Zone d'emploi 2010	Berck - Montreuil

Tableau 83 : Fiche communale de la commune d'Hucqueliers

La zone étudiée est en bordure du Parc Naturel Régional Cap et Marais d'Opale. Ce Tableau 83, qui présente les appartenances territoriales de la commune d'Hucqueliers, introduit la problématique de ce terrain d'étude : en effet, l'entrée « bassin de vie » qui nous privilégions jusqu'alors, n'est pas pertinente.

A4-5.2. L'ENTREE BASSIN DE VIE

Notre choix de périmètre d'entrée par les bassins de vie ne correspond pas à la zone recherchée, car il couvre une surface plus importante.

91

http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/pub_electroniques/dt05_02/dt05_02.htm

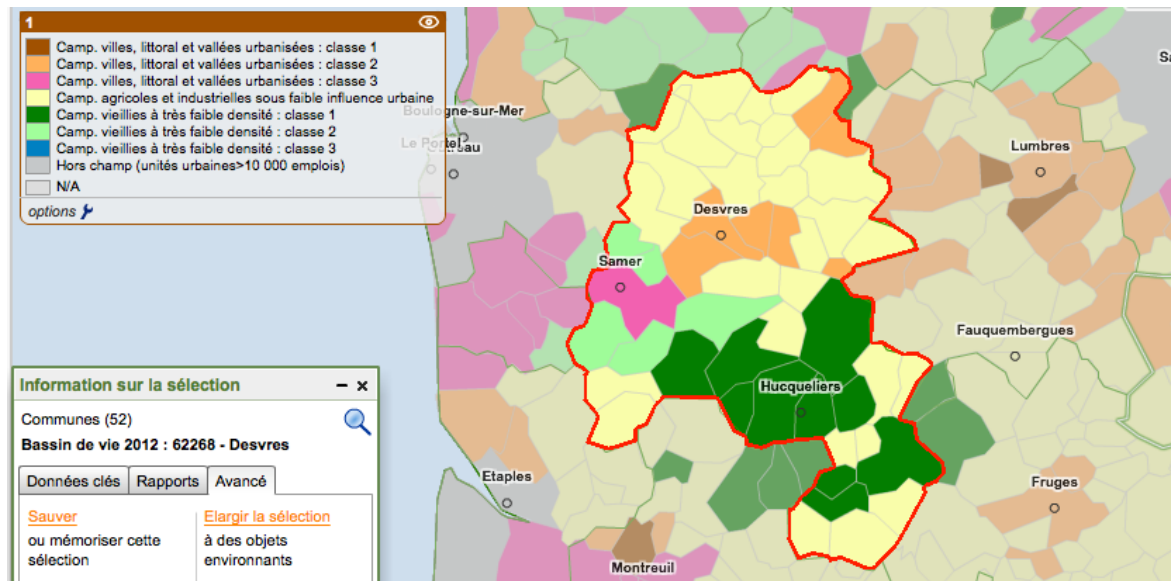
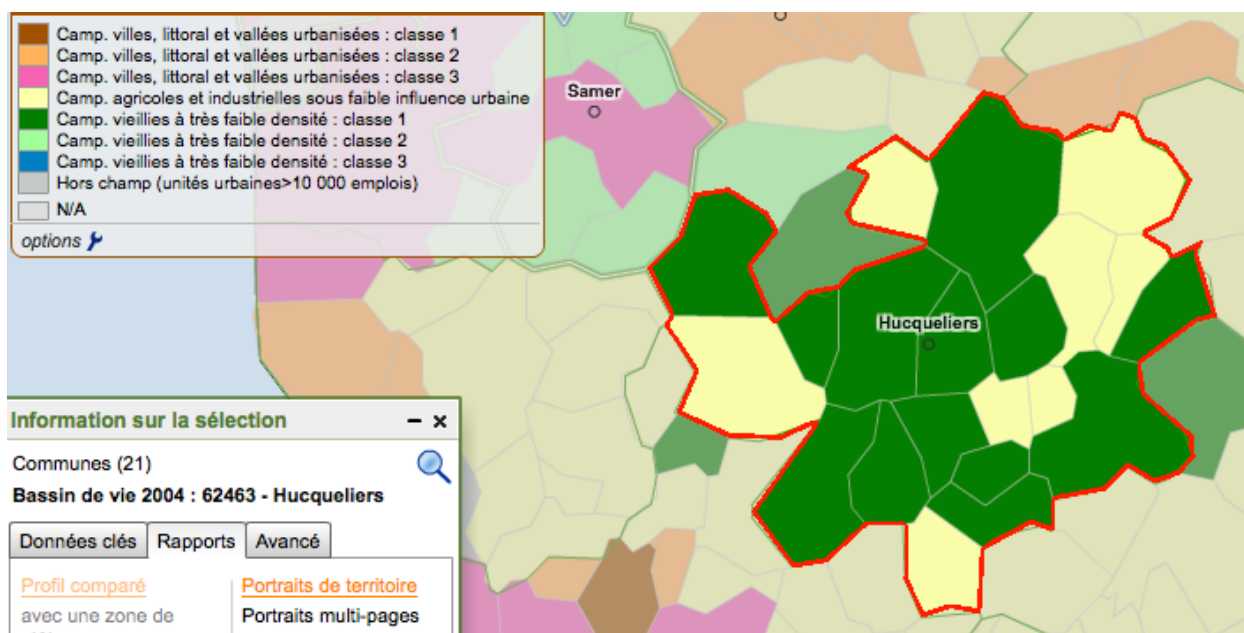


Image 27 : Bassin de vie de Desvres - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : *Observatoire des territoires*

L'Image 27 montre un bassin de vie qui ne présente pas d'unité du point de vue de la typologie étudiée. En effet, les communes appartiennent à des classes très diversifiées de la typologie. Le très grand bassin de vie, en nombre de communes (52), semble couvrir des réalités territoriales diverses. De plus, la zone qui nous intéresse se situe au niveau d'Hucqueliers.

Cependant, le découpage des bassins de vie en 2004⁹² proposait un bassin de vie centré sur la commune d'Hucqueliers (voir l'Image 28).



⁹² Cette ancienne version des bassins de vie proposait de mesurer « l'accès aux services et à l'emploi », cette dernière dimension a disparu du nouveau découpage de 2012.

Image 28 : Bassin de vie 2004 Hucqueliers - Extrait de la typologie des campagnes françaises – Source : Observatoire des territoires

A4-5.3. CONCLUSION : LES CHOIX A OPERER

Les différents découpages existants révèlent les multiples appartenances de ce territoire. Contrairement aux 3 autres terrains d'étude choisis, le découpage en bassin de vie n'est pas le reflet du territoire que nous voulons étudier, c'est-à-dire l'espace rural situé autour de la commune d'Hucqueliers. Cette zone a cependant une réalité territoriale : un canton, un EPCI, une zone de revitalisation rurale et un bassin de vie selon le découpage de 2004 lui donnent consistance.

C'est pourquoi nous choisissons de nous appuyer sur ces derniers arguments pour centrer notre terrain autour de la commune d'Hucqueliers, selon le découpage en bassin de vie de 2004. Nous aurons cependant une vigilance particulière pour les 3 communes exclues de ce découpage mais qui appartiennent à la zone de revitalisation rurale, à l'EPCI et au canton : Bézinghem, Bécourt et Verchocq.

Annexe 5 : SOURCES MOBILISEES POUR LE RECENSEMENT

Nous présentons dans cette annexe toutes les sources que nous avons mobilisées pour notre recensement d'initiatives avant d'aller sur le terrain.

Objet	Sources	Réalisé
Équipements	INSEE	Contact par mail avec le directeur adjoint régional
Associations	Préfecture ou JO	Recensement systématique de toutes les initiatives dont l'objet se rapporte à ce qui pourrait relever de l'initiative sociale et solidaire sur les quatre bassins de vie
entreprises ESS	CRESS	Entretien téléphonique + entretien direct avec deux salariées
entreprises	CCI	Entretien téléphonique avec la directrice du service études de la CCIR
entreprises	Centre des Jeunes Dirigeants	Échanges de courriel avec un salarié
artisanat	Chambre Artisanat Métiers	Échanges de courriels
toutes	communes via questionnaire	Envoi systématique d'un questionnaire pour recenser les initiatives des communes. Ce questionnaire a servi de base pour des entretiens directs ou téléphoniques.
toutes	Presse et correspondants locaux	Échanges téléphoniques ou par courriel avec les correspondant locaux de La Voix du Nord
à caractère agricole	conseillers locaux Chambre Agriculture	Entretiens téléphoniques ou visuels avec les conseillers des 4 terrains
à caractère agricole	CUMA	Entretien téléphonique, envoi des informations sur le maillage territorial des CUMA par mail
pour agriculteurs en difficulté	Solidarité Paysan	Entretien direct avec une salariée
Développement durable	CERDD	Entretien téléphonique avec un salarié
toutes	Conseil Général et Maison de développement local	Échanges téléphoniques avec des salariés
toutes	Intercommunalités	Entretiens directs
toutes	Esprit village	Entretien téléphonique avec la correspondante régionale
entreprises	réseau Alliances	Échange téléphonique avec un salarié
ESS	APES	Entretien direct avec des salariés
dynamiques rurales	AFIP	Échanges par courriel avec des salariés

Tableau 84 : Sources du recensement des initiatives sociales et solidaires avant l'enquête de terrain

Annexe 6 : LES GROS EMPLOYEURS DE L'ESS PAR BASSIN DE VIE

Bassin de Vie de Bapaume :

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	BAPAUME	Aide à domicile	Association	50 à 99 salariés
OGEC DE L'ESPRIT ST J BAPTIST NOTRE DA	BAPAUME	Enseignement secondaire général	Association	20 à 49 salariés
OGEC DE L'ESPRIT ST J BAPTIST NOTRE DA	BAPAUME	Enseignement primaire	Association	20 à 49 salariés
ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE	BAPAUME	Action sociale sans hébergement	Association	50 à 99 salariés
ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE	BAPAUME	Action sociale sans hébergement	Association	20 à 49 salariés
ASS BAPAUME RELAIS INSERTION FORMATION	BAPAUME	Services d'aménagement paysager	Association	20 à 49 salariés
ADMR SCARPE SENSEE	ECOUST SAINT MEIN	Aide à domicile	Association	100 à 199 salariés
ASS ACCUEIL ET RELAIS	BAPAUME	Hébergement social pour enfants en difficultés	Association	50 à 99 salariés
ASS ACCUEIL ET RELAIS	VAULX VRAUCOURT	Hébergement social pour personnes âgées	Association	50 à 99 salariés
INSTITUT SAINT ELOI	BAPAUME	Enseignement secondaire technique ou professionnel	Association	50 à 99 salariés
UNION DEPART ASSOC PARENT ENFANT INADA	CROISILLES	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Association	50 à 99 salariés

Bassin de Vie de Wavrin

ASS LOCALE ADMR FAMI WEPPE	FOURNES EN WEPPE	Action sociale sans hébergement	Association	10 à 19 salariés
SESAME AUTISME NORD-PAS-DE-CALAIS	SAINGHIN EN WEPPE	Héberg. médicalisé adultes handicapés	Association	10 à 19 salariés
ACTION SANITAIRE SOCIALE REGION LILLE	WAVRIN	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Association	50 à 99 salariés
VISA	WAVRIN	Hébergement social pour adultes, familles en	Association	10 à 19 salariés

VISA		WAVRIN	difficultés et autre			
			Action sociale sans	Association	10 à 19 salariés	hébergement
CROIX FRANCAISE	ROUGE	FOURNES EN WEPPE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Association	20 à 49 salariés	
CROIX FRANCAISE	ROUGE	FOURNES EN WEPPE	Aide à domicile	Association	50 à 99 salariés	
CROIX FRANCAISE	ROUGE	FOURNES EN WEPPE	Activités des infirmiers et des sages-femmes	Association	20 à 49 salariés	
AUTEUIL CONTINUE	FORMATION	WAVRIN	Autres enseignements	Association	10 à 19 salariés	
ASS INSTITUTION MARIE	AMIS STE	BEAUCAMPS LIGNY	Enseignement général	Association	20 à 49 salariés	secondaire
ASS INSTITUTION MARIE	AMIS STE	BEAUCAMPS LIGNY	Enseignement général	Association	20 à 49 salariés	secondaire
ASS INSTITUTION MARIE	AMIS STE	BEAUCAMPS LIGNY	Enseignement primaire	Association	50 à 99 salariés	
ECOLE GESTION	JEANNE D ARC	FOURNES EN WEPPE	Enseignement primaire	Association	10 à 19 salariés	
ASS ECOLE & STE MARIE SAINGHIN	FAMILLE SAINGHIN	EN WEPPE	Enseignement primaire	Association	10 à 19 salariés	
OGEC CONCEPTION	IMMACULEE	WAVRIN	Enseignement primaire	Association	10 à 19 salariés	

Bassin de Vie de Solesmes:

SOC ST	COOP AGRICOLE	SAINTE HILAIRE LEZ CAMBRAI	Comm. de gros	Coopérative	6 à 9 salariés	
EBS	LE RELAIS	SAINTE HILAIRE LEZ CAMBRAI	Récupération de déchets triés	Coopérative	50 à 99 salariés	
REALISAT MEDIAT UTILITE S	EVOLU ORGANI	SOLESMES	Action sociale sans	Association	20 à 49 salariés	hébergement
LE RELAIS CAMBRESIS	EN	SAINTE HILAIRE LEZ CAMBRAI	Action sociale sans	Association	6 à 9 salariés	hébergement
CTRE READAPTATION ABEILLES	SOINS SUITE	BRIASTRE	Activités hospitalières	Association	50 à 99 salariés	

CTRE SOINS SUITE READAPTATION ABEILLES	BRIASTRE	Activités des infirmiers et des sages-femmes	Association	20 à 49 salariés
ORGANISME GESTION ST MICHEL	DE SOLESMES	Enseignement secondaire général	Association	50 à 99 salariés
ORGANISME GESTION ST MICHEL	DE SOLESMES	Enseignement secondaire général	Association	50 à 99 salariés
ASS DE GESTION ST JOSEPH STE MARIE	SOLESMES	Enseignement primaire	Association	20 à 49 salariés
MAISON FAMILIALE RURALE	HAUSSY	Enseignement secondaire technique ou professionnel	Association	10 à 19 salariés

Bassin de Vie de Hucqueliers :

ASS AIDE DOMIC MILIEU RURAL HUCQUELIER	HUCQUELI ERS	Activités des infirmiers et des sages-femmes	Association	10 à 19 salariés
ESPOIR	HUCQUELI ERS	Activités des agences de placement de main-d'oeuvre	Association	20 à 49 salariés
ESPOIR	HUCQUELI ERS	Activités des agences de placement de main-d'oeuvre	Association	20 à 49 salariés
ASS GESTION MAISON ACCUEIL PERSON AGEE	PREURES	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Association	6 à 9 salariés
CAMPAGNE SERVICES	CAMPAGNE LES BOULONNA IS	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Association	10 à 19 salariés
LA VIE ACTIVE	HUCQUELI ERS	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Association	20 à 49 salariés
LA VIE ACTIVE	PARENTY	Aide par le travail	Association	50 à 99 salariés
LA VIE ACTIVE	HUCQUELI ERS	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Association	10 à 19 salariés
MAISON FAMILIALE RURALE DES HAUTS PAYS	LES BOULONNA IS	Enseignement secondaire technique ou professionnel	Association	20 à 49 salariés
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCATION ORIE	HUCQUELI ERS	Enseignement secondaire technique ou professionnel	Association	10 à 19 salariés

Source : DUFLOU Laurence, CRESS Nord-Pas-de-Calais, 15/10/2014

Annexe 7 : GUIDE D'ENTRETIEN - PORTEURS D'INITIATIVES

Note : en italique sont présentées des questions subsidiaires, qui ne seront pas forcément posées mais permettront de relancer la discussion si la réponse apportée par l'enquêté n'a pas couvert l'intégralité du champ de la question initiale.

Amorce

Pouvez vous me raconter comment s'est créée l'initiative ?

Et vous, plus précisément, quel est votre rôle au sein de celle-ci ?

Portée de l'initiative

Pouvez vous pour commencer me préciser en quoi consiste l'initiative et comment se concrétise t-elle ?

De quoi s'agit-il ?

Quelle est l'échelle spatiale de l'initiative?

Quel rayonnement territorial de vos activités ?

Qui impulse l'initiative ?

- des habitants
- des élus (lesquels ?)
- des acteurs locaux ?
- autres

Quels impacts de l'initiative localement ?

- implication des habitants dans la vie de la commune
- rencontre des habitants
- intérêt des élus pour les initiatives locales
- autres

A quel niveau se crée le lien social ?

Entre les participants ?

Pour les bénéficiaires ?

Les participants dans leur lieu de vie ?

Qu'est ce que fait de l'initiative une initiative solidaire ?

L'initiative s'intègre-t-elle à des dispositifs participatifs institutionnels?

Quelle participation à la vie communale ? Y a-t-il des journées évènements auxquelles l'initiative participe ?

Lien avec la mairie

Quels sont les liens avec la mairie ?

A-t-elle concouru à sa création ? Quid des subventions ? Comment se passent les relations avec la mairie ?

A l'avenir, quels liens imaginez-vous avec la mairie ?

Y a-t-il une volonté de travailler ensemble ?

Ancrage et réseau

Y a-t-il un travail en réseau avec d'autres initiatives ?

Exemples ?

Quel regard portez-vous sur les collaborations avec d'autres initiatives ?

Quels bénéfices/risques ?

Votre initiative a-t-elle développé des partenariats (financiers, matériels ou autres)?

Comment soutiennent-ils l'initiative ?

ESS

Pensez vous appartenir à l'économie sociale et solidaire ?

Qu'est ce que l'ESS pour vous ?

Qu'est ce que cela change pour vous ?

Quels bénéfices/risques ?

Fin de l'entretien

Est ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez ajouter ?

Pour poursuivre la réflexion, j'aimerais approfondir sur tel sujet/avec telle personne/avec tel service : pourriez vous me donner des contacts ?

Annexe 8 : GUIDE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES ELUS

Note : en italique sont présentées des questions subsidiaires, qui ne seront pas forcément posées mais permettront de relancer la discussion si la réponse apportée par l'enquêté n'a pas couvert l'intégralité du champ de la question initiale.

Introduction

Est ce vous pourriez, pour commencer s'il vous plaît, vous présenter et me raconter ce que vous faites en tant que... de la commune ?

Quel est votre parcours au sein de la commune ?

Et sur la question de la solidarité et du lien social, de quoi vous occupez vous ?

Quelles sont les actions qui relèvent des initiatives sociales et solidaires dans votre commune ?

Définir l'initiative sociale et solidaire (si nécessaire)

Qui est à l'origine de l'impulsion de ces initiatives ? Quel est votre rôle dans ces initiatives ?

La commune adhère aux dispositifs existants ou impulse elle-même des initiatives ?

Initiatives où la mairie est acteur

Pourriez-vous me raconter la naissance de ces initiatives ?

Y a t-il toujours eu des initiatives sociales et solidaires ? Quels sont les ressorts de leur émergence ?

Quelle réalité territoriale, quel constat à l'origine de leur création ?

Quels liens au lieu ? A quelle échelle ?

De quel type d'initiative s'agit-il ?

Quel est l'objet de l'initiative ?

Quelles actions dans le cadre de cette initiative ? A quoi est-elle destinée ?

A quelle échelle ?

Qui est concerné par cette initiative ?

Qui intervient dans la vie de l'initiative ?

Comment est envisagée la participation des habitants au sein des initiatives ?

Combien d'habitants participent ? Quelles sont les actions ? Processus d'adhésion ?

Existe-t-il des incitations à la participation ?

Initiatives où la mairie est partenaire

De quel type d'initiative s'agit-il et qui en est le porteur ?

Quel est l'objet de l'initiative ?

Comment la commune est-elle devenue partenaire de cette initiative ?

Qu'est ce qui a poussé la commune à y prendre part ?

Quelles actions dans le cadre de cette initiative ? A quoi est-elle destinée ?

A quelle échelle ?

Qui est concerné par cette initiative ?

Qui intervient dans la vie de l'initiative ?

Comment se passe la cohabitation avec les autres acteurs de l'initiative ?

Avec les habitants ? Avec les institutions ?

Initiatives sans lien avec la mairie

Connaissez vous des initiatives impulsées localement par des acteurs-habitants indépendamment de la commune ?

Comment s'organisent-elles ? Qui est à l'origine ?

Quelle est la position de la mairie vis-à-vis de telles initiatives ?

La mairie est elle intervenue à un moment ou un autre ?

Les liens au lieu

Qu'est ce que change la présence d'initiatives sociales et solidaires dans votre commune ?

Quelle « utilité » pour la mairie ?

Quelle participation des habitants à ces initiatives ?

Quels partenariats à ce sujet avec les communes avoisinantes ?

Les communes avec lesquelles vous travaillez le plus ?

A quelles échelles se créent les initiatives sociales et solidaires ?

- des groupes habitants au sein d'une même commune ?
- la commune
- les communes entre elles
- les habitants de différentes communes
- autres

Comment et à quelle échelle s'organise la vie locale ?

Quels sont ses principaux acteurs ?

A quel échelon territorial êtes vous le plus attaché ?

Alternative : si pas d'initiative sociale et solidaire

Y a t-il eu des initiatives qui auraient disparus aujourd'hui ?

Histoire de leur trajectoire

Quels sont d'après vous les freins à la présence d'initiatives au sein de la commune ?

Y a-t-il des volontés de « relancer » la création d'initiatives via la participation ?

De qui émanent les initiatives et projets au niveau local ?

- d'une commune voisine
- de l'intercommunalité
- de la sphère privé : une association, une entreprise ?
- autres ?

Les habitants prennent-ils part à la vie de la commune ?

Fin de l'entretien

(éventuellement, en off) Est ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez ajouter ?

Pour poursuivre la réflexion, j'aimerais approfondir sur tel sujet/avec telle personne/avec tel service : pourriez vous me donner des contacts ?

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CARTES

Carte 1 : Extrait de la typologie des campagnes française/ Focus sur la région Nord Pas-de-Calais .	104
Carte 2 : Population du Nord Pas-de-Calais.....	105
Carte 3 : Typologie des campagnes françaises/Focus sur la région Nord Pas-de-Calais	107
Carte 4 : Typologie des campagnes françaises, arrondissement de Montreuil.....	111
Carte 5 : Répartition des commerces de proximité au sein de la région Nord Pas-de-Calais, 2011 ...	117
Carte 6 : Localisation des quatre bassins de vie choisis au sein de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais..	124
Carte 7 : Occupation du sol du bassin de vie de Hucqueliers en 2006.....	126
Carte 8 : Occupation du sol du bassin de Wavrin en 2006.....	127
Carte 9 : Occupation du sol du bassin de vie de Solesmes en 2006.....	129
Carte 10 : Occupation du sol du bassin de vie de Bapaume en 2006.....	130
Carte 11 : Localisation des 4 bassins de vie étudiés dans le Nord-Pas-de-Calais	229
Carte 12 : Occupation du sol du bassin de vie de Wavrin.....	230
Carte 13 : Bassin de vie de Solesmes – occupation du sol.....	238
Carte 14 : Occupation du sol du bassin de vie de Bapaume.....	250
Carte 15 : Occupation du sol du bassin de vie d'Hucqueliers	261
Carte 16 : Localisation régionale des exemples : la commune de Vertain et le bassin de vie d'Hucqueliers	310
Carte 17 : Focus sur le bassin de vie de Solesmes.....	312
Carte 18 : Focus sur le bassin de vie d'Hucqueliers.....	335
Carte 21 : Population du Nord-Pas-de-Calais	414
Carte 22 : Arrondissement de Montreuil selon la typologie des campagnes françaises.....	432

ENCADRES

Encadré 1 : De l'origine de l'engagement.....	16
Encadré 2 : Poème de Gisèle Hourriez Macarez.....	197
Encadré 3 : Sur les représentations et le milieu rural	298
Encadré 4 : Portrait de Betty Delsaut, une figure locale	317

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Typologie des campagnes françaises, détail de l'arrondissement de Lille (en %)	110
Graphique 2 : Typologie des campagnes françaises appliquée à l'arrondissement de Montreuil (en%)	113
Graphique 3 : Répartition des champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires	150
Graphique 4 : Portage des initiatives sociales et solidaires	155

Graphique 5 : Exemple d'initiatives aux pratiques multiples.....	173
Graphique 6 : Les moteurs de l'impulsion à la base des initiatives sociales et solidaires.....	176
Graphique 7 : Illustration des trois pôles individus/vécus/besoins par deux exemples.....	179
Graphique 8 : Exemples de l'absence d'un des pôles	180
Graphique 9 : Champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires du bassin de vie de Wavrin	232
Graphique 10 : Pratiques recensées au sein du bassin de vie de Solesmes	240
Graphique 11 : Champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires du bassin de vie de Bapaume	253
Graphique 12 : Champs de pratiques des initiatives sociales et solidaires du bassin de vie d'Hucqueliers	263
Graphique 13 : Évolution du soutien financier des partenaires, années 2012 et 2013	339
Graphique 14 : Provenance des adhérents du CSCI (exclu du champ : adhérents hors canton)	355
Graphique 15 : Le processus de développement local selon Bernard Vachon (Le développement local : théorie et pratique, Gaëtan Morin Editeur, 1993, p121).....	381
Graphique 16 : Typologie des campagnes françaises, Département du Nord.....	415
Graphique 17 : Typologie des campagnes françaises, Département du Pas de Calais.....	415

IMAGES

Image 1 : Extrait de la base de données du recensement des initiatives sociales et solidaires.....	140
Image 2 : Extrait du journal Mon Sol & Moi	246
Image 3 : Tracé du canal Seine Nord dans le Bapalmois	252
Image 4 : Logo de l'association	321
Image 5 : Personnel de la CCDH	342
Image 6 : Logo du centre socioculturel intercommunal	345
Image 7 : Extrait du zonage en aire urbaine, Région Nord-Pas-de-Calais, 2010	408
Image 8 : Extrait de la typologie des campagnes françaises, 2012	411
Image 9 : Adéquation entre les pays et les bassins de vie – zone de l'arrondissement de Montreuil .	419
Image 10 : Arrondissement de Lille et ses bassins de vie - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	420
Image 11 : Canton de La Bassée, extrait de la typologie des campagnes françaises.....	421
Image 12 : Communauté urbaine de Lille Métropole, extrait de la typologie des campagnes françaises s	422
Image 13 : Commune de Solesmes au sein de l'arrondissement de Cambrai - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	425
Image 14 : Canton de Solesmes - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	425
Image 15 : Communauté de communes du Pays solesmois - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	426

Image 16 : Pays du Cambrésis - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	426
Image 17 : Bassin de vie de Solesmes - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	427
Image 18 : Arrondissement d'Arras - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	428
Image 19 : Communauté de communes du Sud Artois - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	429
Image 20 : Canton de Bapaume - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	429
Image 21 : Pays d'Artois - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	430
Image 22 : Bassin de vie de Bapaume - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	431
Image 23 : ZRR et Bassin de vie de Bapaume.....	431
Image 24 : communauté de communes du Canton d'Hucqueliers et Environs - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	433
Image 25 : Les ZRR du Nord-Pas-de-Calais.....	434
Image 26 : Pays Maritime et Rural du Montreuillois - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	434
Image 27 : Bassin de vie de Desvres - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	436
Image 28 : Bassin de vie 2004 Hucqueliers - Extrait de la typologie des campagnes françaises.....	437

PHOTOS

Photo 1 : Extrait de la base de données.....	102
Photo 2 : Affichage pour annoncer la ronde du hibou.....	158
Photo 3 : Pratique de la quille.....	266
Photo 4 : Entrée rue du Calvaire dans la commune de Vertain.....	313
Photo 5 : classe de primaire.....	314
Photo 6 : classe de maternelle.....	314
Photo 7 : Photographie de Betty avec des habitants, à l'occasion des 30 ans du café, 2014.....	315
Photo 8 : Charline Bouchez, présidente de l'association.....	316
Photo 9 : Betty Delsaut dans son café.....	317
Photo 10 : Le café aménagé pour des animations.....	317
Photo 11 : Betty Delsaut et ses clients.....	317
Photo 12 : l'équipe de l'association Sur les bancs de l'école au café Chez Betty, 2014.....	318
Photo 13 : Les tee-shirt et le logo.....	321
Photo 14 : Le Téléthon à Vertain en 2014.....	322
Photo 15 : Invitation pour le spectacle de théâtre.....	324
Photo 16 : Une entrée de la commune d'Hucqueliers.....	336
Photo 17 : Hucqueliers, un espace rural.....	337
Photo 18 : Activités parents-enfants au CSCI d'Hucqueliers.....	345
Photo 19 : Street-art dans la salle du CSCI.....	346

Photo 20 : Locaux du centre socioculturel intercommunal et instants partagés.....	347
Photo 21 : Fête du canton d'Hucqueliers	354

SCHEMAS

Schéma 1 : Du caractère marchand des initiatives sociales et solidaires	59
Schéma 2 : Caractérisation du service sociosystémique territorialisé - A. Lefebvre, 2017	71
Schéma 3 : Dynamiques spatiales de l'initiative sociale et solidaire / Émergence	272
Schéma 4 : Dynamiques spatiales de l'initiative sociale et solidaire / Pratiques	273
Schéma 5 : Dynamiques spatiales de l'initiative sociale et solidaire / Coalescences.....	274
Schéma 6 : Des pratiques sociales et solidaires au sein d'un maillage territorial	325
Schéma 7 : Le service socio-systémique appliqué aux initiatives autour de l'école de Vertain	329
Schéma 8 : Impulsion du centre socioculturel intercommunal du canton d'Hucqueliers	343
Schéma 9 : Le centre socioculturel intercommunal, cadre d'expression de projets d'individus et de groupes	350
Schéma 10 : Renforcement du maillage du territoire	352
Schéma 11 : Service socio-systémique territorialisé appliqué au centre socio-culturel du canton d'Hucqueliers et environs.....	361

TABLEAUX

Tableau 1 : Points communs et différences entre les initiatives et les économies sociales et solidaires	55
Tableau 2 : Évolution de la composition des ménages ruraux entre 1962 et 1999 (en %).....	87
Tableau 3 : Multiples appartenances en milieu rural.....	97
Tableau 4 : Analyse de la typologie appliquée à la région Nord Pas-de-Calais.....	103
Tableau 5 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Lille....	109
Tableau 6 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Lille (en %)	109
Tableau 7 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / l'exemple de Montreuil	112
Tableau 8 : Typologie des campagnes françaises, détail par arrondissement / L'exemple de Montreuil (en%)	112
Tableau 9 : Données relatives à l'ESS par arrondissement (part dans l'économie), 2010.....	114
Tableau 10 : Données relatives à l'ESS par arrondissement (établissements employeurs/population), 2010.....	114
Tableau 11 : Actions relatives à l'ESS	115
Tableau 12 : Quelques données sur les commerces de proximité, 2011	118
Tableau 13 : Moyenne des commerces de proximité / Commune par catégorie, région Nord Pas-de-Calais, 2011.....	119

Tableau 14 : Arrondissement de Lille : Nombre de commerces de proximité pour 100 habitants, 2011	120
Tableau 15 : Arrondissement de Montreuil : Nombre de commerces de proximité pour 100 habitants	121
Tableau 16 : Critères de choix des terrains d'études	122
Tableau 17 : Présentation des territoires d'appartenance des terrains d'étude	123
Tableau 18 : Critères de choix du périmètre d'étude	131
Tableau 19 : Les interlocuteurs mobilisés	134
Tableau 20 : Bilan d'une semaine exploratoire en Avesnois-Thiérache	136
Tableau 21 : Premier bilan de terrain, janvier 2015	141
Tableau 22 : Grille d'analyse des initiatives sociales et solidaires	142
Tableau 23 : Premier aperçu des champs principaux des initiatives sociales et solidaires recensées	149
Tableau 24 : Présentation agrégée des champs des initiatives sociales et solidaires	151
Tableau 25 : Pratiques du champ « Sociabilités territoriales »	152
Tableau 26 : Pratiques du champ « Animations territoriales »	152
Tableau 27 : Pratiques du champ « Solidarités territoriales »	153
Tableau 28 : Pratiques du champ « Pratiques spécifiques aux lieux »	154
Tableau 29 : Les structures porteuses des initiatives	156
Tableau 30 : Champs de pratiques à la lumière des sphères et structures des initiatives	157
Tableau 31 : Représentativité des données pour l'analyse des objectifs des initiatives sociales et solidaires	160
Tableau 32 : Agrégation des objectifs des initiatives sociales et solidaires	161
Tableau 33 : Les pratiques à la lumière des objectifs principaux agrégés par le champ	166
Tableau 34 : Description des catégories « Participation aux frais »	170
Tableau 35 : Répartition des initiatives par champ en fonction de leur rapport au marchand	172
Tableau 36 : Aperçu du panel de l'étude de l'impulsion à la base	175
Tableau 37 : Identification des besoins à l'impulsion des initiatives	177
Tableau 38 : Identification des vécus à l'impulsion des initiatives	178
Tableau 39 : Comparaison temporalité et structure des initiatives	182
Tableau 40 : Comparatif structure et fréquence des pratiques	183
Tableau 41 : Temporalité par champ de pratiques	183
Tableau 42 : Analyse des initiatives suivant leur fréquence	184
Tableau 43 : Rapport au marchand des initiatives dans le temps	184
Tableau 44 : Présentation des porteurs des initiatives sociales et solidaires	187
Tableau 45 : Identification des collectives par type de pratique	188
Tableau 46 : Pratiques prises par des individus	190
Tableau 47 : Les populations cibles des initiatives sociales et solidaires	198

Tableau 48 : Caractérisation des catégories de populations ciblées par les pratiques	200
Tableau 49 : Appréciations des acteurs interrogés sur la participation aux activités	203
Tableau 50 : Comparatifs des avis sur la participation en fonction des porteurs des initiatives	203
Tableau 51 : Les appréciations sur la participation par catégorie d'individus ciblés	204
Tableau 52 : Aperçu des champs de pratiques prises par des porteurs publics	210
Tableau 53 : Liens et portage de l'acteur public avec les initiatives sociales et solidaire.....	210
Tableau 54 : Répartition des initiatives recensées par bassin de vie	228
Tableau 55 : Pratiques recensées au sein du bassin de vie de Wavrin	232
Tableau 56 : présentation des pratiques recensées dans le Solesmois.....	241
Tableau 57 : Pratiques des 138 initiatives du bassin de vie de Bapaume.....	253
Tableau 58 : Pratiques rencontrées au sein du bassin de vie d'Hucqueliers	264
Tableau 59 : Cadre de référence des initiatives sociales et solidaires	279
Tableau 60 : Communes d'impulsion des initiatives.....	281
Tableau 61 : Différentes aires de rayonnement des initiatives.....	282
Tableau 62 : Croisement des variables « territoire de référence » et « aire de rayonnement » des initiatives sociales et solidaires	283
Tableau 63 : Initiatives de l'ESS au sein des bassins de vie	292
Tableau 64 : Exemple des premières actions de l'association 2014-2015	322
Tableau 65 : Liens du service socio-systémique territorialisé.....	330
Tableau 66 : Données générales sur la communauté de communes, relatives à la moyenne départementale et nationale.....	336
Tableau 67 : Pratiques qui relèvent de l'initiative sociale et solidaires au CSCI.....	346
Tableau 68 : Liens entre les pôles du service socio-systémique territorialisé.....	362
Tableau 69 : Recomposition du maillage territorial sous l'effet des initiatives sociales et solidaires.	371
Tableau 70 : Des difficultés dans la conduite de la recherche.....	376
Tableau 71 : Contributions aux typologies des espaces ruraux.....	409
Tableau 72 : Classifications émises par la DATAR, années 2000	410
Tableau 73 : Prospective INRA.....	411
Tableau 74 : Typologie des campagnes françaises dans le Nord-Pas-de-Calais.....	412
Tableau 75 : Détail des catégories de la typologie des campagnes françaises	414
Tableau 76 : Typologie des campagnes françaises par arrondissement/Nord-Pas-de-Calais.....	416
Tableau 77 : Typologie des campagnes françaises par arrondissement/ Nord-Pas-de-Calais (en pourcentage).....	416
Tableau 78 : Détail des arrondissements	417
Tableau 79 : éléments de choix des périmètres	418
Tableau 80 : Le bassin de vie de Wavrin d'après Corin land cover 2006.....	423
Tableau 81 : Le bassin de vie d'Annœullin d'après Corin land cover 2006	423

Tableau 82 : Type d'équipements au sein des bassins de vie.....	424
Tableau 83 : Fiche communale de la commune d'Hucqueliers.....	435
Tableau 84 : Sources du recensement des initiatives sociales et solidaires avant l'enquête de terrain.....	438

TABLE DES MATIERES

Résumé de la thèse.....	4
Summary of the thesis.....	5
Remerciements	6
Table des Sigles et des Acronymes	11
Introduction générale.....	14
Des initiatives sociales et solidaires au cœur des territoires	14
Partie 1 : Explorer les dimensions territoriales des initiatives sociales et solidaires	25
Chapitre 1 : Des initiatives sociales et solidaires consubstantielles au territoire .	26
1.1. Des pratiques solidaires ancrées dans des vécus et des trajectoires individuelles.	27
1.1.1. Des solidarités sociales comme fondamentaux de la vie en société.....	27
1.1.1.1. La sociabilité, fondement de société	27
1.1.1.2. La solidarité comme organisateur de la vie en commun	28
1.1.2. Une approche renouvelée de la diversité des individus impliqués dans les initiatives	29
1.1.2.1. Des individus qui deviennent acteurs	29
1.1.2.2. Des initiatives collectives.....	31
1.1.2.3. La diversité des implications individuelles.....	32
1.1.3. Une créativité du quotidien qui rend acteur	33
1.1.3.1. Des actions ordinaires, impalpables	33
1.1.3.2. Le vécu au cœur des pratiques quotidiennes.....	34
1.1.3.3. Les défis des solidarités sociales : des initiatives au cœur des enjeux de société	34
1.2. Des solidarités de proximité	36
1.2.1. Le territoire à l'échelle locale : une approche systémique.....	36
1.2.1.1. Les initiatives sociales et solidaires s'inscrivent dans l'espace.....	36
1.2.1.2. Le territoire : un concept foisonnant et une construction sociale	37
1.2.1.3. Le local, échelle de la vie sociale	38
1.2.2. Des initiatives qui développent les liens aux lieux.....	40
1.2.2.1. Des sociabilités qui façonnent les territoires	40
1.2.2.2. Des lieux au cœur des trajectoires individuelles et collectives.....	41
1.2.3. La caractérisation de solidarités sociales de proximité	43
1.2.3.1. Des solidarités de proximité spatiale	43

1.2.3.2. Des solidarités de proximité sociale.....	44
1.3. Des initiatives de proximité ancrées dans les territoires.....	46
1.3.1. La construction de l'appropriation territoriale des individus.....	46
1.3.1.1. L'appropriation, une réalité à plusieurs facettes.....	46
1.3.1.2. L'appropriation pour caractériser les rapports de l'homme au territoire.....	47
1.3.2. Les initiatives sociales et solidaires concourent à l'appropriation du territoire.....	48
1.3.2.1. Les initiatives sociales et solidaires rendent possible l'appropriation.....	48
1.3.2.2. Les initiatives sociales et solidaires développent les sentiments d'appartenance	50
Conclusion du chapitre 1 : Un maillage d'initiatives consubstantiel du territoire.....	52

Chapitre 2 : Les initiatives sociales et solidaires questionnent la géographie 54

2.1. Les initiatives sociales et solidaires : des sociabilités de proximité du quotidien... 55	55
2.1.1. Des initiatives sociales et solidaires, volet impalpable de l'économie sociale et solidaire.....	55
2.1.1.1. Les points communs entre ESS et initiatives sociales et solidaires	55
2.1.1.2. Des éléments de divergence	59
2.1.1.3. L'ESS comme débouché possible des initiatives sociales et solidaires.....	61
2.1.2. Des sociabilités de proximité en rhizomes	63
2.1.2.1. Des sociabilités construites dans l'intimité des territoires.....	63
2.1.2.2. Des initiatives qui se développent en rhizomes territoriaux.....	64
2.1.2.3. Des rhizomes sources de créativité et d'innovations	65
2.2. Les initiatives sociales et solidaires, des services sociosystémiques territorialisés	67
2.2.1. Pourquoi parler de services sociosystémiques territorialisés concernant les initiatives sociales et solidaires ?	67
2.2.1.1. De la pertinence de la notion de service.....	67
2.2.1.2. Des territoires qui mettent en place des services	68
2.2.1.3. Les effets locaux des initiatives sociales et solidaires	69
2.2.2. Des initiatives sociales et solidaires comme services sociosystémiques territorialisés	70
2.2.2.1. Caractériser les services sociosystémiques territorialisés	70
2.2.2.2. Vers une taxinomie du service sociosystémique territorialisé.....	72
2.2.3. Les conséquences de la caractérisation des initiatives sociales et solidaires comme services sociosystémiques territorialisés	74
2.2.3.1. Des initiatives au service du bien-être ou mieux-être.....	74
2.2.3.2. Des initiatives qui participent du vivre-ensemble.....	76

2.3. Les initiatives sociales et solidaires comme capital social territorialisé, une potentialité pouvant devenir ressource territoriale ?	77
2.3.1. Un capital social territorialisé.....	77
2.3.1.1. Un capital social consubstantiel au territoire	77
2.3.1.2. Atout plus ou moins activé, plus ou moins dynamique	79
2.3.2. Une évolution possible en ressources territoriales spécifiques	79
2.3.2.1. Les caractères des initiatives sociales et solidaires comme des ressources territoriales spécifiques.....	79
2.3.2.2. Un rapport particulier à la spécification ?	81
Conclusion du chapitre 2 : Trois hypothèses pour conduire la recherche	84

Chapitre 3 : Capter les initiatives sociales et solidaires 85

3.1. Les initiatives sociales et solidaires à l'épreuve des territoires ruraux	86
3.1.1. Des territoires en proie à des bouleversements et à des recompositions importantes	86
3.1.1.1. Des territoires soumis à d'importants bouleversements	86
3.1.1.2. Une stricte dichotomie rural/urbain désormais caduque.....	88
3.1.2. Difficultés et spécificités de territoires recomposés.....	90
3.1.2.1. Des espaces de plus en plus soumis au vieillissement des populations.....	90
3.1.2.2. Des situations diverses : de la déprise à la mythification, la coexistence de multiples attentes.....	91
3.1.2.3. Des échelles multiples : entre le très petit et les recompositions intercommunales	92
3.1.3. Les questions que les espaces ruraux posent aux initiatives sociales et solidaires.....	94
3.1.3.1. Des recompositions à l'œuvre qui posent la question du vivre ensemble	95
3.1.3.2. La coexistence de multiples dynamiques d'appropriation	96
3.1.3.3. Changer de regard sur les territoires ruraux : vers des laboratoires d'initiatives ?	98
3.2. Le choix de terrains d'explorations	99
3.2.1. La méthode de choix des terrains au croisement de plusieurs paramètres	99
3.2.1.1. Le choix d'un espace rural	99
3.2.1.2. La possibilité d'observer des initiatives sociales et solidaires	101
3.2.1.3. La boîte à outil utilisée	102
3.2.2. L'application à une région spécifique : le Nord-Pas-de-Calais.....	105
3.2.2.1. Angle « espace rural »	106
3.2.2.2. Angle « initiative sociale et solidaire »	114
3.2.2.3. Les critères de choix des terrains.....	122
3.2.2. Quatre bassins de vie aux ruralités diverses.....	123
3.2.2.1. Présentation des terrains d'étude	125

3.2.2.2. Les points de discussions : l'échelle de l'étude.....	131
3.3. Méthodologie d'enquête	133
3.3.1. La thèse comme le fruit d'un itinéraire.....	133
3.3.1.1. De la spécificité de l'approche : la thèse au cœur d'un parcours.....	133
3.3.1.2. Un sujet qui interpelle le chercheur dans son quotidien	133
3.3.2. La conduite de l'enquête et les outils pour capter la vie territoriale.....	134
3.3.2.1. Une enquête en entonnoir	134
3.3.2.2. Une enquête au plus près des réalités locales	138
3.3.3. Analyser des initiatives diverses	139
3.3.3.1. De nombreux questionnements suite à l'enquête de terrain.....	139
3.3.3.2. Une grille d'analyse à plusieurs entrées.....	141
Conclusion du chapitre 3 : Des méthodes pour détecter les expérimentations rurales	144

Conclusion de la partie 1 : Les initiatives sociales et solidaires : un champ en construction au prisme des territoires ruraux.....	145
--	------------

Partie 2 : Du terrain à la caractérisation et à l'analyse spatiale des initiatives sociales et solidaires	147
--	------------

Chapitre 4 : Identification des processus et des pratiques dans l'espace	148
4.1. L'expression spatiale de pratiques	149
4.1.1. Analyse de 277 initiatives très variées.....	149
4.1.1.1. Tour d'horizon des champs des initiatives.....	149
4.1.1.2. Des initiatives qui tendent à se dérouler dans un cadre privé	155
4.1.2. Des objectifs graduels.....	159
4.1.2.1. Une hétérogénéité d'objectifs au sein des champs	160
4.1.2.1.1. Favoriser l'interconnaissance et le lien	161
4.1.2.1.2. S'investir sur son territoire.....	162
4.1.2.1.3. Transformer une situation	164
<i>En conclusion, des initiatives qui développent des relations de proximité.....</i>	<i>166</i>
4.1.2.2. Des pratiques évoluant à la lumière des objectifs.....	166
4.1.3. Les rapports au marchand, un élément de caractérisation des initiatives.....	169
4.1.3.1. Analyse du rapport au marchand des 277 initiatives.....	169
4.1.3.2. Les difficultés de l'enquête autour du marchand	171
4.1.3.3. 74% des initiatives concernées par le marchand, mais de manière inégale.....	172

Conclusion : Les initiatives sociales et solidaires, des pratiques.....	173
4.2. Impulser et porter une initiative : une question de vécus.....	175
4.2.1. Impulsion à la genèse des initiatives.....	175
4.2.1.1. Une convergence de besoins, vécus et individus.....	176
4.2.1.2. Des rapports divers au temps.....	181
4.2.1.2.1. <i>Analyse de la structuration des initiatives</i>	182
4.2.1.2.2. <i>Analyse des pratiques sous critères temporels</i>	183
4.2.1.2.3. <i>Comparatif marchandisation et inscription dans le temps</i>	184
4.2.1.2.4. <i>Des propositions de catégorisation en fonction de caractères temporels</i>	185
4.2.2. Les porteurs des initiatives.....	187
4.2.2.1. Le cas d'une histoire collective : 158 initiatives.....	188
4.2.2.2. Des initiatives enracinées au sein de trajectoires individuelles : 44 initiatives.....	190
<i>Le parcours</i>	190
<i>Des leaders, personnalités visibles et invisibles</i>	193
<i>Les liens au lieu</i>	195
Conclusion : des initiatives qui évoluent par leurs porteurs.....	197
4.3. Les participants : des individus qui deviennent acteurs.....	198
4.3.1. Caractériser une diversité de participants.....	198
4.3.1.1. <i>De nombreux individus ciblés par les initiatives sociales et solidaires</i>	198
4.3.1.2. <i>Caractériser les populations cibles par les pratiques</i>	200
4.3.1.2. <i>Les contraintes et les difficultés rencontrées</i>	201
4.3.2. Le rayonnement participatif de l'initiative : des situations différentes.....	202
4.3.3. Les retombées directes de ces sociabilités de proximité.....	206
4.3.3.1. <i>Le développement de cercles de sociabilités</i>	207
4.3.3.2. <i>Des initiatives qui transforment les individus en acteurs</i>	208
4.3.3.3. <i>Des implications qui créent le développement de rapports affectifs</i>	208
Conclusion : des individus ciblés qui participent et se transforment.....	209
4.4. Des initiatives au cœur de micro socio-systèmes locaux.....	210
4.4.1. La mairie et les collectivités : un acteur public à la posture particulière.....	210
4.4.1.1. <i>L'acteur public est acteur de l'initiative</i>	211
4.4.1.2. <i>L'acteur public est un partenaire particulier</i>	213
4.4.1.3. <i>Les relations avec la mairie sont inexistantes ou en tension</i>	215
4.4.2. Les partenaires, des ressources pour les initiatives sociales et solidaires.....	218
4.4.2.1. <i>Les partenaires, de multiples formes de soutiens aux initiatives</i>	218
4.4.2.2. <i>Des partenariats formalisés : des initiatives qui se développent ?</i>	220
4.4.3. Des références à l'exogène : l'intégration de problématiques sociétales.....	221
Conclusion du chapitre 4 : De l'analyse des initiatives sociales et solidaires rencontrées	
.....	224

Chapitre 5 : Analyse de la spatialisation des initiatives sociales et solidaires 227

5.1. Des initiatives sociales et solidaires comme éléments de caractérisation des territoires228

5.1.1. Wavrin, des tensions et des pratiques sociales et solidaires élémentaires..... 229

5.1.1.1. Analyse de 34 initiatives présentant une diversité de pratiques 231

5.1.1.2. Organisation spatiale des initiatives sociales et solidaires : un maillage socioterritorial élémentaire 234

5.1.1.3. Des initiatives sociales et solidaires au prisme d'un contexte politique source de tensions 235

5.1.2. Solesmes : un maillage d'initiatives territorialisées dédoublé 238

5.1.2.1. Analyse de 35 initiatives sociales et solidaires marquées par les festivités 240

5.1.2.2. Organisation spatiale à deux échelles des initiatives sociales et solidaires 243

5.1.2.3. L'émergence d'initiatives sociales et solidaires, s'adaptant aux atouts et contraintes du lieu 248

5.1.3. Le bassin de vie de Bapaume, entre blocages et micro-initiatives locales 250

5.1.3.1. Analyse de 138 initiatives sociales et solidaires diversifiées dans leurs pratiques..... 253

5.1.3.2. Organisation spatiale des initiatives sociales et solidaires : une polarité importante de Bapaume, des communes subordonnées et des initiatives créatives 255

5.1.3.3. L'émergence d'initiatives collectives malgré un bassin de vie qui se présente comme individualiste 258

5.1.4. Le bassin de vie d'Hucqueliers : des maillages de sociabilités anciens et qui résistent 261

5.1.4.1. Analyse de 70 initiatives marquées par les pratiques de sociabilités et les pratiques générées par une spécificité du lieu 263

5.1.4.2. Organisation territoriale des initiatives sociales et solidaires : un maillage ancien et une double échelle de pratiques 267

5.1.4.3. Des initiatives faites de nouveaux compromis 268

Conclusion : des initiatives symptomatiques des territoires auxquelles elles se rapportent 271

5.2. Des initiatives sociales et solidaires spatialisées qui participent de la construction des territoires272

5.2.1. Le développement spatial des initiatives sociales et solidaires..... 272

5.2.1.1. Approche systémique de l'initiative sociale et solidaire 272

Des liens entre participants et individus porteurs : le développement du maillage socioterritorial..... 276

Un maillage qui subsiste quand les initiatives se renouvellent..... 278

En conclusion 279

5.2.1.2. L'étude des spatialités au sein de notre recensement.....	279
5.2.1.3. Des spatialités en tension.....	283
En conclusion : des maillages qui se construisent diversement.....	285
5.2.2. L'appropriation d'un maillage d'initiatives par les individus.....	285
5.2.2.1 Des initiatives articulées qui maillent les territoires.....	285
5.2.2.2. Des initiatives en maillage qui permettent des appropriations.....	289
Conclusion : des initiatives sociales et solidaires spatialisées.....	291
5.3. Les spécificités d'un laboratoire rural d'initiatives sociales et solidaires	292
5.3.1. L'étude en milieu rural relève la dimension impalpable de l'ESS	292
5.3.1.1. L'ESS au sein de l'enquête : une appartenance non revendiquée localement	292
5.3.1.2. Une reconnaissance locale difficile : tour d'horizon des bassins de vie	293
5.3.1.3. Des initiatives sociales et solidaires, volet impalpable de l'ESS en rural ?	297
5.3.2. Un milieu rural porteur d'initiatives	299
5.3.2.1. Agir en rural : un contexte particulier pour les initiatives sociales et solidaires	299
5.3.2.2. Les frottements urbains/ruraux au sein des initiatives sociales et solidaires.....	301
5.3.2.3. Le pouvoir important des élus locaux.....	302
5.3.3. Des initiatives sociales et solidaires essentielles pour les espaces ruraux	304
5.3.3.1. Des initiatives en réponse aux fragilités individuelles et collectives	304
5.3.3.2. Des initiatives qui font vivre les territoires	305
Conclusion : un service multifacette	306
Conclusion du chapitre 5 : des initiatives sociales et solidaires territorialisées.....	307

Conclusion de la partie 2 : Les initiatives sociales et solidaires, des construits territoriaux.....	308
---	------------

Partie 3 : Des territoires ruraux questionnés par les initiatives sociales et solidaires	310
---	------------

Chapitre 6 : Les initiatives sociales et solidaires, de leur caractère consubstantiel aux territoires.....	311
---	------------

6.1. L'association « Sur les bancs de l'école » à Vertain : une initiative au cœur d'un maillage socioterritorial dynamique	312
6.1.1. Une initiative impulsée par les habitants.....	312
6.1.1.1. Le cercle de sociabilité préexistant : un petit village, l'école, le café	312
6.1.1.2. L'impulsion d'une initiative sociale et solidaire	316

6.1.2. Une initiative qui renforce un maillage source d'appropriations	321
6.1.2.1. Des pratiques pour les enfants et pour l'école.....	321
6.1.2.2. Une initiative qui évolue dans un sociosystème	324
6.1.2.3. Une initiative qui génère un vivre ensemble à Vertain.....	327
6.1.3. Un service sociosystémique territorialisé.....	329
6.1.3.1. Un service sociosystémique territorialisé	329
6.1.3.2. Une initiative qui génère des appropriations	331
6.1.3.3. Un service sociosystémique sans soutien public.....	332
En conclusion : un service comme capital social territorialisé ?	334
6.2. Le centre socio-culturel du canton d'Hucqueliers et environs: un support	
d'initiatives sociales et solidaires.....	335
6.2.1. Une initiative impulsée par un collectif où la communauté de communes est centrale	
.....	335
6.2.1.1. L'identification de problématiques et de besoins	335
6.2.1.2. La construction de partenariats extra et intraterritoriaux.....	338
6.2.1.3. Dynamique de l'impulsion de l'initiative	341
6.2.2. L'inscription au sein d'un tissu de sociabilités locales.....	345
6.2.2.1. Un centre socioculturel germe d'initiatives sociales et solidaires	345
6.2.2.2. Une structure face aux initiatives locales	348
6.2.2.3. La diffusion spatiale des pratiques	350
6.2.2.4. Des spécificités spatiales en émergence.....	354
6.2.3. Des pratiques au service d'un territoire rural.....	357
6.2.3.1. La singularisation d'un accompagnement institutionnel en milieu rural	357
6.2.3.2. Un service sociosystémique territorialisé	360
6.2.3.3. Une initiative qui conforte, renforce le territoire : une mise en ressource territoriale ? ...	363
6.2.3.4. Une ressource humaine, un processus vers la spécification inachevée.....	365
En conclusion : Le CSCI en construction de ressources territoriales.....	367
Conclusion du chapitre 6 : Deux contextes, des initiatives sociales et solidaires en	
services sociosystémiques territorialisés	368
Conclusion de la partie 3 : Des initiatives sociales et solidaires essentielles au	
« vivre-ensemble »	369
Conclusion générale	370
Les principaux résultats de la thèse	370
Pour une définition des initiatives sociales et solidaires.....	370

Discuter des apports de la thèse à travers les hypothèses.....	373
Hypothèse 1 : Des initiatives sociales et solidaires consubstantielles au territoire.....	373
Hypothèse 2 : Des initiatives sociales et solidaires comme service sociosystémique territorialisé	374
Hypothèse 3 : Des initiatives sociales et solidaires pouvant évoluer en ressources territoriales .	375
Difficultés de l'étude & limites scientifiques du travail.....	376
Un sujet pionnier : des difficultés rencontrées	376
Limites scientifiques du travail	377
Une lente transformation en géographe	377
Le choix de 4 bassins de vie : capter une diversité d'initiatives	377
Des interlocuteurs de recherches qui ont manqué.....	378
Ouverture et prolongements possibles de l'étude	378
Pour une étude pluridisciplinaire des initiatives sociales et solidaires	378
Approfondir la place des initiatives sociales et solidaires au sein des territoires	379
A travers le concept d'innovations territoriales	379
Une ESS plus proche de ses pratiques, vers la reterritorialisation d'une économie politique	380
Développer l'idée de services sociosystémiques territorialisés.....	380
Poursuivre le questionnement sur la construction des territoires.....	380
Bibliographie	383
Sources	400
Webographie.....	400
Sites internet des communautés de communes	400
Sources pour alimenter la définition des initiatives sociales et solidaires	400
Articles de Presse par terrain d'étude	400
Bassin de vie de Bapaume.....	400
Bassin de vie d'Hucqueliers	401
Bassin de vie de Solesmes.....	403
Bassin de vie de Wavrin.....	403
Table des annexes	407
Annexe 1 : Les classifications étudiées dans le cadre de l'étude des espaces ruraux....	408
A1-1. Les classifications de l'INSEE.....	408
A1-2. Les années 1990-2000 : contributions de Kayser, Renard, Diry	409
A1-3. Les études de la DATAR.....	410

A1-4. La Prospective INRA.....	411
Annexe 2 : Analyse régionale de la typologie des campagnes françaises	412
Annexe 3 : Approche par arrondissement.....	416
Annexe 4 : Le choix du périmètre des terrains d'étude	418
A4-1. Discussion des périmètres possibles.....	418
A4-2. Les réalités des 4 terrains d'étude : Le Sud de l'arrondissement de Lille.....	420
A4-2.1. Les différents zonages	421
A4-2.2. Le choix du bassin de vie	422
A4-2.3. Conclusion.....	424
A4-3. Les réalités des quatre terrains d'étude : Le Solesmois	425
A4-3.1. Canton et EPCI.....	425
A4-3.2. Le Pays.....	426
A4-3.3. Le bassin de vie.....	427
A4-4. Les réalités des quatre terrain d'étude : Le sud d'Arras.....	427
A4-4.1. Les cantons et EPCI.....	428
A4-4.2. L'entrée « pays ».....	430
A4-4.3. Le bassin de vie de Bapaume.....	431
A4-5. Les réalités des quatre terrains d'étude : Hucqueliers et les difficultés du périmètre	432
A4-5.1. Des découpages incohérents ?	432
A4-5.2. L'entrée bassin de vie	435
A4-5.3. Conclusion : les choix à opérer	437
Annexe 5 : Sources mobilisées pour le recensement.....	438
Annexe 6 : Les gros employeurs de l'ESS par Bassin de Vie	439
Annexe 7 : Guide d'entretien - porteurs d'initiatives	442
Annexe 8 : Guide d'entretien à destination des élus.....	444
Table des Illustrations	447
Cartes.....	447
encadrés	447
graphiques.....	447
images	448
photos.....	449
schémas	450
tableaux	450
Table des matières.....	454

Doctorant : Amélie Lefebvre-Chombart

Résumé de la thèse : Les territoires qualifiés de ruraux ont connu des profonds bouleversements sociodémographiques, qui induisent des recompositions sociales importantes. L'ensemble est aujourd'hui aussi hétérogène que son contenu est devenu flou. Ce contexte interroge les voies du « vivre-ensemble » dans les arrangements qu'il nécessite au quotidien. La thèse part de cette situation pour analyser comment des initiatives sociales et solidaires construisent des appropriations et donc du territoire.

A la croisée de la géographie sociale et de la géographie rurale, ce travail analyse la prise d'initiatives sociales et solidaires au sein des territoires et leur inscription au sein d'un maillage territorial. Il examine ainsi la transformation d'individus en acteurs du quotidien, et revient aux fondamentaux de l'appropriation territoriale.

En s'intéressant plus spécifiquement à quatre bassins de vie choisis pour la diversité de leurs caractéristiques rurales, nous mettons en évidence des pratiques territorialisées du quotidien, reflets de sociabilités et de solidarités de proximité aux finalités non marchandes. Ce faisant, les individus peuvent s'approprier l'espace par des usages en dynamisant et développant les cercles de sociabilités : les initiatives sociales et solidaires se révèlent dans leur consubstantialité au territoire.

Cette recherche explore enfin la notion de service sociosystémique territorialisé qui sous-tend la contribution des initiatives sociales et solidaires au bien-être dans son territoire. Elle s'achève par la perspective d'une évolution des initiatives en ressources territoriales, une possibilité qui dépend de la volonté des individus et des groupes.

PhD Student: Amélie Lefebvre-Chombart

Summary of the thesis: The territories considered as rural have experienced deep sociodemographic disruptions which have led to major social reestablishments. As a result, the ensemble has become heterogeneous and its components unclear. The context of this study is calling out the possibilities leading to the togetherness regarding daily activities. The thesis analyzes the way social and solidarity initiatives enables the creation of appropriation and therefore territory.

This study sits at the point where social and rural geography meet to examines the way the socials and solidarities initiatives, implemented within these territories, impacts upon the territory networking. Therefore the study examines the transformation of individuals into daily stakeholders and returns to the foundation of the territorial appropriation.

By studying specifically four living areas specifically chosen for the diversity of their rural characteristics, we highlight daily practices at the territory level, reflecting the proximity of the non-market oriented social and solidarity initiatives. However, people can get to appropriate a place by habits and routines which create dynamic social circles and relationships. Social and solidarity initiatives are found to be inherent to territory.

Finally, this study investigates the concept of socio-systemic territorial service which underpins the contribution of social and solidarity initiatives to the overall wellness of territory. It concludes with the perspective of an evolution of the initiatives in terms of territory resources, a concept which depends on the willingness of each individual and of the groups.